This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

12643
LENOX LIBRARY

AUCTOR PRETIOSA FACIT

Astoin Collection.
Presented in 1884.

Cornell
U.L.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE.

SOUVENIRS

DE LA

MARQUISE DE CRÉQUY.

ASTOIN NEW-YORK

IMPRIMERIE DE A. HIARD, A MEULAN.

Louis Marie de Penthièvre

Duc de Penthièvre.

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY

DE 1710 A 1803.

Nouvelle édition

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME CINQUIÈME.

PARIS.

H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

Palais-Royal, Pérystile Montpensier.

1842.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

Les Portraits de famille et les traditions. — Un tableau de Van Goyen. — Un Cardinal-Patriarche.—Un voyage en France au seizième siècle. —Le Comte de Vendôme et le Chevalier Bien heuré.—Scène populaire.—Singulier privilége des Cardinaux. —L'Abbaye de la Trinité, la Tour Magne et le château de Vendôme. — La fleur-de-lys du Pinde au *Miroir des histoires*. — La famille de Musset. — Origine et durée de ses relations avec celle de Créquy. — Souvenir honorable. — Exhortation de l'auteur. — Mademoiselle de Musset et le chevalier de Créquy. — La belle du coche. — Galanterie désappointée. — Une visite chez un avare. — La confession sur un échafaud. — Grâce accordée par le Cardinal de Créquy.

Puisque je vous ai parlé de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, en imitation de ce que faisait votre grand-père, je vais vous donner l'explication d'un

grand tableau que vous trouverez dans votre château d'Heymont, et que votre père a fait graver par Massard. Cet artiste moderne est bien loin d'avoir reproduit la physionomie franchement farouche et la curieuse naïveté de l'original; mais à qui la faute? Ce fut un acte de complaisance envers ma belle-fille, à qui le graveur avait dédié LA PLUS BELLE DES MÈRES, et dans cette œuvre-ci, du même graveur, où vous représentez l'Enfant Jésus dans le giron de la Vierge, on me permettra de vous dire qu'il ne s'est rien trouvé de ressemblant, sinon votre portrait (1). J'en reviens à cette bonne vieille peinture de Van Goyen, à qui se rattachent des traditions de patronage et des souvenirs de famille que je ne veux pas laisser perdre.

Par un beau soleil de septembre, en l'année 1559, on vit passer dans les rues de Vendôme un jeune prélat, monté sur une mule blanche harnachée d'écarlate et ferrée d'argent. Il était vêtu d'une grande chape rouge, dont la queue frangée de violet recouvrait amplement la croupe de sa monture. Il était coiffé d'un large chapeau rouge avec les deux *cordelini* tombans, flottans, raidement étalés et composés chacun de 21 *fiocchi porporati*. A ce nombre de 21 glands dans ses cordelières, on voyait aisément qu'il devait être Cardinal et Métropolitain, si ce n'est Patriarche. Aussi bien, tout le monde était

(1) Cette gravure indiquée par l'auteur, et bien connue des amateurs d'estampes, porte en effet les nom et titre de la Marquise de Créquy, née du Muy, en inscription dédicative, avec ses armes en cartouche. (*Note de l'Éditeur.*)

agenouillé pour recevoir ses bénédictions, qu'il allait distribuant de gauche à droite avec un esprit de méthode et d'équi-*Latération* parfaites.

C'était un Cardinal-Légat *à Latere*, qui s'en allait de son diocèse d'Amiens dans son diocèse de Nantes. Il avait été pourvu d'un Patriarchat, d'un Archevêché syriaque et de cinq à six Évêchés, suivant l'usage du temps. Il était précédé d'un porte-croix et suivi d'un physicien, d'un exorciste, et de cent archers à ses livrées. On voyageait au pas des mules, et quand il survenait un orage, on se réfugiait dans une église avec les archers et les mulets. On n'allait dîner, souper ni coucher que de couvent en couvens, et de prédilection chez les Bénédictins; mais on n'y restait jamais plus de 26 heures; c'était une affaire de conscience et de bienséance indispensable. Quand la journée du lendemain se trouvait pluvieuse, il pleuvait sur le Cardinal et ses *fiocchi porporati*.

En arrivant à Vendôme, et sur le parvis de l'église de la Trinité, dont ce Cardinal était Abbé Commandataire, il y trouva grand tumulte au milieu d'une foule empressée de toute sorte de gens. C'étaient de gros et rouges bourgeois pourpointés de calmande bariolée et chaperonnés à l'Angevine, avec leurs femmes en surcot de fin drap d'Amboise et leurs poupards emmitouflés, et leurs fillettes embéguinées à la mignonnette. Comme c'était un jour de franche-foire, il y avait là des vignerons bas-percés, du plat pays, côte à côte avec des Beancerons, métayers cossus. On y voyait des Percherons, villageois à tous crins, des Montdoublotiers, curieux à mal faire, et des

Dunoisons, criards à plaisir, et jusqu'à des gens du côté de Châteaurenaud, qui est à plus de trois lieues. Il était là des nuées de péronnelles à l'aiguille et des grimbelles de nuit en bavolet de toile écrue; sans oublier les sergens (hâbleurs de foires), et sans parler de certains varlets du Comte, outrageux hommse, en réalité; encore, un écuyer de Madame la Comtesse de Vendôme, avec un air piteux et surdolent (on verra pourquoi), quant-et-quant deux vieilles Damoiselles à la fenêtre du garde-notes; et puis sur le ras du pavé, comme tout le reste, il y avait un languéyeux de porcs, officier royal, avec la femelle du fossoyeur et leurs petits. Item, un niais de Sologne avec sa marraine, en pêle-mêle avec des malandrins estropiés, des ménestriers, des chiens effrayés, des trucheurs de ruelle et des clabauds de cohue. La foule attendait qui n'arrivait pas. Ne donnez rien aux chats quand ils miaulent!

Le lieu de la scène était une place entourée de maisons gothiques à toits aigus et garnis de curieuses gouttières, en forme de carcasses et masques de gargouilles. On avait, en face, un admirable portail d'église, aussi bien ouvré de fines dentelures ajourées et fleuronnées d'ancolies que le beau reliquaire de la Sainte-Larme ou la châsse de Saint-Bienheuré. C'était non loin d'une tour colossale, ou plutôt d'un haut clocher, qui sort de terre à côté du porche de l'église, et qui se termine en flèche de pierre avec des arêtes affilées et des mufles de lion richement sculptés, à la hauteur de 500 pieds. Au niveau du pinacle, et presque dans les nuages, on voyait la sainte et noble montagne de Vendôme,

avec ses rochers, ses bois, ses milliers de créneaux, ses grottes béantes et ses buissons de vigne échevelée; la cime en était dominée par un castel immense, inaccessible. Mais voyez le tableau de Van Goyen, ou prenez la peine de faire le voyage de Vendôme : il n'y a presque rien de changé dans la disposition des lieux.

On dit au porte-croix du Légat, et cet officier dit à son patron qu'il était question d'un Gentilhomme du pays que le Comte de Vendôme avait fait condamner à mort, et qu'on allait amener de sa prison du château, parce qu'il devait d'abord faire amende honorable à la porte de cette église. Le Prélat descendit précipitamment de sa mule et fut s'installer sur un échafaud qui n'était guère élevé que d'une toise au-dessus du sol de la place, ainsi qu'il appert de notre vieux tableau; c'était là que le prisonnier devait proférer son acte de résipiscence; et remarquez bien que ce Cardinal-Archevêque, ce patriarche, âgé de 26 ans, qui n'avait peut-être rien mangé depuis 26 heures, était pourtant venu (primesautièrement) siéger et s'établir sur cet échafaud pour exhorter, pour assister et pour absoudre, *in articulo mortis,* un homme inconnu! C'est un exemple entre cent mille, et vous voyez comment le haut clergé manquait à la *charité chrétienne*, et comme on était dépourvu de *sentimens d'humanité* dans ce temps-là. Croyez-en donc sur le chapitre des Légats, et surtout des Prélats français qui ne s'acquittaient jamais des obligations de leur état, croyez-en donc ce maître fourbe appelé Jean Calvin, comme aussi MM. d'Aubigné, Jurieu, Mornay du Plessis et autres écrivains calvinistes!

Le condamné fut amené par des hommes d'armes du Comte de Vendôme (Louis de Bourbon-la-Marche), et je crois bien que ceux-ci ne furent pas moins étonnés que leur captif en apercevant la double croix du Cardinal (une croix basilique à doubles traverses), avec les cent archers de sa garde autour de l'échafaud, sur lequel était assis un prince de l'église en chapeau rouge, avec un carreau sous les pieds.

— *Eminentissime Seigneur,* lui dit le condamné, qui était un jeune homme de bonne mine et de résolution, *je regrascie le bon Dieu, nostre seigneur à vous et moi, de ce que vostre Paternité se trouve icy pour me pouvoir ouïr en sacrement de confescion, le Comte ayant surabusé de son droict à mon endroict, jusques là qu'il a faict commander à ses aumosniers et chapellains de rester en arriesre de moy, par advant la presente ceremonie, detestable et profanatoyre, en ce quelle est inicque; il le sait bien!... Il me vouldrait fayre cuider coulpable et non pas moy seullement... Allons, mon asme et ma bousche! allons, constance et preudhommie silentieuse en place publicque!.... Il n'est rien de vray dans les griefs qu'il a dicts à ses justiciers contre moy, le Comte de Vendosme, et c'est Dieu quy nous jugera par aprez... Je proteste,* continua-t-il en étendant sa main vers l'église, *je proteste en fasce de la Trinité, que je ne suis poinct dans la coulpe! et quant à l'amende honorable, je ne la feray poinct... Or sus, Révérendissime Père en Dieu, inclynez vers moy l'oreille et bényssez moy quy vas mourir. Vous en adjure et vous orationne en toute humilité...* Le jeune homme hésita cependant pour se mettre à genoux. — *C'est*

que je suis Chevalier et de famille équestre, se prit-il à dire en regardant sur le plancher avec un air d'irrésolution chagrine.

—*Il est vrai!* dit le bourreau de Vendôme,—*Il est vrai! c'est vrai!* s'écria-t-on dans la foule; et le Cardinal, en lui voyant le collier de l'ordre d'Anjou, le fit agenouiller sur la queue de sa chape, en guise de tapis.

Après l'audition sacramentelle et l'absolution donnée, on vit s'établir entre le confesseur et son pénitent un dialogue à voix basse, où celui-ci paraissait mettre une sorte d'animation véhémente et passionnée qui ne s'accordait guère avec la posture qu'il venait de quitter. On voyait à ses gestes d'affirmation qu'il était scrupuleusement interrogé par le Prélat, dont la figure demeurait impassible. Enfin le Cardinal se lève, et la foule se prosterne.

—*Bourgeois et Manants de Vendosme, et vous aultres bonnes gens du pays*, dit-il en bénissant le peuple *aprets avoir invocqué l'assiztance et les lumiesres de celluy quy dispoze le cœur des forts à la miserration et quy dirige les foybles dans les voyes de la soubmission, celluy quy plancte les cesdres ez lieulx inaxescibles et seime de fleurs les valleez solitaisres, celluy quy substante les lions et les agneaulx, ainsy que les aiglons superbes et les petits de la Columbe, Nous, Anthoine de Crequy Cardinal-Prebstre de la Saincte Ecclyse romaine* tituli Beatæ Mariæ suprà Minerva et cætera et cæterorum, *desclarons à vous, et jurons sur les SS. Evangiles de Dieu, par nos mains touschez, que c'est d'occasion fortuicte et par occurrence imprevüe*, sine previsione nec non voluntate nostrâ, *que nous som-*

mes trouviez advenir en ceste ville et cité comitalle de Vendosme, à l'endroict et moment d'icelle execution contre le present Chevalier, Messire Bienheuré de Musset, lequel avons resolleu descharger et pleinement gracier, delifvrer et sufficiallement liberer de la prédicte execution capitalle : Disant superabundament à vous (ou mieulx pour aulcuns de vous aultres, non lettrez ez loys et bonnes coustumes du pays, s'il en est ceans) qu'icelles nos commandation, desclarations et signification sont faictes en vertu de nos droict et privileige de Cardinal de la Saincte Eclyse Romaine, à raison qu'il appartient à nous en suyvant les antien et present us d'iceluy christianissime estat de France, et plus especiallement, dirons nous, en fief et seigneurie d'ung Foy-dataire du Roy, filz ainez de l'Ecclyse, lequel est le Comte de Vendosme, ysseu des estoc et sang royaulx. — A ces causes, et ce vous faisons signifier par vos officiers, icy nous voyant et nous oyant Messire Lovis de Bourbon, Comte de la Marche, de Vendosme et de Castres, en vous disant — Noble homme et puissant seigneur, abaissez l'orgueil de vos yeulx jusqu'à nous, du hault de vos fortes tours; escoutez les obsécrations de vostre peuple, et prestez l'oreille à la nostre, appostolique. Vostre montagne et chasteau de Sainct-Georges e toit advant vous et naguerres un Thabor pour la devotion, un Parnasse pour les Muses; n'en veuilliez plus faisre un Lyban pour la solitude, un Caucaze pour les afflictions! — Rentrez doncq paixiblement en vos logis, Bourgeois de Vendosme, et priez y le Dieu des Miséricordes, à celle fin qu'il veuille octroyer à vous et nous pleine mercy dans sa bénignité! — AMEN! AMEN! répondirent mille voix. Les Archers de Créquy se formèrent en haie, depuis l'échafaud jusqu'à la porte de l'Ab-

baye, où le gracié fut introduit à côté du Cardinal ; les bonnes gens se dispersèrent en criant Noël ! et les hommes d'armes se précipitèrent dans les montées du château, pour y dire les nouvelles de l'école (1).

Je ne vous raconterai certainement pas l'histoire amoureuse de Bienheuré de Musset, Châtelain des Mussets et Chevalier du Croissant Royal, avec Catherine de Lorraine de Guise, comtesse de Vendôme et Duchesse de Montpensier, *laquelle estoit la fleur-de-Lys du mont pindaricque et la pluz saige Princesse de son temps, advant comme aprez la condampnation de son bienaymé, dont à laquelle il ne mourust pas*, ainsi que l'observe Alain Simon en son *Miroir des histoires*. Autant voudrais-je écrire un roman de chevalerie, ce qui nous ennuierait tous les deux et ce qui m'a toujours paru du temps fort mal employé. Ne craignez pas non plus que je vous rapporte un interminable procès entre le Comte Louis de Vendôme, devenu Duc de Montpensier, et le Cardinal de Créquy; procès qui n'a fini qu'à la mort de ce duc, après sa condamnation par la cour des Pairs, et moyennant le mariage de sa petite-nièce, Anne de Bourbon-Vendôme, avec

(1) On croit généralement que le Cardinal Henry Bourcier, titulaire de Saint-Eusèbe, est le dernier qui ait entrepris d'user de cet ancien privilége, que les Rois de France et les Parlemens s'accordaient pour accuser d'*exorbitance* et qualifier d'*énormité*. Celui-ci ne fut pas admis à l'exercice dudit privilége, attendu qu'il refusa de *jurer* qu'il s'était trouvé *par hazard* au coin de la rue Aux Ours à l'instant du passage d'un condamné qui fut pendu à la croix du Trahoir. C'était un voleur sacrilége.

(Note de l'Auteur.)

Clodion de Créquy, Sire de Heymont, votre VIIIe aïeul.

Après vous avoir expliqué le sujet de ce grand tableau, je vous dirai seulement que l'heureux Bienheuré s'en fut jusqu'à Nantes avec son libérateur et sous bonne escorte, qu'il épousa quelques années après une fille de la maison d'Illiers, et que leur postérité subsiste encore en Vendômois.

Bienheuré de Musset avait tellement disposé le cœur des siens à la gratitude pour les Créquy, qu'on s'en est toujours souvenu de part et d'autre; et c'est d où vient que, depuis 260 ans, il y a eu continuellement, entre ses descendans et vous autres, Messeigneurs, un échange empressé de grands services, de bons offices et autres marques d'un attachement suranné, mais qui n'a pu tomber en caducité. On en compterait les preuves à cent par génération, sans lacune et sans tiédeur, sans aucune relâche et sans fatigue. C'est peut-être une chose unique aux annales de la noblesse, et votre grand-père me disait toujours que la famille de MM. de Musset était à ses yeux comme un rameau puîné de sa maison. Je vous exhorte à vous en souvenir, et d'autant plus qu'ayant perdu plusieurs procès domaniaux et féodaux, je ne les crois pas en trop bon état de fortune.

Arrivons maintenant à ma bonne amie, Mademoiseille de Musset, que je n'ai jamais vue, mais que je n'en ai pas moins connue pour une personne d'un mérite et d'un esprit infiniment distingués. Les Rochambeau m'avaient parlé de Mlle de Musset, qui se tenait à Vendôme, et qui défendait la place contre le

jansénisme en y faisant guerre à mort aux Pères de l'Oratoire. Elle avait fait sur la grâce et contre les Quesnellistes un livret charmant, avec cette épigraphe : *Servite Domino in lætitiâ*, ce qui n'était pas un avis inutile à ces tristes pédagogues, et ce qui lui valut du P. Delalande une longue réplique où les rieurs ne furent pas du côté des Oratoriens (1). Le Pape Lambertini l'avait honorée d'un Bref apostolique à l'occasion de son ouvrage, et tout ceci faisait à Mlle de Musset un honneur infini ; mon cœur moliniste en fut ému tendrement et dans un accord parfait avec nos traditions familières.

Je passe à Vendôme pour aller à mes Gastines, et je me fais conduire au logis de cette illustre fille, où j'eus la contrariété de ne la trouver point, vu qu'elle était sur la route de ses closeries, qui étaient dans le bas Vendômois. Mlle de Musset n'allait jamais en voiture : elle avait peur en voiture ; elle avait peur à cheval. Elle avait aussi l'horreur des ânes, et c'est une infirmité qui (néanmoins) l'avait toujours empêchée de sortir de son petit pays. Elle ne voulait aller jamais que sur ses jambes, et n'avait jamais dépassé Châteaudun du côté de Paris, ou pourtant son mérite, assisté de la poste aux chevaux, l'aurait fait parvenir en toute sûreté d'existence et pleine sûreté d'amour-propre. C'est toujours en vain que je l'ai priée, fait prier, et je puis

(1) Voyez *Lettres d'une consœur de la congrégation séculière de Nostre-Dame de Liesse à Messire François de Fitz-James, Évêque de Soissons.* Blois, *chez Louis Martel, imprimeur de évêché*, 1744, *avec privilége du Roi.*

ajouter supplier, de venir passer trois mois d'hiver à l'hôtel de Créquy; elle me répondait avec Frère Jean : — Bienheureux celui qui se tient sur le plancher des vaches! quand il a un pied à terre, l'autre n'en est pas loin. Mais je vous dirai mieux : c'est qu'elle n'avait pas voulu recevoir la prébende et la croix du grand chapitre de Maubeuge, où ses preuves de noblesse étaient admises, attendu qu'il aurait fallu partir en voiture pour arriver jusqu'en Lorraine, et que son pauvre cœur en palpitait d'effroi. Nous nous écrivions souvent.

Mon temps d'arrêt ne fut pourtant pas tout-à-fait sansrésnltat dans cette petite ville, où M. le Chevalier de Créquy avait élu son domicile à cause du bon marché des comestibles et du bas prix des combustibles apparemment (1). Je le vis pendant cinq à six minutes, et ce fut bien assez; mais on m'en rapporta mille choses de ladrerie qui m'auraient fait rougir s'il n'avait pas été bâtard. Il avait patrimonialement, et sans compter ses appointemens de colonel, trente-six mille livres de rente, et le vilain n'allait jamais que par les voitures publiques, où son bel air de galanterie le faisait émerillonner auprès des belles du coche, en tout bien tout honneur et sans bourse délier s'entend; car c'était là tout ce qu'il fallait à ce grippe-sou. Imaginez qu'il était allé chercher lui-même une vieille carcasse de berline qu'il avait fait remiser, il y avait cinq ou six ans, chez l'Évêque de Chartres, et qu'après la première poste, il se fit traîner, jusqu'à l'avant-dernier

(1) Voyez, sur ce personnage, la note de l'auteur, Tom. IV, chap. 7, page 155.

relai du côté de Vendôme, à la queue d'une grosse charrette de roulier, moyennant une pièce de 24 sous. Il s'était prémuni de quoi manger, et il passa deux jours et deux nuits dans son cabas : ses quarante-huit heures de jour à faire des chiffres sur un vieux carnet de peau d'âne qu'il avait toujours en poche, et ses deux nuits sur un bas-côté de la grande route, en station devant des portes d'auberges, à l'enseigne de la Belle-Étoile.

Il y avait dans une vieille maison de Vendôme un vieux bourgeois nommé Godinot, qui passait pour le plus avare des hommes, et le Chevalier de Créquy n'avait pas manqué de se mettre en rapport avec lui. Il est à remarquer que tous les avares d'un même pays se connaissent toujours parfaitement, et souvent plus familièrement qu'on ne le suppose. Réciproquement, ils s'observent et se considèrent ; ils se visitent pour se condouloir ou se congratuler ; ils se conseillent, ils se dirigent, ils s'encouragent; et c'est comme une sorte de congrégation. En arrivant, pour le début, l'un chez l'autre, avec un air de précaution modeste : — Monsieur, j'ai pensé que vous me permettriez de venir causer avec vous et vous consulter relativement à *l'ordre* et *l'économie*..... — Monsieur, vous avez trop de bonté : je n'ai rien à vous apprendre en fait d'*arrangement* ; il y a déjà long-temps que votre réputation de *prudence* et de *sagesse* est venue jusqu'à moi. On a remarqué que deux avares ne se parlent jamais sans employer toutes les formules d'estime et de considération les plus respectueuses, et je suppose que c'est en dédommagement des paroles de mépris ou des

preuves d'animadversion qu'ils s'attirent d'un autre côté.

On rapportait de notre Chevalier qu'il avait toujours l'attention de souffler la chandelle aussitôt qu'il arrivait chez cet homme de Vendôme, à qui sans doute il avait soin de faire observer qu'on n'a pas besoin d'y voir pour ne rien faire et qu'on peut très-bien parler à tâtons. Après avoir causé pendant toute une soirée sans feu ni sans flamme, au cœur de l'hiver, il se trouva que, pour éclairer le départ de son hôte, le bonhomme entreprit de rallumer sa chandelle en soufflant sur quelques charbons, et il aperçut alors M. le Chevalier qui rajustait précipitamment les bricolles et les boutons de son haut-de-chausses. — Holà ! ouais, Monsieur ! voilà que je vous prends en fraude ; et quelle économie faites-vous donc là que je ne sache point? — Monsieur, lui répondit l'autre avare, je vous dirai que j'ai pour le présent, sauf votre respect, une culotte de velours à peu près neuve, et j'ai pensé qu'il ne serait pas déshonnête à moi, vu l'obscurité, de la détacher et la descendre assez pour ne s'user point et ne pas la faire miroiter sur cet escabeau. Laissez-moi vous dire, à ce propos, qu'il ne faut jamais laisser mettre de la cire au fond non plus qu'au dossier des siéges. Savez-vous bien qu'à revendre, et si parfaitement bon qu'il fût, du velours *miroité* perdrait environ soixante pour cent?....

La prodigieuse avarice de cet homme n'était pas à mon avis, ce qu'il y avait de plus déraisonnable et de plus contrariant pour nous dans ses habitudes. Il avait l'inconvénient de s'emphasier et s'engorger

d'admiration pour les personnes les plus insipides ou les plus sottement ridicules, et puis c'était un dégorgement de fausse rhétorique, avec des exagérations laudatives et superlatives à lui rompre en visière. Je ne sais trop s'il était de bonne foi dans toutes ces amplifications; et ce qui m'en ferait douter, c'est qu'il se serait plutôt laissé crucifier que de sacrifier un écu pour la famille Calas ou la famille Sirven, par exemple, et qu'il était néanmoins un de leurs partisans les plus tristement passionnés et les plus mortellement ennuyeux. Mais, dans tous les cas, je ne l'ai jamais vu faire que de l'enthousiasme à bon marché. J'avais dit autrefois que la plus ridicule et la plus choquante de toutes les affectations était celle de la simplicité; mais je trouve aussi qu'il est impossible de s'accoutumer à des paroles d'enthousiasme et des airs d'entraînement de la part d'un avare. C'est, je crois bien, parce que l'enthousiasme est généreux de sa nature, et parce que l'entraînement a toujours quelque chose de *périlleux*.

Prenez garde à ce que tous les hommes qui se laissent dominer par un goût *sordide* ont toujours quelque point d'afféterie dans le caractère; et je pense que c'est l'habitude de la dissimulation qui les conduit à l'affectation. On suppose et l'on espère cacher ce qu'on fait en affectant ce qu'on ne sent pas; et, du reste, je n'ai jamais connu aucune personne *affectée* qui fût d'un caractère et d'une conduite tout-à-fait estimables.

Il nous arriva huit jours après, à Montflaux, sans valet de chambre et par le coche (votre parent du côté gauche). Il avait fait connaissance en route

avec une honnête et discrète Mancelle appelée Mme Lescombat. — Comment, disait-il, n'avez-vous jamais ouï parler ici de Mme Lescombat? Elle est si gracieuse et si bien stilée qu'on dirait une dame de Paris ; elle est de la réserve et de la douceur les plus aimables ; elle est très bien mise, et j'ai remarqué qu'elle est très soigneuse pour toutes ses petites affaires. Enfin c'était un miroir de perfections. — Je l'irai voir au Mans, sous deux mois d'ici, quand j'aurai fini ma cure et que j'aurai pris mes bains de vendange. Elle m'a donné son adresse, et je ne manquerai pas de faire le voyage à dessein de la visiter. Le messager nous a dit qu'elle avait au moins cinquante ans; mais elle n'en est pas moins charmante !... Et le voilà parti pour le Mans quand il eut fini sa cure et qu'il eut grappillé plus de raisin dans les vignes d'autrui que tous les clercs et les séminaristes en vacances, et tous les renards du pays, sans compter les grives. Il revint à Montflaux trois jours après; mais il avait l'oreille basse, et votre père lui demanda si c'était que Mme Lescombat ne l'avait pas reçu bien poliment. — Hélas! nous dit-il, vous n'avez pas d'idée d'une aventure pareille à celle-ci! J'arrive au Mans; je demande la maison de cette dame : on me rit au nez; j'insiste, et je trouve un honnête mendiant qui me conduit à sa porte. Jolie maison, par ma foi! avec un balcon sur la rue; mais tous les contrevens étaient fermés. Je m'en inquiète; je heurte à la porte, et je finis par y frapper à tour de bras. Alors il est arrivé une grosse servante qui m'a dit que, si je voulais voir Mme Lescombat, je n'avais pas une

minute à perdre, et qu'il fallait m'encourir sur la place des Croixpilliers, à l'autre bout de la ville.... — Il paraît qu'on était en train de la pendre, en punition de ce qu'elle avait empoisonné son mari. Elle avait peut-être déjà la corde au cou.....

Voyez (si vous voulez) la belle histoire de Mme Lescombat dans le recueil des *Causes célèbres* de Guyot de Pithaval.

CHAPITRE II.

Une dame de province en 1760. — Les chemins vicinaux. — Une gentilhommière du Maine. — Le mauvais gîte. — Accident de voyage et souper ridicule. — Effet d'un bon arrangement pour rétablir sa fortune. — Ruine et restauration du château de Fontenay-sur-Sarthe.— Maxime de Mme de Maintenon sur le bon goût. — Le meurtrier pénitent. — Sentence de mort contre un curé. — Sa grâce obtenue par l'auteur. — Indiscrétion de l'abbé Lamourette au sujet d'une confession de Mme de la R. — Remarque sur le secret gardé par les prêtres apostats depuis la révolution.

A son retour du Mans, le Chevalier de Créquy se passionna pour une de nos voisines qui n'avait assassiné personne, à moins que ce ne fût quelque vicomte de Jodelet en lui *dérobant le cœur en tapinois;* car c'était une véritable précieuse de Molière (1). Ce genre-là s'était perpétué dans la province, mais je crois bien que notre précieuse Mancelle était la dernière de l'espèce; et, dans tous les cas, je n'ai jamaisrien vu de plus extravagant. Je ne voudrais pas la nommer, à cause de son fils qui mérite toutes sortes d'égards; mais sa terre

(1) Elle aimait les expressions recherchées, et je me souviens qu'ayant l'intention de nous parler d'un chirurgien *pédicure*, elle avait dit un *épicurien*.

avait nom Fontenay : cherchez dans les environs de Montflaux.

Elle n'était pas de ces veuves qui rétablissent la fortune de leurs enfans pendant leur minorité ; car elle employait tout le revenu de son fils, dont elle avait la garde noble, à s'acheter des manteaux de lit en vilaines dentelles ainsi que des jupons roses, à l'imitation de Mme Malbroug. C'était des toilettes du Roman comique et du temps de Mesdemoiselles de Létoile et de La Caverne, avec des soieries déteintes et des pierreries en négligé de campagne, et quelles pierreries, mon bon Dieu ! des pointes de diamant de vitrier, culminant sur des topazes de Bohême, avec des enchâssures en argent noir et massif. Son équipage était à l'équipolant du reste, et quand son carrosse ne roulait pas, les poules y juchaient sans contestation. Un jour qu'il avait été passablement bien lavé par les eaux du ciel, mon fils lui demanda comment il se faisait qu'il y eût un chapeau de Protonotaire apostolique avec des cordelières autour de ses armes. — Nous allons satisfaire à la curiosité de M. le Marquis, et nous lui dirons que cet équipage nous est provenu d'héritage, ayant appartenu à feu M. notre oncle l'Abbé Mitré de St-Laud, dont il était le carrosse du corps. J'en ai fait effacer la crosse et la mitre (il y avait effectivement de vilaines taches noires en place de ces deux insignes) ; mais j'ai fait réserver cet ajustement du chapeau qui me semble agréable à voir... — Et vous avez toute raison, lui dit le Chevalier, d'abord parce que c'est une marque d'illustration pour votre famille, et parce que tout le monde est en droit et liberté d'a-

voir un chapeau rond..... En outre, est-ce que les veuves ne portent pas des cordelières autour de leurs armes?

Voilà des raisonnemens comme il en savait faire; et, fût-il appuyé sur la vérité des choses et la réalité des faits, on pouvait toujours compter sur une conclusion déraisonnable. Les fleuves ne vont pas plus naturellement et plus invinciblement à la mer que le Chevalier de Créquy n'aboutissait à l'absurde.

Après avoir reçu de la dame en question des visites sans nombre et des invitations sans fin, je prends mon parti résolument, je monte en carrosse avec votre père, et nous voilà sur le chemin de Fontenay, qui n'était praticable que pour les bœufs, ce dont M. le Chevalier et sa bonne amie n'avaient pas eu l'attention de nous avertir. Ce n'était pas qu'on fût en danger de verser: la profondeur des ornières y mettait bon ordre; mais on risquait de n'arriver jamais. Mes pauvres chevaux s'abattaient en soufflant d'ahan pulmonique, et puis s'empêtraient dans leurs harnais en se relevant sous les coups des postillons; c'étaient des traits rompus, des ruades, et surtout des jurons d'écurie à me faire étouffer de colère. Je voulus absolument descendre: nous mettons pied à terre au bord d'une fondrière, et nous voilà partis à travers champs, mon fils et moi, l'un portant l'autre et bras-dessus, bras-dessous. Nous n'étions qu'à trois quarts de lieue de Fontenay, disait-on; mais nous fîmes apparemment fausse route, et je ne sais comment il se fit que nous n'y pûmes arriver qu'à la fin du jour, après trois heures de marche et de fatigue inouïe. Nous trouvâmes la

dame du lieu sur un banc de pierre et sous un tilleul, à la porte de son castel : elle avait à ses pieds une de ses chambrières, accroupie sur l'herbe et sur ses talons, qui lui faisait la lecture d'*Hppolyte Comte de Duglas*, tandis qu'une petite paysanne sale et joufflue se tenait debout sur le même banc, pour y manœuvrer avec un grand plumail dont elle s'escrimait contre les guêpes. On voyait, à distance respectueuse, un garde-chasse armé jusqu'aux dents, et c'était à cause des loups enragés, ce disait-il. Notre belle dame était dans un grand peignoir d'étoffe de paille brodée de grosses pivoines en laines de couleur; elle avait un masque gris bordé de paillettes, et d'énormes gants de nuit qui sentaient la vieille pommade au serpolet. Grands complimens, force doléances sur notre mésaventure, et mille imprécations contre les intendans, qui ne s'occupent jamais des chemins que lorsque le Roi doit y passer. C'est toujours le même refrain de la part de certains hobereaux et de leurs hoberelles, qui ne font jamais servir la corvée qu'à leur profit métayer. Comme il commençait à pleuvoir, on décida qu'il était bon d'entrer dans le château, et le garde-chasse se mit en avant-garde, afin d'éclairer la marche. On n'avait que la cour à traverser; mais, quand on a des loups enragés dans la cervelle, les loups enragés se fourrent partout.

Je n'entreprendrai pas de vous faire une description détaillée du manoir féodal de Fontenay, et je vous dirai seulement qu'il y pleuvait dans les chambres à peu près autant que dans la cour; mais c'était avec la différence que le pavé de la cour finis-

sait par sécher aux rayons du soleil, tandis que la pluie faisait dans les chambres du château des mares qui ne séchaient jamais. Le premier étage était devenu tout-à-fait inhabitable, et l'on nous fit entrer dans une salle basse toute décarrelée, entre quatre murailles lézardées, couleuvrées, crevassées, et parsemées de gros clous et de crampons rouillés qui retenaient, par-ci par-là, quelques vieux morceaux de tapisserie. On nous présenta de grandes chaises de bois qui n'étaient pas garnies. La pluie tombait à torrens, et je finis par être saisie d'un froid mortel. Voilà mon fils qui s'alarme et qui demande qu'on me fasse allumer du feu; mais il fut impossible de trouver une seule personne qui voulût sortir du logis et traverser la cour pour aller chercher du bois : ce n'était pas seulement à cause des loups, mais parce qu'il faisait du tonnerre, et cette châtelaine mal servie ne trouva pas d'autre excuse à m'en donner sinon que ses domestiques étaient d'un entêtement insupportable. C'était précisément comme ces père et mère qui disent à leurs enfans : — Mon Dieu! que vous êtes mal élevés! On avait dit de la salle à manger qu'elle se trouvait dans un autre corps de logis, de sorte que lorsqu'on vint annoncer le souper, je ne voulus pas quitter ce lieu de plaisance, où je restai deux heures d'horloge à trembler la fièvre. On m'apporta, dans une tasse à café, du potage à l'eau de rivière; et, si je n'avais pris garde à la cuillère d'argent qu'on m'envoyait, je m'en serais fendu la bouche et tranché les joues, tant les bords en étaient amincis. Votre père et ses bons amis ont babillé pendant vingt ans sur le prodi-

gieux souper qu'il avait fait. C'était des consommés à la chandelle (en hyperbole), avec des quenelles de fil à coudre et des semelles de bottes en partie de plaisir; c'était des chaussons de laine en beignets pour entremets, disaient-ils, et des rognures d'ongles au naturel pour hors-d'œuvre; enfin le Comte d'Escars avait ajouté que votre père aurait trouvé dans un hachis une dent..... Mais ce que votre père a toujours dit sérieusement et *ne varietur*, c'est qu'il était tombé, dans une fricassée de moineaux, sur une petite chouette à bec retord, et que la liqueur qu'on lui servit était de l'eau-de-vie de lavande, où l'on avait ajouté de petits morceaux de sucre d'orge qui n'avaient pas eu le temps de se dissoudre.

Cependant la nuit s'avançait et la pluie ne discontinuait pas, ce qui redoublait mes tribulations parce qu'il fallait traverser la cour pour aller se coucher, à moins que je ne voulusse surmonter le vide et l'absence de quatre ou cinq grandes marches de pierre qui s'étaient détachées du principal escalier, et qui gisaient en débris sur le pavé du vestibule. On disait que tout le reste de l'escalier se trouvait dans le meilleur état possible, et l'on proposa de m'y faire grimper à l'échelle ou hisser avec des cordes.... M. votre père n'y faisait aucune opposition, mais, avant de m'y décider, je voulus inspecter l'état des lieux, et le courage me manqua. Il fallait donc traverser la cour, et sans parapluie. On avait parlé d'envoyer chercher le dais qui servait aux processions, mais l'église paroissiale était trop éloignée, sans compter que j'aurais eu scrupule de m'y placer

en usurpation sur le Saint-Sacrement. Enfin l'impatience me prend : je m'élance avec mon fils au travers des gravois, des chardons et des orties mouillées; mes pieds s'embarrassent au milieu d'une touffe de ronces, et voilà que je tombe (heureusement) sur un tas de fumier. On nous poursuivait avec une chandelle, que le vent ne manqua pas d'éteindre; on courut à l'écurie pour y chercher une lanterne, à laquelle on fut obligé d'ajuster une feuille de papier, ce qui dura pour le moins vingt minutes; et pendant tout ceci notre belle hôtesse était à gémir au milieu de sa cour et des ténèbres et sous un déluge de pluie, ce qui me faisait pourtant grand'pitié. — Je vous conjure et vous supplie de retourner dans votre appartement, lui criais-je de toute ma force. Me voilà sous un porche : je vais entrer lorsque j'y verrai clair, et ceci ne tardera pas. Allez vous coucher, ma chère madame, allez donc vous coucher, je vous en supplie! — Ce serait une chose inimaginable! répondait-elle avec un ton compassé, et tout aussi prétentieusement qu'elle aurait pu faire dans les salons de Montflaux en y causant avec le Chevalier de Créquy. Je sais comment on doit faire les honneurs de son château, Madame, et je ne veux pas m'en rapporter à mes gens pour savoir si vous ne manqueriez pas de quelque chose. — Vous pouvez compter que je ne manquerai de rien; mais vous allez vous enrhumer, vous allez tomber de fatigue, et je m'en désespère!... Impossible de lui faire lâcher prise, et l'opiniâtreté de cette ennuyeuse était ce qui m'excédait le plus. Enfin la lanterne arrive, et nous commençons par descendre dans une grande

pièce où l'eau ruisselait de partout, et où M. le Chevalier de Créquy n'en couchait pas moins lorsqu'il venait à Fontenay. Il y avait dans cette chambre une grande cheminée où quinze personnes auraient pu s'aligner commodément, et dont le manteau formait comme un toit soutenu par deux colonnes torses en bois d'alisier. La châtelaine avait fait boucher le tuyau de cette cheminée, et le lit du Chevalier se trouvait placé dans l'âtre avec une table de nuit, un vieux fauteuil et un prie-dieu. Comme le sol de l'âtre était élevé de 15 à 18 pouces au-dessus du pavé de cette chambre, il y formait une espèce de promontoire assez inabordable ; et je vous dirai qu'une table pour la toilette était établie sur deux soliveaux couverts avec des planches. Pour y parvenir plus commodément, on avait fait pratiquer une jetée, fortifiée dans le milieu par une sorte de bâtardeau construit avec des coffres et des caissons ; mais le Chevalier disait que toute cette humidité ne lui déplaisait pas du tout, parce qu'elle lui rappelait le siége d'Avesnes, où il avait passé deux mois les jambes dans l'eau. Ma chambre, où l'on arrivait par un degré de pierre en colimaçon, se trouva beaucoup moins incommode et beaucoup mieux meublée qu'on n'aurait dû le croire ; car il est bon d'observer que cette maison, très vaste et de noble apparence, avait toujours été bien pourvue jusque-là que cette précieuse ridicule eût été chargée de la tutelle de son fils, dont elle avait laissé crouler et l'effondrer le toit paternel par son mauvais ménage et son défaut d'entretien, la vilaine sotte! J'eus de la peine à m'endormir, parce que les draps de mon

lit sentaient le chanvre ; et, le lendemain matin, je ne trouvai pour ustensiles de toilette qu'une assiette à soupe avec une bouteille de verre en guise de pot à l'eau.

Je vous prie d'observer, en voyant aujourd'hui ce même château de Fontenay si bien ajusté, si convenablement pourvu de toutes choses, avec ses jolies tourelles à demi voilées par des rideaux de peupliers et ses jardins si fleuris et si gais qu'on dirait les voir sourire avec un bouquet sur l'oreille, je vous prie d'observer que le propriétaire actuel est pourtant moins riche de quarante mille écus que ne l'était sa mère ; car elle avait contracté pour cent quatre-vingt mille livres de dettes qu'il a bien voulu payer. Il a trouvé moyen de relever tous ses corps de ferme et de rétablir son château qui tombaient en ruines ; il a toujours passé huit mois de l'année dans son domaine, où il exerce une hospitalité la plus noble et la plus généreuse. Ainsi vous voyez le profit et les agrémens qui suivent toujours le bon ordre et le bon ménage, je pourrais ajouter le bon goût et la raison ; car il est à remarquer que toutes les personnes qui ont un goût ridicule ont encore un inconvénient plus déraisonnable, et vous pourrez observer que, par-dessus toute chose, elles sont toujours follement désordonnées dans l'administration de leur fortune. Je vous ai déjà dit qu'un très bon goût suppose toujours un grand sens, et c'est un adage dont on ne saurait contester la vérité.

Pendant que je pense au château de Fontenay, voici l'occasion de vous parler du malheureux curé de cette paroisse, qui fut condamné à mourir sur un

bûcher par arrêt du parlement de Bretagne, et qui n'en était pas moins le meilleur homme du monde, ainsi que vous allez voir.

La seigneurie dominante et la haute-justice de Fontenay m'appartenaient à cause de mon marquisât d'Ambrières, que je n'ai rétrocédé à mon neveu de Tessé qu'en l'année 1775. J'avais deux grosses métairies dans cette paroisse; le fermier de l'une était un filleul du Maréchal de Tessé, qui s'appelait René Picard, et l'autre avait nom Jean Boucherie; tâchez de ne pas oublier ces deux noms-là. Les deux fermiers se rencontrent dans la forêt d'Ambrières et commencent par cheminer en parlant de leurs affaires; ensuite ils se prennent de querelle, ils s'échauffent; la colère s'en mêle: ils se gourment, et Picard reçoit dans la poitrine un coup de poing fermé qui l'étend par terre, et dont il meurt au bout de sept à huit minutes en vomissant des flots de sang. Boucherie s'enfuit; mais la réflexion lui suggère de revenir sur ses pas et de cacher le cadavre dans un fourré très épais, afin qu'il ne reste aucune trace de cet homicide. Il retourne ensuite à sa ferme; mais il n'y saurait tenir et va se confesser à son curé, qui lui impose l'obligation de réciter chaque jour, et jusqu'à la fin de sa vie, les sept psaumes de la pénitence à l'intention d'obtenir le repos de l'âme de sa victime; et le curé lui dit aussi de ne pas s'absenter de la paroisse, et d'y faire bonne contenance afin de n'éveiller aucun soupçon.

Cependant le curé de Fontenay devait aller souper, ce même jour, à la Mancellerie, chez les Picard; et quand on vit qu'il n'arrivait pas, on l'en-

voya chercher par un valet de ferme. Il finit par s'y rendre : il trouva toute cette honnête famille dans l'ignorance absolue de la mort de son chef, dont on n'attendait le retour que le surlendemain. On reçut M. le Curé comme on reçoit toujours un curé dans une métairie du Bas-Maine, à bras ouverts, avec une joie naïve, une cordialité respectueuse ; et la disposition de ces honnêtes gens faisait un tel contraste avec le triste secret dont le cœur de ce bon prêtre était oppressé, qu'il ne put retenir ses larmes et qu'il finit par éclater en sanglots. On ne manqua pas de l'interroger sur la cause d'une affliction si surprenante ; mais il ne répondit qu'en termes ambigus, et s'en retourna chez lui sans avoir pu manger de rien.

Picard avait un fils que j'avais laissé tirer pour la milice parce qu'il avait mauvaise tête : il était devenu soldat aux gardes-françaises ; et, pour le moment, il se trouvait en semestre à Fontenay. Quand il vit que son père n'arrivait point, il rumina sur les sanglots du pasteur : il se persuada que son père était mort et que M. le Curé ne l'ignorait pas. Il se rendit au presbytère afin de lui demander l'explication de ses gémissemens ; mais celui-ci, qui se reprochait déjà l'indiscrétion de sa conduite, évita de lui répondre et prétendit ne rien savoir, en lui faisant observer avec raison qu'il n'avait rien dit qui pût se rapporter à la disparition de René Picard. Le jeune homme insiste et n'en peut rien tirer ; mais pendant la nuit suivante il est agité par les rêves les plus sinistres. Il se lève et s'arme d'un pistolet ; il va se poster à la porte du presbytère, et

lorsque le curé veut sortir, à cinq heures du matin, pour aller dire la première messe, il se précipite sur lui comme un furieux qu'il était; il le maltraite et le terrasse en le menaçant de le tuer s'il ne parle pas. . . . . En sentant le canon du pistolet sur son front le curé s'écria : — Tuer un prêtre! ignorez-vous donc que vous seriez excommunié? — Mon père? où est mon père? criait le jeune soldat. Je vous tue si vous ne me dites pas ce qu'il est devenu ! — Malheureux garçon! lui répliqua mon pauvre Curé, j'aime encore mieux parler que de vous voir encourir l'excommunication majeure et fulminante avec cloches sonnantes et cierges éteints; et, moitié charité, moitié frayeur, il se mit à lui confier tout ce qu'il avait appris de Jean Boucherie. Ma justice instrumenta préliminairement contre le meurtrier, que le présidial du Mans voulait absolument envoyer à la potence, et que je fis maintenir dans ma prison d'Ambrières en dépit des injonctions et assignations de ce tribunal, dont j'ai toujours eu grand soin d'écarter les sentences et de faire décliner la juridiction bourgeoise à mes vassaux. Enfin le parlement de Bretagne évoqua l'affaire, et voici les principales dispositions de son arrêt.

Comme Jean Boucherie ne pouvait être interrogé ni récollé, par la raison que je l'avais fait évader et bien cacher dans mes sept tours, aux Gastines, d'où il n'est sorti que pour aller surveiller la fabrication du cidre à l'abbaye de la Trappe, il n'avait pas été nommé dans la sentence de Rennes; mais il ne put jamais prendre sur lui de rester dans le même pays que les Picard, dont il avait tué le père;

il en a fait, pendant 14 ans, la plus rude pénitence, et il est mort à Notre-Dame de la Trappe, en 1786.

Le soldat aux gardes fut condamné au supplice de la roue pour avoir arraché par la violence et pour avoir divulgué la déclaration du Curé de Fontenay, qui fut condamné à être brûlé vif pour avoir révélé la confession de son pénitent Jean Boucherie. Voilà qui se trouvait parfaitement conforme aux lois du royaume; et, si rigoureusement sévère que fût la sentence, elle fut approuvée généralement; mais, d'après la connaissance que j'avais du caractère de ce bon pasteur, et par un bon effet des sollicitations de mon neveu de Tessé pour le soldat, nous eûmes le bonheur d'obtenir la révision du procès; qui fut suivie de la grâce de tout le monde, et l'ancien curé, à qui son Évêque avait interdit à tout jamais l'exercice de la confession, fut obligé d'aller s'enfermer à la Chartreuse de Château-Gonthier, où l'on m'a dit qu'il vivait encore en 1788.

Voilà ce que j'avais à vous dire sur les prêtres et les paysans de Fontenay, dont on n'a pas entendu reparler depuis ce temps-là.

A propos de confession révélée, vous saurez que M. l'Abbé Lamourette était un jour à souper chez Mme de Lameth. — Je n'ai jamais confessé qu'une seule fois dans ma vie, se prit-il à dire, et j'ai bien juré qu'on ne m'y reprendrait jamais. C'était une indigne aristocrate! ah! grand Dieu! la nièce d'un Prélat de l'ancien régime, et vous n'avez pas d'idée d'un oncle pareil à celui-là!..... Ce prudent législateur de la Constituante avisa pourtant qu'il en

allait trop dire, et s'arrêta bien à propos, croyait-il. Mais voici précisément Mme de la Reynière arrivant en visite, et minaudant et roucoulant pour tout le monde, à son ordinaire. — Eh! bonjour donc, cher Abbé ! dit-elle à M. Lamourette... Je suis toujours si charmée de vous rencontrer!... Vous savez que j'étais votre première pénitente ; et j'arrivais alors de chez mon oncle d'Orléans. . . . . Nous devrions nous voir souvent, mon cher Abbé. Venez donc souper avec moi jeudi prochain. Nous aurons M. de Lafayette et M. de Condorcet : n'y manquez donc pas (1).

(1) Il est singulièrement prodigieux, il est miraculeux peut-être que, parmi tous les crimes de la révolution française, on n'ait jamais entendu parler d'aucune révélation pénitencielle et sacramentelle de la part d'aucun prêtre apostat.

(*Note de l'Auteur.*)

CHAPITRE III.

Le Duc de la Vauguyon. — Le Dauphin. — Le Comte de Provence et le Comte d'Artois. — Éducation de ces princes. — Parfaite bonté de Louis XVI. — Sa clémence à l'égard du sieur Thiriot. — Réponse de ce prince à son grand-prévôt de l'hôtel. — Monsieur, frère du Roi. — Son caractère pendant sa jeunesse. — Son goût pour les mystifications. — Lettre de ce prince au Duc de Penthièvre. — Énigme et madrigal composés par Louis XVIII. — L'animal fantastique et les œufs de crocodile. — La Comtesse de Tessé. — Nouvelle école épistolaire. — Lettre pseudonyme sous le nom de Mme de Tessé. — Marivaudage et Crébillonage. — M. de Talleyrand et le style de ses billets. — Le Comte d'Artois adolescent. — Son seul défaut. — Remarque de la Duchesse de Beauvilliers. — Le Cardinal de Rohan. — Son ambassade à Vienne. — Cause de son inimitié avec le Baron de Breteuil. — Mariage du Dauphin. — Portrait de l'Archiduchesse Marie-Antoinette. — Son arrivée en France. — Le mariage, le bal de la ville et le feu de joie. — Présages sinistres. — Accidens funestes. — La nuit dans un fossé. — Mot de la Comtesse de Gisors. — Le Prévôt des marchands. — Sa famille. — Bignoniana.

Nous allons rentrer dans le cercle des affaires générales, et nous allons parler d'abord de la famille royale; car vous pensez bien que les petits-fils de France ont eu le temps de grandir depuis la mort de M. le Dauphin jusqu'à celle du Roi. On leur avait donné pour gouverneur le Duc de la Vauguyon,

qui les a parfaitement bien élevés, malgré tout ce qu'on a pu dire (1). On s'en prenait à lui de ce que ces trois jeunes princes n'étaient pas toujours au plus-que-parfait; mais, mon Dieu! n'en est-il pas de la meilleure éducation comme de la dévotion, qui n'a jamais influé sur le fond du caractère? La religion s'applique incessamment à combattre nos défauts; mais le mieux qu'elle fasse est d'en adoucir les aspérités et d'en arrondir les angles, on pourrait dire. Elle ne saurait détruire en nous le mauvais germe de certaines dispositions originelles, et tout ce qu'elle peut faire est de le comprimer pour en empêcher la fructification. La dévotion participe de l'humeur naturelle et prend toujours le caractère de la personne qui la professe; aussi paraît-elle sévère avec les uns, indulgente et facile avec les autres. Mais ce qu'on devrait observer équitablement, c'est que, sans la religion, l'homme sévère aurait été plus rigoureux que de justice, et que cette personne indulgente aurait eu peut-être plus d'aménite que de raison, plus de bienveillance passionnée que de charité véritable..... Soyons aussi bien élevés que possible, et devenons parfaitement religieux: nous n'en resterons pas moins avec nos défauts; mais ils ne prendront pas un libre essor, ils n'augmenteront pas de vigueur en conséquence de leur exercice; c'est un point essentiel aux yeux des théo-

(1) Antoine de Quélen d'Estuer-Caussade, Duc de la Vauguyon, Prince de Carency, Marquis de St.-Mesgrin, etc. C'était un homme d'esprit et de conscience; mais il était ce qu'on appelait alors anti-philosophe, et *indè iræ*. (*Note de l'Aut.*)

logiens moralistes, mon enfant ; et du moins les personnes qui vivront autour de nous ne souffriront pas continuellement de nos imperfections individuelles et des inconvéniens attachés à notre caractère. A moins d'une vocation toute particulière et d'une parfaite correspondance avec la grâce de Dieu, c'est à peu près là tout ce qu'on peut attendre de l'humanité.

Dans la jeunesse de M. le Dauphin Louis X, et le XVIe du nom comme Roi de France, lequel a toujours été la sagesse et la vertu mêmes, il avait de la timidité, une apparence de brusquerie dans les premiers mouvemens, un peu de gaucherie peut-être, et par-dessus tout de l'irrésolution ; il avait beaucoup de savoir et de modestie ; il était compatissant et juste, économe et généreux ; il était d'une véracité scrupuleuse, et d'une telle sobriété qu'il ne buvait que de l'eau rougie. Je me souviens qu'on ne pouvait jamais obtenir de lui de ne pas s'endormir dans son carrosse en revenant de la chasse, et quand il en descendait au pied du grand escalier, il en avait toujours pour un demi-quart d'heure à chanceler, trébucher et se frotter les yeux. Il se trouvait toujours là quelques familiers du Palais-Royal, qui disaient d'un air hypocrite et de manière à pouvoir être entendus par les provinciaux et les badauds : — *Il est ivre mort.*

C'est une abominable invention, que les d'Orléans ont pourtant trouvé moyen de populariser ; et je me rappelle, à cette occasion-là, que, douze ans plus tard, on vint dénoncer à M. le Grand-Prévôt l'insolence d'un individu qui venait de proférer ces

mêmes paroles sur le passage du Roi, et ceci dans la galerie de Versailles : il se trouva que c'était un neveu du philosophe Thiriot, l'ancien commissionnaire et l'espion de Voltaire. M. de la Suze le fit arrêter, et le Roi, qui le vit passer dans la Cour de Marbre, escorté par des gardes de sa Porte, envoya demander ce que ce pouvait être. — Allons donc ! répondit Louis XVI en éclatant de rire ; je ne veux pas qu'on emprisonne un pareil imbécile : faites-le seulement conduire en dehors de la grille du château, et qu'on lui dise que je vais boire un verre de limonade à sa santé. Voyez donc ce tyran, farouche héritier des Clothaire et des Childebert ! Hélas ! hélas ! ce n'est pourtant pas sans raison que les Rois sont pourvus de la main de la justice et qu'ils sont armés du glaive de Dieu !..... O le meilleur des hommes et des Princes ! O saint Roi ! nous verrons bientôt les déplorables effets de votre insigne clémence ; vous recueillerez bientôt les fruits douloureux de votre extrême bonté !

Monsieur n'était pas celui des Fils de France que j'aimasse le mieux : il annonçait plus de faculté mémorative que d'intelligence naturelle, plus d'esprit que de jugement et plus de finesse que de véritable esprit. Il était plus susceptible d'engouement que d'attachement solide ; il y avait dans ses airs de dignité quelque chose de factice, et dans son faux air de sérénité je ne sais quoi qui ressemblait à de la dissimulation ; il aimait à parler, et sur toute chose, mais il aimait surtout à conter des gaudrioles, opération dont il se tirait sans précautions oratoires et sans embarras, parce qu'il ne sentait rien. C'était

un gros pansu qui vous parlait tout uniment des flammes et des feux d'amour, à dix-huit ans, comme il aurait fait des glaces du pôle antarctique ou de la frigidité de la lune. Apprêté (sans aucune autre sorte d'arrangement), il était suffisamment personnel et singulièrement passionné; il était formaliste et cynique. Enfin c'était un drôle de jeune prince, et j'avais pris la liberté de dire qu'il y avait en lui de la vieille femme et du chapon, du Fils de France et de l'homme de collége. Il a toujours eu l'aversion la plus décidée pour la famille d'Orléans; et j'ai toujours remarqué qu'il était plus judicieux dans ses aversions que dans ses affections. Il a toujours été libéral et magnifique : il aime à donner, et c'est peut-être la principale de ses qualités royales; mais il aime à donner avec ostentation, avec un éclat qui frise le scandale, et de manière à faire supposer qu'il ne donne rien pour rien. Cest un calcul, une affectation vaniteuse; et Dieu sait combien la générosité de ce Prince a toujours été gratuite !

Monsieur, Comte de Provence, avait toujours pris plaisir à se moquer du monde; mais, comme il ne pouvait se moqner ouvertement de ses officiers ni des autres courtisans, parce que le Roi son grand-père et le Roi son frère aîné ne l'auraient pas souffert, il se moquait du public autant qu'il pouvait. Il avait d'abord entrepris de mystifier les abonnés du *Mercure de France* en y faisant insérer des logogriphes et des enigmes sans mot; mais, si les Œdipe de la province et de l'île Saint-Louis s'en rebutèrent, ce fut sans en rien dire; et, comme il ne s'ensuivit ni discussions ni contestations, ce fut Monsieur qui s'en

trouva mystifié. En l'année 1776, il avait pris la peine de composer une énigme à mon intention et de me l'envoyer par M. le Duc de Penthièvre; mais ceci pensa devenir une affaire sérieuse, attendu que ce dernier voulut en porter plainte au Roi, et que j'eus grand'peine à l'apaiser sur une chose qu'il avait la bonté de considérer plus sérieusement que je ne l'aurais fait moi-même, en la qualifiant de familiarité choquante. M. le Duc de Penthièvre n'admettait pas qu'on pût agir légèrement à mon égard; et c'était pour ce Prince une affaire de dignité personnelle, attendu qu'il n'avait tenu qu'à moi de l'épouser, après la mort de la Duchesse Marie de Modène. Mais j'avais passé la quarantaine et j'étais son aînéede quinze à seize ans; aussi fus-je tellement choquée de sa proposition qu'il me protesta, les larmes aux yeux, de ne jamais retoucher cette corde-là. Vous verrez qu'il ne m'a pas tenu parole aussi rigoureusement que je l'aurais voulu. Mais revenons à Monsieur, frère du Roi. Il est bon de vous prévenir qu'en 1776 il n'était âgé que de dix-neuf ans : et voici la copie de sa lettre à M. de Penthièvre;

« Mon Oncle et Cousin, et je puis ajouter mon bon et « cher ami, je vous envoie l'énigme en question, pour « que vous la remettiez à son adresse, et je ne doute « pas qu'elle ne soit aisément devinée par Madame de « Créquy qui..... Singulier nom que celui de Créquy, « qui ne se trouve pas commode pour écrire l'histoire « généalogique ou des anecdotes sur cette famille, à « moins d'employer souvent les mots *lequel*, *laquelle* « et *lesquels*, au lieu du *qu* qui viendrait perpétuelle- « ment se placer après le nom de Créquy, ce qui ferait

« des *qui-qui* fâcheux pour les oreilles délicates. Bour-
« *bons-bons* ne vaudrait guère mieux pour l'euphonie ;
« mais ceci ne revient plus aussi souvent que par le
« passé : les écrivains philosophes et les poëtes de ce
« temps-ci ne nous gâtent pas. Les Montmorency sont
« *si*..... vous savez bien quoi, que nos auteurs con-
« temporains n'en parlent jamais, ce qui ne leur est
« pas nuisible, et tant s'en faut ! Mais laissons la gram-
« maire et revenons à cette commission dont je vous ai
« prié de vous charger. Veuillez bien dire à Mme de
« Créquy que j'ai découvert qu'elle était l'auteur de
« ce fameux logogriphe des *Étrennes mignonnes*, et
« que je la prie d'y faire insérer cette énigme-ci à la
« suite de ses estimables productions. C'est une admi-
« rable chose, au moins, que ce logogriphe de Mme de
« Créquy ! Quelle fécondité chimérique et quelle ingé-
« nieuse obscurité ! que de mystères ! que j'envierais
« les ressources de sa muse, si je pouvais être jaloux
« d'un talent sans pareil et que je proclame hautement
« en toute occasion pour supérieur au mien ! N'est-il
« pas vrai, mon Cousin, que notre genre d'esprit n'est
« pas apprécié ce qu'il vaut ? Les personnes vulgaires ne
« peuvent se douter de tout ce qu'il en coûte d'efforts
« pour bien tortiller une énigme, et c'est à qui dira
« le plus de mal de notre occupation favorite. Heureux
« si la critique ne s'étendait pas injustement jusqu'à
« nos personnes !... Convenez aussi que, à la réserve
« de nos productions, à Mme de Créquy et à moi, il ne
« paraît plus rien que de pitoyable ; et, depuis la mort
« de notre pauvre confrère M. Ramelin, on n'a pas vu
« sur les bonbons ni dans le Mercure un seul rébus
« qui ressemble à rien ni une charade qui ait figure
« humaine. Je vous avouerai avec une franchise qui me
« coûte beaucoup, dont je n'use guère, mais que je crois
« devoir à Mme de Créquy à titre de collègue, je vous
« avouerai que le mot de son dernier logogriphe me

« paraît merveilleusement introuvable. Après un début « si lumineux, j'ai presque pleuré de la voir se dérober « à mon empressement en s'enveloppant de mille re- « plis. J'en ai pourtant démêlé deux ou trois mots, mais « ils me paraissaient si diablement disparates que je « ne saurais en former un tout qui ait l'air de quelque « chose. Voilà le comble de l'art logogriphique, et votre « illustre amie peut se vanter d'en avoir reculé les « limites. On aurait bien voulu me faire entendre que « ce mot était peut-être *buffet d'orgue* ou *Sardanapale*, « à la couronne près; mais j'ai vu le piége... *et mon « premier n'est jamais mon entier*. Mon Dieu! mon « Cousin, comme cette fin de charade, appliquée à un « logogriphe, est bien une formelle contravention de nos « lois, qui n'a pu s'opérer sans une raison majeure! « Mais quelle est cette raison? voilà ce que j'ignore. Peut- « être, me suis-je dit, est-ce un nom propre extraor- « dinaire qu'il faudrait chercher dans l'almanach de « Gotha; peut-être est-ce un objet que la pudeur ne « permet pas de désigner d'une manière palpable; peut- « être est-ce un être de raison. Mais non, mon Cousin, « non, cela serait barbare; et, malgré les licences de « notre code énigmatique, il ne saurait être permis à « Mme de Créquy de surprendre ainsi la confiance et la « bonne foi de ses nombreux lecteurs. En vérité, le « logogriphe m'intimide; je n'ose m'élever jusqu'à sa « hauteur, et je veux me borner à l'énigme : elle est « plus simple dans ses allures; elle est mieux assortie à « mon caractère enjoué qui n'a rien de fallacieux; et, « du reste, il est encore assez glorieux de s'en bien tirer; « une bonne énigme ne se trouve pas souvent dans le « pas d'un mulet, comme dirait le Comte de Brionne; « car enfin, mon Cousin, qu'est ce que l'énigme? C'est « une agréable opération de l'esprit par laquelle on veut « faire entendre une petite chose, qu'on ne veut pas dire « parce qu'elle n'en vaut pas la peine. Eh bien, je trouve

« encore d'autres avantages à faire des énigmes : d'abord « on prend l'habitude de ne jamais parler tout-à-fait, « ce qui nous évite une foule de reproches ou de tracas- « series journalières, sans compter la perte du temps « (qui fuit toujours, comme vous savez); en outre, « on se rend profitable aux autres par des façons mys- « térieuses qui exercent l'esprit des personnes; enfin « j'ai cru remarquer, en voyant notre cousin de Saxe, « qu'une réserve honnête embellissait prodigieusement « un jeune prince, et, depuis ce temps-là, je ne dis « plus rien qu'à moitié. Je n'aurai pas la fausse mo- « destie de vous parler humblement de mon petit ou- « vrage; car Mme de Créquy, qui a le coup d'œil très « sûr et très prompt, ne manquera certainement pas de « le juger favorablement du premier coup d'œil. Je me « recommande, au surplus, pour la prompte insertion « de mon énigme à l'obligeance que je dois supposer à « notre cousine et votre amie, puisqu'elle accompagne « d'ordinaire l'esprit et les talens.

« Puissent les Dieux inconnus, protecteurs du double « sens, verser abondamment sur vous tous les trésors « d'une éloquence mystérieuse! puissent-ils vous con- « server les yeux du Lynx, le voile d'Isis et les bandelettes « d'Horus, qui mourut vierge, à ce qu'on dit! puis- « sent-ils vous accorder une longue suite de demi- « jours, les faveurs d'une ombre douteuse et quel- » ques nuits allégoriques (1). Je vous proteste sans « métaphore, etc.

« L. S. X. »

---

(1) ÉNIGME COMPOSÉE PAR LOUIS XVIII EN 1776.

« Je suis un pénible sentier
« Où l'amour fit mainte surprise;

Vous pensez bien que je n'avais jamais ni fabriqué ni fait imprimer aucun logogriphe. Quand il était seulement question d'une charade, je m'écriais et m'enfuyais; et, quant à l'énigme composée par Monsieur, je vous avouerai que je n'ai jamais essayé d'en trouver le mot. M. de Penthièvre eut la bonté de lui parler de Mme de Créquy, *qui* n'était pas en humeur et dans l'usage de se prêter à des espiégleries d'écolier, et la première fois que j'allai faire

---

« Je suis non loin du bénitier
« Quoique je sois hors de l'église;
« Je suis féminin, masculin,
« Douteux en grec, neutre en latin;
« En hébreu je ne le puis dire
« Sans vous dévoiler mon secret.
« Avec les mânes je soupire;
« Je suis voilé, mais indiscret,
« Et c'est la rage qui m'inspire.
« D'émouvoir j'ai reçu le don.
« Je suis présent à la parade.
« De l'énigme j'ai l'abandon,
« La profondeur de la charade.
« Je sais employer sans abus
« L'importance du hiérogliphe,
« La réticence du rébus
« Et la noirceur du logogriphe.
« Enfin je suis un malheureux,
« Un sylphe, une ruine, une belle,
« Je suis un disque lumineux
« Et je suis une bagatelle.
« Pour deviner, je suis un lynx;
« Hercule me trouva futile.
« Pour me cacher je suis un sphinx;
« C'est..... une chose fort utile.

(Note de l'Éditeur.)

ma cour à Versaillles, Monsieur n'osa pas me dire un seul mot qui pût me faire songer à sa belle épître et ses prosopopées de collége. Nous avons toujours été bons amis depuis ce temps-là ; jusqu'à l'époque de la révolution , s'entend ; car un Prince qui nage entre deux eaux, qui sourit à la plébécule, et qui semble incliner du côté de la démocratie, me paraît un homme insupportable.

Monsieur ne manqua pas d'organiser d'autres mystifications, qui lui réussirent beaucoup mieux que celle de notre énigme. Par exemple, il imagina de faire parler dans tous les journaux de Paris d'un animal extravagant pour sa conformation, car il avait, disait-on, des pieds d'autruche et des cornes de buffle, avec une queue de singeet la crinière d'un lion. On en fit graver des milliers d'estampes, et l'on nous écrivait de partout pour nous demander quelques détails sur cette curiosité prodigieuse. Tout le peuple était persuadé que rien n'était plus vrai, ce qui réjouissait beaucoup Monsieur et ce qui m'ennuya prodigieusement. Une autre fois, il fit insérer dans le Mercure de France une sorte de procès-verbal de la douane de Marseille au sujet de l'ouverture d'une malle où notre consul d'Alexandrie avait mis des œufs de crocodile, lesquels étaient éclos pendant la traversée, lesquels étaient sautés sur les douaniers pour les dévorer, etc. Le Journal des Savans se mit à disserter là-dessus, et voilà ce qui nous parut divertissant.

Monsieur faisait joliment les vers : il m'avait envoyé sa traduction de la première épître d'Horace, que je suis fâchée d'avoir perdue; je ne retrouve ici

que le madrigal adressé par ce Prince à sa belle-sœur (Madame la Dauphine), en lui envoyant un éventail, et je crois inutile de vous le rapporter, parce qu'il se trouve sur toutes les tablettes (1).

Je suis obligée de convenir pourtant qu'une des meilleures plaisanteries du monde est une certaine lettre écrite par Monsieur à la Vicomtesse de Lussan au nom de la feue Comtesse de Tessé (2), laquelle épître est datée des *Champs-Elysées*, et laquelle est assurément la meilleure critique de cette sorte d'esprit vide et creux, faux et bruyant dont cette Comtesse de Tessé nous avait fatigués pendant soixante et tant d'années de prétentions, de préventions, de précipitations frivoles et d'exclamations glapissantes. Clairaut disait d'elle que c'était le chaos dans le vide et le néant dans l'agitation. On attribua généralement cette belle épître à la Marquise de Coigny, dont le mauvais genre d'esprit est parfaitement analogue à celui de la défunte, et le plus joli de cette affaire était de voir Mme de Coigny s'en appliquer les félicitations ironiques et s'en pa-

(1) 1796. Comme je ne sais plus ce que seront devenues les tablettes avec le quatrain, à cause de la révolution, je vais l'ajouter en marge, afin de vous en éviter la recherche :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin près de vous d'amener les zéphirs.
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

(2) Marie-Julie de Béthune de Sully de Charost, belle-mère d'Adrienne de Noailles, aujourd'hui Comtesse de Tessé, dont je ne vous tiens pas quitte. (*Note de l'Auteur.*)

vaner injustement. On aurait tellement cru entendre parler Mme de Tessé, ou lire une de ses lettres, que tout le monde s'y serait trompé, si elle n'avait pas été morte. Mme de Lussan en fut la dupe, au point de se persuader que la défunte avait écrit cette même lettre avant sa mort, et sous la rubrique de l'autre monde, attendu qu'il n'existait plus personne qui fût capable d'écrire avec un pareil agrément.... Voyez donc la sagacité de cette vicomtesse! Monsieur n'a jamais rien fait qui vaille cette lettre; et je vais la faire copier ici, pour vous donner une idée de la manière de ces dames et de ce que nous appelions le Crébillonage amarivaudé.

Lettre écrite par Monsieur frère du Roi, sous le nom de la Comtesse de Tessé, deuxième douairière, à la Vicomtesse d'Esparbès de Lussan.

Aux Champs-Élysées, ce 23 août.

« Mon enfant gâté, ma Louise, de l'autre monde « mon ombre vous souhaite une bonne fête. Comme je « n'ai perdu que la vie, et que la mémoire m'est restée, je « me souviens que c'est la vôtre, et je vous envoie pour « bouquet deux caisses de fleurs qui ne feront pas mal « devant les croisées de votre joli salon bleu, que je ne « connais pas. Sans y être jamais entrée, je sais qu'il « ressemble à un ciel; et cela est naturel: telle pro- « priétaire, tel logis.

« J'accompagne mon bouquet d'une lettre, par les « raisons que je vais vous déduire; car j'étais diseuse « là-haut pour parler à ceux que j'aimais, et je le suis « là-bas pour qu'ils y pensent.

« Je veux que vous me regrettiez, mais que ce soit « sans me plaindre, parce que je suis dans l'Élysée, « ma chère enfant. L'on est bien là. Je me complais à « vous en apprendre les nouvelles.

« On ne m'appelle plus Comtesse, on m'appelle Julie « Tessé, et quelquefois Tessé tout court; je trouvai « cela neuf, mais juste, parce qu'ici l'on n'est rien et « tout. Comment cela? On est heureuse.

« Savez-vous qui est-ce qui m'a reçue? *Lucrèce* et « *Ninon*. J'en ai demandé la raison : on m'a répondu « (elle est simple) : C'est que vous avez tenu un milieu « entre ces deux fameuses beautés, et vous aviez raison « toutes trois. *Lucrèce* était folle d'être si sage; *Ninon* « était sage d'être folle; vous n'étiez trop l'une ni trop « l'autre; mais vous étiez bonnes toutes trois; et qui « reçoit-on ici? Les bons.

« Et ce vilain *Tarquin?* me direz-vous. Eh! mon « enfant, il n'y est pas. En fait d'hommes, on n'en « reçoit que d'une sorte, de ceux qui méritent le bon- « heur, et non pas de ceux qui l'arrachent. On ne trouve « ici que des gens qui croient le plaisir une sagesse et « aiment la sagesse comme plaisir. Ah! Vicomtesse, « quelle société! point d'ingrats et point de roués! On « est aimable parce qu'on l'est, et non parce que l'on « cherche à l'être; on ne quitte jamais, on possède tou- « jours. Il est vrai qu'on a tout le monde, mais tout ce « monde-là n'est rien qu'un, parce qu'il n'y a qu'un « cœur pour tous.

« On me plaisante sur mon théâtin : c'est *Ninon*, « comme vous entendez; mais elle me plaisante pour « rire, et je la désarme en riant; je reponds par la vé- « rité; et cela prend, parce qu'on l'aime ici.

« Qu'est-ce que le monde? lui ai-je dit : un théâtre « de marionnettes, où il faut que chacun joue son rôle. « Qui est-ce qui le fixe? l'état et l'âge : quand on est

« jeune, fraîche et belle, son directeur c'est son ami;
« quand on n'est plus ce qu'on était, son ami c'est son
« directeur; c'est pour soi qu'on a le premier, on a le
« second pour les autres. Mais que préféreriez-vous?
« Louise! Pourquoi cela? C'est qu'elle est bonne, et
« qu'elle a de quoi devenir meilleure.

« A propos, petite libertine, vous allez donc à Saint-
« Omer pour faire tourner toutes les têtes?... Et la
« vôtre? Ah! il est aimable..... Je ne crains rien et ne
« vous désapprouve pas.

« Écoutez-moi, chère enfant; dites bien des choses
« de ma part à Madame de Boulainvilliers. Un des
« grands torts de votre bas monde, c'est d'oublier
« trop vite les morts: elle ne l'a pas, je lui en sais gré;
« je l'aimais là-bas; je l'aimerai ici.

« Vous avez aussi une voisine, Madame la Comtesse
« de Beauharnois, dont on raffole dans ce pays-ci;
« elle n'y est pas encore, tant mieux! nous aimons
« que les bons vous restent, parce que vous n'en avez
« guère.

« Nous avons aussi Dorat, célibataire qui la chante
« du matin au soir, et elle le mérite, je le sais, car
« elle a de l'esprit comme un ange et une âme comme
« dans ce monde-ci. Dites-lui, pour lui faire plaisir,
« que son ami est très heureux. Il y a ici deux acolytes
« qu'on lui a donnés pour raisons: c'est Anacréon et
« Fontenelle; il marche de pair avec l'un, et rend déjà
« l'autre sensible; c'est un miracle, mais il l'opère.

« Et ces prudes, comme j'en ris! et ces femmes qui
« venaient souper chez moi pour qu'on dit d'elles.
« *Elles vont là...* Mais je ne ris pas de tout le monde,
« au moins.

« Quoiqu'on ne fasse point d'enfans ici, on s'inté-
« resse beaucoup aux mères qui s'amusent à faire des
« Amours; vous en connaissez une, n'est-ce pas? Elle

« rime en *an* ; elle a raison. Parle-t-on de son air : on « dit *charmant*, son esprit *charmant;* encore son cœur « *intéressant* y rime juste; la voilà, c'est *Lussan*. En- « voyez-la-moi dans un siècle : je la placerai auprès de « Rousseau ; son écuyer sera Chaulieu ; elle brûlera l'un « et fixera l'autre.

« Et le cher Baron de Tott, qu'en faites-vous ? Mille « excuses, quand vous le verrez : je l'ai maltraité sur « ma fin, mais je me mourais, c'est là le cas de radoter.

« Que diriez-vous, ma chère enfant, de ce vilain « Abbé de Modène, qui est venu frapper ici? Un brutal, « un débauché! Fi donc l'horreur ! Voisenon l'a chassé « comme profane ; mais nous guettons l'Abbé de Bernis.

« Adieu, chère enfant; ménagez-vous. Je ne vous « attends que dans soixante ans au plus tôt, parce qu'il « faut être assez là-bas pour mieux goûter le bien d'ici.

« Plus qu'un petit conseil, et je vous laisse : soyez « jeune sans crainte de vieillir ; vieillissez sans crainte « d'être jeune ; restez bonne comme vous êtes aimable ; « soyez aimante pour être aimée. Le bonheur dans le « monde, le voici : sentir, et bien placer ce que l'on sent.

« Je vous écrirai au jour de l'an.

« TESSÉ, rajeunie et heureuse. »

On dit que, lorsque M. de Talleyrand se recherche et qu'il veut faire l'agréable en écrivant, il y a quelque chose de cette facture-là dans son style. On s'en est moqué comme de juste; il a voulu s'en corriger, mais il aura beau faire, il n'écrira jamais correctement ni agréablement; il est de l'école de Crébillon.

Je ne vous parlerai pas encore aussi longuement

de M. le Comte d'Artois, avec qui j'avais moins de relations qu'avec ses frères, parce qu'il était le plus jeune, et parce que mon fils avait la survivance du grand office de son beau-père dans la maison de Monsieur. Cet enfant royal était rempli de vivacité, d'esprit, de bonté naïve et de grâce naturelle. On en rapportait continuellement des gentillesses ou des preuves de sensibilité parfaite ; je vous assure qu'il était devenu pour toute la France un objet d'adoration, et c'est assurément la personne de la famille royale que les d'Orléans ont eu le plus de peine à *dépopulariser,* comme disait Mirabeau. La Duchesse de Beauvilliers, qui grognait toujours, ne trouvait pourtant qu'un reproche à lui faire (en trois parties) : c'est à savoir qu'il avait toujours un pied sur l'étrier, qu'il avait toujours la cravache à la main, qu'il avait parfois la main trop légère. Dans quelques années d'ici je vous parlerai de son duel avec un prince du sang, et vous verrez si le Duc d'Orléans, frère de la Duchesse de Bourbon, s'est conduit misérablement dans cette occasion-là.

Notre cousin le Prince Louis, depuis Cardinal de Rohan, fut envoyé comme Ambassadeur extraordinaire à Vienne; mon parent le Baron de Breteuil, Ambassadeur ordinaire à Vienne, eut le dégoût de s'y voir éclipsé par le Prince Louis. Il arriva d'Allemagne avec la rage dans le cœur; il fut créé ministre de la Maison du Roi, ce qui l'encouragea dans son esprit de vindicte; au lieu de l'apaiser et quand je vous rendrai compte de cet horrible procès du collier, qui m'a donné tant de soucis et d'affliction, vous y trouverez l'effet de cette belle rancune de

M. le Baron contre le Cardinal de Rohan. Vous verrez tout ce que la considération de la Reine et la réputation du clergé français en ont souffert ! Je n'y saurais penser encore aujourd'hui sans irritation. J'ai eu bien de la peine à m'en réconcilier avec M. de Breteuil. — Ne me parlez jamais de la férocité de votre conduite envers ce Prince-Évêque, lui dis-je après sept années de brouillerie. Je vous l'ai pardonnée, j'en conviens; mais je désire que Dieu vous la pardonne un peu mieux que je ne le saurais faire !

J'ai trouvé dans les lettres que j'ai conservées du Prince Louis un portrait, ou si vous voulez une esquisse de l'Archiduchesse Marie-Antoinette. Il est assez mal écrit, comme tout ce qui provient des gens du monde, et particulièrement des grands seigneurs de ce temps-là ; temps de contagion philosophique et de confusion dans les intelligences, misérable temps, où l'arrogante afféterie d'un Grimm et d'un Chamfort, où les sensibleries et les niaiseries de MM. d'Arnaud-Baculard et Marmontel, assistées des boursoufflures à la Diderot et des platitudes à la Sédaine, avaient tout-à-fait dénaturé le bon sens, le bon style français et le bon goût, qui n'est que l'expression du bon sens. Du reste, il était fidèlement vrai, ce portrait à l'ébauche, il avait le mérite de la ressemblance, et c'est pourquoi je l'ai gardé.

« L'Archiduchesse-Dauphine est d'une taille proportionnée à son âge, maigre sans sécheresse ni disgrâce, « ainsi qu'une jeune personne qui n'est pas totalement « formée. Elle est parfaitement bien faite, et tous ses « mouvemens agréables Ses cheveux sont d'un blond pur

« et certain, et qui n'a pas le moindre reflet de hasardé, ni
« tirant sur le roux. Ils sont bien plantés ; les sept pointes
« y sont visibles, car on la coiffe en les relevant à la mode
« actuelle, mais il est à craindre que son front ne vous
« paraisse trop dégarni C'est par suite d'une manie de sa
« gouvernante qui aime à voir un grand front, je sup-
« pose, et qui faisait serrer le front de cette princesse
« avec un bandeau de laine qui lui a rongé les cheveux.
« Elle a donc le front un peu grand, mais très beau ; la
« forme de son visage est d'un ovale parfait, un peu
« allongé; des sourcils aussi fournis qu'une blonde peut
« les avoir, mais d'une nuance plus foncée que ses che-
« veux, et les cils d'une longueur charmante. Ses yeux
« sont bleus sans être fades, et jouant avec une vivacité
« pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu trop affilé
« par le bout peut-être, mais il en résulte une impres-
« sion de délicatesse et de distinction, ce me semble. Elle
« a la bouche petite et vermeille comme une cerise ; les
« lèvres épaisses, et surtout l'inférieure, qu'on sait être le
« trait distinctif de la maison de Bourgogne. N'admirez-
« vous pas que ceci ait pu se perpétuer jusqu'à nos jours,
« depuis la Duchesse Marie-la-Grande, c'est-à-dire pen-
« dant trois cents ans? C'est la moindre portion de son
« riche héritage. Ah ! Louis XI, Louis XI, qu'avez-vous
« fait là ! La finesse de sa peau tient du prodige, sa blan-
« cheur est éblouissante ; elle a des couleurs naturelles et
« bien placées, qui perdront beaucoup à être couvertes
« par le rouge, qui ne les vaudra pas. Son port est celui
« d'une personne qui sent qu'elle est Archiduchesse et fille
« des Césars. Sa physionomie est très variée, mais tou-
« jours très noble. Sa dignité naturelle est tempérée par
« sa douceur, naturelle aussi, et par la simplicité de son
« éducation. Je ne crois pas que les Français puissent se
« refuser, en la voyant, à un sentiment mêlé de ten-
« dresse et de profond respect. »

Je vous ai déjà parlé des pronostics qui vinrent nous attrister autour du berceau de Louis XVI, et le courrier qui meurt de sa chute, et l'aumônier qui ne peut ondoyer l'enfant parce que la mort vient le saisir, et les nourrices qui meurent, et le Roi qui se reproche de lui avoir donné ce nom de Duc de Berry qui porte malheur! Il en fut ainsi pour l'arrivée de l'Archiduchesse Marie-Antoinette. A la frontière, en quittant sa cour allemande, elle remarqua les tapisseries de la couronne qui garnissaient la tente où venait de s'effectuer son échange: c'était des scènes de carnage, et notamment le massacre des Innocens et celui des Machabées, ce dont elle n'osa parler, mais ce qu'elle montrait en pleurant. La femme d'un valet de garde-robe et sa sœur, qui servaient aux Atours, trépassèrent sous la même tente et dans la même soirée. On dit à cela que c'était de leur faute, et pour avoir mangé des champignons; mais elles n'en moururent pas moins. Voyons maintenant les réjouissances de la ville de Paris, et dites-moi s'il est permis de croire aux mauvais présages.

Votre père était malade, au point de ne pas quitter son appartement. On avait pensé que je devais correspondre à l'attention des Messieurs de l'hôtel-de-ville, qui nous avaient adressé deux invitations pour y souper avec LL. AA. Royales; c'était l'avis de M. de Penthièvre, et ce fut celui de la Comtesse de Marsan Ainsi je surmontai je ne sais quel trouble et quel sentiment d'effroi que j'en éprouvais dans l'âme avec plus d'angoisse et de tenacité qu'aucune autre sorte de pressentiment. Je

me fais habiller et coiffer, suivant la bienséance de mon âge et selon mon habitude, en mère Bobie ; je me fais ajuster un pied de rouge et mon plastron de l'ordre de Malte, en vertu de porte-respect, avec la croix teutonique de St-Jean-Népomucène, en vue de faire ma cour à l'Archiduchesse ; et me voilà sans brillans ni perles, en simple robe grise et sous une coiffe noire, au milieu de cette foule enrubannée et même *endiamantée*, pourrait-on dire. Les bourgeoises et les échevins n'en revenaient pas. Lauzun dit à mon fils qu'on s'était beaucoup intrigué pour savoir mon nom, et qu'il avait entendu dire que j'étais *la princesse de Malte*.

Après m'avoir fait la politesse de m'inviter à souper à l'Hôtel-de-Ville, il paraît que M. le Prévôt des Marchands n'avait pas eu celle de s'en souvenir ; et, comme on n'y savait où me placer ni que faire de moi, le greffier de la ville entreprit de me faire asseoir à table avec les inspecteurs-généraux d'armée ; ce que je n'acceptai certainement pas, vous pouvez m'en croire ; et ceci me faisait un certain plaisir, à dessein de m'en retourner bien vite après avoir salué LL. AA. Royales, et pour aller me divertir de ces formalistes qui m'avaient forcé la main ; mais je n'eus pas la satisfaction de cette petite vengeance : M. de Talaru se mit à dire que M. le Dauphin ne s'asseyerait pas si Mme de Créquy ne se trouvait pas convenablement bien placée ; mais toujours fut-il que je n'aurais pu trouver place à la table de M. le Dauphin si ma nièce de Tessé ne m'avait cédé la sienne ; et voilà de ces déconvenues qui ne manquent jamais d'arriver aux fêtes de la ville. Je

me souviendrai toujours de la Duchesse de Fitz-James qu'on y voulait absolument conduire auprès du Maréchal de Lowendal, pour lui chanter des couplets sur la prise de Bergop-Zoom, en lui soutenant qu'elle avait une voix superbe, et parce qu'on la prenait pour Mme Lempereur, la femme du joaillier.

Mme la Comtesse de Toulouse et Mme de Carignan, *légitimée* de Savoie, furent assises au plus près de Monsieur le Dauphin, ce qui ne pouvait mécontenter personne. L'illégitimité française à la droite du Prince, et l'étrangère à sa gauche, ainsi que de raison. Ma place était à côté de Monsieur, qui mangea de grand appétit, suivant sa coutume, et qui n'en parla pas moins agréablement. M. le Comte d'Artois n'était pas à ce banquet, et je ne sais plus pourquoi. Mme de Tessé n'avait pas manqué de profiter de la bonne occasion pour s'envoler à tire d'aile et s'en aller souper au coin de son feu. Plût à Dieu que j'en eusse fait autant! car en m'en retournant, à deux heures du matin, je fus accrochée par un équipage à la livrée d'Orléans, sur le Pont-au-Change, et mon carrosse y fut culbuté sur un monceau de pavés. Un de mes chevaux ne pouvait s'en relever, mon cocher avait l'épaule démise et j'étais couverte de contusions. Vous pouvez bien supposer que mon carrosse était en mauvais état; mais je ne voulus pas monter dans celui qui m'avait renversée (bien qu'il fût à vide), et je fis dire à ces manans du Palais-Royal que ce serait une marque de confiance et de familiarité que je ne prendrais certainement pas avec M. le Duc d'Or-

léans. Ce fut Mme du Poulpry qui me tira d'affaire, et qui me fit coucher au fond de son vis-à-vis. Elle était dans cette voiture avec sa mère la Présidente de Confolens, qui la prit sur ses genoux; et lorsque j'arrivai chez moi, il se trouva que je m'étais évanouie, ce qui ne dura pas moins de cinq à six heures.

Vous dire à présent comment il se fit que, huit jours après, je me laissai conduire au feu d'artifice qui fut tiré sur la place neuve, à l'entrée des Champs-Elysées, c'est une chose inexplicable, autrement que par les supplications et les persécutions du Maréchal de Brissac, gouverneur de Paris, pour qui MM. de la ville avaient eu l'attention de réserver cette grande colonnade où se trouve aujourd'hui le garde-meuble (1). Avant de continuer mon triste récit sur ce prétendu feu de joie, je vais vous parler d'une discussion qui s'émut à Versailles à propos du bal de la cour, et qui me parut d'une impertinence outrée.

On avait appris ou cru savoir que c'était Mlle de Lorraine, fille de Mme de Brionne et sœur de MM. de Lambesc et de Vaudémont, c'est-à-dire Princesse du même sang que l'Archiduchesse-Dauphine, qui devait danser le menuet immédiatement après les Princesses de la famille et du sang royal. C'était une distinction qui n'aurait eu rien d'intolérable; et, par ma foi! les Princes et Princesses de Lorraine en possédaient bien d'autres, auxquelles on avait

(1) C'est le ministère de la marine, depuis le pillage du Garde-Meuble, en 1792.

eu le temps de s'accoutumer ! On ajoutait que le Roi n'avait accordé ceci qu'à la sollicitation du Comte de Mercy, l'Ambassadeur impérial, lequel en aurait fait la demande formelle au nom de l'Impératrice-Reine, ce qui n'avait pas plus de vraisemblance que de vérité. Voilà MM. les Ducs et Pairs en fermentation de résistance, en projet de révolte, pour ainsi dire, et les voilà qui s'adjoignent une quarantaine de gentilshommes opposans, parmi lesquels on voit figurer M. de la Vaubalière et M. de Villette, afin de représenter l'ancienne noblesse, apparemment. Le premier Pair, Archevêque et Duc de Reims, ne voulut pas entrer dans un pareil tripotage ; mais on s'assembla chez M. de Broglie, Evêque de Noyon, et Comte et Pair de France en cette qualité ; enfin M. de Clermont d'Amboise y rédigea la pièce suivante (il y paraît à la beauté du style) ; et M. de Noyon s'empressa d'aller présenter ce factum à Sa Majesté. C'était une dissertation sur un menuet : voyez donc l'heureux à-propos et la belle convenance de la faire présenter par un Evêque ! Enfin voici le chef-d'œuvre en question, que votre père ne voulut pas signer. Je ne me serais jamais consolée de voir son nom sur une telle pancarte, avec un pareil entourage.

SIRE

« Les grands et la noblesse du royaume, honorés, dans « tous les temps, de la protection particulière de Votre « Majesté et des Rois ses prédécesseurs, déposent avec « confiance au pied du trône les justes alarmes qu'ils ont « conçues. Le bruit s'est répandu que Votre Majesté était

« sollicitée d'accorder un rang à la maison de Lorraine « immédiatement après les princes de votre sang royal, et « qu'il avait été réglé qu'au bal paré, qui doit avoir lieu « pour le mariage de Monsieur le Dauphin, Mademoiselle « de Lorraine danserait avant toutes les dames de la cour : « honneur si distingué que, dans votre auguste maison, « il n'est pas même accordé aux branches aînées sur les « branches cadettes, et qu'il ne l'a jamais été qu'aux « filles du sang royal sur les femmes de qualité.

« Ils croient, SIRE, qu'ils manqueraient à ce qu'ils doi- « vent à leur naissance, s'ils ne vous témoignaient combien « une distinction aussi humiliante pour eux qu'elle est « nouvelle ajouterait à la douleur de perdre l'avantage « qu'ils ont toujours eu de n'être séparés de Votre Majesté « et de sa famille royale par aucun rang intermédiaire, et « s'ils ne vous représentaient, avec le plus profond res- « pect les raisons qui s'opposent à des prétentions qui ne « blessent pas moins la dignité de la nation et de votre cou- « ronne que les prérogatives de la noblesse française. Ils se « flattent qu'elles toucheront Votre Majesté, et que sa « bonté ne lui permettra pas de souscrire à une demande « dont l'effet ne pourrait que mortifier un corps qui a « toujours été le plus ferme soutien de la monarchie, et « qui n'a cessé de prodiguer son sang et sa fortune pour « en augmenter la gloire et la splendeur.

« Il n'y a point d'honneur, SIRE, dont la noblesse fran- « çaise soit plus jalouse que d'approcher de ses rois, et « elle croit défendre le plus précieux de ses avantages « en défendant le rang qu'elle tient auprès de Votre « Majesté. Attachée au trône dès le commencement de la « monarchie, elle n'en a jamais été séparée par qui que ce « soit : c'est un ordre que les Rois vos prédécesseurs ont « toujours maintenu ; et lorsque François Ier, *pour faire* « *honneur* au Duc d'Albanie, frère du roi d'Écosse, qui « était en France, le fit placer entre un prince du sang

« et un pair du royaume, il crut devoir déclarer que « c'était pour cette fois *seulement*, en ses cours et con- « seils, *les premiers et les plus prochains de sa per- « sonne*. (Il recommanda d'en *faire registre*.)

« Les puînés de Clèves, dont la maison précédait en « Allemagne celle de Lorraine; ceux de Luxembourg, « qui comptaient quatre Empereurs et six Rois de Bohême « parmi leurs ancêtres; ceux de Savoie, issus d'une « maison qui régnait souverainement depuis cinq cents « ans, se sont conformés à l'ordre ancien du royaume; ils « n'y ont pris d'autres titres que ceux qui sont communs « à toute la noblesse, et se sont honorés de marcher au « rang des comtés, duchés et pairies qu'ils y ont obtenus.

« La maison de Lorraine elle-même a tellement re- « connu cet ordre qu'elle a voulu se prévaloir de digni- « tés de l'état pour précéder les princes du sang.

« C'est cet ordre ancien que Charles IX voulut être suivi « à la cérémonie de son mariage, après la discussion la « plus scrupuleuse qu'il en fit faire dans un conseil tenu à « Soissons en 1570. Il y régla les rangs par l'ancienneté des « duchés, comme avaient fait tous les Rois dans les temps « passés, et répondit au duc de Nevers, de la maison de « Mantoue, qui s'en plaignait, qu'il voulait *suivre ce qu'il « avait trouvé*, et qu'il ne pouvait *faillir en le faisant*.

« Quel titre, SIRE, pourraient vous présenter Mes- « sieurs de Lorraine qui pût changer un ordre si respec- « table, qui pût donner le droit de se placer entre Votre « Majesté et les grands du royaume, et d'abaisser au- « dessous d'eux les premières dignités de la nation, les « dignités dont ils se sont eux-mêmes servis afin de pou- « voir décorer, élever de plus en plus et finir par exalter « leur maison; dignités par lesquelles ils ont cru devoir « précéder les princes de votre sang, qu'ils ne pouvaient « incontestablement précéder par leur naissance? S'ils « ont joui de quelques préférences momentanées sur les

« grands du royaume, c'est dans les temps où la faveur « et les circonstances leur assuraient le succès de toutes « leurs prétentions : doivent-ils les faire revivre dans des « temps où la sagesse et la justice de Votre Majesté font « le bonheur de ses sujets et la gloire de son règne?

« La grandeur des premières dignités dans tout état « marque celle des nations, et la grandeur des nations fait « celle de leurs rois. De là vient, SIRE, qu'aucun de nos « voisins ne souffre que des étrangers, même souverains, « aient chez eux la préséance sur les grands de l'État. « Aucune Duchesse, en Angleterre, ne voulut céder le « pas, en 1670, à la Duchesse de Modène, qui y menait sa « fille (depuis Reine d'Angleterre) pour épouser le Duc « d'York ; les grands d'Espagne n'ont jamais fait aux Ducs « de Lorraine d'autre honneur que celui de les laisser « asseoir à l'extrémité du même banc qu'eux ; MM. de « Lorraine n'ont pu obtenir à la cour de Vienne même, « où règne le chef de leur maison, d'autres honneurs que « ceux qui sont communs à tous les princes de l'Empire.

« Les grands de votre royaume, SIRE, ne sont point « inférieurs à ceux de tant d'états, qui regarderaient « comme une offense pour eux et pour leur nation la « prétention de les précéder chez eux. Ce serait douter « de la prééminence de la France en Europe que de « douter de la prééminence de ceux qui, aux termes « de vos ancêtres, font *partie de son honneur et du « propre honneur de ses rois.*

« La noblesse française ne le cède et ne doit céder, « SIRE, à aucune noblesse du monde, à raison de son « ancienneté, par l'éclat de ses actions, et par les grands « hommes qu'elle a produits. Elle compte parmi ses an- « cêtres des Rois, des Empereurs et d'autres souverains ; « elle y compte des maisons à qui leurs alliances ont « ouvert des droits sur plusieurs trônes de l'Europe ; elle « ne connaît en un mot au-dessus d'elle que le sang de

« ses rois, parce qu'elle ne voit que dans ce sang au-
« guste ceux qui, par les lois de la monarchie, peuvent
« devenir ses souverains.

« Ce sentiment qui fait le caractère propre de la na-
« tion, et qui, dans la nation, distingue surtout votre
« noblesse; cet amour inaltérable pour nos Rois, que les
« vertus de Votre Majesté ont encore augmenté, ne nous
« rend que plus sensibles aux moindres atteintes que l'on
« peut donner au rang que nous avons toujours tenu près
« du trône; mais, SIRE, votre bonté et votre justice nous
« rassurent. Si Votre Majesté a bien voulu donner des
« preuves de sa complaisance dans une occasion qui fait
« le bonheur et l'espérance de toute la France, elle ne
« voudra pas qu'un si beau jour soit une époque de dou-
« leur pour la noblesse française, et daignera dissiper ses
« craintes en déclarant que son intention est de conserver
« l'ordre établi dans le royaume depuis le commencement
« de la monarchie, maintenu par tous ses prédécesseurs,
« et dont elle a voulu elle-même, en 1718, garantir la
« durée, en consacrant par ses propres édits *les anciennes*
« *constitutions de cet état, qui ont donné aux premiers*
« *officiers de la couronne, auprès des rois, le rang im-*
« *médiat après les princes du sang*. Elle comblera de re-
« connaissance les plus fidèles et les plus soumis de ses
« sujets, ainsi qu'une noblesse qui n'est pas moins prête
« que ses ancêtres à sacrifier sa vie et ses biens pour la
« défense de sa patrie et la gloire de votre couronne.

« A Paris, le 7 mai 1770, etc. »

Le Roi répondit à peu près en ces termes à M. l'Evêque de Noyon :

« La danse, aux bals de ma cour, est une chose qui
« ne saurait tirer à conséquence, attendu que le choix

« des danseurs et des danseuses n'y dépend que de ma « volonté. Je ne veux rien changer à ce qui s'y pratique « habituellement; mais, si je voulais marquer quelque « distinction sans conséquence à Mademoiselle de Lor- « raine à l'occasion du mariage de mon petit-fils avec « une autre Princesse de Lorraine, Archiduchesse d'Au- « triche, il me semble que personne ne saurait en être « blessé ni surpris. Je compte sur la soumission de la « noblesse de mon royaume, et surtout dans une cir- « constance où je désire, où je compte fêter une alliance « qui fera, j'espère, et n'en doutons pas, le bonheur « de ma famille et la félicité de vos enfans (1). »

Cette réponse du Roi ne satisfit aucunement la majorité des réclamans, qui complotèrent de ne pas aller au bal de la cour. La plupart d'entre eux n'étaient pas d'étoffe à s'y trouver invités ; mais ils ne s'en donnèrent pas moins la belle apparence du refus. La princesse Charlotte dansa son menuet immédiatement après LL. AA. SS., et le Marquis de Villette en fut profondément courroucé. Voilà tout ce qui résulta de la susceptibilité de ces gentilshommes et de leur insurrection contre la croix de Lorraine.

Je me rappelle que M. de Lafayette était dans les plus irrités, et qu'il vint m'entreprendre et m'attaquer un jour, à l'hôtel de Tessé, sur la tiédeur que je paraissais mettre à cette grande affaire. — Me prenez-vous pour une grue? lui dis-je. Apprenez que si j'avais des réclamations à faire signer à mon

(1) A l'Évêque de Noyon; et ceci parut une épigramme contre le choix d'un mandataire ecclésiastique.

fils contre les princes lorrains, ce ne serait pas à l'occasion d'un bal, mais à propos des promotions et des processions de l'ordre du Saint-Esprit, où nous les voyons précéder nos maris, nos frères et nos enfans, sans en rien dire. On leur donne à 25 ans le cordon bleu que les seigneurs français ne peuvent obtenir avant 35 ans, aux termes des statuts ; nous les voyons mettre leur chapeau lorsque le Roi se couvre ; et nous ne pensons pas à réclamer contre ces prérogatives. Vous nous dites curieusement que MM. de Lorraine les ont obtenues dans un temps où leurs prétentions ont été favorisées par les circonstances, mais on pourrait faire ainsi l'histoire de toutesles prérogatives ; et, du reste, j'aimerais mieux faire cause commune avec cette maison-là qu'avec des bourgeois parvenus, comme il y en a dans vos signataires. Laissez-moi donc tranquille avec la Princesse Charlotte et son menuet.

Il faut vous dire que, dans cette année 1770, les Champs-Elysées n'étaient ni plantés ni percés, que le pont Louis XVI n'existait pas, que le quai des Tuileries n'était qu'un sentier de hallage, et que cette rue Royale qui conduit de la porte Saint-Honoré sur la place de Louis XV n'était ni tout-à-fait bâtie, ni alignée, ni pavée. Toute la partie septentrionale de la même rue, qui vient aboutir sur le boulevard, était encore obstruée par de vieilles maisons à moitié démolies ; et, de plus, on avait pratiqué, pour la construction d'un égout, un fossé très-large et très-profond, qui se prolongeait dans toute la longueur de cette rue projetée.

Vous voyez donc qu'il n'existait alors que deux

issues pour arriver sur la place de Louis XV et pour en sortir, c'est-à-dire la route de Versailles, (avenue du Cours-la-Reine), et ladite rue Royale, qui avait absolument la forme et tous les inconvéniens d'un entonnoir. En réjouissance du mariage de Monsieur le Dauphin, le Prévôt des Marchands (c'est toujours M. Bignon) avait eu l'ingénieuse pensée d'établir une foire sur le boulevard du Nord; et, de peur qu'on ne le soupçonnât de vouloir accorder aux marchands forains quelques exemptions favorables à raison de la circonstance, il eut soin de faire afficher et proclamer à tous les coins de rue que cette foire ne serait pas *franche*. Il espérait apparemment que le loyer de ces boutiques équivaudrait à ses frais d'artifice et d'illumination. Voyez la belle économie pour la ville de Paris, qui n'avait pas moins de 28 millions de rente!

En concordance avec cette foire sur le boulevard de la Madeleine et ses barraques éclairées de petites lanternes qui firent le plus misérable effet du monde, M. Bignon avait choisi (préférablement à tout autre lieu) la place de Louis XV pour y faire tirer un feu d'artifice; et, comme il ne voulait pas se relâcher de ce qu'il appelait son droit de police et d'autorité prévôtale, il avait écrit à M. de Sartines de se tenir tranquille, et il avait fait dire à Bontemps qu'il eût à rentrer son pont tournant des Tuileries, parce qu'il ne voulait pas avoir la responsabilité de ce qui pourrait arriver dans le jardin pendant le reste de la nuit. Grâce à la prévoyance de M. Bignon, M. Bontemps fit tourner le pont des Tuileries, ce qui fut encore un inconvénient pour le public, et

le feu de joie ne réussit pas autrement bien que le reste. Au lieu de se communiquer aux pièces d'artifice, il embrasa la charpente, et ce fut un incendie formidable. On s'empressa d'envoyer chercher les capucins et les pompiers avec leurs pompes, qui ne pouvaient arriver que par la rue Royale ; ainsi vous pouvez imaginer l'engorgement et le surcroît d'embarras qui s'ensuivit.

Les ordonnateurs de cette fête auraient dû prévoir que le peuple qui viendrait par le boulevard ne manquerait pas de se diriger du côté de la place où l'on devait tirer le feu d'artifice, et que la foule qui se trouverait sur la place ne manquerait pas de vouloir se porter, aussitôt que le feu serait terminé, du côté du boulevard où se tenait la foire de M. Bignon. Ces deux colonnes opposées devaient inévitablement se rencontrer et s'entrechoquer, dans ce défilé, sur le versant d'une excavation profonde et sur un terrain couvert de gravois, de moellons, de solives et autres matériaux de forte construction. Jugez ce qu'il en advint lorsque les trains des pompes et les cavaliers du guet eurent entrepris de fendre la presse ! Ce furent des femmes et de malheureux enfans qu'on écrasait dans la foule, et qu'on renversa dans ce grand fossé de la rue; c'étaient des vieillards abattus et foulés aux pieds des chevaux, des gens qui se débattaient contre les filous et qui tiraient l'épée contre des voleurs; enfin c'étaient des soldats aux gardes qui faisaient faire place à leurs officiers, ou bien à leurs maîtresses, à grands coups de sabre. On n'a jamais poussé des hurlemens plus atroces, et c'étaient des cris d'angoisse à fendre le cœur !

Mon carrosse etait parvenu jusqu'à la porte du Garde-Meuble par la rue Saint-Florentin, où la belle maison de la Duchesse de l'Infantado se trouvait en construction, ce qui faisait que cette voie n'était pas trop praticable; et, comme il était attelé de six chevaux, je n'y voulus pas monter de peur d'augmenter les embarras du moment. J'ordonnai qu'on en dételât quatre, et voilà mes gens qui se mirent à me faire je ne sais combien de ramages à propos des *harnais:* — Et si les chevaux restent dételés, on les battra, Madame, et le monde est assez méchant pour les blesser ou les voler.... — Qu'on les enlève ou qu'on les estropie, j'aime cent fois mieux les perdre que d'écraser personne ou d'inquiéter qui que ce soit.... Sur cette entrefaite, un flot du peuple me sépara de mes gens, et me souleva et si bel et si bien que je me trouvai transportée sur le bord du fossé du château, comme la sainte maison de Lorette, et sans avoir mis pied à terre. Ici j'étais en grand danger d'être écrasée contre la balustrade; mais j'avisai par bonheur un petit escalier de planches, au moyen duquel je descendis prudemment, lestement et résolûment au fond de ce fossé. J'allai m'abriter sous une tonnelle de vigne, où je rendis grâce à Dieu de ma présence d'esprit, c'est-à-dire de sa protection signalée. Je m'assis sur un petit banc, je récitai mon rosaire, et j'attendis le point du jour avec assez de tranquillité d'esprit. Passé trois heures du matin, je n'avais plus entendu d'autre bruit sur la place que celui des patrouilles du guet ou des gardes-françaises, et j'avais eu quelque velléité de remonter jusqu'au niveau de la balustrade afin

de leur demander assistance ; mais je fus retenue par une sorte de sentiment que je ne soupçonnais pas en moi. La vieillesse est quelquefois embarrassée, sans être timide, et surtout lorsqu'elle est aux prises avec un sentiment féminin, c'est-à-dire avec une sorte de délicatesse, ou, si l'on veut, de coquetterie naturelle. Il me sembla qu'avec des soldats, et de jeunes soldats peut-être, mon apparition pourrait leur donner des idées impertinentes pour moi, et par exemple, celle d'une vieille sorcière qui serait sortie de sous terre afin de leur sauter aux yeux. Je craignis qu'ils ne se moquassent de moi quand ils verraient mon visage ; il me parut au-dessous de moi de solliciter du secours à prix d'argent ; car enfin, pensais-je en marmottant mon chapelet, ôtez-moi le nom, les titres et la fortune, et vous verrez chacun de ces garçons-là sauver, de préférence à moi, une grosse servante, au lieu de songer à me tirer d'embarras. Les vieilles gens ont si mauvaise grâce à redouter l'abandon, la souffrance et la mort ! C'est la raison qui me fit patienter sans rien dire ; et je crois bien que, si j'avais eu quarante ans de moins, j'aurais agi tout autrement. Il paraît que, pour dissiper les idées prestigieuses et pour faire des réflexions philosophiques, il n'est rien de tel que de passer la nuit dans un fossé. Aussitôt que le jour parut, c'est-à-dire à trois heures et demie du matin, j'escaladai mon degré de planches, et, quoique je ne fusse chaussée qu'en mules, j'arrivai sans malencontre à l'hôtel de Créquy, où tout le monde était dans la désolation. (Votre bonne Dupont en prit une jaunisse qui lui dura deux ou trois mois.) C'é-

main, il eut l'attention de se présenter à l'Opéra dans la grande loge de la ville, afin de montrer qu'il n'était ni blessé ni embarrassé de sa position vis-à-vis du public. Je vais avoir l'honneur de vous parler de M. Bignon, Seigneur de Lile-belle-sur-Seine et Prévôt des Marchands de la bonne ville et cité royale de Paris.

Il avait la préoccupation continuelle et l'ambition d'être parent d'un certain Jérôme Bignon qui florissait au milieu du dix-septième siècle : passons-lui cette prétention-là. On avait commencé par le destiner à l'état ecclésiastique ; mais tous les autres Bignon furent enlevés par une épizootie, ce qui fit qu'on s'empressa de le marier avec une demoiselle herbagère. Je ne me souviens pas de son nom, qui ne signifiait rien ; mais toujours est-il que c'était la plus contentieuse et la plus effrontée commère du pays de Caux. Les niaiseries qu'il avait dites et les bêtises qu'il avait faites au séminaire de Saint-Sulpice y fournissent encore à la récréation des tonsurés ; témoin celle de l'examen théologique, que je ne vous rapporterai pas afin de ne pas tomber dans les redites et les ravauderies de Mme Doublet et de M. Bachaumont (1). Il est une autre anecdote absolument

(1) Voici comment cette vieille anecdote est racontée dans les *Nouvelles à la main* de la Présidente Doublet : « L'Abbé Bignon « s'était donc collé contre la porte afin d'écouter et profiter de « ce que répondrait l'Abbé de Damas qui passait pour un sa- « vant. — Mais, lui demanda ce maître fou d'évêque de Senlis, « si, après la consécration, il allait tomber dans le calice une « mouche, et, par exemple, une araignée, qu'en feriez-vous ? — « Monseigneur, je tâcherais de l'avaler ainsi que les saintes

inédite et que l'abbé Cochin nous racontait à peu près toutes les fois qu'il était question de M. Bignon ; c'est encore une historiette de séminariste, et la voici. Il y avait deux jeunes curés du diocèse de Paris qui avaient écrit au supérieur de Saint-Sulpice pour le questionner sur deux cas de conscience : un d'eux s'informait quel était pricisément l'âge indiqué par les canons pour une femme qu'on admettait dans un presbytère à titre de gouvernante; et l'autre demandait s'il était permis de porter perruque et de cacher sa tonsure en officiant, lorsqu'on était sujet à des fluxions sur les yeux. Le supérieur y répondit catégoriquement, et donna ses consultations à l'abbé Bignon pour y mettre les adresses des deux curés comme elles se trouvaient au bas de leurs lettres. Celui-ci commença par prendre lecture des pièces afin de connaître l'affaire, à laquelle il procéda le plus méthodiquement du monde. Ce fut avec tant de jugement que celui qui s'informait de la gouvernante reçut pour réponse qu'il la fallait

« espèces, et si j'y sentais trop de répugnance pour pouvoir « la consommer ainsi qu'il se doit, je la prendrais au bout d'une « épingle et je la brûlerais à la flamme du cierge. — C'est bon « à savoir, se dit le petit Bignon, que l'Évêque ne voulait pas « admettre dans les ordres; et, comme il avait entendu qu'on re- « muait à la porte, et qu'il se douta que l'autre avait écouté l'Abbé « de Damas, il lui dit, pour se moquer de lui :— S'il entrait ino- « pinément dans l'église un âne, et qu'il allât boire l'eau du « bénitier, que feriez-vous ?—Monseigneur, répondit ce mignon « Bignon, je tâcherais de l'avaler, et, si j'y sentais trop de répu- « gnance pour le consommer, je le prendrais avec une épingle « et je le brûlerais à la flamme du cierge. Il paraît que l'évêque « ne put s'en taire avec le Cardinal de Noailles. » *(Note de l'Éd.)*.

courte, brune et point frisée, et que celui qui parlait de la perruque apprit qu'elle devait être *âgée de quarante ans pour le moins.*

Il paraît que son expérience des cas réservés l'avait rendu prodigieusement scrupuleux. Il avait pour héritier présomptif un jeune Bignon qui servait dans la marine, et qui tomba chez lui comme une bombe en lui disant : — Bon jour, mon oncle. J'arrive d'Amérique, où j'ai pensé faire naufrage au milieu d'une tempête infernale. Je ne savais plus à quel saint me vouer, et j'ai promis que vous vous feriez Minime ou Lazariste, à votre choix. C'est un vœu que j'ai fait à votre patron saint Jérôme : ainsi voyez ce que vous aimerez le mieux. — Qu'est-ce que vous avez fait là, monsieur ! Vous êtes un garçon joliment téméraire !... Et le voilà qui s'en va bien vite à l'Archevêché pour y consulter les promoteurs et les officiaux, qui lui dirent : — Tenez-vous tranquille et laissez-nous tranquilles.

On fut obligé de lui faire quitter sa charge de l'Hôtel-de-Ville avant l'expiration de ses trois années prévôtales ; et c'est pour l'en dédommager que les Maurepas l'ont fait nommer grand-maître de la librairie du Roi, autrement dit premier gardien de la Bibliothèque Royale à Paris. M. de Maurepas, qui ne pouvait s'empêcher de goguenarder, lui dit une fois : — Bignon, mon ami, vous voilà placé commodément : c'est une belle occasion pour apprendre à lire.

On nous disait, le printemps dernier, qu'ayant eu les jambes enflées et croyant mourir, quoiqu'il eût conservé le meilleur appétit possible, il avait fait

venir sa péronnelle de femme au bord de son lit pour lui confesser et lui demander pardon d'une faute dont il s'était rendu coupable. — Vous croyez que j'ai toujours été vertueux, mais ce qui vous confondra, lui dit-il en sanglotant, c'est que je vous ai fait une infidélité, il y aura quatorze ans l'été prochain, pendant la canicule ; et je ne mourrai pas tranquille si vous n'avez pas l'indulgence et la charité de me le pardonner. Cette cauchoise lui répondit en pleurnichant qu'elle avait grand besoin de pardon pour elle-même, attendu que, jalouse comme elle était de son aimable époux, et s'étant aperçue de ce qu'il venait de lui avouer, ce qui l'avait rendue furieuse, elle lui avait fait prendre un poison lent qui serait la cause de sa mort. Elle a pourtant soin d'ajouter qu'il n'en mourra pas de cette fois-ci, et la vertueuse dame s'échappe en étouffant de rire.

Je vous paraîtrai peut-être bien dénigrante et bien acerbe à l'égard de ce pauvre M. Bignon ; mais pensez donc que j'étais restée pendant plus d'un quart d'heure à l'Hôtel-de-Ville avant de m'asseoir à table et sans savoir si j'y trouverais place, et debout, toute droite, avec la main sur le dossier d'un fauteuil !... Voyez la belle position pour la veuve de votre grand'-père, et voyez si j'ai pu manquer d'écouter et de retenir tout ce qu'on disait contre ce Prévôt-des-Marchands !

CHAPITRE IV.

Annuaire nécrologique pour 1770. — Le chimiste Rouelle et son horreur du plagiat. — Sa définition de l'homme. — Une espièglerie de M. de Buffon. — Le physicien Mairan. — Son thermomètre au vestiaire. — Mot de cet académicien sur Mme du Châtelet. — Sa mort et son héritage. — Le philosophe d'Argens. — Mot de Chamfort sur les Marquis philosophes et la *Foire-aux-Marquis*. — Contributions imposées par le roi de Prusse sur ses pensionnaires à l'Académie de Berlin. — Colère de Voltaire et de Maupertuis contre cet impôt fiscal et cette mesure financière. — Gentil Bernard. — Son portrait et son caractère. — Le docteur Sénac et M. Sénac de Meilhan, fils du docteur. — L'abbé d'Espagnac au pharaon.—Exécution de cet abbé contre M. de Meilhan. — Moncrif, historiographe de France. — Épigrammes et méchanceté de Voltaire à l'égard de Moncrif. — Le Poëte Roy. — Ses épigrammes et sa correction. — Un mensonge de M. de Voltaire; sa découverte et sa punition. — M. de Crône et le Baron d'Hunolstein. — Leur étrange conduite à l'égard de Moncrif et de Voltaire. — Extrême vieillesse de Moncrif. — Ignorance où l'on était sur son âge. —Son épitaphe. —Crébillon fils.— Ses deux portraits. — Le présumable et l'effectif. — Ses ouvrages et son mariage. — Son parallèle avec Jean-Jacques Rousseau. — Le nouvelliste Bachaumont. — Son caractère et ses Mémoires. — La Présidente Doublet de Persan.—Le *Bureau d'esprit* et les *Nouvelles-à-la-main*. — Fâcheux effets de cette sorte de publication. — Tracasseries à propos d'une épigramme. Réclamation de la famille de l'auteur. — Explication. — Le Marquis de Mirabeau, le Lieutenant de police et le Bailly de Froulay. — Excuses du Marquis. — Véritable épigramme contre lui. — Bouts rimés remplis par Mme de Créquy.— Autre épigramme de l'auteur en forme de dissertation littéraire.

Ladite année 1770 a vu mourir quantité de personnes célèbres dans les sciences ou connues dans la

littérature. Ce fut d'abord le fameux Rouelle et l'académicien Mairan, ensuite le président Hénault, le docteur Sénac et le poëte Moncrif ; enfin le philosophe d'Argens, Crébillon fils, Gentil-Bernard et le nouvelliste Bachaumont. Procédons par ordre.

Ce que je vous dirai sur le célèbre M. Rouelle, c'est qu'il était le chimiste du Jardin du Roi, et qu'il revendiquait toujours toutes les découvertes qui se faisaient de son temps. Il accusait tout le monde, et surtout les physiciens allemands, de lui voler toutes ses idées, et l'épithète de *plagiaire* était pour lui le synonyme du mot *scélérat*. Pour exprimer l'horreur qu'il éprouva pour le crime de Damien, il avait dit que c'était un *plagiaire ;* et, comme il était grand patriote, il ne manqua pas d'appliquer la même épithète au Maréchal de Soubise après la bataille de Rosbach.

— Mais, lui disait M. de Buffon, ce n'est pas un plagiat que de s'être laissé battre par des Prussiens ; c'est, au contraire, une invention toute nouvelle de M. de Soubise.

— Allons donc, Monsieur ! ne le défendez pas ! s'écriait le chimiste ; c'est un animal infime, un double cochon borgne, un mulet cornu ! Je suis sûr qu'il a quelque chose de vicié dans la conformation..... Enfin c'est un être obtus ; il est indigne de porter le nom de Français ! je vous dis que c'est un ignare, un criminel, un *plagiaire !*

Si grave et si consciencieux que fût perpétuellement le Comte de Buffon, il avait pourtant fait à M. Rouelle une fameuse espièglerie ; mais c'était pour la première et la dernière fois de sa vie sans

doute, et c'était d'ailleurs une mystification scientifique, ainsi que vous allez voir.

Il écrivit donc un *Essai sur l'organisation présumable des jeunes Centaures*, dissertation qu'il adressa par la poste à son voisin M. Rouelle; et celui-ci ne manqua pas de crier au voleur. — Il n'est pas, disait-il, une seule observation de ce plagiaire inconnu qui n'ait été pillée, effrontément pillée dans mes discours ou mes écrits!

Quand on l'avait fait sortir de ses cucurbites et de ses matras, il n'avait plus aucune sorte d'idée raisonnable. Toute pensée d'obligation religieuse ou de spiritualité lui était si complétement étrangère que le mot *crime* et le verbe *pécher* ne lui donnaient aucune autre idée que celle du *plagiat*. Dieu, l'Ame et l'Avenir étaient pour lui néant, rien, moins que rien; le doute lui manquait faute d'idée, et la brute n'avait pas plus de sécurité. — *L'homme est un tube actif et digestif, ouvert à ses deux extrémités :* voilà sa définition de l'homme, et c'est tout ce qu'il avait vu dans l'Évêque de Marseille, le Président de Coste et le Maréchal du Muy, ses bienfaiteurs.

M. de Beauvau m'a conté qu'on parlait un jour, chez M. de Buffon, des *mouvemens naturels*, et que c'était dans son cabinet, au Jardin du Roi. — Il m'est impossible, dit le Cardinal de Bernis, de ne pas baisser la tête lorsque j'entre dans une église.

— Il y a comme cela des mouvemens matériels et machinaux qu'il est impossible d'analyser et d'expliquer, observa le professeur de chimie; car enfin, Monseigneur, pourquoi les ânes et les canards baissent-ils toujours la tête en passant sous

les portes cochères et sous les arcades les plus élevées? J'en ai fait l'expérience : j'ai fait passer des ânes et des canards sous la porte Saint-Antoine; j'en ai fait passer sous la porte Saint-Denys, qui est bien autrement haute. Eh bien, Messieurs, vous me croirez si vous voulez, mais je vous donne ma parole d'honneur que je n'en sais pas plus que vous.

— Monsieur Rouelle, lui répliqua M. de Bernis avec son air coquet, personne ne vous dérobera pareille idée pour en user comme du sien : le public ne manquerait pas de lapider le plagiaire!...

Le bon curé de Saint-Etienne-du-Mont ne voulait absolument pas enterrer ce pauvre M. Rouelle; mais M. l'Archevêque en fit donner l'ordre en disant que le savant professeur de chimie, M. Rouelle, était, non pas un impie, mais un ignorant et un innocent.

M. d'Orthoux de Mairan, secrétaire-perpétuel de l'Académie des sciences, était plus habile dogmaticien que M. Rouelle; et, du reste, il était le dernier des Cartésiens.

A l'âge de 94 ans, il avait conservé toute la vigueur et la délicatesse de son esprit, ainsi que l'usage de ses jambes et les facultés de son estomac. Il allait dîner hors de chez lui cinq fois par semaine; et, s'il n'avait pas aimé les oronges à l'huile, je crois, Dieu me pardonne, qu'il vivrait encore! A cela près de son goût pour cet agaric et pour tous les fongus en général, il était l'homme du monde le plus méticu-

leux et le plus méthodique. Mme du Châtelet disait qu'il avait fait une échelle de concordance entre les étoffes et les températures, afin d'établir un parfait équilibre entre son thermomètre et l'effet matériel de ses habits. — *Rendu*, demandait-il à son valet, qu'est-ce que dit mon thermomètre, ce matin? *Rendu* lui répondait : — Monsieur, le voilà qui marque *fourrure*, pendant qu'il était hier au soir à *drap de Silésie* : je crois que le temps est devenu fou !

J'arrive un soir à l'hôtel du Châtelet, rue de Varennes, et c'était à la suite d'une averse ; on avait fermé toutes les fenêtres à cause de M. de Mairan, qui m'interrogea d'un air soucieux sur la perturbation qui pouvait en être survenue dans l'atmosphère. Je lui répondis à la manière de Rendu : — Monsieur, habit, veste et culotte de ratine : voilà ma façon de penser.

Ma cousine avait fini par se brouiller avec lui pour le cartésianisme, et c'était à l'instigation de Voltaire, ancien disciple de M. de Mairan tout aussi bien que Mme du Châtelet, qui n'en tinrent compte aussitôt qu'ils furent initiés à la théorie du Chevalier Newton. Voltaire avait écrit sur *les forces vives*, et sous le nom de Mme du Châtelet, je ne sais plus quoi qui méritait réplique, et peu s'en fallut que le sage et docte académicien n'y répondît sérieusement.

— N'allez donc pas tirer l'épée contre cette pauvre Émilie ! lui disions-nous.

— Je vous supplie d'observer que ce ne serait pas une épée : il suffirait d'un compas, reprenait-il.

C'est bien assez pour opposer à des coups d'éventail.

M. de Mairan mourut le plus chrétiennement possible, assisté de Mme Geoffrin, qu'il avait instituée sa légataire universelle et qui recueillit environ cent mille écus de cette succession. Il est vrai qu'elle en a rendu quelque chose à M. d'Orthoux, neveu du défunt ; mais il est certain qu'elle a gardé le reste en disant que c'était pour le distribuer à des gens de lettres nécessiteux.

— Mon Dieu ! comme il a de l'ordre et comme il est rangé, Mairan ! disait souvent Mme Geoffrin. Je l'aime à cause de cela : l'ordre et l'arrangement sont *les diamans de l'esprit*. C'est une sorte de similitude ou de comparaison que je ne comprends pas, mais les encyclopédistes ont toujours dit que c'était admirable.

Le philosophe M. d'Argens était un Marquis de fabrique et de la même étoffe que MM. de Condorcet, d'Albaret, du Pourcet, de Luchet, etc. Chamfort avait dit, rudement pour eux, que les bureaux de l'Encyclopédie étaient devenus le Pont-aux-ânes, que c'était dans la salle à manger de Mme Geoffrin que se tenait le Marché-aux-veaux, et que le cabinet de M. d'Holbach était la Foire-aux-marquis. Il faut convenir que MM. les Ducs ont été bien heureux de ce que le Roi s'était réservé l'application de leur titre, car chacun de ces anoblis n'aurait pas manqué de se faire appeler philosophiquement Monsieur le Duc.

Celui-ci fut porter ses talens, ses lumières et ses autres dignités à la cour de Berlin, où jamais il n'a rien fait qui pût justifier le brevet d'académicien dont l'avait gratifié le roi de Prusse. Voltaire en disait des choses épouvantables, et notamment à l'occasion d'un procès qu'il avait eu dans sa jeunesse et dans le comtat Venaissin. Toujours est-il que ce roi philosophe avait fini par le prier de s'en retourner en Provence avec madame la marquise, laquelle avait été danseuse à la comédie de Francfort. C'était, disait-on, le couple le plus affamé, le plus intrigant, le plus philosophiquement cynique et le plus méprisable de la terre.

Le Roi de Prusse n'en a pas moins fait une belle épitaphe latine en l'honneur de M. d'Argens, qu'il y qualifie son chambellan. Il aurait bien dû lui faire, au lieu d'une épitaphe, une pension de quelques mille florins, et surtout la lui payer sans retenue ; car je vous dirai que le grand Frédérick était sujet à l'exercice de la retenue sur ses pensionnaires. Maupertuis ne lui pardonnait pas de l'avoir obligé de contribuer à la construction d'une caserne et la réparation de la citadelle de Spandau pour une somme de mille florins brandebourgeois. Voltaire disait aussi que sur sa pension de deux mille écus on lui avait retenu quatre mille francs pour établir un polygone à Neufchâtel.

Nous allons passer brusquement, et sans aucun artifice de transition grammaticale, à Messire

Charles-Jean-François Hénault, Chevalier, Seigneur de Belmont, Conseiller du Roi en sa cour des Pairs et de parlement, Président ez Enquêtes d'Icelle, Chancelier de la Reine et Surintendant de la maison de Madame la Dauphine, l'un des quarante de l'Académie française et membre de celle des inscriptions et belles-lettres, lequel était né le 29 décembre 1684, et mourut le 24 novembre 1770. (— Je laisse toujours dire et penser que je ne suis né qu'en 1685, parce que je ne fus baptisé que sept mois après ma naissance, nous disait-il un soir, et c'est toujours autant de gagné pour la perpétuité de ma réputation de *galantin*. Il avait alors à peu près soixante et douze ans.)

C'était un homme aimable et poli. Son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France* était le maître fleuron de sa couronne et le cimier de son casque ; c'était avec ce livre au bout du bras qu'il était allé frapper à toutes les portes académiques; mais j'ai toujours pensé que, si quelque pauvre diable avait composé cet abrégé chronologique, il en aurait tiré douze ou quinze louis d'un libraire, et voilà tout. C'est un ouvrage qui n'est pas dépourvu de quelque mérite, et dont le mérite a toujours été fort exagéré par les amis du Président. Rulhières disait pourtant que ce livre avait été fort utile à Mme et M. Geoffrin, parce qu'ils en avaient appris qu'Henry IV n'était pas le fils d'Henry III et que Louis XII n'était pas le père de Louis XIII, ce qui les avait étonnés au dernier point.

Ce bon Président Hénault! je le verrai toujours corrigeant, soignant et multipliant les éditions de

son abrégé chronologique. Il y mettait son âme et sa vie ; il y trouvait sa gloire et sa joie. La Gazette de France en parlait avec éloge ; on en parlait dans l'Année littéraire : il en a passé soixante et six années de sa vie dans un parfait bonheur.

Il avait fait un bel héritage à la mort du Président de Montesquieu, à raison de ce que, dans la société de la Duchesse d'Anville, on appelait celui-ci LE PRÉSIDENT, tout court et par excellence, ce qui ne laissait pas de mécontenter le Président Hénault. Mais, aussitôt que le Président de *l'Esprit des lois* fut passé dans la région des esprits, le Président chronologique recueillit la succession du Président législatif. Le Président Molé de Champlâtreux en desséchait d'envie; mais l'hôtel de la Rochefoucauld tint ferme ; et, lorsque la Présidente Meynière y parlait tendrement du PRÉSIDENT, il était bien entendu qu'elle ne parlait pas de son mari.

Sept à huit jours avant sa mort, on nous raconta que Mme du Deffand (son amie de jeunesse) était allée s'asseoir auprès de son lit en lui demandant s'il ne la reconnaissait plus. — En aucune façon, répondit-il ; et tout ce que j'y vois, c'est que vous me faites souvenir d'une méchante aveugle..... Mme du Deffand s'empressa de l'interrompre et se mit à lui parler (pour le dérouter) de la Baronne de Castelmoron, qu'il avait beaucoup aimée. — Ah ! quelle différence, se prit-il à dire, entre la chère Baronne et cette vilaine égoïste du Deffand ! Elle était belle, elle était bonne, celle-là ; elle était fraîche et franche, elle avait des dents superbes et n'avait pas la peau comme du chagrain... Jamais

elle n'a fait ni mauvais trait de noirceur, ni, j'en suis sûr, une seule menterie... La Duchesse de Choiseul m'a dit que la nièce du Président Hénault, Mme de Jonzac (1), n'avait pu jamais réussir à lui faire changer de conversation pendant toute la soirée; quand il avait fini sur le panégyrique, il argumentait sur le parallèle; et Mme du Duffand se donnait au diable en faisant bonne contenance autant qu'il se pouvait. Elle avait renvoyé son carrosse, et vous pouvez juger de son embarras! Le Président Hénault était tombé en enfance dès l'âge de 80 ans; et ceci peut expliquer l'idée qu'il avait eue de me faire un legs de cent louis *pour m'acheter une bague.*

Je vous parlerai présentement d'un personnage dont je ne vous ferai pas un grand éloge et pour qui je vous demanderai votre indulgence. Désiré Bernard, surnommé *le Gentil*, était un beau garçon robuste comme un chêne et fleuri comme un rosier; il était franc comme un jonc et doux comme un bon fruit. Mais il était toujours ce qu'on appelle *entre deux vins*, ce qui ne l'empêchait pas de garder une contenance et de rester dans une mesure parfaite, et ce qui lui donnait seulement je ne sais quel

(1) Marie-Françoise-Gertrude Hénault d'Amorézan, mariée en 1713 à Pierre-Louis-Joseph d'Esparbès de Lussan-Bouchard d'Aubeterre, Comte de Jonzac et Vicomte de Saint-Martin-sur-Gironde. Elle est morte de la petite vérole en 1779.

(*Note de l'Auteur.*)

air indifférent ou préoccupé qui ne lui messieyait pas du tout, bien loin de là. Il avait servi sous les ordres de votre grand-père en Italie, et c'était nous qui l'avions fait nommer Secrétaire-général des Dragons, ce qui lui valait 12 mille livres de rente, avec un logement sous la galerie du Louvre et l'habit d'Officier. Il avait pris toutes les apparences et les habitudes de la meilleure compagnie, ce qui ne l'empêchait pas d'aller souvent dans la plus mauvaise... Il avait eu des succès inconcevables, autant pour la qualité que pour la quantité ; mais la vanité ne pouvait rien du tout sur sa discrétion, et quand ses amis les dragons l'entreprenaient sur ses bonnes fortunes, il s'en impatientait et se débattait comme un diable. Il avait du caractère de M. de Létorières et de la tournure de M. de Lauzun, mais en plus naïf et plus solide. Je n'ai jamais vu que lui qui fût parfaitement heureux de sa position sociale et pleinement satisfait de sa fortune. Il n'était pas, disait-il, assez *pauvrement petit* pour ne pouvoir approcher des grands, ni assez *grand* pour ne pouvoir s'associer avec les plus petits. — Je suis deux fois plus heureux qu'un grand Seigneur ou qu'un petit bourgeois, par la raison que j'ai deux facultés, deux cordes à mon arc, et parce que je vis double, me disait-il un jour ; il y a du plaisir et de l'intérêt pour moi dans la confiance et la familiarité des petites gens : c'est, pour les émotions du cœur et le repos de l'esprit comme une excursion champêtre; et si la fatigue me prend, je monte en voiture : j'ai l'honneur de venir vous faire ma cour, Madame, et j'ai celui de me trouver chez

vous côte à côte avec Mgr le Duc de Penthièvre et et Mme la Landgrave de Hesse. Il n'est rien de tel que de changer de côté, pour éviter la fatigue et l'engourdissement.

Il avait été l'intime ami de Mme de Pompadour avant sa faveur auprès de Louis XV; et, si elle ne l'eût pas fait nommer bibliothécaire du Roi en son château de Choisy, personne ne se serait jamais douté que Gentil-Bernard eût été connu d'elle. Il a fait des poésies délicieuses et n'a jamais fait imprimer aucun de ses ouvrages (à l'exception de son opéra de *Castor et Pollux*, attendu que la chose était d'ordonnance et de nécessité rigoureuse). Il avait refusé d'entrer à l'Académie française en disant qu'il n'avait aucun titre pour établir et justifier cette prétention-là. Il n'a jamais voulu me lire son poëme de *L'Art d'aimer*, qu'il a gardé manuscrit jusqu'à sa mort. La philosophie de ce bon enfant (c'est le mot propre) ne l'avait pas pourtant empêhé de tomber dans une décrépitude anticipée. Toutes les femmes le reprochaient à Bacchus et tous les hommes s'en prenaient à Vénus. Comme je n'étais ni homme ni femme, j'en accusais l'un et l'autre.

M. Opportun-Daniel Sénac était un vieux Conseiller de sa Majesté très-Chrétienne en ses conseils d'état et privé, Officier de la couronne et Surintendant des eaux minérales du royaume, et membre de l'Académie royale des sciences, et Chevalier de l'ordre de St-Michel avec brevet d'anoblissement

pour lui *comme aussi pour ses hoirs* ; le tout en vertu de la charge qu'il exerçait ; et vous en conclurez, s'il vous plaît, que l'Office de Premier Médecin du Roi de France est la principale dignité de l'univers médical.

Le vieux Sénac était presque toujours silencieux et sombre comme un tombeau. Il était savant, mais il ne croyait guère à l'utilité de la médecine, et l'exercice de sa profession n'était pour lui qu'un moyen de fortune, avec le plaisir d'expérimenter et celui d'ajouter à son instruction. J'ai connu bon nombre de médecins pareils à lui, mais à la science près.

Je me rappelle que, lorsqu'il parvint à la charge de premier médecin, il se fit remplacer au Palais-Royal par un docteur de Montpellier nommé Fizes, qui était un bavard et fut disgracié par le Duc d'Orléans au bout d'un mois. — « Je lui avais « prescrit, nous disait Sénac, d'approcher grave- « ment de son malade, de tâter le pouls, de faire « tirer la langue et de regarder sérieusement dans « les bassins, de ne point parler, de s'enfoncer « dans sa perruque et d'y rester un moment les « yeux fermés, de prononcer son arrêt et de s'en « aller sans penser à faire la révérence. Au lieu de « cela, mon imbécile a jabotté comme une pie ; il « a parlé politique et littérature, en disant *Votre* « *Altesse Sérénissime* à tout bout de champ. Il n'a « que ce qu'il mérite ; et voilà ce qui doit arriver à « ceux qui n'écoutent pas leurs anciens ! »

Quant à l'examen des empiriques et la surveillance des charlatans, dont il avait le monopole en

vertu de sa charge, il abandonnait l'administration de cette partie du casuel à Mme Sénac, à qui tous les marchands d'onguent céleste et d'eau merveilleuse allaient s'adresser pour obtenir un brevet de son mari, moyennant rétribution. Elle en retirait parfois plus de quatre-vingt mille livres par an. Elle était associée pour moitié dans l'entreprise de la fameuse *poudre capitale* des frères Aumer, et l'on disait que la belle terre de Meillan avait été payée sur le profit que les Sénac ont tiré de cette poudre infernale.

L'unique héritier de ce bon ménage est M. de Meillan, qui se pavane aujourd'hui dans son intendance avec tant de fatuité. C'est à lui qu'on prenait la liberté d'appliquer cette vilaine épigramme de Piron : « il était blême et blond comme un pou d'hôpital ; » ce que je n'ai pu vérifier qu'à moitié, bien entendu.

Je vous dirai cette aventure de l'Abbé d'Espagnac avec M. l'intendant, qui tenait la banque au pharaon, chez M. Girardin, d'Ermenonville, et qui, voyant l'Abbé s'avancer avec un écu, lui cria du haut de sa tête et de sa voix insolente et grêle : — Monsieur, je ne tiens que de l'or. Voilà ce grippe-sou d'Abbé qui s'approche de lui, tenant son écu pincé du pouce et de l'index, et qui va lui faire une croix sur le front, en lui disant comme au jour des cendres : — *Memento, homo, quia pulvis es*, etc., « souviens-toi que tu es un homme de poudre et que tu reviendras en poudre ! » Je vous reparlerai de M. Sénac de Meillan, qui faisait les délices et l'admiration de l'hôtel de Liancourt.

Je vous ai déjà dit du Sieur de Moncrif (on prononçait Moncri), qu'il était Lecteur de la Reine et qu'il était puriste. Il ne faudra pas en inférer que ce fût un pédant, car il était l'homme de France et l'académicien le moins prétencieux, le plus simple et le plus naturellement agréable. Il me semble que ses poésies fugitives, et surtout ses romances, ne laissent rien à désirer pour la perfection du style et la délicatesse de sentiment. Il avait fait un *Essai sur les moyens de plaire* qui n'avait pas trouvé celui de nous charmer à l'égal de ses poésies. Il écrivait mal en prose, et voilà ce que je ne saurais m'expliquer de la part d'un bon versificateur. Qu'un prosateur habile ne puisse pas bien écrire en vers, on conçoit cela ; mais un bon poëte qui ne sait pas faire de la bonne prose, c'est-à-dire un superlatif sans comparatif et sans positif, je vous avoue que c'est une chose incompréhensible à mon sens naturel, à mon instinct mathématique et ma raison grammaticale.

Moncrif avait écrit une *Histoire des chats* dont Voltaire et tous ses amis ne manquaient jamais l'occasion de se moquer ; mais c'était de parti pris et sans nulle raison, car c'est un recueil de plaisanteries tout-à-fait divertissantes. Voltaire agissait toujours comme un enragé contre les écrivains qui ne l'adulaient pas, et surtout contre les gens de lettres à qui les Communs de Versailles étaient ouverts. Sa préoccupation continuelle était celle d'aller à la cour, et le plus beau jour de sa vie fut sans contredit celui où il reçut de Mme de Pompadour un brevet de gentilhomme ordinaire, honoraire et surnuméraire de la chambre du Roi. Il en pleurait, il

pâmait, il en délira ! Mais il ne tarda pas à reconnaître la vanité creuse et la légèreté de cette qualification sans exercice ; et, du reste, Mme du Châtelet, qui savait le monde et la cour un peu mieux que l'algèbre et la géométrie, n'avait pas manqué de se moquer de l'extrême satisfaction qu'il en montrait. C'était pour en modérer l'éclat, disait-elle, et pour qu'il n'en restât pas marqué d'un ridicule ineffaçable.....

— Le voilà magnifiquement récompensé pour sa dédicace à cette Mme Le Normand d'Étioles ! nous disait-elle... Et comment trouvez-vous qu'un si grand homme ait pu solliciter (en cachette de moi) cette misérable place de gentilhomme ordinaire?

— Ne m'en parlez pas ! disait la Maréchale de Luxembourg, attendu que j'en suis confondue ; c'est comme un géant dans un entresol !

Quand Voltaire apprit que Moncrif avait obtenu l'emploi d'historiographe de France, il se mit à crier : *Historiographe?* Il est impossible que la Reine ait voulu compromettre son crédit à ce point-là ! c'est *historiogriffe* que vous voulez dire....

Je me rappelle encore, à propos de cette *Histoire des chats*, que Moncrif avait entrepris d'appliquer des coups de canne sur le dos d'un insolent et mauvais poëte appelé Roy. Ce dernier, qui était le plus jeune et le plus ingambe, opérait sa retraite à reculons devant son agresseur, bien assuré que celui-ci n'manquerait pas d'observer la *convenance* et ne voudrait pas lui porter un seul coup, s'il n'avait pas le dos tourné. C'est qu'on n'aurait pas voulu, dans ce temps-là, s'exposer à frapper avec un bâton

sur le visage d'un homme : on n'y pouvait toucher qu'avec la main ; c'était une obligation de charité ; c'était une affaire de respect humain ; le contraire aurait été considéré comme un crime de lèse-majesté sacramentelle, une sorte de sacrilége anabaptiste ; enfin, c'était la règle établie. Mais il y avait une chose dont l'offensé Moncrif, historien des chats, ne pouvait s'empêcher de rire, et c'était que ce plat et méchant faiseur d'épigrammes lui criait encore en s'enfuyant : — Patte de velours, Minet ; patte de velours !

Moncrif avait toujours eu de la piété, de la dignité dans les habitudes et des mœurs irréprochables....

— Mais on m'a conté hier une belle histoire de M. de Moncrif, disait un jour Voltaire, après souper, chez sa bonne amie Mme Grimod d'Orsay. Il est allé jeudi dernier à l'Opéra, derrière le rideau, après la dernière pièce, et lorsqu'il a pensé que tout le monde devait être sorti de la salle, alors cet honnête dévot s'est approché d'un groupe de nymphes en leur disant discrètement entre haut et bas : « Si quelqu'une de ces demoiselles était « tentée de souper avec un petit vieillard bien « propre, il y aurait quatre-vingt-douze marches à « monter, un petit souper assez bon et dix louis à « gagner. ». C'est la jolie petite Mlle Vigu, continua l'honnête Voltaire, qui m'a dit ceci hier au soir. Elle connaît parfaitement bien ce grand poëte, et d'autant mieux qu'elle a déjà grimpé cinq ou six fois dans le haut de son pavillon de Flore, au sommet de son Olympe, ou son Hélicon, si vous l'aimez mieux....

— Je pense qu'elle en a menti pour jeudi dernier, interrompit M. de Crône, attendu que M. de Moncrif est bien certainement en Normandie depuis plus de deux mois. Il est à Médavy, chez Mme Thiroux, ma grand'mère; et j'ai reçu de lui, précisément jeudi matin, une lettre dans laquelle il me prie de faire renouveler son abonnement à l'Année littéraire.

— Vous dites *à l'Année littéraire?* Ah! c'est un lecturier de l'Abbé Desfontaines et de cet exécrable Fréron! Voilà ce que je ne savais pas. Je ne m'étonne plus de son hypocrisie, de son infâme conduite!...

— Calmez-vous donc, M. de Voltaire, apaisez-vous donc, s'il vous plaît, lui dit le Baron d'Hunolstein qui était un vieux pince-sans-rire. La demoiselle Vigu dont vous parlez vient de mourir en couches, et je puis vous assurer qu'elle a été enterrée mardi dernier, c'est-à-dire la surveille du jour où elle aurait vu Moncrif à l'Opéra. J'en suis certain, et je puis ajouter que je n'en suis pas fâché; car elle était la maîtresse de mon fils, qui lui donnait beaucoup trop d'argent. Je crains que vous n'ayez été la dupe de quelque mystification.....

Ce qu'on découvrit de plus amusant dans tout ceci, c'est qu'il ne s'y trouvait un mot de vérité ni de part ni d'autre. Voltaire avait fait un indigne mensonge; et quand on voulut éclaircir la chose, il se trouva que ces deux Messieurs, de Crône et consort, avaient (sans s'être concertés ni s'être entendus le moins du monde) fabriqué chacun leur histoire, à dessein de se moquer de Voltaire et de

sa méchante invention. Il en prit la fièvre de colère, à ce que nous dit le Baron.

M. de Moncrif devait avoir au moins cent ans quand il est mort, en 1770. Son père avait été Doyen des Conseillers à la Cour des Monnayes, et sa mère était la nièce du fameux La Calprenède. M. de Maurepas disait toujours à propos de l'âge de Moncrif, dont celui-ci ne parlait jamais, que Moncrif avait appris le manége et l'escrime en même temps que M. de Pontchartrain, qui était le père de M. de Maurepas, et qui était Secrétaire d'état sous Louis XIV, en 1693.

Un littérateur angevin, nommé le sieur de la Place, avait fait, à l'occasion de la mort de ce bon Moncrif, un quatrain dont j'ai pris note et que je vais copier avec plaisir :

« Réalisant les mœurs de l'âge d'or,
« Ami sûr, auteur agréable,
« Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
« Fut moins bavard et plus aimable. »

Il me reste à vous parler de l'auteur de *Tanzaï*, d'*Alcibiade* et du *Sopha*, Prosper Joliot, sieur de Crébillon, lequel était frère aîné de la sauvage Electre et de Rhadamiste et Zénobie, qui sont bien assurément les trois personnages les plus sombrement farouches et les plus rudement ineuphoniques de notre scène tragique.

Lorsque vous aurez lu quelques-unes de ses productions, œuvres de licence et d'impertinence, vous ne manquerez certainement pas de vous représenter

le fils Crébillon comme un papillon sémillant, brillant et triomphant de la pudeur de toutes les fleurs, de toutes les roses et du tendre jasmin, qui prodiguaient à ses vœux les trésors de leur sein (il y a toujours de ces mauvaises rimes-là dans sa prose); mais voici le portrait de l'auteur du Sopha tracé par la demoiselle Beauvoisin, qui le connaissait de reste :
« Pédant, vilain pédant, tu es si pédant, si sérieux, « si sec et si gourmé, si composé, si empesé et si « ennuyeux, que je ne veux pas que tu viennes « souper avec nous chez Monticour. Les demoiselles « Avrillet ont dit à Collé que tu n'avais pas trouvé « autre chose à leur dire que *j'ai l'honneur de vous « présenter mon très-humble hommage*, ou bien *mes « devoirs les plus respectueux*, pour changer. Va « donc! tu n'es qu'un manche à balai galonné! tu « ne fais pas autre chose que des révérences à la « vieille mode, etc. »

Si vous êtes surpris de me trouver si bien au fait de la correspondance de la Beauvoisin, je vous dirai que sa lettre avait circulé dans tout Paris, par la raison que la fin du billet, que je ne saurais vous rapporter, était la chose du monde la plus originale.

Ce Crébillon n'avait aucun autre inconvénient dans la société que celui d'être ennuyeux. On le rencontrait quelquefois à l'hôtel de Surgères et chez une anglaise appelée Mme Wortley, qui était parente de sa femme. Écrivain licencieux et pédant frivole, il était, ce qui pourra vous étonner, *Censeur royal*, à l'effet d'examiner les nouveaux livres et d'accorder ou de refuser les *priviléges du Roi* pour leur publication. Un jour, il voit arriver dans son cabinet de

censure, à l'imprimerie royale, une assez belle personne qui lui dit, entre autres choses, qu'elle avait lu le Sopha, qu'elle éprouvait pour lui, M. Crébillon, l'auteur d'un si bel ouvrage et Censeur royal, un sentiment d'admiration, d'estime et d'amour insurmontable; qu'elle arrivait d'Angleterre afin de le demander en mariage, et qu'elle était la fille aînée de Milord Halfort; ce qui était l'exacte vérité sur tous les points (1).

Comme elle était fille majeure, elle devint Miladi Crébillon dans la quinzaine, et l'on ne s'est jamais aperçu qu'elle se soit repentie du choix qu'elle avait fait; l'auteur du Sopha la rendit aussi parfaitement heureuse que peut l'être une Anglaise avec des révérences.

Il est résulté du Sopha, du mariage et des révérences une grande fille toute noire, qui vient d'épouser je ne sais quel autre Milord, à qui j'en fais mon compliment.

N'admirez-vous pas que l'effet d'un conte libertin, d'un misérable opuscule et d'un mauvais petit livre, ait été de faire épouser à son auteur une fille de distinction, et (pour le plus essentiel au bonheur et l'exigence de M. Crébillon,) une honnête fille, à la même époque où l'amant de Julie, le délicat, l'ar-

(1) L'éditeur de la Correspondance de Grimm, ainsi que plusieurs articles biographiques, lui donnent le nom de Strasford, et c'est une erreur. Elle s'appelait Lady *Anna Black de Halfort, fille d'Éward Lord Halfort et de très honorable Suzanna Russell*. C'est ainsi qu'elle est qualifiée dans son acte de mariage.

(*Note de l'Éditeur.*)

dent, le passionné St.-Preux, finissait par épouser une infâme servante (1)? Il est à remarquer aussi que l'auteur des *Égaremens du cœur et de l'esprit* a marié sa fille unique avec un Pair d'Angleterre, tandis que l'auteur du Contrat social et du Traité sur l'éducation d'Émile a fait porter ses quatre ou cinq enfans à l'hôpital des Enfans-trouvés. Mais il est juste d'observer que ce pauvre M. Crébillon n'était pas philosophe, il n'était que futile; et, grâce à la philosophie, ce n'est pas J.-J. Rousseau qui s'est montré le plus raisonnable des deux.

Pour en finir avec les oraisons funèbres, je vous dirai quelques mots sur le sieur de Bachaumont, qui était un imbécile dans le genre de l'historien Suétone, et qui n'a jamais su faire autre chose que d'écouter et d'enregistrer des bruits de carrefour.

Il est mort en 1770, âgé de 82 ans; les notes manuscrites qu'il a laissées ne commencent qu'à l'année 1759 et finissent en 1766 : ainsi les préten-

(1) Thérèse Levasseur a fini par épouser un laquais d'Ermenonville appelé Nicolas Montretout; mais son maître en avait fait un garde-chasse, à cause de son alliance avec la veuve de l'illustre Rousseau, disait-il.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu dans le monde un niais comparable à ce compositeur d'inscriptions et de points de vue champêtres; et, sans l'enthousiasme encyclopédique et la philanthropie, qui étaient venus s'adjoindre à sa niaiserie naturelle, on ne se serait jamais moqué d'un homme autant que de ce M. Girardin.

dus *Mémoires de Bachaumont*, qui vont jusqu'à la fin de l'année 1787 (c'est-à-dire plus de 22 ans après la mort de ce nouvelliste), sont nécessairement apocryphes. On disait qu'il était fils naturel du Maréchal de Villars; et, dans tous les cas, il n'avait aucune espèce de rapport avec cet autre Bachaumont, le caudataire du Cardinal de Retz, l'un des auteurs du voyage en Provence et le compagnon de l'aimable Chapelle. Celui dont il est question passait sa vie chez Mme Doublet de Persan, qu'il avait aimée constamment et sans distraction depuis sa jeunesse; et l'on peut dire qu'il est mort en adoration devant elle. Elle avait de l'esprit, la Présidente Doublet, et, si elle avait eu l'usage d'un autre monde, elle aurait été bien aimable. Elle est morte en 1772, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, et depuis quarante-deux ans elle n'était pas sortie de sa chambre à coucher. On la rencontrait jadis à l'hôtel de Béthune et chez les d'Aligre, où j'étais fâchée de ne la plus trouver; mais je n'ai jamais pu me résoudre à la voir chez elle : je n'ai jamais pu supporter les bureaux d'esprit, les lectures et les preneurs de notes.

Je vous ai déjà dit que les *Nouvelles à la main* sortaient de chez Mme Doublet, et voici comme on y procédait régulièrement. Le secrétaire de la Présidente enregistrait les anecdotes et toutes les nouvelles de la soirée ; ses deux laquais (qui devaient absolument savoir écrire) en faisaient six copies, ce qui les occupait souvent pendant toute la nuit; on envoyait ces bulletins par des commissionnaires, et dans la matinée, à tous les principaux amis de la

maison, qui étaient MM. de Mirabeau, de Mairan, Falconnet, de Bachaumont, Trublet et Trudaine. Mais ce qui ne manquait pas d'arriver souvent, c'était que ces Messieurs manquaient de prudence, et que leurs valets recopiaient ces bulletins, dont ils se faisaient un gros bénéfice en les distribuant aux Ambassadeurs, aux étrangers de marque, et même à des financiers, se disait-il. Il en résultait des tracasseries insupportables : on chassait des laquais, on cherchait à s'expliquer; et tout ceci finissait par une visite où l'on se disait les plus aimables choses en ayant soin de ne se parler de rien. Ce qu'il y avait d'ennuyeux, c'est que c'était toujours à recommencer.

En 1757, on m'avait attribué (dans les *Nouvelles à la main*, s'entend) une épigramme contre le Maréchal de Soubise, que je ne voudrais pas copier et que je n'avais assurément pas faite. Ceci devint une grande affaire, et le Lieutenant de Police avait envoyé parler à Mme Doublet. Le Bailly de Froulay fut le prier de vouloir bien se tenir tranquille, attendu qu'il y avait en nous-mêmes assez d'autorité pour ne pas avoir besoin de la sienne. Il se trouva que l'épigramme en question n'était jamais sortie de chez la Présidente, et que c'était M. de Mirabeau qui l'avait fait ajouter sur l'exemplaire de son bulletin, qu'il avait envoyé courir le pays. Comme on avait décidé que je le recevrais lorsqu'il viendrait m'en faire excuse (1), il eut la gaucherie d'entamer

(1) L'inscription de son nom sur la liste du suisse n'aurait pas été suffisante, et l'on devait retourner chez la personne offensée

une explication à laquelle je répondis par une véritable épigramme en quatre paroles ; il me semble que c'était sur les amis de l'humanité, qui ne sont pas les amis des femmes ; mais je ne me rappelle plus comment je lui tournai ce compliment-là.

Ce n'était pas la première et ce n'est pas la dernière fois qu'on m'ait attribué des épigrammes ; et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il ne m'est jamais arrivé de faire des vers qu'une seule fois pendant toute ma vie, et encore n'était-ce que des bouts-rimés.

Il faut que je vous les dise, mes bouts-rimés. J'arrivais des eaux de Forges en 1790 ; le Chevalier de Boufflers, excité par Mme de Lénoncour, voulut absolument que je leur fisse des vers et me donna ces rimes du diable :

J'ai quatre-vingt-dix-ans, j'arrive — *d'Épidaure ;*
Esculape a reçu mon pemier — *Ex-voto.*
On aime ses vieux jours autant que son — *Aurore.*
Chacun sur mon voyage avait crié — *Haro !*
L'espérance soutient et le succès — *restaure ;*
Me voici rajeunie et presque sans — *bobo.*
Mon front était ridé, mon teint celui d'un — *Maure ;*
Quand je parlais, mes dents partaient — *ex abrupto,*
Une seule restait, servant de — *memento.*
A peine ai-je eu touché le serpent qu'on — *adore,*
Vieille comme Baucis et sourde comme — *Io,*
Je devieus aussi leste, aussi belle que — *Laure !*
Remerciant le Dieu, j'ai promis — *in petto*
Au moins cinq ou six fois d'y retourner — *encore.*

jusqu'à ce qu'on la trouvât chez elle. Tel était l'ancien usage en pareil cas. (*Note de l'Éditeur.*)

Mon fils, comme je ne veux pas être suspectée par vous d'aveuglement maternel, et de prétention littéraire encore moins, je vais agir avec une sincérité parfaite en vous faisant un aveu pénible : j'ai conservé presque toutes mes dents ; j'ai, grâce à Dieu, l'oreille très fine ; je n'ai jamais entendu dire que la nymphe Io fût sourde, et j'avoue que tout cela sont des licences poétiques. J'aurai la précaution d'ajouter que la particule incidente était indispensable pour la correction de mon avant-dernière période, et que je n'ai su comment l'y placer. Enfin, mon dernier vers est doublement défectueux, en ce que c'est par inversion qu'on y trouve une cheville; et cette inversion des *cinq ou six fois* ne me satisfait pas du tout.

Je vous avais parlé des entretiens littéraires de Mme Doublet, et je suis bien aise de vous en donner une idée sommaire au moyen de cette dissertation critique.

CHAPITRE V.

M. Necker et MM. Thélusson.— M. Bouzard.— Lettre du Comte de Lauraguais à M. Necker. — Rancune et vengeance de ce dernier. — Exil de M. de Lauraguais. — Mme Necker. — Son portrait, sa pruderie, ses logomachies ridicules, etc. — L'hôtel Thélusson. — L'hospice Necker. — Mme Necker à l'Académie française. — La famille Necker à l'hôpital des fous. — Mme Trudaine. — Histoire d'une victime de l'*arbitraire*.—M. de Guitry.—Désappointement philanthropique.— Le Baron de Peyrusse. — Désappointement amoureux. — Plusieurs anecdotes sur la famille Necker. — Épitre de Voltaire à Mme Necker. — Mme de Staël. — Épigramme du Comte de Sesmaisons.— Benjamin Constant.— Reproche que lui fait Mme de Staël. — Ses habitudes inhospitalières, et son amour de l'économie. — MM. de Narbonne et de Montmorency. — Mme de Staël à l'hôtel de Breteuil. — Sa visite au château de Conflans. — Son enthousiasme pour un portrait, pour une épigramme et pour un madrigal. — L'Abbé Maury et Mme de Staël. — Accusation grave. — Citation de *Delphine*, etc.

Les premières paroles que l'on ait ouï dire à Paris sur M. Necker ont été des incriminations et des récriminations qui ne m'importaient guère, attendu qu'il était question de son aptitude à certains profits illicites et de son ingratitude envers MM. Thélusson, dont il avait été le commis (1). Jusque-là personne

(1) Jacques Necker, né en 1732. Son père était garçon de caisse et son oncle était charcutier à Bâle en Suisse. Ceci n'a pas

ne se serait douté de son mérite et de ses vertus. Ensuite on entendit parler des travers de sa femme et de leur engouement pour le philosophisme; et puis on parla de l'étrange éducation qu'ils donnaient à leur fille; ensuite on a reparlé de M. Necker à propos de sa lettre au sieur Bouzard, qu'il avait fait insérer dans toutes les gazettes et qui parut un modèle achevé d'arrogance et de niaiserie boursouflée. Je me souviens que le début de cette ridicule épitre était BRAVE HOMME, *Je n'ai appris qu'hier, par l'acclamation publique, avec quelle honnêteté vous vous conduisez*.

Cependant le commis était devenu banquier, le banquier financier, le financier millionnaire; et le vieux Maurepas, qui détestait le bon Turgot, s'ingénia du savoir-faire de ce marchand d'écus pour en user au profit de sa rancune. Le Roi Louis XVI avait résisté long-temps à lui faire ouvrir les portes de sa trésorerie, mais le vieux dictateur y mit une persistance inconcevable, une persécution sans exemple. Il obtint premièrement son entrée dans le conseil des finances, et finit par en faire un ministre du Roi Très-Chrétien. Devant Dieu soit son âme!

Comme il est indispensable qne je fasse un choix parmi toutes les *corrections* qui furent administrées

la moindre importance à l'égard d'un Genevois; mais c'est en observation des armoiries qui sont arborées par Mme sa fille.

(*Note de l'Auteur.*)

M. Necker est mort, à son château de Coppet, en 1804.

(*Note de l'Éditeur.*)

à ce Genevois, je me décide pour l'historique de ses démêlés fiscaux avec M. de Lauraguais.

Le Duc de Brancas, son triste père, avait trouvé bon de composer avec le contrôleur-général au sujet d'une action de retrait que celui-ci prétendait exercer au nom de S. M. sur le comté de Lauraguais, engagé pour une misérable somme de deux cent mille livres, et nonobstant les clauses de substitution où ce domaine se trouvait assujetti. C'était un acte de fiscalité judaïque; mais, pour en déguiser l'âpreté, M. Necker avait imaginé d'en écrire au Comte de Lauraguais; et voici la copie de sa lettre, qui n'est guère moins ridicule que son épître à M. Bouzard.

« Monsieur le Comte,

« Je crois devoir vous prévenir que l'intention du « Roi est de rentrer en possession du domaine de Lau- « raguais, engagé par contrat du 21 octobre 1726 « pour la somme de 195,600 liv.

« La conservation des droits du domaine de la cou- « ronne, contestés pour la plupart à M. le Duc de Bran- « cas, les procès qu'il a soutenus à cet égard, et les « difficultés qu'éprouve au parlement de Toulouse l'en- « registrement des lettres-patentes relatives au droit « des Leudes, sont la base des motifs qui ont déterminé « cette résolution.

« J'aurai soin que les droits de la substitution qui « vous concerne soient conservés, et que l'emploi des « deniers qui en sont l'objet soit fait d'une manière « convenable.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« NECKER. »

M. de Lauraguais prit sa plume (qui n'était pas

mal affilée d'habitude), et voici la réponse qu'il fit à M. Necker.

« Je ne vous fais ni ne vous ferai aucun remercie « ment, Monsieur, sur les peines que vous voulez bien « prendre pour débarrasser mon père des procès et des « embarras qu'entraînent toujours les grandes propriété« tés, non plus que des soins que vous me promettez « pour veiller à la conservation des droits de la substi« tution à laquelle je suis appelé, en faisant vous-même « d'une *manière convenable*, l'emploi des deniers qui « en sont l'objet. Je devais compter sur vos bons procé« dés, et même sur votre reconnaissance, à cause de « la manière dont j'ai parlé de vous pendant tout l'hiver « dernier; j'ai mérité l'empressement que vous me té« moignez, autant que je l'ai pu, et néanmoins je refuse « absolument vos services. Ce serait vous compromettre « imprudemment que de ne pas s'opposer à vous faire « brusquer et vous laisser immoler la grande question « des domaines, pour éviter à mon père quelques em« barras contentieux, et pour me laisser une substitu« tion plus claire et plus nette. C'est un reproche que « je n'aurai certainement pas à me faire. Ce que vous « entreprenez ébranle tous les principes de la législation, « et j'ai trop ouï dire à tous les gens du conseil de S. M. « que vous ne saviez et n'entendiez pas un mot d'ad« ministration pour ne pas appréhender d'exciter des « clabauderies contre le généreux citoyen de Genève « qui veut bien se mêler des affaires du royaume et des « miennes avec tant de gratuité. Ainsi, Monsieur, je « vais avoir l'honneur d'écrire à M. le Comte de Mau« repas, et je vais ordonner à mon avocat au conseil de « s'opposer, autant que possible, à toutes les marques « de bonté dont vous voulez m'accabler.

« BRANCAS-LAURAGUAIS. »

M. Necker alla se plaindre au Roi comme si on lui eût enlevé Mlle sa fille. Il annonça qu'il allait se retirer des affaires et s'en aller dans son pays s'il n'obtenait vengeance et satisfaction ; enfin M. de Lauraguais fut exilé de Paris à cause de cette réponse; et je ne sache pas que, dans cette occasion-ci, les encyclopédistes et les Necker aient déblatéré contre les lettres de cachet.

Mme Necker était la fille d'un prédicant de Genève, de Berne ou du pays de Vaud, ce qui n'importe guère. Elle avait été bonne d'enfans, gouvernante, ou je ne sais quoi d'approchant. Elle avait affecté pendant long-temps le puritanisme et la bigoterie calvinistes les plus austères ; mais elle avait fini par aller s'établir et se reposer dans un scepticisme absolu, ce qui lui fit beaucoup d'amis parmi les encyclopédistes.

Mademoiselle Churchod, devenue femme de M. Necker, avait grand'peine à supporter les Thélusson, auxquels elle ne pouvait pardonner ni le tort qu'ils faisaient à son mari dont ils se plaignaient, ni surtout la connaissance qu'ils avaient de ses antécédens. Tout le monde connaît cette maison bâtie dans la rue Neuve-d'Artois pour la veuve de M. Thélusson, le banquier de Genève, à qui M. Necker avait dû sa fortune (1). Il est à savoir

(1) Cet hôtel, ouvrage de N. Ledoux, était composé d'une immense arcade hémisphérique, au travers de laquelle on apercevait une belle colonnade en rotonde, élevée sur des mammelons de roche abrupte entremêlés d'arbrisseaux. Il était situé précisément en face de la rue d'Artois, rue de Provence, et l'effet de cette construction pittoresque était ce qu'on peut imaginer de plus gran-

que cette femme, un peu maniaque, était pour le mauvais air et les maladies cutanées dans un état d'effroi continuel et d'angoisse mortelle.

Mme et M. Necker imaginèrent donc, pour faire pièce à la veuve de leur bienfaiteur, de fonder et de faire élever un *asile* uniquement destiné pour des scrofuleux, des dartreux, des galeux, des teigneux et des lépreux (si l'on pouvait en trouver); et c'était précisément sur un terrain qui joignait et dominait les jardins de l'hôtel Thélusson, dont la magnificence et l'originalité les offusquaient d'autant plus que tout le monde en parlait et que, d'une chose à l'autre, on arrivait naturellement de l'hôtel à sa propriétaire et de la vieille dame à l'ancien caissier de son mari, lequel était exclus de son beau salon. (C'était le commis qui n'était pas admis.)

Pour s'abriter contre la philanthropie de ces deux Genevois, Mme Thélusson fut obligée d'acheter les mêmes terrains, qui restèrent long-temps en friche, et sur lesquels on a fini par édifier le côté septen-

diose et de plus riant. C'était pour les dessinateurs et les architectes un sujet d'études; c'était pour les amateurs un but de promenade, et j'en ai connu qui faisaient le voyage ou qui se dérangeaient de leur chemin pour avoir le plaisir de regarder encore une fois le grand cintre et les rochers, les colonnes et les ormeaux de l'hôtel Thélusson. C'est un abominable tailleur, appelé Berchut, qui l'a fait démolir pour y bâtir des maisons de plâtre, et tous les Parisiens de cœur et d'âme en ont gémi. C'était la plus élégante habitation de cette capitale, et c'était le seul monument du quartier d'Antin. La destruction de ce charmant édifice est encore un biefait de l'industrialisme.

(*Note de l'Éditeur.*)

trional d'une rue qui porte le nom de M. de Chantereine.

Cependant, ces bons et charitables Necker avaient long-temps et souvent parlé de leur projet de fondation pour un établissement de bienfaisance. Tous les brochuriers de leurs amis et tous les habitués de leur coterie avaient, comme à l'ordinaire, été leurs porte-voix auprès du public, et tous les journaux philosophiques en avaient retenti. — Comment donc faire? — Il a fallu s'exécuter pour ne pas donner gain de cause à tous les ennemis personnels de M. Necker, aux détracteurs de son épouse, aux adversaires de sa fille et aux antagonistes de son *compte-rendu*. Sa femme a fini par se décider à fonder l'Hospice de Madame Necker, appellation d'une modestie prodigieuse! Mais, comme il ne leur a pas été possible de l'établir dans le voisinage de Mme Thélusson, il est à remarquer que les teigneux n'y sont pas admis et que les galeux en sont exclus à perpétuité.

On aimait à contrôler dans la famille Necker, et, tandis que le mari contrôlait si désastreusement nos finances, la femme contrôlait pédantesquement toutes nos coutumes et jusqu'à nos façons de parler.

Elle avait imaginé que rien n'était si distingué que de se découvrir excessivement la poitrine ; c'était à ses yeux le comble du bel air et la marque assurée d'une grande élévation dans les habitudes aristocratiques. Voilà du moins ce que disaient les personnes qui cherchaient à l'en excuser ; mais, comme c'était une mode qui n'était plus suivie par les femmes de qualité, tout donne à penser que ces exhibi-

tions pectorales de Mme Necker avaient encore un autre motif.

Elle se recherchait prodigieusement en fait d'expressions élégantes et pudibondes, en voulant toujours raffiner sur les délicatesses du langage, et de telle sorte qu'elle disait un *ensevelissement* au lieu d'un *enterrement*, une *jambe* de perdrix pour une *cuisse*, le *porte-feuille* d'un artichaut, une *mitre* de volaille au lieu d'un *croupion* de dinde, etc. Il est bon d'observer que c'était en étalant toute sa gorge au vent qu'elle affichait une si belle pruderie sur les bienséances.

Elle disait un jour à Mme de Meulan : — Je ne m'explique pas comment vous pouvez aller en voiture coupée? et j'aimerais mille fois mieux passer ma vie dans un fiacre que d'aller dans toute autre chose qu'une berline. — Dites-moi donc pourquoi, répondit l'autre. — C'est qu'on est plus loin des chevaux et qu'on ne les voit ni ne les entend faire... — Et quoi faire? — Des ordures et des bruits révoltans, répliqua Mme Necker avec un air de dégoût et d'indignation sans égale.

Mme Necker, *née Churchod*, ce qu'elle faisait mettre attentivement sur ses cartes de visite, avait été si bien élevée qu'elle ne se mouchait jamais qu'à l'envers de son mouchoir, ce qu'elle regardait chaque fois à l'ourlet avec une attention scrupuleuse; petite manœuvre dont elle avait toujours la mine de vouloir tirer quelque satisfaction de vanité puérile et honnête en faveur de son éducation parfaite et de ses antécédens distingués.

Elle avait perdu ses tablettes en se promenant

dans le jardin de l'hôtel de Soubise, et l'on y trouva ce qui suit :

Faire dire à M. Mercier que c'est moi qui ai décidé l'obtention du mandat des 500 livres.

Revenir sur le système des idées innées en conversant avec M. de Laharpe.

Retourner voir M. Thomas avant sa guérison; lui reparler de son dernier poëme afin de le louer davantage.

C'était une grande femme apprêtée, corsée, busquée, toujours endimanchée, tirée, comme dit le peuple, à quatre épingles, et ficelée comme une carotte de tabac. Laharpe assurait l'autre jour que j'avais dit autrefois que Mme Necker était taillée comme une caisse d'épargnes, qu'elle avait la physionomie d'un registre en partie double et que c'était la ville de Genève en fourreau de soie coquelicot : je ne m'en souvenais pas, et je ne m'en dédirai point; mais ce qu'elle avait de plus *excentrique* et de plus *exotique*, c'était de se mouvoir ainsi que par une manivelle à ressorts, et de parler comme une machine à galimatias double, avec des ronflemens évangéliques en style réfugié, des modulations flûtées par le philanthropisme, et puis des tons de sévérité pédagogique à n'y pas tenir. On ne disait pas que ce fût (tout-à-fait) une honnête personne; mais c'était, dans tous les cas, une insoutenable pédante! Quand le Duc de Lauzun se mettait sur son beau dire (après le dessert), il se répandait contre elle en torrens d'exécration, et disait toujours qu'il ne mourrait jamais satisfait s'il n'avait pas eu le plaisir de la *souffleter*. Je n'ai jamais vu sentiment d'animadversion comparable à celui

qu'il avait pour cette ennuyeuse, et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'il ne la connaissait pas autrement que par l'impatience qu'il en avait prise en la regardant s'écouter parler; car il n'aurait eu garde de s'approcher d'elle, et il s'enfuyait à toutes jambes aussitôt qu'elle arrivait dans un salon. Enfin c'était une exagération d'horreur et d'aversion tout-à-fait inconcevable de la part de ce pauvre Lauzun, qui était la bienveillance et l'indulgence même, excepté pour les Necker. On dirait aujourd'hui que c'était par un pressentiment du sort qui l'attendait pendant la révolution que cette malencontreuse famille allait organiser dans notre pays.

Nous ne nous sommes jamais rien dit, Mme Necker et moi, si ce n'est un jour à l'Académie française. J'étais à la poursuite d'une place qui m'était gardée par la Duchesse de Narbonne auprès de Mesdames de France, et je passais devant Mme Necker à qui je ne songeais pas, lorsqu'elle me dit avec un air de condescendance et de protection : — Madame, *vous êtes la maîtresse* de prendre cette place que j'avais gardée pour l'Ambassadrice de Suède qui vient de me faire dire qu'elle ne pourrait venir. — Puisque j'en suis *la maîtresse*, et que vous voulez bien m'en laisser la liberté, madame, lui répondis-je avec un air de simplicité modeste, j'irai m'asseoir à côté de Mesdames, tantes du Roi.

Chamfort disait qu'il se disputait continuellement avec elle, et qu'il en était toujours tancé pour la familiarité de son langage. — *Enterré !* s'écriait Mme Necker... Pour peu qu'on ait pris l'heureuse habitude de vivre à Genève, il est difficile de s'accli-

mater à des locutions semblables! Souvenez-vous donc, monsieur de Chamfort; qu'il ne doit être loisible de se servir d'une pareille expression que pour des animaux tels que les *chiens*, j'oserai vous dire, et jamais pour des *humains!* — Eh bien, Madame, je dirai dorénavant *encrotté* quand il s'agira d'un chien, mais votre mot pharisien d'*ensevelissement* ne signifie pas du tout l'action de *mettre en terre*..... Alors c'étaient des discussions interminables où M. Necker avait la sagesse et la dignité de n'intervenir jamais autrement que par un sourire important ou par quelque mot oraculeux; tout cela pour réformer la langue française d'après le vocabulaire des Genevois.

Un jour que Mme Necker était malade, et qu'elle ne s'en était pas moins engaînée dans un de ses fourreaux de satin nacarat, elle dit à Chamfort en lui montrant son corsage échancré : — Comment voulez-vous que l'on puisse être en bonne santé quand on est l'épouse d'un Ministre, et que l'on est condamnée à se sacrifier continuellement ainsi pour la convenance officielle et les exigences de la représentation?.....

Chamfort se mit à lui chanter impertinemment cette vieille chanson de Bussy-Rabutin :

Églé, vous vous moquez tout bas
Du feu qui nous consume,
Et vous vous croyez des appas;
— C'est ce qui vous enrhume!

Mme Necker avait, ainsi que son mari et madame leur fille, la fureur des relations aristocratiques, la

passion des belles manières et la rage des grands noms historiques; ils étaient ravis de recevoir familièrement chez eux le Vicomte de Montmorency; ils avaient toujours quelque chose à dire sur le Vicomte de Montmorency; ils ne parlaient que du Vicomte, et Rulhières avait su qu'ils avaient fait à eux trois un recueil d'observations sur les manières de faire et les façons de parler de Mathieu de Montmorency, qui était alors le Vicomte de Mme de Staël; en tout bien tout honneur s'entend, car s'il était bien tourné, ce n'était pas du côté de la galanterie (1).

Une excellente aventure est celle de Mme Necker avec un monsieur qu'elle avait supposé devoir être amoureux d'elle parce qu'il lui avait écrit deux jours de suite pour lui demander un rendez-vous. — C'était un *homme de qualité,* disait-on mystérieusement; c'était sans doute un enthousiaste de M. Necker, et c'était infailliblement un homme éperdu d'amour passionné, car la mère et la fille imaginaient toujours que tous les hommes étaient dévorés et consumés d'un ardent amour pour elles. Afin de ne laisser au nouveau soupirant aucune espé-

(1) On dit qu'il est bien revenu de ses erreurs politiques depuis qu'il est en émigration, et j'en serais charmée, car, avant de se laisser dénaturer et pédantifier par la famille de M. Necker, il avait toujours été le meilleur enfant, le plus agréable adolescent et le plus aimable jeune homme du monde. (*Note de l'Aut.*)

C'est M. Necker qui s'est chargé de publier le *Recueil d'Observations* dont parle Mme de Créquy, ce qu'il a fait dans ses *Mélanges*. Tout ce qu'on y trouve de plus intéressant et de plus curieux, c'est que M. Mathieu de Montmorency disait toujours NOUS AUTRES en parlant de sa famille. (*Note de l'Éditeur.*)

rance, et pour se délivrer de ses persécutions forcenées, la vertueuse épouse de M. Necker se détermina à donner une audience à cet amant téméraire!... Mais pour la décence et pour la sécurité de M. Necker, pour le bon exemple et pour l'édification de leurs intimes, il fut décidé qu'un appelé M. Bonstetten et le jeune M. Thélusson assisteraient invisiblement à la conférence, étant placés dans une embrasure de fenêtre et cachés sous un rideau. Mme Necker avait mis sa plus belle robe rouge et s'était fait crêper les cheveux tant qu'elle avait pu; elle avait fait provision de préceptes moraux et d'argumens irrésistibles; elle avait fait des versions d'éloquence admirable avec des préparatifs de délicatesse exquise et de moralité superbe! Enfin la porte s'ouvre, et M. le Baron de Peyrusse est annoncé (1).

C'était un petit bonhomme de soixante-cinq à soixante-dix, qui avait l'œil égaré, et dont le regard allait parfaitement d'accord avec la cervelle. — Madame, lui dit-il avec la précipitation d'un aliéné qu'il était, j'ai une déclaration à vous faire et j'ai voulu vous prévenir d'une chose que vous ne savez pas et dont il me paraît nécessaire que vous soyez instruite!..... J'ai vu pendant ma vie qui a déjà été assez longue, car je ne suis plus un enfant; je suis entré au service avec M. de Rasilly, qui jouait si bien au piquet..... Vous avez certainement ouï

(1) Louis-Marie de Peyrusse des Princes de Carency, Baron de Francastre et de Mirande. Il était de la même famille que MM. d'Escars qui l'avaient fait *interdire*. (*Note de l'Auteur.*)

parler de M. de Rasilly qui jouait si bien au piquet? Mais quel âge me donneriez-vous, Madame? voyons cela, quel âge me donneriez-vous? — M. le Baron, je n'ai point à me prononcer. — Comme il vous plaira, ma chère dame, comme il vous plaira, mais toujours est-il que je suis allé bien souvent..... ma foi! quarante ou cinquante fois peut-être!..... Ah! oui, je crois bien que je suis allé aux eaux minérales environ quarante ou cinquante fois..... — Mais, Monsieur..... — Madame, ayez la bonté de ne pas m'interrompre, parce que je ne viens ici que pour vous rendre service!..... J'y ai donc vu des mourans, des malades et des convalescens, et ce qu'ils appellent des valétudinaires. Ah! mon Dieu, les étranges figures que ces valétudinaires, et les singulières toilettes qu'on voit aux eaux! C'est à n'y pas croire, et si je vous disais que j'ai vu M. de Monfontaine et Mme de Mazarin en chapeaux de paille avec des couronnes de fleurs, et couchés tous les deux sur le même lit?..... — Monsieur, vous oubliez..... — Laissez-moi donc continuer, Madame, et ne faites pas la mijaurée, s'il vous plaît... Je vous disais donc que ces baigneurs et ces baigneuses ont souvent des coiffures et des accoutremens inconcevables. — Mais, Monsieur, quel intérêt voulez-vous que je prenne?..... — Madame, si vous m'interrompez toujours..... Tenez, vous me croirez si vous voulez, mais je vous donne ma parole que je n'ai jamais vu figure de femme aussi singulièrement, et, permettez-moi de vous le dire, aussi mal ajustée que vous l'êtes. — Allez, Monsieur, vous êtes un fou. — Pas du tout, Ma-

dame, et je viens ici pour vous conseiller de ne plus vous habiller ni vous coiffer de cette manière-là. Toute la dépense que vous faites pour votre toilette est de l'argent perdu !..... Mme Necker étouffait de colère, et ses préparatifs de sermon la suffoquaient. Cet extravagant lui dit ensuite que la taille et la figure de Mlle sa fille étaient trop massives et trop communes pour qu'elle pût avoir aucune prétention raisonnable à l'élégance ou la distinction, et que ce serait charité que de l'en avertir (Mlle Nancy Necker). Elle eut toutes les peines du monde à se débarrasser de cet amoureux supposé qui voulait absolument la décoiffer. La frayeur avait fini par la prendre; les deux confidens intervinrent, et le petit M. Thélusson trouva la chose tellement comique, qu'il ne put s'empêcher de la raconter à ses amis.

Une autre fois, c'étaient M. Necker et Mme Necker, assistés de Mme Trudaine, autre philosophe éclairée, qui promenaient leur philanthropie dans la cuisine et les cabanons, les corridors et les cours de l'hôpital des fous ; c'était pour inspecter le régime alimentaire, hygiénique et curatif de ces détenus, et c'était aussi pour y contrôler cette partie de l'administration du Ministre de la maison du Roi, M. de Breteuil.

Mme Necker faisait toujours semblant d'être convaincue que les condamnés étaient des innocens et que la plupart des pendus n'avaient pas mérité de l'être ; mais elle était réellement persuadée que les trois quarts des gens renfermés aux Petites-Maisons n'étaient pas des insensés : c'étaient des infortunés

sans crédit et sacrifiés à l'avidité de leurs parens dénaturés ; c'étaient quelquefois des prisonniers par lettres de cachet, et dans tous les cas, c'étaient des victimes de l'arbitraire ! Cette imagination de Mme Necker était l'objet de sa méditation prédominante ; c'était pour elle une idée fixe, une sorte de folie.

On avait parlé d'un mauvais coucheur, appelé M. Daunou de Guitry, que sa femme avait, disait-on, fait conduire à l'hôpital et loger à l'étroit, pour avoir ses coudées plus franches et le champ plus libre. Ainsi la première chose que firent nos redresseurs de torts, en arrivant à Bicêtre, ce fut de se faire représenter ce malheureux époux qui répondit à leur interrogatoire avec toute la raison, la tranquillité d'esprit et la résignation possibles. C'était, disait Mme Trudaine, un homme de cinquante à soixante ans, qui paraissait très-sérieux, très-discret et très-compassé ; mais, sur toute chose, il était respectueusement formaliste ; il ne proféra pas le nom de sa femme et ne la désigna pas même indirectement ; il dit seulement qu'il avait eu le cerveau dérangé, croyait-il, à la suite de plusieurs émotions pénibles, mais qu'il était guéri depuis plus de quatre ans, et qu'on abusait de l'état où il avait été pour le retenir indéfiniment dans cette maison, afin d'administrer sans contrôle et d'user plus commodément de sa fortune. M. le Contrôleur-général avait les larmes aux yeux, et sa bienfaisante épouse était radieuse ! On promit d'en parler directement au Roi, et M. de Guitry ne manqua pas de se confondre en actions de grâces, en remerciemens les mieux mérités et des plus légi-

times, on en conviendra sans difficulté ! La grosse Trudaine en pleurait d'attendrissement. — Excellente amie, disait-elle. — O couple unique ! — Précieux êtres, à qui l'on devrait élever des autels dans le temple de l'Humanité ! ! !

La scène avait lieu dans la grande cour de Bicêtre, auprès de la grille, et tandis que Mme Necker inscrivait sur ses tablettes, avec un crayon, les noms et prénoms du prisonnier, avec certaines dates, et sous sa dictée, M. de Guitry lui dit à l'oreille avec un ton mystérieux : — *Savez-vous ce que je fais dans ce moment-ci ?...* — Comment cela, Monsieur ? — *Je pisse sur vous*, poursuivit-il avec un petit air goguenard et malicieusement familier.... Elle s'encourt, et le voilà qui la poursuit jusqu'à sa voiture, où M. Necker était déjà monté sur le marchepied.... — *Il m'est impossible d'y résister !* s'écria cette victime de l'arbitraire en donnant au sensible M. Necker un grand coup de pied qui le fit tomber sur nez en travers de sa berline ; — *on n'a pas deux fois une occasion pareille à celle-ci, je n'ai jamais vu postérieur aussi prodigieusement large !...*

Mme Necker aura dû penser que tout cela n'était pas des plus raisonnables.

M. Necker était véritablement d'une obésité difforme ; Maréchal de Bièvre aurait dit que Mme Necker n'était pas des agréables : chacun disait que Mlle Necker était des plus laides, et je vous dirai surabondamment qu'ils faisaient très-maigre chère : ils avaient prié mon fils à dîner (à cause de sa charge), et c'était un vendredi de carême. — Ah ça ! lui disait le Comte de Guichen, fameux gour-

mand, j'espère bien qu'on ne vous aura servi au contrôle-général que des œufs de faisan, des primeurs de serre-chaude et des monstres marins? Mon fils répondit qu'il y avait des monstres (autour de la table) et que c'était des amphibies.

Mme Necker est la première personne à qui soit venue l'heureuse idée de frapper des médailles à l'effigie de M. de Voltaire et d'ériger des statues en son honneur; mais ce ne fut pas tout-à-fait à ses dépens : elle en fut quitte pour un double louis qui reluisait en tête de la souscription dont M. Necker avait rédigé le prospectus avec toutes les formules de précautions qu'il aurait apportées à la confection d'un acte de *commandite*. On débuta par la statue en attendant l'autorisation de battre monnaie; Mme Necker y fit contribuer *toutes ses connaissances* (*sic erat in prospectu*), l'abbé Raynal y fut inscrit pour vingt-quatre sous; Pigale acheta son marbre; Voltaire aiguisa sa plume afin de riposter convenablement à la galanterie de Mme Necker, et voici l'épitre de ce vieux perfide :

Quelle étrange idée est venue
Dans votre esprit sage, éclairé?
A moi, chétif, une statue?
D'orgueil je vais être enivré!
L'ami Jean-Jacque a déclaré
Que c'est à lui qu'elle était due;
Il la demande avec éclat!
L'univers, par reconnaissance,
Lui devait cette récompense;
Mais l'univers est un ingrat!
En beau marbre, d'après nature,

C'est vous que je figurerai,
Lorsqu'à Paphos je reviendrai
Et que j'aurai la main plus sûre.
Ah! si jamais de ma façon,
De vos attraits on voit l'image?...
On sait comment Pygmalion
Traitait autrefois son ouvrage?....

Il me reste à vous parler de Mademoiselle Necker, dont l'heureuse enfance et l'adolescence avaient été si parfaitement bien dirigées du côté de la pudeur, qu'elle ne voulait pas faire sa toilette devant le petit chien de sa mère; mais pour la chienne de son papa, c'était différent : elle s'habillait en sa présence, à raison du genre et sans la moindre difficulté (c'était Madame Necker qui contait cela).

Le premier jour où le Baron de Staël ait paru dans leur salon, l'innocente fille était à regarder des images de la Bible. — Eh! comment voulez-vous, disait-elle aux petites demoiselles Pictet, que je puisse vous faire distinguer la figure d'Ève de celle d'Adam? Il est impossible de les reconnaître puisqu'ils ne sont pas *habillés*... Représentez-vous donc cette grosse pouponne de dix-neuf ans qui avait des appas comme une fermière, et voyez un peu le joli disparate entre l'ignorance qu'elle affectait sur les choses humaines et son bel esprit d'observation sur les chiens.

La fille de Mme Necker avait donc commencé par imiter sa mère en affectant la pruderie la plus renchérie, et c'est au printemps de sa vie qu'il faut rapporter ces vers du Comte de Sesmaisons :

« Armande a pour esprit l'horreur de la satire !
« Armande a des vertus dignes de ses appas.
« Elle craint les railleurs que toujours elle inspire.
« Elle fuit les amans qui ne la cherchent pas, etc. »

Mlle Necker ou Mme de Staël était ridiculement jalouse de sa mère, et particulièrement à l'égard du cœur de M. Necker, qu'elles se disputaient et voulaient s'arracher de manière à le mettre en lambeaux (1). La mère et la fille vivaient si mal ensemble, qu'elles passaient des mois entiers sans s'adresser la parole; mais, lorsque Mme de Staël a perdu sa mère avec laquelle elle se conduisait si tendrement, elle en a fait des lamentations interminables, et c'est toujours autant, pour la gloire de la famille. Le père et la fille ont fait arranger le corps de Mme Necker, avec de l'esprit de vin, dans un grand bocal de verre, ainsi qu'une curiosité d'histoire naturelle; il est déposé dans un pavillon du jardin de Coppet, et l'on dit que c'est la chose la plus horrible à voir.

Ce fut la Reine Marie-Antoinette à qui vint la pensée de faire épouser Mlle Necker au Baron de Staël, Ambassadeur de Suède à Paris. — Elle est bien laide et c'est un bel homme, disait cette Princesse; il est très-pauvre, mais elle est très-riche, et,

(1) Mme de Staël a cru devoir confier au public que, lorsqu'elle se représentait M. Necker dans sa jeunesse, c'est-à-dire lorsqu'il était *si beau, si jeune, et si seul*, elle éprouvait toujours un *regret inconsolable de n'être pas née sa* CONTEMPORAINE. *Note de l'Éditeur.*)

comme ils sont protestans tous les deux, c'est un mariage qui ne sera pas des plus mal assortis. Mlle Necker et sa famille n'auraient eu garde de refuser une alliance qui devait lui procurer le titre d'Ambassadrice; aussi la chose fut-elle arrangée sans difficulté; mais l'Ambassadeur avait toujours l'air embarrassé de sa femme. . . . . Comme leurs appartemens, au contrôle général, étaient séparés par une grande cour, on disait qu'ils ne se voyaient que par la fenêtre, et l'on ajoutait que M. de Staël ne s'y mettait pas souvent . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Aussitôt qu'elle eut à songer à l'éducation de ses enfans, dont elle ne s'occupait pas beaucoup plus que de sa mère et de son mari, elle se mit à faire des recherches pour leur trouver un précepteur et une gouvernante, et c'était avec l'ostentation la plus ridicule. Vous pensez bien qu'il ne fallait pas moins qu'un Phénix de protecteur et une Merveille de gouvernante pour suppléer Mme de Staël dans les soins qu'elle ne pouvait prendre, absorbée comme elle

était dans ses occupations philosophiques et politiques. La principale chose qu'elle exigeait pour la gouvernante et le précepteur de ses enfans, c'est qu'ils *eussent connu l'amour* et qu'ils *ne le connussent plus*, ce qui n'était pas facile à constater. . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

On disait aussi que sa fille avait une ressemblance parfaite avec M. de Constant, ce qui me rappelle une plaisante réplique du petit de C..., à qui je ne sais quelle amie de Mme de Staël avait dénié la chose, en disant que Benjamin Constant lui paraissait d'une laideur ignoble, tandis que Mlle de Staël était belle comme un ange ! — Prenez-la par le bras, répondit-il, cassez-lui les dents, arrachez-lui les cheveux et traînez-la dans le ruisseau pendant trente ans, vous verrez qu'ils se ressembleront comme deux gouttes d'eau . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

C'est depuis la mort de son mari que Mme de Staël s'est avisée d'ajouter à son nom celui de HOLSTEIN, ce que les trois branches de la maison royale de Holstein n'ont jamais pu s'expliquer, et ce que

son mari, sujet d'un Prince de Holstein, n'aurait sûrement pas autorisé par son exemple.

Avec son goût pour l'emphase et ses préoccupations héréditaires en fait d'aristocratie, Mme de Staël-Holstein n'a pas le moindre goût pour la magnificence. Il paraît qu'elle est restée bourgeoise de Genève et fille de banquier pour tout ce qui tient à l'argent. Ses ennemis l'accusent de ladrerie, et ses amis sont obligés d'avouer qu'on meurt de faim chez elle. On a beaucoup parlé d'une scène avec son ami Benjamin Constant, devant sept ou huit personnes, à propos de vingt-deux mille francs qu'il ne pouvait ou ne voulait pas lui payer. — Vous avez les plus beaux yeux possibles et des mains superbes ! lui disait-il pour l'apaiser.— C'est vrai, lui répondit-elle à moitié vaincue, mais j'ai eu le plaisir de m'entendre dire ces choses là *pour rien*.

Je n'ai jamais rencontré Mme de Staël que deux fois dans ma vie, et c'était, premièrement, à l'hôtel de Boufflers, où j'arrive un soir au milieu d'une belle conservation de Mademoiselle Necker avec M. Bailly. Elle avait commencé par dire qu'elle ne pouvait estimer ni supporter l'immense majorité, la généralité, la presque totalité des hommes, attendu qu'ils étaient sans ressort, sans enthousiasme de l'humanité, sans énergie dans les affinités électives ; enfin, parce qu'ils n'avaient pas de cœur, qu'ils n'avaient rien du tout dans la région du cœur, à moins que ce ne fût une pierre silexile, un caillou roulé, un pavé fangeux !.... Ensuite elle se mit à parler à Bailly de son livre sur l'Atlantide, et puis du nouveau traité sur le Monde Primitif, et de l'Histoire

véritable des temps fabuleux, sans oublier de parler du feu central de Mairan et du Système de M. de Buffon sur le refroidissement du globe. Elle n'avait pas eu l'air de prendre garde à mon entrée dans le salon, ce qui ne l'empêcha pas de me dire assez brusquement : — N'est-il pas vrai, Mme de Créquy, n'est-ce pas qu'il ne saurait exister aucun monument lapidaire antérieur au grand cataclysme? — Mme de Luxembourg se mit à rire, et me dit : — Qu'en pensez-vous? — Je dois penser, répondis-je à ma cousine avec un air sérieux, je dois penser qu'il n'existe pas d'autre monument lapidaire, antérieur au déluge et contemporain de la création, que le cœur de l'homme?... — Mlle Nancy se mit alors à dire au Chevalier Smittson, qui parlait du faubourg St-Germain : — Ne me parlez plus de votre ruisseau de la rue du Bac, je n'en donnerais pas deux sous!....

Lorsque j'ai vu pour la seconde fois Mlle Necker, elle était devenue Mme de Staël, et c'était à l'hôtel de Breteuil, à l'époque où elle venait de publier son livre de la *Paix intérieure,* qu'elle avait dédié au *peuple français*. Opuscule assez brillant, mais absolument dépourvu de bon sens. Tous ces ouvrages de pur esprit et d'imagination spéculative ne sont presque jamais établis sur un grand fonds de raison (c'est comme les jets d'eau, qui ne sont pas toujours alimentés par des rivières); j'étais donc à l'hôtel de Breteuil, assise entre Mme d'Esclignac et ma belle-fille, lorsque nous entendîmes, avec l'explosion d'une forte voix : — *Que me fait l'opinion, cette ennemie dédaigneuse et méprisable?.... La féodalité*

me poursuit de ses plaintes!.... Ah! la France, la France! je ferai ma destinée de son bonheur!

Mon Dieu, quelle est cette patriote emphatique? me dit Mme votre mère. La Marquise d'Esclignac ne la connaissait pas plus que moi, mais nous décidâmes que ce ne pouvait être que la fille de M. Necker, et d'autant mieux qu'elle était en colloque avec le Duc d'Aiguillon, à qui personne ne parlait jamais, et de plus, avec cette Mme de Lameth, qu'on appelait Dondon Picot. Mme d'Esclignac se leva pour s'en aller souper chez elle avec ses dattes de Smyrne, et voilà Mme de Staël assise à sa place, à côté de nous, et au-dessus de moi, c'est-à-dire au plus près de Mme de Matignon, qui faisait les honneurs de la maison de son père, et cela, sans autre cérémonie de la part de cette ambassadrice, et sans m'en adresser un mot d'excuses! Vous voyez comme elle avait bien pris les habitudes du grand monde avec MM. Louis de Narbonne et Mathieu de Montmorency.

— Madame de Créquy, me dit-elle avec une familiarité charmante, je suis enchantée de faire connaissance avec vous. Il y a long-temps que j'en désirais l'occasion, et je vous avouerai que j'ai pour votre famille une prédilection singulière, un culte de lâtrie! Elle me dit alors qu'elle était allée la veille au château de Conflans, pour y visiter cette maison pendant l'absence de l'Archevêque de Paris, et qu'elle y avait vu un superbe portrait du Duc de Créquy-Lesdiguières, dont elle ne pouvait parler qu'avec une sorte d'admiration frénétique. — Ah! je comprends parfaitement, depuis que j'ai vu son portrait, qu'il ait fait tourner toutes les têtes, et qu'il ait été

l'idole des plus aimables femmes de son temps, et voilà qu'elle se met à nous chanter à mi-voix :

« Si j'avais la vivacité
« Qui fait briller Coulanges,
« Si je possédais la beauté
« Qui fait régner Fontanges,
« Ou si j'étais, comme Conty,
« Des Grâces le modèle,
« Tout cela serait pour Créquy,
« Dût-il m'être infidèle (1) ! »

— Il y a, poursuivit-elle, dans cette déclaration d'une femme (elle ignorait que ces vers étaient de l'Abbé de Choisy), il y a dans cette déclaration d'une femme une sorte de dévouement généreux et d'abnégation passionnée qui fait tressaillir et qui me fait venir les larmes aux yeux ! C'est un madrigal adorable, c'est le plus parfait modèle de cette sorte de poésie, c'est l'archétype du genre ! Mais je trouve qu'il est encore à cent piques au-dessous de la charmante épigramme contre Ninon ! Ah ! quelle ironie délicate et délicieuse ! Ne pensez-vous pas que ce soit le chef-d'œuvre des épigrammes (2)? Et ne pensez-

(1) François, IVe du nom, Duc de Créquy, de Lesdiguières, de Retz, etc. Il était mort en 1704 à l'âge de 23 ans. *Voy.* vol. Ier, Chap. XI. *(Note de l'Éditeur.)*

(2) « Tu vis un Duc dans Lesdiguières,
« Il était beau comme le jour !
« Moi, je n'avais que mon amour...
« Encore, je n'en avais guères. »

Je crois que l'auteur de cette épigramme est Pélisson, et du

vous pas aussi que ce jeune Duc de Lesdiguières était véritablement le fils de l'Archevêque de Paris, M. de Harlay? Car, sans cela, comment son portrait serait-il au château de Conflans, et dans un panneau d'attache, encore? Je suis persuadé que ce bel Archevêque était son père!

Mme votre mère était bien jeune encore, et je vis qu'elle était sur le point d'éclater de rire. J'étais bien aise de donner un exemple de savoir-vivre à ma belle-fille, et je ne fus pas autrement fâchée d'avoir occasion de manifester à cette ambassadrice parvenue, que le sans-gêne et les sans-façons, d'elle à moi, n'étaient pas de mon goût. Je la regardai sérieusement d'abord, et puis je lui répondis avec un demi-sourire, que si j'avais cru la chose dont elle me faisait l'honneur de me parler, je n'aurais pas épousé M. de Créquy. Je vous assure qu'elle en demeura tout-à-fait décontenancée. Elle s'en alla bientôt dans une autre chambre, où l'on nous dit qu'elle s'était mise à disputer avec l'Abbé Maury qui lui fit entendre les vérités les plus dures au sujet de M. Necker et de son *compte-rendu*. Cet Abbé lui dit notamment qu'il n'y avait en France que *trois cent trente mille* protestans (au lieu de 2 millions), sur

moins c'est la tradition de votre famille. Votre grand-père disait toujours qu'il était bien heureux pour mon repos et celui de votre mère, que Ninon ne fût plus de ce monde, attendu qu'elle avait eu pour amans tout autant de Créquy qu'elle en avait pu trouver. Le Grand-Prieur de Froulay m'a dit avoir connu 63 personnages qui avaient été dans les meilleures grâces de Mlle de Lenclos, et qui étaient restés ses très affectionnés serviteurs. (Je compte bien qu'on ne vous laissera lire ceci qu'en âge de raison!)

(Note de l'Auteur.)

trente millions sept cent mille habitans régnicoles (au lieu de 24 millions); ce qui faisait voir assez clairement que M. Necker avait altéré la vérité, sciemment, et à dessein de faire croire que chaque tête de sujet français payait au Roi *vingt-quatre* francs d'impôt, tandis qu'on n'en payait en réalité que *dix-sept*. C'était donc pour en arriver à cette misérable combinaison d'un homme de comptoir, que M. Necker avait fait un faux rapport à Louis XVI, en y réduisant la population du royaume à *vingt-quatre millions* d'individus.

Un des principaux méfaits politiques de Mme de Staël, est d'avoir été l'agent et le mobile de la première effusion du sang humain qui ait eu lieu pendant la révolution française. M. Foulon d'Escottiers avait adressé au Roi un mémoire dont il était l'auteur, et dans lequel il conseillait et proposait à S. M. de faire arrêter les principaux députés révolutionnaires. Ce malheureux Comte Louis de Narbonne en eut connaissance, et commit l'indiscrétion de le confier à Mme de Staël, qui eut l'indignité de le faire dire à Mirabeau. Le meurtre de M. Foulon fut résolu, ainsi que celui de M. Bertier de Sauvigny, son gendre. Mme de Staël aura beau se retrancher dans son intention patriotique, on aura toujours à lui reprocher d'avoir été la cause de ces deux assassinats.

On a dit de cette fille de M. Necker, qu'elle avait *plus d'esprit qu'une femme ne peut en conduire,* mais je ne sache pas que les frégates soient en péril de sombrer plutôt que les gros vaisseaux, par un gros temps. La bonne conduite et le salut du navire ne

vous pas aussi que ce jeune Duc de Lesdiguières était véritablement le fils de l'Archevêque de Paris, M. de Harlay? Car, sans cela, comment son portrait serait-il au château de Conflans, et dans un panneau d'attache, encore? Je suis persuadé que ce bel Archevêque était son père!

Mme votre mère était bien jeune encore, et je vis qu'elle était sur le point d'éclater de rire. J'étais bien aise de donner un exemple de savoir-vivre à ma belle-fille, et je ne fus pas autrement fâchée d'avoir occasion de manifester à cette ambassadrice parvenue, que le sans-gêne et les sans-façons, d'elle à moi, n'étaient pas de mon goût. Je la regardai sérieusement d'abord, et puis je lui répondis avec un demi-sourire, que si j'avais cru la chose dont elle me faisait l'honneur de me parler, je n'aurais pas épousé M. de Créquy. Je vous assure qu'elle en demeura tout-à-fait décontenancée. Elle s'en alla bientôt dans une autre chambre, où l'on nous dit qu'elle s'était mise à disputer avec l'Abbé Maury qui lui fit entendre les vérités les plus dures au sujet de M. Necker et de son *compte-rendu*. Cet Abbé lui dit notamment qu'il n'y avait en France que *trois cent trente mille* protestans (au lieu de 2 millions), sur

moins c'est la tradition de votre famille. Votre grand-père disait toujours qu'il était bien heureux pour mon repos et celui de votre mère, que Ninon ne fût plus de ce monde, attendu qu'elle avait eu pour amans tout autant de Créquy qu'elle en avait pu trouver. Le Grand-Prieur de Froulay m'a dit avoir connu 63 personnages qui avaient été dans les meilleures grâces de Mlle de Lenclos, et qui étaient restés ses très affectionnés serviteurs. (Je compte bien qu'on ne vous laissera lire ceci qu'en âge de raison!)

(Note de l'Auteur.)

trente millions sept cent mille habitans régnicoles (au lieu de 24 millions); ce qui faisait voir assez clairement que M. Necker avait altéré la vérité, sciemment, et à dessein de faire croire que chaque tête de sujet français payait au Roi *vingt-quatre* francs d'impôt, tandis qu'on n'en payait en réalité que *dix-sept*. C'était donc pour en arriver à cette misérable combinaison d'un homme de comptoir, que M. Necker avait fait un faux rapport à Louis XVI, en y réduisant la population du royaume à *vingt-quatre millions* d'individus.

Un des principaux méfaits politiques de Mme de Staël, est d'avoir été l'agent et le mobile de la première effusion du sang humain qui ait eu lieu pendant la révolution française. M. Foulon d'Escottiers avait adressé au Roi un mémoire dont il était l'auteur, et dans lequel il conseillait et proposait à S. M. de faire arrêter les principaux députés révolutionnaires. Ce malheureux Comte Louis de Narbonne en eut connaissance, et commit l'indiscrétion de le confier à Mme de Staël, qui eut l'indignité de le faire dire à Mirabeau. Le meurtre de M. Foulon fut résolu, ainsi que celui de M. Bertier de Sauvigny, son gendre. Mme de Staël aura beau se retrancher dans son intention patriotique, on aura toujours à lui reprocher d'avoir été la cause de ces deux assassinats.

On a dit de cette fille de M. Necker, qu'elle avait *plus d'esprit qu'une femme ne peut en conduire,* mais je ne sache pas que les frégates soient en péril de sombrer plutôt que les gros vaisseaux, par un gros temps. La bonne conduite et le salut du navire ne

vous pas aussi que ce jeune Duc de Lesdiguières était véritablement le fils de l'Archevêque de Paris, M. de Harlay? Car, sans cela, comment son portrait serait-il au château de Conflans, et dans un panneau d'attache, encore? Je suis persuadé que ce bel Archevêque était son père!

Mme votre mère était bien jeune encore, et je vis qu'elle était sur le point d'éclater de rire. J'étais bien aise de donner un exemple de savoir-vivre à ma belle-fille, et je ne fus pas autrement fâchée d'avoir occasion de manifester à cette ambassadrice parvenue, que le sans-gêne et les sans-façons, d'elle à moi, n'étaient pas de mon goût. Je la regardai sérieusement d'abord, et puis je lui répondis avec un demi-sourire, que si j'avais cru la chose dont elle me faisait l'honneur de me parler, je n'aurais pas épousé M. de Créquy. Je vous assure qu'elle en demeura tout-à-fait décontenancée. Elle s'en alla bientôt dans une autre chambre, où l'on nous dit qu'elle s'était mise à disputer avec l'Abbé Maury qui lui fit entendre les vérités les plus dures au sujet de M. Necker et de son *compte-rendu*. Cet Abbé lui dit notamment qu'il n'y avait en France que *trois cent trente mille* protestans (au lieu de 2 millions), sur

moins c'est la tradition de votre famille. Votre grand-père disait toujours qu'il était bien heureux pour mon repos et celui de votre mère, que Ninon ne fût plus de ce monde, attendu qu'elle avait eu pour amans tout autant de Créquy qu'elle en avait pu trouver. Le Grand-Prieur de Froulay m'a dit avoir connu 63 personnages qui avaient été dans les meilleures grâces de Mlle de Lenclos, et qui étaient restés ses très affectionnés serviteurs. (Je compte bien qu'on ne vous laissera lire ceci qu'en âge de raison!)

(Note de l'Auteur.)

trente millions sept cent mille habitans régnicoles (au lieu de 24 millions); ce qui faisait voir assez clairement que M. Necker avait altéré la vérité, sciemment, et à dessein de faire croire que chaque tête de sujet français payait au Roi *vingt-quatre* francs d'impôt, tandis qu'on n'en payait en réalité que *dix-sept*. C'était donc pour en arriver à cette misérable combinaison d'un homme de comptoir, que M. Necker avait fait un faux rapport à Louis XVI, en y réduisant la population du royaume à *vingt-quatre millions* d'individus.

Un des principaux méfaits politiques de Mme de Staël, est d'avoir été l'agent et le mobile de la première effusion du sang humain qui ait eu lieu pendant la révolution française. M. Foulon d'Escottiers avait adressé au Roi un mémoire dont il était l'auteur, et dans lequel il conseillait et proposait à S. M. de faire arrêter les principaux députés révolutionnaires. Ce malheureux Comte Louis de Narbonne en eut connaissance, et commit l'indiscrétion de le confier à Mme de Staël, qui eut l'indignité de le faire dire à Mirabeau. Le meurtre de M. Foulon fut résolu, ainsi que celui de M. Bertier de Sauvigny, son gendre. Mme de Staël aura beau se retrancher dans son intention patriotique, on aura toujours à lui reprocher d'avoir été la cause de ces deux assassinats.

On a dit de cette fille de M. Necker, qu'elle avait *plus d'esprit qu'une femme ne peut en conduire,* mais je ne sache pas que les frégates soient en péril de sombrer plutôt que les gros vaisseaux, par un gros temps. La bonne conduite et le salut du navire ne

vous pas aussi que ce jeune Duc de Lesdiguières était véritablement le fils de l'Archevêque de Paris, M. de Harlay? Car, sans cela, comment son portrait serait-il au château de Conflans, et dans un panneau d'attache, encore? Je suis persuadé que ce bel Archevêque était son père!

Mme votre mère était bien jeune encore, et je vis qu'elle était sur le point d'éclater de rire. J'étais bien aise de donner un exemple de savoir-vivre à ma belle-fille, et je ne fus pas autrement fâchée d'avoir occasion de manifester à cette ambassadrice parvenue, que le sans-gêne et les sans-façons, d'elle à moi, n'étaient pas de mon goût. Je la regardai sérieusement d'abord, et puis je lui répondis avec un demi-sourire, que si j'avais cru la chose dont elle me faisait l'honneur de me parler, je n'aurais pas épousé M. de Créquy. Je vous assure qu'elle en demeura tout-à-fait décontenancée. Elle s'en alla bientôt dans une autre chambre, où l'on nous dit qu'elle s'était mise à disputer avec l'Abbé Maury qui lui fit entendre les vérités les plus dures au sujet de M. Necker et de son *compte-rendu*. Cet Abbé lui dit notamment qu'il n'y avait en France que *trois cent trente mille* protestans (au lieu de 2 millions), sur

moins c'est la tradition de votre famille. Votre grand-père disait toujours qu'il était bien heureux pour mon repos et celui de votre mère, que Ninon ne fût plus de ce monde, attendu qu'elle avait eu pour amans tout autant de Créquy qu'elle en avait pu trouver. Le Grand-Prieur de Froulay m'a dit avoir connu 63 personnages qui avaient été dans les meilleures grâces de Mlle de Lenclos, et qui étaient restés ses très affectionnés serviteurs. (Je compte bien qu'on ne vous laissera lire ceci qu'en âge de raison!)

(Note de l'Auteur.)

trente millions sept cent mille habitans régnicoles (au lieu de 24 millions); ce qui faisait voir assez clairement que M. Necker avait altéré la vérité, sciemment, et à dessein de faire croire que chaque tête de sujet français payait au Roi *vingt-quatre* francs d'impôt, tandis qu'on n'en payait en réalité que *dix-sept*. C'était donc pour en arriver à cette misérable combinaison d'un homme de comptoir, que M. Necker avait fait un faux rapport à Louis XVI, en y réduisant la population du royaume à *vingt-quatre millions* d'individus.

Un des principaux méfaits politiques de Mme de Staël, est d'avoir été l'agent et le mobile de la première effusion du sang humain qui ait eu lieu pendant la révolution française. M. Foulon d'Escottiers avait adressé au Roi un mémoire dont il était l'auteur, et dans lequel il conseillait et proposait à S. M. de faire arrêter les principaux députés révolutionnaires. Ce malheureux Comte Louis de Narbonne en eut connaissance, et commit l'indiscrétion de le confier à Mme de Staël, qui eut l'indignité de le faire dire à Mirabeau. Le meurtre de M. Foulon fut résolu, ainsi que celui de M. Bertier de Sauvigny, son gendre. Mme de Staël aura beau se retrancher dans son intention patriotique, on aura toujours à lui reprocher d'avoir été la cause de ces deux assassinats.

On a dit de cette fille de M. Necker, qu'elle avait *plus d'esprit qu'une femme ne peut en conduire,* mais je ne sache pas que les frégates soient en péril de sombrer plutôt que les gros vaisseaux, par un gros temps. La bonne conduite et le salut du navire ne

dépendent que de la voilure qu'il ne faut pas enfler et déployer avec témérité. Je dirai plutôt de Mme de Staël qu'elle a *plus de passions qu'une femme ne doit en produire* (1).

(1) Mme de Staël vient de publier encore un livre où l'on trouve un éloge de M. de Necker, un éloge de la révolution française, un éloge de Mme Necker, un éloge de l'adultère et un éloge du suicide. C'est un ouvrage en style iroquois, où l'auteur avance une foule de singularités surprenantes. On y voit notamment que *les femmes n'ont d'existence que par l'amour,* et que *l'histoire de leur vie commence et finit avec l'amour,* ce qui n'est certainement pas vrai pour les femmes honnêtes on raisonnables. On est allé lui dire que je m'étais moquée de cette proposition-là.—Votre Madame de Créquy n'est plus une femme, a-t-elle répondu. (Elle croit apparemment qu'en vieillissant les femmes deviennent des licornes.) Du reste, il paraît que Mme de Staël avait commencé par *interroger la vie qui passait sans lui répondre,* et qu'ensuite elle a *éprouvé la vie qui lui a tout dit,* ce qui ne l'a pas empêchée d'*avoir manqué la vie.* Il paraît aussi qu'après *s'être livrée à des émotions sans bornes,* elle est *une âme exilée de l'amour, qui a fermé tout espoir sur elle!* Pauvre petite exilée de l'amour, à 49 ans!...

(*Note de l'Auteur.*)

CHAPITRE VI.

Mme Dubarry et les Barrymore. — Mme de Mirepoix et le Vicomte de Laval. — Arrangement de famille au sujet de Mme Dubarry — Résultat d'un souper dans les petits appartemens de Versailles. — Laharpe chez Mme Dubarry. — Mme de Saint-Jullien, surnommée le *papillon philosophe*. — Lecture de Voltaire chez Mme de Saint-Jullien. — Brouillerie qui en est la suite. — Lettre d'éloges adressée par Voltaire à Mme du Barry. — Mort du maréchal d'Armentières et du Marquis de Chauvelin. — Pressentimens du Roi. — Sa maladie. — Sa mort. — Exil de Mme du Barry. — Rappel du Comte de Maurepas.

J'avais cessé d'aller faire ma cour en 1771, et vous en comprendrez la raison que vous ne sauriez certainement désapprouver..... Je n'ai vu Mme Dubarry qu'une seule fois pendant la vie de Louis XV, et c'était à la revue de la maison du Roi dans la plaine des Sablons. Mme de Mirepoix était dans le même carrosse, à la gauche de cette belle dame, et je demandai quelle pouvait être cette princesse inconnue qui traitait si familièrement la veuve d'un Prince de Lorraine et d'un Maréchal de France? Le Vicomte de Laval me dit, comme si de rien n'était : — C'est madame la Comtesse du.... Barry; car il eut la délicatesse charmante et la courtisanerie de séparer l'article du nom, pour le bon exemple. — Je tire le cordon (sans répondre au

Vicomte), et je m'écrie : — Chez moi !..... Mon cocher ne manqua pas de couper cette voiture où se trouvait la Maréchale que je ne saluai point, à qui je n'ai reparlé de ma vie, et à laquelle on m'a plusieurs fois reproché de n'avoir pas rendu ses révérences. Le Maréchal de Beauvau son frère, et la Maréchale, sa belle-sœur, ne la traitaient pas différemment. Elle était devenue pour sa famille et dans notre société comme une brebis galeuse; mais elle allait s'en consoler avec le Passe-dix et le Macao du Roi. Pauvre joueuse ! A présent que notre irritation s'est apaisée, nous disons souvent, en parlant de Mme de Mirepoix, son frère et moi : — Quel dommage ! Et c'était le refrain général de son temps; car on ne pouvait s'empêcher de l'aimer, tout en la blâmant avec amertume; elle avait été pendant quarante ans mon amie la plus intime, et c'est précisément par cette raison là que je lui montrai plus de sévérité.

Mme du Barry me sembla belle à la façon d'une image, ou plutôt des figures de cire, avec des yeux fixes et des paupières mal garnies. Sa toilette était en dehors de la mode, avec la prétention de la diriger ou de la devancer, ce qui est toujours une enseigne de mauvais goût. Nous la retrouverons vingt-quatre ans plus tard à Sainte-Pélagie, la malheureuse, et vous verrez que ses toilettes de prison n'étaient guère moins recherchées que ses toilettes de cour.

Cet imbécille de Vicomte, à qui tout le monde jetait la pierre, avait une étrange manière de se disculper de son obséquiosité. Il racontait que son

père l'avait fait guetter à son arrivée d'Allemagne, pour le faire prévenir qu'il aurait à lui parler d'une chose importante, avant d'avoir vu personne à Paris, et le plus tôt possible ! Il accourut en grand-hâte à l'hôtel de Laval, rue Notre-Dame-des-Champs, et voici comment lui parla M. son père (il avait la réputation d'une rigidité sans égale, et du reste, il avait été comblé de faveurs et de bienfaits par Louis XV :) — Vous avez connu, m'a-t-on dit, une jeune personne appelée Mademoiselle Lange... et pourquoi ne me répondez-vous pas ? — Mais, mon — père... Eh bien donc? — C'est que... — Mais quoi ? — C'est que c'est une personne... — Mais c'est une personne dont il est bon de cultiver la connaissance. Elle a épousé M. le Comte de Barry, qui est un gentilhomme de très bonne origine irlandaise, et qui s'est trouvé parent des Lords Barry, Comtes de Barrymore : il a été reconnu par eux ces jours derniers, de sorte qu'on a présenté Mme la Comtesse du Barry à Versailles où le Roi la traite avec une bonté particulière ; elle a tout le crédit qu'on peut avoir, ainsi ne manquez pas d'aller lui faire votre cour assiduement et aussi respectueusement qu'il est possible. Je la tiens bien certainement pour une fort honnête personne ; mais, comme il se pourrait qu'autrefois vous eussiez entendu dire quelque chose de malséant et d'injuste à son égard, j'ai voulu vous avertir de sa position nouvelle et de mes intentions, pour que vous ne disiez rien qui soit de nature à la désobliger. J'ai voulu vous prévenir aussi qu'il est question de créer des Maréchaux de France; ainsi, vous voyez l'intérêt que je puis avoir à vous indiquer

cette façon d'agir. Il a été convenu que votre frère, le Marquis, prendrait parti contre cette dame, ce dont il se tire le mieux du monde et très naturellement : c'est une chose arrangée, parce qu'il est bon de songer à M. le Dauphin ; vous avez moins de consistance que votre frère, parce que vous êtes le plus jeune et que vous passez pour étourdi, ce qui me semble un motif de sécurité pour vous, n'importe ce qu'il en arrive. J'aurais eu le désir et l'intention de rester dans une sorte de neutralité qui convient à mon âge ainsi qu'aux habitudes régulières de toute ma vie ; mais nous sommes bien embarrassés, votre mère et moi, parce que le Roi nous a fait l'honneur de nous désigner pour un souper dans ses cabinets, où nous avons l'inquiétude de nous trouver avec Mme du Barry. Vous ne sauriez imaginer le chagrin que cela fait à votre mère : elle en est malade et n'a fait autre que d'en pleurer depuis deux jours et deux nuits ; mais j'ai beau me creuser le cerveau, je n'y trouve aucun remède ; il faudra que votre pauvre mère y vienne, et c'est une grande affliction pour nous.

Ce qui résulta du souper dans les cabinets, c'est que la mère du Vicomte y fit si triste mine à Mme du Barry, qu'on s'empressa de la rayer de la liste des petits appartemens : mais ceci n'empêcha pas le mari d'obtenir un bâton de Maréchal de France. Ce dernier personnage était à peu près aussi recommandable et aussi considérable que peut l'être un homme qui manque absolument d'esprit ; on n'en parla que pour le disculper en disant bonnement. — C'est qu'il est si bête ! exclamation qui suffit

toujours à la malignité. La Maréchale était la vertu même : on attribua cet unique faux pas dans sa démarche à la douceur et la faiblesse de son caractère; mais il est à remarquer que ce fut la seule *dévote* à qui l'on eut à reprocher un pareil acte de complaisance.

M. Laharpe avait fait jouer mille ressorts pour être admis à faire une lecture en présence de Mme la Comtesse. M. de Brissac arrangea cette grande affaire, et Laharpe arriva chez elle, une de ses tragédies à la main; c'était *les Barmécides,* et Mme du Barry commença par s'écrier dès la première scène : — Ah! que c'est beau! comme c'est beau! que c'est donc beau!!! Mais avant la fin du premier acte, elle se mit à bâiller comme une huître. Ensuite elle interrompit la lecture en disant qu'elle serait bien aise de revoir quelque chose sur le cahier..... Elle y jeta les yeux, toujours en bâillant : — Ayez la complaisance de me lire seulement les dernières scènes, dit-elle à M. Laharpe en lui rendant son manuscrit avec un aimable sourire..... Figurez-vous l'humiliation de ce vaniteux personnage et la colère de ce poète irascible!

Ceci me rappelle une autre lecture qui avait pensé brouiller Voltaire avec Mme de St.-Jullien, laquelle était beaucoup plus occupée du souper qu'elle devait nous donner que de la tragédie de *Tancrède.* Un valet de chambre était arrivé sur la pointe du pied pour attiser le feu, et pendant qu'il était baissé auprès de sa maîtresse, on entendit qu'elle lui disait à l'oreille : — A-t-on pu se procurer des oreilles de sanglier? — Ah! tant mieux, j'en suis

bien aise! Ensuite elle le rappela de l'autre bout de la chambre, en criant: — Botard! Botard!... Mais Botard était déjà trop loin pour l'entendre, et le Marquis de la Tour-du-Pin s'élança pour le ramener auprès de sa tante. — Dites donc qu'on les serve en *menus-droits*, et qu'on n'oublie pas d'y faire une sauce avec de la moutarde au vin doux..... Voltaire, ayez la bonté de continuer. — Ayez donc la bonté de continuer. — Ah! Madame... de la moutarde!..... lui répondit ce philosophe outragé, qui roula son manuscrit et s'en alla sans vouloir achever sa lecture, et sans vouloir attendre sa voiture, malgré toutes les excuses et les coquetteries de Mme de St.-Jullien. Ce fut une brouillerie sérieuse, et Mme de Mauconseil, assistée de M. de la Tour-du-Pin, son gendre, eut bien de la peine à réconcilier Voltaire avec son *papillon philosophe* (1).

Voici la copie d'une lettre adressée par ce grand homme à Mme du Barry; et, comme la mort de Louis XV arriva peu de temps après, je ne fus pas étonnée d'apprendre que Voltaire était désespéré de l'avoir écrite.

« MADAME,

« Monsieur de la Borde, qui est assez heureux pour avoir l'honneur et le bonheur de vous faire souvent sa cour, m'a, j'oserai vous l'assurer, comblé de joie! car

(1) Cette anecdote est rapportée dans les *Mémoires de M. de Pougens*, à qui Mme de Créquy l'avait racontée. Cet ouvrage, nouvellement publié, contient plusieurs détails intéressans sur la personne et la famille de Mme de Créquy. (*Note de l'Édit.*)

il m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser de votre part, et des deux côtés.

Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie ;
Quel passeport vous daignez m'envoyer !
Deux ! c'en est trop, adorable Égérie ;
Je serais mort de plaisir au premier !

« Il m'a montré votre portrait ; ne vous offensez pas, Madame la Comtesse ; car j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers avec un transport de passion que mon profond respect avait grand' peine à tempérer.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux :
C'est aux mortels d'adorer votre image ;
L'original était fait pour les Dieux.....

« M. de la Borde m'a fait entendre plusieurs morceaux de *Pandore :* ils m'ont paru dignes de la protection dont vous honorez le compositeur. La faveur accordée par vous, Madame, aux véritables talens est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez. Daignez, Madame, agréer l'hommage et le tribut d'admiration d'un vieux solitaire, dont le cœur n'a presque plus d'autre sentiment que celui de la reconnaissance, etc.

« VOLTAIRE. »

L'Évêque de Senez, dont je vous ai parlé, avait prêché devant le Roi sur un texte rigoureux, car c'était « *Malheur à celui par qui le scandale arrive!* » et l'on remarqua que ces paroles sévères avaient fait beaucoup d'impression sur l'esprit de S. M.

Le Maréchal d'Armentières et M. de Chauvelin avaient été frappés de mort subite en présence du Roi, dans son cabinet (1), et l'on découvrit que ce prince en avait conçu les pressentimens les plus sinistres.

Mme du Barry s'occupa de lui procurer des distractions bien dignes d'elle et bien indignes de lui, comme on peut croire..... Il alla s'enfermer à Trianon pendant quelques jours, et l'on apprit avec effroi qu'on venait de le transporter à Versailles parce qu'il avait *gagné* la petite-vérole. La première chose que fit S. M. quand elle fut établie dans son appartement, ce fut d'ordonner qu'on n'y laissât pas entrer M. le Dauphin ni sa famille ; ensuite elle dit à M. de Duras : — Je vous prie d'envoyer prévenir la Duchesse d'Aiguillon qu'elle me ferait plaisir d'emmener la Comtesse du Barry hors du château : je craindrais qu'elle n'y fût insultée, ce qui serait fort injuste, attendu qu'elle n'a jamais fait de mal à personne. J'ai peur qu'on ne la rende malheureuse, et je la recommande à votre attachement pour moi.

Jamais le Roi ne s'était exprimé de la sorte ; on

(1) Louis de Conflans-Brienne des Empereurs d'Orient, Marquis d'Armentières, Maréchal et Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres, etc., né en 1711, mort en 1774.

Claude-François Chauvelin, Seigneur du Marquisat de Grosbois, ancien Ambassadeur de France à Gènes, etc. La république de Gènes l'avait fait inscrire au livre d'or de sa noblesse en 1753, ce qui fit tant de peine au vieux Prince de Monaco, Noble génois, qu'il en mourut d'apoplexie en apprenant cette fâcheuse nouvelle. (*Note de l'Auteur.*)

augura que ce pouvait être un fâcheux symptôme, un signe de mort prochaine, et M. de Duras envoya dire au Grand-Aumônier ce qu'il en pensait. Le même Duc de Duras sortit ensuite de la chambre du Roi, dont il avait fait laisser la porte ouverte et s'avança jusqu'au milieu de la salle du conseil où se tenaient les Princes et les courtisans, auxquels il fit une salutation profonde, en disant à très haute voix et de manière à pouvoir être entendu de S. M. : — Messeigneurs et Messieurs, je vous prends à témoin que le Roi demande à voir M. l'Abbé Mandoux, Confesseur ordinaire de Sa Majesté.

Après une séance d'une demi-heure avec cet ecclésiastique à qui Mesdames, filles de France, avaient fait dire à l'avance de ne pas s'éloigner du château, Louis XV eut une conférence particulière avec le Cardinal Grand-Aumônier, à la suite de laquelle Son Éminence ordonna d'aller chercher le Saint-Sacrement et de préparer ce qu'il fallait pour donner l'extrême-onction. Avant d'administrer le viatique à S. M., le Cardinal de la Roche-Aymon vint chercher toutes les personnes qui se trouvaient dans la première salle, et quand elles furent entrées dans la chambre du Roi, il se prit à dire en fondant en larmes : — « Messeigneurs et « Messieurs, quoique le Roi ne doive compte de ses « actions qu'à Dieu seul, il n'en est pas moins fâché « d'avoir causé du scandale à ses sujets ; il me « charge de vous déclarer qu'il en éprouve une « contrition douloureuse, un repentir sincère ; il « m'ordonne de vous protester en son nom que, si « Dieu lui laisse la vie, il ne veut plus vivre désor-

« mais que pour le bonheur et l'édification de son « peuple, pour la manifestation de la foi chré- « tienne et pour la gloire de notre sainte religion. « Unissons nos prières à celles du Roi pour demander « à Dieu le pardon de ses péchés, le bienfait de la pé- « nitence et la prolongation des jours de Sa Majesté. »

La châsse de Sainte Geneviève avait été descendue, et le peuple affluait dans toutes les églises, et principalement celle de Notre-Dame, pendant les prières des quarante heures qui ne purent sauver la vie de ce malheureux prince, dont les tristes jours étaient comptés. On a dit que l'Évêque de Senez s'était réveillé brusquement au milieu de la nuit, et qu'il avait sonné son valet de chambre en lui disant de rester auprès de son lit jusqu'au point du jour. Quand ses amis cherchaient à le questionner, il en éprouvait une contrariété visible et détournait toujours la conversation ; mais ce que j'ai su par Mme de Gisors, c'est qu'il avait cru entendre proférer à son oreille avec un accent lamentable : — *Malheur à celui par qui le scandale arrive!* et qu'il avait dit à son valet : — Le Roi vient de mourir ; prions pour le repos de son âme.

Le premier acte que le Roi Louis XVI ait fait de son autorité royale, ce fut d'exiler Mme du Barry au monastère de Pont en Brie, et le même jour il écrivit en ces termes à M. de Maurepas, qui avait passé les deux tiers de sa longue vie dans l'exil (1) :

(1) Jean-Frédérick Phélippeaux, Comte de Maurepas et Yveline et de Pontchartrain, né en 1731, mort en 1781.

Si cette copie de la lettre du Roi diffère essentiellement de

« Mons le Comte de Maurepas, dans la douleur qui « m'accable et que je partage avec tout le royaume, j'ai « de grands devoirs à remplir : je suis Roi, et ce mot « dit assez quelles sont mes obligations. Mais je n'ai que « vingt ans, hélas! je n'ai pas les lumières et l'expé- « rience qui me seraient nécessaires, et de plus, je ne « puis communiquer avec aucun des ministres, parce « qu'ils ont tous vu le feu Roi pendant sa dernière « maladie. La certitude que j'ai de votre probité, de « votre connaissance des affaires et de votre prudence, « m'engage à vous dire de venir m'aider de vos con- « seils. Revenez donc le plus tôt qu'il vous sera pos- « sible à la Muette où je vous attends, priant Dieu, « mons le Comte de Maurepas, qu'il vous ait en sa sainte « garde.

« LOUIS. »

celle de certains annalistes, ce n'est pas la faute de ma version, car je la tiens directement de la Comtesse de Maurepas, Marie Phélippeaux de Saint-Florentin, laquelle est morte en 1791 âgée de 89 ans. *(Note de l'Auteur.)*

CHAPITRE VII.

M. de Maurepas. — Inconvéniens de son caractère. — Mme de Maurepas. — Ses habitudes de langage et d'économie. — Retour de son exil. — L'hôtel de Phélippeaux. — Les modes de la Régence. — Le vieux mobilier. — Les Phélippeaux, c'est-à-dire le Duc de la Vrillière, le Comte de Maurepas, le Comte de Pontchartrain, l'Archevêque de Bourges, et le Marquis d'Herbaut, son frère. — Leurs dettes payées par Mme de Maurepas. — La Comtesse de Beauharnois et sa famille. — Mme de Miramion et les Miramiones. — Mylord Goys et Mlle d'Eon. — Mystification organisée par un ministre. — Le trompeur mystifié. — Les ordres royaux et le respect pour leurs insignes. — Le libelliste Morande. — Une intrigue de Beaumarchais. — Mystification pour un ministre. — L'abbé d'Espagnac et la force du sang. — Plusieurs autres mystifications chez le Duc d'Orléans, chez M. de Tymbrune, etc.

M. de Maurepas ne justifia point du tout la confiance du Roi son maître. Ce vieux ministre de la régence n'avait rien perdu de son ancienne légèreté, et n'avait acquis aucune sorte d'expérience ; il avait seulement augmenté de suffisance et de causticité, et comme il se jugeait absolument nécessaire, il se montra d'une exigence intraitable. J'ai toujours pensé qu'il n'avait guère de religion, mais je crois bien qu'il avait de la bonne foi dans les transactions sociales et de la probité pécuniaire. Il avait

d'ailleurs une sorte d'instinct malicieux et d'esprit corrosif, à la manière des Broglie; et c'était du reste l'incapacité dans l'arrogance, et la fatuité dans la décrépitude.

Comme je ne compte pas vous écrire un *abrégé chronologique* de l'histoire de France, je ne vous détaillerai pas journellement les fautes politiques et les bévues administratives de M. de Maurepas, dont la folle confiance et l'engouement pour M. Necker ont déterminé la révolution française. Je ne compte pas discuter toutes ces grandes questions qui ne sont que du domaine de l'histoire, et qui demanderaient plus de temps et d'étendue que je ne puis leur en accorder : je vous parlerai seulement des choses qui seront à ma connaissance. Quand il est question d'émettre un avis sur un acte politique, tout le monde ne saurait en parler avec les mêmes détails et la même autorité, ce qui fait que mon récit ne s'accordera pas toujours avec les écrivains de mon temps. Quand il est question de juger un premier ministre, chacun a ses motifs d'indulgence ou ses griefs contre lui; mais vous pensez bien que M. le Duc de Penthièvre et le Baron de Breteuil auront pu me donner des informations plus certaines et plus exactement précises que celles que MM. Grimm et Diderot, par exemple, auront pu recevoir de leurs amis. Ce sont les menus détails qui forment l'ensemble, et nous allons commencer par les petites choses.

Le caractère de Mme de Maurepas, qui était sœur du Duc de la Vrillière, et Phélippeaux de corps et d'esprit, nuisait beaucoup à la considération de son

mari par ses lésineries, sa parole acerbe et sa domination revêche. Je l'avais beaucoup vue chez sa belle-sœur et ma bonne amie, Mme de Saint-Florentin ; je connaissais fort bien ses défauts, qui ne me déplaisaient pas trop, parce qu'elle était bien naturelle, et je ne la haïssais pas du tout, parce qu'elle avait un véritable attachement pour moi ; j'avais beau la gronder ou la rebuter, rien n'y faisait.

— *Mon Dieu ! faut-il que j'aye eu du guignon pour aller m'affectionner à une mauvaise comme vous, qui me malmène sans fin ni cesse et sans rime ni raison*, me disait-elle dans son beau langage du temps de la régence, car elle et M. de Richelieu s'étaient perpétués dans cette affectation de vulgarité qui était devenue pour eux une seconde nature. — *Vous criez sus moi parce que j'tracasse, à ce que vous dites, et que j'ruchonne toujoux ; mais quèque vous voudriez*, poursuivait cette drôle de femme en se revêchant, *quèque vous voudriez que j'aurais pris l'habitude de faire à Pontchartrain, quarante années durant par lettres d' cachet, sinon de m'en r'chigner, d' grogner tout le monde et d' ménager pour payer nos dettes avec celles de M. de Pontchartrain, qui fait l' Salomon, de M. de la Vrillière, que Dieu confonde !... et puis celles de l'Archevêque de Bourges, qui fait r'bâtir des châteaux pour son imbécile de frère ; et jusqu'à M. le Marquis de Phélippeaux, qui se trouvait avoir des dettes. C'est que j'en ai payé pour onze millions, si vous plaît, tout en lésinant comme vous dites ; et j'avais tout d' même cent treize domestiques à payer et cent dix-sept personnes à nourrir tous les jours ! C'est indigne à vous de jeter la*

pierre à moi, qui vous aime tant! Riez donc, riez donc!... Vous n'avez ni cœur, ni foye, ni mou, ni rate!

En arrivant dans son vieux palais, nommé l'hôtel de Phélippeaux, rue de Grenelle, après quarante ans d'absence, elle y trouva des meubles un peu fanés, comme vous pouvez croire, et c'était d'autant plus que les contrevens et les volets de toutes les chambres étaient restés ouverts pendant tout ce temps-là. C'était en exécution d'un ordre que M. de Maurepas avait donné en s'en allant, et que la femme de charge avait cru devoir exécuter au pied de la lettre, lequel ordre consistait à tenir les volets ouverts et les persiennes ouvertes, afin que le ministre ne trouvât pas les appartemens humides à son retour de Versailles (où son beau-frère et son cousin-germain, M. le Comte de Saint-Florentin, Duc de la Vrillière, l'attendait avec une lettre de cachet à la main). M. de Maurepas s'y trouva pris au trébuchet et ne songea pas à donner contre-ordre. La femme de charge était morte après avoir donné les mêmes instructions et transmis la même ordonnance à ses enfans qui lui succédèrent, et quand les Maurepas rentrèrent chez eux, il se trouva que toutes les tentures et les meubles qui étaient à portée des fenêtres étaient complètement décolorés, tandis que la dégradation dans les couleurs allait en se ravivant insensiblement jusqu'au fond des chambres. C'était comme un effet d'optique, et rien n'était plus singulier, sinon les reproches que la Comtesse en faisait à son mari, qui riait toujours des colères de sa femme.

Il est bon de vous dire que dans la grande salle

au nord, il y avait un certain meuble de cent pièces qui n'avait eu rien à souffrir du soleil, mais qui n'en sentait pas moins son ancien temps, car il était composé d'un assemblage de petits morceaux de velours de toutes sortes de couleurs, lesquels étaient coupés en triangles, et se trouvaient encadrés par un cordonnet en fils d'or, qui recouvrait toutes les coutures et qui brochait sur le tout comme une espèce de grillage. Je crois bien que ce meuble était contemporain du Phélippeaux d'Henri III, qui était le grand-père du Chancelier de Pontchartrain, ce qui n'empêchait pas la Comtesse de Maurepas de chercher à s'en défaire, afin d'en acheter un autre à la dernière mode, supposait-elle, et c'est-à-dire à larges raies de velours vert, alternées avec des bandes de tapisserie blanche à petites figures : elle avait cette élégance-là dans l'imagination. — J'y mettrai jusqu'à deux mille pistoles, disait-elle, et voyez la belle somme pour meubler toute une galerie!

— *Vous devriez me rendre un service, et voyez-vous bien cette nouvelle mariée?* me dit-elle un soir, en me montrant la C^sse^ de Beauharnois qui venait d'arriver dans cette grande salle, — *Vous devriez bien aller vous asseoir à côté d'elle et lui faire entendre qu'elle devrait acheter notre grand meuble d'ici, qui est de cent pièces, pour envoyer dans son château des Roches en Poitou, que son mari va faire remeubler. Dites-lui donc finement que ce serait superbe à la campagne, et faites-lui penser que nous consentirions peut-être à le lui céder, parce que MM. de Beauharnois sont parens des Phélippeaux d'Herbaut, par les Nesmond, du*

côté de cette Mme de Beauharnois de Miramion, qui a fondé les Miramiones; — Mais dites-moi donc, vous qui savez tout, n'est-elle pas sanctifiée? il me semble qu'elle a été sanctifiée?.....

— Ma bonne Comtesse, lui répondis-je, c'est à moi que vous venez proposer d'aller faire la revendeuse de vieux meubles, la brocanteuse en friperies, et l'engeôleuse de jeunes femmes, en l'honneur de la Bienheureuse Marie de Miramion! Est-ce que l'air de Pontchartrain vous a tout-à-fait.....

— *Allons,* s'écria-t-elle, *voilà Notre Dame la Princesse à points d'Espagne qui va monter sur son grand cheval de Navarre! Dirait-on pas que ce serait une coquinerie que je lui demanderais? Ah, terrible femme! est-y permis d'être si moqueuse et si chicaneuse avec ses amis!*

Si j'en parlai quelque temps après à Mme de Beauharnois, ce fut à propos d'une autre combinaison mercantile du Marquis de Beaupréau, son vieux oncle, et nous en rîmes de grand cœur (1).

Pour vous donner une idée de la futilité de ce premier ministre, il suffira de vous dire qu'il organisait, pour se divertir, des mystifications contre sa vieille femme. Il y avait dans la société financière et tout à fait en dehors du monde, un person-

(1) Françoise-Marie-Mouschard de Chaban, Comtesse de Beauharnois et des Roches-Baritaut. Je la voyais souvent chez la Comtesse de la Tour d'Auvergne et la Maréchale d'Aubeterre, qui étaient ses cousines-germaines. Depuis l'abolition des titres de noblesse, elle est connue sous le nom de Mme Fanny de Beauharnois. C'est une aimable personne, et j'aurai l'occasion de reparler d'elle. *(Note de l'Auteur, 1797.)*

nage appelé M. Goys, qui avait le plus grand talent pour la pantomime grimacière et celui de contrefaire tout le monde en perfection ; il imitait supérieurement bien les Anglais, et les jeunes gens l'appelaient, à cause de cela, Milord Goys. M. de Maurepas voulut s'en donner la récréation, il invita quelques personnes à souper, parmi ses plus intimes; il eut soin de fermer sa porte à tout le reste du monde, ensuite il alla dire à Mme de Maurepas que la chevalière d'Eon viendrait lui faire une visite avant souper.

— *Je ne veux point d'ça dans mes salons! C'te virago! c't' aventurière!..... Est-ce que la tête vous tourne? Allons donc, fi donc! voulez-vous bien..... Mais que..... Qu'est-ce que?..... Mais que?..... Bou-rou-blou-blou.....*

— Ma foi, Comtesse, lui dit son mari, j'avais cru vous faire plaisir en invitant cette Chevalière pour vous en donner la représentation comme d'une curiosité; elle était venue me présenter un placet, j'ai cru bien faire, et tout ce que je vous demande est de la traiter avec un air de bonté.....

— *Pour celui-là, j' vous en souhaite! allez donc faire des politesses à c'te vilaine fille! et j' vous promets bien que j' vas la recevoir si poliment et si tendrement que vous ne la r'verrez d' la vie chez moi!* et *bou-rou-blou-blou,* toute la soirée.

Quant à bou-rou-blou-blou, je vous dirai que c'était l'onomatopée littérale et la mélodie notée par M. de Pezay, pour imiter les grogneries de Mme de Maurepas, quand elles n'arrivaient pas à bon terme, et quant à M. de Pezay, je vous dirai

que c'était un des estimables protégés de M. de Maurepas.

Sa femme alla se mettre à son tresset comme une véritable fée Grognon, et quand son huissier vint amener auprès d'elle et lui nommer Mlle d'Eon, elle ne leva seulement pas la tête. La Chevalière avait approché de cette table en faisant mille révérences et force complimens les plus respectueux pour Madame la Comtesse de Maurepas, qui lui répondit sans la regarder, — *C'est bon, c'est bon, Mam'-selle; allez vous asseoir au coin du feu pour vous sécher les pieds.*

La Chevalière alla s'établir auprès de la cheminée, où tout ce qui se trouvait dans la chambre, à l'exception des trois joueurs de tresset, s'était rassemblé pour écouter les plus sauvages et les plus étonnantes choses du monde qu'elle y débitait avec une hardiesse inconcevable. La Comtesse faisait semblant de ne rien entendre, et quand on venait lui en rapporter quelque chose, elle y répondait paisiblement — *Je ne vois pas dans tout ça le mot pour rire, et je ne comprends rien à M. de Maurepas qui a l'air de s'en amuser?*

Quand la demoiselle eut tout-à-fait désespéré de se faire écouter par la dame du logis, elle se mit à crier comme une louve, en disant mille sottises, et notamment qu'elle était saisie d'une colique abominable et qu'elle allait sûrement faire une *fausse couche* avant de pouvoir sortir du salon. Elle ajouta comme en pleurant, qu'elle était grosse de cinq à six mois, sans pouvoir dire si c'était du fait de Mgr le Duc de la Vrillière ou de M. de Phé-

lippeaux, l'Archevêque, parce qu'elle ignorait lequel des deux? C'était, disait-elle, à ce propos-là qu'elle était venue présenter à M. de Maurepas une requête contre ses deux parens, qui l'avaient séduite et déshonorée! Enfin elle se mit à protester que son accident proviendrait certainement de son affliction, pour se voir aussi mal accueillie par Mme de Maurepas; ce qui l'avait tellement humiliée, blessée et désespérée qu'elle en mourrait de chagrin! — — Ayez pitié de ma situation!.... s'écria-t-elle en se traînant à genoux sur le tapis.

Mme de Maurepas posa froidement ses cartes, et chacun fut bien étonné du beau sang-froid avec lequel elle se mit à dire à cette chevalière agenouillée, — *Monsieur d'Eon, mam'selle d'Eon, ou plutôt monsieur ou milord je ne sais plus comment, si j'étais que de Monsieur le Comte de Maurepas, je vous ferais mettre à la porte à cause de votre insolence, et surtout pour avoir osé parler comme vous l'avez fait devant nous, de M. l'Archevêque de Bourges, notre neveu! — Je n'ai jamais été,* dit-elle aigrement et précipitamment à son mari, *je n'ai jamais été si malicieuse et si ricaneuse, mais j'ai toujours été plus fine que vous, grand ridiculiseux d'co-d'indes! — Si vous laissez continuer cette vilainie, je vas m'en aller me coucher sans souper!*

M. de Maurepas s'en tenait les côtes à force de rire, et du reste, M. de Maurepas riait toujours de tout ce qui pouvait arriver. Singulière infirmité pour un premier ministre et pour un octogénaire!

M. Goys s'esquiva précipitamment; le ministre fit rouvrir sa porte, et toute la cour arriva pour se ranger, comme à l'ordinaire, autour du tresset de

Mme de Maurepas, dans sa grande salle à deux cheminées, et sur les cent pièces de son meuble en arlequin. Vous pensez bien qu'il ne fut pas plus question de Milord Goys que de sa tentative en mystification, sur laquelle il avait toujours été convenu de garder le silence. Ce fut Mme de Maurepas qui m'en fit le récit un ou deux jours après, en me disant que ce qui l'avait empêchée de s'y laisser tromper, c'est qu'elle avait remarqué du coin de l'œil que cette prétendue chevalière d'Eon ne portait pas la croix de Saint-Louis, ce qui l'avait éclairée suffisamment. — *J'ai tout d' suite pensé qu'on n'avait pas voulu compromettre une croix qui est sous le vocable d'un Saint (et qui est la croix d'un ordre royal), sur un farceur et pour attraper l' monde, ce qui serait une abominable prostitution que M. de Maurepas n'aurait pas voulu souffrir chez lui.*

— Mais je le crois bien, répliquai-je, il est Chancelier des ordres et Ministre du Roi ! N'est-ce pas lui qui a fait mettre le comédien Brizard en prison, parce qu'il avait profané la croix de St-Michel en l'appliquant sur sa poitrine en plein théâtre?

— *Mais à propos d' croix,* me dit-elle, *est-ce que votre oncle le Bailly n'a pas encore gagné son procès contre les comédiens qui s' déguis' en Chevaliers de Malte ?*

— Si fait, si fait, répondis-je ; il a poursuivi cette affaire au nom de son ordre, et le Maréchal de Richelieu nous a bien promis que, si les acteurs du Théâtre-Français s'avisent d'arborer la croix de Malte, ils peuvent être assurés d'aller coucher au Fort-l'Évêque.

— *Oh tant mieux ! tant mieux !* reprit-elle ; *on n'a jamais vu des incongruités ni des scandales comme sur les théâtres de ce temps-ci* (1).

Un libelliste appelé Morande avait fait contre M. de Maurepas une œuvre de son métier ; ce premier ministre en fut averti par le sieur Caron de Beaumarchais, qu'il envoya courir après le pamphlet et son auteur, par toute la Hollande et l'Angleterre. On eut le bonheur de pouvoir atteindre Morande et celui de pouvoir acquérir son manuscrit pour la somme de 48 mille livres. On fit constituer quatre mille livres de pension sur le trésor au profit dudit Morande, et M. de Beaumarchais (qui n'a pas toujours été bien riche) en gagna six mille écus pour sa peine et les autres frais de sa négociation. Ce prétendu libelle était un tissu de niaiseries les plus insipides. C'est une mystification qui doit compter parmi toutes celles que ce Beaumarchais a fait subir à M. de Maurepas dont il était un des confidens les plus favorisés.

C'était le beau temps des mystifications, et l'on n'entendait parler d'autre chose. M. Dejean mystifiait toute sa famille en dictant de son lit un testament en sa faveur, comme s'il avait été son oncle moribond, M. Chalut. Ceci pensa finir par le tabouret et la marque, pour M. Dejean.

M. de Vergennes et M. de Castries furent mystifiés par Mme de Lamothe qui préludait ainsi à tou-

(1) Louis-Gabriel de Froulay, Grand Croix, Grand-Bailly et Général des galères de Malte, était alors Ambassadeur de la Religion près la cour de France. (*Note de l'Auteur.*)

tes ses intrigues pour le vol du fameux collier, et qui recueillit plus de vingt mille écus de la crédulité de ces deux ministres. On verra que, s'il n'en fut pas fait mention dans le procès du collier, ce fut par excès d'égard et de complaisance pour ces bons messieurs.

M. le Duc d'Orléans venait de mystifier M. Quatremère (au Palais-Royal), en l'y faisant recevoir *Chevalier du Bain* par un Duc de Cumberland qui n'était autre chose que M. Goys. Ceci manqua devenir très sérieux, parce qu'on avait fait prendre un bain froid à ce vieux académicien, ce qui lui fit avoir une fluxion de poitrine au mois de décembre. Toute la ville était révoltée d'une pareille marque d'inconsidération pour une personne et pour une famille aussi notables dans la plus ancienne et la plus haute bourgeoisie de Paris ! M. de Maurepas ne sut trouver nulle autre chose à faire que d'envoyer à ce pauvre mystifié le cordon noir de M. de Buffon qui venait de mourir, et ce fut en y joignant des paroles extrêmement aimables de la part du Roi, avec prière d'excuser son cousin d'Orléans et ses familiers, pour la *légèreté* de leur conduite. C'était l'*inhumanité*, l'*indignité* qu'il fallait dire ! On ne saurait excuser l'insolent dévergondage et la barbarie de ces dissolus à l'égard d'un vénérable homme à qui son âge avancé ne laissait plus ses facultés de jugement et de présence d'esprit.

A propos de cette maladie des mystifications, qui avait tous les caractères d'une épidémie, je vous dirai que l'Abbé d'Espagnac (celui qui s'était révolté contre M. de Meillan) avait fait un traité sur *la force*

du sang dans les familles. C'était un ennuyeux livre, et son auteur était d'une cupidité si sordide et si dénaturée, qu'il avait vendu les papiers de famille de ses neveux, dont il était tuteur, à un nouvel enrichi qui s'appelait Despanat.

M. de Tymbrune avait envoyé prier l'Abbé d'Espagnac à souper chez lui, dans une petite maison qu'il avait auprès de l'École militaire, et c'était un lieu que je ne saurais qualifier. Quand les hommes les moins sévères et les jeunes gens les moins timorés en parlaient devant nous, c'était en échangeant entre eux des regards de mépris, et l'on a dit qu'il s'y passait des choses analogues aux réunions philosophiques d'Ermenonville.

La compagnie ne se composait pour ce jour-là que de M. le Duc d'Orléans, de Milord Hamilton, de MM. de Saisseval, de Boisgeslin, de Sillery, du Crest, de la Touche-Tréville, et de mon neveu de Lauzun, qui nous raconta les nouvelles de la soirée.

L'Abbé commença par demander le nom d'un vieux seigneur étranger qu'il ne connaissait pas, et qui se tenait tristement assis au coin de la cheminée? On lui dit que c'était le Duc d'Hamilton, Premier Pair d'Écosse et Chevalier de l'ordre du Chardon. Il demanda curieusement s'il était riche? et Lauzun lui répondit : — D'où venez-vous donc pour ne pas savoir qu'il est plus riche que le Roi d'Angleterre? Ensuite il se mit à lui parler d'autre chose, mais le Duc d'Orléans vint le reprendre en sous-œuvre, en disant que ce misérable Hamilton n'avait aucune idée philosophique, que c'était une pauvre tête, et qu'il voulait absolument se laisser mourir de chagrin

parce qu'il avait perdu sa femme et tous ses enfans. — Ah! la douceur et la force des liens du sang..... s'écria l'Abbé. — Mais, Monseigneur en parle bien à son aise, interrompit le Marquis de Boisgeslin, et s'il était dans la même position que ce malheureux Anglais... — Mais comment peut-il être si malheureux, avec une si grande fortune, interrompit le d'Espagnac? — Mon Dieu, Monsieur, lui répondit l'autre avec un air de reproche et de surprise, comment pouvez-vous parler de la sorte, après tout ce que vous avez écrit sur *la force du sang!* — Mais enfin..... — Laissez donc! — Mais encore..... — Allons donc, vous dis-je; allons donc, Monsieur l'Abbé; comment pouvez-vous être étonné qu'on ait du chagrin quand on a... — Mais de quelle espèce, et qu'est-ce qu'il a donc? — Il a, morbleu! il a que tous ses *liens du sang* ont été rompus! qu'il est resté le dernier de toute sa famille, qu'il n'a conservé aucun parent de son nom, et que les fils de sa sœur unique, qui devraient être ses héritiers, sont deux scélérats!..... que voulez-vous qu'il fasse de son immense fortune? Est-ce que vous voulez qu'il s'amuse à bâtir des églises?

L'Abbé s'éloigna sans dire une parole, en se retournant du côté du vieux richard, et s'en approchant par une suite de circonvolutions prudentes, avec un air affriandé comme un gros reptile; mais l'Anglais, qui était absorbé dans son profond chagrin, ne lui donna pas signe de vie, et l'on aurait dit une cruche de terre au coin du feu; il avait une inconcevable figure, à ce que nous dit Lauzun.

Pendant que l'Abbé procédait en silence à son

opération de magnétisme ou d'incantation, un des compagnons se mit à crier : —M. d'Espagnac, Monseigneur voudrait vous parler, M. d'Espagnac!... M. d'Espagnac!.... et le vieux milord avait bondi sur son siége aussitôt qu'il avait entendu proférer ce nom-là. L'Abbé fut obligé de s'éloigner du Duc d'Hamilton, bien à contre-cœur, et l'on s'arrangea de manière à l'empêcher de retourner auprès de la cheminée jusqu'au moment du souper.

On avait placé M. d'Espagnac en face du seigneur écossais qui ne mangea point et qui ne cessa d'attacher sur lui deux gros yeux fixes, persévérans et profondément scrutateurs. Il en résulta d'abord de la surprise, et puis de l'embarras, de la contrainte et de la gêne avec un profond silence, en dépit des efforts que M. de Tymbrune avait l'air de faire pour égayer ses convives et pour alimenter la conversation.

— Le Duc d'Orléans buvait et mangeait sans parler, en regardant toute la compagnie d'un œil offensé, de ses yeux qu'il avait obliques, éteints et lâchement courroucés; car le regard de ce d'Orléans était une horrible chose (1)! — Il est impossible d'y tenir, murmura-t-il au bout d'une heure, et je n'entends rien à ce diable de souper que nous faisons.....

Le Duc d'Hamilton se mit alors à tousser pour se dégourdir les organes de la parole; ensuite il se mit

(1) C'était Louis-Philippe Égalité, Ier du nom; tout le monde a pu remarquer que le regard de M. son fils est le miroir de sa belle âme et de la franchise de son caractère.

(*Note de l'Auteur*, 1797.)

à parler en anglais mêlé d'un certain dialecte écossais, que M. le Duc d'Orléans comprenait aisément, comme vous pouvez croire, et dont M. de Boisgelin, qui savait tout, fut chargé de faire la traduction pour le reste de la société.

— « Milord désire savoir si Monsieur l'Abbé d'Es-
« pagnac est de la même famille que Madame la
« Baronne d'Espagnac qui se trouvait à Strasbourg
« pendant l'hiver de l'année 1744 à 1745. »

— Mais c'était ma mère, ma propre mère!...

— « Milord oserait-il se flatter, peut-il espérer
« que Madame d'Espagnac aura bien voulu parler
« à Monsieur son fils d'un gentilhomme anglais qui
« s'appelait alors Sir Arthur Scott?... »

— Ah! je ne saurais..... Mais effectivement, je crois me souvenir..... Mais oui, oui vraiment! maman m'a parlé de Milord Artusco; je me rappelle très bien ce nom-là, et même elle m'a toujours parlé de Milord Artusco dans les termes les plus... Enfin je me souviens très bien qu'elle m'a parlé très souvent de Milord Artusco...

— « Milord-Duc d'Hamilton, autrefois Sir Arthur
« Scott, demande à savoir, au sujet de Monsieur
« l'Abbé d'Espagnac, une chose de la plus haute
« importance! il espère, il conjure, il supplie Mon-
« sieur l'Abbé de vouloir bien répondre avec fran-
« chise, en conscience, ingénuement et loyalement
« à cette question-ci, — QUEL AGE AVEZ-VOUS? »

— J'ai quarante-quatre ans..., répondit M. d'Espagnac avec une émotion toujours croissante, en appuyant la main sur son noble cœur afin d'en comprimer les palpitations, et en fixant deux yeux

attendris sur un gentilhomme anglais qui avait connu sa mère en 1744.....

— « Monsieur l'Abbé d'Espagnac ne ferait-il aucune difficulté pour en donner sa parole d'honneur, en présence de son Altesse Sérénissime? »

« Je la donne, je vous la donne, Milord! j'ai quarante-quatre ans! quarante-quatre ans!... »

Et voilà l'Anglais qui se met à crier : — O vô été « véritabelmente lé filz et l'héritiere dé moa que « vos aurée toute mon fortune!!!!! » Et les voilà qui se précipitent dans les bras l'un de l'autre et qui se mettent à se reconnaître, à s'embrasser et se pâmer d'attendrissement. — Ah! *la force du sang!*..... disait l'Abbé d'Espagnac; — ce que c'est que la force du sang!..... Nous ne nous étions pourtant jamais vus; voyez quelle émotion j'éprouve!..... Allez, Messieurs, il n'y a de sentimens vrais que les sentimens naturels; je ne veux plus reconnaître et je ne connais plus que les sentimens naturels et vrais, les sentimens vrais et naturels manifestés par la force et par la voie du sang!..... Ah! quel coup du ciel! Je ne m'en doutais guère..... Je ne me serais guère douté ce matin que cet excellent, ce vénérable Milord Artusco, qui était l'ami de ma mère..... et qui certainement.....; et encore qu'il aurait eu le malheur d'avoir perdu toute sa famille, excepté ces deux scélérats!.....

L'Abbé d'Espagnac finit par en tomber en syncope; on fut obligé de l'inonder d'eau froide, et quand il eut repris connaissance, il apprit avec un peu de contrariété que M. son père était allé se coucher dans un hôtel garni, où il donnait rendez-vous

à son fils naturel pour le lendemain matin. M. du Crest lui remit une petite boîte que ce Milord avait par hasard dans une de ses poches, et qu'il avait laissée pour ce cher Abbé, comme *avancement d'hoirie*, car il avait dit à ces Messieurs qu'elle était pleine de diamans. Ce d'Espagnac avait bonne envie de forcer le coffret dont la petite clef n'était pas à la serrure; mais on lui fit des reproches ou des observations qui le décidèrent à prendre patience, et M. du Crest le ramena chez lui dans un trouble et dans un délire de joie qu'on ne saurait exprimer. — Vous savez que c'est pour déjeuner qu'il vous attend : n'oubliez pas de vous y trouver avant dix heures, et n'oubliez pas aussi de lui faire ouvrir l'écrin.....

Il se fit annoncer le lendemain, passé midi, chez M. le Duc d'Orléans qui le fit attendre pendant deux heures et qui sortit malhonnêtement par une autre porte, ainsi qu'il avait coutume de le faire. L'Abbé d'Espagnac alla successivement chez tous ces autres Messieurs qu'il ne put réussir à trouver chez eux pendant plus de trois semaines; enfin il eut le bonheur de rencontrer le Duc de Lauzun qui se promenait au Cours-la-Reine avec votre père.—Est-il possible, lui dit-il, que je n'aie pas encore pu vous rencontrer et que vous n'ayez voulu répondre à aucune de mes lettres!... Il paraît que M. du Crest n'avait pas bien retenu l'adresse de Milord Hamilton; car on ne le connaît point du tout dans cette maison de la rue du Colombier qu'il m'avait indiquée. — A propos, savez-vous ce qu'il y avait dans cette petite boîte?

— Mais des pierreries, je suppose, et tout au moins des perles.

— Pas du tout; c'étaient des pilules de rhubarbe avec du soufre : elles avaient une odeur infernale.

— Je vous dirai sérieusement, répondit M. de Lauzun, que je n'en suis pas surpris. Je vous conseille de ne plus vous occuper de cet homme là; c'était un imposteur. On n'a jamais pu savoir ce qu'il est devenu.

CHAPITRE VIII.

L'Ile St.-Louis — L'ancien hôtel de Mesmes, aujourd'hui l'hôtel Lambert. — La Présidente de Mesmes. — Mlle de Thou et Mme Brisson. — La Famille le Boulanger. — Origine de ce surnom. — MM. de Nicolaï. — L'abbé de Pomponne. — La Société du Parlement et la Société du Châtelet. — Ridicule de cette dernière coterie. — M. Lenoir et Mme Leblanc. — La famille Daine. — Le régiment des gardes avec un Monsieur du Châtelet, en coq-à-l'âne. — Les financiers ridicules. — Beaujon, Bouret, Pâris, etc.— Sentiment de l'auteur sur Mme de la Poupelinière et Mme d'Epinay. — Mme de la Reynière. — Son portrait par Mme de Genlis. — Anecdotes.

Il faut, mon Enfant, que je vous conduise dans un quartier de Paris que vous ne connaissez pas encore. Allez faire attacher votre écharpe; nous allons remonter les quais jusqu'au couvent des Miramiones, et nous allons entrer chez la veuve d'un de mes amis, à l'heure de ses visites. Voyez la belle maison pour être à la pointe de l'île Saint-Louis; la première porte-cochère en face de soi quand on arrive d'Auxerre (par le coche.) Un large escalier tout en marbre de Languedoc, et dont la coupole est peinte en camayeux par le célèbre Devitt. Une enfilade de quatre grands salons, sans compter la

galerie, la vaste bibliothèque et la belle chapelle (1). Voyez les plafonds de Lebrun et les tableaux de Lesueur, avec les portraits de Mignard et les curieuses tapisseries à grands personnages; voyez donc ces immenses rideaux et ces hautes portières en velours amaranthe, avec leurs rebrasses en forme d'épitoges et de larges bordures d'hermine, en place de crépines et autres superfluations (style de palais), car il faut vous dire que les étoffes brochées et les franges d'or ne seraient pas de costume ici. Vous êtes chez un magistrat de l'ancien temps, dans un logis noblement austère, et la vieille Dame auprès de qui je vous amène, est la veuve du Premier Président de Mesmes, Elizabeth de Harlay. Elle est bien et duement Comtesse douairière d'Avaux et de Beaumont-le-Roger, Marquise de St-Etienne-en-Forez et Vicomtesse de Neufchâtel-en-Vexin; mais il en est céans pour les titres féodaux comme pour les tissus brillans et les franges d'or; on les possède en nature et sans affiche; on garde les uns dans ses archives, et la valeur des autres est dans le coffre-fort. Remarquez bien cette vieille cousine de la Présidente, dont l'air est si bienséant et si digne, c'est Mademoiselle de Thou, la dernière de cette illustre famille. Cette jolie personne à l'air dévot et modeste, s'appelle Madame Brisson, c'est un nom vénérablement historique, et pour qui j'éprouve

(1) Ce magnifique hôtel avait été bâti pour le célèbre Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, négociateur de la paix générale de Westphalie, en 1642. Il a été dévolu par héritage à la famille Lambert d'Herbigny, dont il a pris le nom d'hôtel Lambert qu'il porte aujourd'hui. (*Note de l'Auteur.*)

une telle considération, que j'adresse toujours quelques mots d'excuse à cette jeune femme avant de me laisser placer au dessus d'elle (1). Voici M. le Président le Boulanger, lequel est beaucoup plus fier de ce surnom populaire que de son vieux nom seigneurial de Montigny (2). Voilà M. Potier de Novion, de la même famille que les Ducs de Gèvres, et simple conseiller à la cour des aides. Ce petit jeune homme à l'air si chétif et la mine si grave, est M. de Nicolaï, Premier Président de la chambre des comptes; il a déjà quatorze enfans, et ce qui ne vous surprendra pas moins, c'est que le frère cadet de son père est Maréchal de France! Quant à ce grand Abbé si sec et si droit, à qui vous voyez

(1) Voltaire avait omis de parler, dans la Henriade, de ces vertueux magistrats qui furent suppliciés en 1591, et notamment de Barnabé Brisson; ce qui tenait fort à cœur au vieux Baron de Breteuil, dont ce Premier Président était l'ancêtre maternel. Mme du Châtelet, fille de M. de Breteuil, en parla vraisemblablement dans les mêmes termes, et Voltaire introduisit dans son poëme les quatre vers suivants :

« Vous n'êtes point flétris par ce honteux trépas,
« Mânes trop généreux! vous n'en rougissez pas;
« Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire,
« Et qui meurt pour son roi, meurt toujours avec gloire! »

(2) Il est assez connu que Raoul de Montigny, Seigneur d'Hacqueville et capitaine des gardes du Roi Charles VII, avait nourri les malheureux Parisiens pendant l'hiver et la famine de 1439; il avait engagé toutes ses terres afin d'envoyer acheter des grains en Flandre. Le Roi l'en récompensa par la dignité de Grand-Pannetier de France, et le peuple de Paris par le surnom du *Boulanger*, que l'aîné de la famille de Montigny a toujours porté depuis ce temps là. (*Note de l'Auteur.*)

l'ordre du Saint-Esprit qu'il tient de Louis XIV, savez-vous bien que votre grand'-mère de Sévigné parle de lui? Il est âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, c'est le dernier de la famille Arnauld, et tout janséniste qu'il est, regardez-le avec une sorte de considération; c'est le fils du Marquis de Pomponne. Je vous présente à la Comtesse de Fénelon qui se tient dans l'île Saint-Louis parce qu'elle est habituée de cette paroisse, et qu'elle est née Lefèvre d'Ormesson (de la famille de St.-François de Paule); c'est la seule personne de ce quartier-ci que vous puissiez rencontrer au château de Versailles (1).

Je vous dirai présentement qu'il y a dans ce même quartier, ou plutôt cette petite ville, deux sociétés assez disparates et tout-à-fait distinctes : l'une est celle du *Parlement*, composée de quelques familles indigènes et glorieusement insulaires, qui n'ont pas encore voulu céder à la folle exigence et la tyrannie de la mode, en allant s'établir dans le Marais, tandis que l'autre coterie dite du *Châtelet*, est une agrégation de citadins exotiques et fraîchement implantés sur ce fortuné rivage à l'orient de Paris. Quelle orgueilleuse ambition !

Il paraît que le défaut d'usage du monde et la prétention magistrale des petits procéduriers du

(1) Marie-Françoise-de-Paule Lefèvre d'Ormesson d'Amboile, veuve de Gabriel-Henry, Marquise de Salignac, Comte de la Motte-Fénelon, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général des armées, son ancien Ambassadeur auprès de LL. HH. PP., et Conseiller d'État d'épée, lequel était mort en 1746, étant veuf en première noces de Louise Lepelletier de Morfontaine.

(Note de l Auteur.)

Châtelet les rend insupportables à ces hauts-justiciers du Parlement, qui ne les reçoivent jamais chez eux et qui ne manquent jamais de les tenir à distance. Il en résulte que je ne pourrai vous parler de la société du Châtelet que sur la foi d'autrui.

C'est la charmante et opulente madame Leblanc qui est la *merveilleuse* de cette coterie. — Elle se fait coiffer par Léonard. — Imaginez qu'elle a fait faire un *pouf* par mademoiselle Bertin! On assure qu'elle change de souliers deux fois par jour?.... On parle sans relâche et l'on parlera long-temps dans l'île St.-Louis de l'élégance et de la prodigalité de madame Leblanc (1)!

C'est M. Lenoir, Procureur du Roi en son Châtelet de Paris, qui est *la coqueluche* de toutes les dames du Châtelet, et particulièrement de madame Leblanc. On pourra vous dire, assez méchamment, qu'ils ont été soupçonnés d'être allés ensemble au bal de l'Opéra,... mais on ne manquera pas d'a-

(1) Mathurine-Aglaé Bouterone, mariée en 1764 à Denys-Jacques Leblanc, Écuyer, Seigneur du Porcheron et de la Maison-Riche des Porcherons-lez-Paris, Conseiller au Châtelet, et depuis Greffier de la Cour des monnayes. C'est cette même famille des Leblanc qui avait été annoblie cinq fois depuis le règne de Philippe-Auguste, et toujours par l'échevinage de Paris; mais à l'exemple des Quatremère et de tant d'autres, ils ont toujours refusé d'accepter leurs lettres de noblesse jusqu'à ce qu'ils aient eu le moyen de quitter leur commerce pour vivre noblement. Mme Leblanc était prisonnière au Luxembourg en 1795, et son acte d'écrou disait que c'était pour avoir complotté de faire assassiner Danton, de connivence avec M. le Comte d'Artois. Elle ne mangeait autre chose que des raisins secs, et ne buvait que de l'eau sucrée. *(Note de l'Auteur.)*

jouter finement et de vous répéter, pour la cent-millième fois, que ce ne peut être un sujet de scandale, attendu que monsieur *Lenoir* et madme *Leblanc* ne sauraient faire que des *œuvres pies*.

Il y a grand nombre de noms plébéiens qui peuvent prêter au ridicule, et s'ils ne paraissent que dans la bourgeoisie, c'est que la nouvelle noblesse y met bon ordre ; témoin de cette curieuse manœuvre de MM. de Coigny, pour opérer la transformation de leur nom de *Guillot* en celui de *Franquetot;* ce qui fut un joli tour de force ! Je me souviendrai toujours d'un bon maître des requêtes appelé M. Daine (intendant de la généralité de Tours, en 1777), lequel avait pour frères un gros chanoine de la Sainte-Chapelle qui se nommait nécessairement l'Abbé Daine, avec un génovefain jovial et bon compagnon, qu'il était impossible de ne pas appeler Dom Daine.

Il y avait déjà deux ou trois mois que le Duc du Châtelet, mon neveu, était colonel des gardes françaises, lorsque le bruit se répandit dans la société de madame Leblanc que le Roi venait d'appeler au commandement de son régiment des gardes, un monsieur du Châtelet. — Grande surprise ! — On se demande quel peut être ce magistrat si favorisé ? — On suppose, on discute, on calcule, on fait observer..... on croit se rappeler effectivement..... Enfin, on finit par décider (à l'unanimité), que ce *monsieur du Châtelet* ne pouvait être que M. Lenoir, le Procureur du Roi (1).

(1) Henry-Germain Lenoir, Chevalier, Seigneur de Bacque-

En quittant le quartier de ces honnêtes gens, nous allons traverser celui des gens de finance au pas de course, à raison du mauvais air, et pour ne pas nous arrêter en mauvaise compagnie. Je ne voudrais pas faire monter mon petit-fils chez Mme la Poupelinière, et je n'oserais pas non plus vous faire entrer chez Mme Lalive d'Épinay. Le vieux Beaujon, qui vient d'acheter l'hôtel de Pompadour, est au-dessous d'une épigramme; il est si ras-terre et si platement bénêt, que personne n'a le courage de s'en moquer; ce serait grêler sur le persil. Les frères Bouret n'ont pas non plus assez d'importance

ville, etc Il ne faut pas le confondre avec son cousin le Lieutenant-Général de police (Jean-Charles-Pierre Lenoir), à qui la ville de Paris à tant de grâces à rendre pour une administration qui lui mérita l'affection générale ainsi qu'une réputation européenne. J'ai su qu'il repoussait toujours les révélations des domestiques, en disant que ce serait chose contraire à la probité. Il apprenait sans corrompre et ne parlait jamais de rien, sinon pour avertir les chefs de famille ou pour admonester les délinquans. Je vous puis dire qu'il a préservé l'honneur et sauvé la fortune de bien des familles. C'est à lui qu'on doit l'établissement de la Halle au Blé, le pavage et l'éclairage des faubourgs, l'institution du Mont-de-Piété, la suppression des vaisseaux de cuivre pour les laitières, et la destruction du cimetière des Innocens qui se trouvait au milieu de Paris. Il était l'ami de la noblesse et le père du peuple; enfin c'était le magistrat par excellence, et pourtant les jacobins l'ont épargné : sitôt qu'il y avait de l'émotion dans Paris, les sans-culottes de son district envoyaient une sauve-garde à la porte de sa maison, rue de Vendôme, au Marais. (*Note de l'Auteur.*)

M. Lenoir était né en 1732. Il est mort en 1807, le même jour que le Baron de Breteuil, lequel était précisément du même âge que lui. (*Note de l'Editeur.*)

ou de réputation pour qu'on leur fasse la grâce de s'occuper d'eux et l'honneur de les citer pour le ridicule. Enfin, le dernier des Pâris, l'honnête et généreux Duverney, n'est plus de ce monde, et c'était le seul fermier-général qui ne me parût pas déplacé dans un salon. Reste donc la maison de Mme de la Reynière, où je ne vas jamais, quoiqu'elle m'ait fait assurer que la famille de son père était alliée de la mienne. Au reste, il est à considérer que Mme de la Reynière est un personnage à part dans la finance : et si l'on en croit son oncle M. l'Évêque d'Orléans, c'est un phénomène et comme une perle dans un tas d'huîtres. La Comtesse de Genlis en a fait un portrait si fidèle et si naturellement vrai, qu'au lieu d'y trouver un encouragement d'émulation, j'en perdrais courage; elle en avait retranché quelques-uns des traits les plus saillans en le faisant insérer dans un de ses premiers ouvrages; mais voici ce portrait de Mme de la Reynière, ainsi qu'il avait été composé du premier jet, en 1769, et comme je le tiens de Mme de Genlis (aujourd'hui Marquise de Sillery).

« Olympe est une grande personne sans beauté, sans « grâce et sans agrément d'aucun genre. Elle a tout « juste assez de bonté pour ne pas être appelée mé- « chante, et assez de jugement pour ne pas faire de sot- « tises irréparables. La fortune immense qu'elle possède « n'a pu la consoler encore du chagrin de n'être que la « femme d'un financier ; n'ayant point assez d'esprit et « de dignité dans le caractère pour surmonter une pa- « reille faiblesse, elle en souffre d'autant plus qu'elle

« ne voit absolument que des gens de la cour, dont la « conversation lui rappelle assiduement ce grand mal- « heur dont elle gémit en secret. On ne parle jamais du « Roi, de la Reine, de MESDAMES, d'une présentation « à Versailles et d'un *grand-habit*, qu'elle n'en éprouve « des angoisses intérieures si violentes, qu'elle ne peut « souvent les dissimuler qu'en changeant de conver- « sation. Elle a, d'ailleurs, pour dédommagement, toute « la consistance ou la considération que peuvent donner « beaucoup de faste, une superbe maison, un excellent « souper, de brillans équipages et des loges à tous les « spectacles. Au reste, elle n'aime rien, s'ennuie de « tout, ne juge jamais que d'après l'opinion d'un autre : « et joint à tous ces travers de grandes prétentions à « l'esprit, beaucoup d'humeur et de caprices, et néan- « moins une extrême insipidité. Quoique fort orgueilleuse « d'être une fille de condition, et quoiqu'elle ait fini par « se persuader qu'elle était fille de qualité, elle ne mon- « tre pas les moindres égards pour son père, parce qu'il « a quitté le service et le monde, et qu'elle n'en attend « plus rien. Elle aime infiniment celui de ses oncles qui « remplit un ministère de confiance à Versailles, où la « feuille des bénéfices se trouve confiée à la sagesse de ce « prélat, ce qu'on aurait de la peine à s'expliquer rai- « sonnablement. Elle ne s'occupe jamais et n'aime pas « du tout Mme de Senneville sa sœur, qu'elle ne regarde « que comme une provinciale. Allez donc lui rappeler « qu'elle à une sœur religieuse et que vous êtes chargé « de lui demander un entretien à ce sujet-là. Olympe « vous fera dire qu'elle est chez elle tous les matins; on « vous fera traverser une longue et superbe enfilade de « pièces dorées, au bout de laquelle est un charmant « petit cabinet; vous y trouverez Olympe nonchalamment « assise sur un canapé, et lisant plus nonchalamment « encore une brochure nouvelle qu'elle ne prend, j'ima-

« gine, que lorsqu'elle entend un carosse entrer dans sa « cour. Elle avancera vers vous avec un air de bienveil- « lance exagérée : vous connaissez ce sourire forcé et « cette fausse douceur que la politesse imprime sur « quelques visages. Au seul nom de sa sœur, Olympe « quittera subitement cette expression factice, et la « froideur avec l'embarras auront obscurci sa physio- « nomie d'une manière aussi prompte que marquée. Ce « que vous avez à lui demander, c'est qu'elle donne asile « à cette bonne religieuse dont le monastère est interdit « par suite de quelque dissension théologique entre la « Supérieure et son Évêque. Olympe vous répondra « *qu'elle connaissait bien peu ses deux sœurs, qu'elle « en a été fort négligée; mais qu'elle n'en conserve pas « moins le désir de pouvoir leur être utile ; cependant « qu'il lui parait infiniment difficile de garder chez « elle une religieuse, et que, d'ailleurs, elle n'imagine « pas où elle pourrait la loger...* Si vous prenez la li- « berté de lui faire observer que sa maison paraît assez « grande pour y pouvoir placer une personne qui, de- « puis dix ans, se contente d'une cellule, Olympe vous « répondra sèchement : — *Madame, je dois loger ma « sœur convenablement, ou ne point la loger du tout.* « Elle aura pensé que cette réponse était si noble et si « spirituelle, qu'elle en prendra, n'en doutez pas, un « air de satisfaction capable de vous ôter le peu d'estime « et de patience qui aurait pu vous rester. »

Je vous ai déjà parlé de M. Grimod de la Reynière à propos de sa gourmandise et du bon exemple qu'il donnait à M. son fils; il me reste à vous dire un mot sur la frayeur qu'il avait du tonnerre. Aussitôt que le ciel annonçait un orage, il allait s'enfermer dans une grande et belle cave

qu'il avait fait construire sous la terrasse de son hôtel (1), et dont il avait fait revêtir en damas le plus épais, toutes les parois, la voûte et les pavés; c'était pour s'isoler de l'électricité, supposait ce brave homme, car c'était un préjugé dont la mort de M. de Quintin qui fut pulvérisé dans son lit de soie, n'avait pu guérir certaines gens. Ce lieu de refuge n'avait qu'une seule ouverture sur les Champs-Élysées; mais, pour en détourner la foudre, on la fermait hermétiquement au moyen d'un matelas d'étoupe imbibée d'huile; M. de la Reynière s'y faisait toujours accompagner par trois ou quatre vigoureux garçons qui se relayaient pour battre du tambour; j'ajouterai qu'il y buvait de l'eau d'orge, et tout sera dit. Je n'ai pas le courage de vous reparler de son fils (2).

(1) Cette belle maison de M. de la Reynière est à l'angle de la rue des Champs-Élysées et de la place Louis XV, et la grande salle voûtée dont parle l'auteur, est un café souterrain qui s'ouvre sur les Champs-Élysées, à droite du pavillon Perronet.

(2) M. de la Reynière, à qui l'auteur ne rend pas justice et à qui l'éditeur de cet ouvrage a l'honneur d'offrir l'assurance de sa considération, existe encore en disposition de grand appétit, et grâce à l'usage de la médecine du Dr Leroy, en état de santé parfaite. Il a publié, depuis la mort de Mme de Créquy, son *Almanach des Gourmands* et ses *Légitimations gastronomiques*, opéra culinaire en trois actes. (*Note de l'Éditeur.*)

CHAPITRE IX.

Littérature du temps. — Le connétable de Bourbon, tragédie de M. de Guibert. — Jugement de l'auteur sur cette pièce. — Le Duc d'Aumont et Mme de Villeroy, sa fille. — Séance de l'Académie française. — Élection de l'Évêque de Senlis. — Sa réception. — Note sur M. l'Abbé de Pradt. — Citation de l'Abbé de Voisenon. — Discours de Condorcet. — Un opéra de Marmontel. — Un drame de Laharpe. — Saisie d'un ouvrage après sa publication. — Protection du Comte de Provence en faveur du poète. — Citation d'un passage retranché dans *Mélanie*. — La tragédie de Manco-Capac. — Citations d'Helvétius, de Mercier, de Diderot, etc. — Prévision du Dauphin Louis IX. — Passage d'un sermon de l'Abbé de Boismont. — Un possédé. — L'exorcisme.

Je ne vous parle pas souvent de littérature, parce que je n'aimais guère m'occuper de celle de ce temps-là, qui m'ennuyait ou me déplaisait mortellement. Il me fallut assister au château de Versailles à la représentation d'une tragédie qui me fit éprouver l'un et l'autre, et c'était la trahison du Connétable de Bourbon qui se trouvait en scène. Les répétitions de cette pièce venaient d'être applaudies au théâtre de la Comédie française avec un enthousiasme, et l'on pourrait dire un sentiment d'hostilité sans pareil. Elle était annoncée comme un effort

de génie, et voici mon opinion sur ce chef-d'œuvre. Le plan mal conçu, mal combiné, mal exécuté, me sembla *difforme* et d'une obscurité fatigante; la versification de cette pièce me parut plate et barbare. Le style de M. Dubelloy le boursoufflé serait, à mon avis, moins incorrect et moins ignoble que celui de M. de Guibert, et celui du vieux Crébillon n'est certainement pas plus rocailleux. Ajoutons que cette pièce était d'une longueur assommante, car elle ne dura pas moins de trois heures et demie; mais l'ennui que j'en éprouvais était dominé par l'impatience et l'irritation de voir retracer sur le théâtre de Versailles, en présence de nos Princes, et devant les Ambassadeurs étrangers (à l'occasion d'un événement auguste), un épisode aussi fâcheux de notre histoire; c'est-à-dire une suite de faits injurieux au nom de Bourbon, par le spectacle continuel d'un traître, et par un enchaînement de circonstances où les bons Français étaient représentés comme ayant été vaincus, humiliés et *dégradés*, suivant l'expression de l'auteur.

Le Roi s'aperçut trop tard de l'inconvenance et de l'inconvénient qu'il y aurait à laisser jouer cette mauvaise pièce. Il annonça hautement qu'il avait été trompé par le rapport du premier gentilhomme de sa chambre, et qu'il ne souffrirait pas que cette tragédie reparût sur aucun théâtre. Ce premier gentilhomme était le Duc d'Aumont, qui n'était guère en état de juger d'une tragédie, et qui se laissait diriger en ceci par la Duchesse de Villeroy, sa fille écervelée. Vingt ans avant la même époque, il aurait eu grand soin de soumettre une pièce qu'il était

question d'admettre au répertoire de Versailles, à la lecture d'un comité de gens de lettres et d'un censeur prudent; on n'aurait pas risqué pareille inconvenance au temps du Cardinal de Fleury, ni même sous le ministère du Duc de Choiseul; et ceci vous prouvera combien les liens de la sujétion respectueuse étaient déjà relâchés.

Il ne m'était pas possible non plus d'aller aux séances de l'Académie française, où l'on proférait des panégyriques en faveur de Julien l'apostat, et où M. Dalembert faisait des homélies pour engager les Évêques à la *résidence*. M. l'Archevêque de Paris s'en fâchait tout rouge, et MM. du Parlement le poursuivaient sur *appel-comme-d'abus*. M. de Malesherbes n'entendait pas s'opposer à l'inondation des mauvais livres, et les mauvais livres infestaient l'esprit public en dénaturant le caractère français. M. de Maurepas ricanait et ne savait faire autre chose que d'exalter M. Necker : il était persuadé que l'opinion publique est toujours soumise à l'état des finances, et que la moralité d'un peuple est inutile à la prospérité d'un gouvernement.

Je vous disais qu'il ne nous était plus possible d'assister aux séances de l'Académie française, et voici pourquoi. Cette malheureuse compagnie se trouvait dominée par la coterie des philosophes encyclopédistes, et c'était M. Dalembert et surtout Melle Lespinasse, qui s'étaient emparés de sa direction : Dalembert, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie, et sa demoiselle, à titre de présidente en chef *des prôneurs* philosophiques. On aurait bien pu les déjouer en les affrontant, mais

parmi les gens en crédit, personne ne voulait s'en donner la peine, à l'exception du Maréchal de Richelieu, quelquefois, et comme il y parut en 1771 à l'élection de M. de Roquelaure, Évêque de Senlis. Le Maréchal avait laissé tranquillement le parti philosophique intriguer et quêter des voix pour le sieur Gaillard ; mais la veille de l'élection, le Maréchal alla faire sa tournée de visites en grand équipage, et ceci détermina l'admission de M. de Senlis, sans aucun autre embarras de négociation.

On n'entendra jamais rien d'aussi ridicule que le discours dicté par Dalembert en réponse à celui de l'académicien récipiendaire. On lui donnait des louanges comme ÉVÊQUE, parce qu'il était bon chrétien ; comme COURTISAN, parce qu'il était Aumônier de la cour ; comme MAGISTRAT, parce que tous les Évêques de France ont le titre de Conseillers du Roi, et surtout parce qu'il avait bien voulu siéger parmi les Conseillers-clercs au Parlement Maupeou ; et puis des complimens comme ORATEUR, parce qu'il avait fait une Oraison funèbre de Madame Henriette de France ; comme INTIME AMI de feu M. le Dauphin, parce qu'il avait porté son cœur à Saint-Denis sur un carreau de velours; enfin comme un homme qui se trouvait appelé à soutenir, représenter et remplacer dignement toutes les GLOIRES LITTÉRAIRES de notre pays, parce qu'il était désigné pour prêcher dans l'église des Carmélites à Saint-Denis, le jour de la profession de Madame Louise de France (1).

(1) Jean-Armand de Bossnejoulx de Requelaure, né en 1721, sacré évêque de Senlis en 1754, premier aumônier du Roi,

Une autre fois c'était M. de Condorcet que le Maréchal de Richelieu laissait parvenir au fauteuil académique, ou c'était le Prince de Beauveau qu'il y faisait arriver. L'abbé de Voisenon complimentait M. de Beauveau sur les *honneurs qui lui étaient dus*, en ajoutant que *son extrême exactitude ne le rendait imposant qu'en le rendant irréprochable*, ce qui pouvait être joli, mais ce qui n'était pas compréhensible. Ensuite on entendait M. de Condorcet, emphatique et misérable orateur, méthaphysicien ténébreux et philosophe athée, qui vous disait d'un air maussade, avec une voix creuse et fausse : « Nous sommes témoins des derniers efforts de « l'ignorance et de l'erreur ! nous voyons la raison « sortir victorieuse de cette lutte si longue et si « pénible. La vérité a vaincu ! le genre humain est

Commandeur de l'Ordre royal du St.-Esprit, Conseiller du Roi en tous ses conseils, et l'un des 40 de l'Académie française, mort Archevêque de Malines en 1808. Il n'est pas mal à propos de noter ici que M. l'ancien évêque de Poitiers, qui s'est fait écrivain politique, et qui s'appelle M. de Pradt, se trouve cité dans plusieurs biographies comme ayant été le successeur de M. de Roquelaure; mais la dignité dont il se pare ne doit imposer à ses lecteurs aucune espèce de soumission. Il peut avoir été proposé par Buonaparte pour obtenir l'archevêché de Malines, mais il n'en a jamais occupé le siége; il n'a jamais pu triompher de la résistance du chapitre et des grands vicaires de cette métropole, qui lui ont toujours demandé l'original de ses bulles et les preuves de sa juridiction qu'il ne pouvait leur montrer parce qu'il ne les avait pas. M. de Pradt n'a jamais eu la satisfaction de se voir assis sur un trône archi-épiscopal; il avait pris le titre d'Archevêque avec empressement, il le porte avec obstination; voilà toute sa biographie *pontificale*.

(*Note de l'Éditeur*.)

« sauvé! Un jeune homme aujourd'hui, qui sort « des écoles, a moins de préjugés et réunit plus « de connaissances réelles que tous les plus grands « génies, je ne dirai pas seulement de l'anti- « quité, mais encore des siècles modernes. Oui, « Messieurs, chaque année, chaque mois, chaque « jour sont marqués à ses yeux également par une « découverte nouvelle et par une invention utile, et « le moindre avantage de notre époque n'est pas « l'emploi dans le discours et les écrits de la pré- « cision philosophique qui rend à la vérité les « langues moins hardies et moins figurées, mais « qui leur communique et leur imprime une heu- « reuse exactitude avec plus de sécheresse et d'aus- « térité. »

M. Helvétius (qui n'était pas philosophe optimiste) avait fait un livre pour nous déclarer qu'il n'existait qu'un seul moyen de rendre la France heureuse, et c'était celui d'en laisser faire la conquête par un souverain étranger à la nation, parce qu'il aurait un intérêt personnel à s'occuper continuellement de son bonheur.

Quand M. Mercier, qui n'était pas moins philosophe que MM. Helvétius et Condorcet, eut pris connaissance des choses, il se mit à faire un livre pour nous indiquer un moyen de prospérité plus patriotique et moins embarrassant pour les puissances étrangères; c'était la guerre civile, attendu qu'elle *dérive du juste rigide, lorsque partie de la nation veut sommeiller dans une inaction molle.*

On ne savait auquel entendre; c'était un chaos inextricable, et lorsque nous disions qu'on devrait

s'en effrayer et s'en occuper sans relâche, on se moquait de nous.

Le désordre moral et politique était fomenté, non-seulement par les gros livres encyclopédiques et les romans orduriers, par les brochures impies et les tragédies en cinq actes, mais jusque par les almanachs des muses et les petits opéras-comiques. Marmontel avait fait une comédie mêlée d'ariettes à l'italienne, dont le but et la moralité consistaient à prouver qu'il était bon d'épouser sa servante et qu'il fallait laisser braconner ses paysans. Cet opéra, nommé *le Sylvain*, contenait mille déclamations folles contre l'inégalité parmi les humains et les préjugés de la naissance. C'était une œuvre de parti, et toute la corporation des encyclopédistes avait voulu contribuer à la confection de ce beau drame, où le manque de naturel et les entorses à la vérité se trouvaient à profusion.

Pour nous donner l'idée d'un brave et bon seigneur, on lui fait permettre la chasse à tous les paysans de ses terres; mais c'est un moyen qui n'est pas bien imaginé, Messieurs les philosophes! Un bon seigneur qui a du bon sens et qui veut faire le bien de ses vassaux, craindrait en leur accordant pleine liberté pour la chasse, de les détourner des soins qu'exige l'agriculture, et de leur faire perdre l'estime et le goût de leur métier. Il ne voudrait pas les exposer à laisser leurs femmes et leurs enfans dans un dénuement continuel, et par-dessus toute autre chose, il aurait la crainte de les faire devenir des vagabonds et de mauvais sujets.

Un bon seigneur se contente de faire tuer par

ses gardes assez de gibier pour que la culture des terres et les récoltes des pauvres gens n'en souffrent pas. Quand il veut faire du bien dans son village, il accepte pour filleul un enfant de son fermier, ce qui lui donnera le droit et l'obligation de surveiller sa conduite. Il donne aux uns, prête aux autres; il avance quarante écus au tisserand pour acheter du chanvre; il fait donner un arbre au vigneron pour en surcharger la *basche* de son pressoir; il marie, au moyen d'une dot et d'un trousseau qui ne lui coûteront pas quatre cents livres, la fille de ce bon vieillard qui a besoin d'un gendre pour cultiver son champ d'orge. Il donne une vache à la pauvre veuve qui demeure au bout de l'avenue du château. — *Vous ne glanerez point dans votre propre champ!* il a lu la Bible, et sur toute chose, il ne fait jamais ramasser le bois tombé dans ses futaies (1); enfin la lingerie, la cave et la pharmacie du château sont toujours ouvertes aux sœurs de la charité pour les pauvres de son domaine, et la châtelaine a toujours soin de faire de petits cadeaux à tous les enfans qui reçoivent des prix à l'école de M. le Curé. Vous voyez combien nous différons d'avis, M. Marmontel et moi; il est tout simple que nos traditions ne soient pas les mêmes; mais comme ses opinions me paraissent déraisonnables et qu'elles ne sont pas sans inconvéniens pour nous, j'aurais voulu, du moins, qu'il ne les publiât pas avec *privilège du Roi*.

(1) Nous recommandons cette remarque à l'intendant de la liste civile et du domaine d'Orléans. (*Note de l'Éditeur.*)

M. Laharpe avait fait un drame intitulé *la Vestale,* et les comédiens n'osaient pas l'accepter à cause des déclamations contre la vie monastique et d'autres allusions plus impertinentes encore. M. Laharpe en change le titre, il place le lieu de la scène dans un couvent de Paris; de ses personnages de l'ancienne Rome, il fait une novice amoureuse, un curé philanthrope, un père avare et cruel, un amant en délire..... Enfin, M. Saurin censure la pièce et ne trouve rien dans tout ceci *qui puisse en empêcher l'impression.* M. de Malesherbes en autorise le débit : — Ne choquons pas l'esprit philosophique, et tout ira le mieux du monde!

La première édition de ce drame en cinq actes n'en fut pas moins arrêtée, saisie, et mise au pilon, par ordre du Roi, directement, et si M. Saurin n'en perdit pas son emploi de censeur, il ne dut cette grâce-là qu'à la sollicitation de Monsieur, frère du Roi, pour qui ce genre de publication n'avait jamais rien d'impardonnable. On fit une histoire intéressante en faveur de M. Saurin qui avait eu la ferme intention de supprimer un passage qu'il avait omis de rayer à l'encre rouge, en conséquence d'une migraine, etc. Tout s'arrangea pour le mieux dans la deuxième édition de *Mélanie*, moyennant la suppression de la tirade suivante. Je vous la rapporterai, non pas à cause de la beauté des vers et parce qu'elle manque dans les œuvres de M. Laharpe, mais à raison de ce qu'elle avait appelé l'attention du Roi Louis XVI et la désapprobation de ce prince. (*C'est la novice amoureuse qui parle au curé philosophe.*)

« Un père... Il m'en faut un... Que n'ai-je un père! hélas!
« Il plaindrait mes tourmens et m'ouvrirait ses bras.
« Un père, au cri du sang, est-il inaccessible?
« Et vous, à mes transports vous vous montrez sensible.
« N'êtes-vous pas pourtant au rang de ces mortels
« Qui ne prêchent jamais que des devoirs cruels,
« Qui m'ont tous annoncé, d'une voix formidable,
« Dieu toujours irrité, l'homme toujours coupable,
« La nature en souffrance et le ciel en courroux :
« Le ciel, par un traité qui s'est fait malgré nous,
« Entre notre faiblesse et sa toute-puissance,
« Nous laissant le malheur et gardant la vengeance!
« Ils m'ont dit que celui qui nous a formés tous
« Du pouvoir d'opprimer se montre si jaloux,
« Qu'après avoir soumis sa faible créature
« Au tribut de douleur qu'exige la nature,
« Aux besoins renaissans, aux ennuis, aux travaux,
« Il lui commande encor d'ajouter à ses maux...
« Ils m'ont dit qu'on ne peut apaiser sa colère
« Qu'en s'imposant soi-même un fardeau volontaire,
« Et qu'enfin, les objets devant lui préférés,
« Ce sont... des yeux en pleurs et des cœurs déchirés.
« Eh bien, s'il est ainsi, j'ai le droit de lui plaire,
« Je veux éterniser mes tourmens!... »

Tout ceci n'était rien encore à côté de la magnique imprécation contre les rois qui se trouvait dans cette belle tragédie de *Manco-Capac, Inca du Pérou,* qui disait si mélodieusement à l'usurpateur de ses états.

« D'un forfait croirais-tu Manco-Capac capable?
« Que la mort te replonge en cette égalité
« Dont sortit un moment ton orgueil indompté,
« Et qu'elle éteigne enfin dans une nuit profonde
« Le nom de roi..., ce nom qui fait l'horreur du monde! »

En apprenant que M. Diderot avait fait une sa-

tire contre l'*insecte usurpateur du nom de majesté*, et qu'il y prescrivait philosophiquement d'*étrangler le dernier prêtre avec les boyaux du dernier roi*, je vous avouerai que ceci fut trouvé trop dégoûtant pour être dangereux, plus insolent que de coutume, à la vérité, mais trop ridiculemeut fou pour être jugé criminel et punissable.

Les sophistes étrangers ne me paraissent pas aussi déraisonnables que les Français. Les Anglais Hume et Gibbon, par exemple, ne manquaient pas d'une certaine franchise historique et d'une sorte de probité dans la discussion. L'Abbé Galiani me disait à propos de Franklin, qu'ils se trouvaient un jour ensemble chez Mme Necker, et que Dalembert s'était mis à crier avec sa voix d'eunuque abyssin, que le règne du christianisme était fini! Franklin lui répondit que la révolution qui menaçait le monde, était au contraire l'application du christianisme primitif, auquel on arriverait infailliblement après un *demi-siècle* d'impiété. Cet Américain disait que le retour à des institutions primitives aurait des résultats déplorables, et qu'il avait grand peur des anabaptistes! Qui vivra verra?

Quant à ce M. Franklin qui avait arraché la foudre aux Dieux et le sceptre aux Tyrans, disait le Mercure, en ajoutant que les Dieux étaient les Tyrans de l'Olympe, et que les Tyrans étaient les Dieux de la Terre; je vous dirai que je n'ai jamais eu l'honneur de le rencontrer qu'une seule fois. C'était à souper chez Madame de Tessé qui ne m'en avait rien fait dire, et qui m'avait joué le tour de le faire placer à table à côté de moi. Je leur fis la

malice de ne pas lui adresser une seule parole, et du reste, il me semblait que je n'aurais su que dire à cet imprimeur-libraire? Il avait de longs cheveux comme un diocésain de Quimper; il avait un habit brun, veste brune et culotte du même drap avec les mains de pareille couleur; il avait une cravate rayée de rouge; et ce que j'ai vu de plus remarquable en lui, c'était sa manière d'arranger les œufs frais. Ceci consistait à les vider dans son gobelet en y mettant du beurre avec du sel et du poivre et de la moutarde; il en employait cinq ou six à confectionner ce joli ragoût philadelphique, dont il se nourrissait à petites cuillerées (1). Il est bon de vous dire aussi qu'il ne détachait pas avec une cuillère et qu'il coupait avec un couteau les morceaux de melon qu'il voulait manger; item, il mordait dans les asperges au lieu d'en trancher la pointe avec son couteau sur son assiette, et de la manger proprement à la fourchette; vous voyez que c'était une manière de sauvage; mais au demeurant, mon ami, comme chaque peuple a ses institutions, son climat, ses alimens, ses habitudes et ses coutumes à lui propres, chaque nation doit avoir ses délicatesses morales et ses grossièretés physiques, avec des recherches de politesse qui lui sont particulières, et des négligences habituelles qu'une autre n'a pas. Ce qui me fit prendre garde aux faits et gestes de ce philosophe américain, c'était l'ennui d'en entendre par-

(1) On voit dans le nouvel ouvrage de Mistriss Trollope que cette étrange manière de manger des œufs frais est encore usitée généralement dans tous les États-Unis. (*Note de l'Éditeur.*)

ler comme d'un parangon social et d'une merveille de civilisation cosmopolite. — Qu'il a d'esprit! le voilà qui vient de dire la chose la plus délicieuse, à propos de M. Goesman! il a dit qu'il est plus facile à un âne de nier, qu'à un philosophe de prouver!!! — *Plus negaret asinus quam probaret philosophus,* répondis-je à Mme de Coigny. — Voici tantôt mille ans qu'on a dit cela pour la première fois; vous n'en avez pas eu l'étrenne.

Le clergé français ne s'était pourtant pas endormi dans un lâche silence. Le corps épiscopal n'avait cessé de combattre, et il n'a reculé devant aucun effort du zèle, aucun labeur de la charité. D'abord, les évêques s'adressèrent collectivement au Roi très-chrétien; ensuite ils parlèrent aux peuples confiés à leur sollicitude, aux ignorans séduits par ces philosophistes ennemis de Dieu, ennemis du Roi; et sur tous les points du royaume, on entendit éclater cette grande voix de l'Église gallicane. Je vous prie, mon Enfant, de vous procurer les lettres pastorales des Archevêques de Lyon, de Paris et de Cambray; vous conviendrez avec moi que ce sont des chefs-d'œuvre de raison, de pathétique et de véritable éloquence.

Écoutez ce fragment d'un sermon qui s'adresse à ces prétendus philosophes, et qui fut prêché par l'Abbé de Boismont dans la chapelle royale du Refuge, en 1782. Vous allez voir si M. Dalembert et Mme Necker ont eu raison de reprocher à ce Vicaire-Général du diocèse de Paris son *défaut de logique* et son *manque de modération charitable.*

« Terminons cette guerre scandaleuse ; assignez à « Jésus-Christ son partage : vous lui avez ravi au milieu « de nous une portion de son héritage céleste, souffrez « qu'il règne au moins sur les générations futures, lais- « sez-leur nos fêtes, nos promesses et nos consolations ; « gardez pour vous l'espérance du néant ; nous ne vous « troublerons point dans cette poussière éternelle où « vous vous promettez de descendre ; mais s'il est un « Dieu rémunérateur, s'il est une félicité sans mesure, « attachée à des vertus produites et consacrées par une « foi soumise et généreuse, ne nous l'enviez pas. Le « champ des sciences naturelles et des arts est assez « vaste ! portez-y vos talens et vos lumières ; étendez « les découvertes profitables, dirigez le commerce et « l'industrie ; mais laissez-nous, abandonnez à nous le « monde invisible que vous ne connaissez pas ; mais ce « peuple ignorant, pauvre et languissant, qui souffre « et qui gémit, pourquoi vous obstinez-vous à lui dis- « puter un Dieu pauvre et souffrant comme lui ? Erreur « pour erreur (vous me forcez à cette sorte de blasphême « que ma foi désavoue, mais l'horreur de cette suppo- « sition impie ne laissera du moins aucune ressource à « votre fausse doctrine) ; erreur pour erreur, celle que « nous professons et que nous avons mission d'annoncer « ne pénètre-t-elle pas dans les ames avec plus de dou- « ceur et d'efficacité que toutes les vaines déclamations « que l'esprit d'indépendance accumule ? Nos secours, « nos remèdes, ne sont-ils pas plus populaires, plus ac- « tifs, plus universels ?

« Ah ! que les heureux du siècle se permettent de ne « rien croire, je puis me rendre compte de ce délire ; « mais où sont-ils, les heureux ? Quelle horrible collec- « tion de misères que ce monde ! Dans les conditions bril- « lantes, que de joies fausses, que de désirs rongeurs, « que de plaies saignantes et désespérées ! Si l'œil d'un

« philosophe perçait tous les replis de tous ces cœurs dont « la surface est si calme, il en frémirait et voudrait peut-« être y replacer lui-même la pensée de Dieu qu'on s'ef-« force aujourd'hui d'en arracher. Dans les conditions « obscures, surtout parmi cette foule d'indigens pour « qui la Providence semble n'avoir balancé le malheur de « naître que par le bonheur de mourir, si vous détruisez « la pensée de Dieu, quel adoucissement restera-t-il à « des privations douloureuses, à des peines cuisantes? « Est-ce donc un si grand bienfait que d'ajouter au tour-« ment de vivre pour souffrir, la certitude de n'avoir « rien à espérer après la mort?

« C'est pour cette portion d'hommes que nous invoquons « votre pitié; laissez-nous les malheureux; vous n'avez « d'autre présent à leur faire que le triste problème de je « ne sais quel sombre avenir. Quelle attente pour de pau-« vres captifs, accablés sous le poids de leurs chaînes! « Nous, du moins, nous soulevons ces chaînes et nous en « partageons le poids, nous le supportons avec eux; voilà « notre plus grand avantage sur vous, et c'est à ce titre « que je ne crains point de réclamer ici, je ne dirai pas « seulement votre justice, mais votre compassion, votre « humanité, votre pitié miséricordieuse! »

On a dit et souvent répété, que les *dévots* avaient laissé le poète Gilbert mourir de faim, tandis que le Roi, les Princes et les ministres n'accordaient jamais aucune espèce de récompense ou d'encouragement aux écrivains qui militaient contre le philosophisme. C'est encore une injustice, et je connais plusieurs de ces écrivains qui manquent de mémoire ou de véracité (1). Le prétendu scandale occasionné

(1) Nicolas Gilbert, mort à Paris, en 1780, âgé de 29 ans.

par la mort de Gilbert est une invention philosophique. Il est vrai qu'il avait commencé par être malheureux, ce qui n'a rien de contraire à l'ordre naturel des choses, attendu qu'il était né très pauvre, et qu'un jeune poète ne gagne rien, quand il est inconnu ; mais à l'époque de sa mort, il était en pleine jouissance, et ceci depuis deux ou trois ans déjà, d'une pension de huit cents livres sur la cassette du Roi, d'une pension de cent écus sur le Mercure de France et d'une autre pension de cinq cents livres sur la caisse épiscopale des économats. Il recevait en outre, au nom de Mesdames, tantes du Roi, un mandat de six cents livres, que ces bonnes princesses lui faisaient adresser régulièrement pour étrennes. Aussitôt qu'on eut appris qu'il était malade et qu'il avait fait des dettes, on lui fit allouer par le ministère de la maison du Roi, une gratification de cinquante louis dont il est resté plus de la moitié dans son secrétaire. On y trouva même un papier qu'il avait écrit trois jours avant sa mort, et par lequel il avait fait un legs de dix louis à un jeune soldat aux gardes françaises, appelé Bernardote (1). Vous pouvez être assuré qu'il est mort dans les sentimens de piété les plus édifians ; qu'il ne chercha pas à s'étrangler avec *la clé d'une cassette ;* qu'il n'est jamais entré comme malade à l'Hôtel-Dieu de Paris ; qu'il est mort dans sa chambre, rue de la Jussienne, et non pas à l'hôpital ; enfin, qu'il avait à l'époque de son décès un revenu bien assuré de *deux mille deux cents livres tournois*.

(1) On dit qu'il est devenu général de la République.

Je m'étais beaucoup mêlée des affaires de Gilbert ; je l'avais fait de grand cœur, et voici la copie d'une lettre que Madame Louise de France (fille de Louis XV) avait eu la bonté de m'écrire en 1775 (1).

† J.-M. ce 15 septembre, au couvent de Saint-Denys.

« Je vous prie, Madame, de vouloir bien accorder « votre protection au sieur Gilbert, en le recommandant à Monsieur votre cousin, pour qu'il puisse obtenir la première pension qui viendrait à vaquer sur la « Gazette de France, ou sur toute autre qui soit applicable aux gens de lettres, dans son département. On « m'assure que c'est un jeune homme qui, ayant les « plus grands talens pour la poésie, les a entièrement « consacrés à la défense de la religion, mais qu'il n'a « pas de pain, et que non-seulement il en trouverait « dans le parti opposé, mais qu'il pourrait encore, « comme tant d'autres qu'on m'a cités et qui ne le valent pas, y faire une fortune brillante. C'est une tentation dont il faut le préserver. Vous n'avez besoin, Madame, pour vous y engager, que de votre « propre attachement pour la religion et pour le bien « de l'État, mais j'ai été bien aise de prendre part, autant qu'il m'est possible, à une aussi bonne œuvre, « en vous priant d'y contribuer, en vous disant que je « vous en aurais une obligation véritable, et vous assurant, Madame, que je suis humblement votre affectionnée, Sœur Thérèse de Saint-Augustin, R. « C. I. » (Initiales qui signifient *Religieuse carmélite indigne.*

(1) L'éditeur est en possession de la lettre autographe de cette princesse

Le haut clergé de France se composait alors de dix-huit Archevêques, dont six Primats titulaires et celui des Gaules, Archevêque et Comte de Lyon, Primat effectif; de cent douze Évêques, seigneurs temporels, et presque tous possessionnés féodalement de leur ville épiscopale; de treize cent soixante-quinze Abbés, *crossés*, *mitrés* et possesseurs de fiefs, enfin de quatre grands Abbés généraux d'ordres, et de quatre Supérieurs-Généraux de congrégations monastiques.

Parmi tous ces Prélats, il ne s'en trouvait guère que quatre qui pussent être suspectés d'intentions coupables, ou de propension favorable au philosophisme. L'Évêque de Grenoble et l'Archevêque de Sens ont péri de la manière la plus horrible et la plus scandaleuse. L'Évêque de Viviers n'avait pas l'usage de sa raison, ce qui doit faire excuser sa conduite; l'Évêque d'Orléans a fini misérablement, mais l'Évêque d'Autun nous reste; il affronte le mépris universel avec un phlegme véritablement philosophique, et si je vous rapportais certains passages de ses nombreux mandemens contre les philosophes et le matérialisme du siècle, vous en seriez bien étonné! il en serait peut-être surpris lui-même; car il ne se souvient jamais de ce qu'il a dit dans ses discours d'apparat, ni de ce qu'il a publié dans ses écrits, par la bonne raison qu'il n'en a jamais été l'auteur (1).

(1) J'ai conservé la collection des mandemens épiscopaux et des lettres pastorales de M. de Talleyrand, qui se faisaient presque toujours remarquer par une affectation de rigorisme et

M. de Beauvau racontait qu'à l'Académie française, il avait entendu M. de Talleyrand s'extasier sur la beauté de je ne sais quelle phrase qui venait d'être citée par le discoureur académique. C'est un mot charmant! se prit-il à dire; et d'où cela vient-il? Le Maréchal de Beauvau lui répondit que c'était de M. l'Évêque d'Autun, et le Comte de Sennecterre (qui était aveugle, et qui ne connaissait pas la voix de M. de Talleyrand) répondit au Maréchal : — Holà, Prince, holà, vous manquez de justice; vous deviez dire que la phrase est de M. Chamfort.

Étant plus jeune, il avait eu l'envie, M. de Talleyrand, de s'attribuer la composition d'un conte nouvellement publié sans nom d'auteur, et qui s'appelait *Aline, Reine de Golconde.* Il avait été s'en vanter à la Mise de Coigny qui savait très bien à quoi s'en tenir, et qui lui fit la malice d'aller dénoncer la chose au Prince de Craon. Celui-ci fut dire à M. de Talleyrand : — Mon Dieu, Monsieur, je viens d'apprendre que vous êtes l'auteur d'Aline, et je vous promets que je vais joliment tancer mon neveu de Boufflers, qui nous avait dit tout autre chose (1)!

d'âpreté virulente. Voyez mes pièces justificatives au treizième numéro de ces cahiers. (*Note de l'Auteur.*

(1) Stanislas de Boufflers, né en 1757, d'abord abbé commandataire de N.-D.-en-Barreil, ensuite Chevalier de Malte et Capitaine des gardes du Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar. Il est devenu Marquis de Rumiencourt par succession du chef de sa branche, et c'est en émigration qu'il a épousé la veuve du Marquis de Sabran. Le Marquis de Boufflers est mort à Paris en 1815. (*Note de l'Éditeur.*)

Quelque temps après le véritable auteur d'Aline, et son compétiteur se rencontrèrent à l'hôtel de Choiseul. — Monsieur de..... *Périgord*, lui cria M. de Boufflers, et de l'autre côté du cercle et pendant un moment de profond silence, — connaissez-vous les œuvres de Rabelais?..... — Apparemment, répondit l'autre avec sécheresse et non pas sans alarme. — Apparemment..... pas trop! dit le Chevalier. — Oserais-je vous demander pourquoi?... — Monsieur l'Abbé, lui répliqua l'auteur d'Aline en s'inclinant, je vous ai demandé si vous connaissiez les œuvres de Rabelais, parce que je voulais vous dire que c'est moi qui les ai faites.

L'Abbé de Talleyrand ne trouva pas un mot à répondre; il a toujours été facile à interloquer, pour peu qu'on lui montre de la franchise et de la résolution. Je vous ai déjà dit qu'il n'avait pas la faculté de bien écrire en français, et du reste, il n'a jamais eu celle de pouvoir écrire ou parler (de son cru), pendant plus de quatre à cinq minutes. On a prétendu qu'il devait composer et publier les mémoires de sa vie, ce qui serait chose édifiante pour nous, et ce qui serait une ressource pour lui, dans la misère où il est retombé; mais sans argent pour payer un rédacteur de ses Mémoires, je vous réponds qu'il est incapable d'en écrire autre chose que des sommaires de chapitre et la table des matières.

Pour se venger d'une exécution pareille, autant que possible, il allait disant partout que le Chevalier de Boufflers était d'une laideur intolérable, et c'est une chose dont je ne pouvais convenir. M. de Boufflers n'a pas dans la figure un seul mouvement qui

ne soit digne et noble, intelligent ou spirituel : c'est tout ce qu'on peut demander à la figure d'un homme, et même c'est tout ce qu'on peut exiger de la figure humaine.

M. de Craon me disait une fois : — Mais Boufflers a la physionomie d'un honnête homme et d'un bon vivant ; qu'est-ce qu'il a donc à parler toujours de la figure de mon neveu, cet abbé périgourdin qui a l'air d'un *remords injecté* ?

Il faut que je vous rapporte un autre épisode de la vie de M. de Talleyrand, qui est beaucoup plus extraordinaire, et qui n'est pas moins difficile à bien expliquer *philosophiquement*.

C'était dans les premiers jours d'août 1790, et M. de Talleyrand se trouvait dans sa ville épiscopale, ce qui n'était guère son habitude. On entendit une rumeur épouvantable sur la place de l'Évêché ; on vint dire au prélat d'Autun que la populace assiégeait la porte de son palais, et M. de Talleyrand commença par aller s'enfermer et se barricader dans une soupente avec M. l'abbé Goutte, son secrétaire (1). Il avait grand'peine à s'expliquer un mouvement populaire et d'hostilité contre un évêque aussi constitutionnel que lui, et comme il était resté sans Grands-Vicaires et sans conseil épiscopal, il aurait été bien empêché de trouver un autre parlementaire ecclésiastique que M. Goutte, qui ne voulait

(1) Le citoyen Jean-Louis Goutte fut institué par l'assemblée constituante et fut sacré Évêque constitutionnel de *Saône-et-Loire*, par M. de Talleyrand, le 5 avril 1791, afin de le remplacer sur le siége d'Autun. (*Note de l'Éditeur.*)

pas du tout sortir de leur cachette. Il est à savoir que cet évêque du Champ-de-Mars inspirait si peu de confiance et avait conservé si peu de crédit sur la conduite politique et les opinions religieuses de ses diocésains, que sa cathédrale était restée, depuis la cérémonie fédérative et tricolore du 14 juillet, absolument sans clergé, sans chanoines et sans lutrin, sans enfans de chœur, sans organiste et même sans *donneux d'eau bénite*. On n'en avait pu trouver dans le pays.

Cependant le tumulte augmentait de la manière la plus effrayante; il était question de briser les grilles, et les valets vinrent dire à leur maître (au travers de la porte) que tout le peuple de la ville et les paysans d'alentour, car c'était un jour de marché, étaient dans la ferme résolution de parler à Monseigneur, à qui, du reste, ils ne voulaient faire aucun mal, car c'était pour lui demander, à défaut d'autre officiant, puisque toutes les églises de la ville étaient devenues veuves, le secours de son ministère pour exorciser un possédé du diable, un *meneux d' loups* du Morvan (sorte de vampire). Il était à redouter que ces Bourguignons ne se portassent aux dernières extrémités contre le prétendu maléficier et contre les domestiques de l'Évêché, qu'ils accusaient injustement de ne pas faire parvenir leur requête à Monseigneur. Les bourgeois et les villageois de l'ancien Augustodunum ont toujours eu beaucoup de rapports avec cette peuplade de la Béotie, dont la moitié de la population se croyait sorcière, et dont l'autre moitié se croyait ensorcelée. L'Abbé Goutte alla regarder par une lucarne, et vit au milieu de

la foule un malheureux homme avec les cheveux hérissés, les yeux hagards et les mains attachées derrière le dos, qu'on accablait de malédictions atroces et qu'on assommait d'horribles coups; il revint auprès de son maître, et son rapport était alarmant. Les deux constitutionnels se concertèrent; le pillage pouvait être la suite de la violence, et M. de Talleyrand finit par se décider à l'administration de l'exorcisme. Il ne savait comment s'y prendre, mais l'inexpérience ne le fit pas tomber dans l'imprévoyance, et il ordonna de conduire le sorcier dans son cabinet. — Dans la chapelle de l'évêché! s'écria le peuple.—Dans la chapelle! Dans la chapelle!

Ceci n'arrangeait pas du tout le pontife de juillet, parce que de la chapelle il avait fait faire un garde-meubles, et qu'elle était encombrée par des bois de lit, des transparens nationaux, des morceaux de guirlandes civiques, des matelas, des drapeaux tricolores et des tables de nuit. Il envoya l'abbé Goutte en négociation, mais le peuple lui députa douze ou quinze représentans qui triomphèrent de sa résistance; on leur ouvrit la ci-devant chapelle, et l'on convint réciproquement que la cérémonie ne pourrait avoir lieu que sur le perron de l'évêché. M. de Talleyrand se traîna sur le pavé du grand vestibule appuyé sur sa crosse (on aurait dit un de ces diables affublés d'ornemens épiscopaux, comme on en voit dans les vieilles images anabaptistes); on fait avancer le sorcier, et le patriarche des intrus commence par marmotter du latin de rencontre. — Le bénitier? où est le bénitier? dit-il à l'abbé Goutte. Hélas? mon Dieu, il ne fut pas possible de trouver un bénitier

dans les appartemens de ces deux ecclésiastiques, et l'Évêque envoya chercher cet ustensile indispensable pour exorciser, dans la sacristie de l'église de Saint-Lazare. On en rapporta le bénitier des aspersions dominicales avec son goupillon, mais il ne se trouva pas une seule goutte d'eau bénite dans la cathédrale d'Autun..... — Chez Mme d'Albon, porte St.-André! — Chez Mme d'Albon! cria-t-on dans la foule, allez lui demander de son eau bénite; elle en aura de la meilleure, Mme d'Albon! c'est la mère des pauvres; ce n'est pas une dame comme ça qui resterait sans eau bénite et sans bénitier, non plus!...

On va chez la Comtesse d'Albon, qui ne voulut pas donner de son eau bénite, en disant qu'elle en avait fait venir de Lyon (parce qu'elle ne voulait pas de celle d'un intrus). Si M. de Talleyrand n'avait pas d'eau bénite constitutionnelle, il pouvait en faire!

Une femme du peuple en apporta, qu'elle avait pieusement et précieusement conservée depuis l'intronisation de M. de Marbœuf, prédécesseur de M. de Talleyrand; c'est une dévotion du pays. Celui-ci commença par verser de cette eau dans le bénitier de sa cathédrale; il y trempa le goupillon pour en asperger le sorcier qu'on avait fait mettre à genoux et qu'on maintenait agenouillé devant cet étrange exorciste. Comme on était obligé de le soutenir pour l'empêcher de tomber à la renverse, cet homme avait le regard inanimé, terne et fixe, ne proférait pas une parole et n'avait pas fait entendre une seule plainte, un seul cri, malgré les brutalités,

les outrages et les coups affreux dont on l'accablait. On ne sait pas de quelle sorte d'émotion M. de Talleyrand se sentit troublé; mais il s'évanouit dans les bras de son valet de chambre, en laissant tomber l'eau bénite avec le bénitier sur la tête de ce malheureux, qui fit entendre un gémissement lugubre et qui rendit l'âme.

Soit à raison des mauvais traitemens qu'il avait subis, soit par un saisissement de frayeur naturelle, ou par un effet occulte et sacramentel de l'aspersion ; toujours est-il que ce pauvre diable était tombé raide mort et que son corps avait roulé sur les marches du péristyle épiscopal, avec la mitre, le bénitier et la crosse de M. de Talleyrand qui se démantibula sur le pavé. Ce fut le dernier acte de son ministère ecclésiastique.

Presque tous les prêtres constitutionnels se marièrent l'année suivante. On a vu dans tous les journaux du temps que l'Abbé Goutte avait épousé la citoyenne Aspasie Samson, nièce du bourreau de Paris, et qu'il eut un procès avec la citoyenne Iphigénie Martin, à laquelle il avait fait une promesse de mariage. On y voit aussi que le ci-devant Évêque de Saône-et-Loire fut condamné à faire des réparations civiques et à payer une indemnité de cinq francs, en assignats, à la citoyenne Paméla Ducroc, parce qu'il avait osé la traiter d'*Aristocrate* et de *Gourgandine*. Heureusement que M. de Talleyrand eut la délicatesse de ne pas se marier : pour couronner ses œuvres, il ne lui manquait plus que d'épouser une gourgandine, mais il a eu trop d'es-

prit pour se rendre coupable d'une aussi lâche infamie (1).

Ce sont MM. de Sartiges et de Lezay-Marnézia, Comtes de Lyon, qui m'ont envoyé le procès-verbal de cette fonction pastorale en exorcisme.

(1) Le mariage de M. de Talleyrand doit être postérieur à l'époque où l'auteur écrivait ce paragraphe. Tout en professant et n'ayant jamais cessé de professer, à l'égard de M. de Talleyrand, la même opinion que Mme de Créquy, l'éditeur de cet ouvrage aura soin de faire observer qu'elle s'est trompée sur la *délicatesse* de sentiment et la *quantité* d'esprit qu'elle attribuait à ce diplomate.

CHAPITRE X.

Quatre suicides et quatre mésalliances en 1784. — L'auteur y voit un mauvais présage. — Les Jansénistes parlementaires. — Leurs poursuites contre l'Archevêque de Paris. — Une enquête au couvent des Capucins. — Interrogation de l'auteur à M. de Talleyrand. — Mort du Garde-des-Sceaux, M. de Lamoignon. — Réflexion sur les familles de magistrature qui quittent la robe pour l'épée. — Geneviève Galliot et le Prince de Lamballe. — Mme la Duchesse douairière d'Orléans. — Un portrait de femme. — Une confidence. — Un mariage secret.

Parmi les symptômes de dissolution qui menaçaient l'ordre social, on était principalement effrayé de la fréquence des suicides et de l'effronterie des mésalliances. Dans une période de moins de dix-huit mois, il y eut à Paris quatre exemples de suicide, avérés et constatés.

Un neveu du Président Le Rebours s'était brûlé la cervelle; l'acte criminel et les circonstances du crime étaient manifestes, mais la famille était parlementaire et janséniste; aussi, le Procureur-Général de Fleury ne poursuivit point, ce qui parut un déni de justice abominablement scandaleux! Le peuple voulut empêcher l'admission du cercueil dans l'église paroissiale de St.-Séverin, et le curé, qui avait fait

les obsèques, fut interdit par M. l'Archevêque, mais le Procureur-Général eut mission du Parlement pour informer contre ce Prélat, qui ne s'en embarrassa guère et qui maintint fermement son arrêt d'interdiction.

Un vieux frère-lai, du couvent des Capucins, s'était coupé la gorge avec un rasoir ; il était notoirement prouvé que c'était dans un accès de fièvre chaude ; mais les bons chrétiens du Parlement n'en voulurent pas moins instrumenter contre le défunt, pour le faire traîner sur la claie, en conséquence duquel bon vouloir, ordre d'enquête, cédule en commission rogatoire et nomination d'un conseiller rapporteur, et puis descente de justice aux Capucins du faubourg St.-Jacques. Le Père Gardien (qui était le Prince Adrien Grimaldi), répondit humblement et raisonnablement à ces enquesteurs séculiers, qu'il était institué supérieur de cette maison pour y maintenir la règle monastique en y faisant la police de conscience, et qu'il n'avait rien autre chose à dire à l'autorité laïque en cette occasion ci. Quand on voulut aller vérifier et constater le corps du délit et du défunt, on ne le trouva plus, parce qu'il était sous terre, et parce qu'aucun des religieux ne voulut désigner, dans le cimetière du couvent, la fosse du vieux frater. Ainsi, nul moyen d'enquête ni de procédure, ou de procès-verbal. Le supérieur fut assigné *pour être ouï,* et fut ensuite décrété de prise de corps, ce qui fut une chose non moins scandaleuse que les funérailles de St.-Séverin. Le Roi fit évoquer l'affaire à son grand conseil, et c'était le seul moyen qui fût resté pour pouvoir soustraire les personnes reli-

gieuses à l'usurpation tyrannique et à l'animosité des jansénistes parlementaires.

Si le jansénisme et le protestantisme, le déisme et le matérialisme, sont quatre choses distinctes, elles ne s'en tiennent pas de moins proche; elles sont adhérentes, elles se croisent pour se fortifier; elles se précèdent pour se succéder inévitablement, un peu plus tard, un peu plus tôt, suivant les degrés de perversité dans l'intelligence et les volontés du cœur. Ce sont les anneaux d'une chaîne dont l'athéisme est le dernier. On ne saurait nier que la révolution française ait été préparée, produite et soutenue par les jansénistes. La constitution civile du clergé, de M. de Talleyrand, était du protestantisme tout pur. Je voudrais bien que l'Abbé Grégoire et l'Abbé de Talleyrand, l'oratorien Fouché de Nantes et le franciscain Chabot, nous disent à quel anneau de la chaîne ils se sont arrêtés? Si je revoyais jamais le citoyen Talleyrand (lequel est aujourd'hui ministre de la république française), je le prierais de me le dire en son âme et conscience! il me répondrait sans doute qu'il a commis un suicide moral, en immolant à son ambition son honneur et sa conscience. Il me dirait peut-être aussi qu'il est devenu tout-à-fait..... Allons, pas de jugemens téméraires! il n'est question pour aujourd'hui que des suicides matériels, tristes avant-coureurs de la révolution de 89 et de la séance du jeu-de-paume!

M. de Lamoignon (l'ancien Garde-des-Sceaux) avait été passer quelques jours à sa terre de Basville. On le vit sortir du château, habillé comme

un chasseur, en veste de ratine verte, avec un chapeau gris, des guêtres de peau fauve et le reste du costume à l'avenant; ce qui devait être bien joli pour un Vice-Chancelier! Il avait dit qu'il allait se promener dans son parc afin d'y faire de l'exercice et d'y chasser sous bois. On l'attendit inutilement pour dîner; on passa toute la nuit à le chercher avec des flambeaux, et l'on trouva qu'il était mort d'un coup de feu dans la poitrine. Son fusil n'était plus chargé, les traces du coup démontraient assez qu'il avait été tiré de bas en haut; et l'on en conclut judicieusement qu'il avait péri par un accident involontaire. Vous imaginez bien que le Parlement de Paris ne s'ingéra pas d'en informer. Un ancien ministre de la justice! et ce qui paraissait bien autre chose en Parlement, un Lamoignon!... Je ne manquerai pas d'ajouter que c'était un magistrat philosophe, à qui l'exemple de son cousin M. de Malesherbes avait faussé la judiciaire, et ce dénouement de la vie d'un ambitieux n'affligea personne, excepté la veuve et les enfans de ce magistrat.

Le dernier évènement qui me reste à vous raconter fut bien autrement douloureux pour moi que la fin prématurée de ce Garde-des-Sceaux. Il ne s'agissait pourtant que d'une jeune orpheline, une simple paysanne; mais avant d'en arriver à Geneviève Galliot, il faut que je vous parle de Louis-Stanislas de Bourbon, fils unique et malheureux héritier de M. le Duc de Penthièvre.

Le jeune Prince de Lamballe avait du jugement, de l'instruction, de la mémoire et de l'esprit, mais

c'était une sorte d'esprit sérieux dont on disait qu'il aurait pu se passer, ce qui m'avait paru sottement dit. Il était naturellement bienveillant et bienfaisant; il avait tous les agrémens et les inconvéniens d'un homme déterminé, ce qui me paraît terrible et ce qui m'effraie toujours dans l'âge de l'inexpérience. Il était régulièrement bien fait, grand et robuste; sa figure était l'expression de son cœur agité, généreux, passionné, sincère. Ses deux yeux n'étaient pas de la même couleur, ce qui donnait à sa physionomie quelque chose d'incompréhensible, et du reste, il était aussi beau qu'il est possible de l'être avec des cheveux roux.

Le Prince de Lamballe avait conservé de son éducation parfaite et de son instruction solide, un profond respect pour la religion, tout aussi bien que l'amour et l'habitude de la bienséance, ce qui dit assez l'horreur du scandale; mais par-dessus toute chose, il a toujours gardé pour son père un sentiment de vénération tendre et craintif.

— Je ne lui montre pas toute la tendresse qu'il y a pour lui dans mon cœur, me disait M. de Penthièvre: il a besoin de me craindre; s'il pouvait imaginer à quel excès je l'aime, et les combats que j'éprouve, et toutes les violences que je me fais pour lui dissimuler quelquefois mon attendrissement, il m'en aimerait encore mieux, je le pense bien; mais il en perdrait la frayeur de me mécontenter, et c'est un frein salutaire. Il en prendrait trop de confiance. A son âge, avec son ardeur et sa véhémence, il outragerait la Providence; il offenserait le prochain; il se corromprait, peut-être?... ah! ma chère

amie, si vous saviez tout ce que j'en souffre, et combien cette contrainte journalière avec un fils qui m'est si cher est un rude effort pour moi !..... J'ai besoin de me dire souvent que c'est pour son plus grand bien que je me torture (il en pleurait cet admirable homme!), et si je ne l'aimais pas autant, je n'en aurais jamais le courage! Si je ne mettais pas, comme dit l'apôtre, une sentinelle à mes lèvres qui s'ouvrent si naturellement pour lui dire avec effusion des paroles d'amour et de jubilation paternelle, et si la prudence ne venait pas raidir mes bras qui s'ouvrent pour l'embrasser et le presser sur mon cœur, il serait bien étonné de la faiblesse et de l'affection passionnée que j'ai pour lui!

M. le Duc de Penthièvre avait consenti, non sans répugnance et sans appréhension, je vous l'assure! à donner la main de sa fille unique à ce Duc de Chartres, qu'on a vu successivement Duc d'Orléans, anglomane et patriote, démocrate et terroriste. Le père de cette malheureuse Princesse a souvent eu l'occasion de se reprocher la déférence qu'il avait montrée, dans cette occasion-ci, pour la volonté du Roi ; car il n'est sorte de bienfaits dont cette indigne et perverse famille d'Orléans n'ait été comblée par les petits-fils de Louis XIV!

Le Duc de Penthièvre ne voulait pas fomenter l'aversion que M. de Lamballe avait naturellement pour son futur beau-frère ; mais quand on osait parler équitablement de son gendre en présence de son fils, on voyait qu'il en éprouvait une espèce de sécurité pénible et d'approbation douloureuse.

Sœur affligée, épouse outragée, mère de douleurs!

j'aurai souvent à parler de vous tristement et les larmes aux yeux, Princesse inconsolable ! digne et vertueuse fille de M. de Penthièvre, vous que j'appelais quelquefois ma fille et qui m'appeliez toujours ma *mère,* avec une voix si douce et si confiante, avec cet accent d'affection pour moi que vous tenez de votre père, et que vous avez, tout comme lui, si touchant, si naturel et si vrai !

M. de Tessé protégeait beaucoup le peintre Greuze, et me l'avait envoyé pour me montrer de ses tableaux (1). Ceux qu'il apporta chez moi consistaient dans une scène champêtre qui lui fut achetée cinq cents louis par M. de Penthièvre, et dans plusieurs portraits, de fantaisie, supposai-je, au nombre desquels il y avait une tête de jeune fille que je trouvai d'une beauté si noblement et si religieusement naïve, que j'en voulus faire acquisition pour la mettre dans mon oratoire, en guise d'image ascétique ; mais — c'était un portrait..... il n'appartenait pas au peintre..... et Greuze avait l'air contrarié de ce que cette peinture attirait à ce point-là mon attention. Il y avait quelque chose de mystérieux dans l'embarras de ses réponses, — il ne savait pas trop..... — il ne pouvait pas dire..... et l'idée que je ne reverrais jamais cette charmante

(1) Jean-Baptiste Greuze, né en 1726, mort en 1805. Greuze a dû principalement sa célébrité à son intelligence du naturel et son amour du vrai. Il est à remarquer que le caractère de ses conceptions marque toujours une intention morale. On ne connaît de lui aucune composition licencieuse, et l'on peut dire de tous ses tableaux qu'ils réveillent la sensibilité en inspirant l'amour de la vertu. (*Note de l'Éditeur.*)

figure était un véritable chagrin pour moi. J'en éprouvais une espèce d'attendrissement pénible, ainsi qu'une jeune fille mélancolique ou romanesque qui verrait un admirable garçon pour la première et la dernière fois de sa vie, sans savoir son nom? sans avoir eu seulement la consolation d'en avoir été remarquée!..... On vint m'annoncer M. le Duc de Penthièvre : il acheta le grand tableau sans en demander le prix (Greuze était persuadé, bien justement, qu'il n'aurait qu'à s'en féliciter); mais S. A. S. le pria de lui faire une copie de ce tableau que j'aimais, et ce fut de si bonne grâce, avec tant de persistance et de courtoisie, que ce même tableau m'arriva tout justement pour la veille de ma fête, c'est-à-dire au bout de quinze jours. Je remerciai l'anonyme obligeant qui me faisait une galanterie de cette image archangélique, et je la fis d'abord exposer à l'adoration de mes fidèles, á côté de moi, dans mon second salon.

Deux ou trois jours après, j'écrivais le matin dans mon oratoire, on vient m'annoncer une visite, et j'entends que c'était M. de Pombal (1). Je réponds qu'on ait à le prier de m'attendre, et j'arrive au bout d'un quart d'heure, sans avoir sonné pour qu'on vînt m'ouvrir les portes, attendu que je n'avais que ma chambre à traverser. J'ai toujours été de cette force-là! (La Reine m'a conté que Mme de

(1) Dom Pedro-Jean-Sébastien de Silva-Tavora, Ménézès et Castro, Marquis de Pombal et d'Orugua. Il avait été accrédité comme ambassadeur extraordinaire à Paris par le Roi de Portugal, Dom Joseph de Bragance, en 1759.

Maurepas lui disait un jour. — *La douairière de Créquy, Madame! elle est courageuse et résolue comme un dragon! si les sonnettes étaient dérangées chez elle, elle est capable de m'ouvrir les deux battans de ses portes à elle toute seule, et je suis sûre que les ampoules ne lui seraient de rien?*) J'étais donc arrivée dans mon salon dont la porte était ouverte, et c'était sans aucun bruit par la raison que vous savez, puisque je ne fais jamais ôter mes tapis. J'aperçois M. le Prince de Lamballe, et non pas le Marquis de Pombal, Ambassadeur portugais, qui regardait fixement cette figure de femme avec une expression tellement étrange.....

— Chère maman!.. qui vous a donné ce portrait? comment se trouve-t-il ici?.....

— Mais, Monseigneur, c'est Monsieur le Duc de Penthièvre, qui me l'a donné!.....

— Mon père?.... c'est mon père!.... Et le voilà qui tombe comme un foudroyé, sans avoir eu le temps de chanceler ni de pâlir.

Mon premier soin fut d'envoyer défendre ma porte, et je ne voulus le faire soigner que par notre fidèle Dupont, sa femme et leur neveu, parce que ce sont des gens à l'épreuve, et que je craignais qu'il ne parlât plus qu'il ne le voudrait.

Son évanouissement se termina par une hémorragie tellement violente, que tous ses vêtemens, et surtout sa veste et sa cravate, étaient couvertes de sang, au point qu'on fut obligé d'envoyer à l'hôtel de Toulouse afin d'en rapporter d'autres habits.

J'aurais voulu pouvoir le consoler et le rassurer,

ce pauvre jeune prince, je l'aimais comme s'il avait été votre frère ! Il voulut rester avec moi toute la journée ; je ne reçus personne au monde, et voici la confidence qu'il me fit.

« Vous savez que dans mon enfance et pendant « mes promenades avec mon gouverneur, je m'é- « chappais souvent dans la campagne. Quand je me « sentais en liberté, mon cœur en tressaillait de joie ! « J'allais me cacher dans nos belles forêts du Vexin « français (1) ; j'allais m'asseoir au bord d'un ruis- « seau pour y rêver ; j'entrais dans une chaumière « pour y manger du pain bis avec du lait ; je m'ar- « rêtais à causer avec une vieille paysanne, ou bien « je suivais le convoi d'un pauvre manouvrier, der- « rière les parens du défunt, jusqu'au cimetière de « leur village. Aussitôt qu'on me regardait avec un « air étonné, je m'enfuyais.

« J'entendis que mon père disait un jour à l'Abbé « de Florian : — Laissez-le donc tranquille; si nous « le tourmentons, il s'en ira peut-être si loin, que « nous aurons peine à le retrouver? Il est agité par « un esprit de mouvement et de liberté dont il ne « sait que faire et dont il ne fait pourtant pas mau- « vais usage ; et par exemple, hier, savez-vous ce « qu'il est allé faire en s'échappant comme un che- « vreuil à travers les bois et les rochers, jusqu'à « deux lieues d'ici ? il est allé dire ses prières du soir « avec l'ermite de la Chesnaye. Surveillez-le bien,

(1) Le Prince de Lamballe avait passé son enfance et sa première jeunesse au château d'Annet, dont son père était possesseur à titre de Prince d'Annet et Comte de Vexin. (*Note de l'Aut.*)

« mais ne le punissez pas ; je vous le défends, mon « cher Abbé.

« Il me semble que j'avais alors de douze à treize « ans ; mais ces paroles de mon père, prononcées « avec cette voix du cœur que vous lui connaissez, « firent beaucoup d'impression sur le mien. Mes « évasions devinrent moins fréquentes ; je craignais « d'inquiéter mon père et d'abuser de son extrême « bonté pour moi ; je n'obéissais pas toujours à cette « bonne disposition, mais lorsque j'avais cédé à mon « premier mouvement d'indépendance et d'impé- « tuosité, j'en éprouvais du regret, du trouble, et « j'en restais malheureux, ce qui ne m'arrivait pas « autrefois, et c'était une sorte d'amélioration.

« En m'en revenant, par un beau soir d'été, « d'une de ces excursions, je m'étais arrêté sur les « rochers de la Thymerale, auprès de notre château « d'Annet. C'était, je crois bien, pour regarder le « coucher du soleil, mais je vis passer à côté de « moi une charmante petite fille, qui conduisait « une chèvre, et comme la pauvre enfant n'avait « pas la force de faire obéir cette bête rétive et « quinteuse, et qu'elle ne voulait pas lâcher la « corde qui l'attachait, elle fut entraînée parmi des « quartiers de roche où je la vis tomber..... Je m'é- « tais élancé près d'elle, et je vis qu'elle avait une « blessure au front..... J'essuyais son joli visage « avec mon mouchoir, et c'était ses larmes qui « servirent de vulnéraire. Elle me souriait tout en « pleurant ; je n'oublierai jamais son adorable sou- « rire, et je crois encore l'entendre dire avec une « voix argentine, avec un accent de bonheur et de

« sensibilité radieuse : *Ce n'est rien du tout, rien du*
« *tout !*..... Je voulus soumettre et conduire ce ca-
« pricieux animal : je m'emparai de la corde qui
« rompit ; je détachai mon écharpe à franges d'or,
« et j'amenais la chèvre en triomphe, lorsqu'en
« tournant à l'angle de la Vennerie, je me trouvai
« face à face avec mon père qui allait faire une pro-
« menade, et dont la suite était nombreuse. J'en
« fus interdit de prime-abord, et puis je racontai
« fidèlement et simplement ce qui s'était passé.

« Mon père ordonna qu'un gentilhomme à lui
« vînt m'accompagner. — Je ne vous gronderai
« pas pour aujourd'hui, dit-il en me souriant, M.
« de Fénelon valait mieux que vous, je l'ai vu re-
« conduire au bercail, en habits d'évêque, une
« pièce de gros bétail qui s'était échappée de l'éta-
« ble d'une pauvre veuve ! Allez, mon fils.

« La petite fille n'avait pas osé s'approcher, de
« sorte qu'elle n'entendit rien de ce que disait mon
« père.

« La mère de Geneviève Galliot était malade de
« la poitrine : pauvre jeune femme !..... Elle était
« veuve d'un garçon de charrue qui servait dans
« notre ferme de la Vicomterie, et qui avait été tué
« par un taureau. C'était, disait-on dans le pays,
« un honnête jeune homme et le plus beau garçon
« de la principauté. La veuve de Remy Galliot ne
« possédait pour tout bien que leur chaumière,
« avec un petit jardin planté d'arbres fruitiers,
« quelques ruches et de plus un arpent de terre
« ensemencé d'orge ou de seigle. Elle aurait gagné
« la vie de sa fille et la sienne avec sa quenouille,

« mais sa maladie l'empêchait de filer..... Ex-
« cusez tous ces détails que je vous donne sur la fa-
« mille de Geneviève, et ne vous en étonnez pas.....

« Je dis à Baudesson, notre gentilhomme, que
« je me sentais fatigué, que je le priais d'aller me
« chercher mon carrosse et que j'irais le rejoindre
« à l'entrée du sentier qui conduisait au Fresnoy ;
« c'était le nom de ce petit hameau. Je n'avais à
« ma disposition qu'un louis d'or, et je dis à la
« mère de Geneviève, avec embarras et par je ne
« sais quel instinct de sentiment confus et d'affec-
« tion délicate à l'égard de sa fille, que c'était ma
« mère, à moi, qui lui envoyait cette pièce d'or,
« et qu'elle ne la laisserait manquer de rien. Elle
« commença par nous combler de bénédictions et
« puis elle me demanda qui était ma mère?.....
« Je vous avouerai que je fus profondément trou-
« blé par cette question qui était pourtant si natu-
« relle et si facile à prévoir; il me sembla que ma
« réponse allait peut-être élever une muraille ou
« creuser un précipice entre cette pauvre famille et
« moi. Je lui dis en balbutiant et baissant les yeux,
« que le nom de famille de ma mère était *Modène,*
« et la malade reprit d'une voix languissante en re-
« gardant sa fille : — *Il y a tant de bourgeois par*
« *ici que nous ne connaissons point!* — Nous de-
« meurons tant loin du bourg! ajouta la jeune
« fille avec une expression de reconnaissance et
« d'amitié dont mon cœur était dilaté.

« Geneviève Galliot ne manqua pas de revenir
« sur les rochers de la Thymerale avec sa chèvre,
« et je ne manquai pas de m'y trouver le lende-

« main, les jours suivans, et jusqu'à la fin de l'au-
« tomne. Je n'avais qu'une petite porte du parc à
« franchir. J'arrivais presque toujours le premier,
« j'apportais de l'herbe pour la chèvre, qui s'en re-
« tournait les mamelles remplies. Nous faisions des
« chapelles et des cabanes avec des branchages, et
« nous faisions des bouquets et des guirlandes avec
« des fleurs des champs. Je lui disais : Geneviève,
« voilà de l'argent pour ta mère, et je te donnerai
« pour tes étrennes une belle croix d'or... — Avec
« un cœur d'argent, disait-elle en éclatant de joie.
« — Avec un cœur d'or comme la croix! — je
« t'aime tant, ma Geneviève, je t'aime tant, je
« voudrais pouvoir te donner tout ce que je pos-
« sède et tout ce que j'aurai jamais! — Oh! moi
« aussi, monsieur Louis!... Mais c'est que je n'ai
« rien pour vous, reprenait-elle avec un air de
« tristesse et de résignation douce et confiante.

« Je me souviens qu'un jour elle me fit présent
« d'un bouquet de primevères des bois, des prime-
« vères d'un jaune pâle, qu'elle avait cueillies pour
« moi. Je l'ai toujours gardé, ce bouquet; il est
« dans une cassette où j'ai serré tout ce que j'ai
« de plus précieux : une prière écrite par saint
« Louis, une relique de la vraie Croix, une lettre
« de notre aïeul Henri IV, un bracelet de perles
« avec un portrait de ma mère, enfin des cheveux
« de ma sœur, et les primevères de ma pauvre
« petite amie, ma première amie, ma douce Gene-
« viève!

« Un jour, à la fin d'octobre, elle ne vint pas
« à nos rochers où je l'attendis jusqu'au soir. Je

« rentrai au château à la nuit close et dans un état « d'agitation fiévreuse; je laissai procéder à mon « coucher comme à l'ordinaire, et je me relevai « tout aussitôt que mes deux valets de garderobe « se furent éloignés. Il était tout au plus dix heures « du soir, mais comme mes parens se trouvaient à « Rambouillet avec leur cour, il n'y avait dans le « château que les personnes de la conciergerie avec « les gens nécessaires à mon service, et je me pro- « mettais bien de sortir de mon appartement avec « assez de précaution pour ne pas leur donner « l'éveil. Il me semble, au reste, que personne « n'aurait eu assez l'autorité de me retenir. On ne « me voyait jamais faire aucun acte de puérilité « dangereuse ou déraisonnable; tous les domes- « tiques de la maison de mon père m'affection- « naient beaucoup et me craignaient un peu; enfin, « mon Gouverneur était à jouer au trictrac avec « l'Abbé de Florian, dans mon grand cabinet, ce « qui les empêcha de m'entendre ouvrir la fenêtre « de ma chambre. Je descendis en me cramponnant avec les mains, les pieds et les dents, à « tous les reliefs et les ornemens sculptés sur « les murs de ma tourelle; j'atteignis bientôt la « petite porte qui s'ouvre sur la Thymerale et je « m'élançai hors du parc, en bondissant comme « un daim!

« Je ne sais comment je ne fus pas surpris d'a- « percevoir de la lumière dans cette petite maison « où Geneviève et sa mère auraient dû se trouver « endormies dans l'obscurité, au village, à l'heure « qu'il était et pendant l'hyver?... Mais, du reste,

« il m'aurait semblé que rien ne pouvait et ne de-
« vait se trouver dans l'ordre naturel des choses,
« parce que Geneviève n'était pas venue sur la
« Thymerale; et quand on a le cœur troublé, on
« ne songe qu'à soi.

« Je restai plus d'un quart d'heure à contem-
« pler, par dessus la haie du petit jardin, la porte
« de cette chaumière; je n'osais pas en approcher,
« mais dussé-je attendre jusqu'au lendemain ma-
« tin, j'étais sûr de la voir : elle me dirait la cause
« de son absence; elle était là, j'étais ici, tout au-
« près d'elle, et les mouvemens douloureux et
« désordonnés de mon cœur étaient apaisés. Il en
« avait besoin : j'avais senti battre le cœur d'un
« homme dans la poitrine d'un enfant, et j'aurais
« cru qu'il allait se briser contre mes côtes !.....
« Il me semblait donc que je n'avais plus rien à
« désirer, rien à craindre, et qu'il me suffisait,
« pour éprouver un bonheur parfait, de me tenir
« tranquille, à l'endroit où j'étais, jusqu'au point
« du jour.

« Cependant, je vis ouvrir la porte de la mai-
« son; il en sortit une petite vieille femme avec
« une lampe allumée qu'elle avait grand'peine à
« préserver du vent; je la vis arriver auprès de la
« haie qui nous séparait, pour y couper une bran-
« che d'arbuste..... Je ne sais quelle idée sombre
« traversa mon âme, et j'entrai dans la chaumière à
« la suite de cette vielle femme..... Geneviève, car
« je ne m'occupai d'abord que d'elle, et je ne vis
« qu'elle; Geneviève était à genoux auprès du lit de
« sa mère à qui le vieux curé de Rouvres administrait

« l'extrême-onction. Je vins m'agenouiller à côté « d'elle ; mais Geneviève ne jeta sur moi qu'un « regard fugitif et distrait, presque indifférent. « Ses yeux étaient fixés sur la pâle figure de sa « mère, en contemplation douloureuse, en préoc- « cupation lugubre, en désolation de ce qui lui « survenait sans avoir été prévu ni présumé par « cette pauvre enfant. Le bon vieux prêtre se mit « ensuite à réciter les prières des agonisans..... « Mon Dieu! que c'est beau, les prières des ago- « nisans! — Les avez-vous jamais entendues, ma « bonne mère?

« — Mon Enfant, continuez-moi votre récit, « lui répondis-je, et ne venez pas me distraire de « vos peines par le souvenir de mes propres af- « flictions.

« J'étais absorbé, reprit M. de Lamballe, dans « cette grande vision de la mort, qui m'apparais- « sait pour la première fois, et certes la plus admi- « rable chose de la terre est une mort chrétienne! « Le lieu de la scène était une cabane isolée, où « l'on entendait mugir l'aquilon qui tourmentait « et venait raffaler jusque dans les flammes de l'âtre, « tandis qu'il agitait l'huis rustique et le petit vi- « trail à compartimens dans sa résille de plomb; « il y avait là-dedans une pauvre villageoise qui se « mourait sur un lit de serge verte, deux enfans, un « prêtre de campagne et une paysanne qui tenait « un rameau de buis; mais lorsque la malade ne « respira plus, et quand l'homme de Dieu se leva « pour dire avec une expression d'autorité surhu- « maine : — Je vous absous, au nom du Père et

« du Fils et du Saint-Esprit; — partez, Ame chré-
« tienne, et allez rejoindre votre créateur; il me
« sembla que les cieux venaient de s'ouvrir, et je
« m'écriai d'une voix forte : — Ainsi soit-il! Le
« curé qui ne m'avait pas encore aperçu, retourna
« la tête en me disant : — C'est vous, Monsei-
« gneur?..... — Oui, mon bon Monsieur, c'est
« moi, répondis-je en lui serrant les mains,
« prenez soin de Geneviève; prenez-la chez vous,
« Monsieur le Curé; je vous en prie! je vous
« paierai la pension de Geneviève; vous l'emmè-
« nerez chez vous, vous allez l'emmener chez vous
« pour qu'elle ne couche pas toute seule ici, n'est-ce
« pas?.....

« Cet ancien Curé de Rouvres, qui est aujour-
« d'hui Prieur d'Annet, a toujours été le plus sim-
« plement charitable et le meilleur des hommes. —
« J'accepte volontiers, me dit-il, et sans rétribu-
« tion d'argent, la charge d'élever cette pauvre or-
« pheline. L'idée ne m'en serait peut-être pas
« venue; mais la Providence a ses intentions qui
« dirigent nos opérations, comme dit saint Tho-
« mas, et je pense que c'est le bon Dieu qui vous
« a fait venir ici tout juste pour me recommander
« Geneviève au moment de la mort de sa mère, à
« côté des reliques de cette sainte femme; car son
« âme est devant le bon Dieu, Monseigneur, et
« c'était un ange de vertu!

« Geneviève me sourit encore une fois à travers
« un déluge de larmes; elle ne s'étonna point et
« ne se réjouit pas du tout de savoir qui j'étais;
« elle avait toujours su que j'étais un *bourgeois*,

« et la qualité de Prince ne lui paraissait rien de « plus.

« Elle aurait voulu rester auprès du corps de « sa mère, mais je la fis conduire par cette bonne « vieille au presbytère de Rouvres aussitôt que le « Curé fut parti ; car il avait été mandé pour un « autre malade à l'autre bout de cette paroisse. Ce « ne fut pas sans difficulté qu'on put la faire sortir « de cette chaumière, où son berceau se trouvait « encore auprès du lit de la veuve. (Imaginez que « c'était précisément dans ce berceau qu'elle avait « pris l'habitude d'entasser et d'arranger tous les « petits présens que je lui faisais. Pardonnez-moi « la puérilité de cette observation ; vous savez com- « bien les moindres détails deviennent précieux, « quand ils se rapportent à ceux qu'on aime par- « faitement).

« J'avais dit que je *le voulais* avec une gravité si « ferme, que la vieille femme avait pris le parti de « m'obéir, et que la jeune fille en était restée saisie. « C'est qu'il était survenu dans mon âme une ré- « volution complète ; je me trouvais chargé de Ge- « nevière, j'étais devenu subitement un homme, « un être puissant par la volonté, et je vous puis « assurer qu'à partir de ce moment-là, je n'ai pas « eu, depuis l'âge de quatorze ans, une seule pensée « d'enfance.

« Lorsque je me trouvai seul et face à face avec « le corps de Suzanne, il me fut d'abord impos- « sible de prier ; il me semblait que j'avais à rem- « plir, avant toute chose, une autre sorte d'obliga- « tion plus urgente et plus obligatoire. — Oh !

« fus-je dire à cette chair inanimée, à cette figure « morte, à ce cœur inerte et ces entrailles muettes ; « — Oh ! soyez en paix ! j'aime votre fille, je l'aime, « votre enfant ! je la respecterai, je l'aimerai comme « on aime les anges du ciel, avec qui vous allez « veiller sur elle !..... — Je l'épouserai..... (lui « dis-je avec l'accent d'une voix si profonde et si « mâle, que j'en fus surpris moi-même et que ma « propre voix me fit tressaillir, comme si j'avais « entendu parler un autre que moi ?) — J'épouserai « Geneviève, Geneviève Galliot, votre fille ! je le « jure sur la sainte image du Christ que je fais tou- « cher à vos lèvres.... Et puis je me sentis le cœur « inondé d'attendrissement et dominé par un sen- « timent de respect ; je m'agenouillai sur le bord « de la couche mortuaire, je découvris discrète- « ment le corps de la défunte et je pris sa main « rurale et gercée, sur laquelle j'appliquai religieu- « sement un baiser filial.

« Pauvre Suzanne Faure, veuve Galliot, je vous « ai tenu parole, et le nom du mari de votre fille « est Louis de Bourbon, Prince de Lamballe et de « Corentin. — Vous ne me connaissez pas, Mar- « quise de Créquy ; vous connaissez la modestie « de mon père, mais vous ne savez pas combien « mon cœur a de simplicité? c'est à me faire « douter quelquefois que je sois né du sang « royal..... »

Je lui répondis de ne pas tomber dans les déclamations philosophiques et les amplifications d'écolier. Il me raconta les funérailles de Suzanne et la bonne éducation de Geneviève, et l'histoire de leurs

amours, et comment leur mariage secret avait été béni par un chapelain du Palais-Royal.... Vous sentez combien les confidences d'un jeune amoureux furent prolixes; les détails en seraient interminables, et je n'ai pas besoin de vous les répéter, car cette partie du récit de M. de Lamballe avait justement la même physionomie que ce qui se trouve dans tous les romans.

Il avait donc épousé cette paysanne à l'insu de M. le Duc de Penthièvre, ce qui va sans dire, et moyennant l'assistance du Duc d'Orléans, qui n'avait pas manqué de calculer que les enfans provenus d'un mariage secret ne pourraient jamais être considérés comme apanagistes et comme héritiers de l'immense fortune de M. de Lamballe dont il devait épouser la sœur, laquelle Duchesse d'Orléans deviendrait nécessairement l'unique héritière de M. de Penthièvre en conséquence d'un pareil mariage. Sordide et crapuleux personnage! Vous verrez bientôt jusqu'où pouvait aller sa bassesse et sa corruption dans la cupidité!

— Regardez le portrait de Geneviève, et dites-moi comment vous la trouvez?.....

— Je ne répondrai pas à cela, Monseigneur; je ne saurais vous approuver et je trouve inutile de vous adresser des paroles de blâme. Vous savez qu'on doit compter sur ma discrétion dans tous les cas, et surtout quand on a ma parole; mais votre père!.... ayez pitié de la douleur d'un père!.... la douleur d'un prince!.... et si le Duc d'Orléans vous allait trahir?..... et si le Roi, le chef de votre maison, allait faire sévir contre cette pauvre

jeune femme que vous m'avez fait aimer, sans la connaître, parce que je vous connais pour un homme véridique et loyal, un véritable prince français.....

— « Je l'aime, répliqua-t-il en battant la cam-
« pagne Amoureuse et la plaine de Tendre; — je
« l'aime et je l'aimerai toujours de toutes les puis-
« sances de mon cœur et de toutes les facultés de
« mon âme! J'aime toute chose en elle, et jusqu'à
« l'infériorité de sa naissance. En pensant à la dis-
« tance qui devrait nous séparer, je l'en aime plus
« tendrement encore et plus fortement! Tout ce qui
« touche à sa famille est devenu pour moi cher et
« sensible, et presque vénérable. Si je vous disais
« que j'ai fait exhumer son père et sa mère, et qu'ils
« sont ensevelis dans l'église de Dreux, entre le
« mausolée de la Duchesse Diane et le cénotaphe
« d'Henri II.... Je vous avouerai pourtant que, si
« les parens de Geneviève n'avaient pas été des
« gens respectables et honorés dans leur pays, c'est
« une chose qui m'aurait arrêté peut-être, et qui,
« du moins, m'aurait torturé! Car j'ai peine à
« croire, encore aujourd'hui, que j'eusse pu sup-
« porter cette sorte de chagrin!.... Mais, grâce à
« Dieu! le mépris public ne saurait atteindre la
« fille de la vertueuse Suzanne et de ce brave Remy
« Galliot que tout le monde regrette. Je vous as-
« sure que si l'on osait s'attaquer à la femme de
« mon choix, à celle que je veux, que je dois dé-
« fendre, je saurais bien me roidir contre les obsta-
« cles du rang et du sang! mais le Roi n'est pas
« un tyran, Madame! Le Duc de Chartres est un

« lâche ! — C'est vrai, Monseigneur, mais c'est un « traître.... — Et du reste, poursuivit-il avec « énergie, je connais mon père et je vous connais ; « si la persécution nous atteignait, c'est à vous que « j'irais confier ma femme, et vous seriez la pre- « mière à plaider pour nous ! »

CHAPITRE XI.

Le Prince de Lamballe et Geneviève Galliot. (*Suite*).— Inquiétudes de M. de Penthièvre. — Un souper chez le Duc d'Orléans (Philippe Égalité). — Suite d'une mésalliance. — Mme de Saint-Paër. — Encore un suicide. — Bonté de M. de Penthièvre. — Les caveaux de l'église de Dreux. — La Princesse de Lamballe. — Son mariage et sa mort.

M. de Lamballe avait espéré le bonheur et ne l'avait pas trouvé. Les exigences de son rang, la difficulté de se soustraire à l'attention, si ce n'est à la curiosité d'un nombreux domestique, la crainte qu'il avait d'alarmer et d'affliger son père, sa frayeur de provoquer la surveillance ou la malignité d'une foule d'oisifs, sans compter la certitude d'attirer tous les regards sur Geneviève en la laissant se montrer à Paris, ne fût-ce que dans les églises! enfin la difficulté de la soustraire à tous les yeux, en l'y retenant comme prisonnière, et peut-être aussi le sentiment d'inquiétude et d'exclusion qui suit toujours un amour excessif, tout cela, dis-je, avait déterminé ce jeune prince à l'établir modestement dans une petite maison de campagne qu'il avait achetée de M. Bouret de Valroche, à Clamart-sous-Meudon; ce qui faisait que M. de Lamballe allait le plus souvent possible au château de son père à Sceaux-Penthièvre.

Madame de Saint-Paër (c'est le nom d'un fief de la principauté de Lamballe, et c'est ainsi qu'on appelait Geneviève), Mme de Saint-Paër avait commencé par se croire heureuse, et si l'amour le plus vrai pouvait procurer le bonheur parfait, elle en aurait pleinement joui; mais comme toutes les choses de ce monde ont éte disposées suivant un système d'ordre et d'*arrangement* général, on pourrait dire, il est dans la nature des choses qu'on n'en saurait intervertir l'ordre providentiel sans en éprouver et faire éprouver du malaise et des chagrins. Les arrangemens de M. le Duc de Penthièvre, la prudence du Prince de Lamballe, et les devoirs de sa position exigeaient souvent qu'il fût à Paris et à Versailles pendant sept ou huit jours, sans pouvoir venir à Clamart, ou qu'il n'y restât quelquefois que dix minutes. Mme de Saint-Paër écrivait tous les matins et souvent deux fois par jour à son mari, qui n'avait nul autre embarras que de recevoir ses lettres, attendu qu'elles arrivaient par la petite poste; mais pour envoyer une lettre de M. le Prince de Lamballe à sa femme, il y avait tant de précautions à prendre et de mesures à garder, qu'il en résultait un embarras prodigieux. Une lettre mise à la poste de Paris n'arrivait alors dans la banlieue que le troisième jour. Il n'y avait dans toute la livrée de l'hôtel de Penthièvre qu'un seul domestique en qui M. de Lamballe eût assez de confiance pour oser l'envoyer à Clamart. Le frère de cet homme était valet de chambre de Mme de Saint-Paër, et pour éviter de leur part un jugement défavorable à l'honneur de cette jeune femme, M. de Lamballe avait

cru devoir leur confier le secret de sa position. Si c'était une imprudence, elle attestera du moins sa moralité charitable et la délicatesse de son noble cœur.

La douce Geneviève, devenue Mme de Saint-Paër, se trouva donc obligée de passer des journées interminables, ainsi que la plupart de ses nuits, dans la solitude. Vous direz que son état n'avait que l'apparence de l'abandon; mais qu'il était triste! L'inquiétude ne manqua pas de succéder à l'ennui..... — Un beau jeune homme, un prince!.... — Un père irrité, une famille omnipotente, et peut-être vindicative?.....—Des séductions pour lui, des rigueurs pour elle, et puis l'abandon, l'oubli, sans doute!.... Enfin la malheureuse enfant gémissait et pleurait sans relâche et sans terme. Pendant l'absence de son mari, c'était parce qu'il n'était pas là; quand il était arrivé, c'était parce qu'il allait repartir; et quand elle ne recevait pas de lettres de lui, c'était assurément parce qu'il était prisonnier, parce qu'il était malade, ou parce qu'il ne l'aimait plus!..... Le prince en était désolé pour elle et pour lui.

—Souffrez et patientez, lui disais-je, on ne manque jamais impunément aux obligations de son état; voilà pour vous, Monseigneur! et quant à Geneviève, innocente et faible créature que vous n'auriez pas manqué d'éloigner et d'éviter avec soin, si vous l'aviez aimée parfaitement, au lieu de lui faire le malheureux présent de votre cœur et de votre main! sachez donc, mon pauvre enfant, que lorsqu'on est déplacé dans sa position sociale, on n'est jamais sans inquiétude et sans trouble! Il en est des

êtres sociaux comme des individus matériels, il ne leur est pas bon de sortir de leur élément. Joignez-y donc les alarmes! et les frayenrs! et les angoisses mortelles!..... Vous n'avez pensé qu'à vous, mon Prince; vous avez cru faire un généreux trait de véritable amour en épousant une campagnarde, et vous n'avez fait qu'un acte d'égoïsme! Au demeurant, vous êtes un homme, un véritable homme, et qui plus est, un amoureux des mieux conditionnés; vous n'avez songé qu'à vous, mon cher ami, c'est la coutume, et ce serait encore une preuve que vous êtes de sang royal.

M. de Penthièvre me dit un jour que son fils avait eu la faiblesse et le malheur de se réconcilier avec son beau-frère, qu'il avait su que M. de Lamballe était allé souper au jardin de Mousseaux, et que ce devait être en fort mauvaise compagnie, car il y avait là cinq ou six hommes de la société de M. le duc de Chartres, avec autant de personnes de la société de Mlle Duthé. Je n'en voulais rien croire; mais le père du jeune Prince ajouta tristement qu'on l'avait ramené chez lui dans un état si déplorable, qu'il en avait gardé le lit pendant 48 heures, et qu'il en était resté dans un état de santé qui semblait fâcheux..... M. de Penthièvre ajouta que le prince était d'une tristesse mortelle, et qu'il ne voulait pas sortir de son appartement. Les facteurs de la poste apportaient continuellement pour lui des lettres ou des billets au timbre de Sceaux, et la maladie d'un de ses gens, nommé Champagne, avait l'air de l'affecter péniblement... Ce jeune domestique était son inspecteur du manège, son filleul et son

favori, son homme de confiance, et M. de Penthièvre ajoutait que son fils envoyait demander de ses nouvelles au moins dix fois par jour.

Je souffrais (par obligation de ne pouvoir répondre à la confiance de M. de Penthièvre) les mêmes tourmens qu'il éprouvait lorsqu'il aurait voulu correspondre ouvertement à la tendresse de son fils; mais j'avais promis de garder le secret : je tremblais qu'il ne finît par m'échapper; j'avais scrupule de le retenir avec un si bon père, et l'obsession que je ressentais devint tellement visible, qu'il me dit avec un air de surprise et d'effroi : — Comment! vous paraissez contrainte avec votre meilleur ami! Vous me cachez quelque chose!.....—C'est vrai, lui dis-je en pleurant, ne m'en demandez pas davantage et dites à votre fils que j'irai le voir demain matin.

Ce qui me reste à vous faire connaître est aussi déplorablement calamiteux que difficile à raconter. J'essaierai pourtant de le faire avec une résignation pénible, sans fiel, autant qu'il me sera possible, et sans paroles d'animadversion contre le Duc d'Orléans. On l'a traité suivant ses œuvres. Quand il a rendu l'âme, il était ivre... il a paru devant son dernier juge; il a satisfait à la justice divine : Hélas! c'est plus qu'il n'en faudrait pour apaiser et pour assouvir sur lui toutes les haines et les passions vindicatives de l'enfer!

Après avoir encouragé son beau-frère à contracter un mariage illicite, cet homme avait calculé que le Duc de Penthièvre allait devenir vieux, et que son héritier, le Prince de Lamballe, était précisément du même âge que lui, Duc d'Orléans (ils étaient

nés tous les deux en 1747, à quatre ou cinq mois d'intervalle). Le Chancelier du Palais-Royal avait dit effrontément, devant M. de Fourcy, que le Prince de Lamballe était *coulé*, mais qu'il était de force à *vivre long-temps*, ce qui serait grand dommage, attendu que M. le Duc d'Orléans ne pouvait manquer de se trouver, par la mort de M. de Lamballe, en pleine hérédité pour toute la fortune du Duc de Penthièvre qui ne se portait pas trop bien. M. de Fourcy, conseiller d'état, ainsi que M. de Monthion, Chancelier de Monsieur, et beau-frère de M. de Fourcy, pourront vous certifier la réalité de ce mauvais propos. Comme ce familier du Duc d'Orléans ne s'était pas expliqué assez nettement pour donner l'idée d'un mariage illégal et secret, on en avait supposé toute autre chose, et toujours fut-il avéré que ce méchant homme ne voyait dans la personne et la vie du Prince que le seul obstacle qui pouvait se trouver désormais entre la convoitise de son maître et l'immense fortune de son parent.

Le Duc d'Orléans, qui se délectait dans la dépravation, avait souvent dirigé lui-même et fait diriger contre son futur beau-frère et son cousin toutes les tentatives de corruption les plus perversives; mais le Prince de Lamballe en avait été préservé par un sentiment d'amour passionné, solide et pur; par le dégoût peut-être; et certainement par le mépris et l'aversion qu'il avait conçus pour le mari de sa pauvre sœur et pour les affidés de cet indigne prince.

Ils avaient été complètement brouillés pendant plusieurs années; le Duc d'Orléans s'en inquiétait,

non-seulement à raison des propos du monde, mais à cause de l'attention du Roi, et sur toute chose, à raison de ce que M. le Duc de Penthièvre avait refusé d'employer sa médiation pour ménager entre son fils et son gendre un raccommodement qu'il ne désirait en aucune manière, et qu'il aurait tout au plus toléré sans l'approuver. Mme la Duchesse d'Orléans m'a dit souvent qu'elle n'avait jamais pu triompher de la résistance de son père, et qu'elle avait eu l'innocente bonté de s'en affliger immodérément.

Le Duc d'Orléans ou plutôt le Duc de Chartres, alors, faisait toujours, et pour toutes choses, emploi de l'espionnage, mais c'était prénotablement contre l'hôtel de Penthièvre et les deux Princes de cette maison. Il avait fini par être informé de cette passion du Duc de Rambouillet (comme on appelait dans ce temps-là M. de Lamballe) pour la fille d'un paysan; il ne manqua pas d'en solliciter la confidence et d'applanir avec hypocrisie tous les sentiers détournés qui pouvaient aboutir à leur mariage; car il a fait consacrer chez lui le mariage de son beau-frère, par l'Abbé Maguire, aumônier de sa chapelle, et le Duc d'Orléans avait voulu être un des témoins de ce grand acte d'exhérédation !

Quelque temps après, ses espions ne manquèrent pas de lui rapporter que le nouveau marié n'allait pas souvent à Clamart, et que Mme de Saint-Paër en éprouvait une jalousie continuelle. Il en conclut (lui qui ne ménageait rien) que M. de Lamballe était déjà fatigué de sa femme, qu'il ne manquerait pas de l'abandonner, que la chose allait arriver in-

cessamment, sans aucun doute, et que lui, Duc d'Orléans, allait se trouver à la merci d'une indiscrétion du mari de Geneviève, en but à l'irritation de M. de Penthièvre, à la colère des autres Princes du sang, à la défaveur de LL. MM. devant lesquelles il ne paraissait jamais alors que sous le masque du sujet le plus exactement fidèle et du courtisan le plus soumis; on pourrait dire le plus obséquieux.

Il est inutile de vous parler des séductions qui furent employées pour attirer le Prince de Lamballe à Mousseaux, et j'y répugnerais !....

Il paraît qu'on avait mélangé quelque drogue cyprine ou quelques mélanges de spiritueux dans la boisson que le Duc d'Orléans fit servir à son beau-frère, lequel avait l'habitude de boire et manger chez les autres, ainsi que chez lui, précipitamment et sans prendre garde à ce qu'il faisait (1) ; mais il avait conservé le souvenir avec le regret de certaines choses . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . (*Il se trouve ici deux pages soigneusement raturées et complètement illisibles*). . . . . .

(1) A la suite d'une maladie sérieuse, et n'ayant pas moins de 20 ans alors, son père l'avait fait dispenser du maigre, et le faisait placer à table à côté de lui pour surveiller son régime alimentaire et lui faire prendre les eaux de Forges. M. de Lamballe était là-dessus d'une insensibilité si parfaite, ou d'une distraction tellement exemplaire, qu'il ne s'était pas aperçu qu'il avait bu des eaux minérales et mangé de la viande pendant tout le carême. (*Note de l'Auteur.*)

. . . . . .
. . . . . également la basse indignité d'une pareille conduite envers cet honnête Champagne qu'on avait fait enivrer et auprès duquel on avait envoyé manœuvrer la même personne afin que le domestique ne fût pas moins invalide que son maître. On a su depuis que c'était dans l'intention d'empêcher les relations directes et d'entraver les communications épistolaires de M. de Lamballe avec Mme de Saint-Paër. Il était possible que le Duc d'Orléans fût effectivement amoureux de Geneviève, et c'était l'opinion de Mme de Tessé qui s'y connaissait assez bien ; mais je ne sais qu'en penser pour mon compte, et je croirais plutôt qu'il avait agi par animadversion contre M. de Lamballe, que par un sentiment de prédilection criminelle et désordonnée pour Mne de Saint-Paër.

Si coupable et si déréglée que puisse être une ardeur amoureuse, je crois que Philippe Égalité n'était pas capable d'éprouver un autre sentiment que celui de la haine excitée par l'avarice et l'envie. Il n'était susceptible d'aucun attachement : il n'a jamais eu d'autre maîtresse que Mme Agnès de Buffon, et l'on a toujours remarqué que sa liaison avec cette méchante femme n'avait aucun des caractères de l'affection, ni aucune apparence de galanterie

. . . . . .
. . . . . .
. . . . pour M. de Lamballe, et vous pouvez juger quelle aurait été la désolation de son père et l'affliction désespérée de Mme de Saint-Paër, s'il avait fait connaître à ce méchant Bordeu la nature et la gra-

vité de sa maladie. Pour s'affranchir du blâme, il aurait eu le bon moyen d'en faire connaître la cause ; mais il pensait que la personne et la famille de son beau-frère en seraient diffamées à tout jamais, et du reste il n'aurait pas voulu faire une telle révélation sans en avoir obtenu l'autorisation du Roi. On se ménageait alors entre Princes du sang, et M. de Lamballe a toujours dit :—Je ne le verrai plus, mais je n'en parlerai point : je ne veux pas déshonorer les enfans de ma sœur.

Il était donc renfermé dans son appartement de l'hôtel de Penthièvre, où je le trouvai consumé du plus sombre chagrin. Il n'osait aller à Clamart, où les tristes nécessités de sa situation n'auraient pu manquer d'exciter de la surprise, et puis des alarmes, et puis des tourmens jaloux..... (Je ne sais si vous me comprenez?) Il avait reçu de Mme de Saint-Paër une lettre délirante et déchirante. Ils ne s'étaient pas vus depuis quinze jours, elle allait arriver à l'hôtel de Penthièvre !.... Il avait pris le parti de lui répondre avec sévérité. — Je vous le défends, Madame ; il y va de l'honneur d'un prince !... — Eh ! Qu'avez-vous fait là ? m'écriai-je ; vous la donnez belle à Mme de Saint-Paër, avec l'honneur de ce prince que vous voulez ménager à ses dépens..... et quelle interprétation effrayante et lamentable ne va-t-elle pas tirer de cette ambiguité !... Mme la Duchesse de Bourbon vint nous intrerrompre, et nous dit que son frère était *malade*, à ce qu'elle croyait, la chère princesse, mais ce qui n'était nullement vrai. Il avait fait dire la même chose à M. de Lamballe, apparemment dans l'intention de faire

supposer qu'il avait été plus étourdi que méchant et plus imprudent que criminel. Il avait même eu la fourberie d'écrire à son beau-frère une longue lettre que celui-ci ne voulut pas ouvrir et qui lui fut renvoyée sans daigner y joindre un mot de reproche ou d'explication. J'entrai chez M. de Penthièvre où je trouvai la Douairière de Conty. On y parla de cette maladie de M. le Duc d'Orléans qui ne l'empêchait pas de donner dans son appartement de joyeux soupers de quinze à vingt personnes, avec lesquelles il passait le reste des nuits autour d'une table de creps. Cette Princessse ne pouvait cacher l'irritation qu'elle éprouvait de sa conduite. Il avait gagné, trois jours auparavant, seize mille louis contre son petit-fils, le Comte de la Marche. On avait eu soin de l'enivrer ; on avait fait venir des courtisanes... enfin, la grand'mère et le beau-père du Duc d'Orléans en étaient dans la consternation. Je les écoutai silencieusement, de peur d'en trop dire, et je m'en retournai chez moi, la mort dans l'ame, avec un pressentiment funeste et l'appréhension de quelque grand malheur.

Dans la matinée du surlendemain, M. de Penthièvre m'écrivit qu'il ne viendrait pas chez moi, parce qu'il ne voulait pas s'éloigner de son fils dont la maladie paraissait avoir changé de caractère. Il me disait que, pendant toute la journée de la veille, il avait eu le transport au cerveau ; que pendant la nuit dernière, il était tombé dans un assoupissement léthargique : Bordeu s'en inquiétait, il avait dejà fait appeler en consultation Poissonnier, Lassuse et Bitaume ; il était question d'envoyer chercher

Bouvard ; enfin Bordeu craignait une fièvre capitale et pernicieuse. M. de Penthièvre avait la bonté d'ajouter que sa porte ne serait ouverte que pour sa fille et pour moi.

Dix minutes après, je vois entrer Dupont qui me dit, avec un air étrange et d'une voix troublée, qu'il y a dans l'antichambre un frère ainé du jeune Champagne, de Champagne qui est à Mgr le Prince de Lamballe, et que cet homme me conjure de vouloir bien le faire entrer, parce que c'est une affaire de vie ou de mort !....

C'était le valet de chambre de Mme de Saint-Paër, qui fond en larmes et qui me dit que sa maîtresse est empoisonnée. Il arrivait de l'hôtel de Penthièvre (1), mais il n'avait eu garde de parvenir jusqu'au Prince à cause de sa maladie. Son frère était à l'infirmerie du Refuge ; enfin connaissant la nature du lien qui subsistait entre le Prince et Madame de Saint-Paër, et connaissant l'intimité de mes relations avec le Duc de Penthièvre auquel il n'osait s'adresser directement, cet homme avait eu l'idée de venir chez moi.... « Vous avez bien fait, lui dis-je : » et mon parti fut bientôt pris ; j'envoie chercher Baudret, mon chirurgien, qu'on trouva chez lui ; on me l'amene, et moins d'une heure après nous étions à Clamart auprès du lit de Geneviève.

(1) Ou de Toulouse. C'est aujourd'hui l'hôtel de la Banque de France, et l'emplacement de cette grande habitation couvre tout le terrain qui se trouve compris entre la place des Victoires et les trois rues de la Vrillière, des Bons-Enfans et Croix-des-Petits-Champs. (*Note de l'Éditeur.*)

Sa femme de chambre avait perdu la tête; elle avait appelé tout le village au secours de sa maîtresse, et la chambre se trouvait remplie d'une foule de curieux à qui mon arrivée n'en imposa pas médiocrement. J'en profitai pour tâcher de faire maison nette en les envoyant chercher un prêtre; mais le tabellion me fit observer que M. le curé n'y consentirait peut-être pas, attendu que cette pauvre dame était *la propre cause de sa mort*. Je leur dis de me laisser seule avec Mme de Saint-Paër, et lorsque mes gens s'en mêlèrent en leur disant fièrement et solennellement que j'étais Mme la M^ise^ de Créquy, dont ils n'avaient jamais ouï parler, ils se retirèrent avec soumission.

— Ah! madame!... quel excès de bonté!... C'est vous, madame?... Ah! Madame!... Et voilà tout ce que pouvait me dire cette belle et douce Geneviève, dont j'aurais voulu prolonger les jours aux dépens des miens..... Hélas! il était trop tard, le poison qu'elle avait pris et qu'elle avait trouvé moyen de se procurer je ne sais comment, avait déjà brûlé ses entrailles; elle ne pouvait pas vivre plus de sept à huit heures, et Baudret m'avait prédit que la torpeur allait succéder à l'état convulsif.....

Elle implorait l'assistance de son confesseur, à grands cris, mais c'était le vicaire de Sceaux qui n'arrivait pas..... — Votre mari, lui dis-je, a beaucoup de confiaace dans un des prêtres de cette paroisse... — Mon mari! s'écria-t-elle avec un égarement terrible..... Vous savez qu'il est mon mari! il vous a dit..... — Ah! pardonnez-moi, grand Dieu! pardonnez-moi mon crime!... — Il avait dit

à Madame de Créquy, à l'amie de son pere..... — Il avait dit que j'étais..... — Et comment n'ai-je pas su qu'il avait dit..... — Ah! Dieu de miséricorde! et j'avais pu douter de votre bonté! pardonnez-moi mon défaut de lumière! pardonnez-moi mon ignorance et mon aveuglement, mon défaut de confiance en vous! — Mais voilà tout le monde qui sait à présent que je me suis empoisonnée..... Hélas, Madame! ayez la bonté de me faire guérir, ou du moins, faites en sorte que mon pauvre corps ne soit enfoui sous la potence et traîné sur la claie!..... — Malheureuse enfant, lui dis-je alors, mettez-y de l'humilité, du courage et de la résignation! je ne saurais vous promettre de l'empêcher et peut-être ne le voudrai-je point, si notre créateur ne vous permet pas de vous reconcilier avec lui..... Faites-en le sacrifice à Dieu, au prochain, pour le bon exemple; je ne saurais en conscience entraver la justice du Roi, quand elle agit en vue de la justice de Dieu. Repentez-vous de ce grand péché, de ce crime affreux que vous avez commis... — Et Monseigneur?..... — Il est aussi malade que vous... — Ah! tant mieux! tant mieux! Nous allons nous rejoindre!..... — Voyez ces papiers, me dit-elle en m'indiquant deux lettres dont je reconnaîtrais les écritures entre deux cent mille, et dont je ne me rappellerai jamais le contenu sans éprouver un sentiment d'horreur et de terreur.

La première en date était un billet insidieux et mesuré dans ses termes, où l'on représentait les précautions, la prudence et toute la conduite d'un jeune prince *que l'on n'osait pas nommer à l'adorable*

Mme de St.-Paër, sous un jour perfide, comme étant le symptôme assuré d'un naturel inconstant, d'un cœur volage et d'une rupture inévitable à laquelle il était nécessaire et prudent de se préparer...

Dans la seconde lettre, à deux jours de distance, on parlait insolemment des amours du Prince de Lamballe avec Madame Victoire de France, et Dieu sait quels affreux mensonges à l'appui de cette folle calomnie! On ajoutait sur une liste de maîtresses imaginaires. . . . . .
. . . . . (*Rature de deux lignes*) . . . . . .
. . . . . .
en témoignage de ses infidélités, et puis arrivait le récit du souper de Mousseaux, qui se trouvait suivi d'un résultat si honteux pour M. de Lamballe, qu'il était obligé de ne pas sortir de son appartement, ce qui pouvait durer pendant six mois..... Toute cette lettre était libellée d'un style impudent et cynique; mais on y voyait à l'air familier dans l'outrage et à la connaissance de certains détails de localité, que l'auteur anonyme devait être un des convives de Mousseaux; le pied fourchu s'y montrait.

Étonnez-vous donc que le sieur de Laclos, secrétaire intime et confidentiel de M. le Duc d'Orléans, ait pu faire un ouvrage tel que les *Liaisons Dangereuses?* On accusera peut-être ce roman d'invraisemblance et d'exagération, et pourtant c'est un tableau très fidèle, en admettant qu'on ait voulu peindre les mœurs de la société d'Orléans, et qu'on en restreigne le cadre à celui du Palais-Royal.

Le Vicaire de Sceaux nous arrive... — Ne m'a-

bandonnez pas, s écrie Mme de St.-Paër en apercevant que j'allais sortir. — Restez, Madame, ah! restez auprès de mon lit, auprès de moi! que je ne meure pas comme une pauvre abandonnée! je vais mourir toute seule! — Ah! restez, restez, vous pouvez entendre ma confession!...

— Il faut, lui dis-je en fondant en larmes, il faut que je m'en retourne à Paris; mais vous me reverrez, je vous l'assure; et j'espère que je ne reviendrai pas seule. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

— Geneviève! Geneviève! entendez-vous et reconnaissez-vous ma voix? (C'était au bout d'une heure et demie d'absence, et la malade était tombée dans l'affaissement narcotique immédiatement après avoir reçu l'absolution.)

— Voici M. le Duc de Penthièvre; il m'a dit en sanglottant : — Comment? la femme de mon fils, de mon unique et cher enfant, mon fils bien-aimé!... — Allons à Clamart; je veux la voir et la bénir, sa femme!

— Sa femme..... articula-t-elle avec les lèvres et sans aucun accent de la voix; mais comme j'étais assurée qu'elle n'était pas encore privée de connaissance, et qu'elle ne serait pas insensible à ces paroles de consolation : — C'est le Duc de Penthièvre, lui dis-je encore, il est auprès de vous!...

Elle ouvrit les yeux; elle regarda sans voir, d'abord; ensuite elle suivit, en soulevant péniblement

ses paupières, un rayon de soleil qui faisait scintiller la plaque de diamans que portait M. de Penthièvre... — Elle se mit à sourire avec une douceur ineffable, en disant : — Comment..... ai-je pu..... mériter?... — Pardonnez-nous, Monseigneur!... — Votre fils!.. C'est tout ce que put dire Geneviève expirante.

— Mon fils vous avait élue pour sa compagne en présence de Dieu! puisque l'Église a consacré votre union, vous avez reçu la bénédiction du Père universel, de notre père qui est aux cieux; je vous pardonne et vous bénis autant qu'il est en moi; je vous bénis! je vais prier avec vous et pour vous, ma fille!.....

Elle avait rendu l'âme avant qu'il eût cessé de prier, et d'après la beauté, la candeur et la sérénité de sa figure, on aurait dit que c'était de joie qu'elle était morte.

Geneviève Galliot, dont j'espère que vous conserverez le portrait, est inhumée dans les caveaux de l'église collégiale de Dreux, à côté de la mère de M. le Prince de Lamballe, Marie-Thérèse-Félicie d'Est de Modène.

Toutes les fois que je vais à Montflaux, je ne manque jamais de m'arrêter à Dreux, pour aller faire ma prière à son intention dans l'église de St.-Étienne.

La maladie de M. de Lamballe fut longue et pénible, mais la convalescence de ce malheureux Prince fut plus longue et plus pénible encore; il en sortit comme l'or du creuset, épuré, solide, et sa résignation fut égale à sa douleur. Par déférence pour les désirs de son père, à la sollicitation de sa

sœur et par condescendance à mes avis, peut-être, il se résolut, deux ans plus tard, à épouser Mademoiselle de Carignan. Funeste alliance et sinistres fêtes ! Je verrai toujours dans la chapelle de cet hôtel de Toulouse, qu'on avait décorée superbement avec des milliers de lustres, des fleurs et de riches tentures brochées ; je verrai toujours cette belle figure du Prince de Lamballe, avec des larmes dans les yeux ; et ces deux familles consternées, et cette jeune fille qui pleurait en voyant la tristesse de son fiancé. Il n'était ni plus pâle, ni plus *défait*, comme dit le peuple, après sa mort, laquelle ne manqua pas d'arriver peu de temps après son mariage. Je ne vous rapporterai rien des bruits publics, à ce triste sujet, je n'ai rien su d'indubitable, et je me suis promis de ne jamais parler sur le Duc d'Orléans avec témérité. Madame de Lamballe était la beauté, la bienveillance et la vertu mêmes. Vous verrez que sa douceur et sa bonté n'ont pu fléchir les tigres qui l'ont déchirée sur l'autel de l'Égalité (1).

(1) Marie-Louise-Thérèse de Savoie-Carignan, Princesse douairière de Lamballe et Surintendante de la maison de la Reine. Elle s'était réfugiée dans les États de Savoie au commencement de la révolution ; mais quand elle apprit les malheurs dont la famille royale était accablée, elle se hâta de revenir à Paris pour y demander la faveur de partager sa captivité. Elle a été massacrée dans la cour de sa prison en 1792. On lui coupa les seins d'abord, et puis la tête dont on fit crêper et poudrer les beaux cheveux blonds par un perruquier de la rue St.-Antoine ; on la mit ensuite au haut d'une pique, avec un horrible trophée, car on avait ouvert son corps profané pour en arracher le cœur et les entrailles..... se rendit sous les fenêtres de la Tour-du-Temple,

ou plusieurs municipaux voulaient forcer la famille royale à s'y présenter aux *acclamations du peuple français*. Je prends mon récit dans une gazette à la livrée d'Orléans. Mme de Lamballe n'avait jamais fait dans toute sa vie une seule action qui pût exciter la haine du peuple : elle était la belle-sœur de Philippe Égalité ; elle avait un douaire de 360 mille livres de rente, et c'est, en vérité, la seule raison qu'on puisse trouver pour expliquer l'assassinat de cette princesse au *commencement* de la révolution. (*Note de l'Auteur.*)

CHAPITRE XII.

Les mésalliances. — Procès de MM. de la Bédoyère contre la Demoiselle Sticoti. — Mariage secret du Prince de Carignan. — Lolotte, autrement dite Mme d'Hérouville. — Mlle Mazzarelli, ou la Marquise de St-Chamond. — La procession des Cordons-Bleus. — La demoiselle Simonnet devenue Comtesse de Vaux. — Ses procès avec le juge d'armes de France. — Les *Vous* et les *Tu*.

Le premier scandale dont je me souvienne (en fait de mésalliance), ce fut le mariage d'un jeune M. de la Bédoyère avec une chanteuse italienne, qui d'ailleurs était une honnête personne, et qui s'appelait Agathe Sticoti (1). Les parens attaquèrent la validité de ce mauvais mariage, et le jeune homme se défendit si bel et si bien qu'on se surprenait quelquefois à faire des vœux en sa faveur. (Nous en rougissions, Mme de Marbœuf et moi !) C'est un procès dont toute la France et toute l'Europe ont retenti pendant longues années, et Voltaire assurait que le Roi de Prusse avait eu l'envie d'écrire au Parlement de Bretagne à l'effet d'y recommander M. de la Bédoyère auquel il avait ouvert un crédit chez son ministre, à Paris, et qu'il avait

(1) Il n en est pas reste de postérité, ce me semble.

décoré d'une de ses clés de chambellan. Le jeune homme trouvait avec raison que ce serait la plus mauvaise recommandation du monde auprès des magistrats bretons qui n'aimaient ni la philosophie, ni les calvinistes, ni les amis de Voltaire, et les rois philosophes encore moins ! Le Président de Kuillé disait toujours que, si le roi de Prusse avait eu *le malheur* de se permettre une pareille incartade, on aurait *décrété* contre lui !

Ceci me rappelle que le Parlement de Normandie avait assigné le même roi Frédéric pour *comparoir* à sa barre, à propos d'une réclamation d'argent, *considérant* qu'il était vassal du Roi de France à cause de ses prétentions en indivis sur la principauté d'Orange et sur le comté de Montbelliard. C'est qu'il faut vous dire que toute la terre avait été révoltée de ce titre de Roi de Prusse, que la famille de Brandebourg venait d'extorquer, on ne savait pourquoi ni comment? Toutes les vieilles gens, et surtout les justiciers, s'obstinaient à lui refuser leur *recognition*. — Qu'est-ce que c'est, disaient-ils, qu'un royaume de Prusse? Est-ce que l'on peut faire un roi sans royaume? Est-ce que l'Empereur a voulu se moquer du monde et des princes chrétiens?..... Il se trouvait aussi que les princes chrétiens ne se souciaient pas de reconnaître cette promotion de rois de Prusse, et je vous dirai notamment que l'Almanach de la cour de Rome ne les mentionnait encore, en 1792, que sous la qualification de *Marquis de Brandebourg*. Maupertuis m'a dit que son grand Frédéric en était quelquefois si dépité, qu'il ne pouvait s'en taire, et qu'il en criait

comme un ache-pie : mais ne parlons plus des mariages sans fruit (comme devait être celui de ce Roi de Prusse).

Le Prince Eugène de Savoie-Carignan, second frère de Mme de Lamballe, avait épousé secrètement une jeune fille de condition, qui s'appelait Mademoiselle Magon de Boisgarin. Elle était d'une ancienne et fort honorable famille originaire du diocèse de Saint-Malo ; mais comme cette famille était bien loin d'être princière, ou d'être seulement chapitrale, les Rois de Sardaigne, aînés de la maison de Savoie, n'ont jamais voulu reconnaître le mariage de leur cousin. Il a fallu pourtant s'occuper d'assurer un état nobiliaire à ses enfans qui ne sont non plus bâtards que vous et moi, et le Roi Victor-Emmanuel a fini par leur accorder la qualification de Comtes de Carignan, en leur concédant les armes de leur nom, chargées d'une brisure sur la croix de Savoie. Leur mère a été titrée Comtesse de Villefranche, et voilà toute l'histoire de cette branche des Carignan, qui n'a rien de *princier*. Vous prendrez garde à ne pas vous y laisser tromper, et je vous le recommande (1).

Il y avait eu, dans le monde galant des mousquetaires et des abbés coquets, une jolie demoiselle appelée Lolotte. Elle épousa le Comte d'Hérouville,

(1) Les journaux italiens ont annoncé dernièrement que le Roi de Sardaigne Charles-Albert, aujourd'hui régnant, venait de concéder le titre de Prince au dernier rejeton de ce rameau, et qu'aux termes du même décret, il se trouverait appelé à la succession de la couronne Sarde, en cas d'extinction de la branche royale. *(Note de l'Éditeur.)*

de Laval, et j'entendis que Maréchal-de-Bièvres s'écriait : — Par ma fois! je voudrais bien que les imbéciles de la ville eussent autant d'esprit que les prétendus imbéciles de la Cour! il paraît qu'on est cruellement exigeant, à Versailles? on n'est pas aussi difficile à Paris et c'est bien heureux pour moi!...

Je reviens à M. de Laval, et je vous dirai qu'il y avait à Paris une vieille personne appelée la Marquise de Mauconseil, qui était une assez grande Dame poitevine et qui était bien malade. On ne s'en serait certainement pas tourmenté, si sa fille n'avait pas été fort à la mode; mais comme cette fille, Mme d'Hénin, s'inquiétait assez naturellement pour la santé de sa mère, on se mit à s'émouvoir et s'enthousiasmer d'une si belle sensiblerie pour les inquiétudes de Mme d'Hénin, qu'on ne vous permettait plus de parler d'autre chose, et que tous les amis de Mme d'Hénin n'agissaient absolument qu'en vue de cette maladie-là (1). Afin de ne pas s'éloigner de cette intéressante et précieuse malade, qui avait toujours été d'un caractère assez difficile et d'une humeur assez contrariante, et surtout pour ne pas abandonner Mme sa fille à ses angoises et ses transes mortelles, on apprit que Mesdames de Turenne, de Poix, de Tessé, de Lauzun, de Bayes et de Brancas étaient allées s'établir auprès de ladite

(1) Étiennete-Cécile de Guynost de Mauconseil, veuve de Charles-Joseph-Alexis de Bossut d'Alsace de Chimay d'Hénin-Lietard, Prince du Saint-Empire. Nommée dame du Palais de la Reine en 1777, morte à Paris en 1816, âgée de 75 ans.

(*Note de l'Éditeur.*)

d'Usez, de Montauzier, de St-Sulpice, de Florensac et d'Amboise ; mais le côté des Molé faisait peine à voir. On y trouvait des femmes de la chambre des comptes et des conseillères aux enquêtes et requêtes du Palais, qui avaient des figures inimaginables. On n'y savait le nom de personne, et chacun se regardait en souriant.

On aperçut pourtant M. d'Hérouville qui se tenait auprès d'une belle personne fort parée, et tout aussitôt qu'on eût appris que c'était sa femme, il y en eut une insurrection générale dans le quartier des Crussol. Les Duchesses d'Usez, de la Vallière et de Chastillon se levèrent, saluèrent et s'en allèrent sans rien dire ; Mme de Coislin se mit à crier en s'enfuyant, Mme de Beauvau s'esquiva, Mmes de Rohan s'enfuirent, et cette vilaine Mlse de Puysieulx trouva moyen d'ajuster un coup de pied sur la petite chienne de Mme Molé (qu'elle appela *Lolotte*) en lui disant qu'elle eût à se retirer du passage et s'aller cacher derrière tout le monde, en ajoutant que les animaux de cette espèce-là *se fourrent partout !*.....

Ce qu'il arriva de plus désappointant pour la maîtresse du logis, ce fut qu'en voyant cette émigration des grandes dames, toutes ces femmes de robe imaginèrent que ce devait être l'usage de la cour, et qu'elles se mirent à défiler à la queue-lou-lou révérencieusement et silencieusement, devant la Présidente Molé qui ne savait que devenir. Le contrat de mariage ne fut signé par personne. On parla rudement de cette Présidente, et ce n'était pas sans raison ; mais ce qui fut universellement et principalement blâmé, ce fut cette méchanceté de Mme de Puy-

sieulx. Harengère, avec sa langue de Serpent et son cœur de Harpie!

Mlle Mazzarelli, qui était une amie de MM. de Moncrif, Saurin et Colardeàu, venait de remporter un prix à l'Académie française, pour un éloge de Sully, lorsqu'on apprit qu'elle allait épouser le Marquis de Saint-Chamond, lequel était de la maison de la Vieuville et le neveu du mari de ma tante. Grande rumeur et furieux projets de vindicte où je ne voulus participer en aucune façon. C'était une honnête femme d'esprit, et quand on avait dit qu'elle était sans fortune et sans naissance, on n'en pouvait dire aucune autre chose fâcheuse. Il n'est pas vrai qu'on eût à lui reprocher une conduite légère avant son mariage : elle a vécu le mieux du monde avec son mari ; elle a très bien élevé ses deux enfans ; et parlez-moi de cette femme-là pour se tirer d'affaires et pour se maintenir dans son rôle de grande Dame avec une parfaite aisance!

Elle n'avait pas été présentée, ce qui va sans dire, et voilà qu'un jour de la Pentecôte, elle avait amené ses enfans dans la galerie de Versailles, afin d'y voir passer la procession des Chevaliers du St.-Esprit; je remarquai dans l'embrasure d'une fenêtre une femme toute seule, une femme en bel et riche habit bien porté, avec du rouge autant qu'une princesse, et des airs de physionomie si naturellement distingués, si spirituellement nobles et si parfaitement intelligens, que je n'avais des yeux que pour elle. Deux beaux enfans qui se trouvaient en haie derrière nous, se retournaient souvent pour la regarder. Je leur demandai le nom de Mme leur mère,

et tout aussitôt que j'eus entendu que c'était Mme de Saint-Chamond, je m'en fus la prier de venir s'asseoir sur notre banquette au premier rang.

— Je suis le mieux du monde ici, me dit-elle.

— Vous serez encore mieux là-bas.

— Ceci n'est pas bien sûr.....

— Mais pourquoi donc pas?

— Madame, puisque vous me faites l'honneur de m'interroger, je vous dirai que je ne dois pas me placer trop près du Roi...

— C'est moi qui vous servirai de chaperon. Elle baissa les yeux en disant froidement avec un air de fierté polie : — Je ne saurais m'approcher du Roi, Madame, et je me trouve obligée de vous prévenir que mon mari a dû quitter le régiment dont il était colonel, afin de m'épouser.

— Venez avec nous, ma Cousine, il ne s'agit pas ici de vous faire soutenir le manteau de la Reine...

— Ah ! mon Dieu ! je suis sûre que vous êtes Mme de Créquy ! s'écria-t-elle avec des larmes aux yeux ! et j'ai déjà mille grâces à vous rendre pour avoir eu la justice et la bonté de parler de moi comme vous l'avez fait à Choisy-le-Roi, devant tous les princes. Le Duc de Nivernais m'a rapporté...

— Venez donc vous asseoir à côté de moi : entre honnêtes femmes et gens d'esprit, il n'y a que la main, lui dis-je en prenant la sienne et la conduisant auprès de Mme de Tessé, qui lui fit place entre nous deux et qui la traita parfaitement bien. Je la trouvai piquante et, qui plus est, raisonnable et naturelle ; mais lorsque le Roi passa, le cœur nous battit, car il regarda notre voisine, et puis M. de

Beauvau qui lui dit un mot à l'oreille. — La Marquise de Saint-Chamond, lui Sa Majesté, je suis bien aise de la voir! Ce fut une marque de bonté dont je fus réjouie jusqu'au fond de l'âme, et la pauvre femme en pleura de joie. Elle habite les terres de son mari depuis plusieurs années, et c'est une contrariété pour nous deux.

Je terminerai mon chapitre des mésalliances en vous parlant du mariage du Comte de Vaulx avec Mlle Julie Simonnet, surnommée *Philis;* elle avait été figurante à l'Opéra; son père était un infirmier de l'Hôtel-Dieu; sa mère vendait des souricières, et sa sœur était danseuse de corde. Son imbécile de mari s'était figuré qu'avec cinquante mille écus de rente, il ne pourrait manquer d'amener l'opinion publique à composition; mais il avait beau donner des bals parés ou masqués et des concerts italiques avec des soupers d'Apicius, il ne s'y rendait absolument que de l'égrefinage, et c'étaient des magnificences en pure perte. Cette femme eut un singulier démêlé avec le Président d'Hozier, Juge d'Armes de France, et voici pourquoi : elle avait fait mettre les armes de son mari sur ses carrosses, et (pour faire comme tout le monde) elle y fit ajouter des armoiries de communauté; mais il se trouva que ces armes qu'elle avait choisies, comme étant de son chef, étaient celles de MM. de Mauléon, qui sont des gens de qualité du duché de Guyenne. On procéda contre elle, et toutes les fois que la Comtesse Philis se hasardait à sortir dans un carrosse armoirié *doublement* (le Président d'Hozier la faisait guetter), on l'obligeait à mettre pied à terre au milieu de la rue,

sur le pavé du Roi, si crotté qu'il fût ? on conduisait la voiture de cette Comtesse en fourrière ; elle était confisquée sans contestation possible, et sans parler des amendes qu'on lui faisait payer pour ce délit héraldique, je vous dirai qu'elle en avait perdu pour environ vingt mille écus de carrosses en moins d'un an. Pour ne pas avoir l'air d'une *courtisane* dans la voiture d'un *seigneur,* à ce qu'elle disait, elle avait pris le parti de faire mettre les armes de son mari sur un losange ainsi qu'une Demoiselle, et le Juge d'Armes était obligé de convenir qu'il n'y pouvait plus rien.

Depuis la mort de son mari, Mme de Vaulx a fini par donner dans le philosophisme et par se guinder dans le bel esprit, ce qui n'empêcha pas Voltaire de composer les *Vous* et les *Tu,* à l'intention de cette Philis. J'ai vu dans un recueil de ses pièces fugitives imprimées à Amsterdam, que cette épître de Voltaire était une satire contre Mme de la Vieuville, ce qui n'a pas l'ombre du sens commun, attendu qu'aucune personne de ce nom-là ne s'est jamais trouvée dans la situation passée de cette Julie Simonnet. Voltaire y a fait depuis ce temps-là plusieurs variantes, mais voilà les Vous et les Tu, comme je les tiens directement de l'auteur, avec la date de 1768.

« Philis, qu'est devenu ce temps
« Où, dans un fiacre promenée,
« Sans valets, sans ajustemens,
« De tes grâces seules ornée,
« Contente d'un mauvais soupé

« Que tu changeais en ambroisie,
« Tu te livrais à la folie
« De l'amant heureux et trompé
« Qui t'avait consacré sa vie ?
« Le ciel ne te donnait alors,
« Pour tout rang et pour tous trésors,
« Que les agrémens de ton âge,
« Un cœur tendre, un esprit volage,
« Un sein d'albâtre et de beaux yeux.
« Avec tant d'attraits précieux,
« Hélas ! qui n'eût été friponne !
« Tu le fus, objet gracieux !
« Et, que l'amour me le pardonne !
« Tu sais que je t'en aimais mieux.
« Ah ! Madame, que votre vie,
« D'honneurs aujourd'hui si remplie,
« Diffère de ces doux instans !
« Ce large Suisse à cheveux blancs,
« Qui ment sans cesse à votre porte,
« Philis, est l'image du Temps;
« On dirait qu'il chasse l'escorte
« Des tendres amours et des ris :
« Sous vos magnifiques lambris
« Ces enfans tremblent de paraître.....
» Hélas ! je les ai vu jadis
« Entrer chez toi par la fenêtre
« Et se jouer dans ton taudis !
« Non, Madame, tous ces tapis
« Qu'a tissus la Savonnerie,
« Ceux que les Persans ont ourdis
« Et toute votre orfèvrerie ;
« Tous ces plats si chers, que Germain
« A gravés de sa main divine ;
« Tous ces cabinets où Martin

« A surpassé l'art de la Chine;
« Les fleurs et les cristaux brillans,
« Toutes ces fragiles merveilles,
« Et les deux lustres scintillans
« Qui pendent à vos deux oreilles,
« Ces riches carcans, ces colliers
« Et cette pompe enchanteresse,
« Ne valent pas un de baisers
« Que tu donnais dans ta jeunesse (1).

(1) On a cru devoir reproduire cette version d'après un autographe de Voltaire. On verra qu'elle est préférable à celle de l'édition de Kelh, et tout donne à penser que les premiers éditeurs n'avaient connu cette pièce que d'après le recueil d'Amsterdam. *(Note de l'Éditeur.*

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE CINQUIÈME VOLUME.

Pages.

CHAPITRE I. Les portraits de famille et les traditions. — Un tableau de Van Goyen. — Un Cardinal-Patriarche. — Un voyage en France au XVIe siècle. — Le Comte de Vendôme et le Chevalier Bienheuré. — Scène populaire — Singulier privilége des Cardinaux. — L'Abbaye de la Trinité, la tour Magne et le château de Vendôme. — La fleur de lys du Pinde au miroir des histoires. — La famille de Musset. — Origine et durée de ses relations avec celle de Créquy. — Souvenir honorable. — Exhortation de l'auteur. — Mademoiselle de Musset et le chevalier de Créquy. — La belle du coche. — Galanterie désappointée. — Une visite chez un avare. — La confession sur un échafaud. — Grâce accordée par le Cardinal de Créquy. 1

CHAP. II. Une dame de province en 1760. — Les chemins vicinaux. — Une gentilhommière du Maine. — Mauvais gîte. — Accident de voyage et souper ridicule. — Effet d'un bon arrangement pour rétablir sa fortune. — Ruine et restauration du château de Fontenay-sur-Sarthe. — Maxime de Mme de Maintenon sur le bon goût. — Le meurtrier pénitent. — Sentence de mort contre un Curé. — Sa grâce obtenue par l'auteur. — Indiscrétion de de l'Abbé Lamourette au sujet d'une confession de Mme de la R. — Remarque sur le secret gardé par les prêtres apostats depuis la révolution. 18

Pages.

CHAP. III. Le Duc de la Vauguyon. — Le Dauphin. — Le Comte de Provence et le Comte d'Artois. — Éducation de ces princes. — Parfaite bonté de Louis XVI. — Sa clémence à l'égard du sieur Thiriot. — Réponse de ce Prince à son grand-prevôt de l'hôtel. — Monsieur, frère du Roi. — Son caractère pendant sa jeunesse. — Son goût pour les mystifications. — Lettre de ce Prince au Duc de Penthièvre. — Énigme et madrigal composés par Louis XVIII. — L'animal fantastique et les œufs de crocodile. — La Comtesse de Tessé. — Nouvelle école épistolaire. — Lettre pseudonyme sous le nom de Mme de Tessé. — Marivaudage et Crébillonage. — M. de Talleyrand et le style de ses billets. — Le Comte d'Artois adolescent. — Son seul défaut. — Remarque de la Duchesse de Beauvilliers. — Le Cardinal de Rohan. — Son ambassade à Vienne. — Cause de son inimitié avec le Baron de Breteuil. — Mariage du Dauphin. — Portrait de l'Archiduchesse Marie-Antoinette. — Son arrivée en France. — Le mariage, le bal de la ville, et le feu de joie. — Présages sinistres. — Accidens funestes. — La nuit dans un fossé. — Mot de la Comtesse de Gisors. — Le Prévôt des marchands. — Sa famille. — Bignoniana. 52

CHAP. IV. Annuaire nécrologique pour 1770. — Le chimiste Rouelle et son horreur du plagiat. — Sa définition de l'homme. — Une espièglerie de M. de Buffon. — Le physicien Mairan. — Son thermomètre au vestiaire. — Mot de cet académicien sur Mme du Châtelet. — Sa mort et son héritage. — Le philosophe d'Argens. — Mot de Chamfort sur les Marquis philosophes et la *Foire-aux-Marquis*. — Contributions imposées par le Roi de Prusse sur ses pensionnaires à l'Académie de Berlin. — Colère de Voltaire et de Maupertuis contre cet impôt fiscal et cette mesure financière. — Gentil Bernard. Son portrait

Pages.

et son caractère. — Le docteur Sénac et M. Sénac de Meilhan, fils du docteur. — L'abbé d'Espagnac au pharaon.—Exécution de cet abbé contre M. de Meilhan.— Moncrif, historiographe de France. — Epigrammes et méchancetés de Voltaire à l'égard de Moncrif. — Le Poëte Roy. — Ses épigrammes et sa correction. — Un mensonge de M de Voltaire, sa découverte et sa punition. — M. de Crône et le Baron d'Hunolstein. — Leur étrange conduite à l'égard de Moncrif et de Voltaire. — Extrême vieillesse de Moncrif. — Ignorance où l'on était sur son âge.—Son épitaphe.—Crébillon fils. — Ses deux portraits. — Le présumable et l'effectif. — Ses ouvrages et son mariage.—Son parallèle avec Jean-Jacques Rousseau. — Le nouvelliste Bachaumont. — Son caractère et ses mémoires. — La Présidente Doublet de Persan.—Le *bureau d'esprit* et les *nouvelles à-la-main*. — Fâcheux effets de cette sorte de publication. — Tracasseries à propos d'une épigramme. — Réclamation de la famille de l'auteur. — Explication. — Le Marquis de Mirabeau, le Lieutenant de police et le Bailly de Froulay.— Excuses du Marquis.— Véritable épigramme contre lui. — Bouts rimés remplis par Mme de Créquy. — Autre épigramme de l'auteur en forme de dissertation littéraire. 71

CHAP. V. M. Necker et MM. Thélusson. — M. Bouzard. — Lettre du Comte de Lauraguais à M. Necker. — Rancune et vengeance de ce dernier. — Exil de M. de Lauraguais.— Mme Necker.— Son portrait, sa pruderie, ses logomachies ridicules, etc. — L'hôtel Thélusson. — L'hospice Necker. — Mme Necker à l'Académie française. — La famille Necker à l'hôpital des fous. — Mme Trudaine.— Histoire d'une victime de l'*arbitraire*. — M. de Guitry. — Désappointement philanthropique. — Le Baron de Peyrusse. — Désappointement amoureux. — Plusieurs anecdotes sur la famille Necker. —

Pages.

Épitre de Voltaire à Mme Necker. — Mme de Staël. — Épigramme du Comte de Sesmaisons. — Benjamin Constant. — Reproche que lui fait Mme de Staël. — Ses habitudes inhospitalières et son amour de l'économie. — MM. de Narbonne et de Montmorency. — Mme de Staël à l'hôtel de Breteuil. — Sa visite au château de Coufians. — Son enthousiasme pour un portrait, pour une épigramme et pour un madrigal. — L'Abbé Maury et Mme de Staël. — Accusation grave. — Citation de *Delphine*, etc. 98

CHAP. VI. Mme du Barry et les Barrymore. — Mme de Mirepoix et le Vicomte de Laval. — Arrangement de famille au sujet de Mme du Barry. — Résultat d'un souper dans les petits appartemens de Versailles. — Laharpe chez Mme du Barry. — Mme de St.-Jullien, surnommée le *papillon philosophe*. — Lecture de Voltaire chez Mme de St.-Jullien. — Brouillerie qui en est la suite. — Lettre d'éloges adressée par Voltaire à Mme du Barry. — Mort du Maréchal d'Armentières et du Marquis de Chauvelin. — Pressentimens du Roi. — Sa maladie. — Sa mort. — Exil de Mme du Barry. — Rappel du Comte de Maurepas. 127

CHAP. VII. M. de Maurepas. — Inconvéniens de son caractère. — Mme de Maurepas. — Ses habitudes de langage et d'économie. — Retour de son exil. — L'hôtel de Phélippeaux. — La mode de la régence. — Le vieux mobilier. — Les Phélippeaux, c'est-à-dire le Duc de la Vrillière, le Comte de Maurepas, le Comte de Pontchartrain, l'Archevêque de Bourges et le Marquis d'Herbaut, son frère. — Leurs dettes payées par Mme de Maurepas. — La Comtesse de Beauharnais et sa famille. — Mme de Miramion et les Miramiones. — Mylord Goys et Mlle d'Eon. — Mystification organisée par un ministre. — Le trompeur mystifié. — Les ordres royaux et le respect pour leurs

Pages.

insignes. — Le libelliste Morande. — Une intrigue de Beaumarchais. — Mystification pour un ministre. — L'abbé d'Espagnac et la force du sang. — Plusieurs autres mystifications chez le Duc d'Orléans, chez M. de Tymbrune, etc. 138

CHAP. VIII. L'île St-Louis.—L'ancien hôtel de Mesmes, aujourd'hui l'hôtel Lambert. — La Présidente de Mesmes. — Mlle de Thou et Mme Brisson. — La famille le Boulanger. — Origine de ce surnom. — MM. de Nicolaï. — L'abbé de Pomponne. — La Société du Parlement et la Société du Châtelet.—Ridicules de cette dernière coterie.—M. Lenoir et Mme Leblanc. — La famille Daine. — Le régiment des gardes avec un Monsieur du Châtelet, en coq-à-l'âne. — Les financiers ridicules. — Beaujon, Bouret, Pâris, etc.—Sentiment de l'auteur sur Mme de la Poupelinière et Mme d'Épinay.—Mme de la Reynière.—Son portrait par Mme de Genlis.—Anecdotes. 157

CHAP. IX. Littérature du temps. — Le connétable de Bourbon, tragédie de M. de Guibert. — Jugement de l'auteur sur cette pièce.—Le Duc d'Aumont et Mme de Villeroy, sa fille. — Séance de l'Académie française. — Élection de l'Évêque de Senlis. — Sa réception. — Note sur M. l'Abbé de Pradt. — Citation de l'Abbé de Voisenon.—Discours de Condorcet.—Un opéra de Marmontel. —Un drame de Laharpe.—Saisie d'un ouvrage après sa publication. — Protection du Comte de Provence en faveur du poëte. — Citation d'un passage retranché dans *Mélanie*. — La tragédie de Manco-Capac. — Citations d'Helvétius, de Mercier, de Diderot, etc.—Prévision du Dauphin Louis IX.—Oraison trouvée dans ses heures.— Passage d'un sermon de l'Abbé de Boismont. — Un possédé.—L'exorcisme. 168

CHAP. X. Quatre suicides et quatre mésalliances en 1784. — L'auteur y voit un mauvais présage. — Les Jansénistes

Pages.

parlementaires. — Leurs poursuites contre l'Archevêque de Paris. — Une enquête au couvent des Capucins. — Interrogation de l'auteur à M. de Talleyrand. — Mort du Garde-des-Sceaux, M. de Lamoignon. — Réflexions sur les familles de magistrature qui quittent la robe pour l'épée. — Geneviève Galliot et le Prince de Lamballe. — Mme la Duchesse douairière d'Orléans. — Un portrait de femme. — Une confidence. — Un mariage secret. 194

CHAP. XI. Le Prince de Lamballe et Geneviève Galliot (*suite.*) — Inquiétude de M. de Penthièvre. — Un souper chez le Duc d'Orléans (Philippe Égalité.) — Suite d'une mésalliance. — Mme de Saint-Paër. — Encore un suicide. — Bonté de M. de Penthièvre. — Les caveaux de l'église de Dreux. — La Princesse de Lamballe. — Son mariage et sa mort. — Le Prince et les Comtes de Carignan. — Agathe Sticoti. — Mme d'Hérouville et la Marquise de St.-Chamond. 217

CHAP. XII. Les mésalliances. — Procès de MM. de Labédoyère contre la Demoiselle Sticoti. — Mariage secret du Prince de Carignan. — Lolotte, autrement dite Mme d'Hérouville. — Mlle Mazzarelli, ou la Marquise de St.-Chamond. — La procession des Cordons-Bleus. — La Demoiselle Simonnet devenue Comtesse de Vaulx. — Ses procès avec le Juge d'Armes de France. — Les *Vous* et les *Tu*. 236

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE.

SOUVENIRS

DE LA

MARQUISE DE CRÉQUY.

IMPRIMERIE DE A. HIARD, A MEULAN.

Louis, Marquis de Tourzel

(Surnommé Clair de Lune)

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY

DE 1710 A 1803.

Nouvelle édition

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME SIXIÈME.

PARIS.

H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,
Palais-Royal, Pérystile Montpensier.

1842.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

SOUVENIRS

DE LA MARQUISE

DE CRÉQUY.

CHAPITRE PREMIER.

Arrivée de Voltaire à Paris. — Son séjour chez M. de Villette. — Sa maladie. — Son couronnement au Théâtre-Français. — Sa profession de foi catholique. — Sa confession. — Sa correspondance avec le curé de St.-Sulpice. — Son hypocrisie, sa mort et ses funérailles. — Lettre de l'Impératrice Catherine à Mme Denys. — Mot d'une jeune personne sur les rois philosophes. — Histoire de la princesse Charlotte, femme du Czar Alexis. — Sa mort supposée. — Son évasion de Russie. — Sa fuite en Amérique. — Croyance de son retour et de sa mort à Paris. — Autorités et témoignages en faveur de cette opinion. — Note composée par l'Impératrice Catherine pour la démentir. — Critique de cette note. — Documens qui la contredisent. — Incertitude.

On apprit avec étonnement que Voltaire avait obtenu la permission de revenir à Paris, et qu'il allait débarquer dans cette ridicule maison de

Mme de Villette (prétendue Belle-et-Bonne), au coin de la rue de Beaune et du quai des Théatins (1). Il y descendit effectivement, le 10 février 1778; et, sans y prendre une minute de repos, il s'achemina sur ses jambes, et se rendit impatiemment chez son bon ami d'Argental, qui demeurait sur le quai d'Orsay, tout auprès de l'ancien hôtel d'Aiguillon, qui est aujourd'hui la maison des coches (2). Il était enveloppé dans une grande pelisse de velours cramoisi galonnée d'or et fourrée de martre, avec un bonnet assorti, ce qui fit que les passans le prirent pour un masque, et que les polissons se mirent à crier sur lui. Voici le bulletin de ses faits et gestes, ainsi que je l'avais écrit pour Mme de Louvois.

Le lendemain matin, dès sept heures, il était sorti de son lit, et recevait déjà des félicitations philosophiques. Il était enveloppé dans sa fourrure, et

(1) Il paraît que rien n'est plus étrange et de si mauvais goût que l'ajustement et les distributions de cette petite maison dont tout le monde se raille. Les quatre ou cinq pièces du premier étage ont été sacrifiées pour former un grand salon dont la voûte s'élève jusqu'au grenier, en coupant tout le reste du bâtiment dans sa hauteur et sa largeur. La salle à manger est au deuxième étage; on y monte par un tortillonnage en bois rustique, et les murs y sont magnifiquement tapissés en papier-verdure, afin d'imiter un berceau de guinguette. L'appartement de M. de Villette est d'une recherche étonnante et d'un ridicule achevé. Il est situé sous les combles, et l'on dit qu'il s'y trouve une ménagerie au milieu d'une petite naumachie. Mme la marquise couche dans une armoire au bout d'un corridor.

(Note de l'Auteur.)

(2) A présent l'hôtel des Gardes-du-Corps.

coiffé de nuit, parce qu'il était mourant et qu'il allait se recoucher, disait-il à tout le monde, mais ceci n'en dura pas moins jusqu'à dix heures et demie du soir. Mmes Denys et de Villette étaient établies dans une première pièce dont on usait comme d'une salle d'attente, tandis que MM. d'Argental et de Villette allaient à tour de rôle annoncer les visiteurs, avec un air d'importance et de solennité risible. Il nous fut dit qu'aucune personne de bonne compagnie n'avait osé s'y présenter ce jour-là. Mme de Villette faisait la bonne, et la grosse Mme Denys faisait la belle avec une persistance admirable.

Le jour suivant, grand nombre de personnes envoyèrent demander des nouvelles de M. de Voltaire, attendu qu'il s'était évanoui en apprenant inopinément la mort de M. Lekain. Il avait mis un crêpe autour de son bonnet de nuit, en guise de serre-tête. Il en resta deux ou trois jours inaccessible, et tout-à-fait inconsolable, à ce que disaient ses amis; enfin il reçut une députation des acteurs de la Comédie Française, qui venaient pour le complimenter et pour se lamenter, mais qui le trouvèrent gai comme un pinson. Il se mit à leur parler politique, et à leur lire une lettre du roi de Prusse, qu'il avait reçue nouvellement. — Remarquez bien, Mesdames et Messieurs, leur disait-il, que S. M. pose en principe qu'il ne faut jamais s'emparer du bien d'autrui, et je vous dirai pourtant que ce héros cherche à s'approprier une partie de la succession de feu M. l'Électeur de Bavière; ainsi va le monde; et pour ce qui regarde M. le Comte de Falkenstein, autrement dit l'Empereur Joseph second, je ne

serais pas étonné qu'il ne voulût déclarer la guerre aux Turcs, et, par ma foi ! j'en serais bien aise, à cause de l'estime et l'amitié que j'ai pour les Transylvains ! Vous pensez bien que des comédiennes et des comédiens ne comprenaient pas grand' chose à cette affection pour les Battoris et les autres Magnats de Transylvanie.

M. de La Vaupalière, qui n'avait rien de bien grave, était pourtant confondu de la prodigieuse légèreté de ce vieillard, et surtout de son défaut de mesure. — « Je prends mon parti de ne pouvoir « obtenir la permission d'aller à Versailles, disait-« il un jour en présence de sept à huit personnes. « Si le Roi n'avait pas songé qu'il pouvait me « parler de ma chasse de Ferney, il m'aurait ri au « nez avec son affabilité ordinaire. La Reine ne « m'aurait parlé que de mon théâtre; Monsieur « m'aurait demandé le compte de mes revenus; « Madame aurait bien voulu me citer un ou deux « vers de mes tragédies; M. le Comte d'Artois « m'aurait dit quelque malice, et Mme la Comtesse « d'Artois ne m'aurait dit rien du tout. Voilà ce « qui me serait arrivé; je n'en dirai pas davan-« tage..... » Et moi je vous dirai que tout ceci fut trouvé prodigieusement insolent!

La dernière fois que Voltaire ait dîné à table chez M. de Villette, il y avait beaucoup de beau monde, et comme il n'aperçut pas devant son couvert un certain gobelet qu'il avait fait graver à ses armes, et qu'il avait apporté de Ferney, — *Où est mon gobelet?* demanda-t-il, en se retournant avec des yeux étincelans du côté d'un grand benêt de

Franc-Comtois qui le servait à table, et qui n'avait pas d'autre emploi dans sa maison. Le domestique se met à balbutier.... — *Ennemi de ton maître*, s'écria-t-il en furie, *je veux mon gobelet! Va-t'en me chercher mon gobelet! Je veux boire dans mon gobelet! ou je ne dînerai pas!* Et voyant que le gobelet ne se trouvait point, il se lève en jetant sa serviette au milieu de la table, et il s'enfuit dans sa chambre où il se renferme à doubles verroux. Mme Denys, M. de Villette et sa marquise, assistés de tous les d'Argental et les Mignot, furent successivement le supplier de vouloir bien redescendre, et tout au moins de leur ouvrir sa porte, mais il ne répondait pas une parole; et comme on imagina qu'il avait pu s'évanouir de colère, on prit le parti d'appliquer une échelle à la fenêtre de son cabinet, et d'y faire monter un certain M. de Villevieille, qui rompit une vitre et tourna l'espagnolette afin d'entrer dans l'appartement.

— C'est vous, mon tout aimable, lui dit Voltaire avec une douceur parfaite; eh bien, puisque vous voilà, causons tranquillement, parlons raison, venez vous asseoir, et dites-moi ce que vous voulez.

— Je viens, au nom de tous vos amis désolés, vous supplier de vouloir bien descendre....

— Mais c'est que je n'ose, mon bon ami, on va se moquer de moi.

— Ne croyez donc pas cela, Monsieur, tout le monde a ses idées possessives, on tient à son verre, à sa plume, à son couteau, rien n'est si naturel!

— Mais peut-être que vous cherchez à m'excuser à mes propres yeux? reprit-il avec un air ou-

tragé, — je n'en ai pas besoin; j'ai vu quelque part que le sage Locke était horriblement colère! Allons, descendez le premier, mais faites en sorte que cet exécrable Comtois ne paraisse pas devant moi; j'en enragerais de fureur et j'en mourrais de chagrin.

Il reparut en faisant une moue d'enfant gâté; il se rassit à table, et le dîner s'arrangea pour le mieux, après une heure et demie d'interruption.

Il fallait que toutes ces dames invitées par M. de Villette fussent bien parfaitement philosophes pour ne pas se montrer surprises ou choquées de cette algarade impertinente? aussi bien, quand on me demanda si je ne comptais pas aller voir M. de Voltaire, répondis-je assurément que je n'étais pas devenue assez stoïcienne pour affronter patiemment les exigences et les brusqueries d'un vieux écolier; qu'il fallait être une élève du Portique pour ne pas lui rompre en visière, et que rien ne pourrait m'empêcher de le repousser à la place où, pendant plus de soixante ans, j'avais su le maintenir devant moi.

— N'ayez nulle inquiétude à cette occasion-ci, disait M. de Richelieu; Voltaire a toujours eu de vos moqueries et vos exécutions des frayeurs mortelles; il n'aura garde, et je vous en réponds, de rien dire et rien laisser dire en présence de vous qui vous puisse déplaire ou disconvenir.

— Il a commis des indignités que je ne lui pardonnerai jamais, répliquai-je à tous ces beaux complimens. Il a pris la peine de m'écrire pour me prévenir de son retour, en me disant qu'il serait bien

aise de pouvoir tomber aux pieds de LL. MM.; je lui ai répondu (charitablement) qu'à son âge, il avait à s'occuper d'un plus grand voyage que celui de Paris à Versailles. S'il était venu chez moi, comme il en avait l'intention, je l'aurais traité poliment, mais comme il ne sortira plus de chez lui, nous ne nous reverrons pas; je m'en ferais un scrupule, et je ne vous donnerai jamais l'occasion de vous scandaliser de mon indulgence ou mon indifférence pour des impiétés comme celles qu'il a mises au jour. Je vous jure que je ne lui donnerai signe de vie ni d'amitié, et vous verrez que je tiendrai parole.

A la suite de cette contrariété pour un gobelet, M. Tronchin fut appelé par les amis de Voltaire, auxquels il défendit de le laisser sortir de sa chambre, et de lui laisser recevoir qui que ce fût. Mais malgré toute la sollicitude et la prudente réserve de M. de Villette, il se crut obligé de laisser arriver jusqu'à son hôte (qui, pour cette fois, souffrait réellement et cruellement d'une strangurie), madame Necker, accompagnée de M. Francklin, le plénipotentiaire américain, et de M. Balbâtre, l'organiste de Saint-Eustache. On fut enchanté de la vivacité d'esprit et de la recherche qu'il employa pour cajoler et captiver l'illustre épouse de M. le Contrôleur-général des finances, et bien qu'il souffrît d'un grand mal de tête, il voulut absolument flatter l'amour-propre de ce protégé de Mme Necker, c'est-à-dire le joueur de clavecin, auquel il fit exécuter une sonate pendant laquelle il s'endormit profondément.

On apprit, le 20 février, que M. de Voltaire avait

les jambes enflées, et que le docteur Tronchin l'avait envoyé se mettre au lit, en disant que, s'il ne changeait pas de régime, il n'avait pas huit jours à vivre.

On apprit aussi que M. de Voltaire avait été cruellement désappointé de ce que l'Empereur Joseph n'avait pas voulu s'arrêter à Ferney pour y voir ce grand philosophe, et que c'était en exécution de la promesse qu'il en avait faite à l'Impératrice, sa mère, attendu que la digne et judicieuse Marie-Thérèse a toujours regardé Voltaire comme étant le contempteur de la divinité, et par conséquent l'ennemi de l'humanité.

Mme Necker avait permis à son autre acolyte, le docteur Francklin, d'amener avec lui M. son petit-fils, âgé de quatre ans, et par une sorte d'adulation ridicule, il supplia Voltaire de lui donner sa bénédiction. Le patriarche de Ferney, qui n'était pas moins dramaturge que le philosophe américain, se leva d'un air hiérophantique; Il imposa ses deux mains sur la tête de ce petit bon-homme, et se mit à crier à tue-tête avec une voix du diable enrhumé : Liberté, Tolérance et Probité ! Il faut convenir que le mot probité se trouvait bien placé dans la bouche de Voltaire, et surtout s'il y comprenait la probité historique et scientifique.

Mme du Barry vint prendre place à côté de Mme Necker, qui lui fit des politesses infinies, et M. de Voltaire acheva d'épuiser toutes ses formules de galanterie, de flagorneries et d'adoration. Il ne trouva rien de mieux séant que d'appeler Mme du Barry Votre Divinité, comme on dirait Votre Al-

tesse, et comme aurait pu faire un Grec du Bas-Empire à l'Impératrice et Reine *éternelle*, au palais des Blaquernes, au temps des Cantacuzènes et des Parapinaz.

M. de Maurepas s'aventura jusqu'à parler du vif désir exprimé par cet estimable écrivain, lequel ambitionnait de venir à Versailles, afin de s'y pouvoir trouver sur le passage de S. M. Mais le Roi déclara qu'il n'aimait ni n'estimait M. de Voltaire, et que c'était déjà beaucoup d'indulgence à lui de fermer les yeux sur sa présence à Paris. On espéra qu'il ne tarderait pas à s'en retourner à Ferney, comme il en donnait l'assurance, et les choses en étaient là lorsqu'il fut pris d'un crachement de sang dont Mme Denys s'effraya très justement. C'était à la suite des répétitions de sa tragédie d'*Irène*, dont il avait pris la peine de déclamer tous les rôles, afin de guider les comédiens et de leur en donner *le ton*, disait-il. Comme il ne trouvait jamais qu'on pût et voulût crier assez fort, il avait tant crié qu'il s'était rompu un vaisseau dans la poitrine, et Tronchin déclara formellement à ses parens et ses amis qu'il n'en reviendrait pas.

On imagina, pour le désennuyer, de lui faire lire, par M. Laharpe, une tragédie dudit M. Laharpe, mais il parut que la mauvaise déclamation de cet auteur ne le fatigua pas moins que les nombreuses corrections qu'il ne pouvait s'empêcher de lui indiquer. Il en eut un redoublement de fièvre, et Tronchin défendit qu'on lui parlât de littérature, de politique ni de religion surtout ! Tronchin savait très bien qu'il allait mourir, mais ceci n'a rien

d'extraordinaire ou d'inconséquent de la part d'un médecin calviniste, et surtout d'un homme de Genève.

A partir de ce moment-là, on ne le laissa causer avec personne; on ne faisait que le montrer à ceux qui venaient pour le voir; il essayait de sourire et faisait une grimace accompagnée d'un signe de tête aux personnes qu'il voyait avec plaisir, et pour témoigner que les autres lui déplaisaient, il se mettait à pousser des cris affreux ! ! ! Quand il avait été question de lui donner une garde-malade, il avait demandé qu'elle fût jeune et jolie : c'était une grande et belle fille âgée de vingt ans; mais au commencement du carême où l'on entrait, Voltaire exigea qu'elle ne fît pas maigre. Il se divertissait à lui faire rompre son jeûne au moins cinq à six fois par jour; il ne voulait jamais prendre une tasse de bouillon sans en faire boire à cette fille, qui finit par s'en impatienter et par le planter là. C'était un monstre, disait-il alors, une scélérate, un jésuite en cornette; et, sans aucun doute, elle aurait fini par l'étrangler ! Il allait jusqu'à soutenir que cette fille était un garçon que les envieux de sa gloire avaient travesti pour l'empoisonner dans un clystère, et quand son auditoire était des plus bénévoles, il ajoutait que M. le Lieutenant-Général de police l'en avait fait prévenir.

Cependant la prudence de M. Tronchin fut alarmée de quelques paroles échappées à M. de Malesherbes. Il avait été question de l'exiler de Paris, à raison de sa clinique anti-canonique; et voilà M. Tronchin qui fait volte-face à ses interdictions

en allant déclarer à Mme Denys, que, si M. son oncle a des intentions religieuses à manifester, ce sera pour le mieux. Mme Denys lui répondit qu'on n'y trouverait sûrement aucun empêchement de la part de son oncle, attendu qu'il avait l'habitude de se confesser et de se faire administrer toutes les fois qu'il se croyait bien malade, et qu'à sa propre connaissance et de compte fait par elle, il avait déjà reçu l'absolution sept à huit fois, depuis huit ou dix ans.

Le Curé de Saint-Sulpice envoya d'abord auprès de Voltaire un prêtre habitué de son église, appelé l'abbé Gauthier. Celui-ci fut satisfait de son entrevue préliminaire avec le philosophe, et M. le Curé, qui ne manqua pas de le visiter le lendemain matin, n'eut aucune peine à obtenir de lui cette déclaration que le malade écrivit au courant de la plume, et dont j'ai vu l'original entre les mains de feu M. l'Archevêque :

« Ce 2 mars 1778, étant à Paris, dans la « maison de M. le Mis de Villette, je soussigné, « François-Marie Arouet de Voltaire, Écuyer, « Seigneur de Ferney, Semaise et autres lieux, « Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, « l'un des quarante de l'Académie française, etc., « déclare que, me trouvant attaqué, depuis quatre « jours, d'un vomissement de sang, à l'âge « de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me « rendre à l'église, Monsieur le Curé de Saint- « Sulpice, sur la paroisse duquel je me trouve,

« ayant eu la charité d'ajouter à ses bonnes œuvres
« celle d'envoyer auprès de moi M. l'abbé Gau-
» thier, je me suis confessé à lui ; et que si Dieu
« dispose de moi, je meurs dans la communion de
« la sainte église, catholique, apostolique et ro-
» maine, où j'ai eu le bonheur de naître, espérant
« de la miséricorde divine qu'elle daignera me
« pardonner mes péchés ; et je déclare que si j'ai
« scandalisé l'Eglise, j'en demande humblement
« pardon à Dieu et à elle. En foi de quoi, j'ai
« signé en présence de M. l'abbé Mignot, mon
« neveu, et de M. le Mis de Villevieille, mon ami,
« les mêmes jour et an que dessus.

« VOLTAIRE. »

M. de Villette osait ajouter que Voltaire aurait dit à l'Abbé de Tersac, après avoir signé cette déclaration :

— « Vous avez raison, M. le Curé, il faut ren-
« trer dans le giron de l'Église, il faut mourir dans
« la religion de son père et de son pays : si j'étais
« aux bords du Gange, je voudrais expirer ayant
« une queue de vache à la main. »

Le Curé de Saint-Sulpice m'a protesté que Voltaire n'avait rien dit de semblable en sa présence, et qu'il avait pleuré très abondamment après avoir écrit sa déclaration.

M. Tronchin, qui n'était pas marquis et qui ne se croyait pas inviolablement indépendant, comme M. de Villette, fit imprimer, dans le *Journal de Paris*, un bulletin des plus emphatiques au sujet de cet *il-*

lustre malade, qui devait toujours voir, ainsi que Damoclès, une épée suspendue par un fil au-dessus de sa tête, etc.

— M. l'anatomiste, disait Voltaire au docteur Lorry, pourquoi vous étonnez-vous de ce que je me suis confessé; vous me croyez donc bien impie?

— Comment donc, lui répondit le docteur,

« Vous craignez qu'on l'ignore et vous en faites gloire »

Vers de Voltaire, et celui-ci se prit à crier : — « Je veux m'en aller de cette maison-ci! je ne veux « pas être tyrannisé par mes amis, pas plus que par « mes ennemis, ni par les savans non plus que par « des ânes; je ne veux pas qu'on jette mon corps à « la voirie! Je suis un enfant de Paris, entendez-« vous, un enfant bien né, qui n'a pas été trouvé « dans de la paille, et je veux que mes funérailles « soient aussi décentes que mon baptême; j'y veux « des cierges à profusion, des cierges allumés! je « veux des tentures noires avec des litres de velours, « avec des croix d'argent, des larmes et des franges « d'argent, et les armes de M. de Voltaire de tous « les côtés. Je veux un drap mortuaire pour me « couvrir, un drap superbe, et de l'eau bénite « comme s'il en pleuvait! — Ah! juste Dieu, que « je souffre! Si ma nièce n'a pas l'esprit de me « trouver un autre logement où l'on veuille me « laisser mourir tranquille, je vas m'en aller à Fer-« ney; je mourrai en chemin, ça m'est égal... — « Allez au diable! dit-il à son neveu d'Hornoy qui « se disposait à l'interrompre, allez au diable, et

« laissez-moi faire des signes de croix tant que je « voudrai ! »

Avant de procéder à l'administration des sacremens, M. l'Archevêque ordonna qu'il eût à faire une rétractation dans les règles. « Mais j'ai toujours « désavoué les écrits dont vous voulez parler, s'é- « cria-t-il, et toutes les impiétés qu'on m'attribue « sont des inventions calomnieuses!.... » On s'occupait à faire une liste des ouvrages qu'il aurait à désavouer, lorsque MM. Dalembert et Condorcet vinrent lui reprocher sa faiblesse. — « Je ne veux « pas qu'on me jette à la voirie! répliqua-t-il en « grinçant des dents, et si l'on finit par m'impa- « tienter, je sais bien ce que je ferai! je ferai un « vœu à sainte Geneviève; je le ferai publier dans « la Gazette de France; je ferai peindre un *ex-voto* « qui représentera Voltaire agenouillé devant la « châsse; et puis je ferai des amendes honorables; « je donnerai toute ma fortune aux incurables; en- « fin je vous ferai tous damner pour me sauver de « la voirie..... Eh, mes amis, poursuivit-il avec « une voix lamentable, Voltaire se meurt, Voltaire « crache son sang, ne voyez-vous pas que sa tête « s'en va, sa tête n'y est plus; laissez donc tranquille « un pauvre vieillard qui voudrait mourir en paix « avec son bon maître, le Roi de France, avec Mon- « seigneur l'Archevêque, notre pasteur, et la bien- « heureuse Geneviève de Nanterre, patronne de « Paris! »

« Savez-vous bien, reprit-il avec énergie, que ma « grand'mère était très dévote à sainte Geneviève, « et que son mari fut un des XVI porte-châsses à la

« procession de 1683! Vous croyez peut-être que « ce n'était rien du tout que de porter la châsse « de sainte Geneviève? Dites-moi donc cela pour « que je vous étrangle et que je vous arrache les « yeux!... »

Tous les Philosophes étaient consternés.

Quand ils se furent retirés, la fureur dans l'âme, Voltaire se fit lire par le sieur Gagnière un ou deux chapitres de *l'Introduction à la Vie devote* (par saint François de Sales), il s'endormit paisiblement, et comme il y eut pendant cinq à six jours un mieux sensible dans son état, il se remit à dicter des corrections pour sa tragédie d'*Irène* et fit écrire le plan d'une autre conception dramatique à laquelle il aurait donné le nom d'*Agathocle;* il interrompait souvent ces travaux pour s'occuper des plus petits détails de ménage, et tous les mémoires du temps rapportent une histoire de couverture dont je n'avais rien appris dans ce temps-là. C'était, nous disent-ils, un présent qu'il aurait voulu faire à sa garde-malade; mais il ne voulut donner que 15 livres pour cette couverture de laine, le marchand n'en voulait pas moins de 17, et Mme Denis paraissait incliner à faire le sacrifice de ces deux livres tournois, lorque son oncle l'apostropha si rudement qu'elle en fondit en larmes; il la menaça de la déshériter pour la forcer à devenir bonne ménagère; il injuria ce marchand qu'il appela filou, gredin, pilier de potence, et celui-ci remporta ses ballots de couvertures en vomissant des imprécations. Il avait fait, de la rue Mouffetard au quai des Théatins, cinq à six voyages à partir de huit heures

du matin, et cette belle discussion pour 40 sous dura toute la journée.

Cependant Mme Vestris avait fini par apprendre son rôle d'Irène à la satisfaction de Voltaire, et si mauvaise actrice qu'elle fût, on décida qu'elle y serait incomparable. La tragédie ne valait pas mieux que la comédienne, et le public en accueillit froidement la représentation. Mais comme elle ne fut pas sifflée, par suite de l'urbanité française et par égard du parterre, à raison de la renommée, de la vieillesse et de la maladie de l'auteur, on n'eut pas de peine à lui persuader que sa pièce avait été, comme on dit en termes de coulisses, et de foyer, portée jusqu'aux nues; on ajouta que toutes ses allusions contre les prêtres avaient été saisies et applaudies avec une intelligence et par un enthousiasme admirables, et voilà qu'il prit la résolution d'assister à la deuxième représentation de son poëme et de se transporter au Théâtre-Français. Mme de Villette écrivit au Maréchal de Beauvau pour le prier de vouloir bien prêter sa loge à M. de Voltaire; et comme cette loge était une de celles de MM. les Premiers-Gentilshommes de la chambre et les capitaines des gardes-du-corps, M. de Beauvau commença par s'assurer si LL. MM. ne le trouveraient pas mauvais. — Ce sera ridicule, et puis voilà tout; faites comme vous voudrez, lui dit le Roi. Mais laissons les acteurs et les machinistes ajuster leurs décorations philosophiques; nous allons revenir à la Comédie-Française en sortant de l'Académie.

M. Dalembert avait organisé, quelques jours

avant celui dont je vous parle, une députation pour aller complimenter le patriarche de son encyclopédie. Il paraît qu'il était bien aise de paraître en grand équipage, car il avait prié M. de Beauvau de lui prêter le sien. M. le secrétaire perpétuel et ses affidés s'y entassèrent à la demi-douzaine, mais il n'est pas vrai que le Prince de Beauvau fît partie de la députation.

Voltaire leur répondit poétiquement que les Muses et l'Apollon Musagète devaient être considérés comme les Déesses et le véritable Dieu de la médecine, attendu qu'Esculape était le fils d'Apollon : il leur dit qu'il irait leur rendre visite au Louvre; il ajouta qu'il avait commandé chez Barchestre un carrosse magnifique, dont il aurait soin de faire hommage à l'Académie Française après son départ, et tout le reste de son allocution fut si misérablement plat ou si ridiculement emphatique que Dalembert en paraissait embarrassé. On ne manqua pas d'assurer que c'était par pure malice, et pour se venger de M. Dalembert qui l'avait contrarié sur le chapitre de sa confession. Dans tous les cas, c'était une vengeance de nouvelle espèce; mais on aurait soutenu que Voltaire était un meurtrier, un incendiaire et un empoisonneur, plutôt que de convenir qu'il avait pu faiblir ou déraisonner, tout naturellement.

Le bel équipage en question consistait dans un gros carrosse à fond bleu de ciel et tout parsemé d'étoiles d'or ; on ne manqua pas de le comparer au char de M. de l'Empirée dans la comédie de Piron; mais comme il avait été confectionné par les soins de M. de Villette qui ne faisait jamais rien

exécuter chez lui qu'en peinture à la détrempe, sur des plafonds de toile et des lambris de carton, il se trouva que ces brillantes étoiles (astres philosophiques) étaient de simples découpures en papier doré qu'on avait appliquées à la colle; et le soleil les fit se boursouffler, se déformer, se détacher et tomber si bel et si bien qu'il n'en resta presque pas sur ce firmament et cet horizon céleste, en cuir azuré. — On n'avait pas *eu le temps,* disait Belle-et-Bonne, et vous verrez qu'il fallait absolument une cariole Uranographique à l'ancien ami de la docte Émilie, autre personnage astronomique à l'équipollent?

Aucun des prélats ni des ecclésiastiques académiciens ne voulut se trouver à la séance, et l'on remarqua que l'Abbé de Boismont, qui n'avait pas été prévenu de ce qui devait s'y passer, se retira tout doucement lorsque Voltaire fut entré dans la salle. Celui-ci portait un vieux et vaste juste-au-corps en velours bleu galonné d'or (assorti sur la couleur et le métal de la cariole), il avait des bas roulés à coin d'argent, et sa tête était ensevelie dans une grande perruque à la Louis XIV, en cheveux bruns et non poudrés, qui lui cachait tellement la figure qu'on n'y voyait que deux yeux flamboyans comme ceux d'un chat sauvage; on avait placé son portrait au-dessus de son fauteuil, et pour cette fois, il se garda bien de chercher à se *venger* de M. Dalembert, aux dépens de sa réputation de bel-esprit. Il fut scintillant comme une escarboucle, et ce fut, je crois bien, ce jour-là, qu'il recommanda le mot *tragédien* à ceux des académiciens qui s'oc-

cupaient du dictionnaire; il est assez connu qu'il leur dit avec assez de jugement et beaucoup d'esprit : La langue française est comme une pauvresse orgueilleuse, elle se fâche quand on lui fait l'aumône, il y faut mettre de l'adresse.

Le continuateur des mémoires de Bachaumont rapporte la même chose en d'autres termes, mais je préfère ma version comme étant plus élégante, et parce que je la tiens d'un auditeur très exact et très mémoratif, M. de Beauvau.

Voilà donc M. de Voltaire à la Comédie-Française, en face de M. le Comte d'Artois, et ce que Mme de la Reynière y trouva de plus singulier, c'était de voir un gentilhomme *ordinaire* de la chambre, dans la loge des *Premiers* gentilshommes, et à la place d'honneur encore! elle en a parlé jusqu'en 1792.

Le parterre avait exigé que M. de Voltaire ne restât pas assis derrière Mme Denys et Mme de Villette, et je trouvai qu'il avait raison. Quand on eut crié, pendant quelque temps, des *vivat* et des *bravo!* on entendit une grosse voix qui sortait d'une baignoire et qui disait : *La couronne! la couronne!....* et l'on vit alors le comédien Brizard entrer dans cette grande loge avec une couronne à la main. Il entreprit de la placer sur la tête du vieux poëte, qui s'en défendit modestement et se débattit supérieurement bien. Il avait manœuvré de manière à s'emparer de ladite couronne à dessein d'en faire hommage à Mme de Villette, et c'était une couronne de laurier, s'il vous plaît! Le parterre en fut tellement scandalisé qu'on aurait dit assister à la fin du

monde; et comme il ne finissait pas de trépigner, rugir et tempêter, M. de Craon s'en vint dire à Voltaire : — Monsieur, rendez-nous le service de vous laisser faire; ayez la bonté de vous laisser couronner; et ce disant, il y procéda sans autre cérémonie. M. de Voltaire resta coiffé de cette manière tout le reste de la soirée, et chacun trouva que l'effet de cette couronne olympique sur une si grande perruque et sur un si petit visage avait quelque chose de bien étonnant.

La tragédie ne fut ni bien écoutée ni fort applaudie; mais, entre les deux pièces, il y eut un bel intermède *imprévu* comme la couronne. On releva la toile, et l'on vit tous les comédiens, les comédiennes, et les autres employés de ce théâtre, qui tenaient des palmes d'osier, des bouquets, des guirlandes et autres artifices en papier de couleur, et tous ces honnêtes gens se dessinaient en belles postures autour d'un buste de M. de Voltaire, lequel était couronné d'étoiles d'or et guindé sur un fût de colonne. On sonna des fanfares, on récita des vers; et Mme Vestris, grosse et grasse actrice, qui grasseyait à la rouennaise, et qui venait de jouer le rôle d'Irène en habit de Chinoise, Mme Vestris se mit à déclamer un morceau de poésie composé pour la circonstance, avec une emphase égale à l'extravagance du reste de la scène. C'étaient des vers de M. de Saint-Marc, et je vous dirai que M. de Saint-Marc était encore un marquis de contrebande, qui rimait à la suite de l'Encyclopédie. Il était l'auteur d'un poëme sur le *langage des fleurs* sans *soucis*, disait-il, on pourrait ajouter sans *pensées*, et je me

souviens que, dans une épître à l'*Apollon-Sophocle*, auteur de la Henriade, il avait cru devoir parler de la *poule-au-pot*, qu'il appelait délicatement : « L'épouse du chantre du jour. »

M. de Villette avait eu soin d'aposter cinq ou six mauvais garçons, pour remplacer les chevaux du carrosse étoilé et pour le traîner triomphalement dans les rues, ce qui aurait été superbe aux flambeaux! On avait compté sur la concurrence, et ces beaux messieurs avaient commencé par couper les traits des chevaux; mais on fut obligé de les rafistoler comme on put vingt minutes après, attendu que personne ne voulut s'atteler avec eux sur cet équipage burlesque. M. de Voltaire se trouva forcé d'attendre que son harnois fût raccommodé; il avait grand froid. — Si j'avais pu supposer, dit-il impatiemment, qu'on voulût faire une *sottise* pareille, je me serais bien gardé de venir ici! mais ceci n'empêcha pas de croire que s'il s'était trouvé des traîneurs en assez grand nombre, il en aurait été transporté de satisfaction.

Le couronnement et l'apothéose de M. de Voltaire ont été la fidèle image de tous les triomphes et de toutes les joies de ce monde. — « Je vous conseille de venir m'en féliciter, » disait-il en montrant ses poings fermés; « ignorez-vous donc que la Reine « était à l'Opéra et qu'elle n'avait pas daigné venir « à la Comédie-Française le jour de cette représen- « tation d'*Irène!* Ne savez-vous point que tout le « monde a fait semblant de s'ennuyer en voyant « jouer cette pièce à Versailles, et que parce que la « Reine a bâillé (elle avait apparemment des maux

« d'estomac), on a bâillé dans toute la salle à se « démettre les mâchoires ? Je n'ai pas besoin de « vous dire que ce monstre de Père Beauregard, « ancien Jésuite, a prêché devant la famille royale, « et qu'il a tonné sur la gloire dont on affectait de « couvrir *le chef audacieux d'une secte impie, le « détracteur de la religion, le destructeur de la morale « publique et des bonnes mœurs,* car voilà les propres « paroles dont il s'est servi ; et comme le Roi n'a « pas eu l'air de désapprouver cette diatribe évan- « gélique, vous voyez bien, poursuivait-il en gémis- « sant, qu'il me faut renoncer à l'espérance de me « voir accueilli favorablement et honorablement « par Leurs Majestés ! Vous venez me parler de « l'enthousiasme de votre public, et je vous dirai « que le public ne vaut pas mieux que les courti- « sans ! » Là-dessus arrivait un long récit de la déconvenue qu'il avait essuyée dans une étude, chez un procureur au Châtelet, qui s'appelait Maître Keller et qui était le gendre du bonhomme Lurot, mon receveur des rentes et l'un des marguilliers de Saint-Merry. Cet homme était chargé de le poursuivre pour une vieille créance de la succession des frères Pâris, mais il était persuadé que M. Arouet, dit de Voltaire, devait être mort depuis long-temps. — Il paraît que vous avez fait des livres assez jolis, lui dit ce procureur, et puisque vous n'êtes pas mort et que vous êtes venu chez nous, voilà, parbleu, qui va se trouver juste comme un gant ! je m'en vas vous faire faire la connaissance de mon second clerc qui a fait pour la fête de madame Lurot, ma belle-

mère, une chanson des plus charmantes (1)! Voltaire en avait à raconter pour une heure, et quand on avait le malheur d'en rire, il se mettait en fureur. Il n'était pourtant pas guéri de ses hémorragies pectorales, il ne vivait que de purée de fèves, et du reste il était si pleinement rassuré sur son état, que dans une seule et même journée, il alla se faire de fête à une séance maçonique de la loge des *Neuf-Sœurs*, où le grade de Rose-croix lui fut conféré par M. le Duc d'Orléans. Il fut ensuite assister à une représentation de *l'Amant romanesque* de Mme de Montesson, chez elle, et finalement il alla souper chez la Maréchale de Luxembourg où je ne m'étais pas souciée de le rencontrer. Il y fut singulièrement aimable pour votre père, auquel il assura qu'il ne manquerait pas de venir me voir le lendemain. Mais il était sorti pour la dernière fois de sa vie : il eut un accès de fièvre ardente avec une forte hémorragie pendant la nuit ; j'envoyai demander de ses nouvelles en représailles de ses complimens, et celles que René Dupont me rapporta furent celles-ci. On ne laissait monter absolument personne et l'on n'en disait pas moins, à la porte de M. de Villette où l'on montrait un bulletin favorable, mais qui n'était signé d'aucun médecin, que M. de Voltaire était

(1) — Je suis bien aise de faire *sa* connaissance, *votre* connaissance, au lieu de faire connaissance avec elle, et connaissance *avec* vous.

J'espère que vous aurez soin d'abandonner cette locution vicieuse et ridicule aux Alsaciens, à qui tous les princes allemands et leurs envoyés tudesques l'ont empruntée.

aussi bien que possible. On supposait dans le quartier qu'il était déjà mort, et c'était un bruit prématuré, comme vous allez voir.

M. l'Archevêque avait envoyé le promoteur de son officialité pour se concerter avec le malade, et M. de Villette était venu se mettre à la traverse en assurant qu'il était hors d'état de pouvoir écrire ou parler. Tous les philosophes étaient dans une angoisse abominable, et pour entraver les négociations de l'officialité métropolitaine, on imagina d'embarquer et d'embarrasser le clergé paroissial de Saint-Sulpice dans une correspondance avec M. de Voltaire, à l'effet de gagner du temps. Il avait si bien la tête à lui, Voltaire, qu'il écrivit dans la soirée de ce jour-là ce qu'on va lire, et l'on ne saurait douter qu'il ne fût l'unique auteur de cette lettre où l'on reconnaît ce ton de persiflage honnête et perfide dont cet homme avait le secret et dont on ne savait quelquefois comment se fâcher.

A Monsieur le Curé de St.-Sulpice.

MONSIEUR,

« M. le Mis de Villette a cru pouvoir m'assurer « que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-« même pour entendre ma confession, car ce n'est « plus de ma déclaration qu'il s'agit, vous auriez eu « la bonté de quitter vos importantes occupations « pour venir auprès de moi, et pour y remplir une « fonction qui me paraîtrait subalterne, attendu « surtout que je ne suis qu'un passager dans votre

« département. M. l'abbé Gauthier avait commencé « par me faire l'honneur de m'écrire aussitôt qu'il « avait entendu parler de ma maladie, et j'étais « fondé à croire, que demeurant sur votre paroisse, « il était envoyé par vous. Je vous regarde, Mon- « sieur, comme un personnage du premier ordre « dans l'État; je sais que vous soulagez les pau- « vres en apôtre et que vous les faites travailler en « administrateur éclairé, en ministre habile et gé- « néreux; plus je respecte votre personne et votre « ministère, plus j'ai craint d'abuser de vos extrê- « mes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois « à votre naissance, à votre état et à votre mérite; « vous êtes un général à qui j'ai demandé pour « sauvegarde un soldat, homme d'expérience et de « probité. Je vous supplie de me pardonner d'avoir « ignoré la condescendance avec laquelle vous seriez « descendu jusqu'à moi. Pardonnez-moi aussi l'im- « portunité de cette lettre : elle n'exige pas l'em- « barras d'une réponse; et vos momens sont trop « précieux pour que j'ose en désirer. J'ai l'honneur « d'être avec une vénération remplie de confiance « et de respect,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE,

« Gentilhomme ordinaire de la chambre du ROI.

« Ce jeudi 14, à dix heures après midi.

Bien attaqué, bien garanti, notre Curé lui répondit sans sortir de la gravité convenable et dans un style assez admiratif pour ne pas être accusé d'ignorance du monde et d'excès de rigidité : il y mêla des vérités sévères, assorties à ses fonctions ainsi qu'à la situation de ce *passager* sur son *département;* il ne fit attendre le laquais de M. de Villette que pendant un quart d'heure et lui fit donner cette réponse.

« Tous mes paroissiens, Monsieur, ont droit à « des soins égaux de ma part; c'est la nécessité « seule qui peut m'obliger à les partager avec mes « collaborateurs, mais un homme tel que Monsieur « de Voltaire est fait pour attirer une attention par- « ticulière; sa célébrité, qui fixe sur lui tous les « yeux de la capitale de ce grand royaume, et peut- « être l'attention de l'Europe, est bien digne d'atti- « rer, on en conviendra, toute la sollicitude pastorale « et l'attention d'un Curé.

« Si tout ce que vous avez fait était nécessaire, « Monsieur, c'était autant que cela pouvait être « utile et consolant pour vous dans le danger qui « vous menaçait et la maladie qui vous menace en- « core. Mon ministère ayant pour objet le bonheur « de l'homme, en tournant à son profit les mal- « heurs inséparables de sa condition, et en dissi- « pant, aux lumières de la science et de la foi, les « ténèbres qui offusquent sa raison et qui voudraient « en borner l'exercice dans le cercle étroit de cette « misérable vie, jugez avec quel empressement je

« dois en offrir l'assistance à l'écrivain le plus re-
« nommé de son époque, à celui dont le bon exem-
« ple aurait sûrement des milliers d'imitateurs, et
« surtout, Monsieur, dans la circonstance où vous
« vous trouvez, circonstance imposante, importante
« à l'édification des autres, importante à tous les
« principes de la foi chrétienne, sans lesquels la
« société ne saurait être qu'un assemblage de mé-
« chans et d'insensés, divisés par leurs passions et
« tourmentés par leur incertitude.

« Je sais que vous êtes bienfaisant; si vous me
« permettez d'aller vous entretenir, j'espère vous
« convaincre qu'en adoptant sincèrement et parfai-
« tement la sublime philosophie de l'Évangile, vous
« pourriez faire le plus grand bien; vous pourriez
« ajouter à la gloire d'avoir fait parvenir l'esprit
« humain au comble du savoir, le mérite d'avoir
« édifié le monde. La sagesse divine, revêtue de
« notre nature, vous a donné la juste idée du dé-
« vouement et de la perfection, elle en a fourni le
« parfait modèle, et vous ne le trouverez nulle au-
« tre part que dans la divine personne de notre
« Seigneur Jésus-Christ.

« Vous me comblez de choses obligeantes que je
« ne mérite certainement pas; il est au-dessus de
« mes forces d'y correspondre et d'y répondre, en
« agissant à l'envi des savans et beaux esprits qui
« vous portent avec tant d'empressement le tribut de
« leurs hommages et de leur admiration; le rôle
« qui m'est assigné près de vous, Monsieur, est
« plus modeste, plus sévère et plus utile. Je vous

« offre avec empressement et sincérité mon assis-
« tance et mes vœux pour votre solide bonheur.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« J. de Tersac,
« Curé de cette paroisse.

« Ce jeudi, onze heures et demie du soir. »

M. de Villette prit la liberté d'intervenir dans la correspondance en répondant, au nom de M. de Voltaire, à M. de Tersac, et celui-ci fit dire à tous les deux que, si l'on entreprenait de faire tourner les choses en mystification profanatoire, il s'abstiendrait d'y participer, et qu'il aurait soin d'en référer à son supérieur ecclésiastique. On s'effraya de cette réplique; on n'osait pas se commettre ouvertement avec un Archevêque de Paris, avec un Prélat tel que M. de Beaumont, et Mme Denys s'empressa d'écrire en conséquence. Elle affirmait à M. le Curé que son oncle était hors d'état de pouvoir proférer deux phrases de suite; mais elle ajouta qu'il avait conservé toute sa lucidité de jugement et d'esprit, qu'il ne demandait pas mieux que d'entrer en conférence avec M. le Curé de Saint-Sulpice, qu'il appelait *le bon Pasteur*, et qu'elle ne manquerait pas de le faire avertir aussitôt que l'état du malade pourrait lui permettre de parler, sans provoquer un nouvel accident. Nouvelle et dernière lettre pastorale, à ce que m'a dit M. de Tersac : il écrivit non pas à Mme Denys, mais à Voltaire, en lui disant

que dans une entrevue dogmatique avec un docteur de Sorbonne, il aurait plutôt l'occasion d'écouter que celle de parler ; qu'il n'aurait à proférer que des monosyllabes, et que, s'il ne pouvait faire que des signes de tête affirmatifs, on s'en contenterait. On ne montra pas cette lettre à Voltaire ; on le séquestra comme un testament olographe ; et quand on envoya chercher M. de Tersac, c'est qu'il était à la derniere extrémité. Celui-ci refusa d'administrer les sacremens de l'Église ; il se mit à genoux au milieu de la chambre ; il y fit à voix basse une prière qui dura sept à huit minutes, et s'en retourna sans avoir adressé la parole à aucune personne de la maison.

Tout ce qu'on a dit et publié sur ses discussions théologiques avec le vieux philosophe est de pure invention.

Tout ce qu'on a pu savoir sur les derniers momens de Voltaire, qui n'avaient eu pour témoins que des philosophes, c'est qu'il avait passé deux jours et deux nuits dans une succession continuelle de fureurs, de rugissemens féroces et de saletés horribles. On l'entendait crier de la loge du suisse à l'hôtel de Nesle, et les sœurs du Tiers-Ordre qui l'ensevelirent, avaient eu peur de le toucher, tant l'expression de son visage était épouvantable ; ce qui, dirent-elles à mes gens, n'est pas ordinaire après la mort.

Quand on eut pris la résolution de le faire partir pour Scellières en chaise de poste, assis à côté de M. Mignot, et suspendu par dessous les bras au moyen d'une corde, on envoya chercher les mêmes

sœurs pour le dépaqueter de son suaire et pour l'habiller en voyageur malade ; mais elles refusèrent de faire une mascarade avec un cadavre. On alla jusqu'à leur proposer vingt-cinq louis, et ce fut inutilement.

On l'enterra donc clandestinement dans un village à quarante lieues de Paris. M. l'Évêque de Troyes fit informer contre l'officiant, qu'on reconnut avoir été trompé par une sorte d'acte en *démissoire*, attribué faussement à M. de Tersac. On fit défendre à tous les journalistes de parler de la mort de Voltaire et de faire l'éloge de ses œuvres. On défendit aux comédiens de jouer ses pièces, et voilà tout ce qu'il en fut, parce que la famille Necker avait obtenu de M. de Maurepas que *le Gouvernement* ne poursuivît point les faussaires. Voici la critique de Voltaire en forme d'épitaphe, et l'on m'a dit qu'elle avait été composée par l'abbé Millot, son collègue à l'Académie Française. Je vous dirai, pendant que j'y pense, à propos de cet abbé Millot, qu'il avait le fin génie de l'épigramme latine, et qu'il était tout-à-fait incapable de se moquer de personne en français : disposition singulière et qui me paraissait analogue à celle de Mme de Croüy, qui ne pouvait jamais prier le bon Dieu qu'en patois flamand. L'abbé Millot avait fait un joli jeu de mots sur la mort d'un vieux M. de Fleury, que la Basoche appelait *dur-à-cuire*, et qui n'avait jamais eu d'enfans quoiqu'il se fût marié quatre ou cinq fois : « FLORUIT SINE FRUCTU, DEFLORUIT SINE LUCTU. » Fleuri sans fruit, et défleuri sans larmes. Ecoutez cette épitaphe de Voltaire :

En tibi dignum lapide Voltarium
Qui
In poesi magnus,
In historia parvus,
In philosophia minimus,
In religione nullus;
Cujus
Ingenium acre,
Judicium præceps,
Improbitas summa;
Cui
Arrisere mulierculæ,
Plausere scioli,
Favere prophani;
Quem
Irrisorem hominum, Deûmque,
Senatus, populusque, atheo-physicus
Ære collecto
Statuâ donavit (1).

---

(1) « Cette épigramme a eu le sort de toutes les atrocités, « l'horreur en est retombée sur son auteur. Son esprit est aussi « faux que son âme est atroce; il vaudrait mieux qu'un pareil « empoisonneur public fût un assassin; ce dernier n'est funeste « qu'à quelques individus, tandis que l'autre peut égarer et « corrompre des générations entières, et que les effets du poison « qu'il a répandu subsistent encore après lui. Dans les pays « policés, pour attester la sagesse des lois, de pareilles épi- « grammes mériteraient le dernier supplice, et tout au moins « celui du carcan!!! » Cette imprécation fougueuse est extraite de la correspondance philosophique de M. Grimm, à l'occasion d'une épigramme contre M. de Voltaire, et l'on voit comment les philosophes du dix-huitième siècle entendaient la *tolérance?* « Voltaire n'a pas vu tout ce qu'il faisait, » disait souvent Mme de Créquy, « mais il a fait tout ce que nous voyons. » On trouve dans les manuscrits du chevalier de Montbarrey que

On apprit quelque temps après que l'impératrice Catherine de Russie avait acheté de Mme Denys la bibliothèque de son oncle; (il devait s'y trouver de belles choses en marge!...) et la sensible héritière de Ferney ne manqua pas de faire circuler dans tout Paris la belle épître qui suit.

Lettre de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies à la nièce d'un grand homme.

« Je viens d'apprendre, Madame, que vous con-
« sentez à remettre entre mes mains ce *dépôt* pré-
« cieux que M. votre oncle vous a *confié*, cette biblio-
« thèque que les *âmes sensibles* ne verront jamais
« sans se souvenir que ce grand homme sut ins-
« pirer aux humains cette *bienveillance* universelle
« que tous ses écrits, même ceux de pur agrément,
« respirent. (*Il faut respirer après cette longue période*
« *à la moscovite.*) Personne avant lui n'écrivit ainsi
« que lui, il servira d'exemple et de modèle à la
« race future; (*bonne espérance et belle prophétie!*)
« mais il faudrait unir le génie à la philosophie, aux
« connaissances et aux agrémens, en un mot être
« semblable à M. de Voltaire, pour l'égaler; (*voilà*
« *qui n'est pas contestable*); et si j'ai partagé avec
« toute l'Europe, vos regrets, Madame, sur la perte
« de cet homme incomparable, vous vous êtes *mise*

Mme de Créquy répondit un jour, à je ne sais quelle sotte question de Milady Craven; « Non, Madame, c'était du temps « d'un roi de France qui s'appelait Louis XV et qui vivait sous « le règne de Voltaire! » (*Note de l'Éditeur.*)

« *en droit* de participer à la reconnaissance que je « dois à ses écrits. (*Et comment donc cela, Princesse? « en vous vendant ces mêmes écrits et ses manuscrits?*) « Je suis, sans doute, très sensible à *l'estime* et à la « confiance que vous me marquez, (*Mais c'est trop « juste, et tout le monde sait combien vous êtes digne « d'estime!*) Il m'est bien *flatteur de voir* qu'elles « sont héréditaires dans votre famille, et *la noblesse* « de vos procédés vous est caution de mes senti- « mens à votre égard. J'ai chargé M. Grimm de « vous remettre quelques témoignages, dont je vous « prie de faire usage. »

« *Signé,* CATHERINE (1). »

Les *témoignages* dont elle priait Mme Denys de *faire usage* consistaient dans une somme de cinquante mille écus, payable à vue sur MM. Laborde et Laballue, sans compter une garniture de pelisse et des manchons.

Voyez pourtant l'effet du crime et du remords, et voyez la lâcheté du vice! La Czarine, veuve de Pierre III, cette femme courageuse, cette princesse victorieuse et législatrice, avait peur de nos philosophes. Elle en était réduite à les soudoyer, à flagorner platement une sotte bourgeoise, afin d'acheter les

(1) M. Grimm, illustre correspondant de cette impératrice à Paris, n'a pas cru devoir publier cette barbare et tartare épître, mais vous pourrez dire à ceux qui douteraient de sa réalité, qu'elle avait été recueillie par le continuateur de Bachaumont.

(*Note de l'Auteur.*)

louanges, la protection vénale, et tout au moins le silence de ces méchans écrivains. Pour un motif ou pour un autre, il est à remarquer que tous les souverains étrangers (c'est-à-dire ceux du *nord de l'Europe*) en faisaient autant. Il est à remarquer aussi que tous les souverains qui ne sont pas catholiques ont la même affectation de prévenance universelle, de générosité sentimentale, de simplicité ridicule et de bienveillance hypocrite. Si je ne vous ai pas entretenu successivement du Roi de Danemark et du Roi de Suède, du philosophe Joseph II, du Prince Henry de Prusse et du Comte du Nord, c'est tout uniment pour ne pas réveiller en moi les sentimens d'impatience et d'irritation qu'ils me causaient à Paris. Tout ce que je vous dirai sur ces illustres voyageurs, c'est que la gaucherie de leur enthousiasme et de leurs adulations pour de misérables écrivassiers nous faisait soulever le cœur. — Mon Dieu, disait l'Abbesse de St-Antoine, alors Mademoiselle de Beauvau, comme tous ces Princes philosophes ont l'air fade et comme ils sont doucereux ! On dirait qu'ils vous poissent aux doigts et que ce sont des Rois de pâte de guimauve (1).

(1) « M. Clérisseau, l'architecte, ayant eu l'honneur de « travailler pour S. M. l'Impératrice de Russie, s'était imaginé « qu'à ce titre, M. le Comte du Nord ne pouvait se dispenser « de l'accueillir avec la distinction la plus marquée. Ayant été « invité à se trouver dans la maison de Mme de la Reynière « avec tous les artistes qui avaient contribué à la décoration « de cette belle demeure, le jour où M. le Comte du Nord « devait y venir. — M. le Comte, lui dit-il en l'abordant, « je me suis fait écrire plusieurs fois inutilement à votre porte,

Il faut que je vous parle d'une singulière discussion que l'Impératrice Catherine et sa chancellerie des affaires étrangères avaient entrepris de soutenir contre l'opinion publique. Elle a duré longues années ; je n'ai jamais voulu prendre parti pour ou contre, et je vais me borner à vous rapporter les trois pièces du procès.

Les nouvelles *à la main* avaient publié l'article suivant (qui n'avait surpris personne), en l'année 1771 :

« Madame d'Aubans vient de mourir dans sa jo-
« lie maison de Vitry, près Paris. Elle paraissait
« âgée de plus de quatre-vingts ans. Elle habitait

« j'y suis retourné pour avoir l'honneur de vous voir et je « ne vous ai jamais trouvé. — *J'en suis fâché, monsieur Clé-* « *risseau : j'espère que vous voudrez bien m'en dédommager.* « — Non, M. le Comte, vous ne m'avez pas reçu parce que vous « n'avez pas voulu me recevoir, et c'est très mal à vous, mais « j'en écrirai à Mme votre mère. — *Je vous prie de m'excuser,* « *je sens, je vous assure, tout ce que j'ai perdu....* On avait « beau le rappeler à lui-même ; la confusion de Mme et de M. de « la Reynière était à son comble, on ne pouvait l'empêcher de « poursuivre, et si l'on n'était parvenu à le mettre dehors, il « gronderait encore. Ce n'est pas la première querelle de M. Clé- « risseau avec des têtes couronnées ; il en a eu une avec l'Em- « pereur qui ne le cède guère à celle-ci. » Ce passage est extrait de la correspondance littéraire et philosophique de M. le Baron Grimm, et quand on pense que ce même Comte du Nord est devenu l'Empereur Paul, on ne saurait assez admirer les efforts qu'il avait dû faire, afin de se plier à ce qu'on prenait alors pour les *mœurs de la France.* Je suis fâchée qu'il n'ait pas vu notre manière de procéder avec les philosophes et les Clérisseau, ce *farouche Autocrate !* *(Note de l'Auteur.)*

« ce village depuis longues années, et n'était pas
« sortie de chez elle depuis la mort de M. d'Argen-
« son qu'elle avait été visiter à Versailles, où tout
« le monde ne manqua pas de l'observer avec cu-
« riosité. Elle ne laisse point d'héritiers naturels,
« et son testament désigne la Duchesse de Holstein
« pour sa légataire universelle. Il se trouve que
« cette princesse n'existe plus, ce qui cause un grand
« embarras à M. l'Abbé de Sainte-Geneviève, exécu-
« teur testamentaire de Mme d'Aubans, dont il ne
« sait comment remplir les dernières intentions,
« parce que les héritiers de la Duchesse de Holstein
« ne lui sont pas connus, et que le fisc s'est pré-
« senté pour recueillir cet héritage au profit du Roi,
« en vertu du droit d'aubaine. L'Abbé de Sainte-
« Geneviève a eu l'honneur d'obtenir une audience
« de Sa Majesté, à la suite de laquelle est arrivé
« l'ordre de cesser toute espèce de poursuites fiscales.
« On fait en ce moment la vente du mobilier et des
« autres effets de Mme d'Aubans qui, comme on
« sait, ne voyait et ne recevait jamais personne que
« son directeur et M. l'ambassadeur de l'Empire.
« Une grande foule de curieux se porte journelle-
« ment à Vitry, pour assister à l'inventaire d'une
« personne et d'une maison, dont l'attention pu-
« blique était si fortement préoccupée depuis si long-
« temps. Voici une pièce qui nous a été communi-
« quée par un seigneur étranger, dont les informa-
« tions partent de bonne source, et dont la sincérité
« n'est pas suspecte.

« Personne n'ignore que le Czar de Moscovie, « Pierre Ier, avait un fils qui était le plus méchant « des hommes, et qui avait épousé la Princesse « Charlotte de Brunswick, sœur de l'Impératrice « Élisabeth, femme de Charles VI.

« Le caractère du Czarowitz ne fut pas adouci par « l'amabilité, la vertu, les grâces et l'esprit de cette « princesse. Il la maltraitait souvent; et, chose in- « croyable, il essaya de l'empoisonner, et récidiva « ses tentatives jusqu'à neuf fois; mais elle fut « heureusement secourue, si bien à propos et avec « tant de dévouement, de sollicitude et d'efficacité, « par son médecin, le docteur Sandick, qu'elle n'en « perdit ni la vie ni la santé. Le Czarowitz était « amoureux fou d'une demoiselle russe de la famille « Nariskin, qu'il voulait épouser, et dont l'ambi- « tion n'était pas douteuse. C'était, du reste, une « créature aussi perverse et aussi barbare que lui. « Ce monstre, voulant consommer son crime à « quelque prix et de quelque manière que ce fût, « s'emporta un jour jusqu'à frapper la Princesse « Charlotte, et lui porter de si furieux coups de « pied dans le ventre, qu'elle en tomba évanouie « et noyée dans son sang. Son Altesse Royale était « grosse de huit mois.

« Ses femmes et ses officiers accoururent, et le « Czarowitz partit aussitôt pour aller s'enfermer « dans une maison de campagne, étant bien per- « suadé qu'il apprendrait sa mort le lendemain. « Malheureusement pour cette Princesse, le Czar « Pierre était alors dans une de ces tournées qu'il « a faites par toutes les contrées de l'Europe. Éloi-

« gnée du Czar et de sa famille, se voyant livrée à « la haine et à la brutalité d'un prince féroce, « maître absolu dans une cour esclave, au moment « de succomber par le fer ou par le poison, enfin, « ne pouvant fuir parce qu'elle était gardée dans « son appartement comme dans une prison, et ne « pouvant non plus écrire à ses parens, parce que « sa correspondance aurait été saisie, S. A. R. « trouva sûrement que le seul moyen de se soustraire « à la tyrannie du Czarowitz, était de faire semblant « de mourir et de se faire passer pour morte; moyen « qui lui fut suggéré, dit-on, par la comtesse de « Warbeck, née Comtesse de Konigsmark, laquelle « employa beaucoup d'argent pour gagner les femmes « de la Princesse, et pour obtenir de son médecin « et de son gentilhomme de la chambre, de cer- « taines dispositions qui ne permettraient pas de « reconnaître la vérité relativement au corps hu- « main qui remplacerait celui de S. A. R.

« Mme de Warbeck, Dame hanovrienne, alliée « de la Princesse Charlotte, s'en fut annoncer au « Czarowitz la mort de son épouse. Elle aperçut « aisément qu'il en éprouvait une joie féroce. Il « prescrivit de l'ensevelir promptement et de l'in- « humer avec le moins de cérémonie possible. On « dépêcha des courriers par toute l'Europe, et « toute l'Allemagne porta le deuil d'une petite ser- « vante du Palais de St.-Pétersbourg.

« La Princesse se sauva par les soins de la Com- « tesse de Warbeck, qui lui donna pour la con- « duire en Suède un vieux domestique de con- « fiance; ensuite elle vint se réfugier à Paris, où

« elle espérait avec raison pouvoir se cacher avec « moins de difficulté; mais ayant conçu des in- « quiétudes au sujet d'un secrétaire du Prince « Courakin, Ambassadeur du czar, qui l'avait re- « gardée d'un air observateur et surpris, elle par- « tit brusquement pour la Louisiane, accompagnée « de ce domestique, qu'elle faisait passer pour son « père, et d'une femme livonienne dont personne « ne pouvait entendre le langage, et qui ne pou- « vait d'ailleurs commettre aucune indiscrétion, « parce qu'elle ne savait ni lire ni écrire. Tout « donne à penser aussi que cette femme ne la con- « naissait pas autrement que pour être la fille « de cet Allemand, qui portait le nom de « Wolf.

« A son arrivée dans cette colonie française, « elle excita la curiosité de tous les habitans. Sa « fortune avait l'apparence d'une honorable médio- « crité. Sa conduite était non-seulement régulière, « mais édifiante, et M. l'évêque de Québec en fit « l'objet d'une remarque dans une de ses dépêches « à M. de Maurepas.

« Un officier français, nommé le Chevalier « d'Aubans, croit la reconnaître. Il avait été deux « ans plus tôt solliciter de l'emploi à Saint-Peters- « bourg, et quand il était allé par curiosité dans « la chapelle du palais, l'air mélancolique et mal- « heureux de S. A. R. l'avait tellement frappé, que « son image lui était incessamment présente. Tout « incroyable que lui paraît cette vision, il ne peut « douter de sa réalité. Il a la prudence et la dis- « crétion de n'en rien témoigner à la princesse,

« mais il cherche à se rendre utile au vieux M. Wolf,
« lequel avait manifesté le projet et l'intention d'é-
« tablir une habitation coloniale. Le jeune officier
« se charge de tous les arrangemens préliminaires;
« il fait réaliser une centaine de mille francs qu'il
« avait de patrimoine, en Champagne, où sa fa-
« mille est réputée pour considérable; il achète
« des terres et des esclaves; enfin, il organise et
« dispose un établissement de culture en société.
« Dans la familiarité qui s'ensuit avec Melle Wolf,
« il avoue qu'il croit la reconnaître, et le premier
« mouvement de cette jeune femme est celui du
« désespoir; mais se rassurant sur l'expérience
« qu'elle avait faite de la prudence naturelle et de
« la discrétion de M. d'Aubans, elle lui fait jurer
« qu'il en gardera le secret le plus inviolable, et
« finit par se rassurer. Quelques mois après, les
« gazettes d'Europe annoncèrent la catastrophe
« qui venait d'arriver en Russie, et dont le dé-
« nouement fut la mort du Czarowitz. La Prin-
« cesse, sa veuve, était morte civilement, elle se
« trouva honteuse et découragée de tout ce qu'il
« fallait faire et de ce qu'il faudrait subir pour
« rentrer dans sa possession d'état. Enfin, le sen-
« timent passionné qu'elle inspirait au Chevalier
« d'Aubans n'avait pu échapper à sa pénétration,
« car il ne s'en cachait plus, il était partagé peut-
« être; et pour surcroît d'embarras, le vieux do-
« mestique venait de mourir, après avoir testé en
« faveur du Chevalier auquel il avait, de concert
« avec la Princesse, légué sa moitié d'habitation.
« Elle n'avait plus que lui pour confident, pour

« consolateur, enfin elle en fit son mari, et la
« voilà femme d'un capitaine d'infanterie dans les
« troupes de la Louisiane.

« Ne possédant pour tout bien qu'une plantation
« de trente à quarante nègres; environnée de gens
« de toutes couleurs et de mauvaise nature, et dont
« la plupart étaient la lie du genre humain, comme
« il arrive ordinairement dans les colonies nou-
« velles; oubliant parfaitement qu'elle avait eu
« pour mari l'héritier présomptif d'un empire li-
« mitrophe de la Suède et de la Chine, que sa sœur
« était Impératrice et qu'elle était fille d'un souve-
« rain, elle ne s'occupait que de son mari, avec
« qui elle partageait tous les soins qu'exigeait leur
« habitation. Ce tableau est peut-être le plus ro-
« manesque et le plus singulier qui puisse être pré-
« senté aux yeux de l'univers.

« Mme d'Aubans devint enceinte, et mit au
« monde une fille dont elle fut nourrice, et à qui
« elle apprit l'allemand avec le français pour qu'elle
« pût se souvenir un jour de sa double origine.
« Elle a vécu dix ans dans cette situation, plus
« heureuse assurément qu'elle ne l'avait été dans
« le palais des Czars, et peut-être plus contente
« que sa sœur sur le trône des Césars teutoniques.

« Au bout de ces dix années, M. d'Aubans fut
« attaqué d'une fistule, et la Princesse, alarmée
« sur le succès d'une opération qui n'était pas fami-
« lière aux chirurgiens du pays, voulut revenir à
« Paris pour y faire traiter son mari, qu'elle y
« soigna comme l'épouse la plus tendre. Il avait
« fallu vendre leur habitation coloniale, et lorsque

« la guérison du Chevalier fut assurée, ils songèrent « à garantir à leur fille une honnête aisance : les « fonds qu'ils avaient apportés d'Amérique n'étaient « pas suffisans pour les rassurer sur l'avenir, et le « mari se fit recommander aux directeurs de la « compagnie des Indes, afin d'obtenir un emploi « qui lui permît d'économiser le revenu de ses « capitaux.

« Pendant qu'il était à solliciter, Mme d'Aubans « allait quelquefois se promener aux Tuileries avec « sa fille, et ne croyait plus risquer d'être reconnue « de personne : il arriva qu'un jour elle y causait « avec sa fille, en allemand ; le Comte, depuis « Maréchal de Saxe, était venu s'asseoir derrière « elles, et quand il entendit parler la langue de « son pays, il s'approcha d'elles ; Mme d'Aubans « leva la tête, et le Comte de Saxe en recula de « surprise et d'effroi. La Princesse Charlotte ne fut « pas la maîtresse de lui cacher son trouble ; le « Comte de Saxe y mit une expansion si remplie « de cordialité et si loyale, qu'elle ne put lui dissi- « muler la part que sa tante avait prise à son aven- « ture, et ce fut en lui recommandant bien d'en « garder le secret le plus profond.

« Il le promit sous la réserve de le confier uni- « quement au Roi dont la discrétion parfaite et la « générosité sont assez connues. Mme d'Aubans y « consentit à la condition qu'il ne le dirait que dans « trois mois, et le Comte de Saxe en prit l'engage- « ment. Elle lui permit de venir quelquefois chez « elle, mais sans suite et pendant la nuit, afin d'é- « viter les remarques de ses hôtes et de ses voisins.

« Enfin la veille du jour où en conséquence de leur « convention, il devait se trouver libre d'en parler « à Louis XV, il se rendit chez la Princesse afin de « s'y recorder sur ce qu'elle pourrait désirer plus « particulièrement de LL. MM., mais il apprit par « la maîtresse de la maison que Mme d'Aubans était « partie depuis plusieurs jours pour l'île de Bourbon « dont son mari avait obtenu la Majorité. Le Comte « de Saxe alla sur-le-champ rendre compte au Roi « de cette aventure inouie. S. M. envoya chercher « M. de Machault, et devant le Comte de Saxe, de « qui l'on tient ces détails, et sans expliquer à son « ministre par quels motifs il agissait de la sorte, « le Roi lui ordonna d'écrire au gouverneur de l'île « de Bourbon pour qu'il eût à traiter Mme d'Aubans « avec toute la faveur et la considération possible. « Quoiqu'en état de guerre avec l'Impératrice Reine « de Hongrie, Sa Majesté lui écrivit de sa main « pour l'informer du sort de sa tante et des ordres « qu'elle avait fait donner au sujet de cette Prin- « cesse. Marie-Thérèse écrivit au Roi pour le re- « mercier et fit écrire à Mme d'Aubans par le Prince « de Kaunits (le Maréchal de Saxe a vu la lettre), « afin de l'inviter à venir habiter les Etats d'Au- « triche, mais en lui imposant la condition d'aban- « donner son mari dont le Roi de France se réser- « vait de prendre soin. La Princesse Charlotte ne « voulut pas accepter cette condition, et resta pai- « siblement à Bourbon jusqu'à la mort de son mari, « c'est-à-dire jusqu'au mois de septembre 1755. « Elle avait eu le malheur de perdre sa fille quel- « ques années auparavant, et ne tenant plus à rien

« dans ce monde, elle revint à Paris en 1736,
« M. le Maréchal de Richelieu peut témoigner
« qu'il est allé, de la part du Roi, lui faire plusieurs
« visites à l'hôtel du Pérou, rue Taranne. Elle y
« logeait, lui dit-elle, en attendant qu'elle eût fait
« choix d'une communauté religieuse où elle se
« proposait de vivre dans la retraite, uniquement
« occupée de ses derniers malheurs, les seuls dont
« elle conservât un souvenir douloureux. Mécon-
« tente de n'avoir pu obtenir un logement qu'elle
« avait arrêté dans le couvent de Belle-Chasse, et
« se sentant le besoin de respirer un air libre et pur,
« elle se résolut à fixer sa résidence à la Meulière
« de Vitry, qu'elle acheta cent douze mille francs
« de M. le Président Feydeau, en l'année 1737.
« L'Impératrice Reine lui a payé jusqu'à sa mort une
« pension de 45 mille livres, dont cette excellente
« personnè employait les trois quarts au soulage-
« ment des pauvres, ainsi qu'on l'apprend de M. le
« Curé de Choisy. C'est M. l'Ambassadeur impérial
« qui a fait les honneurs et conduit le deuil à ses
« funérailles, et c'est M. l'Abbé de Souvestre,
« Aumônier du Roi, qui est venu dans l'église
« paroissiale de Choisy, pour y faire l'office et l'ab-
« soute, par ordre de S. M. »

Voilà ce qui nous fut débité dans tout Paris, sans réclamation ni contestation d'aucune autorité française et d'aucun personnage étranger ou régnicole. On devait penser naturellement que si ce récit n'avait été qu'une fable, il n'aurait pas manqué de se trouver démenti par ordre du Lieutenant de Police, et tout au moins par le Maréchal de Richelieu qui

se bornait à répondre avec un air distrait à ceux qui l'interrogeaient : — *Ah! Mme d'Aubans... Je ne sais pas trop... Je ne vous dirai pas...*

Ecoutez maintenant la réplique officielle de la grande Catherine.

OBSERVATIONS SUR L'HISTOIRE DE Mme D'AUBANS,

MORTE A VITRY PRÈS PARIS, EN 1771.

Il est bon quelquefois d'écrire des faussetés et des indignités ; elles peuvent donner lieu à mettre dans leur jour des faits que la vérité et la sagesse n'auraient pas éclaircis, sans être provoquées par la sottise. On veut parler ici de l'histoire d'une dame française à laquelle on ne saurait nier que de grands personnages n'aient témoigné les plus grands égards; mais comme ce libelle est un tissu d'assertions calomnieuses, une main auguste n'a pas dédaigné de faire les remarques suivantes sur ce conte, à qui il arrive, par cette réfutation, plus d'honneur qu'il ne mérite.

« 1° L'épouse du fils de Pierre-le-Grand n'était « point du tout belle, mais bonne et honnête; elle « était extrêmement marquée de la petite vérole, « grande et fort maigre. Quoique son époux fût « d'un caractère bizarre, il ne poussa jamais ses « emportemens jusqu'à des brutalités et des atroci- « tés pareilles à celles dont on l'accuse.

« 2° De ce mariage naquit Pierre II et une « Princesse nommée Natalie, morte à dix-sept ans « pendant le règne de son frère.

« 3° L'épouse du Césaréwitz, après ses se- « condes couches, mourut d'une maladie de poi- « trine à St.-Pétersbourg, en présence de l'Empe- « reur, qui ne la quitta presque pas pendant « les derniers jours de sa maladie. Il assista « même à l'ouverture de son corps; elle fut em- « baumée et enterrée à visage découvert, exposée « très longtemps dans une salle de son palais, d'où « elle fut transportée dans l'église de la forteresse « de cette ville, tombeau des souverains, et où « Pierre-le-Grand est inhumé lui-même. Voilà donc « qui constate que Mme d'Aubans, si elle s'est dite « être cette Princesse, n'était qu'une aventurière, « ou bien son historien a joué d'imagination.

« 4° Cette princesse avait mené avec elle sa cou- « sine la Princesse d'Ostfrise, qui s'en retourna, « après avoir reçu ses derniers soupirs, en Alle- « magne, où elle épousa un prince de Nassau.

« 5° La Comtesse de Konigsmarck, mère du « Maréchal de Saxe, n'a jamais été en Russie, et le « Maréchal n'y est venu que longtemps après la » mort de l'épouse du Césaréwitz.

« 6° La Princesse était née, élevée et mourut « dans la religion luthérienne, et Mme d'Aubans « était si bonne catholique, selon son historien, « qu'elle se mit ou voulut se mettre dans un cou- « vent. Au moins aurait-il dû nous dire le lieu de « sa conversion, ce qu'on n'a pas fait et ce qu'on « n'avait garde de faire. »

Vous voyez que la souveraine et la chancellerie de Pétersbourg ne s'étaient pas mis en grands frais de logique, et voici comme on répondit à la Czarine, en la suivant pas à pas dans ses démentis.

« 1° On n'a jamais dit que Mme d'Aubans avait « été belle, et toutes les personnes qui l'ont vue « n'ont pas manqué d'observer qu'elle était, non « pas extrêmement mais un peu marquée de la « petite vérole; si l'on osait demander à S. M. « l'Impératrice de Russie s'il est vrai que son mari « la maltraitait, elle n'en conviendrait peut-être « pas.....

« 2° On n'avait rien à dire et nul besoin de « parler des deux enfans que Mme d'Aubans aurait « eus du Czarowitz, et non pas *Césaréwitz*, car « Czar et Cæsar sont deux choses distinctes, et voilà « la seule observation que mérite ce deuxième « article.

« 3° S'il était question de la mort du Czar « Pierre III, mari de S. M. présentement régnante, « on pourrait nous affirmer qu'il est mort d'apo- « plexie; qu'il a été exposé et enterré publique- « ment; qu'il est inhumé dans le caveau de l'église « de la Forteresse, où Pierre-le-Grand se trouve « enseveli, parce que c'est la sépulture de sa fa- « mille; mais qu'est-ce que cela prouve?.....

« 4° Il est vrai que la Princesse Charlotte-Louise- « Christine-Sophie de Brunswick était arrivée en « Russie accompagnée d'une Comtesse et non pas « *Princesse* d'Ostfrise; mais cette jeune personne ne « resta que 18 mois à Pétersbourg, et son mariage

« avec un Prince de Nassau n'ajoute aucune force
« à la réplique négative.

« 5° On n'a pas dit que la Comtesse de Kœnigs-
« mark, mère du Maréchal de Saxe, ait jamais été
« en Russie ; on a dit que c'était la Comtesse de
« Warbeck, née Kœnigsmark, laquelle était *grande-*
« *maîtresse* de la Princesse Charlotte et tante du
« Maréchal de Saxe, ainsi qu'il est aisé de le véri-
« fier dans tous les almanachs du temps ; et, du
« reste, on ne saurait douter que le Comte de Saxe
« n'ait passé les premiers six mois de l'année 1715
« à la cour de Moscovie.

« 6° Venons à l'article de la religion de cette
« Princesse, qu'on nous dit avoir été élevée et être
« morte dans la religion luthérienne, quoiqu'elle
« fût née calviniste et qu'elle eût embrassé la re-
« ligion grecque en arrivant en Russie. Quant à
« sa dernière abjuration pour rentrer dans l'unité
« catholique, il est suffisant d'en référer à cette
« lettre de M. de Montmorency-Laval, Évêque de
« Québec, à M. le Comte de Maurepas, ministre de
« la marine en 1739, etc. »

Le mémoire est terminé par la lettre du saint missionnaire, avec un grand nombre de pièces à l'appui du système affirmatif. Il y a de bons esprits qui sont convaincus de l'identité ; il y a d'habiles gens qui n'y sauraient croire, et je vous dirai, quant à moi, que je ne sais qu'en penser, non plus que de la disparition de la Comtesse de Saulx. Mme d'Egmont ne doutait pas que Mme d'Aubans ne fût la bru du Czar Pierre, et sa persuasion devait être appuyée sur l'opi-

nion de son père, M. de Richelieu, qui ne s'amusait pas à la tromper. Mme de Luxembourg a toujours soutenu que c'était un roman ; vous pouvez choisir en toute liberté, pour peu que le doute vous fatigue.

« d'idée, pas même ceux qui m'y ont réduit, me « force à entrer dans les tristes détails que je vous « adresse et que je compte publier par la voie des « journaux de France et de l'étranger.

« Ma femme est malade depuis longtemps, et le « progrès de son mal, qui la met hors d'état de soi- « gner son petit ménage, lui rend les soins d'au- « trui nécessaires pour elle-même, quand elle est « forcée de garder son lit.

« Je l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans toutes « ses maladies : la vieillesse et la faiblesse qui la « suit ne me permettent plus de lui rendre les mêmes « services; d'ailleurs, le ménage du pauvre, tout « petit qu'il soit, ne saurait se faire tout seul : il « faut se pourvoir au dehors des choses nécessaires « à la subsistance; il faut les préparer; il faut main- « tenir la propreté dans sa maison, et ne pouvant « remplir ces soins à moi tout seul, j'ai été forcé, « pour y pourvoir, d'essayer de donner une servante « à ma femme. Dix-huit mois d'expérience m'ont « fait connaître les inconvéniens inévitables de cette « ressource dans une position pareille à la nôtre, et « nous avons éprouvé que la corruption descendait « jusqu'à mendier le secours d'une servante afin de « nous trahir avec plus de suite et plus de sûreté.

« Réduits à vivre absolument seuls, et néanmoins « hors d'état de nous passer du service d'autrui, il « ne nous reste, dans les infirmités et l'abandon, « qu'un seul moyen de nous soutenir pendant nos « vieux jours; c'est de trouver quelqu'asile où nous « puissions subsister à nos frais, mais exemptés « d'un travail qui désormais surpasse nos forces,

« et de détails et de soins dont nous ne sommes plus « capables (1).

« Du reste, de quelque façon qu'on me traite, « qu'on me tienne en clôture formelle ou en ap- « parente liberté, dans un hôpital des pauvres, dans « un hospice des fous, ou dans un désert, avec des « gens doux ou durs, faux ou francs, si de ceux-ci « il en est encore, je consens à tout, pourvu qu'on « rende à ma femme les soins que son état réclame, « et qu'on nous donne le couvert, les vêtemens les « plus simples et la nourriture la plus sobre, sans « que je sois obligé de me mêler de rien. Nous don- « nerons pour cela le peu que nous avons d'argent, « d'effets et de rentes, et je pense que cela pourra « suffire pour des provinces où les denrées sont à « bon marché, ou bien dans les maisons destinées à « cet usage, où les ressources de l'économie sont « connues et pratiquées avec intelligence.

« Nous nous soumettons de bon cœur à toutes

(1) M. le Begue de Presle, censeur royal et docteur en médecine, était un ancien ami de Rousseau, et le médecin de ma belle-fille. Il nous a conté qu'il était allé voir Jean-Jacques à Ermenonville, environ quinze jours avant sa mort, et qu'il l'avait trouvé portant une dame-jeanne remplie de gros vin rouge, et remontant péniblement l'escalier de sa cave : — Comment prenez-vous cette peine-là, mon ami? — *Mais je n'ai personne.....* — Et Mme Rousseau qui se porte si bien?... — *Que voulez-vous, quand elle va dans la cave, elle y reste...*

(Note de l'Auteur.)

L'éditeur de la Correspondance de Grimm a cité la même anecdote, en s'appuyant sur l'autorité du Docteur le Begue.

(Note de l'Éditeur.)

« les privations qui sont devenues de nécessité pour « nous (1). »

— Rousseau, mon ami, lui répondis-je, agitation nerveuse, infirmité naturelle, et peut-être artificielle! Votre femme n'est pas tellement malade, qu'elle ne puisse aller journellement de l'Ermitage à Montmorency en se promenant, et quelquefois jusqu'à Sarcelles, afin d'en gagner plus d'appétit, dit-elle aux passans. Si vous publiez une lettre pareille à celle-ci, que ne dira-t-on point sur la puérilité de votre circulaire, où l'on verra de la vanité dolente, avec une sorte de prétention cynique? excusez ce mot-là. Vos ennemis diront que vous n'avez pas eu l'esprit de trouver une bonne servante, ou bien que vous êtes si mauvais maître et si défiant, que vous ne sauriez la garder. Pourquoi n'avez-vous pu garder la sœur de ma laitière de Jossigny, qui est la plus honnête et la meilleure fille de la terre? ne me direz-vous pas aussi que vingt écus de gages étaient ruineux pour vous, ou que cette fille était payée pour vous trahir? mais trahir sur quoi? payée par qui? voilà ce que vous ne sauriez dire, et pour l'amour de Dieu, n'allez pas nous attirer l'embarras de répondre à ces deux questions-là! Ce serait donner la partie trop belle à ceux qui vous guettent et dont vous attisez continuellement l'inimitié. Je

(1) Cette lettre a été imprimée dans les Œuvres de Rousseau, d'après une copie qu'on avait trouvée dans ses papiers, mais ces deux versions sont un peu différentes.

(*Note de l'Éditeur.*)

vous conjure et vous supplie, mon cher ami, de ne rien publier sur un projet qui me paraît déraisonnable, avant que nous en ayons causé raisonnablement, si nous pouvons ; je vous conjure et vous supplie encore une fois, mon bon Rousseau, d'aller vous établir à Jossigny où vous serez seigneur et maître, et pour entrer dans les menus détails, je vous répète encore une fois que vous y trouverez d'excellens vins dans la cave, et des sucreries à l'office, avec de belles fleurs au jardin, de bons légumes au potager, des fruits au verger, des oiseaux dans la volière et force volaille à la basse-cour ; il y a toujours de la vaisselle d'argent, des bougies, des cristaux, du linge, et de la glace avec du bois de chauffage, ainsi que toutes sortes de provisions, jusqu'à des chandelles ; ainsi vous n'aurez besoin d'y porter autre chose que vos livres et vos habits. J'irai chercher votre réponse au premier beau jour, et je vous demande en grâce de vous décider pour Jossigny (1).

Rousseau ne me répondit rien ; quand il revint à Paris, j'étais absente, et avant que je ne le pusse

(1) Ce châtelet, qni m'avait été légué par ma grand'mère, avait été célébré par un digne homme appelé *Messire Jacques Levasseur, chanoine de Noyon*, lequel était Aumônier de Mme de Froulay. Il y composa deux poëmes intitulés : *le Bocage de Jossigny*, et *le Rosier des Vierges*, où se trouve compris *le Verger des Nymphes*, qui fait mes délices.

« Jossigny m'a sauvé la vie en son séjour,
« Et le gai Jossigny fait l'honneur de la Brie ! »

(*Note de l'Auteur.*)

aller voir, on apprit qu'il était parti pour Ermenonville, où les Girardin avaient fait disposer un logement pour lui dans un bâtiment de service attenant à leur château. Il était logé fort à l'étroit, m'écrivait il au bout de six mois; et, sur toute chose, il était incommodé par l'humidité de sa chambre et par le voisinage de la basse-cour.

J'appris sa mort inopinément, en sortant de la messe, aux Jacobins, et ce fut par Mme de Tingry qui ne ménagea pas les termes (1). Je lui dis de me laisser rentrer dans l'église afin d'y prier le bon Dieu pour ce pauvre philosophe, et je ne pouvais m'empêcher d'y larmoyer sous mon coqueluchon. Il était mort le 2 juillet 1778, environ six semaines après Voltaire, et ce fut par un coup d'apoplexie, en rentrant de la promenade, et vers onze heures du matin. Il était né le 28 juin 1712, à Genève, où son père était horloger-mécanicien. Il a laissé des Mémoires, où, ce me semble, il y aurait beaucoup de retranchemens à faire pour l'honneur de sa réputation; mais il était devenu si bizarrement fou, qu'il ne m'est pas démontré que tout ce qu'il y dit contre lui soit exactement vrai. Il avait, sur une vilaine histoire de sa jeunesse, plusieurs versions de rechange, et je ne sais à laquelle de ces deux ou trois variantes il se sera définitivement arrêté? Quand il en relisait devant moi des paragraphes et

(1) A. J. des Laurens, marié en 1769 à Joseph-Maurice-Annibal de Montmorency-Bouteville, Prince de Tingry, Marquis de Breval et Comte de Beaumont. Il était stupide au point d'en impatienter sa femme, et c'est beaucoup dire. *(Note de l'Aut.)*

que je l'y prenais en fraude, il me disait en rougissant qu'il avait peur d'en agir envers lui-même avec un ménagement injuste, et qu'il aurait honte de paraître meilleur qu'il ne l'était véritablement. — Mais, lui répondais-je, s'il est criminel et honteux de calomnier les autres, il ne doit pas être permis de se calomnier soi-même en écrivant les mémoires de sa vie ; on s'expose à donner mauvais exemple, et tout au moins du scandale; enfin, comment avez-vous pu varier et vous tromper sur un article pareil à celui dont il s'agit?... et c'était principalement là-dessus qu'il entrait en impatience au point de m'en impatienter. Je sais positivement qu'il existe deux copies des Mémoires ou Confessions de Rousseau qui ne sont pas semblables, et l'un de ces deux manuscrits contient des révélations tellement fâcheuses contre la secte philosophique, que je ne doute pas que les coryphées de ce parti n'emploient tous les moyens pour le soustraire à la curiosité du public (1).

(1) Les *Confessions* de J-J. Rousseau ont été publiées en 1784; le Chevalier de Bonnivard, neveu de Mme de Warrens, n'a pas manqué de faire démentir les infamies que leur auteur avait accumulées sur cette malheureuse femme. Ce mémoire justificatif, que tout le monde peut lire, est terminé par une lettre de Claude Anet qui vivait encore au mois de juillet 1786, à Coutamines-sur-Arve, en Savoie; ainsi tout ce que Jean-Jacques nous a conté sur le mouvement de joie qu'il n'avait pu s'empêcher d'éprouver à la mort de son ami Claude Anet, en pensant qu'il allait hériter *de son bel habit noir, qui lui avait donné dans la vue*, est une fausse confession, un aveu mensonger, une invention calomnieuse à l'égard de lui-même; ainsi, juges du reste? (*Note de l'Auteur.*)

M. Girardin n'avait eu garde de laisser venir un prêtre auprès de ce malheureux Jean-Jacques, et Dieu sait pourtant qu'il aurait trouvé Rousseau dans une disposition qui n'avait plus rien d'hostile à notre sainte religion. Je puis vous assurer qu'il était allé, sinon précisément se confesser, au moins conférer religieusement et fort humblement avec M. du Lau, le nouveau curé de Saint-Sulpice, environ sept à huit jours avant de quitter Paris. Il est inhumé comme un chien danois, au milieu d'une grenouillère et sur un îlot, dans une manière de sépulcre à la hauteur de trois ou quatre pieds. M. Girardin vient d'y faire graver la plus substantielle et la plus concise de toutes ses compositions : *Ici repose l'homme de la nature et la vérité !* Voilà son chef-d'œuvre en fait d'inscriptions lapidaires. — Mais puisqu'il est en si belle disposition d'enthousiasme pour la nature et la vérité, nous a dit mon fils, pourquoi se fait-il appeler le *Marquis de Girardin?*

Monsieur, frère du Roi, se mit un jour à me raconter (je ne savais pourquoi?) qu'il était allé chasser dans la capitainerie de Chantilly, et qu'ayant suivi le cerf à grand renfort de princes et d'officiers, de sonneux, de piqueux, de limiers et de valets de chiens, on déboucha par un gaulis qui longeait une mare où la bête alla se jeter aux abois, pour de là grimper sur un tertre entouré d'eau, ce qui n'empêcha pas les chiens de la poursuivre à la nage et les chasseurs de s'y rendre à gué sur leurs jambes, en barbottant dans l'eau trouble, attendu qu'on voyait du bord que deux ou trois chevaux n'y sauraient tenir, parce que c'était une manière d'îlot

gros comme le poing. On y tue la bête, on l'étend sur une grosse pierre, on l'éventre, et — Tayaut! Tayaut! Tout-beau, Miraut, Ton-ra-haut! Mi-ra-haut! — Quelle est cette vilaine maison-là? demanda quelqu'un. — C'est le château d'Ermenonville. — Comment donc, serions-nous dans *la fameuse île des Peupliers?*..... — Imaginez que, sans se douter de rien, poursuivit Monsieur d'un air hypocrite et malicieux, on avait fait la curée sur le tombeau de l'illustre Jean-Jacques! Mme de Simiane, à qui j'ai conté cette profanation, s'en est évanouie d'émotion philosophique et de chagrin. Je sais que vous avez protégé Rousseau, reprit-il en sous-œuvre, mais je ne vous crois pas de ces pélerines à Ermenonville qui vont y chanter la complainte de *la rose sur le monument;* comment trouvez-vous notre aventure?

— Monseigneur, il est très vrai que j'affectionnais Rousseau, lui répondis-je avec un sérieux qui l'étonna; mais je n'ai pas bien compris ce que m'a dit Monsieur; je n'entends rien aux finesses de vénerie non plus qu'aux termes de chasse, et je n'y saurais trouver le mot pour rire.

CHAPITRE III.

Histoire du philosophe Paul Olavidez. — Roman de sa vie par Cagliostro. — Les négocians espagnols. — Singulier procès entre deux maisons de commerce. — L'Infante Ouraque de Castille. — Le Comte d'Aranda. — Maxime de ce diplomate. — Générosité d'un stathouder. — La vérité sur l'inquisition. —Ses poursuites contre le Comte d'Olavidez.—Sentence de ce tribunal. — Condamnation par le Saint-Office et liste de ses familiers. — Le Cardinal de Brienne. — Les reliques en bracelet à la mode d'Espagne.

Toute l'Europe, et surtout la France philosophique, était fort occupée de la punition du philosophe Soarez-Olavidez qui venait d'être condamné par le tribunal du Saint-Office. C'est le dernier jugement qui ait été porté solennellement par l'Inquisition d'Espagne, et l'on verra qu'il ne fut ni meurtrier ni sanguinaire. Dans ces sortes de procès pour hérésie, fausse doctrine ou sacrilége, le rôle des juges ecclésiastiques à qui les lois de l'Église ont toujours interdit de participer à l'effusion du sang humain, s'est toujours borné, quoi qu'on ait pu dire, à vérifier un délit sous les rapports de la doctrine ou de la profanation des choses saintes; les inquisiteurs proprement dits, instruisaient le procès dogmatique, interrogeaient l'accusé, constataient son innocence ou le déclaraient coupable, et s'en tenaient là. S'il avait été condamné par l'Inquisition, c'était

l'autorité séculière qui venait s'emparer du coupable, afin de le poursuivre au nom des lois civiles ; et si l'application des pénalités légales était par trop sévère, c'était, comme on voit, la faute du législateur et non pas celle de l'Inquisition, qui n'a jamais ni condamné ni pu condamner personne à mort, à moins de vouloir encourir la peine d'excommunication majeure, *ipso facto*, dans son président, ses assistans et leurs familiers, aux termes de la Décrétale *Missus à Deo,* qui a réglé cette matière.

Il est vrai que dans les angoisses et les sombres tourmens où l'on était sur les effets du calvinisme, le Roi Philippe II et son successeur avaient établi contre les hérésiarques, un Code de procédure infiniment rigoureux, avec des pénalités qu'on pourrait appeler cruelles ; mais c'étaient des lois civiles appliquées par des laïcs, et non pas des lois religieuses invoquées par des ecclésiastiques : il en est de l'Inquisition comme de l'exécution politique de la Saint Barthélemy, où la religion n'a fourni qu'un prétexte ; et du reste, il est à remarquer qu'à l'époque où nos philosophes se sont mis à déclamer contre le Saint-Office et les inquisiteurs d'Espagne, il y avait déjà long-temps qu'on avait adouci la sévérité de ces lois castillanes ; on mettait les hérétiques et les écrivains sacriléges en prison, ce qui me paraît la moindre chose, mais vous pouvez être assuré que depuis longues années on ne les brûlait plus.

Pablo Soarez-Olavidez était le fils d'un riche négociant péruvien, qui recevait des mauvais livres en contrebande et qui s'avisa d'envoyer son héritier auprès de son père (aïeul de Pablo), qui tenait à

Cadix un des comptoirs les mieux réputés de l'Europe marchande. Il eut occasion de faire un voyage à Madrid..... Mais j'aime mieux vous laisser conter la première partie de son histoire par M. le Comte de Cagliostro qui, disait-il, en avait écrit le récit sous sa dictée. Vous savez à quelle intention le Prince Ferdinand de Rohan m'avait fait confier la plus grande partie des manuscrits dudit Cagliostro, dont j'avais traduit les mémoires pour les faire connaître au Roi Louis XVI; enfin voici la traduction de ce morceau biographique dont j'avais fait l'extrait pour mon propre compte, et parce que j'y voyais la peinture d'un caractère intéressant par son originalité, parmi nous autres Français du moins; car j'avais toujours entendu remarquer que l'ancien type de l'honorable commerçant ne se trouvait plus qu'en Espagne où l'on n'entend jamais parler d'une banqueroute indigène. C'est Cagliostro qui va faire parler Pablo Soarez, lequel est devenu Comte d'Olavidès et Titré de Castille.

« Je suis né d'une ancienne famille de commerce « originaire de Valence, à Potosi de la Plata, en « 1723, mais je ne restai pas long-temps dans notre « comptoir d'Amérique, succursale de notre comp- « toir de Cadix. Mon père avait su que je m'étais « emparé d'un livre français que je m'essayais à « déchiffrer; il se trouva que c'était un Traité phi- « losophique sur l'existence de l'âme des femmes, « et l'auteur était d'avis que les femmes étaient « animées par une sorte d'esprit analogue à celui « du démon. Ce volume était arrivé chez nous, en « pacotille, et l'auteur de cet ouvrage avait nom le

« Révérend Père Bougeant. Ma mère avait déjà « rendu son âme, à Dieu j'espère, et la conscience « de son mari s'alarma tellement des mauvaises « dispositions qu'il me supposait, qu'il prit le parti « de m'envoyer en Europe auprès de son père, à « lui, lequel était, comme vous savez, un des plus « riches négocians de Cadix. J'étais âgé pour lors « de 17 à 18 ans.

« Mon grand-père Soarez a toujours été d'hu- « meur défiante et rigide, il exigeait que je ne fusse « occupé que de ses affaires, et ne permettait pas « que je prisse la moindre part aux divertissemens « de mon âge; ainsi je n'allais jamais au spectacle, « et le dimanche, je n'étais jamais pour rien dans « ces agréables parties champêtres ou maritimes, « qui sont toujours si goûtées dans nos villes de « commerce, et qui dédommagent un peu les mal- « heureux négocians de la fatigue et des ennuyeux « travaux du reste de la semaine.

« Cependant, comme l'esprit a naturellement « besoin de variété, je cherchai mon délassement « dans la lecture, et pour cette fois, ce ne fut pas « dans celle des livres philosophiques, mais dans « les romans nationaux. Le goût que j'y pris me « donna la plus grande disposition pour la ten- « dresse; mais comme je sortais fort peu, et que « je ne voyais jamais d'autres femmes que ma « grand'mère et sa duègne (à moins que ce ne fût « dans les églises et dans les rues), je n'avais pu « trouver aucune occasion pour disposer de mon « tendre cœur, et je n'étais encore amoureux que « de l'amour.

« Il arriva que mon grand-père eut quelques ré-
« clamations à poursuivre auprès du Conseil su-
« prême des Indes, et c'était une bonne occasion
« pour me faire connaître à nos correspondans de
« Madrid. Il m'annonça son intention de m'ex-
« pédier en Castille, et je fus enchanté d'aller res-
« pirer le grand air, en dehors des grillages de no-
« tre comptoir et de la poussière de nos magasins.

« Lorsqu'on eut disposé toutes les écritures et
« les documens indispensables pour mon voyage,
« mon grand-père me fit entrer dans son cabinet
« et me tint ce discours :

« —Je vous ai déjà dit que je vous regardais comme
« mon principal héritier, et qui plus est, comme
« si vous étiez mon associé! Vous saurez que Ma-
« drid est une place de commerce où les négocians
« ne sont pas comme ici les premiers de la ville ;
« j'ajouterai qu'ils ont besoin d'une conduite pru-
« dente et bien réglée pour ne pas y compromettre
« la dignité d'une profession qui contribue si
« puissamment à la gloire et la prospérité de leur
« pays.

« Voici trois préceptes que vous observerez
« fidèlement, sous peine d'encourir mon indi-
« gnation.

« Premièrement, je vous ordonne d'éviter la
« compagnie des Nobles. Ils croient nous faire
« beaucoup d'honneur lorsqu'ils nous font la ré-
« vérence et nous adressent quelques mots de
« politesse ; il ne faut pas les entretenir dans cette
« illusion-là. Vous pensez bien que notre crédit,
« ou, si vous voulez, notre mérite, est tout-à-fait

« indépendant de ce que peut nous dire un Titré
« de Castille ou un Chevalier de Calatrava.

« Secondement, je vous ordonne de vous faire
« appeler Pablo Soarez tout court, et non pas Don
« Pablo Soarez-Olavidez. Le titre de Don n'ajoute
« rien à la gloire d'un négociant, qui consiste ex-
« clusivement dans l'étendue de ses relations com-
« merciales et la sagesse de ses entreprises.

« Troisièmement, je vous défends de porter l'é-
« pée; vous devez vous rappeler que l'honneur
« d'un négociant consiste tout entier dans son
« exactitude à remplir ses engagemens; et c'est
« pour cela que je n'ai jamais voulu vous laisser
« prendre une seule leçon d'escrime.

« Si vous contreveniez à l'une ou l'autre de ces
« trois obligations, vous encourriez par là toute
« mon indignation; mais il en est une quatrième
« à laquelle vous devez obéir sous peine d'encou-
« rir, non-seulement mon indignation, mais en-
« core ma malédiction, avec celle de mon père et
« celle de mon grand-père, lequel était votre bi-
« saïeul et le respectable auteur de notre fortune.
« Le point dont il s'agit est de n'avoir jamais, di-
« rectement ni indirectement, aucune espèce de
« communication volontaire avec la maison des
« frères Ferraz, banquiers de la cour.

« Cette défense pourra vous surprendre, attendu
« que les frères Ferraz jouissent de la meilleure
« réputation, et je dois ajouter qu'ils justifient
« pleinement leur bonne renommée d'opulence et
« de probité; mais vous ne serez pas étonné de ma
« recommandation lorsque vous saurez quels sont

« nos griefs contre eux ; et voilà pourquoi je veux,
« en peu de mots, vous faire l'histoire de notre
« maison.

« L'auteur de notre fortune fut Domingo Soarez,
« qui, après avoir passé sa jeunesse à courir les
« mers, prit une part considérable dans l'apalte
« des mines du Pérou, dont nous conservons la
« seizième, (elle est manipulée par votre père avec
« intelligence,) ensuite de quoi Domingo vint s'é-
« tablir à Cadix et fonda sur ladite place une mai-
« son de commerce sous la raison Soarez et com-
« pagnie.

« En conséquence de son entreprise, il rechercha
« l'amitié des principaux négocians de l'Espagne;
« les Ferraz jouaient déjà dans ce temps-là un assez
« beau rôle, et mon aïeul Domingo ne manqua
« pas de les informer de son intention pour entrer
« avec eux dans une suite de relations et d'opérations
« lucratives; ils lui répondirent de la manière la
« plus bienséante, et pour entrer en affaires, il fit
« des fonds sur Anvers en tirant sur la maison
« Ferraz.

« Jugez quelles furent la surprise et l'indignation
« de mon grand-père lorsque sa traite lui fut ren-
« voyée avec protêt! Il est vrai que, par la poste
« suivante, il reçut une lettre remplie d'excuses.
« Ruiz Ferraz lui mandait qu'il s'était trouvé à
« Saint-Ildefonse auprès du ministre, et que la let-
« tre d'avis ayant été retardée de quatre jours, son
« premier commis n'avait pas cru devoir s'écarter
« de la règle invariable du comptoir. Ruiz Ferraz
« ajoutait qu'il n'y avait sorte de réparations aux-

« quelles il ne voulût se prêter ; mais l'offense était « faite : Domingo Soarez rompit toute espèce de « commerce avec les Ferraz, et en mourant, il re- « commanda à son fils de ne jamais entretenir au- « cune relation avec eux.

« Luiz Soarez, mon père, obéit pendant long- « temps à la volonté du sien ; mais le malheur des « temps et les nombreuses banqueroutes occasion- « nées par les guerres de la Succession, qui dimi- « nuèrent inopinément le nombre des maisons de « commerce, le forcèrent, en quelque sorte (il ne « m'appartient pas de le juger rigoureusement), à « correspondre avec cette première maison de Ma- « drid ; il ne tarda pas à s'en repentir, ainsi que « vous en conviendrez bientôt.

« Je vous ai déjà dit que nous avions part à « l'exploitation des mines du Pérou, et cette cir- « constance mettant entre nos deux établissemens « force lingots, nous avions pris l'habitude de les « employer à nos paiemens, qui, moyennant cela, « n'éprouvaient jamais les variations du change. A « cet effet, nous avions fait confectionner des caisses « en bois de cèdre qui contenaient chacune cent « livres d'argent ; ce qui, comme vous savez, repré- « sente à peu près deux mille sept cent cinquante- « sept piastres fortes et six réaux. Vous avez pu voir » encore et vous avez dû remarquer quelques-unes « de ces vieilles caisses au magasin n° 77. Vous « aurez vu qu'elles étaient solidement garnies en « fer, et j'ajouterai qu'elles étaient munies de ca- « chets plombés à la marque de notre comptoir. « Dans ce temps-là, chacun se moquait, dans tous

« les pays, de certains banquiers et négocians an-
« glais, qui se donnaient les airs d'avoir des ar-
« moiries. Enfin, chacune de ces caisses avait son
« numéro général de série et son numero d'ordre
« particulier; elles venaient en Europe et retour-
« naient aux Indes, ou s'en allaient en Orient, sans
« que personne eût jamais songé à les faire ouvrir
« pour en vérifier le contenu; ce qui témoigne assez
« qu'on les recevait dans tous les pays du monde
« avec une confiance parfaite, et ce qui prouve aussi
« qu'elles devaient être assez connues par les négo-
« cians de Madrid.

« Cependant il arriva qu'un Vice-Roi du Mexi-
« que ayant à faire un remboursement à la
« maison Ferraz, y fit déposer quatre de nos
« caisses, et que le principal caissier les fit non-
« seulement ouvrir, mais qu'il en fit essaver l'ar-
« gent.....

« Lorsque la nouvelle de cet outrageant procédé
« parvint à la bourse de Cadix, mon père en res-
« sentit la plus vive indignation ! A la vérité, par
« la poste suivante, il reçut une lettre d'Antonio
« Ferraz, fils de Ruiz, lequel alléguait, pour s'ex-
« cuser, qu'il avait été mandé à Valladolid où se
« trouvait la cour, et qu'à son retour à Madrid, il
« avait sévèrement blâmé la conduite de son pre-
« mier caissier, lequel, étant Français, ne connais-
« sait pas encore les coutumes d'Espagne à l'égard
« de la maison Soarez et compagnie.

« Mon père ne se contenta pas de ces excuses,
« il rompit tout commerce avec les Ferraz, et en
« mourant, il me recommanda par-dessus toute

« chose de n'avoir avec eux aucunes relations de
« commerce.

« Pendant longues années, j'obéis à l'ordre de
« mon père et je m'en trouvai bien, mais par une
« circonstance imprévue, je me trouvai dans un
« rapport indirect avec les Ferraz et vous verrez ce
« qu'il en résulta.

« Quelques affaires m'avaient obligé d'aller à
« Barcelone où je fis connaissance avec un certain
« Livardez, négociant retiré des affaires et vivant
« de ses capitaux, qui du reste étaient considérables.
« Ce vieux homme avait dans le caractère quelque
« chose de rangé, d'exact et de préoccupé, qui
« convenait au mien. Notre liaison était déjà for-
» mée lorsque j'appris que Livardez était l'oncle
« maternel de Sancho Ferraz, alors chef de cette
« maison. J'aurais dû la rompre, mais je ne le fis
« point, hélas! et je crois devoir vous confesser
« que je n'en tins compte, en disant, à part moi,
« qu'il n'était pas de cette famille.

« Par un beau soir, en nous promenant sur le
« port de Barcelone, après avoir causé sur les
« chances à courir et les bénéfices à présumer dans
« les armemens pour les Antilles, Levardez me
« dit que, sachant avec quelle intelligence je fai-
« sais le commerce des Philippines, il y voulait
« mettre un million de piastres à titre de com-
« mandite.

« Je lui représentai qu'étant l'oncle des Ferraz,
« il devrait avoir eu l'idée de leur confier ses fonds
« plutôt qu'à moi.

« — Je ne me soucie pas, répondit-il, de faire

« des affaires avec mes parens et surtout avec les
« Ferraz à qui je compte laisser toute ma fortune.
« Ce serait m'exposer à des embarras pour la ren-
« trée de mes valeurs, avec des retards ou des
« procédés ruineux et des délicatesses qui me seraient
« insupportables. Il me parla si raisonnablement
« qu'il sut me persuader, et d'autant mieux que,
« par-là, je n'entrais véritablement dans aucune
« relation d'affaires avec les Ferraz. Enfin de
« retour à Cadix, au moyen du million de ce bon
« Livardez, j'ajoutai un navire aux deux autres
« que j'envoyais aux Philippines, après quoi je n'y
« pensai plus.

« L'année suivante, il arriva que le pauvre Li-
« vardez mourut, et Sancho Ferraz m'écrivit
« qu'ayant trouvé sur les registres de son oncle
« qu'il avait placé un million chez moi, il me
« priait de le passer à son ordre. J'aurais pu l'ins-
« truire de nos conditions à l'égard de la comman-
« dite, mais je ne voulais rien avoir à démêler
« avec les Ferraz, et je renvoyai le million pure-
« ment et simplement.

« Mes vaisseaux revinrent des Philippines au
« bout de 27 mois et mon capital avait triplé; il
« devait donc revenir encore deux millions au dé-
« funt Livardez ou ses ayans-cause; il me fallut
« entrer forcément en correspondance avec ces en-
« nemis héréditaires, et je leur écrivis qu'ils avaient
« à tirer sur moi pour deux millions.

« Voilà que ces gavaches me font répondre que
« le capital réclamé par eux comme héritage de
« leur oncle étant encaissé depuis deux ans, il en

« résultait que c'était une affaire finie et qu'ils ne « voulaient plus en entendre parler....

« Vous pensez bien que je dus considérer ce refus « des Ferraz comme une sorte d'insulte ou tout au « moins comme une impertinence ; car c'était abso- « lument comme s'ils avaient voulu me faire un don « gratuit de ces deux millions. J'en parlai d'abord « à quelques négocians de Cadix, mais ils préten- « dirent que les Ferraz avaient raison, et qu'ils « étaient en droit de refus, par la raison qu'on ne « doit jamais participer au bénéfice d'un capital « encaissé. Moi je soutenais et je m'offrais à prou- « ver que le capital de Livardez était réellement « demeuré sur mes vaisseaux, et que s'ils avaient « péri, corps et biens, j'aurais eu droit à me faire « rendre le million que j'avais remboursé préala- « blement ; mais je vis bien que le nom des Ferraz « en imposait, et que si je demandais une junte « de négocians, leur parèré me serait défavorable.

« J'allai consulter plusieurs avocats. Ils me di- « rent :

« 1° Que les frères Ferraz ayant retiré ce capi- « tal, au mépris de la condition commanditaire, « et contrairement à la volonté de leur oncle dé- « funt, et que moi, son associé pour la comman- « dite, ayant employé le million suivant l'intention « dudit oncle, le dit capital était légalement, posi- « tivement et incontestablement resté sur mes « navires.

« 2° Que le million encaissé par les Ferraz était « un million qui différait absolument d'origine, « attendu qu'il était provenu de ma caisse, et que

« ledit million ne pouvait être considéré judiciai-
« rement comme ayant aucun rapport avec celui de
« Livardez. Mon premier avocat me conseilla for-
« tement de faire assigner les Ferraz à l'audience
« de Séville, et je n'y manquai pas. J'ai plaidé
« contre eux pendant six ans; il m'en a coûté
« soixante mille piastres fortes; enfin j'ai perdu
« mon procès devant le conseil suprême de Castille
« et les deux millions me sont restés.

« J'ai d'abord eu l'idée d'en faire quelque fon-
« dation charitable, mais j'ai eu peur que le mérite
« ne s'en trouvât réparti sur ces maudits Ferraz.
« En attendant, quand je fais mon bilan général,
« à la fin de chaque année, je mets toujours ces
« deux millions de moins dans mon actif.

« Vous voyez, mon fils, si j'ai de bonnes raisons
« pour vous interdire toute espèce de rapports avec
« une maison par qui la nôtre a souffert des con-
« trariétés si nombreuses et si mortifiantes! »

A présent moi, soussignée Victoire de Froulay, douairière de Créquy, je vous dirai que M. d'Aranda m'a certifié que ce débat judiciaire entre les pointilleux Soarez et les honorables Ferraz était la chose du monde la plus véritable, et sur tous les points du rapport ci-dessus qui fut publié dans plusieurs journaux du temps, et notamment dans la Gazette de Leyde, au mois de février 1747. Ce fut là un bon exemple à mettre sous les yeux des Hollandais, ajoutait le Comte d'Aranda qui avait été plénipotentiaire d'Espagne en Hollande, où le Stathouder Guillaume avait fait vendre la vache et la couchette d'une pauvre femme qui lui devait quatre

florins, c'est-à-dire, environ sept livres et neuf sous de notre monnaie. — Noble Prince d'Orange! honorable et généreuse famille !

Je ne suivrai pas le charlatan palermitain dans le reste de la biographie du Segnor Don Pablo Soarez y Olavidez y Brandariz, dont le père avait obtenu par le crédit du Marquis de Florida-Blanca, ce qu'on appelle en Espagne un titre de Castille. Cagliostro supposait qu'en dépit des injonctions de son aïeul, il était devenu passionnément amoureux de la fille aînée de Sancho Ferraz, et que les frères de cette jeune personne avaient entrepris de le faire battre en duel, étant persuadés qu'il n'agissait ainsi que par esprit de vengeance et pour déconsidérer leur maison de commerce. L'érudition de M. d'Aranda n'allait pas jusqu'à la fin de ce roman, et je nesais ce qu'il en faut croire; mais, quoi qu'il en fût de M. d'Olavidez et de son mépris pour la malédiction de son bisaïeul Domingo Soarez qui avait pris une part dans l'apalte des mines, après avoir parcouru les mers, toujours est-il vrai qu'il était venu s'établir à Paris avec sa femme, la Comtesse Ouraque Dardarada-Los-Rios, qui ressemblait à une grande épingle noire (1). On les

(1) On trouve dans les historiens espagnols une chose assez curieuse au sujet de ce nom d'*Ouraque*, qui est celui d'une sainte wisigothe. C'est que le Roi de Castille Alphonse *le Noble*, avait une fille de ce nom-là qu'il aurait voulu faire épouser à notre Roi Louis VIII, surnommé *Cœur-de-Lion*. Cette Infante de Castille était l'aînée de ses trois sœurs ; mais Philippe-Auguste ne voulut pas que la femme de son fils portât ce vilain prénom.

apercevait quelquefois à l'hôtel de Choiseul; mais on ne se souciait pas de les voir chez soi, parce que la Duchesse de l'Infantado ne les recevait point, et surtout parce qu'ils allaient trop souvent chez les d'Holbach et la demoiselle Lespinasse. Ils allaient aussi chez Dalembert, et recevaient Diderot; ce qui était la plus mauvaise compagnie possible pour des Espagnols, et ce qui paraissait effrontément philosophique.

Aussitôt que M. d'Aranda fut nommé Président du conseil de Castille, il fit revenir son ami d'Olavidez en Espagne, afin de lui confier la direction d'une colonie qui s'appelait la Carlotte, et qu'on voulait établir dans la Sierra-Morena. On apprit, quelques années après, qu'il avait été pourvu de l'Intendance de Séville : mission de confiance, et témérité qui scandalisa beaucoup les vieux Castillans! Au reste, M. d'Aranda proférait souvent un apophthegme qui suffirait pour mettre à l'abri, dans ces sortes de nomination, la responsabilité morale du Roi Charles III. — *El si, el no suon del ministro*, disait-il; *El como y el quando, del oficial; La mesa y el papel, de la nacion; La pena y la tinta, del Rey.* Le oui ou le non viennent du ministre; le quand et le comment, du commis; le pupître et le papier, de la nation; le Roi n'y met du sien que la plume et l'encre. Je me souviens d'avoir entendu dire qu'en recevant le paquet qui devait contenir sa nomina-

d'Ouraque; il fit écrire au Roi son neveu qu'il aimerait mieux la Princesse Blanche, sa fille cadette; et celle-ci fut la mère de Saint-Louis. (*Note de l'Auteur.*)

tion de premier ministre (c'était à Jossigny chez ma belle-fille, au milieu de la nuit), il commença par baiser avec un air de profond respect, le sceau royal des Espagnes et des Indes, et puis il se mit à dire, en déposant la dépêche auprès de son lit, sans la décacheter : — *Lo mismo diran magnana :* Elle dira la même chose demain matin. Il avait de l'esprit à merveille, et ceci n'a pu l'empêcher de faire des sottises en quantité, par la raison qu'il était devenu philosophe économiste. Mais retournons à la poursuite intentée par l'Inquisition contre le protégé de M. d'Aranda.

On avait procédé pendant six mois à l'instruction de son procès, et le seul rapport de son affaire ne dura pas moins de quatorze séances. Les principaux griefs étaient au nombre de 240, et furent appuyés sur les déclarations et l'affirmation de 78 témoins.

Ayant été convaincu (par l'Inquisition) d'hérésie blasphématoire et de profanation sacrilége, il fut condamné (par l'Oydor et son tribunal séculier) à huit années de réclusion dans un couvent. Il fut prescrit de l'y faire jeûner, pendant la première année, tous les vendredis de chaque semaine, à moins qu'il ne pût en souffrir sous le rapport de la santé, ce qui serait soumis à la décision d'un médecin, nommé par le Majordome de S. M. Catholique et payé par la couronne de Castille, ainsi qu'un directeur expérimenté qui serait désigné par le Patriarche des Indes, et qui ne perdrait pas de vue le condamné Pablo Soarez-Olavidez, en ayant soin de l'entretenir dans un sentiment de résipiscence et de contrition. Le même tribunal ordonnait à ce direc-

teur inconnu, de fortifier son pénitent par le bon exemple, et de l'instruire attentivement sur tous les points de religion qu'il aurait ignorés ou pu méconnaître. Il enjoignait aussi de lui faire réciter ses prières quotidiennes avec une régularité scrupuleuse, et de lui faire lire le *Guide des pécheurs* du Révérend Père Luiz de Grenade. Il devait réciter à genoux, tous les dimanches, un *credo;* voilà pour les prescriptions judiciaires, et voici pour le reste de sa punition.

Il fut déclaré déchu de ses priviléges de noblesse, incapable de posséder aucun emploi de la couronne ou charge publique, privé de son titre majoral et castillan de Comte Olavidez, ainsi que de la croix de l'ordre de Sant-Iago. Défense à lui d'user dorénavant et jusqu'à la fin de sa vie, quand il aurait fini ses huit années de clôture, d'aucun habit en soie, velours, ou tissus d'or et d'argent; comme aussi de galons, broderies, pierreries et bijoux de métal. Défense à lui de porter des armes non plus que des armoiries; de voyager à cheval, et d'approcher à la distance de moins de 50 milles de toutes les maisons royales en Espagne, ainsi que de la cité de Séville et de celle de Lima, où il avait reçu le grade de Docteur ès-lois. Ses biens furent saisis et confisqués, au profit du Roi, ce qui va sans dire, et ce qui dénote assez l'origine de cette pénalité fiscale.

Après avoir entendu ladite sentence à genoux, tenant à deux mains une torche en cire verte, et dans son costume habituel, sans la chasuble à croix de Saint-André, ni le san-benito, ce qui n'était plus

d'usage et de costume pénitenciel, à ce qu'il paraît, on le reconduisit au palais du Saint-Office, où les docteurs de l'Inquisition reçurent son abjuration solennelle, avec sa profession doctrinale et catholique, en 28 articles, sur lesquels avaient porté son interrogatoire et sa condamnation.

En conséquence de cet acte de soumission religieuse, il fut absous de l'excommunication qu'il aurait encourue s'il avait persisté dans ses erreurs dogmatiques, et sa *réconciliation* fut opérée suivant toutes les formalités suivies dans la primitive Église, ainsi qu'elles sont ordonnées dans les saints canons. On a soutenu philosophiquement qu'il avait été battu de verges, mais ceci consista seulement dans l'application de la *vindicta*, baguette blanche, dont quatre assistans lui donnèrent cérémonialement et légèrement de petits coups sur les épaules pendant qu'on psalmodiait le *Miserere mei, Domine!*

En entendant prononcer cette partie de l'arrêt qui le dépouillait de son titre de Castille, il eut une syncope et tomba de dessus la sellette; on le releva baigné de larmes, on lui fit boire du vin d'Alicante mêlé de jaunes d'œufs et de poussière de sucre candi (cordial de tradition pour le Saint-Office), et d'après l'amertume de ses gémissemens, on dut augurer favorablement de son repentir. Ses erreurs étaient nombreuses et des plus extravagantes; il ne voulait pas croire à la nécessité de pratiquer le VIe précepte du Décalogue, non plus qu'à l'existence d'un mauvais principe et d'une éternité malheureuse. On avait saisi le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, adressé par la poste, sous son couvert,

et la violence de ses déportemens contre le clergé régulier et séculier de l'Andalousie, méritait certainement la punition la plus exemplaire. Voici la liste des principaux personnages qui furent convoqués et réunis solennellement pour assister au procès et signer la sentence du Saint-Office. Le Cardinal Patriarche des Indes et Grand Inquisiteur; douze juges de l'ordre de Saint-Dominique; douze Docteurs de l'université de Salamanque, assistans des Dominicains; le Duc de Grenade, grand Maréchal de la sainte Inquisition pour la foi; le Duc d'Albe, Porte-bannière du Saint-Office; les Ducs de Frias, de Hijar et d'Abrantès, Grands d'Espagne et familiers de l'Inquisition; le Marquis d'Avis, le Comte de Mora et le Comte de la Corogne, Titrés de Castille; sept Conseillers des deux conseils suprêmes et deux Conseillers des ordres royaux; le Premier-Official de la guerre; l'Abbé régulier de Saint-Martin et celui de Saint-Basile, assistés de quatre religieux de leurs congrégations; le Prieur de l'Escurial; deux Trinitaires; deux Pères de la Mercy; le Supérieur-Général de l'ordre des Capucins; quinze chanoines gradués en théologie, et finalement cinq Chevaliers de l'ordre royal de l'Immaculée Conception, dit de Charles III. On voit que tout cela n'était pas des gens sans consistance, et tout donne à penser qu'ils n'étaient pas non plus dépourvus d'honneur et d'équité.

Cette victime de l'intolérance et de l'ignorance a trouvé moyen de se libérer de la prescription du jeûne pour le vendredi, ainsi que de l'obligation du *credo* pour le dimanche, car on ferma les yeux sur sa

fuite et son embarquement auprès de Gibraltar. A la sollicitation du Cardinal de Brienne, autre philosophe, Olavidez a fini par obtenir la restitution de ses biens confisqués, ainsi que la permission de séjourner en France, et du reste il avait eu la précaution de s'y constituer, longtemps avant son procès, une rente de quarante-cinq mille écus, en viager, et la moitié reversible sur la tête de son Ouraque. Celle-ci n'avait pas été jugée condamnable, et n'en resta pas moins la Comtesse d'Olavidez et Brandariz, avec des reliques de sa patronne dans les médaillons de son collier et de ses bracelets. Elle s'arrêtait et s'interrompait quelquefois subitement au milieu de sa conversation pour baiser ces petits reliquaires en faisant le signe de la croix et marmottant des patenôtres. Ils étaient d'un pays où les choses et les gens vont toujours à l'extrême. — J'ai trouvé, disait mon oncle de Tessé, qu'il y avait deux sortes de gens en Espagne, tous ceux qui ne sont pas athées font excommunier les guêpes et les chenilles de leur jardin.

CHAPITRE IV.

Adrienne de Noailles, Comtesse de Tessé.—Son genre d'esprit.— Inconvéniens de son caractère. — Marie de Brancas, Comtesse de Rochefort et depuis Duchesse de Nivernais.—Son éloquence naturelle. — Son parallèle avec Mme de Tessé, par M. de Vaines. — Le soufflet de Mme de Forcalquier.—Le chevalier de Pougens. — Son origine présumée. — Engouement épidémique. — Étymologies curieuses. — Digression sur les bâtards. — Priviléges des bâtards issus des Princes. — Des économistes politiques. — M. Turgot. — Noblesse de sa naissance et simplicité de ses habitudes. — Lettre de M. de Maurepas et réponse de M. Turgot. — Le Vicomte de Choiseul. — Lettre pseudonyme écrite par lui. — Le fils de l'auteur est mis à la Bastille. — Exil du Vicomte de Choiseul.

Il y a long-temps que je voudrais vous parler de Mme de Tessé (Adrienne de Noailles), mais je me sens toujours arrêtée par les choses qu'il faudrait en dire. Elle est Comtesse de Tessé, femme du chef de ma famille, et puis j'aime les Noailles, et voilà deux raisons pour me retenir. Elle n'a jamais eu d'enfans, la *philosophe* qu'elle est !.... La maison de Froulay va s'éteindre, et si elle n'était pas la fille de son père et la femme de mon neveu, il me semble que je la houspillerais joliment ! Ce n'est pas qu'elle ne soit digne d'estime sous un certain rapport que les héritiers de son mari doivent considérer comme le

plus essentiel : ne vous y trompez point ; mais c'est qu'elle a toujours été follement déraisonnable par esprit de système, et qu'elle est devenue sceptique sur toute espèce de choses, exceptée l'infaillibilité de son jugement. Pendant tous ses débats avec la Duchesse de l'Infantado, relativement à Mlle de Tott (ce qui serait ennuyeux à vous raconter) (1), je lui disais toujours qu'elle avait eu nécessairement, dans tout cela, des torts dont elle ne parlait pas, et que j'aimais mieux croire à l'infaillibilité de la Sainte Église Romaine qu'à la sienne. Elle a de la pénétration, du trait, de la finesse d'esprit, mais c'est dans une agitation sans mesure et sans grâce. Sa conversation va toujours en sautillant et bondissant par soubresauts d'impatience ou d'irritation ; et j'avais pris la liberté de faire observer que sa disposition d'esprit était une fièvre nerveuse ; elle se trémousse et démène incessamment avec une vivacité d'écureuil, et votre père disait aussi que son agitation ressemblait à celle que produisent les puces.

Je pense que son défaut de jugement tient principalement à son manque de religion, ce qui toujours est une grande infirmité pour l'intelligence humaine, attendu qu'une personne d'esprit se trouve alors embarrassée dans un chaos d'idées qu'elle ne saurait éclaircir ni s'expliquer raisonnablement. Aveuglé qu'on est sur les motifs qui peuvent diriger

(1) Voyez les *Mémoires de M. de Pougens*, qui ont paru peu de temps après la première publication des *Souvenirs de Mme de Créquy*.

les personnes et les actions religieuses, on y cherche toujours un intérêt, une cause, un mobile étranger à la piété; on y suppose le plus souvent des intentions tout-à-fait contraires à celles des personnes dont on veut juger la conduite; et voilà qui fausse indignement l'esprit!

Il est un point de vue plus élevé que ce monde d'où l'on doit regarder les choses de la terre afin de les pouvoir comprendre; mais on a besoin que la révélation divine et la religion vous tendent la main pour vous faire monter jusque-là.

Il y avait trois choses de notre temps que Mme de Tessé ne pouvait jamais s'expliquer, c'était la profession religieuse de Madame Louise de France, la conversion du Prince de Wurtemberg et les austérités de la Comtesse de Gisors....

— Ne vous en tourmentez donc pas, — lui disais-je, et résignez-vous à n'y rien comprendre. Quand on est dans les conditions d'incrédulité philosophique où vous vous trouvez, il faut absolument que l'intelligence et la judiciaire en souffrent. Il y a plus de la moitié des choses de ce monde dont vous ne sauriez vous rendre compte, et ce que vous pouvez faire de mieux pour agir conséquemment à votre système, est de supposer que tous les dévots sont des ignorans ou des fourbes; c'est une absurdité, j'en conviens, mais grâce à la philosophie qui vous éclaire et vous conduit, vous n'avez aucune autre ressource : j'en suis fâchée pour vous, mais prenez-en votre parti.

Comme elle avait été bien élevée, c'est-à-dire religieusement, elle en conservera toujours et forcément

une sorte d'indécision qui la retiendra dans la témérité de ses jugemens philosophiques; mais voyez ce que doit être la judiciaire d'un roturier et d'une bourgeoise de ce temps-ci, qui n'ont jamais vu rien de religieux chez leurs parens et qui n'ont jamais rien lu sur la religion que dans les pamphlets de Voltaire! Ah, pour le coup, la suffisance est prodigieuse! et c'est alors qu'il faut entendre parler des catholiques et des prêtres comme s'ils ne pouvaient être que des imbéciles ou des imposteurs. Ces deux accusations-là ne répondent à rien et n'ont rien expliqué depuis 1795 ans; mais l'ignorance des choses de Dieu entraîne toujours l'ignorance des choses du monde, et de certaines choses importantes à bien savoir et fort essentielles à bien observer pourtant; car j'ai remarqué que lorsque les impies interviennent dans les choses du gouvernement et qu'ils ont à se mêler des affaires religieuses, il en survient toujours une perturbation grave, quelquefois une subversion totale et tout au moins de grands embarras dans les affaires politiques. Il me semble que la constitution civile du clergé, précédée par les empiètemens des parlemens sur l'autorité des Évêques et suivie de la convention nationale, est plus qu'il n'en faut pour appuyer cette proposition.

M. de Vaînes, observateur ingénieux, mais dont l'esprit manquait de justesse, attendu que c'était de l'esprit philosophique, avait fait un long parallèle entre la Comtesse de Rochefort et Mme de Tessé; mais c'était à l'avantage de celle-ci, ce qui n'était juste sous aucun rapport. Mme de Rochefort était belle et grande; Mme de Tessé n'a jamais été qu'un

laidron chétif : elle a toujours été noire et maigre, tandis que l'autre était blanche et blonde. La première était incrédule et troublée, Mme de Rochefort était religieuse et calme ; elle avait plus d'esprit que de loquacité, ce qui n'était pas le cas de notre parente ; il est vrai que Mme de Tessé, malgré l'exiguité de sa personne, avait des façons très nobles avec le plus grand air ; c'était la seule chose qu'elle tînt des Noailles, et c'était le seul point sur lequel on pût établir quelque similitude entre elle et la Comtesse de Rochefort (1).

Je vous dirai que Mme de Rochefort était une intéressante et curieuse personne, et c'est curieuse à bien observer que je veux dire. Elle avait toujours aimé le Marquis de Mancini, aujourd'hui Duc de Nivernais, et c'était un sentiment réciproque entre ces deux enfans qu'on avait mariés chacun de leur côté, sans que la Marquise de Céreste et le Duc de Nevers (mère de l'une et père de l'autre) en voulussent prendre le moindre souci. Le petit de Mancini, qui était joli comme un ange, épousa malgré qu'il en eût, la sœur du Comte de Maurepas, riche héritière ; et Mlle de Brancas, qui était belle comme

(1) Marie-Julie-Thérèse de Brancas-Céreste, veuve de Jean-Anne-Julien de Larchan de Kercadio du Liscoët, Comte de Rochefort en Penthièvre et de Lyniac. Elle a épousé en secondes noces Louis-Jules-Mancini Mazarini, Duc de Nevers et de Nivernais, Prince de Vergagne et de l'Empire, Patrice romain, Pair de France, Grand d'Espagne et Noble vénititien (l'un des Quarante de l'Académie française). Il était veuf d'Hélène-Angélique Phélippeaux de Pontchartrain, mère de Mmes de Gisors et de Brissac. (*Note de l'Auteur.*)

un astre, épousa le plus tristement du monde un Seigneur bas-breton qui ne disait pas quatre paroles en quarante-huit heures. On prétendait qu'il ne savait parler qu'en celte cambrique et en latin, mais toujours est-il que je ne lui ai jamais entendu dire autre chose en français que : — Non, Monsieur ; et — Oui, Madame.

Tandis que son mari vivait, Mme de Rochefort n'allait jamais à l'hôtel de Nevers, et jamais elle n'a voulu recevoir M. de Nivernais du vivant de sa femme. C'est quand ils se sont retrouvés l'un et l'autre en liberté de s'épouser, qu'elle a fléchi dans sa règle de conduite et peut-être aussi dans son dépit amoureux, car elle avait gardé rancune à M. de Nivernais pendant 14 ans. Je crois bien que de toutes les personnes que j'ai connues ou rencontrées, Mme de Rochefort était la plus proche de la perfection? Toujours douce et modeste, bienveillante et soigneusement polie, elle était habituellement silencieuse; mais pour peu qu'elle fût émue de parler avec effusion, ce qui ne manquait pas d'arriver sur toutes les choses de cœur et de générosité, c'était alors un Démosthènes en paniers, un Cicéron femelle, et la chair de poule en avait pris au fameux Gerbier! C'était, disait-il, un jour qu'elle avait été le consulter et lui parler pour la Comtesse de Forcalquier, à qui M. son mari venait d'appliquer un soufflet qui fit grand bruit. Depuis la tragédie de Pierre Corneille et la vengeance du Cid, aucun soufflet n'avait eu autant de retentissement que celui de Mme de Forcalquier, qui, comme on sait, voulut absolument le *rendre à son mari* parce que les avocats

se refusaient à sa poursuite, et qu'elle ne *savait qu'en faire*. Elle m'écrivait un jour (Mme de Rochefort, alors de Nivernais), à propos de la mort de ma fille :

« Les nœuds du sang et de l'amitié nous ont « unies depuis l'enfance et la douleur que vous « éprouvez a redoublé ma tendresse pour vous ; si « vous n'êtes pas la sœur de mon corps, vous êtes « la sœur de mon cœur, de mon choix et de ma « volonté ! »

Quand elle écrivait ou parlait dans l'émotion d'un sentiment de piété, de compassion charitable ou d'affection, qui chez elle était toujours noble, pure et vraie, elle en disait continuellement de cette force-là, et c'etait, dès l'âge de quinze ans, la même chose. On n'a jamais rien vu de si merveilleusement beau que cette belle jeune femme (elle est morte à 34 ans), qui vous subjuguait en vous éblouissant d'un regard magnétique, et qui vous entraînait victorieusement dans la conviction par un torrent d'argumentations solides et de métaphores imprévues, hardies, toujours naturelles et quelquefois naïves à surprendre : et puis c'étaient des images attendrissantes, avec des paroles inouies et des mots brillans et bien enchâssés qu'on voyait étinceler sur le fond du sujet comme un rubis dans l'or de la bague. Cet honnête Gerbier n'en pouvait parler sans admiration, et je vous assure que la chaire et le barreau de mon temps n'ont rien montré d'égal à l'éloquence de cette Comtesse de Rochefort. M. de Nivernais disait qu'il avait trouvé le quatrain suivant dans un vieux livre de sa biblio-

thèque, mais je pense qu'il avait bien pu le composer lui-même, à l'honneur et gloire de Marie-Julie de Brancas.

« Plus que parfaicte en toute chose,
« La grâce, en sa parole, est joincte à la vigueur,
« Et l'éloquence ésclot de ses lesvres de rose,
« Comme sort un bon fruict d'une agréable fleur. »

Voici que le parallèle de M. de Vaînes nous a conduits bien loin de Mme de Tessé, dont l'éloquence avait toujours le caractère d'un transport au cerveau, avec son paroxisme nerveux dans la région du cœur et de l'estomac. Ses accès d'enthousiasme donnaient la fièvre d'impatience, à ce que disait le Duc de Penthièvre, et son engouement avait toujours quelque chose de si peu naturel et de si laborieux qu'il me faisait suffoquer.

Ce fut chez elle et par elle que je fis connaissance avec le Chevalier de Pougens, autre enthousiaste (sans fièvre), lequel était fort à la mode à l'hôtel de Tessé, ce qui ne dura pas long-temps. M. de Pougens ne manquait ni d'esprit ni d'instruction ; mais il était naturellement débonnaire, et quand il voulait faire de la malice, il était niais. Il a toujours été fort imbu des idées philosophiques, et s'il est aveugle des yeux du corps, il ne l'est pas moins des yeux de l'esprit. Sa bienveillance est universelle, et son besoin d'approbation générale est presque toujours si mal appliqué que cela dégénère en infirmité de jugement. On le verra confondre et mélanger, dans la banalité de son enthousiasme hétérogène et de

ses affections disparates, Monsieur, Comte de Provence et les d'Orléans; le Figaro Beaumarchais, côte à côte avec son ennemie jurée, Mademoiselle d'Eon; M. de Lafayette et l'Abbé Maury; Cagliostro, l'Archevêque d'Alby, l'Abbé Grégoire et le Duc de Penthièvre avec le peintre David et deux héros vendéens. Ajoutez à tout ce monde-là le général Buonaparte et le Duc d'Enghyen, Montgolfier, le pasteur Marron, Mme du Boccage et Mme Tallien, Madame Pipelet et votre grand'mère; enfin, la sous-Prieure de Saint-Cyr, qui est une fille d'esprit, et le général Kociusko, qui est une sorte d'imbécille.

Il en est des sentimens d'estime et d'affection, comme des objets de capacité matérielle, qui perdent toujours en intensité ce qu'ils acquièrent en superficie. La sensibilité du Chevalier couvrait trop d'espace, et se répandait sur trop de gens pour lui laisser la faculté d'éprouver un sentiment d'amitié profonde et d'honorable préférence. Il avait, comme dit le peuple, un *cœur d'hôpital* où tout le monde était admis; aussi, n'étais-je pas infiniment sensible à la haute considération qu'il montrait pour moi. Il est à noter aussi que, dans cette société de l'hôtel de Tessé où presque tout le monde avait le cœur vide et la tête creuse, ce bon M. de Pougens était devenu la matière et l'objet d'une espèce de maladie contagieuse en fait d'engouement. Melle de Tott avait commencé par s'engouer de cet intéressant et malheureux infirme, à elle toute seule. Son engouement fermente, éclate, et se communique à Mme de Tessé, qui le fait partager à sa nièce, Mme de la Fayette, laquelle y fait participer son cher époux, qui l'ino-

cule à Mme de Simiane, et celle-ci le reporte à son frère aîné, l'Abbé de Damas, qui ne manque pas d'en faire part à l'Abbé de Montesquiou, lequel est, comme on sait, une fameuse commère en fait de prônerie; de sorte que voilà tout le faubourg Saint-Honoré qui se trouve saisi d'engouement pour le Chevalier de Pougens. J'avais annoncé que c'était une de ces épidémies qui ne traversent pas la rivière, et ma prédiction s'est vérifiée.

Ce pauvre aveugle était journellement préoccupé, disait-il au moins, d'une composition gigantesque, et qui n'allait guère à sa taille; ouvrage immense et qu'il avait intitulé : *Trésor des Origines et Dictionnaire grammatical et raisonné des étymologies générales de la langue française*. Je pense bien qu'il n'en a jamais composé que ce long titre, et comme il allait toujours s'informant, ruminant ou dissertant sur les étymologies, je lui dis un jour qu'il devrait bien consacrer un chapitre à la transformation du nom de *Guillot*, en celui de *Franquetot*. — Je ne vous comprends pas, répliqua-t-il; et pour lors je lui traçai, d'après mon oncle le Bailly, l'historique de cette métamorphose, dont voici l'ordre et la marche.

MM. Guillot de Coigny désiraient pouvoir se rattacher à la famille des anciens seigneurs de Franquetot, dont ils avaient acquis la terre. Ils commencèrent par faire de leur nom de *Guillot*, GUILTOT, et puis DE QUILTOT, ce qui n'avait pas déjà si mauvaise mine; ensuite ils écrivirent leur nom DE FRANC-QUILTOT, DE FRANCQUESTOT, et finalement DE FRANQUETOT. Ce dernier résultat fut représenté par

eux comme étant la conséquence et la suite inévitable de ces contractions pour abréviation, qui arrivent toujours progressivement dans la marche des siècles et celle des langues, où les mots de racine barbare tendent continuellement à s'adoucir et simplifiant leur orthographe et se débarrassant des lettres superflues (c'est principalement des consonnes). Tout ceci n'avait pas duré plus de quarante-deux ans. On les avait laissés faire, attendu que c'était bien égal à tout le monde, et quand ils en sont arrivés à ce nom de FRANQUETOT, ils s'en sont tenus là.

On avait dû croire et l'on avait toujours cru que le Chevalier de Pougens était fils naturel du Prince de Conty, Louis-François Ier, mais ensuite on aurait voulu se persuader et nous faire croire qu'il était fils de la Duchesse d'Orléans, sœur de ce prince, et c'était dans un intérêt pécuniaire et par un esprit de calcul intolérable, à mon avis. Toujours est-il que c'était M. le Prince de Conty et Mme de Guimont qui se croyaient son père et sa mère. Le nom qu'il porte est celui d'un fief mouvant de la Duché de Mercœur en Auvergne ; c'était la maison de Bourbon-Conty qui le pensionnait, qui l'avait fait élever et qui l'avait pourvu d'un bénéfice ecclésiastique à la nomination de ses princes ; enfin je puis affirmer que M. le Prince de Conty, Duc de Mercœur, avait fait signifier judiciairement au Bailly de Froulay que *Marie-Charles-Joseph, Sieur de Pougens, était son fils naturel*, et qu'il demandait pour lui le titre et la croix de Chevalier de Malte, *en vertu de ses droit et privilége de naissance*. Le

Grand-Maître ne manqua pas d'envoyer la croix de son ordre au jeune Pougens, sur le rapport de mon oncle, attendu que les récognitions d'un prince de maison souveraine équivalent toujours à des actes de légitimation ; et c'est d'où provient cette maxime de notre ancien droit coutumier, *Nul bâtard ne saurait être débouté de noblesse, s'il est reconnu pour issu d'un prince.* « Les Rois, dit un autre adage, ne « sauraient faire en bâtardise que des Seigneurs « et nobles Dames ; les Princes de race souveraine « ne font que des Gentilshommes et simples Da- « moiselles ; mais les bâtards de tous les autres « nobles ne sauraient être que des roturiers ou des » bourgeoises, à moins que leurs parens n'obtien- « nent pour eux des lettres de légitimation et d'a- « noblissement » (ce que les souverains ne refusaient guère aux grands seigneurs). Ce privilége royal et principal, applicable aux bâtardises, est un bénéfice d'exception qui ne m'a jamais choquée ni surprise ; et comme ce sont les Rois qui font les lois civiles, je trouve assez naturel que les souverains législateurs ne fassent pas des lois restrictives au détriment de leur postérité. Je n'ai rien su de Mme de Guimont, si ce n'est qu'elle ne sortait jamais du château de l'Isle-Adam, et que la douairière de Conty l'avait en exécration. On disait que c'était la veuve d'un Écuyer de cette Princesse.

On ne me reprochera pas d'avoir profité de ce qu'il est convenu d'appeler les abus de l'ancien régime. Je n'ai jamais eu ni pensions ni faveurs de la cour, je n'ai jamais sollicité les bienfaits du Roi ni

les secours de l'État pour aucun individu que j'aie pu soulager par moi-même, et vous pourrez vérifier que le cinquième de mon revenu se trouvait employé de cette manière-là ; enfin je n'ai jamais ni poursuivi ni fait poursuivre aucune personne en justice, à moins que ce ne fût sur mes terres, en ayant la précaution de me faire tenir au courant des procédures, afin de les arrêter lorsque la charité l'exigerait. C'était là ma règle générale, et avant nos procès contre les Lejeune qui voulaient s'emparer de votre nom, et contre Nicolas Bezuchet qui voulait me faire traîner à l'échafaud, ce qui était certainement le cas de se regimber, je n'ai jamais sollicité la punition de personne, excepté du Vicomte de Choiseul, et voici comment.

Ce Vicomte était un petit diffamé très malveillant et maldisant, ce qui n'est jamais difficile; mais il était malfaisant quand il pouvait l'être (1). Apparemment qu'il m'en voulait parce qu'on ne le laissait jamais entrer chez moi ; et toujours est-il qu'il alla se vanter d'avoir contrefait mon écriture et ma signature en écrivant le billet suivant à M. Turgot.

« Aussitôt la présente reçue, ne manquez pas,
« mon cher monsieur, de donner une place de
« finances, et c'est une bonne place, entendez-vous
« bien, à ce brave garçon dont le nom se trouve
« effacé, mais c'est égal. Je ne l'ai jamais ni vu ni

(1) Arnould-Louis-César de Choiseul, Vicomte de la Baulme, ancien Colonel du régiment de Poitou, né à Versailles en 1755, mort à Paris en 1828. *(Note de l'Éditeur.)*

« connu, mais je sais qu'il est joli garçon. Il est « très bien recommandé de la part d'une personne « que je n'ai jamais ni vue, ni connue, mais elle « en répond, et du reste, c'est ma cousine de « Breteuil qui m'a envoyé cette requête pour vous « la faire tenir. A raison du cousinage, ayez « l'obligeance de m'écrire que vous ne le pouvez « pas, afin que je puisse montrer votre lettre à la « Baronne. »

FROULLAY-CRÉQUY.

M. Turgot me répond ; je n'y comprends rien ; Lauzun s'en mêle, votre père se fâche, M. de Richelieu (doyen de Noss^grs^ les Maréchaux) nous rend le service de faire mettre mon fils à la Bastille, et le Duc de Choiseul a l'obligeance d'envoyer M. le Vicomte, avec son régiment, dans les Antilles, où il est resté de cinq à six ans. C'est la seule fois de ma vie que je sois intervenue dans une poursuite de lettres de cachet pour exécution d'emprisonnement ou d'exil.

Si le billet en question n'était pas de votre grand'mère de Créquy, il était de votre grand'mère de Simiane, et ce petit de Choiseul, qui n'avait aucune sorte d'esprit, n'avait fait autre chose que de le copier.

Je m'aperçois que je ne vous ai encore rien dit sur les économistes qu'il ne faut pas confondre avec les encyclopédistes. J'ai toujours eu l'intention de vous parler de M. Turgot, lequel était un véritable ami pour votre père et pour moi. Mais je n'ai pu retrouver les notes que j'avais écrites à son sujet,

et bien m'en fâche (1) ; il était mon parent éloigné par les d'Esclots (ce qui n'est pas, comme vous pouvez bien le penser, mon quartier de prédilection), mais il ne s'en prévalait jamais. Je lui faisais toujours adresser mes billets de part *à la main*, je prenais ses deuils de famille et je me rappelle très bien que je lui écrivis à l'occasion du mariage de mon fils pour lui *demander son consentement*. Il arrivait tout aussitôt chez nous pour y faire visite, ou quand il était dans son intendance de Limoges, il nous répondait courrier par courrier ; mais ses formules étaient purement et simplement celles d'une affection respectueuse : il a toujours eu l'air d'ignorer que nous fussions parens, et quand votre père lui disait quelques paroles sur l'air du cousinage, il inclinait sa tête, en répondant avec un air sévère et froid que *ce serait bien de l'honneur pour lui !* Sa famille est très noble et très ancienne en Basse-Normandie : on aurait pu supposer qu'il agissait de la sorte, avec nous, par simplicité modeste, mais j'ai toujours pensé que c'était par excès de fierté.

Je vous ai déjà dit que M. de Maurepas fut l'au-

(1) Anne-Robert Turgot, Marquis de Soumonts, Baron d'Estrepagny, Seigneur de Changy, Courcelles, Anvry, Chastenay, La Combe et autres lieux ; Commandeur de l'ordre du St.-Esprit, Conseiller du Roi en tous ses conseils, ancien Contrôleur-Général des finances et ministre d'état de S. M., né en 1727, mort en 1781.

« Parmi tous les gens qui s'occupent de nos affaires, disait « le Roi Louis XVI, je ne connais que M. Turgot et moi qui « aimions véritablement le peuple français. *(Note de l'Édit.)*

teur de sa disgrâce, et suivant la coutume de Versailles, il écrivit à M. Turgot un billet de condoléance au moment de son départ du ministère, celui-ci répliqua brusquement au premier Ministre; il en fut blâmé, il en eut beaucoup de regret, ce me semble, et quoi qu'il en fût, voici les deux billets en question.

Lettre de M. de Maurepas à M. Turgot.

« Je m'empresse, Monsieur, de vous témoigner « toute la part que madame de Maurepas et moi « prenons à l'évènement qui vous concerne, et « nous vous prions d'agréer l'assurance et l'expres- « sion de nos sentimens les plus particulièrement « dévoués.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE COMTE DE MAUREPAS.

Versailles, ce 12 mai.

Réponse de M. Turgot.

« Je ne saurais douter, Monsieur, de toute la « part que vous avez prise à l'évènement qui me con- « cerne, mais je vous dirai que, lorsqu'on a servi son « maître avec fidélité, sans lui dissimuler aucune « vérité utile, sans avoir à se reprocher ni faiblesse, « ni fausseté, ni légèreté, ni dissimulation, ni fri- « volité volontaire, on peut se trouver éloigné de

« la direction d'un grand ministère, sans honte et
« sans crainte, je dirai presque, sans regrets.

« Il me semble qu'il ne saurait être question de
« madame de Maurepas dans tout ceci.

« J'ai l'honneur d'être avec les sentimens que je
« vous dois et que je vous porte depuis longtemps,
« Monsieur, etc.

A. R. TURGOT.

CHAPITRE V.

Le Duc de Chartres. — Mot sanglant qui lui est adressé par M. de Lamothe-Piquet. — Son infâme conduite à l'égard de sa mère et de sa sœur. — L'Abbé Delille. — Engagement pris par Mme de Créquy à son sujet. — Le Comte d'Estaing et le Comte de Grasse. — Injustice de l'opinion publique à l'égard de ce dernier. — Portrait de l'Abbé Delille.— Les bénéfices et l'Académie française. — Bonté de M. le Comte d'Artois pour l'Abbé Delille. — Projet de Monsieur, frère du Roi, sur le duché de Créquy. — Prérogatives de cette terre. — Le Comte de Bonneval. — Son caractère et son apostasie. — Sa mort — Audience et interrogatoire à l'Assemblée nationale. — Mot de l'Abbé Delille au citoyen Lamourette. — Son refus de composer un hymne républicain. — Prétexte allégué pour son émigration. — Le reliquaire grec et la charte du Bas-Empire. — Mention des familles de Pressac, de Coucy, et Hurault de Vibraye dans ladite charte.

Vous n'auriez pu voir sans douleur et sans en avoir la rougeur au front, toutes les satires qui furent publiées contre le Duc de Chartres à son retour de la bataille d'Ouessant. Un prince du sang royal de France qui avait manqué de courage !..... C'était pour tout ce qui portait un cœur français une amertume étrange, une honte inouie! On n'imaginait pas alors ce qu'il aurait le courage de publier plus tard à propos de sa naissance et sur la conduite de sa mère!...

Ayant obtenu la survivance de M. le Duc de Penthièvre en qualité de Grand-Amiral de France, il avait cru pouvoir figurer dans ce combat naval. Il y commandait l'escadre bleue; il y feignit de ne pas voir ou comprendre les signaux, pour ne pas exposer le vaisseau qui portait sa précieuse personne, et M. de Lamothe-Piquet, son capitaine de Pavillon, fut tellement indigné de sa lâcheté qu'il alla déposer deux pistolets chargés sur la table de sa cabine, en lui disant : — *Monseigneur, après une pareille conduite, il ne vous reste plus qu'à vous brûler la cervelle* (1). Le Duc de Chartres avait osé dire qu'il n'avait nulle envie et nul besoin de prendre *fait et cause*

(1) « La guerre de la France et de l'Angleterre le montra (le duc d'Orléans-Égalité) pour la première fois mêlé aux événemens de la politique ; mais ce ne fut pas pour lui une occasion de gloire. Au combat d'Ouessant, il ne fut qu'un spectateur inutile : il montait le vaisseau *le Saint-Esprit*. Le péril était extrême; ce fut le Comte de La Touche, commandant, qui vint au secours du vaisseau. On raconte que le Duc d'Orléans s'était caché à fond de cale. La conduite du Duc d'Orléans, pendant le combat, fut un objet continuel de railleries. On fit paraître un portrait où ce Prince était représenté en costume de marin, et au bas duquel on lisait ce verset du psalmiste : *Mare vidit et fugit!* il a vu la mer et il s'est sauvé. »

« .... Et cependant il avait la manie du courage; c'était un indice qu'il n'en avait point la réalité. Il voulut s'élever dans un des premiers aérostats qui fut lancé à Saint-Cloud. Tout Paris était accouru. Quand le ballon parut vouloir s'élever aux nues, le Duc de Chartres eut peur; il fallut descendre, et les Parisiens, frustrés d'une fête, se vengèrent par des quolibets. » (M. Laurentie, *Hist. des Ducs d'Orléans*, t. 4, p. 20.)

(*Note de l'Éditeur.*)

pour l'honneur ou la réputation de la Duchesse de Bourbon, sa sœur, parce qu'elle n'était ni sa femme ni sa fille. (Et l'honneur de sa mère, comment en a-t-il parlé quelques années après dans la tribune des Jacobins?) Je ne vous en dirai pas davantage à l'occasion de sa turpitude maritime, et le cœur en soulève. J'avais eu l'intention de vous parler de sa conduite à propos du duel entre M. le Comte d'Artois et l'héritier des Condé, mais j'ai promis à Mme la Duchesse de Bourbon de n'en rien écrire, et c'est un service à lui rendre. J'ai pris aussi l'engagement de ne rien laisser dans mes papiers qui puisse être relatif à la naissance de l'Abbé Delille, et j'en suis fâchée pour vous, car il y a dans tout cela quelque chose de si naïvement tendre et de si curieusement nouveau, pour être absolument comme au vieux temps, que cela n'aurait pu manquer de vous intéresser. C'est comme une Sirvente au donjon féodal et comme une Églogue au cimetière. Mais je reviendrai tout-à-l'heure à M. Delille, et j'ai la fantaisie de vous parler un peu marine, en qualité d'intime amie du Grand-Amiral.

Les deux années suivantes furent signalées par deux grandes victoires et par un grand désastre qui ne fut pas moins honorable à la marine française. Le Comte d'Estaing fit la conquête de la Grenade et détruisit l'escadre de l'Amiral Byron. L'intrépide Lamothe-Piquet fit face à toute la flotte anglaise avec trois vaisseaux délabrés, et sauva le riche convoi qui nous arrivait de Saint-Domingue. Mais le 21 janvier, jour néfaste! le Comte de Grasse fut battu dans un combat naval par l'Amiral anglais

Rodney (1). L'histoire moderne ne nous offre aucun exemple d'un pareil acharnement ; tous les capitaines de vaisseaux français se firent tuer sur le bord de l'amiral; le Comte de Grasse n'amena son pavillon blanc qu'après dix heures et demie de combat, et après avoir inutilement cherché la mort : il n'avait sur son vaisseau que quatre hommes vivans lorsqu'il se rendit. Nos ennemis admirèrent sa valeur, et ses concitoyens ne lui rendirent pas la même justice.

Pour réparer cet affreux désastre, ainsi que la perte de six vaisseaux qui furent capturés par les Anglais, Monsieur, Comte de Provence, et M. le Comte d'Artois, offrirent au Roi, leur frère, chacun un vaisseau de cent dix canons ; et M. le Prince de Condé rendit un pareil hommage à la couronne au nom de la province de Bourgogne dont il était gouverneur et dont il fut présider les états. M. de Penthièvre fit construire deux frégates et n'en dit rien à personne.

Sans compter que l'Abbé Delille est le premier poëte, ou plutôt le seul poëte de son temps, vous verrez qu'il est un des hommes les plus aimables et les plus solides en amitié que vous puissiez connaître. Son esprit, disais-je autrefois, est comme un feu de sarment, pétillant et chaleureux, vif et pénétrant, salutaire et gai. Sa conversation me rappelle toujours celle de Voltaire, mais d'un Voltaire ingénu, loyal et franc que je n'ai pas connu. La

(1) François-Joseph de Grasse des Princes d'Antibes, Comte du Bar en Provence, etc., né 1723, mort en 1788.

sincérité, l'esprit de justice et la bonne foi, faisaient grand' faute à celui dont je me souviens : et je dois remarquer ici qu'en dépit de l'autorité que s'arrogeait M. de Voltaire, ses paroles d'approbation, de louange ou de réprobation ne pouvaient jamais ni persuader, ni toucher sensiblement qui que ce fût, à raison de sa légèreté quinteuse et de son manque de franchise.

La physionomie de M. Delille n'est pas moins originale et moins agréable que son genre d'esprit. Mme Le Couteulx du Molay disait de lui qu'il avait tant de mouvement dans la figure qu'il ne lui laissait pas le temps de paraître laide; mais c'est, à mon avis, une de ces phrases où l'on trouve plus de mouvement que de jugement, car le visage de M. Delille a toujours, dans le repos, une expression de bienveillance exquise ou d'intelligence admirable.

Les ouvrages de l'Abbé Delille n'ont aucunement le caractère ou la physionomie de sa personne et de sa conversation; c'est un côté par lequel il ressemble à Mme de Genlis, et c'est le seul rapport qu'il ait avec elle. Il m'avait été recommandé par le Vicomte de Vintimille, au sujet du refus qu'on aurait fait de le laisser parvenir à l'Académie française, et ceci parce qu'il était *trop jeune*, avait dit le secrétaire perpétuel; je pris la liberté d'en parler directement au Roi, qui me répondit que c'était une invention très impertinente, et qu'il n'avait jamais rien dit de semblable. — Il a si bien traduit Virgile, me dit S. M., qu'il me fait l'effet d'être de l'ancienne Rome; il a *deux mille ans*, à mon avis.

je vous serai bien obligé de faire dire aux académiciens que je le verrai nommer avec plaisir.

Je ne manquai pas de faire connaître les intentions du Roi, comme vous pouvez croire, et les amis du *jeune poëte* (il avait environ quarante ans) m'en surent tout le gré possible. C'est à cette occasion-là que je l'ai connu (1).

En attendant la première vacance à l'Académie, qui ne tarda guère, attendu que M. de la Condamine mourut quinze ou dix-huit mois après, M. le Comte d'Artois voulut bien conférer à M. Delille un joli bénéfice de son apanage, au moyen duquel il a subsisté fort aisément jusqu'à la spoliation des biens du clergé. On avait eu de la peine à lui trouver un nid convenable et commode, c'est-à-dire un bénefice qui n'astreignît pas à résidence et qui pût être possédé par un laïc. M. le Duc de Penthièvre n'en gardait jamais en réserve et n'en avait plus un seul à sa disposition ; votre père avait colloqué tous les siens, Dieu sait comme ; et mon prieuré des Gâtines était rempli par un gros joufflu d'Abbé du Gôron qui promettait de vivre autant que Mathusalem. Quand on nous avait priés de faire demander par M. de Penthièvre un bénéfice à la chancellerie du Palais-Royal, ce Prince avait répondu que Mme sa fille n'avait pas le crédit d'y faire chanter un aveugle, et du reste, on savait que la collation

(1) La lettre de l'Abbé Delille qui se trouve citée dans l'*Avis de l'Éditeur*, au commencement du premier volume de cet ouvrage, paraît devoir se rapporter à cette circonstance indiquée par l'auteur. (*Note de l'Éditeur.*)

des bénéfices de l'apanage d'Orléans, n'était pas toujours un don gratuit. Enfin M. le Comte d'Artois voulut bien nous tirer d'affaire en conférant l'abbaye de St.-Séverin à M. Delille, et ce fut avec une grâce infinie. Monsieur voulut bien aussi m'écrire à cette occasion-là, qu'il regrettait que la majorité des bénéfices à sa nomination ne fussent que des prieurés ou des abbayes de filles, ce qui se trouvait principalement vrai pour ses domaines de la Provence et de la Normandie.

Je vous dirai de Monsieur, qu'il aurait bien voulu pouvoir échanger sa Duché-Pairie d'Alençon contre celle de Créquy, par la raison que la possession de ce grand domaine était suivie d'un droit de collations admirables, y compris celui de présentation pour l'archevêché de Synopolis, en vertu d'une bulle obtenue du Pape Innocent III, par l'Empereur Baudoin, votre vingt-et-unième aïeul : privilége agréable et magnifique, en ce qu'il donnait aux Sires de Créquy le droit de conférer, non pas seulement la crosse et la mitre, prérogative appartenant à tous les patrons et collateurs abbatiaux, mais le pouvoir de conférer le caractère épiscopal avec la croix pectorale et le pallium, ainsi que les XIV glands d'or aux cordelières de synople. Je pense bien que l'importance de cette prérogative n'était pas tout-à-fait étrangère au sentiment d'affection particulière et de considération que le clergé français a toujours témoigné pour votre maison ; mais pour en revenir à cette convoitise de Monsieur qui ne s'accordait guère avec les projets de votre père et les intentions de toute ma vie, je vous dirai que si la révolution

n'était pas arrivée, mon fils n'aurait pu manquer de se brouiller avec MONSIEUR pour cette raison-là. C'était bien la peine d'avoir économisé trois millions huit cent mille livres en cinquante-huit ans, pour ne pas opérer le retrait de votre premier domaine, et pour acquérir ces belles qualités de Duc d'Alençon, Comte du Perche et de Nogent-le-Rotrou! c'est-à-dire que j'en pleurais d'y penser, et que votre père en serait mort de rage! Le Roi n'approuvait pas cette imagination de son frère, mais il aurait fallu se fâcher avec MONSIEUR, quitter la maison de MADAME, et je vous assure que ce beau patronage, accordé par Innocent III en 1212, nous a fait passer de tristes journées en 1777.

L'abbé Delille n'avait jamais été que simple tonsuré; il avait toujours refusé d'entrer dans les ordres; il a fini par épouser Mlle Vaudechamp qui, disait-on, n'était pas facile à vivre; mais je puis attester qu'il ne s'en plaignait jamais. Il avait accompagné le Comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople, et nous en avait rapporté de curieux détails sur le Comte de Bonneval, et la formidable mort de cet apostat (1).

(1) Claude-Alexandre, des Comtes de Bonneval et de Blanchefort, était né vers l'année 1692, en Limousin, où sa famille a toujours marqué parmi la haute noblesse. Il avait épousé Judith de Gontaut, fille du Maréchal-Duc de Biron, dont il n'avait pas eu d'enfant (grâce à Dieu pour elle). Turbulent, arrogant, indisciplinè, brélandier, débauché, duelliste, il avait osé quitter le service de France en temps de guerre, pour aller servir l'Empereur qui le fit général de son artillerie et son conseiller aulique, ce qui n'empêcha pas les tribunaux français

Ainsi que Voltaire, il aurait pourtant voulu mourir dans la religion de son père et de son pays. Il avait écrit à l'Ambassadeur de France, qu'il n'avait jamais cessé de rester chrétien dans le fond de son cœur, et qu'il le suppliait de lui envoyer un de ses aumôniers pour l'entendre en confession, pour l'absoudre, enfin pour témoigner de son repentir, en réparation du scandale qu'il avait donné à la chrétienté, de la douleur qu'il avait causée dans sa famille, et de l'insulte qu'il avait faite à la noblesse française. M. de Peyssonnel, premier secrétaire de notre ambassade, avait pris sur lui d'aller visiter ce renégat, et l'avait trouvé qui répétait dans l'ardeur de la fièvre et sombrement, ces vers de Malherbe :

« Nespérons plus, mon âme, aux promesses du monde;
« Son éclat n'est qu'un verre, et sa faveur une onde
« Que toujours quelque vent empêche de calmer.
« Quittons les vanités, lassons-nous de les suivre;
« C'est Dieu qui nous fait vivre,
« C'est Dieu qu'il faut aimer! »

Ainsi que Voltaire, étendu sur son lit de mort et son lit de justice, en présence de Dieu, Achmet Pacha fut circonvenu par des familiers impies. On l'enve-

de le condamner à mort, pour le fait d'avoir été servir à l'ennemi. Comme il ne pouvait tenir nulle part, il ne manqua pas de se brouiller avec la cour de Vienne, et fut se réfugier auprès du Grand Turc, qui lui conféra la dignité de *Combarici-Bachi*, ainsi que l'enseigne à trois queues du Pachalick de Romélie. Il avait renié le christianisme en 1738, et mourut à Constantinople en 1747. *(Note de l'Auteur.)*

loppa dans le réseau d'iniquité qu'il avait ourdi. Soliman-Bey, renégat milanais et fils adoptif de M. de Bonneval, eut soin d'empêcher qu'il ne pût communiquer avec aucun de nos compatriotes. Il envoya chercher l'Iman de la mosquée voisine, et Dieu sait quelles ont été les dernières pensées de ce malheureux apostat : c'est un secret entre la Providence et le tombeau.

Je vous dirai que l'Abbé Delille avait absolument voulu m'accompagner dans une de mes audiences au comité de l'Assemblée nationale, à l'occasion de notre procès contre Nicolas Bezuchet. — Monsieur l'Abbé, lui dit le citoyen Lamourette avec son air de bénignité mielleuse, encouragez Mme de Créquy dans la confiance qu'elle doit avoir en notre impartialité, je vous promets de l'interroger avec tous les égards qui sont dus à son âge et à son sexe. — Je le crois bien, lui répliqua l'autre : allez procéder à son interrogatoire et vous verrez qu'il est impossible de lui dire plus haut que son nom.

Malgré son refus de composer une cantate républicaine pour la fête de l'Être-Suprême, ou plutôt malgré ce fameux dithyrambe sur l'immortalité de l'âme, qui lui valut l'animadversion de Robespierre et les dénonciations quotidiennes de l'*Ami du peuple* et du *Père Duchesne* (journaux terroristes), l'Abbé Delille avait tenu ferme à Paris; mais il a fini par y manquer de patience, et voici pourquoi : il avait rencontré, dans la rue de la Loi, le représentant du peuple Cambon, qui lui déclara qu'il était le plus malheureux citoyen de la république, en ce qu'il ne pouvait seulement pas s'ab-

senter pour aller se reposer pendant huit jours à la campagne! — « La convention n'a que trois orateurs et *j'en suis-t-un.* » — Il est impossible de rester dans ce pays-ci, s'écria le ci-devant accadémicien, et il s'enfuit en Angleterre d'où il n'est revenu qu'après la chute du gouvernement directorial.

Par une transition difficile à vous expliquer, si vous avez perdu de vue la troisième croisade et la bulle d'Innocent III, je vous dirai que l'Abbé Delille nous avait rendu le service de nous faire déchiffrer, à Constantinople, un document illisible, lequel était supposé relatif à ce que nous appelons le reliquaire de Sainte-Hélène. Vous le trouverez, dans mon oratoire, intact et scellé de quatre bulles, avec son auréole et sa couronne de pierreries; mais, comme la charte en question tombe en poussière, il me paraît urgent d'en conserver la lettre, et c'est pourquoi je vais la reproduire en *affidavit* registré.

« Nos LEGIER DE PREYSSACQ,
« Deens de l'yeclise archimasjore de
« Saincte Sophye et Chancelliers de
« lempyre de Constantinoples, et Es-
« TIENNE de Couscy, tresaurriers di
« celle meisme yeclyse, et Gaulcher
« Hurault, Deens de lyeclyse Nostre
« Dame de Panecrantez, foisonz sa-

« poer a touts ceulx quy lez presantes
« lectres voyront o oyront que li tree
« noble Bers, Messyre Bauldouin de
« Crequy, Connestables de lempyre
« de Constantinoples, nos pryat hum-
« blamant et devotemant, que poı
« Deus et por almosnes a li, donnes-
« sionz alcuns sainctuaires por an-
« voyer en son payx; et nos reguardant
« la devotion, de son cuer et la bone
« intention, por ce que nos creons
« que li sainctuaires esteront honorez
« souficialement la o il les anvoyera,
« li doname et donons partye du chief
« de Madame saincte Hellenes, impe-
« ratrix, liquel estait de tot temp en
« lyeclyse Nostre Dame de Pane-
« crantes avironnez dune bende dor
« tot entors, en laquelle sez nom es-
« toit escrip de lectres gregeoise, Et
« por ce que nos creons et debvons a
« creoyre que ce soyt vraye le tes-
« moignage des Latins quy en lye-

« clyse dicte ont estez et sont, et ossy
« des Grex antiains, Nos li donons
« ces lectres scelléez du scel de lem-
« pyre, et prionts tots cels as quels
« ces devant dictes sainctes relictes
« saront esposeez, que il por Deus et
« por miserricorde que attande, re-
« coyve liquelles sainctuaire Madame
« saincte Hellenes en toute reverrence
« et lor orayson. Ces lectres doneez
« fusre a Saincte Sophye, en lan de
« lincarnacion lhu xpist mil et CC et
« XLV el mois de Geinvyer. »

Je croirais vous faire injure en recommandant ce reliquaire à votre vénération : c'est un monument de la splendeur de vos ancêtres, et je me borne à vous prier de veiller à sa conservation, comme je l'ai fait jusqu'ici. Vous verrez que la Charte qui *l'authentique* est encore scellée de quatre bulles : une d'argent, qui porte les armes de l'Empire d'Orient, c'est-à-dire une croix d'or en champ de gueules, cantonnée de quatre β d'or, initiales des quatre mots grecs BASILÉUS BASILÉÔN, BASILÉOUÔN BASILÉOUSI, (*Roi, des Rois régnant sur les Rois*), et les trois autres bulles en plomb, sont armoiriées des

mêmes blasons que portent encore aujourd'hui les trois anciennes familles de Preissac, de Coucy et Hurault de Vibraye. Vous direz peut-être, et je n'en disconviendrai pas, que de l'an IIIe de la République française à l'an du Salut 1245, il a fallu faire un fameux saut d'écrevisse.

CHAPITRE VI.

Desrues et son procès. — Querelles sur la musique. — Les Lullistes et les Ramistes. Les Gluckistes et les Piccinistes. — Le Marquis de Jaucourt, surnommé *Clair-de-Lune*. — Remarque sur les sobriquets.—Aventure de M. de Jaucourt avec le Chevalier Gluck, et l'opinion qu'il avait des musiciens. — Système de l'*ordre profond* et de l'*ordre mince*. — Folies scientifiques. — M. Sage et son système de résurrection par l'emploi des alcalis. — M. Dufour et sa liqueur d'absynthe.— M. Mesmer et son système de guérison par l'influence des planètes. — Le magnétisme animal. — Le général Lafayette, disciple de Mesmer. — Le baquet magnétique. — Procédés du mesmérisme et son système.—Négociation de Mesmer avec le gouvernement français. — Son départ et souscription qu'on ouvre à son profit. — Les adeptes. — M. de Puységur, M. Bergasse et M. Servan. — Le Marquis et la Marquise Lecamus. — Le docteur Deslon. — Sa mort. — Les cataleptiques. — Mlle de Bourgneuf. — La pensionnaire de Montmartre. — Système actuel du magnétisme et du somnambulisme.

Si les Éditeurs du Recueil des *Causes Célèbres* n'avaient pas enregistré le procès du fameux Desrues, je ne manquerais pas d'en faire un chapitre de mes souvenirs, afin de vous faire admirer la justice du ciel. On ne saurait espérer que l'action de la Providence empêche l'exécution de certains crimes qui sont commis sur la terre, parce que le mal faire est dans la nature de l'homme, et que

l'homme est libre; mais j'ai toujours vu que les criminels étaient punis, mon Enfant, visiblement pour le plus grand nombre, et quelquefois découverts d'une manière si miraculeuse qu'il aurait fallu s'opiniâtrer dans l'aveuglement, pour ne pas y reconnaître la main de Dieu. Lisez le procès de cet abominable hypocrite, et lisez-le avec attention, je vous le recommande.

Quand on fut ennuyé des querelles sur la grâce efficace et sur le formulaire, où la majorité du public ne comprenait plus rien, parce qu'elle avait perdu la foi et parce que l'instruction théologique lui manquait, on s'était mis à disputer sur la musique, et ce fut avec d'autant plus de violence et d'emportement que le sujet de la querelle était plus frivole et plus étranger à ceux qui s'en mêlaient. L'horreur d'un Quesnelliste pour un Conformiste ne saurait donner aucune idée de celle d'un Lulliste pour un Ramiste, et ceci dura jusqu'à l'irruption des Gluckistes et des Piccinistes qui vinrent se ruer les uns sur les autres et se prendre aux cheveux, jusque dans les balcons et le parterre de l'Opéra. Ce fut à la première représentation d'une pièce intitulée *la Bonne Fille*, et depuis ce moment-là tous les esprits furent agités par la discorde. Elle était à domicile dans tous les cafés et les colysées, dans les jardins publics, et jusque parmi les politiques de l'arbre de Cracovie, à la petite Provence en automne, ou dans la salle des Cent-Suisses en cas d'orage. La discorde s'était introduite au bureau de Mlle Lespinasse, sanctuaire de la philosophie moderne; à l'Académie française, où personne n'au-

rait pu dire quelle différence il y avait entre un bémol et un dièze ; et jusque dans le salon de musique de M. Trudaine, où tout le monde chantait faux. Les meilleurs amis et les amans se brouillaient, les parens se fuyaient, les enfans se battaient; les bons dîners, dont le meilleur effet a toujours été celui de produire une indulgence réciproque, ne produisaient plus que de la colère ou la plus sombre défiance; enfin, les bureaux d'esprit étaient devenus des arènes où l'on s'acharnait contre la séduisante Armide, ou la malheureuse Iphigénie du Chevalier Gluck, qu'on voulait absolument sacrifier à la Bonne Fille du Signor Piccini *et vice versâ*.

On ne demandait plus : est-il janséniste? est-il moliniste? — est-il encyclopédiste ou dévot? — est-il pour l'*ordre profond* de M. de Mesnildurant, ou pour l'*ordre mince* de M. de Guibert, auteur de la *Tactique moderne?*

On se demandait : est-il du *coin de la Reine* ou du *coin du Roi?* et l'on accueillait les survenans bien ou mal, en conséquence de la réponse. Il en est résulté des méchancetés abominables : les enfans de Mme de Valbelle (c'est-à-dire Athénaïs et Gertrude, aujourd'hui Comtesses de Beauvoir et de Tilly), avaient mordu le petit d'Havrincourt parce qu'il était Picciniste; et du reste, je vous dirai que ces deux petites de Valbelle étaient si méchantes, qu'elles mordaient les oreilles des chiens, et qu'elles allaient donner des coups de pied aux chevaux. On ne s'en douterait guère aujourd'hui, vous en conviendrez; mais retournons à la musique. M. votre père avait fait passer Lauzun pour un Gluckiste auprès de

Mme de Blot, qui ne daignait plus jeter les yeux sur lui. — Vous devriez bien m'expliquer votre conduite où je ne comprends rien, lui dit-il un jour en lui tirant le bout de son gant par la pointe, à dessein de l'impatienter ; mais elle se laissa déganter en se reculant, plutôt que de l'honorer d'un mot de réponse, et je croirais assez que c'est pour un ou deux motifs de ce genre-là que je me suis enrôlée sous la bannière du compositeur allemand ; car je suis Gluckiste, et je suis bien aise de vous en prévenir. N'en plaisantez pas.

Les deux antagonistes, les plus passionnés l'un contre l'autre, étaient MM. Arnaud et Marmontel, tous les deux encyclopédistes et célèbres philosophes. Ils se faisaient une guerre impitoyable, et se reprochaient des choses monstrueuses, à propos de *révolution* musicale et de musique *fixée*.

— Mais, mon bon Dieu! disaient avec raison le Père Garasse et M. Riballier, ces Messieurs nous accusaient d'intolérance, quand il était question des vérités les plus importantes et les plus utiles au genre humain ! Voyez donc comme ils se persécutent et comme ils se déchirent entre eux pour les choses du monde les plus futiles. Est-ce que l'objet de leurs disputes est plus facile à saisir que les maximes de la théologie dogmatique ? Est-ce que leurs explications sont plus satisfaisantes que les nôtres, auxquelles ils ne voulaient pas accéder parce que l'exigence de leur raison ne s'en contentait pas? Les philosophes ont toujours agi comme leurs devanciers et leurs amis les protestans ; ils ont crié, pendant longtemps : liberté générale, indulgence abso-

lue et tolérance universelle ! mais, quand ils en arrivent à l'application de leurs principes, on les trouve toujours astucieux et persécuteurs.

Écoutez une aventure du chevalier Gluck. Il nous disait un jour, à l'hôtel de Tessé, qu'un jeune homme de la plus belle physionomie, mais dont l'air était prodigieusement triste, était arrivé chez lui pour lui présenter, avec son hommage, une partition d'opéra qu'il avait composée sur le sujet d'Orphée déchiré par les bacchantes. Le poëme et la partition ne valaient pas grand'chose à son avis, mais il avait trouvé que la voix du jeune homme était si parfaitement belle et son expression tellement brillante ou attendrissante, avec à-propos, que ce grand compositeur en était resté saisi d'étonnement et d'admiration. Ce n'était pas des sons humains, disait Gluck, c'était comme un fluide éthéré qu'aurait épanché sans effort une source profonde et pure. — Prodigieux artiste ! dit-il à ce jeune homme en l'embrassant avec enthousiasme, la Providence a marqué votre destination naturelle ; entrez au théâtre, et vous serez le plus admirable chanteur qu'on ait jamais entendu ! — Monsieur, lui répondit le jeune homme avec un air modestement contrarié, je ne me soucierais pas beaucoup d'être comédien... — Comment donc, Monsieur, qu'est-ce que vous dites là, lui répliqua le directeur de l'Opéra français ; ouvrez les statuts et les archives de l'Académie royale de musique, et vous verrez que c'est un théâtre où l'on peut chanter sans déroger. Si vous suivez le conseil que je vous donne, je vous promets d'abandonner tous mes travaux pour ne

m'occuper que de votre opéra d'Orphée, et c'est dans cette pièce-là que je vous ferai débuter. Vous avez l'air si profondément sensible et si mélancolique, que vous souffrez certainement de quelque peine du cœur, je n'en saurais douter. Soyez assuré qu'on peut trouver dans les grands succès d'amour-propre et principalement dans ceux du théâtre, une consolation puissante, et tout au moins une distraction salutaire, contre les regrets et les ennuis d'une passion malheureuse..... Le jeune homme ne voulut entrer dans aucun détail personnel et demanda seulement quelques jours de réflexion.

« Monsieur le Chevalier, lui répondit-il au bout d'une huitaine, il me faut renoncer à voir mon Orphée sacrifié par les Ménades et honoré par vos accords sublimes. J'ai fait mon possible pour l'étendre jusqu'à trois actes, ainsi que vous me l'aviez conseillé, mais il n'y a gagné que de la bouffissure ou du vide enflé, qui ne vous satisferait certainement pas. C'est à quoi s'est écoulé tout le temps que j'ai perdu depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir.

« J'avoue, Monsieur, que le seul désir de ne pas vous contrarier m'avait fait promettre de réfléchir à la proposition de me vouer au théâtre. Je sais que les philosophes ont l'air d'estimer les comédiens, et je trouve que ce talent n'est pas moins rare que celui du peintre ou du poëte. Je sais qu'un homme qui l'exercerait avec honneur ne serait pas indigne d'estime, et que certaines maisons qui sont ouvertes à ceux qui se distinguent

dans cette profession, très lucrative depuis quelque temps, doivent leur paraître un dédommagement pour celles qui leur restent fermées; l'accueil des personnes du premier rang devant les indemniser du mépris qu'on leur porte ailleurs. Il est superflu de vous citer ici les représentations de Sainte-Assise, où Mgr le Duc d'Orléans joue pêle-mêle avec des acteurs à gage, en opposition avec l'hôtel de Créquy, où l'on a refusé d'admettre M. Dugazon pour y lire une pièce de comédie de Mme de Louvois, attendu qu'on aurait été forcé de l'y faire asseoir. »

« Je suppose tous ces brillans avantages assurés à mes talens futurs, et ma raison vous cède, mais vous ne vaincrez pas mon cœur. J'ai une mère et des sœurs sous le joug de l'opinion vulgaire. Tout gothique et tout suranné qu'il soit, ce préjugé donnerait la mort à celle de qui je tiens la vie. J'ai un neveu, Monsieur, et le malheureux jeune homme se trouverait privé, à son entrée dans le monde, de son appui le plus naturel, et du fruit des conseils que j'aurais perdu le droit de lui donner avec autorité. Mes deux sœurs qui sont mariées, rendues malheureuses, et celle qui ne l'est pas, dans l'impossibilité de trouver un parti sortable, et qui puisse convenir à ses vœux... voilà, Monsieur, les coups dont je frapperais ma famille, et il n'est pour moi nul succès de vanité personnelle, ni gloire de talent, ni acquisition de fortune, que je voulusse acquérir à pareil prix..... »

— Mais c'est de l'écriture de *Clair-de-lune!* m'écriai-je; c'est une lettre du Marquis de Jaucourt; il

est certain que la beauté de sa voix tient du prodige et qu'il est d'une pâleur étonnante, mais il n'en est pas plus mélancolique, et je ne sache pas qu'il soit malheureux du tout (1). Si vous voulez voir son neveu dont il vous parle, *à son entrée dans le monde,* vous n'avez qu'à sortir dans le jardin, où vous le trouverez qui court après des cerceaux avec mon petit-fils. — Il aura sept ans la semaine prochaine, ajouta la Comtesse de Jaucourt, et le Chevalier Gluck en resta confondu.

M. de Jaucourt vint nous demander quelques jours après si nous trouvions que sa réponse avait été déraisonnable. — Mais ce n'est pas seulement de votre lettre qu'il est question, lui répondit sa mère avec toute raison, c'est de ce que vous allez vous ingénier pour vous moquer de ce brave homme, et surtout de ce que vous perdez votre temps à fabriquer des opéras. Je m'en veux mortellement de ce que vous faites le croque-notes, et si c'était à recommencer je ne permettrais pas que vous apprissiez seulement à connaître la clé de sol. On dit que vous êtes toujours avec des piaillards et des braillards de chanteurs, avec des bassons, des pardessus-de-violes et des tambouriniers qui doivent être les plus sottes gens du monde et qui, du reste, ne valent pas mieux que les acteurs dont vous parlez si bien.

— Il est vrai que les musiciens sont bêtes *comme tout,* répondit-il avec cet air de sensibilité naïf et

(1) Charles-Léopold, Marquis de Jaucourt, mort en 1787, étant devenu Lieutenant-Général et Chevalier des ordres du Roi *(Note de l'Auteur.)*

douloureux qui avait si profondément touché l'auteur d'Iphigénie. Toutes les fois que celui-ci rencontrait M. de Jaucourt au foyer de l'opéra : — Ah monsieur le Marquis ! lui disait-il innocemment, quel malheur que vous ne soyez pas né de manière à pouvoir chanter sur un théâtre !!!

C'était la Duchesse de Saint-Aignan (Françoise Turgot), qui l'avait surnommé *Clair-de-lune* à cause de sa figure qui était d'une pâleur extrême et pourtant brillante, et c'était aussi pour le distinguer des autres Jaucourt ; ainsi, ne croyez pas à une histoire de revenant qu'il avait forgée pour y attacher l'origine de ce même surnom. Tout le monde prenait la liberté de s'en servir en l'adoptant à pleine approbation, tant il était bien applicable à ce beau Marquis, et voilà le danger des sobriquets. Mme de St.-Aignan en affublait tout son monde ; elle appelait le Comte de Chabrillan, *le gros chat*, et Mme de la Trémoille, *la très molle*, surnoms d'assez mauvais goût, comme vous voyez ? Je vous conseille de n'en donner à personne et de ne jamais souffrir qu'on vous en applique.

A la frénésie pour la musique avait succédé la passion pour la tactique militaire, et la discussion roulait particulièrement sur le plus ou moins d'épaisseur qu'il faut donner aux bataillons quand on les dispose en front de colonnes. Je vous demande un peu ce que cela pouvait faire à l'abbé de la Colinière, ainsi qu'à Mme Cocquinaud de Lustrac et Mme Trudaine de Montigny ?

On avait commencé par s'occuper de cette question-là, sérieusement, pertinemment, entre hom-

mes, et pour se moquer de la suffisance de M. de Guibert qui venait de composer et publier un gros volume *ad hoc* et *in-quarto*, s'il vous plaît; mais comme ce M. de Guibert était devenu plus ou moins à la mode, il y eut de certaines dames entreprenantes et résolues qui, par engouement pour l'auteur du gros livre (et du Connétable de Bourbon), crurent devoir intervenir dans les débats. Ma foi, quand on vit que la première ligne des palissades avait été franchie par l'abbé de la Colinière et que Mme Trudaine s'en mêlait, il y eut une irruption générale dans le champ de la tactique! Tout le monde se mit à disserter à perte de vue sur la stratégie; chacun discourait à perdre haleine sur les avantages et les inconvéniens de l'ordre-mince ou de l'ordre-profond, et je ne sais plus pourquoi je m'étais déterminée pour l'ordre mince? M. de Penthièvre avait supposé que c'était pour éviter de me trouver d'accord avec le Comte de Broglie qui tenait pour l'ancien système, et sans doute il avait fallu quelque motif de cette importance-là pour me décider à prendre le parti des novateurs? — *J'avais eu très certainement une excellente raison,* comme disait toujours ma tante de la Ferté, *mais je ne me la rappelle pas.*

A cette folie stratégicale avaient succédé je ne sais combien de folies scientifiques, au nombre desquelles était celle d'un minéralogiste, appelé M. Sage, qui prétendait ressusciter les morts avec de l'alcali volatil, et faire de l'or en barre avec de la terre glaise. L'Académie des sciences avait discuté sur tout ceci très méthodiquement, et l'on créa,

pour ledit M. Sage, une place de vingt mille livres de rente à l'hôtel des Monnaies.

Le système de résurrection, découvert par M. Sage, avait été remplacé par le système de M. Dufour, Chirurgien-major à l'École militaire, et celui-ci pouvait dispenser de la résurrection, comme vous allez voir. Aussitôt qu'on était malade, il fallait se frotter la peau des jambes avec des orties, et puis se coucher sur un lit, et s'enivrer avec de la liqueur d'absinthe de la Martinique (et de chez Mme Amphoux, s'il se pouvait?) On s'endormait infailliblement, et l'on se réveillait parfaitement guéri, disait le frater. La Faculté de Paris ne voulait pas approuver ces deux prescriptions thérapeutiques; mais on n'a pas vu que le Major Dufour en ait été renvoyé de l'École militaire, où l'on devait craindre, pourtant, qu'il ne fît frotter les pensionnaires du Roi avec des orties, et qu'il ne fît boire de la liqueur des îles à de petits garçons. Un fils du Baron d'Arconcey, que M. Dufour avait enivré d'absinthe, en fut si bien endormi qu'il ne s'en réveilla pas. On répondit à ses parents que l'exception prouvait la règle, et l'on donna la croix de Saint-Michel à M. Dufour, à la sollicitation de M. Necker et de M. de Monthion.

Remarquez bien que la France présentait alors un véritable phénomène social, en ce que la situation matérielle et politique du royaume était calme et prospère, et que tous les esprits s'y trouvaient en agitation. L'habitude du bonheur et de la sécurité, la douceur et l'indulgence du gouvernement, le peu d'intérêt qu'on prenait aux affaires extérieures, et

même à celles d'Amérique, où notre pays se trouvait engagé ; l'oisiveté des gens du monde et le manque de croyance avec le besoin de croire, enfin la manie d'enthousiasme ou d'engouement qui gagnait toutes les classes, et qui remplaçait chez nous toutes les opérations du jugement, telles que l'examen attentif et l'approbation raisonnable : tout cela, vous dirai-je, ouvrait une large brèche aux folies imaginatives, aux données incompréhensibles, aux explications inconcevables et tout ce qui s'en suit en fait d'absurdités.

Au milieu de ce tourbillon, parut un homme imposant par son air de sécurité fière et de cogitation méditative ; un savant, un étranger (ce qui doublait nécessairement son mérite) ; et de plus, un homme assez jeune et parfaitement beau, ce qui n'y gâtait rien. Cet homme était en possession d'un secret qui maîtrisait tous les corps animés, et qui lui donnait la faculté de remédier à toutes les désorganisations de leur mécanisme, à toutes les causes de souffrance, à tous les maux physiques, à toutes les *pénalités* de la nature humaine ; et c'était par un principe universel, occulte, unique, et tellement simple dans son essence et dans le mode de son application, qu'il n'avait pas besoin d'un autre moteur et d'un autre agent qu'un acte de la volonté.

On apprit bientôt que le Docteur Mesmer avait trouvé des adepets, et l'on distingua particulièrement Messieurs de Puységur, de la Fayette, Bergasse et d'Espréménil, parmi ses disciples ses plus fervens. Il s'était logé dans la maison des frères Bouret, place Vendôme, et voici comment on y procédait à l'application du magnétisme.

Il y avait au milieu d'une grande salle un baquet rempli de culs de bouteilles, lequel était recouvert d'une toile verte, et d'où sortaient des gaules de fer avec des robinets et des tourniquets ; toutes ces tiges métalliques étaient courbées en demi-cercle, et ceci donnait au gros baquet l'apparence d'une araignée monstrueuse. Les Mesmeristes étaient là rangés qui-l'un qui-l'autre, et tenant chacun le bout de sa gaule appuyé sur ses yeux, dans l'oreille, aux reins, contre la poitrine, au creux de l'estomac, à la gorge ; etc., chacun des malades en posture et dispositions très variées, ceux-ci tremblans de frisson, ceux-là couverts de sueur ; les uns dans une agitation frénétique, en convulsions abominables et se roulant par terre, ainsi que les jansénistes de St.-Médard ; les autres en contemplation béatifique et comme en extase ! Et puis c'étaient des malades qui riaient à gorge déployée, tandis que leurs voisins bâillaient en pleurant, et pendant ceci M. le docteur Mesmer était dans un coin de la salle à jouer de l'harmonica. Il ne s'en dérangeait que pour venir, d'un temps à l'autre, appliquer un de ses doigts sur le front des magnetisés qui lui paraissaient avoir besoin d'une action si puissante et si propice ! Voilà quels étaient les procédés du mesmerisme et voici la doctrine du système.

Le docteur Mesmer avait débuté dans le monde savant par un ouvrage intitulé *de Planetarum influxu*, dont le but était d'établir que les corps célestes ne sauraient manquer d'exercer sur les corps animés, et particulièrement sur le système nerveux, une influence analogue à celle qui dirige et produit leurs

attractions respectives. Il y parlait également de la propriété des aimans à laquelle il attribuait toutes sortes de vertus pour opérer la guérison des maladies. Mais cette association bizarre du neutonisme avec la cabale et l'astrologie ne lui valut aucun succès dans son pays. En arrivant dans le nôtre, il y fit paraître un *Précis historique et recueil de faits relatifs au Magnétisme animal*, et le plus grand nombre de ses lecteurs ne douta pas plus de sa bonne foi que de sa puissance magnétique. Il y disait avoir rendu la vue à Mlle Paradis (jeune aveugle), ce qui fut démenti par l'Académie de médecine, et il assurait qu'on pouvait *penser* pendant trois mois *sans langue*, ce qui parut inexplicable au point d'y faire supposer quelque faute de l'imprimeur. L'explication du docteur ne se fit pas attendre, et c'était un enchaînement de propositions inintelligibles.

Le fluide éthéré que M. Mesmer avait à sa disposition pouvait être *augmenté* par la volonté de l'homme et réfléchi par les glaces ainsi que par la lumière (il m'avait semblé que c'était *concentré* et *absorbé* qu'il aurait fallu dire), et du reste le même fluide pouvait être communiqué, propagé et appliqué par le son. Il était transportable et susceptible d'*accumulation*. Toutes les propriétés des substances matérielles et des êtres organisés se trouvaient soumises à *l'intention* et à la *rémission* de cet étrange fluide ; enfin Mesmer ajoutait à tout ceci que les êtres organisés sont analogues à des aimans, qu'ils ont des pôles ainsi que des antipathies matérielles, et que leur similitude est si parfaite que le *phéno-*

mène de l'inclinaison même s'y trouve régulièrement observé.

Les savans trouvèrent que l'absurdité de cette dernière assertion ne laissait rien à désirer, et relativement au phénomène de l'inclinaison du pôle, on alla jusqu'à dire à M. Mesmer qu'il avait pris, comme le singe de la fable, le nom d'un lieu pour celui d'un homme. Il ne s'en déconcerta pas le moins du monde; il eut la hardiesse d'adresser à M. de Maurepas, premier ministre, un mémoire apologétique, avec un *ultimatum* écrit de sa main, dans lequel il demandait au gouvernement français, non pas qu'on fît constater l'existence et l'efficacité du magnétisme, ce qui serait *inutile* et *puéril,* osait-il ajouter, tant la chose était notoire et magnifiquement prouvée; mais il demandait qu'on enregistrât les déclarations de toutes les personnes qu'il avait guéries, et qu'on voulût bien lui concéder, en rémunération de ses bienfaits, la propriété de la terre et du château de Surgy, lesquels appartenaient au domaine de la Couronne. Il ajoutait que si l'on voulait *marchander* avec un homme de son importance, il allait quitter Paris, sortir du royaume et renverser son baquet en abandonnant tous ses malades à leur malheureux sort.

Mon cousin de Breteuil s'était entiché, je n'ai jamais su comment ni pourquoi, du magnétisme animal. Il intervint dans la négociation, et fut se placer officieusement entre les prétentions du magnétiseur et les épigrammes de M. de Maurepas, de manière à ce qu'on fit proposer à Mesmer, au nom du Roi, devinez quoi, mon pauvre Enfant... C'était

vingt mille livres de rentes viagères, avec un traitement annuel de douze mille livres, un logement au Louvre, et le cordon noir de Saint-Michel, avec le titre de médecin consultant pour Sa Majesté! On lui demandait seulement d'ouvrir un cours de magnétisme et d'y former trois élèves à la pratique de ses admirables procédés.

Comment voudriez-vous qu'une monarchie puisse aller avec des injustices et, tranchons le mot, des extravagances pareilles à celles-ci? heureusement pour la bonne réputation du ministre de la maison du Roi (Baron de Breteuil) que le docteur Mesmer se trouva tellement choqué de l'incivilité de ses propositions et de sa lésinerie, qu'il ne daigna seulement pas lui répondre, et qu'il partit brusquement pour les eaux d'Aix-la-Chapelle, emmenant plusieurs de ses malades avec lui : c'était les plus dévoués et les plus dociles : mais on ne manqua pas d'observer que ce n'était pas les moins riches. Un habile avocat, nommé Bergasse, parut alors sur la scène; il entreprit d'obtenir un dédommagement public en faveur de Mesmer, et pour le consoler du mauvais procédé de M. de Breteuil, il imagina d'ouvrir à son profit une souscription de cent actions à cent louis la pièce. C'était cependant à condition qu'aussitôt que la liste serait remplie, M. le Docteur aurait la charité de révéler toute sa doctrine, afin que la nation française, en première ligne, et l'humanité souffrante, en général, pussent être salutairement éclairées sur la mystérieuse organisation du baquet rempli de culs de bouteilles, sur les bons effets de l'application du doigt magnétique, et particulièrement sur l'em-

ploi de l'harmonica dans les cas de surdité, car on assurait que la Marquise Lecamus lui devait sa guérison radicale (1).

Le docteur allemand préleva tout au moins cent cinquante mille écus sur la crédulité parisienne, au moyen de la souscription de M. Bergasse, et l'Avocat-Général au parlement de Dauphiné, qui s'appelait M. de Servan, fit paraître une brochure de sa composition, dans laquelle il nous conseillait d'ériger des statues sur les places publiques en l'honneur de M. Mesmer. Il aurait demandé des temples, s'il avait osé. Le fougueux d'Espréménil, assisté du Mis de la Fayette, allait pérorant et déclamant contre *la superficialité* du vulgaire et pour *l'infaillibilite* du magnétisme ; et c'était, je vous assure, avec autant d'enthousiasme et d'opiniâtreté qu'on les a vus déblatérer, pendant le reste de leur vie, contre *les institutions surannées,* en faveur de la *liberté* qui nous a procuré le régime de la terreur (2).

(1) Quant à Marguerite Lecamus, Marquise Lecamus et nièce du Cardinal Lecamus, Évêque de Grenoble, je vous dirai que son mari fut le premier gentilhomme français qui s'avisa d'appliquer un titre seigneurial sur son nom de famille et sans prédécession d'un article *datif*. Quand on lui demandait des nouvelles de son Marquis. — J'en suis excédée, et surtout pendant la nuit, répondait-elle, mais j'espère bien que le magnétisme m'en délivrera ! Elle avait entendu qu'on lui parlait de son rhume et non pas de son mari, tant elle avait été bien guérie par l'harmonica ! (*Note de l'Auteur.*)

(2) Antoine Mesmer, qui se qualifiait premier médecin du Landgrave de Hesse et de S. A. le prince de Reuss, est mort à Stenitz en 1815, âgé de 82 ans. (*Note de l'Éditeur.*)

L'engouement désordonné pour le magnétisme avait été la première aberration de ces têtes mal faites, et l'on a remarqué que presque tous les principaux révolutionnaires avaient été Mesméristes passionnés.

Il faut vous dire à présent comment le peuple de Paris ne resta pas en arrière des gens du monde en fait d'enthousiasme pour les prodiges.

On ne savait ce que pouvaient devenir journellement tous les cochers, les palefreniers, les marmitons, les garçons de cuisine et surtout les laquais de la ville. On n'en pouvait garder à l'antichambre, et quand on les envoyait quelque part, ils n'en revenaient point. Les maîtres d'hôtel en perdaient la tête; et comme la même chose arrivait dans presque toutes les maisons, on avait fini par en parler dans le monde, où personne ne savait à quoi cela pouvait tenir.

Il était arrivé d'Alsace un prodigieux médecin, qui guérissait toute espèce de maladies par la simple imposition d'une de ses mains. Il ne recevait pas d'argent; mais il était convenu que les personnes qui pouvaient payer, donnaient quelque chose en s'en allant, et suivant leurs moyens, à une grosse fille qui se tenait toujours derrière la porte. Le peuple assurait que ce médecin distribuait aux pauvres du quartier l'argent qu'il avait reçu par ce moyen. Il avait été s'établir dans une maison de la rue des Moineaux, sur la butte Saint-Roch, et c'était là que toute la livrée de Paris tenait ses assises. Les femmes du peuple y jouaient un grand rôle, et je vous assure qu'elles auraient mis en lambeaux

toute personne qui se serait permis de douter du pouvoir de ce charlatan. La mère de mon garçon d'office, par exemple, avait amené chez cet homme une de ses filles qui était boiteuse de naissance. Il lui toucha les hanches et lui ordonna de marcher sans béquilles. La boiteuse obéit et tomba sur le nez; mais la mère s'écria que sa fille était une entêtée qui ne voulait pas marcher comme tout le monde; elle entra dans une furieuse colère, elle se mit à lui casser ses béquilles sur le dos, et pour que la malade pût s'en retourner, son frère fut obligé de lui en aller chercher une autre paire (de béquilles). Le médecin désapprouva l'emportement de cette bonne mère; mais tous les laquais et toutes ces femmes qui couvraient la butte, et qui virent la jeune fille s'en aller comme elle était venue, lui dirent que c'était sa faute, et peu s'en fallut que tout le monde ne la battît pour la punir de sa mauvaise volonté.

Vous imaginez bien que l'autorité fut révoltée de ce qu'il y avait un homme à Paris qui faisait muser les laquais et qui dérangeait les cuisiniers. C'était bien autre chose que les inconvéniens du magnétisme! Mais, pour écarter un soulèvement populaire, ce qu'on avait toujours grand soin d'éviter sous le gouvernement de nos rois, paternellement, et pour ne pas avoir à sévir contre le pauvre peuple de Paris, qui est la plus stupide engeance de la terre, et qui du reste est la plus atroce et la plus infâme canaille de l'univers, on se crut obligé d'user d'artifice : on fit déguiser des hommes du guet qui furent prier le médecin de venir avec eux chez Mme la Ma-

réchale de Noailles qui voulait le consulter, et que ses infirmités retenaient chez elle. On le mena chez un commissaire de police du quartier Saint-Denis, qui le fit monter dans une cariole et conduire à dix lieues de Paris, avec injonction de n'y rentrer jamais. On trouva chez lui près de vingt mille francs en petits écus, pièces de vingt-quatre et de douze sous, que M. le lieutenant de police ordonna de laisser à la disposition de la grosse fille.

Ce qui fit le plus grand honneur au magnétisme fut la mort du docteur Deslon, son second prophète. D'une constitution robuste, et âgé seulement de quarante ans, ce médecin supportait à lui tout seul, depuis l'hégyre de Mesmer, toutes les fatigues de la superintendance et des opérations magnétiques. Il en avait supprimé l'harmonica, dont il ne savait pas jouer; mais il avait ajouté le somnambulisme au mesmerisme, et c'est un grand bénéfice. Une somnambule, interrogée par lui sur une douleur qu'il éprouvait au creux de l'estomac, lui répondit qu'elle y voyait une cause de mort certaine et prochaine; que c'était un point noir, exubérant et putrescent. (La somnambule était une paysanne de Chatou). Elle ajouta que la grande quantité de fluide magnétique, que ce docteur absorbait et qu'il dirigeait sur ses malades, avait l'inconvénient de lui corroder le système nerveux, de lui allumer la bile et de lui décomposer le sang, d'où venait qu'elle lui donnait le conseil de se baigner souvent et de ne magnétiser personne avant le retour du printemps, ni surtout pendant la canicule où l'on allait entrer. Cette fille ne lui laissa pas ignorer qu'il ne vivrait

pas deux mois s'il ne suivait son avis, dont il ne tint compte; et le docteur Deslon mourut effectivement six semaines après (1).

J'ai vu cette somnambule, et je l'ai consultée par simple curiosité d'abord, et puis dans un sentiment qui n'était pas du tout l'opposé de la confiance. Elle avait dit à Mme votre mère, en présence de moi, que sa maladie provenait d'une humeur rhumatismale, combinée d'un appauvrissement de la lymphe et fortifiée d'un restant de dépôt laiteux; rien n'était plus véritable, et la tisane indiquée par elle était un chef-d'œuvre de combinaison médicale, au dire de Marjault, du vieux Lebègue et de l'avis du docteur Sallin, grand ennemi du magnétisme, ainsi que chacun sait. Elle y prescrivait cependant une chose dont les trois médecins ne pouvaient s'expliquer la propriété curative, et c'étaient des feuilles de coudrier. On essayait de n'en pas mettre dans la tisane, et la malade ne s'en trouvait pas si bien; on en remettait dans la tisane, et la malade s'en trouvait au mieux. Je ne voulais pas la consulter pour mon propre compte, mais on m'en obséda si fortement que je finis par lui confier une de mes mains qu'elle s'appliqua sur l'estomac (au niviau du *plexus solaire,* disait-elle); ensuite elle ferma ses yeux avec un air de satisfaction dont je lui sus tout le gré possible, et cinq minutes après elle se mit à dire en souriant, — parlez-moi de ça.

(1) Charles Deslon, Docteur Régent de la faculté de médecine de Paris et premier médecin ordinaire de Mgr le Comte d'Artois. Il mourut, ainsi que le rapporte Mme de Créquy, le 24 août 1786. (*Note de l'Éditeur.*)

— On n'a jamis vu si bonne disposition. — Vous vivrez cent ans. — Si vous buvez davantage et ne vous chauffez pas, vous ne serez jamais malade.

Cette fille était âgée de trente-quatre ans ; elle ne savait pas lire et n'était jamais sortie, jusque-là, de la basse-cour de Mme de Maupeou (la Chancelière). C'était la créature la plus simplement ingénue qui se puisse trouver. Quand elle était dans son état naturel, on n'aurait pu tirer d'elle une seule parole, ne dirai pas scientifique, mais correctement prononcée, et du reste il est assez connu que M. de la Mothe-le-Vayer ne pouvait regarder en plein jour par sa croisée sans éprouver des vertiges et sans frémir, tandis qu'il allait courir toutes les nuits sur les toits de l'hôtel de Maupeou, comme un chat maigre. Mais c'était par un effet du somnambulisme naturel, et reste à savoir comment le magnétisme a le pouvoir de provoquer et la propriété d'*utiliser*, comme disait M. Darcet, cette disposition phénoménale? Je ne vous en puis donner aucune explication : je n'en sais pas plus que vous ; mais ne croyez pas que j'aie été la dupe d'une comédienne.

Dans l'état présent du magnétisme, on a supprimé le baquet et les tiges métalliques ; mais la croyance au fluide a survécu dans l'esprit de certains adeptes à la puissance de l'harmonica, et la plupart des magnétiseurs attribuent simplement l'action du magnétisme à l'action de la volonté. J'ai vu magnétiser Mme de St.-Julien, M. de la Gorce, et Mme Lecamus par M. de Puységur. M. de la Gorce, aussitôt qu'il fut touché, tomba dans le somnambulisme et parla comme un insensé, ce qui n'était certaine-

ment pas son habitude autrement que dans un pareil état de crise. Mme de St.-Julien fondit en larmes et fit des sauts de carpe, avec des cris de chouette, et la Mlle Lecamus qui ne s'endormit pas, resta comme une bûche, à peu près dans son état naturel.

Le procédé du magnétiseur ne me sembla pas précisément scandaleux, comme on le prétendait; mais il me parut tout-à-fait dépourvu de bienséance. Il était assis devant ces dames, ses pieds touchant les leurs; ses regards enfoncés dans leurs yeux, en serrant fortement leurs genoux entre les siens : il leur tenait les mains appliquées dans les siennes, au grand ouvertes, avec les quatre pouces et les doigts majeurs en correspondance immédiate, à dessein d'influer sur le battement des artères à l'unisson : c'est la raison qu'il en donnait, et voilà ce qu'on appelle se mettre *en rapport*. Ensuite le magnétiseur promena doucement ses mains, à partir de la tête aux pieds, sur toutes les parties du corps de ces dames, en ayant soin de s'arrêter pendant la valeur d'une minute à chaque articulation des membres, et lorsque le sujet magnétisé fut supposé par lui devoir être suffisamment pénétré de fluide, il administra ce qui s'appelle le magnétisme à *grands courans*, ce qui consiste dans un mouvement à distance opéré largement avec les deux mains ouvertes et les doigts écartés, laquelle action est dirigée de la tête aux pieds avec la plus grande accélération. Ceci produisit un même effet sur ces trois personnes, dont les visages devinrent absolument décolorés, et qui prièrent le magnétiseur de s'arrêter parce que la plante des pieds leur *brûlait*. M. de la Gorce ajouta

que ses jambes allaient *éclater comme deux gargousses.* M. de Puységur y remédia fort aisément en leur soufflant sur la figure, qui reprit tout aussitôt sa carnation naturelle, ensuite il administra ce qu'il appelait des *passes en définitive,* et le plus beau résultat de la séance fut de me faire tomber dans une attaque de nerfs, la première et la dernière que j'aie éprouvée, depuis soixante et seize ans que j'ai vécu, jusqu'à présent. Mme de St.-Julien se trouva parfaitement guérie d'un horrible mal de tête. M. de la Gorce, qui ne s'était fait magnétiser que par curiosité, n'en éprouva ni bien ni mal, excepté la contrariété d'avoir battu la campagne en si bonne compagnie ; enfin Mme Lecamus n'en fut pas moins sourde, et vous conclurez de ceci tout ce qu'il vous plaira.

Je ne doute pas que Mesmer ne fût un charlatan, et je pense que sa combinaison du baquet, avec ses tringles de fer et son harmonica, n'était que du charlatanisme; mais je ne saurais douter de la réalité d'un phénomène appellé Magnétisme et dont Mesmer a découvert l'existence.

J'en ai vu de prodigieux effets que je suis bien assurée d'avoir jugés froidement, sans complaisance, et sans prévention ; mais l'utilité du Magnétisme ne m'est pas démontrée, et son danger me paraît manifeste.

Je ne saurais nier que sur certains individus et dans certains cas, son efficacité puisse agir salutairement, en apparence; mais j'ai remarqué que la plupart des hommes étaient insensibles à l'action du magnétisme, et j'ai connu grand nombre de

femmes auxquelles il faisait toujours et dans tous les cas un mal affreux (1).

Je ne sais pas et je ne saurais savoir s'il est vrai que le magnétisme est un remède assuré dans toutes les maladies atoniques, et je ne dirai pas qu'il ne soit salutaire aux individus chétifs ou débilités; mais ce que je sais fort bien, c'est que son emploi m'a paru très dangereux dans les maladies inflammatoires, et tellement dangereux qu'il a déterminé des morts subites en pareil cas. Voilà ce que je vous garantis et dont je vous avertis.

Quant aux phénomènes du somnambulisme, je vous dirai qu'ils n'avaient rien d'incroyable pour moi, parce que j'avais passé mon enfance à ouïr parler de somnambules à Montivilliers, où les Demoiselles d'Houdetôt tracassaient toutes les nuits et sautaient quelquefois par les fenêtres afin d'aller grimper aux arbres, et nager dans les étangs du parc au cœur de l'hiver.

La cadette écrivait comme un chat quand elle était réveillée; sa troisième sœur avait une fort belle écriture, mais lorsque la contagion du somnambulisme l'avait gagnée, et pendant que les autres étaient à lutiner dans les bois, ladite sœur cadette, appelée Mlle d'Épronville, se mettait à l'ouvrage et faisait la besogne de tout le monde, en imitant si bien l'écriture de chacune de ses sœurs (à tâtons) que la maîtresse de classe et la propriétaire du cahier ne pouvaient plus recon-

(1) Expertæ crede Robertæ.

naître la ligne d'écriture où l'on s'était arrêté la veille.

J'ai vu dans le bourg de St.-Fal, auprès du château de Mme votre mère, une cataleptique, appelée Mlle de Bourgneuf, qui passait huit mois de l'année couchée sur le dos sans manger, sans boire et sans faire aucune espèce de mouvement. Sa respiration n'était pas sensible à l'oreille, et son expiration ne marquait pas sur le miroir. Elle se réveillait subitement au bout de son accès; elle vivait pendant cent vingt et un jours à la manière de tout le monde, et retombait en catalepsie pour deux cent quarante et deux jours, bien comptés; ce qui s'est exécuté périodiquement pendant sept années consécutives, et jusqu'à sa mort, arrivée le 4 octobre 1763.

J'ai vu la cataleptique de l'abbaye de Montmartre, et j'ai vu comme tout le monde, ou j'ai cru voir, au moins; car, en vérité, dans une vision pareille, il est permis de suspecter le témoignage de ses propres yeux, de ses oreilles et de sa judiciaire humaine! J'ai cru voir, il m'a semblé, on ne doute pas, et nous avons dû croire que cette pensionnaire de Montmartre avait non pas *lu*, si vous voulez, mais *aperçu*, devant nous, les yeux fermés et *par l'estomac*, le contenu de deux lettres pliées, fermées et cachetées, que M. Bergasse venait d'écrire dans une autre chambre, sous la dictée de la Maréchale de Ségur et de la Comtesse de Virieu qu'il n'avait jamais ni vues ni connues, auxquelles il n'avait jamais écrit, ni fait parler; et qui du reste n'auraient pas voulu se prêter à des

piperies dont cet honnête M. Bergasse était incapable pour son propre compte. On avait d'abord appliqué les deux billets cachetés sur la poitrine de la cataleptique; elle demanda qu'on les lui posât sur le creux de l'estomac, l'un après l'autre; elle commença par nous dire qu'il s'y trouvait une ligne absolument illisible, en conséquence d'une rature dont on n'avait pas eu la précaution d'étancher l'encre avant de fermer un de ces billets, et ceci, dont on ne s'était pas aperçu, fut trouvé ponctuellement vrai lorsque nous ouvrîmes cette lettre. Nous fûmes témoins de plusieurs autres phénomènes dont on a dressé procès-verbal, et vous en trouverez la copie dans mes papiers; mais les membres de la faculté de Paris ne voulurent pas en entendre parler; ils ont toujours pour les cataleptiques une abomination sans égale, attendu qu'ils ne savent qu'en dire, et parce que les docteurs ne doivent ignorer de rien.

Les phénomènes du magnétisme ne sont pourtant pas moins avérés que ceux de l'état cataleptique et du somnambulisme, et ceux-ci n'ont d'autre avantage sur celui-là que d'avoir été connus des naturalistes anciens, ce qui fait que les docteurs modernes n'osent pas s'inscrire en faux contre la notoriété publique et sempiternelle. Mais la découverte du magnétisme est récente, et voilà pourquoi les savans proprement dits ne veulent pas convenir de sa réalité. Je ne parle ici que pour son existence et non pas en faveur de son utilité, prenez-y bien garde et résumons-nous. La plus grande partie des humains n'est pas accessible aux effets du magnétisme. L'application magnétique et di-

recte est plus souvent nuisible aux malades qu'elle ne leur est salutaire. Tous les individus qui sont organisés de manière à recevoir l'impression du magnétisme, ne sont pas susceptibles d'entrer en état de somnambulisme. Tous les somnambules magnétiques ne parlent pas; tous ceux qui parlent ne sont pas clairvoyans : la plupart de ceux qui distinguent leur état avec lucidité, n'ont pas la même aptitude en faveur des autres malades; enfin les plus clairvoyans ne le sont pas toujours, et les somnambules qui font payer leurs consultations ne sont presque jamais de bonne foi.

Le peu que je viens de vous dire au sujet de ces trois phénomènes de la catalepsie, du somnambulisme et du magnétisme, est tout ce que j'en sais; mais je suis persuadée que ceux qui vous en diront plus que moi n'en sauront pas davantage.

Il faut savoir ignorer, mon fils; il faut s'y résigner humblement avec un sentiment de résolution soumise. Il faut dire à son intelligence humaine, ainsi que l'Éternel à l'Océan révolté : — « Tu n'iras pas au-delà de ces rochers où j'ai marqué ta limite; ici tu briseras l'orgueil de tes flots. »

CHAPITRE VII.

Voyage du Marquis de Créquy en Italie. — Vengeance du Chevalier Acton contre lui. — Dépêche diplomatique à ce sujet. — Scrupule de conscience. — Lettre de l'auteur au Cardinal de Bernis. — Affaire du Marquis de Créquy contre le Duc de Chartres (Égalité). — Duel du Prince de Condé avec M. d'Agoult. — Couplets de M. de Champcenets et opinion du Prince de Lambesc sur le Duc de Chartres. — Indisposition mentale et révélation pénible.

A la suite d'une affligeante et longue maladie de mon fils, pendant laquelle je passai quinze ou dix-huit mois dans une réclusion complète, il était allé faire un voyage en Italie, au printemps de l'année 1784 ; vous avez vu comment nous avions été reçus, dans ce pays-là, votre grand-père et moi ; vous allez voir comment y fut accueilli votre père, et vous en conclurez que *trop parler nuit ;* je l'espère au moins. Je vous dirai donc, car c'est un détail dans lequel je crois devoir entrer avec vous de peur que vous ne l'appreniez par ailleurs et d'une manière inexacte ; je vous dirai donc, et je voudrais ne jamais arriver à la fin de ma phrase à cause de la difficulté de l'entreprise et de la contrariété que j'en éprouve, que votre père avait dit étourdiment, chez le Cardinal de Bernis, Ambassadeur de France, et devant

cinquante personnes, au nombre desquelles il se trouvait apparemment des amis ou des obligés du Chevalier Acton, que le père de ce favori de la Reine de Naples, avait été valet-de-chambre du sien, et que lui-même avait été *rasé* deux ou trois fois par ce domestique irlandais (1). Il faut vous dire que mon fils s'était trompé de personnage, en ce qu'il avait pris un oncle de ce Ministre pour le père de Son Excellence, et quoi qu'il en fût, on lui signifia la défense d'entrer dans le royaume de Naples, ainsi que dans les villas romaines qui appartenaient à cette couronne. Voilà qui fit un bruit terrible, et qui mécontenta le Cardinal de Bernis, au point de le décider à m'en écrire en m'envoyant une copie de sa dépêche officielle, afin que j'en allasse parler directement au Roi, à MONSIEUR (parce que mon fils était Premier Maître de l'hôtel de MADAME), au Ministre des affaires étrangères, à l'Ambassadeur de Naples; enfin, si j'en avais cru M. de Bernis, je serais allée conjurer toutes les puissances du ciel et de la terre, afin d'obtenir vengeance et réparation d'une pareille énormité.

Je répondis au Cardinal de Bernis que, lorsque le Duc de Créquy avait été insulté dans les rues de Rome, on ne fut pas s'adresser à sa mère, la Princesse de Poix, mais à son cousin, le fils aîné de l'Eglise, auquel il avait l'honneur d'appartenir tout autrement qu'à raison du protocole usité pour les

(1) Antoine Acton, premier Ministre de LL. MM. Siciliennes, né à Besançon en 1737, mort à Pancerata en 1808.
(Note de l'Éditeur.)

Cardinaux et les Maréchaux. — Votre Éminence veut bien m'assurer qu'elle compte sur mon *activité*, lui disais-je; mais elle ne s'est pas occupée de ma *sincérité*. Si je ne suis pas encore assez vieille pour mourir, je suis trop vieille pour courir, et surtout, Monseigneur, je suis trop équitable pour aller plaider une affaire où ma conscience ne me permettrait peut-être pas de témoigner favorablement du côté le plus naturel et suivant l'attrait de mon cœur...

Votre père en conçut une irritation fort injuste. C'est à partir de là que sa tendresse a diminué pour moi; j'en ai gémi sans en éprouver de repentir. J'avais agi suivant la justice et selon ma conscience; je vous aime tendrement, et vous n'en sauriez douter; mais je ne me conduirais pas autrement envers vous dans un cas pareil. Que voulait-on que je fusse dire à Versailles, à moins d'y solliciter *indulgence*, en compromettant la prudence ou la véracité de mon fils? Je ne sais rien dire en faveur des gens qui n'ont pas raison, et les liens du sang ou de l'amitié n'y font rien du tout, sinon d'augmenter mon embarras et de fortifier mes scrupules, de manière à les rendre insurmontables.

On a dit aussi qu'ayant parlé de la Maison de Lorraine avec trop de hauteur et d'inconsidération, votre père avait reçu de l'Archiduc Léopold un avis qui l'aurait empêché de séjourner à Florence, et qu'il aurait traversé l'État de Toscane, accompagné par deux gardes forestiers de ce Grand-Duc. Il n'y a pas dans cet épisode une seule parole de vérité. Il demeura pendant trois mois à Florence; mais

ceci n'empêcha pas que ce ne fût un triste voyage, dont vous allez voir que les suites ne furent pas sans inconvénient pour la tranquillité de ma belle-fille et pour la mienne.

M. le Duc de Chartres, environ trois semaines après le retour de votre père, s'était avisé de raconter cette belle histoire de Rome, en ayant la bonté d'ajouter que le chevalier Acton était de ses meilleurs amis : c'était dans un souper à Mousseaux et devant douze ou quinze personnes. Il paraît que cet honorable prince avait appliqué sur mon fils je ne sais quelle expression dont il n'était pas en droit de se servir, et votre père se mit à le poursuivre à dessein d'en obtenir réparation.

On vint me raconter qu'il s'était approché de M. le Duc de Chartres, au milieu de la grande allée des Tuileries, en lui disant : — *Monseigneur, si j'avais eu des excuses à vous demander pour avoir parlé, comme je l'ai fait, d'un de vos amis (lequel est fils ou neveu d'un ancien domestique de mon père), j'en aurais été empêché par égard pour vos autres amis, qui sont presque tous de même étoffe que celui-là. Qui se ressemble s'assemble!...* Et le voilà qui se tient ferme en attendant la réplique.

— Mais, Monsieur, lui répondit le Duc de Chartres en balbutiant, je ne sais ce que vous voulez dire.... je ne sais pas ce que vous voulez dire... je ne sais pas du tout ce que vous voulez dire! et voilà tout ce qu'il fut possible d'en tirer pour cette fois-là. — *Monseigneur, on dirait que vous êtes encore embarqué sur le St.-Esprit; ne vous effrayez donc pas, vous êtes à côté de M. de la Touche.....*

Celui-ci voulut prendre la parole, et le Marquis le fit taire en lui disant : — *Je parle de vous, mais je ne vous parle pas, laissez répondre votre maître, et tâchez d'en obtenir quelque chose de plus significatif.*

M. de la Touche voulut poursuivre, et mon fils laissa tomber de ce côté-là d'étranges paroles : — *Monsieur! Monsieur le Comte de la Touche-Tréville! répondez d'abord à cette question-ci; répondez-moi pour votre compte, avant de parler pour votre prince : est-ce que vous êtes Gentilhomme?.....* (1)

On se précipita pour les séparer, mais le Duc de Chartres avait disparu prudemment. Votre père assembla tous ses amis, et chacun fut d'avis qu'il devait se tenir tranquille en attendant Mgr le Duc de Chartres et son chancelier qui devait dire le reste.

Le surlendemain, lettre de ce M. de la Touche, avec proposition de se rencontrer au bois de Vincennes, et réponse de mon fils pour demander si M. le Duc de Chartres ne lui ferait pas l'honneur de s'y trouver ; il ajouta qu'il ne voudrait accorder satisfaction aux officiers de ce Prince, qu'après l'avoir reçue de S. A. S. Et puis des phrases de hauteur amère ; il y aurait beaucoup moins de distance

(1) Sarcasme d'autant plus insolite que le Comte de la Touche avait dû faire ses preuves avant d'être reçu dans la marine royale, et qu'il était déjà chevalier de St.-Louis.—Son caractère n'était peut-être pas des plus estimables, mais la noblesse de sa naissance était tellement incontestable que le Roi Louis XVI n'avait pu lui refuser son aveu pour exercer la charge de Chancelier de la maison d'Orléans. (*Note de l'Éditeur.*)

et de condescendance de la part du Prince que du côté de M. de Créquy. Le Duc d'Orléans, frère de Louis XIII, ayant brusqué le duc de Créquy, son parent, n'avait pas refusé de mesurer son épée avec la sienne; ensuite arrivait la fameuse histoire du Comte de Créquy-Blanchefort qui *s'était assuré*, comme dit Samuel Guichenon, *de quelle couleur était le sang royal de Savoye*, et puis le duel de son fils avec un Duc de Lorraine et de Bar; *item*, un combat singulier entre M. le Comte de la Marche (Louis-François de Bourbon-Conty) et le Chevalier d'Aguesseau (combat *singulier*, s'il en fut jamais); enfin l'exemple de M. le Prince de Condé, chef de sa branche, lequel avait naguère accordé la satisfaction des armes au vicomte d'Agoult, puîné de sa famille et parent de M. de Créquy, lequel attendait la même réparation du fils de M. le Duc d'Orléans (1).

(1) Le 20 novembre 1779, M. le Prince de Condé, se rendant à Versailles et changeant de chevaux à Sèvres, y fut interpellé par M. d'Agoult, qui monta sur le marche-pied de sa portière et lui témoigna la nécessité où il se trouvait de lui demander satisfaction, ainsi que le jour, le lieu, l'heure du combat et le choix des armes. C'est parce qu'il avait été prié de donner sa démission de la charge de premier écuyer, qu'il occupait auprès de S. A. Sérénissime, en exécution d'un ordre de Monseigneur, et pour avoir tenu quelques propos contre une femme de sa cour (la Princesse de Monaco). Ce jeune seigneur ajouta quelques mots d'excuse au sujet de cette liberté qu'il osait prendre avec une personne du sang royal dont il avait été le domestique.

M. le Prince de Condé s'est découvert et il a dit à M. d'Agoult : — Monsieur, je pourrais vous refuser parce que vous avez été de ma maison, et que je n'ai pas eu l'intention de vous offenser

Le Duc de Chartres en voulait peut-être à mon fils, à qui l'on attribuait la chanson suivante, et c'était bien injustement; car elle était de ce petit M. de Champcenets; et votre père qui savait chansonner jusqu'au vif aurait certainement fait beaucoup mieux :

« Chartres, de nos princes du sang
« Est le plus brave assurément!
« Après avoir bravé Neptune,
« Bravé l'opinion commune,
« Émule de monsieur Robert,
« Le voilà qui brave encore l'air.

---

mais celle de vous punir; cependant, je vous accorde votre demande et j'y fais droit, comme il est de justice entre gentilshommes. — Demain à huit heures, au Champ-de-Mars, à l'épée et en chemise. Il a relevé la glace de son carrosse, et fouette cocher! Ils se sont battus samedi dernier, en présence de MM. de Choiseul et du Cayla, témoins du Prince, et de MM. de Créquy et de Sabran pour leur cousin M. d'Agoult. Le Prince de Condé a reçu un coup d'épée dans le bras droit; il s'est faia panser sur le champ de bataille, et s'est fait immédiatement conduire à Versailles, pour déterminer le Roi à ne pas se méler de cette affaire, et pour le supplier de paraître n'en rien savoir, ce que S. M. a fini par accorder en recommandant à son cousin de se conduire une autre fois avec plus de soumission pour les lois du royaume et plus de respect pour ses ordonnances. Les deux Messieurs d'Agoult continuent leur service comme si de rien n'était, l'un dans les gardes-du-corps et l'autre dans les Gardes-françaises. Toute la noblesse est enchantée de la bonne tenue du jeune d'Agoult, de la bonne conduite de M. le Prince de Condé et de la bonté de notre bon Roi.

(*Manus. du Comte de Nugent.*)

« Admirez comme il est *volant*
« Au sein de cet autre élément !
« Quel cœur, et surtout quelle tête !
« Rien ne l'émeut, rien ne l'arrête ;
« Son rang, ses amis, sa moitié,
« Ce héros foule tout aux pieds !

« Il peut aller dorénavant
« Tête levée, le nez au vent ;
« Il est, les preuves en sont claires,
« Fort au-dessus de ses affaires.
« Ma foi, ce grand prince aujourd'hui
« Doit être bien content de lui !

« Mais soudain, quel revers, hélas !
« Ne vois-je pas mon prince en bas ?
« Comme il est fait, comme il se pâme !
« On dirait qu'il va rendre l'âme ;
« L'âme ! — allons donc, — c'est bien le cas,
« Peut-on rendre ce qu'on n'a pas ?

— Mon ami, disait M. de Lambesc à mon fils, c'est comme si tu chantais vêpres ! Ce prince-là, vois-tu bien, remonterait plutôt dans un ballon que de retourner sur un navire, ou d'aller se placer devant la pointe d'une épée. Il a peur du fer et du feu, de l'eau et du plomb ; et comme il est connu pour un lâche, si tu t'acharnes à le faire dégaîner, sachant bien que c'est impossible, on dira que c'est

ridicule et l'on se moquera de toi. On t'a dit qu'il avait dit en parlant de toi : *Ce misérable fou, mon ami le Chevalier Acton n'en aurait fait qu'une bouchée!* Comment, diable, vas-tu ruminer et songer creux sur un pareil propos d'un pareil homme? Renvoie-lui donc son épithète de *misérable*, qui n'est qu'une bêtise à propos d'un homme de ta naissance, de ton caractère et de ton esprit, tandis qu'elle est pour un Aëronaute et pour un Vice-Amiral de son étoffe, un double soufflet à lui faire un masque, appliqué tout juste comme de cire! Il s'est servi du terme de *fou*, et pour ceci, laisse-moi te dire en bonne amitié que c'est une chose qu'il ne faudrait peut-être pas relever, après quinze mois d'une maladie comme la tienne?... On se rabattra sur ta réclusion pendant ce temps-là, sur le bruit public et sur des paroles échappées à tes médecins. Ce sera des explications désagréables pour toi, difficiles à donner pour nous, impossibles à tourner favorablement, peut-être? et tu peux bien compter que les Du Crest, La Touche et Sillery ne manqueront pas d'appuyer précisement là-dessus, en disant, pour t'embarrasser et nous aussi, que M. le Duc de Chartres avait proféré ce mot-là dans un sentiment de compassion, sans air de mépris, sans intention dénigrante, et autres fariboles, à quoi tu ne sauras que répondre. A présent, mon cher ami, rappelle-toi que la Duchesse de Chartres est la fille de M. de Penthièvre qui est au supplice, et que ta mère est au désespoir de tes violences qui ne sauraient aboutir à rien, si ce n'est à vouloir afficher que le gendre d'un

prince, un homme exquis, lequel a pour toi des entrailles de père, est un impudent bavard, un coquin sans courage et sans vergogne, ce que tout le monde savait déjà. Jusqu'à présent, mon ami, nous avons renfermé la chose entre nous pour en écarter le public, et pour éviter les caquets de Paris; mais on en parlait hier à Versailles, et si le père d'Orléans s'en mêle, il est à prévoir que le Roi ne te donnera pas raison. Je sais bien qu'il exècre et méprise le Duc de Chartres; mais ce sera pour la satisfaction des autres princes du sang, et pour l'honneur de la maison royale. Enfin, souviens-toi bien de ce que je t'assure aujourd'hui : si tu ne laisses pas ces honorables gens du Palais-Royal essuyer tranquillement toutes les saletés que tu leur as jetées à la figure, on dira que tu fais le bravache, et l'on aura soin d'ajouter avec perfidie que tu n'es peut-être pas tout-à-fait revenu dans ton bon sens. Voilà ce qui te menace à mon avis, et ce que j'ose te dire est la plus forte preuve de bonne amité que je puisse te donner.

Votre pauvre père en eut encore une indisposition capitale. M. le Duc de Penthièvre avait obtenu de son gendre un acte de désaveu ; mais cette déclaration parut à mon fils (qui savait à quoi s'en tenir) si lâchement hypocrite et siplatement rédigée, qu'il en éprouva subitement un horrible accès de colère et de mépris ; les tristes effets de cette émotion se prolongèrent pendant cinq ou six mois. Si je me décide à vous laisser quelques instructions sur un si triste sujet, mon cher petit-fils, c'est afin qu'elles ne vous parviennent pas d'une manière in-

fidèle, c'est à contre-cœur et les larmes aux yeux ; mais je sais bien ce que je fais..... (1)

(1) En respectant le sentiment qui porte l'auteur à s'exprimer sur un sujet aussi pénible avec une circonspection maternelle, on croit pouvoir ajouter que, depuis cette maladie, Mme de Créquy n'a presque jamais cessé d'éprouver des chagrins ou des inquiétudes à l'égard de son fils. *(Note de l'Éditeur.)*

CHAPITRE VIII.

Légères contestations dans la famille royale. — La Reine et MADAME. — Mot de M. le Comte d'Artois à ses deux belles-sœurs.—Explication de la Reine avec MONSIEUR.— Réplique de ce Prince et embarras de la Reine. — Les enfans d'Orléans. — Le Duc de Valois, sa sœur et ses frères. — Leur éducation par M. Bonnard. — Leur éducation par Mme de Genlis. — Plaisanteries de Monsieur sur cette éducation. — Marque du jugement précoce de Louis-Philippe, alors Duc de Valois. — La désapprobation qu'il fait d'un acte de l'Évangile. — Révélation de sa gouvernante au sujet de son caractère. — Son talent chirurgical et résultat d'une saignée qu'il avait opérée sur deux paysans. —Talent de Louis-Philippe pour la poésie *française*. — Remerciement poétique de sa composition (il est en vers celui-ci).

On a beaucoup parlé de certaines contestations qui seraient survenues entre les Princesses de la famille royale, et l'on allait jusqu'à leur donner un caractère de brouillerie qui n'a jamais existé, du côté de la Reine au moins. Tout ce que j'en ai pu savoir, et je crois que personne n'en a su plus que mon fils, c'est que Madame, Comtesse de Provence, ne voulait pas jouer la comédie sur le théâtre du Petit-Trianon, et qu'elle avait dit que ce serait une inconvenance.

— Mais, je la joue, moi qui vous parle, avait

dit la Reine, et le Roi n'y trouve aucun inconvénient.

— Madame, avait répliqué sa belle-sœur, il en est de ceci comme de ce que disait Bossuet sur les spectacles, il y a de grands exemples pour et de bonnes raisons contre, et du reste, une Princesse de Savoie ne saurait manquer de grands exemples à défaut de bonnes raisons.

— Mon frère, avait dit la Reine en s'animant et en appelant M. le Comte d'Artois comme à son secours, venez donc faire la partie de Madame, et prosternons-nous devant les éternelles grandeurs de la maison de Savoie? J'avais cru jusqu'ici que la maison d'Autriche était la première.....

— Mesdames, interrompit M. le Comte d'Artois, j'avais cru tout autre chose, et par exemple, j'avais cru que vous aviez ensemble une discussion sérieuse, mais comme je vois que cela tourne à la plaisanterie, je ne m'en mêle plus.

La Reine à qui l'on eut soin de faire apprendre certaines choses qui n'entrent pas dans l'éducation des Archiduchesses, à ce qu'il paraît, et qui sont relatives à la parvulité des Comtes de Habsbourg, auteurs de la maison d'Autriche, ainsi qu'à la vassalité de la maison de Lorraine à l'égard de la Couronne de France, la Reine en éprouva tant d'embarras et de contrition, qu'elle désira s'en expliquer directement avec Monsieur. Elle le fit prier de vouloir bien passer chez elle; il arriva sur-le-champ, mais son air froid et compassé interloqua tellement cette jeune Princesse qu'elle ne sut que lui dire et qu'elle se mit à lui parler de la santé

de Madame. — On a dit devant moi qu'elle était grosse....? — Monsieur parut hésiter, et la Reine lui demanda d'un air d'intérêt si l'on pouvait se flatter..... — Beaucoup, Madame! lui répondit son beau-frère, il n'y a pas de jour où cela ne puisse être vrai. — La Reine n'a pas autre chose à me dire?..... — Oh non, lui répliqua-elle, vous répondez si bien à mes questions que je ne vous en ferai plus.

Voilà tout ce qui s'est passé de plus sérieux entre ces deux Princesses, à la connaissance de leurs familiers, du moins; et quand on voulait rechercher l'origine de toutes ces vilaines histoires qu'on faisait circuler sur les duretés et les prétendues hostilités de la Reine à l'égard de ses belles-sœurs, on trouvait toujours qu'elles avaient été forgées dans les arsenaux du Palais-Royal.

Cependant les enfans de M. le Duc de Chartres avançaient en âge et croissaient en force, mais on ne pouvait pas dire qu'ils prospérassent du côté de la bonne éducation. M. le Duc de Valois, fils aîné de son père et le digne héritier de leur famille, était lourdement gauche, et vilainement fourbe (1); Mlle d'Orléans, sa sœur, était une méchante pleureuse, et je crois me souvenir qu'il y avait encore

(1) Mgr le Duc de Valois est devenu successivement Duc de Chartres, Général Égalité, Maître d'écriture et de géographie, Duc d'Orléans, Lieutenant-général du royaume pendant la minorité de Henry V, et Roi des Français malgré la majorité du Roi de France. On verra comment les bonnes leçons de Mme de Genlis ont réformé les défectuosités de sa première éducation.

(Note de l'Éditeur.)

une autre Princesse à l'avenant. Quant à M. le Duc de Montpensier, il avait l'air d'un imbécille ; le petit Comte de Beaujolais était la seule personne de la famille qui parût annoncer de l'esprit; mais de la part de ces quatre enfans, il était impossible d'entendre où d'attendre une seule parole de vérité, et c'était un concert de menteries sans paix ni trève. Celui qui les *éduquait*, pour parler à sa manière, était une espèce de poète appelé M. le Chevalier Bonnard, et le duc de Valois en avait pris des locutions intolérables. S'il avait à parler des cousins, c'est-à-dire de ceux qui piquent, il disait *la parenté*, et pour désigner une partie du corps dont on ne parle guère et dont les enfans bien élevés ne parlent jamais à ceux qui ne les servent pas, M. le Duc de Valois disait *mon quinze*. — C'est un drôle de corps, observait son père, et cet aimable enfant s'en épanouissait d'amour-propre et de satisfaction (1).

— Nous aimons tant bon-Bonnard, notre bon-Bonnard! disait ce petit d'Orléans, il a pour principe..... — Il a pour principe, conclamait sa sœur..... — Il a pour principe, ajoutaient les autres..... — Il a pour principe, reprenait le Duc de Valois en basse note. — Et qu'est-ce qu'il a donc pour principe? — Il a pour principe, s'écriaient-ils en quatre parties, faisant chorus avec l'aîné; il a pour principe de nous laisser boire et manger tout ce que nous voulons!

(1) Voyez *Leçons d'une Gouvernante à ses Élèves*, et *Journal de l'éducation des Princes et de Mlle d'Orléans*, par Mme de Genlis.

— Oui-dà ! répondait Mme la Duchesse de Chartres, — et si vous êtes bien nourris vous n'êtes pas bien élevés : c'est comme la volaille. Ne criez donc pas quand vous parlez; et tâchez de ne pas jaboter tous les quatre à la fois, comme si vous étiez des pintades.

L'inconvenance et les autres inconvéniens d'une pareille éducation pour les enfans de sa fille, étaient pour M. de Penthièvre une contrariété remplie d'amertume, et c'est à peu près la seule chose dont je l'aie vu s'impatienter. La prédilection de son gendre en faveur de M. Bonnard était purement et simplement un effet de son avarice, attendu qu'il ne lui donnait que mille écus de gages avec le titre de sous-gouverneur. Mme de Genlis en avait martel en tête : elle avait conçu l'ambition de réformer les d'Orléans, et, pour y parvenir, elle commença par se réconcilier tendrement avec la Marquise de Montesson, madame sa tante; celle-ci manœuvra si bien que M. le Duc de Chartres en obtint l'agrément de son père ; mais on eut grand'peine à triompher de la résistance de M. de Penthièvre et de l'opposition de sa fille.—Je conviens, répondais-je à ceux qui venaient m'en parler, que Mme de Genlis est une femme d'esprit, et d'assez bon goût; je la crois fort honnête personne, mais je ne pense pas que sa première éducation personnelle ait été dirigée de manière à l'approprier pour la circonstance. Les prodigalités de sa mère et la pénurie dont elle a souffert, ont eu l'effet de lui rétrécir les idées ; elle est inclinée du côté de l'épargne, à ce qu'il me semble; les enfans dont il s'agit ne paraissent pas

généreusement disposés, ils auraient besoin d'un entourage à grands sentimens, et ce n'est pas avec des calculs économiques et des habitudes mesquines qu'on pourra venir à bout de leur élever le caractère. L'avarice est le pire défaut que puissent avoir des princes, et quand un homme avare est puissant, le danger des plus grands crimes ou des lâchetés les plus infâmes est toujours au bout de son avidité. Je ne tiens aucun compte des autres accusations dont on voudrait noircir Mme de Genlis et je n'y crois pas le moins du monde; je désire qu'elle parvienne à réformer et bien élever les enfans de M. le Duc de Chartres, à leur inspirer des sentimens conformes à la noblesse de leur origine, à les diriger dans les sentiers de l'honneur et de la vertu; c'est un vœu, si ce n'est une espérance, et dans tous les cas, c'est une chose dont je ne me mêlerai point.

L'appétit vient en mangeant (*des anchois ou des cornichons*), ajoutait le vieux Duc d'Orléans, et ce charmant appendice a toujours été regardé comme son plus bel effort de génie. Par application du proverbe, aussitôt que Mme De Genlis eut obtenu la certitude d'être gouvernante, elle éprouva la fantaisie d'être nommée Gouverneur, et le Chevalier Bonnard en fut tellement révolté qu'il en vida brusquement les lieux en lui tournant les talons, sans parler de son *quinze*.

On raconta que le Duc de Chartres était allé demander la permission du Roi, *suivant l'usage*, au sujet de la nomination d'une femme à l'emploi de *gouverneur* de ses enfans, ce qui était une *innovation sans exemple*. On ajoutait que le Roi parut étrange-

ment surpris : — Vous ne voulez jamais rien faire comme un autre! s'écria-t-il de prime-abord; et puis après une ou deux minutes de réflexion dans un profond silence, il ajouta sèchement : J'ai un Dauphin, le Comte d'Artois a deux princes et l'on assure que Madame est grosse. Vous pouvez faire comme vous l'entendrez, je m'en lave les mains, et puis le Roi lui tourna le dos. Une excellente plaisanterie de Monsieur consistait à dire que la chancellerie du Palais-Royal avait expédié un brevet de maîtresse de clavecin pour M. Balbâtre, et que l'Abbé Raynal avait été nommé sous-gouvernante de Mlle d'Orléans.

— Mon amie, disait un jour le Duc de Valois à Mme de Genlis, et c'est, m'a-t-elle dit, la première observation qu'il ait faite en sa présence, — pourquoi ne ramasse ou plutôt ne recueille-t-on pas le petit plomb qui se trouve dans les perdrix et les lapins rôtis? on s'en servirait pour une autre fois. Je le mets toujours de côté sur mon assiette, je le serre et j'en ai déjà *plein un papier*.

— Voilà, répondit-elle, une locution très vicieuse, il ne faut jamais employer le mot *plein* qu'à l'égard d'un objet creux ou concave. Une feuille de papier qui est toujours plate et mince, peut être *couverte* avec du plomb de chasse, mais on ne saurait dire qu'elle puisse en être *pleine*, il faut dire que vous en avez rempli, soit un cornet, soit un petit sac, ou soit un carré de papier plié en paquet. Ce sera la seule manière de vous énoncer correctement.

Ce qu'il y avait de plus curieux dans la réprimande de Mme le gouverneur, c'est qu'elle en fai-

sait le récit pour me témoigner combien ces élèves de M. Bonnard avaient un langage ignoble, et quant à la marque assurée d'un sentiment fort ignoble, elle était si loin d'en être formalisée, qu'elle ne s'en apercevait seulement pas.

Quand Mme de Genlis était fâchée contre l'aîné de ses élèves, elle en parlait sans réserve, en nous disant que son intelligence et son esprit étaient celle d'un receveur des tailles et celui d'un procureur. Il a des raisonnemens comme un arpenteur et des combinaisons comme un huissier, disait-elle. Elle se plaignit plus tard de ce qu'il n'avait absolument aucun sentiment religieux, et de ce qu'il avait proféré des choses irrévérencieuses. Ce n'étaient pas des plaisanteries de jeune homme, il n'en savait pas faire, et je ne crois pas qu'il ait jamais eu cette prétention-là; mais c'étaient des argumentations tellement ridicules, que si l'on n'avait pas connu la tournure de son esprit et la nature de son jugement, on aurait cru qu'il voulait se moquer du monde.

Il entendait parler un jour du *Judaïsme vengé*, livre nouveau, dont l'auteur avait entrepris de nous démontrer que la condamnation du Messie avait été *légale et légitime*.— Mais ce serait assez mon avis, dit ce petit procédurier. — Qu'est-ce que Jésus-Christ avait besoin d'aller dans un endroit où l'on cultivait des *olives*, et pourquoi s'est-il permis d'entrer dans un enclos pendant la nuit et par dessus les murs ou les haies, apparemment? Car qui dit *jardin* dit un enclos, c'est-à-dire un endroit *clos et fermé*....

Voilà tout ce que le nouveau Duc de Chartres

avait trouvé de plus remarquable et de plus répréhensible dans la Passion de Notre Seigneur, dans le *Saint-Évangile suivant Saint-Mathieu*, ce grand drame et cette admirable scène où *Dieu nous aima jusqu'à la fin.*

Je me souviens aussi que Mme de Genlis (elle avait parfois des imaginations ridicules) avait fait apprendre à saigner à tous ses élèves, ainsi qu'à ses deux filles, et voilà qu'un jour, en se promenant dans les environs de St-Leu, M. le Duc de Chartres s'avisa de tirer sa lancette et d'en instrumenter sur deux gobelottiers qu'il croyait en apoplexie et qui n'étaient qu'ivres-morts. Un de ces malheureux en mourut le lendemain, et l'autre en fut bien malade. M. de Penthièvre observait avec raison que rien n'est aussi dangereux que cette sorte de talent, quand on n'est pas dans le cas d'en apprécier la nécessité.

Mme de Genlis avait prescrit au Duc de Chartres de s'appliquer à faire des vers français. (Il n'était jamais question de vers latins dans le prytanée de Bellechasse.) — Cela n'est pas si malaisé, disait-il avec un air de confiance et de satisfaction qui désespérait sa gouvernante; cela n'est pas si malaisé, *tout d' même*, et le voilà qui redescend de sa chambre avec la copie d'une pièce de vers qu'il venait d'envoyer..... — Envoyer à qui? s'écria-t-elle. — A mon grand-père de Penthièvre, en remercîment du mouton dont il m'a fait cadeau, et le voilà qui se rengorge, *tout d' même!....* — Voyons donc ces vers de votre composition, reprit-elle avec la frayeur dans l'âme..... — Ah! mort de ma vie!

se mit-elle à crier, comment avez-vous eu la pensée, la témérité, l'audace et l'indignité d'envoyer à M. le Duc de Penthièvre, et sans m'en rien dire encore, et sans vous douter de la désolation, de l'humiliation..... Suis-je assez malheureuse, et n'avez-vous pas honte?..... Enfin voici cette composition de M. le Duc de Chartres, et c'est qu'il était, pour lors, un garçon de seize à dix-sept ans, *tout d' même!....*

« Quant vous me donnez pour présent
« Le symbole de la douceur,
« Cet agneau si intéressant
« Devient les délices d'un cœur,
« D'un cœur qui, formé par sa mère,
« N'apprend rien d'elle qu'à plaire
« Aux âmes sensibles et pures,
« Seule beauté dans la nature
« Qui soit digne du sentiment
« Que vous vouent la mère et l'enfant.

On verra plus loin si la direction de l'auteur des *Chevaliers du Cygne* était préférable à l'éducation du Chevalier Bonnard, auteur de l'*Epître à Bombon, mon fils, avec des baisers tout par-dessus* (1).

(1) Voyez *Journal de l'éducation des Princes*, par Mme de Genlis.

CHAPITRE IX.

Fortune du Prince de Guémenée. — Son désastre. — Insouciance de la haute noblesse et son inaptitude pour la régie des fortunes. — Billet écrit par la Princesse d'Hénin. — Réponse de l'auteur. — Expérience acquise en émigration. — Noble conduite de Mme de Guémenée. — Sacrifice de ses biens pour les créanciers de son mari. — Mot de la Comtesse de Béthisy au Baron de Staël. — Mot de Mme de Coislin sur les Rohan. — Quelle sorte de vengeance on en tire.

Écoutez le récit d'un désastre à faire pâlir. Le Prince de Guémenée, chef de la maison de Rohan-Rohan n'avait pas moins de deux millions de rente, en y comprenant la fortune de sa femme, qui était l'héritière des Rohan-Soubise en indivis avec sa sœur, Mme la Princesse de Condé (1). Ils avaient

(1) Charlotte-Godefride-Elyzabeth de Rohan, Princesse de Soubise et d'Epinoy, née en 1737, mariée en 1753 à Louis-Joseph de Bourbon, Duc de Bourbonnais, de Guise et d'Enghuyen Prince de Condé, de Charleville et d'Arches, premier Prince du sang, premier Pair et Grand-Maître de France. Elle était sœur aînée de Victoire-Armande de Rohan-Soubise, Princesse de Maubuisson, née en 1743, laquelle avait épousé, en 1760, Henry-Louis-Marie, Prince de Rohan-Rohan, Duc de Montbazon, Prince, Comte et haut Baron de Guémenée, Montauban, Clisson, Rochefort, Montfort, Avaugour, Vertus, Parthenay, Joyeuse, etc. *(Note de l'Auteur.)*

un état de maison convenable avec une pareille fortune, et, du reste, aucun goût dispendieux, aucunes fantaisies ruineuses et nulle espèce d'apparat désordonné. On disait quelquefois qu'ils empruntaient de l'argent à charge de rentes viagères, mais à la cour et dans le monde, on ne prenait pas garde à ces sortes de propos qu'on n'écoutait guère et dont on ne souvenait jamais. A l'occasion d'un homme du mondeou d'une femme de qualité, quand on avait ouï dire, *il est riche, elle est pauvre*, ou bien *ils sont à leur aise*, on n'y songeait plus, et pourvu que les gens fussent en état de paraître convenablement, on n'en savait et n'en exigeait pas davantage. Avant la révolution de 93 et les misères de l'émigration, juste ciel et Dieu de St.-Louis! si l'on avait rencontré des gentilshommes qui se fussent montrés en agitation pour le cours des rentes et préoccupés des choses d'argent, on les aurait envoyés dans la rue Basse ou dans le faubourg Poissonnière. Les financiers qui vivaient et rêvaient de chiffres, n'en parlaient pas plus que nous autres et s'en gardaient bien! La considération pour les personnes du monde était réglée d'après la noblesse de leur naissance et celle de leur caractère, car le rang, proprement dit, n'y suffisait pas toujours; leur importance dans l'opinion publique était quelquefois appuyée sur celle de leurs emplois, mais la faveur y nuisait plutôt que d'y servir, et dans tous les cas, la considération personnelle était tout-à-fait indépendante de la richesse. Je vous assure que personne ne s'occupait et ne parlait de la fortune des autres, à moins qu'il ne fût question d'un mariage, et vous pouvez bien

compter que ceux qui n'avaient personne à marier n'écoutaient pas. La Duchesse de Grammont disait toujours qu'elle ne connaissait et n'avait jamais rencontré que trois personnes qui parlassent *d'argent:* c'était le Duc de Chartres, M. Necker et Mme Necker. — Je croyais que Mme Necker *parlait d'or*, lui dit Mme du Deffand, qui n'en avait pas moins la courtoisie d'encenser les Necker à grand tour de bras. Au reste, en la trouvant à l'hôtel de Choiseul et l'y voyant faire une cour assidue, je me rappelais toujours qu'elle avait fait, en forme d'épitaphe, une assez mauvaise épigramme contre le Duc de Choiseul dont elle était proche parente, et qui l'avait toujours assistée de tout son crédit (1) ; mais c'est du crédit de M. de Guémenée que je dois vous parler.

Aussitôt qu'on entendit ces étranges paroles: — le Prince de Guémenée vient de se ruiner.

— Qu'est-ce que vous voulez dire ?

— Il est en faillite ouverte, à ce que disent mes avocats.

— Et qu'est-ce que cela signifie ?

(1) Tout donne à penser que l'auteur a voulu parler de cette épigramme :

« Ginguet comme un pet-en-l'air,
« Etourdi comme un éclair,
« Méchant comme un Lucifer,
« Il est parti pour l'enfer.

(*Nouv. à la main*, Bachaumont, Grimm, etc.).

— Qu'est-ce que cela veut dire, en faillite? en faillite ouverte!...

— Expliquez-nous donc ceci, vous qui parlez avec des gens d'affaires et qui suivez des procès.

— Mais il m'a paru que ce serait, environ, comme faire banqueroute.....

— Allons donc, il faut être dans le commerce.....

— Il n'y a que des négocians qui font banqueroute, et comment voudrait-on que M. de Guémenée.....

— On a dit que son intendant venait de prendre la fuite.

— Eh bien! qu'il en prenne un autre; on n'en manque jamais, d'intendans!

— C'est vrai, mais c'est qu'on parle beaucoup, et je ne sais ce qu'on dit pour des échéances de rentes avec des retards depuis deux mois...

— On dit aussi que lorsqu'on veut entrer, ou qu'on envoie à l'hôtel de Soubise, il y a devant les grilles une foule de personnes qui crient.

— C'est bien insolent!

— C'est inimaginable?

— Et c'est d'autant plus mal à ces vilaines gens que personne n'ignore que toutes les terres de Messieurs de Rohan sont substituées; comment voudrait-on que M. de Guéménée pût les aliéner ou les engager pour payer des rentes?

Vous voyez qu'on n'entendait pas grand'chose à cette question contentieuse, et chacun était persuadé

que les créanciers de M. de Guéménée n'avaient pas le sens commun (1).

(1) Mme d'Hénin vient d'arriver d'émigration. La Princesse de Poix (Marguerite de Beauvau) et la Princesse d'Hénin (Gabrielle de Mauconseil) sont deux personnes d'esprit, parfaitement instruites, et qui ne sont assurément en aucune disposition de frivolité prétentieuse ou de minauderie qui puisse les porter à vouloir faire les *belles-dames*. La Princesse d'Hénin vient de m'écrire de manière à vous prouver combien certaines idées, certain langage, et notamment l'argot de la banque, étaient restés étrangers à nos habitudes.

« Je ne vous dirai pas *Vous qui savez tout*, puisque vous « êtes excédée de cette formule, mais vous qui n'ignorez de « rien, ma chère, ayez la bonté de m'expliquer une chose « que je ne conçois pas et qui paraît devoir importer à mes « intérêts financiers (pardon du motif). Je commencerai par « vous dire que M. de Lally est à Saint-Germain, et que « Mme de Poix ne sait que répondre à la question qui m'occupe. « Ses enfans sont en course, et voilà pourquoi je vous écris « dardare à l'autre bout de Paris. Le Cher de Thuisy m'écrit « mot à mot : *Je vous conseille de prendre garde au sieur « Lefèvre; on m'a prévenu qu'il allait déposer son bilan.* Je « vous dirai que ce Lefèvre est devenu mon homme d'affaires, « mais que faut-il conclure de cet avertissement du Cher? « Dites-nous, je vous en prie, ce que signifie *déposer son « bilan?* Mme de Poix suppose que c'est une sorte de méta- « phore, et nous en sommes là. »

Je viens de répondre à Mme d'Hénin que je n'avais pas la science infuse, que je ne savais nulle autre chose sur les formules de commerce, que ce que j'en avais appris dans les manuscrits de Cagliostro, où je n'avais rien trouvé sur *le bilan*, mais que M. de Breteuil allait venir chez moi, et que s'il en savait plus que nous et que le Comte du Lau d'Allemans, qui était dans ma chambre, et qui n'en savait rien non plus, Mme d'Hénin pouvait compter que je lui ferais part de ma découverte.

M. de Breteuil était suffisamment au fait de la matière, at-

Il se trouvait dans cette petite affaire de la maison de Guéménée, un déficit, ou si l'on veut, un mécompte de trente-quatre millions (1), et quand on eut traduit la chose en langage vulgaire ou nobiliaire, et quand on eut compris qu'un si haut et puissant seigneur que M. de Guéménée avait emprunté de l'argent qu'il ne pouvait et qu'il aurait dû payer *honorablement*, il en résulta parmi la haute noblesse une sorte d'oppression fiévreuse, entrecoupée de soulèvemens généraux d'une grande amertume.

— Avoir emprunté leurs épargnes à des couturières, à des ouvriers, à de pauvres gens qui se trouvent sans pain! et cela pour se laisser voler par un scélérat d'intendant qui devait employer ces tas de millions à retraire des seigneuries et dégager des terres nobles en amortissant de vieilles censives! M. de Guéménée mériterait d'être interdit et dégradé de noblesse! Le parlement a fait séquestrer ses revenus, et le parlement a bien fait!...

Jugez quel était l'excès d'une exaspération qui pouvait aboutir à l'approbation d'un arrêt du par-

tendu qu'il avait perdu plus de cent mille livres en émigration, par le fait d'un Hambourgeois qui avait *déposé son bilan*.

(1) M. de Staël, Ambassadeur de Suède, avait l'habitude de parler d'après les Necker, et c'était souvent un inconvénient pour lui. Il avait dit je ne sais plus quoi de malséant sur cette affaire, et Mme de Béthisy lui dit : — Mon cher baron, vous venez de parler comme un banquier, je désirerais pour le Roi, votre maître, qu'il eût assez de crédit pour faire une pareille banqueroute! *(Note de l'Auteur.)*

lement contre le Prince de Guémenée, le premier seigneur de France!

Cependant les créanciers souffraient et criaient. Je vous puis assurer que dans les premiers momens de cette catastrophe, Mme de Guémenée ne savait ce que cela voulait dire? Mais tout aussitôt qu'elle aperçut qu'on lui faisait froide mine à Versailles, elle commença par donner la démission de sa charge (Gouvernante des Enfans de France); elle accourut à Paris, chez elle, à l'hôtel de Soubise, où je m'empressai de l'aller voir, et où je la trouvai dans un état qui participait de la révolte et de la sécurité. Elle était indignée de ce qu'on s'inquiétât, de ce qu'on eût fait une affaire *de si peu de chose,* et surtout de ce qu'on avait perdu la tête au point de ne savoir que faire en voyant que l'argent allait manquer pour payer des rentes échues.

— On ne vous avait parlé de rien, pour ne pas vous tourmenter, lui disait son mari, et peut-être aussi parce qu'on a pensé que vous n'entendriez rien à pareille affaire.

— Mais, mon Cousin, lui disait-elle avec beaucoup de raison, vous ne vous y entendez pas mieux qu'un autre, et j'avais des ressources que vous n'aviez pas. Au bout de vingt-quatre heures, avec mes diamans, sans parler de notre vaisselle à mes armes (il y en avait deux chambres toutes remplies), on aurait trouvé plus qu'il ne fallait pour payer vos rentes, et la preuve en est qu'on vient de vous compter douze millions, moyennant un chiffon de papier où je n'ai eu que la peine de mettre

ma signature. On vient de vous condamner à rembourser vos emprunts au lieu d'en payer la rente, et vos terres sont substituées ; mais on a toujours dit que j'avais pour cinquante millions de biens libres ; comment ne vous en êtes-vous pas souvenu, et comment vos gens d'affaires ?... Mais ne parlons pas de ces misérables gens qui sont la cause d'une pareille contrariété pour vous ! En nous mariant ensemble, on a dû penser naturellement que ma fortune devait être à vos ordres. Vous êtes l'aîné de la maison de Rohan, mon Prince, et si vous n'étiez pas mon mari, je ne vous laisserais pas dans l'embarras. Permettez-moi de vous dire que, dans cette occasion-ci, votre conduite a été d'un ridicule inconcevable.

Rien n'était certainement plus désintéressé que cette brave et digne femme, et rien n'était si noble et si judicieux que tout ce qu'elle venait de dire avec son gros bon sens.

Comme au premier bruit de cette méchante affaire, tous les autres Rohan s'étaient mis à *boursiller* dans l'intérêt de leur parent, ils n'avaient pas eu grand'peine à réunir seize cent mille francs, pour envoyer à l'hôtel de Soubise, où tous les quartiers de rentes échues avaient été payés ; mais il n'avait pas fallu moins que cette somme d'un million six cent mille livres. Voyez la belle imposition sur une fortune, et ceci pour affranchir la seigneurie de Joyeuse et celle de Montbazon, de je ne sais quelle obligation qui ne s'élevait pas à plus de soixante mille livres de redevance annuelle. Allez donc vous en rapporter à des gens d'affaires,

et ne manquez pas d'écouter les intendans qui vous proposent d'emprunter pour vous libérer !

M. le Prince de Condé, dont la femme était Rohan-Soubise, s'était empressé d'ouvrir ses coffres à son beau-frère en lui proposant tout son crédit ; mais la Princesse de Guémenée voulut suffire à tout. Elle commença par se défaire d'une petite forêt qui ne lui rapportait que vingt-sept mille livres de rentes et dont elle retira quatre millions huit cent mille francs, ce qui prouve que ses domaines étaient joliment administrés. Elle aliéna tous les domaines qui lui provenaient de sa grand'mère Marie Sobieska ; elle vendit au Roi les droits régaliens qu'elle avait sur le port de Lorient, ce qui fut une affaire de neuf millions cinq cent mille livres, et quand la révolution française est survenue, je crois bien qu'il ne restait plus à *desintéresser,* comme il se dit en style de tribunaux, que Mme de Coislin, à qui l'on avait à rembourser le capital d'une rente viagère de vingt-quatre mille livres, et qu'on avait mise à la queue des autres créanciers, afin de se revancher de ce qu'elle avait crié trop injurieusement.

—J'espère, au moins, que c'est le dernier acte de *souveraineté* que fera la maison de Rohan ! disait-elle avec la double passion qui résultait de sa jalousie nobiliaire et de son amour du pécule.

Si l'animosité d'un Ministre du Roi, que je ne veux pas nommer, n'était pas venue compliquer les embarras de MM. de Rohan, leur affaire se serait terminée sans avoir causé le moindre scandale, et

voilà ce qu'il est convenu d'appeler *la banqueroute du Prince de Guémenée.* (1)

(1) M. de Talleyrand doit se souvenir de la réponse que lui fit Mme de Guémenée, quand il fut lui proposer d'accepter le titre de *surintendante de la maison de l'impératrice?* — Est-ce que vous prétendez vous moquer de moi, M. de Talleyrand? — Mais, Princesse, que répondrai-je à l'empereur? — Ne dites pas à votre empereur que je suis Rohan, il ne saurait ce que cela veut dire?— Dites-lui seulement que je suis cousine de Louis XVIII et que le Duc d'Enghien était mon neveu.....

M. de Talleyrand ne réussit pas mieux dans ses tentatives auprès de Mmes de Carignan et de Vaudémont, et comme on exigeait une Princesse, il en fut réduit à la nécessité de proposer sa femme. Buonaparte lui répondit : — Est-ce que vous prétendez-vous moquer de moi? (*Mémoires inédits.*)

CHAPITRE X.

Scandales contemporains. — Beaumarchais. — Jugement de l'auteur sur cet écrivain. — Les *tant pis* et les *tant mieux !* (l'auteur attribue cette diatribe à l'abbé Morellet). — Mot de Louis XVIII sur Beaumarchais. — Tanneguy du Châtel et ses descendans. — Mirabeau et sa famille. — Son pamphlet contre le Garde-des-Sceaux. — Lettre du Chevalier d'Éon à M. de Maurepas. — Épigramme de ce ministre au lieu de réponse. — Remarque de Tronchin sur l'organisation des *rieurs* et sur les effets du *rire*.

Cependant le philosophisme portait ses fruits, la dissolution minait le corps social, et ce n'était pas sourdement ; elle se manifestait par des écrits incendiaires et des scandales. En voyant les choses à la surface, ou, pour mieux dire, en n'y regardant pas, on avait peine à s'expliquer certains actes d'insolence et d'impunité ; mais en y regardant au flambeau de la raison divine, on en découvrait le principe ; on voyait un ulcère au cœur de la France ; elle était sur le bord d'un précipice, et suivant la parole du prophète, elle y chancelait comme une femme enivrée. On entrevoyait dans une sorte d'obscurité souterraine encore, et dans les ténèbres sillonnées par une suite d'éclairs et de feux sinistres ; on entrevoyait un monstre affamé, cruel, horrible, ; et si l'on se reculait avec effroi, l'abîme

était partout! Le sol du royaume avait été miné, crevassé, creusé comme un puits d'Égypte, et 93 était au fond du gouffre béant. C'est là qu'il attendait sa proie.

C'est particulièrement la misérable personne et les insolentes pasquinades de Beaumarchais qui m'ont inspiré cette boutade. (1) Beaumarchais! un corrupteur vénal, un messager d'espionnage; un homme que la justice avait flétri, que l'autorité ménageait, et que Monsieur, frère du Roi, crovait devoir protéger!.....

Je n'entrerai pas, au sujet des intrigues et des ouvrages de ce méchant écrivain, dans certains détails qui traînent partout et qui excéderaient ma patience. Ecoutez seulement *les tant pis* et *les tant mieux* de l'Abbé Morellet; il me semble qu'ils sont restés manuscrits, et ce dialogue fictif est la meilleure biographie de l'auteur de Figaro.

— Mon père exerçait un métier des plus faciles; il ne put jamais réussir à me l'apprendre.

— Ah! tant pis!

— Ce fut tant mieux, car j'appris alors à jouer de la harpe, et ce petit talent, qui n'était pas commun dans ce temps-là, me fit parvenir jusque dans le salon de musique de Mesdames, filles de France, que je n'aurais certainement jamais approchées, si je n'avais su que raccommoder des montres et monter des pendules.

— Eh bien, tant mieux!

(1) Pierre-Augustin Caron, sieur de Beaumarchais, né en 1732, mort à Paris en 1799.

— Oui dà ! mais c'est que je fus outrageusement chassé de Versailles à cause de mes impertinences.

— Ah ! tant pis, tant pis !

— Il se trouva que mes impertinences ne furent pas inutiles à M. Pâris-Duverney, qui était millionnaire, ainsi que vous ne l'ignorez pas.

— Tant mieux !

— Pas trop cependant, parce que mes relations avec lui m'attirèrent après sa mort un procès qui pensa me faire pendre ; et dans l'intervalle, afin de me distraire ou de me consoler, je me suis marié trois fois.

— Tant pis, trois fois tant pis !

— Laissez donc, je me suis toujours trouvé veuf avant d'avoir eu le temps de m'en repentir..... Enfin pour me désennuyer de ce que j'entendais chuchoter autour de moi, je fis *Eugénie* qui est un drame infiniment sensible et qui fut sifflé !

— Tant pis !

— Non pas, car je soutins bravement que ma pièce devait aller aux nues ; je m'arrangeai de manière à soutenir la gageure ; je devinai pour lors tout ce qu'on pouvait oser avec le public, et c'est un secret que j'ai trouvé moyen de faire valoir avec un grand profit. Quelque temps après je me fis présenter à M. le Duc de Chaulnes avec qui j'avais l'honneur de souper dans sa petite-maison, et dont la maîtresse avait nom Mlle Beauménard.....

— Ah ! pour cette fois-ci, tant mieux, du moins !

— Certainement, tant mieux, si cela ne m'avait pas valu trois mois de prison, sans parler d'une

volée de coups de bâton, comme je n'en avais jamais reçu; ah! justes dieux! quelle volée de coups de bâton! Je ne comprends pas comment j'ai pu m'en relever?.... Mais je voulus me dédommager de cette contrariété par un profit pécuniaire; j'entrepris de faire régler mes comptes avec M. Pâris-Duverney qui venait de mourir; *je risquai*, comme je l'ai publié moi-même éloquemment, *de me faire payer, ou de me faire pendre*. Je ne fus pas pendu.....

— Mais vous direz tant mieux, j'espère?

— Je fus *blâmé* par arrêt de la grand'chambre du parlement, où M. le Président Bertier de Sauvigny me fit mettre à genoux, tête nue, les mains jointes, afin d'écouter ces paroles qui me furent adressées judiciairement par ce magistrat, — CARON, DIT BEAUMARCHAIS, LA COUR TE BLAME ET TE DÉCLARE INFAME.

— Monsieur de Beaumarchais, voilà qui me paraît désagréable pour vous?

— Tout au contraire, et mille fois tant mieux! je devins le martyr du patriotisme; je fus regardé comme une victime de l'arbitraire et de la tyrannie. Un bel esprit de mes amis, qui s'appelle M. Gudin, me surnomma le *Brutus de la France*. Tout *blâmé* que j'étais, et peut-être aussi parce que j'avais été noté d'infamie, je fus admis à la table de Monseigneur le Duc d'Orléans; je fus chargé d'une mission pour Londres et d'une commission pour Vienne; il s'agissait de faire enlever Mlle d'Eon qui me fit trembler, et de surprendre le secret d'un secrétaire de l'Impératrice-Reine qui me fit chasser de ses États; enfin je me décidai à gagner de l'argent pour soutenir la liberté du Nouveau-Monde, en at-

tendant que le Roi Très-Chrétien ne dédaignât pas de la soutenir lui-même un peu plus dispendieusement (nous verrons si les Anglais oublieront cela?). Pour avoir bien vendu à ces nouveaux républicains de mauvais fusils, de mauvais souliers et de mauvais chapeaux, je me fis appeler Beaumarchais *l'Américain,* ils ne répondirent à cette plaisanterie qu'en me rabattant 80 pour cent sur mes créances, et je partis de là pour publier un manifeste où je traitai lestement un premier ministre appelé M. le Duc de Choiseul, ainsi que M. le Comte d'Aranda, Ambassadeur du Roi d'Espagne et des Indes à la Cour de France.

— Mais ce fut tant pis, sans doute?

— Oh! pas du tout! ces deux messieurs n'y prirent pas garde, et les Américains s'imaginèrent que j'étais un des plus puissans personnages de l'Europe. Pour occuper les loisirs que ces grands intérêts laissaient à mon activité, j'entrepris une édition des œuvres de Voltaire que je finirai peut-être.....

— Et ce sera tant mieux pour nous?

— Tant pis pour moi! car je n'y profiterais pas, et j'aime mieux l'argent des souscriptions que la satisfaction des souscripteurs. Enfin, je fais des comédies prodigieusement spirituelles; on me refuse de les laisser jouer, en disant qu'elles sont immorales et mal écrites, en disant qu'elles sont calomnieuses, ordurières, impies, etc. Vous n'avez pas d'idée de tout ce qu'on reproche à mes comédies...

— Tant pis!

— Tant mieux! car, après les avoir défendues

pendant plus de deux ans, on a fini par en permettre la représentation. Tout le monde s'y porte, et c'est un succès qui n'aurait pas eu lieu sans le prestige de la première défense ; c'est une victoire que j'ai remportée sur l'autorité ! Il ne tient qu'à moi de penser que l'heureuse audace de mon caractère est une puissance réelle ; et quand on ose attaquer mon talent, savez-vous comment je réponds ? Je réponds aux rédacteurs de la *Gazette de France* ou du *Journal de Paris :* « Misérables, quand j'ai su vain-
« cre tigres et lions pour faire jouer mes comédies,
« pensez-vous qu'après le succès du *Mariage de Fi-*
« *garo,* je veuille me résoudre, ainsi qu'une ser-
« vante hollandaise, à battre l'osier tous les matins
« sur l'insecte vil de la nuit ? »

— C'est une charmante épigramme ! et tout le monde à dû penser que vous compariez ceux qui se donnent les airs de vous critiquer à des punaises.

— Ah ! ne dites pas cela, je n'en conviens pas ; je l'ai démenti pour sortir de Saint-Lazare, où le Baron de Breteuil m'avait fait emprisonner ; je me suis rétracté.

— Tant mieux !

— Ce sera tant pis pour mes adversaires, et je vais manœuvrer de manière à m'en venger par tous les moyens dont il est possible d'user, sans avoir à craindre d'être pendu.

Le voilà cet impudent valet, ce Figaro ; voilà Beaumarchais au naturel. Je vous ai déjà dit que M. de Maurepas l'employait dans son cabinet, et le faisait employer à certains messages pour les affaires

étrangères. On osait lui confier une partie des secrets de l'État; et comme cet homme était d'une subtilité diabolique, il devinait le reste. On a su qu'il avait trafiqué des intérêts de la France, au profit des révoltés américains. Avec quatre élémens de perdition, tels que Voltaire et M. de Maurepas, M. Necker et Beaumarchais, comment voudrait-on que la révolution ne fût pas survenue?

Ce dernier avait pris la liberté d'écrire à MONSIEUR, pour le solliciter en faveur d'une certaine Mme Lecluse; et comme le nom de cette femme était Vollois ou Valois, il avait l'impertinence de supposer qu'elle était peut-être issue de quelque rameau puîné de cette branche royale, comme un fruit piqué des vers et tombé? Il alla s'aposter sur le passage de Monsieur, qui lui dit, sans le regarder et sans s'arrêter : — M. de Beaumarchais a l'inconvénient de parler de ce qu'il ne comprend pas, et de se mêler de ce qui ne le regarde point. Il ne suffit pas d'un nom pour établir une généalogie. Est-ce que M. Caron de Beaumarchais descend du Grand-Amiral de Pluton?...

Beaumarchais protégeait encore une autre famille qui portait le nom *Duchâtel*, et sans penser à ce qui pouvait en résulter, il avait glissé bien étourdiment dans un de ses pamphlets, en note et mal à propos de toute manière, que son ami Duchâtel était de cette ancienne famille qui subsiste encore en Bretagne. Le Comte du Chastel, aîné de sa maison, dénonça l'affaire au parlement, qui fit saisir le mémoire et qui condamna l'auteur à payer cent louis d'amende à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Monsieur disait aussi qu'il est impossible de se tromper sur les véritables du Chastel, attendu que, pour la commémoration de leur ancêtre, qui est inhumé dans l'église de Saint-Denis, les moines ont toujours eu l'attention d'inviter ses descendans à la grand'messe de son anniversaire. Il y a d'autres gentilshommes qui portent ce nom-là; il y a même des familles de la bourgeoisie, m'a-t-on dit, et ce doit être assez désagréable aux personnes de cette maison; mais, ajoutait Monsieur qui savait tout, on peut être bien assuré que tous les nobles qui ne sont pas reconnus et conviés par les moines de Saint-Denis, et dont les noms ne se trouvent pas inscrits sur les registres de leur communauté, ne sauraient être issus de l'illustre Tanneguy Sire du Chastel et Grand-Maître de France (1).

Ce fut alors qu'on vit surgir de sous terre et se montrer sur l'horison politique un gentilhomme de Provence appelé M. de Mirabeau (2). Il était poursuivi judiciairement par sa femme; il était en procès avec son père et sa mère qui plaidaient l'un contre l'autre; il avait passé la plus grande partie de

(1) La véritable maison du Chastel existe encore; mais il parait qu'il se trouve à Paris un ex-ministre du commerce appelé Duchâtel, lequel est grotesquement affublé du prénom de *Tanneguy*, ce qui dénote une prétention, si ce n'est une ambition ridicule. (*Note de l'Éditeur.*)

(2) Honoré-Gabriel de Riquetti de Mirabeau, *Chevalier*. Cette qualification était la seule qui lui fût accordée par les cours souveraines pendant ses procès, attendu que celle de Comte n'était pour lui qu'un titre de courtoisie. Il est mort en 1791, âgé de 42 ans. (*Note de l'Auteur.*)

sa jeunesse en prison pour dettes ou par ordre du Roi; il avait été condamné à mort, et tout donne à penser qu'il avait à se reprocher une foule d'actions criminelles; mais si coupable qu'il fût, son père et sa mère n'en étaient pas moins des parens dénaturés, et depuis les Atrides on n'avait jamais entendu parler d'aucune famille aussi détestablement vindicative!

Imaginez la surprise et le découragement qui suivirent la publication du pamphlet dont je vais copier quelques lignes, et qui avait été distribué dans tout Paris avant que les ministres eussent eu connaissance de son impression. Imaginez l'émotion du gouvernement, et figurez-vous la désolation des amis de l'ordre, à l'apparition d'un pareil phénomène, *effrayant météore,* ainsi que nous disait le Garde des Sceaux.

Mémoire du Comte de Mirabeau, supprimé au moment même de sa publication, par ordre de M. le Garde des Sceaux,

ET RÉIMPRIMÉ PAR RESPECT POUR LE ROI
ET LA JUSTICE,

avec une conversation de M. le Garde des Sceaux et du Comte de Mirabeau à ce sujet.

M. le Garde des Sceaux. — Monsieur, nous ne sommes pas ici pour faire ou pour écouter des discussions philosophiques.

Moi. — Monseigneur, je n'ignore pas que ce cabinet est peu accessible à la philosophie, mais il ne doit pas être inaccessible au bon sens.

M. le Garde des Sceaux. — Ah! le bon sens! Que dit le bon sens? Je serai charmé de l'entendre parler par votre bouche!

Moi. — Monseigneur, le bon sens est bon à tout, même au théâtre des Variétés amusantes; mais je parlerais long-temps si j'entreprenais de vous répéter tout ce que dit le bon sens à votre sujet, et sur les arrêts du conseil qui sont fabriqués dans vos bureaux; je m'en tiendrai donc au cas présent et particulier, et je tâcherai de vous faire comprendre, par un exemple connu de vous, ce que je voulais vous dire au nom du bon sens.

Tout le monde imprime des Mémoires sur les demandes en cassation, vous le savez, vous l'approuvez, vous le conseillez même à ceux que vous protégez, mais vous venez de me le refuser, et vous m'écrasez, moi, parce que vous ne me croyez pas les moyens de réclamer assez fortement contre vous. Certes, Monseigneur, la méthode n'est pas nouvelle, mais elle est cruellement ingénieuse!...

M. le Garde des Sceaux. — Monsieur, vous n'êtes pas juge de ces matières.

Moi. — Non, Monseigneur, mais le Roi l'est!

M. le Garde des Sceaux. — Allez vous plaindre au Roi des lois de l'État.

Moi. — Des lois de l'État! de ses lois! Ah! nous n'en sommes plus à savoir comment se font les lois de l'État et les arrêts du conseil. Lequel de vos commis n'en a pas fait cinquante en sa vie!.....

M. le Garde des Sceaux. — Monsieur, si j'ai supprimé votre Mémoire, c'est en vertu de la loi, et je crois que, par ce seul mot, notre conversation doit être finie, etc.

On supprima ce Mémoire, et le gouvernement n'osa pas sévir contre son auteur. Les Necker avaient pris M. de Mirabeau sous leur protection, et la faiblesse de M. de Maurepas favorisait tellement toute sorte d'imprudence, que le Chevalier d'Eon vint s'en mêler. Il était permis de s'en étonner après la lâcheté de sa condescendance pour les volontés du Duc d'Aiguillon, qui lui avait imposé l'obligation de porter des habits de femme, mais la monarchie s'en allait tous les jours en fléchissant et diminuant d'autorité depuis la mort de Louis XV ; la bénignité du gouvernement encourageait la raideur insolente ; il n'y avait pas de chiffon qui n'eût mis de l'empois; écoutez la curieuse épître de cette demoiselle à M. de Maurepas, Premier Ministre.

« Monseigneur,

« Je désirerais ne pas interrompre un instant les « momens précieux que vous consacrez au bonheur « et à la gloire de la France; mais animé du désir « d'y contribuer moi-même dans ma faible position, « je suis forcé de vous représenter très humblement « et très fortement que le temps de mon noviciat « femelle étant entièrement révolu, il m'est impos- « sible de passer à la profession. La dépense est trop « forte pour moi, et mon revenu est trop mince. « Dans cet état, je ne puis être utile ni au service

« du Roi, ni à moi, ni à ma famille, et la vie trop « sédentaire ruine l'élasticité de mon corps et de « mon esprit. Depuis ma jeunesse, j'ai toujours « mené une vie fort agitée, soit dans le militaire, « soit dans la politique; le repos me tue tota- « lement.

« Je vous renouvelle cette année mes instances, « Monseigneur, pour que vous me fassiez accorder « par le Roi la permission de continuer mon service « militaire; et comme il n'y a point de guerre de « terre, d'aller comme volontaire servir sur la flotte de « M. le Comte d'Orvilliers. J'ai bien pu, par obéis- « sance aux ordres du feu Roi et de ses ministres, « rester en jupes en temps de paix, mais en temps « de guerre cela m'est impossible. Je suis malade « de chagrin, et honteux de me trouver en telle « posture dans un temps où je puis servir mon Roi « et ma patrie avec le zèle, le courage et l'expérience « que Dieu et mon travail m'ont donnés. Je suis « aussi confus que désolé de manger paisiblement à « Paris, pendant la guerre, la pension que le feu « Roi a daigné m'accorder. Je suis toujours prêt à « sacrifier pour son auguste petit-fils et ma pension « et ma vie.

« Aidez-moi, Monseigneur, à sortir de l'état « léthargique où l'on m'a plongé, qui a été l'uni- « que cause de mon mal, et qui afflige tous mes « amis et protecteurs guerriers et politiques. Je dois « encore vous faire observer ici qu'il importe infi- « niment à la gloire de toute l'illustre maison de « M. le Comte de Guerchy de me laisser continuer « mon service militaire; du moins c'est la façon de

« penser de toute l'armée, de toute la France, et « j'ose dire de toute l'Europe *instruite*. Une conduite « contraire fait le sujet des interprétations les plus « fâcheuses, et donnerait matière à la malice des « conversations du public. J'ai toujours pensé et agi « comme Achille : *Je ne fais point la guerre aux morts,* « *et je ne tue les vivans que lorsqu'ils m'attaquent les* « *premiers*. Vous pouvez à cet égard prendre par « écrit ma parole d'honneur sur ma conduite future. « Vos grandes occupations vous ont fait oublier, « Monseigneur, qu'il y a plus de quinze mois, vous « m'avez donnez votre parole que je serais heureux « et content quand j'aurais obéi au Roi en gardant « mes habits de fille. J'ai obéi complètement, je « dois espérer d'un ministre aussi grand et aussi « bon que M. le Comte de Maurepas, qu'il daignera « me tenir sa parole et me remettre *in statu quo*. Il « ignore que c'est moi qui soutiens ma mère et ma « sœur, et de plus mon beau-frère et mes neveux « au service du Roi ; que j'ai encore à Londres une « partie de mes dettes, ma bibliothèque entière, « mes papiers et mon appartement qui me coûte « vingt-quatre livres de loyer par semaine, tandis « que je ne suis pas encore payé ici de ce qui me « reste légitimement dû par la Cour ; qu'après avoir « servi le feu Roi à son gré, en guerre et en poli- « tique, depuis ma jeunesse jusqu'à sa mort, je ne « suis pas encore en état de meubler ma maison « paternelle en Bourgogne pour l'aller habiter. « M. le Comte de Maurepas doit sentir que mon « obéissance silencieuse doit avoir un grand mérite « à ses yeux ; que dans ma position femelle je suis

« dans la misère avec les bienfaits du feu Roi, qui « suffiraient pour un capitaine de dragons, mais « qui sont insuffisans pour l'état qu'on m'a fait « prendre. Il doit surtout comprendre que le plus « sot des rôles à jouer est celui de pucelle à la ville, « tandis que je puis jouer encore celui de lion à « l'armée. Je suis revenu en France sous vos « auspices, Monseigneur; ainsi je recommande « avec confiance mon sort présent et à venir à votre « généreuse protection, et je serai toute ma vie avec « la plus scrupuleuse reconnaissance, Monseigneur, « votre très-humble, et très-obéiss. serv.

« D'Eon. »

M. de Maurepas ne voulut donner aucune réponse à Mademoiselle d'Eon qui fit semblant de se fâcher; elle avait juré, disait-on, d'appeler en combat singulier et d'exterminer le Marquis de Phelippeaux d'Herbault, lequel était l'unique héritier et le neveu de ce premier ministre.

« Armide est encore plus aimable
« Qu'elle n'est redoutable !

Disait-il en ricanant; et voilà comment la monarchie s'en allait avec un homme qui riait toujours. La force est incompatible avec les éclats de rire, et j'ai ouï dire à Tronchin que les gens chatouilleux n'étaient jamais vigoureux.

CHAPITRE XI.

Inquiétudes sur les dispositions de la magistrature.— MM. d'Esprémesnil, Sabatier de Câbre et de Brunville. — Réquisitoire de ce dernier.—L'évêque de Carpentras et ses prévisions. —Défaveur du Baron de Breteuil auprès de Mme de Créquy.— Circulaire de ce ministre aux Évêques de France. — Persiflage de l'auteur à ce sujet. — L'abbaye de Saint-Maur et l'abbaye de Longchamps. — Origine de la coutume qui s'y rapporte. — Mme de Sainte-Aulaire et les Comtes Potoski.— Les financiers à Lonchamps. —Le Marquis de Sainte-Aulaire en ambassade. — Le carrosse de Mlle Duthé. — Description de cette voiture. — Emprisonnement de cette demoiselle au For-l'Évêque, et réflexions de l'auteur sur cette exécution.

Le Parlement commençait à faiblir dans la poursuite et la répression des attaques portées à l'autorité royale. Les vieux magistrats se laissaient éblouir par la jactance, et peut-être intimider par la violence de quelques nouveaux Conseillers, tels que MM. dEsprémenil et Sabatier de Câbre; enfin le Châtelet de Paris, le Châtelet lui-même, devenait infidèle à ses traditions de sévérité contre les mauvais livres.

On vit paraître un libelle contre le Lieutenant de Police et contre le Procureur du Roi, qui n'était plus l'élégant et galant M. Lenoir, mais le tolérant M. Flandrey de Brunville, et ce magistrat

avait soin de faire observer dans son réquisitoire à MM. du Châtelet, « qu'il ne fallait pas confondre, « avec la licence sans frein qui pouvait enfanter des « productions coupables, cette *liberté si désirable de « la presse*, cette nouvelle conquête de l'opinion pu- « blique, ce moyen de lumière, utile et puissant, « dont nous ressentions déjà *les heureux effets*, et « dont l'avenir nous promettait encore des influen- « ces *plus salutaires* à la prospérité comme à la « gloire de la patrie. »

— Voici le Châtelet qui s'en mêle et tout est fini! disait l'évêque de Carpentras... Vous allez avoir une inondation de mauvais livres à n'y pas tenir; il est impossible qu'il ne s'en suive pas des troubles à tout renverser! Je vais m'en aller dans notre Comtat d'Avignon où, grâce à Dieu, M. le Vice-Légat et ses officiers font bonne justice. Vous n'avez qu'à nous les envoyer sur les terres du Saint-Siége, vos soi-disant patriotes et vos hardis novateurs; vous verrez comme on les y recevra!

On trouva pourtant qu'il était à propos de s'adresser aux évêques de France; mais n'allez pas croire que ce fut pour leur demander le secours de leurs prières ou de leurs bons avis; ce fut pour leur prêcher la résidence. — Oui, vraiment, il faut enjoindre la résidence aux Évêques, et ce sera d'autant meilleur effet que M. Dalembert a déjà pris la liberté de leur en donner le conseil, à l'Académie française, à propos de la mort de Voltaire.

J'ai passé ma vie à désapprouver, si ce n'est à blâmer ouvertement ce que faisait ou laissait faire le Baron de Breteuil, et voici la circulaire qui par-

tit de ses bureaux, pour être envoyée par son ordre à tous les Prélats de l'Église gallicane.

« Le ROI ayant fixé, Monseigneur, son attention « toute spéciale sur l'importance de vos fonctions, « ainsi que sur les avantages généraux, particuliers « et multipliés que recueille son service, comme « celui de la religion, de vos bons exemples et de « vos soins journaliers, Sa Majesté m'ordonne de « vous marquer qu'elle désire que vous résidiez « continuellement et que vous ne sortiez jamais de « votre diocèse sans en avoir obtenu sa permission. « Vous avez, Monseigneur, donné jusqu'ici trop « de preuves de votre zèle au ROI, pour que Sa « Majesté ne soit pas assurée que vous entrerez « dans ses vues avec un empressement égal à leur « justice. L'intention de Sa Majesté est donc que « toutes les fois que vous serez dans la nécessité de « vous absenter de votre diocèse, vous m'en pré- « veniez, ainsi que du temps que vous jugerez né- « cessaire à la définition des affaires qui vous en « tiendront éloigné. Je me ferai un devoir de met- « tre sur-le-champ votre demande sous les yeux du « ROI, et de vous faire part de ce qu'il lui aura « plu de décider. J'ai l'honneur d'être avec un « parfait attachement, Monseigneur, votre très « humble et très obéissant serviteur,

LE BARON DE BRETEUIL. »

Cette ridicule injonction, qu'on adressait à des personnages édifians par la régularité de leur con-

duite et la sainteté de leur vie, n'avait d'autre intention que celle de satisfaire le parti philosophique. La mesure aurait été vexatoire, et aucun Prélat français ne voulut accuser réception de cette lettre. On se contenta de publier un opuscule intitulé : *Réplique d'un évêque de Guyenne au Ministre de la maison du Roi*. Je n'ai pas besoin de vous annoncer que je ne fus pas étrangère à sa rédaction, et voici notre réponse au nom des Évêques de France.

« J'ai reçu, Monsieur le Baron, la lettre que « vous avez eu la charité de m'écrire en date du « 16 octobre. La première phrase est un peu longue, « mais avec de la patience on en vient à bout. Je « suis fort édifié des sentimens qu'elle exprime. « Ainsi que vous le désirez, Monsieur, je résiderai « continuellement dans mon diocèse afin de n'en « jamais sortir, ce qui me paraît d'une conséquence « infaillible, et ce qui, du reste, ne m'est pas arrivé « depuis quatorze ans. Mon diocèse a dix lieues de « long sur cinq à six de large, et je n'en franchirai « jamais les limites avant de vous en avoir demandé « la permission. Le clergé de France, le premier « corps de l'État, va se trouver régi comme un « petit collége, et la religion doit se féliciter de ce « que vous en soyez le Régent. J'ai soixante et dix « ans, Monsieur le Baron, je croyais mon éducation terminée, mais je vois bien qu'avec un ministre aussi sage que vous, je vais marcher bon « gré, mal gré, dans la voie des améliorations patriotiques. Je vous prie de ne pas nous épargner « vos bonnes leçons; elles nous enseigneront à sa-

« crifier, dans certains cas, les devoirs de l'amitié,
« les obligations de la reconnaissance, et les senti-
« mens de la nature. Vous me dites, Monsieur,
« que le service du Roi (que vous faites marcher
« avant celui de la religion), retirera des avantages
« *particuliers* de notre obéissance à vos ordonnances,
« et moi, Monsieur, je vous prédis que les prémices
« de votre ministère annoncent une abondante ré-
« colte de félicités publique et particulières pour
« notre heureuse patrie.

« P. S. Si ma santé m'obligeait à vous demander
« la permission d'aller aux eaux de Cauterets, qui
« sont à trois lieues de chez moi, je ne manquerais
« pas de vous adresser un certificat de mon méde-
« cin pour attester la réalité de ma maladie, en
« ayant soin de lui faire assigner un terme précis
« pour ma guérison. »

Comme le Roi parut mécontent de la circulaire de M. de Breteuil, on s'en prit au premier commis qui l'avait si mal tournée, et celui-ci fut mis à la réforme avec une retraite de quinze cents francs.

— Mais pourtant, dit M. de Vergennes à ses collègues, il faudrait saisir la première occasion de montrer du nerf.

— Ce n'est pas l'occasion qui est difficile à trouver, répondit M. de Maurepas. — M. de Vergennes a raison, reprirent les autres Ministres, il faut prouver que nous avons du nerf! et ce fut la promenade à Longchamps qui leur en fournit l'occasion.

Avant de vous raconter cette belle aventure, il

faut que je vous parle de Longchamps, et même avant de vous parler de l'Abbaye de Longchamps, je vous parlerai premièrement de l'Abbaye de St.-Maur où nous allions à l'office de la Semaine Sainte avant que les Ténèbres de Longchamps fussent devenues à la mode.

Je vous dirai donc que cette église de St.-Maur-des-Fossés, non loin de Vincennes, était, dans les temps gothiques et par un privilége du Roi Robert-le-Pieux, la seule église monastique du diocèse de de Paris, où les laïcs eussent la permission d'entrer pendant les offices, et c'est de là qu'étaient provenus l'habitude et l'usage d'une grande affluence de peuple dans ladite église de St.-Maur, à certaines fêtes solennelles.

Les officiers de toutes les justices des terres qui dépendaient de l'Abbaye, étaient obligés d'y paraître et d'y représenter à la suite du Baillif seigneurial. Tous les habitans du village de St.-Maur se mettaient sous les armes, et après l'appel de tous les justiciers et de tous les notables habitans, ce cortège assemblé s'en allait tambour-battant-mèche-allumée, faire la procession dans l'église collégiale. Ce spectacle y faisait affluer tous les artisans de Paris, ce qui n'empêchait pas les grandes dames de continuer à s'y rendre pendant la Semaine Sainte, attendu que c'était un usage établi pour tout ce qui pouvait monter dans un carrosse à couronne. C'était un arrangement dévotieux qui remontait jusqu'à la belle-fille de Hugues-Capet, la Reine Berthe, et tout le monde y tenait à beau renfort de coutume séculaire et de traditions.

Cependant, vers l'année 1730, on s'était mis à faire des décharges avec des armes à feu dans l'intérieur de l'église, et voilà qui ne manqua pas d'y attirer plus de populace, et par conséquent plus d'indévotion; de sorte que les bons religieux de St.-Maur s'avisèrent d'exposer au milieu du chœur toutes les reliques de leur sacristie, à dessein de contenir le peuple en respect. Cette innocente imagination ne fit qu'augmenter le tumulte; elle attira tous les malades du quartier St.-Antoine et du côté de Charenton, qui voulurent absolument passer la nuit dans l'église, afin de s'y trouver à la première messe du Samedi Saint; et je sais bien qu'en l'année 1732 (la dernière fois que j'y sois allée), il me sembla me trouver au Sabbat de Mesnilmontant. On n'entendait que des cris et des hurlemens de ces malades, que cinq ou six hommes promenaient étendus sur les bras tout autour de l'église. Les malades criaient de toutes leurs forces : *Saint-Maur, Saint-Maur! — Obtenez-moi guérison, s'il vous plaît!* — Les porteurs faisaient plus grand bruit encore en criant : *Place aux malades! — du vent! — du vent! Gare le rouge!* et les femmes s'empressaient de cacher tout ce qu'elles pouvaient avoir de *rouge*, et des hommes charitables agitaient leurs chapeaux pour éventer les malades; enfin c'était un vacarme si prodigieux dans une église, qu'on n'entendait point du tout l'office du chœur, et qu'il se formait quatre ou cinq parties de chant qui discordaient tout à la fois dans les quatre coins de l'église. Vous sentez bien qu'il se trouvait là des marchands d'images et de petites bougies, sans parler des fontai-

niers d'eau de réglisse et des estropiés qui mendiaient. Ce qu'il en résulta, c'est que M. l'Archevêque de Paris signifia par ordonnance Épiscopale à toutes les grandes dames et tous les faubourgeois de cette ville, qu'ils eussent à chanter leur office de Ténèbres ailleurs qu'à St.-Maur-des-Fossés, attendu que les portes y seraient dorénavant closes et gardées par un piquet de Gardes-Françaises ; et voilà qui fut un grand soulagement pour les religieux de St.-Maur qui se consumaient dans les alarmes et la désolation gémissante.

Vous pouvez bien imaginer que cette mesure avait obtenu l'approbation de toutes les personnes véritablement religieuses, mais il se trouva certaines dévotes que nous appelions des *pélerines à festons*, et qui se mirent à parler contre M. l'Archevêque avec autant de fâcherie que s'il avait mis toutes les églises de son diocèse en interdiction complète, et même en démolition. Il avait été question d'en appeler *comme d'abus*, et le Roi s'en divertissait journellement. Il y a toujours de bonnes âmes qui n'aiment point à méditer chez elles et qui n'usent jamais le velours de leur prie-Dieu : elles vous diront que leur église paroissiale est humide, ou que leur chapelle est trop loin du sanctuaire, ou bien que l'encens qu'on brûle à l'autel est de si mauvaise qualité qu'elles en ont des migraines, ou bien aussi que tous les habitués de leur paroisse ont continuellement des torticolis parce que les portes de l'église ne se ferment pas assez bien. Les voyages à St.-Maur étaient pour les unes une occasion de promenade innocente, et pour les autres une partie de

plaisir où les maris et les mamans n'avaient rien a contrôler. Nous leur demandions, M. l'Archevêque et moi, s'il ne pourrait pas se trouver une autre église de la banlieue qui pût hériter de leur prédilection?

En l'année 1733, l'abbaye de Longchamps, qui est auprès de Boulogne-sur-Seine, était remplie d'un grand nombre de pensionnaires dont on soignait merveilleusement l'éducation, et auxquelles on faisait apprendre particulièrement la musique. On savait que la demoiselle Lemore, ancienne chanteuse de l'Opéra, s'était retirée dans cette communauté depuis sa conversion. La famille d'Orléans avait toujours eu l'habitude de passer la quinzaine de Pâques à Saint-Cloud; et il paraît que la musique de Longchamps l'attirait aux offices de cette abbaye pendant la Semaine Sainte : on en parla si bien que la mode en prit à Versailles, et de là s'étendit jusqu'à Paris. C'est à dater de ce temps-là qu'on a fait de cette course à Longchamps un but de promenade, et que les personnes les plus élégantes de la cour et de la ville s'y sont rendues pour l'office des Ténèbres en grand équipage. Cette affluence avait fini par dégénérer en cohue scandaleuse. L'équipage de la Comtesse de Flavacour ayant éprouvé je ne sais quel accident : la Marquise de la Tournelle, sa sœur, en écrivit à M. de Beaumont, lequel ordonna de fermer dorénavant l'église de l'abbaye pendant toutes les heures où l'on y chanterait l'office, et voilà ce qui s'est perpétué jusqu'à la fin des temps *conventuels*, c'est-à-dire jusqu'en 1791. On avait continué à venir se promener sur

la route et dans l'avenue qui mène à Longchamps à l'heure des Ténèbres, mais, en l'année 1789, il y avait plus de cinquante ans que cette promenade, pendant la Semaine-Sainte, n'avait plus d'autre objet que celui de regarder ou de se montrer; et les personnes régulières n'y paraissaient jamais que le Jeudi Saint, après l'heure des stations dans les paroisses.

A l'époque où l'entrée de l'église de Longchamps n'était pas encore interdite, il s'y faisait une telle presse que la moitié du monde n'y pouvait entrer, et je me rappelle que les Dames-du-Palais de service y arrivaient de Versailles en grand habit, les officiers des gardes en uniforme, et les femmes de finance avec tous les diamans de leurs écrins. J'étais une fois bien tranquille et bien modestement assise au bas de l'église, où j'entendis Mme la Poupelinière qui disait à côté de moi que Mme de Créquy, Mme de Marsan et Mme d'Egmont venaient d'avoir le bonheur de se faire placer dans le chœur de l'église avec les religieuses. — Sont-elles heureuses de voir celles qui chantent! — sont-elles heureuses, ces grandes Dames!..... et ce ramage-là continua jusqu'à la fin de la dernière Lamentation. Quand elle vit cette petite dévote qu'elle ne connaissait point, et qui ne soufflait pas, s'en aller en si grand et si bel équipage, avec les livrées de mon fils qu'elle connaissait de reste, elle en eut des transes mortelles, à ce que me dit le Maréchal de Richelieu.

Voici venir le récit du seul accident mémorable qui me soit arrivé dans l'église de Longchamps. Il

y avait à la cour, à la ville et partout où l'on pouvait aller, une Marquise de Sainte-Aulaire, infiniment belle, assez joyeuse, un peu légère, et que nous appelions à cause de cela *la divinité qui s'amuse* (1). Je la rencontre à la porte du cloître un

(1) Nicole-Angélique de la Ravoye, veuve de Marc-Antoine de Beaupoyl, Marquis de Sainte-Aulaire et de Lanmary, Grand-Échanson de France. Chevalier des ordres du Roi et son Ambassadeur en Suède, lequel était mort à Stockholm en 1749. Il avait ordonné qu'on n'envoyât pas son corps en France, et comme on lui voulut faire observer qu'il ne pourrait être inhumé en terre sainte dans un pays de huguenots ; — Mais, répondit-il, le protestantisme ne date pas de si loin ; vous n'aurez qu'à faire creuser deux toises de plus, je me trouverai parmi des catholiques.

Tout donne à penser que le fameux quatrain du Marquis (François-Joseph) de Ste-Aulaire à Mme la Duchesse du Maine, n'est ignoré de personne, mais s'il pouvait être inconnu de mon petit-fils, j'en serais inconsolable et j'en serais honteuse, attendu qu'il était, de mon temps, le plus illustre et le plus renommé des madrigaux !

« La divinité qui s'amuse
« A me demander mon secret,
« Si j'étais Apollon, ne serait point ma Muse;
« Elle serait Thétis, et le jour finirait.....

J'ai rencontré parfois le vieux Marquis de Ste-Aulaire. Il était de l'Académie Française, et l'on y faisait grande attention pour les motifs de sa naissance, de son esprit ingénieux, de la dignité de son caractère, et de sa politesse exquise. Je ne sache pas qu'il eût jamais fait d'autres vers que ceux de ce quatrain; mais il ne faut pas supposer que ce soit la seule illustration de sa famille. Elle a fourni plusieurs Grands-Officiers à la Couronne, et rien n'est si beau que ses alliances. Il y a un jeune Ste-Aulaire qui vient d'épouser la riche héritière des Soyecourt, dont la mère est Princesse de

Vendredi Saint, bon jour, bonne œuvre, et la voilà qui joint ses belles mains pour me conjurer de la faire entrer dans le sanctuaire avec quatre Polonais, quatre Potoski, quatre Palatins, disait-elle; et comme le refus m'aurait toute embarrassée, pour cause de la présence des quatre jeunes gens, je fis un horrible mensonge à la tourrière, en lui disant qu'ils étaient de ma compagnie, et nous arrivons aux places que mon fils avait fait réserver pour Mme votre mère et pour moi; la belle Ste-Aulaire y prit celle de ma belle-fille, et voilà ce qui ne me fit aucun plaisir, attendu qu'elle n'avait pas apporté de livre de prières : ainsi vous pouvez juger de sa belle contenance à l'église et pendant l'office? Enfin la musique se fait entendre, et voilà ces quatre Polonais qui commencent par se mettre à gémir, ensuite à fondre en larmes, à sanglotter, à tomber par terre et s'agiter en syncope, et tellement qu'on fut obligé de les emporter hors de l'église, où Mme de Ste-Aulaire eut l'obligeance de les accompagner.

— Qu'est-ce que c'est donc que ces grands garçons qui se ressemblent comme quatre gouttes d'eau et qui se mettent à pleurer à l'envi l'un de l'autre, en entendant les Lamentations de Jérémie?

— C'est quatre Polonais, quatre Potoski, quatre Palatins, ne m'en demandez pas davantage, attendu que je n'en sais pas plus.

Nassau, et l'on a dit qu'il était le dernier de sa maison. Vous devez être parens, par les d'Alègre de Tourzel ou les du Guesclin : je n'y suis plus, je ne me rappelle pas lequel des deux, mais c'est l'un ou l'autre? (*Note de l'Auteur*, 1802.)

M. le Comte d'Artois raconta le lendemain qu'ils étaient allés voir, cinq ou six jours auparavant, le pavillon de Bagatelle que ce prince a fait construire dans le bois de Boulogne, et que son valet-de-chambre concierge avait été bien étonné de les y voir s'arrêter subitement dans la salle à manger devant une figure de Pomone, se regarder entre eux, s'embrasser avec beaucoup d'émotion, et verser des pleurs avec une abondance intarissable. Quand les frères Potoski furent un peu revenus de cet attendrissement, ils dirent à leur guide que c'était parce que cette statue ressemblait à une de leurs cousines qui demeurait en Pologne et dont ils étaient amoureux tous les quatre; mais qu'il n'y avait, disaient-ils, que le plus jeune et l'aîné qui en fussent traités aussi favorablement que des amoureux peuvent désirer de l'être. M. le Comte d'Artois avait trouvé la chose tellement divertissante, qu'il leur avait fait envoyer un plâtre de ladite statue, dont l'original est une belle figure de Jullien. Mme de Lamballe nous dit aussi qu'ils avaient fait demander à voir la collection du Palais-Royal, et qu'ils avaient répandu des torrens de larmes en regardant plusieurs tableaux du Corrége et du Dominicain; enfin, quand ils se trouvèrent dans la galerie du Luxembourg, et qu'ils y virent les chefs-d'œuvre de Rubens, leur désolation fut inexprimable. Ils allaient s'aventurer fort imprudemment pour faire un voyage en Italie, pays de la musique et de la peinture, où je ne doute pas qu'ils ne soient morts d'enthousiasme et d'attendrissement. C'étaient du reste quatre Polonais bien élancés, et vêtus comme d'uniforme en taffetas

Blaise-et-Babet, couleur changeante; mais c'était, vous en conviendrez, les plus singuliers Palatins et les plus étranges Potoski qu'on ait jamais vus (1).

On savait qu'une belle demoiselle Duthé (je n'ai pas besoin de vous dire la profession qu'elle exerçait) avait fait les plus belles dispositions pour aller se promener à Longchamps; à présent que j'ai déblayé le terrain sans avoir balayé la route, ainsi que vous voyez, j'en arrive à son aventure.

Elle était vêtue tout uniment, nous dit-on, d'un fourreau tres juste en taffetas couleur de chair, lequel était recouvert d'une *samaritaine*, espèce de longue et large chemise en organdie très claire et bien empesée, qui fronçait autour du col et des poignets, qui descendait jusque sur les chevilles, et qui se rattachait autour de la taille au moyen d'un nœud de rubans noirs; elle était coiffée d'un léger chapeau de gaze noire *à la caisse d'escompte*, c'est-à-dire sans fond ; elle avait laissé toutes ses perles avec ses diamans au logis, et vous voyez que sa parure était d'une simplicité qui s'accordait parfaitement avec l'innocence de ses habitudes (2); mais

(1) Voyez relativement à ces actes de sensiblerie, *la Correspondance de Grimm*, tom. V, page 22. (*Note de l'Éditeur.*)

(2) Les jeunes gens rapportaient sur Mlle Duthé qu'un protestant, de Genève, avait entrepris de la convertir en lui faisant lire la Bible : — Pourquoi voudriez-vous, disait-elle en lui bâillant au nez, que je m'occuperais de l'*ancien* Testament? J'avais entendu dire qu'on en avait fait un *nouveau*, et nécessairement, je l'aimerais mieux que l'autre... Ceci me rappelle une histoire de Létorières sur deux demoiselles de l'Opéra qui se disputaient dans les coulisses, et l'une reprochait à l'autre

son équipage n'était pas aussi modeste que sa toilette, ainsi que vous en pourrez juger par cette description que nous en donnèrent les nouvelles *à la main*.

« Ce carrosse consiste en premier point dans une caisse de vis-à-vis à fond d'or, laquelle est ornée des plus brillantes et des plus fines peintures en arabesques de couleurs variées. On y voit sur les panneaux des amours qui forment des chiffres en guirlandes de fleurs, et rien n'est plus admirablement traité que ces beaux ornemens, qui ne sausaient être sortis que d'une imagination riante et d'un pinceau aussi habilement exercé que celui du premier élève du célèbre M. Boucher, le sieur Jâron, jeune artiste sans rival pour ces sortes de compositions galantes et pour le fini de ses œuvres de goût. L'intérieur de ladite caisse est garni pour l'impériale d'une glace à biseau sans tain, fondue pour la place, et défendue à l'extérieur et contre la grêle par un grillage assez serré, mais très léger nonobstant, lequel est en bronze doré, ciselé en

qu'elle avait été si mal élevée, qu'elle ne savait seulement pas son *Pater!* — Ah! je ne sais pas mon Pater? et je ne le sais pas par cœur, et d'un bout à l'autre encore? Eh bien! parions six francs que je vais le dire devant tout le monde? — Les deux demoiselles empruntent chacune un écu de six livres, on dépose l'argent de la gageure en main tierce, et le cercle se forme. — *Je crois-t-en Dieu le père tout puissant qui a été conçu du Saint-Esprit de la Vierge Marie qui est descendue auxenfers...* — Ah c'est vrai! c'est ma foi vrai! s'écrièrent les autres, Mlle Atalin sait son Pater! Elle a gagné son pari!

(*Manus. du Chev. de Montbarrey.*)

forme dite mauresque, et chargé d'une quintefucille dorée sur le nœud de chacun de ses compartimens à vide. Tout le pourtour intérieur de la caisse est garni de sachets remplis d'herbes de Montpellier de l'odeur la plus délicatement suave, et lesdits coussins sont recouverts d'un satin gris de perle, agréablement et richement brodé de fleurs champêtres en couleurs naturelles, infiniment déliées dans leurs formes, et qui serpentent sur un treillage à carreaux d'or, également en broderie sur ledit satin. Les deux siéges du vis-à-vis sont également rembourrés en herbes parfumées; mais ils ne sont recouverts que de satin gros-vert, tête-de-canard, laquelle étoffe est brodée en fleurs et feuillages d'un vert nuancé de toutes les nuances de la même couleur, jusqu'au vert Céladon le plus tendre. Le tapis de pied, dans la caisse, est formé de la dépouille de certains oiseaux du Tropique, étincelans d'or et de mille couleurs. On prétend savoir que ce seul tapis est une affaire de trente-six mille livres. »

« Ladite caisse est posée sur une large coquille dorée dont tout l'intérieur est garni par des lames en nacre de perle, application méritoire et qui fait le plus grand honneur au talent du sieur Hullot, marchand tabletier de la rue des Prouvaires, à raison de ce qu'il a suivi les ondulations de cette vaste coquille, où le revêtissement de nacre est ajusté de manière à paraître absolument d'un seul morceau. Ladite coquille, qui pose sur le train du carrosse, a l'air d'être soutenue par des groupes de charmans génies et de jeunes Tritons, coulés en bronze avec

une légèreté merveilleuse et dorées au mat; le train doré, les roues cannelées et dorées, ce qui va sans dire, et les moyeux des roues en argent massif, ce qui paraît la moindre chose, au milieu de tout le reste.

« Telle est la description de ce prodigieux équipage, ainsi qu'elle a résulté de nos observations; ayant eu le bonheur d'être admis à le contempler dans la cour de l'hôtel de M. le Duc du Chastelet, où ce jeune seigneur avait ordonné qu'on la conduisît, à dessein de la faire voir à ses amis ainsi qu'à plusieurs dames de sa famille. On nous a dit que les deux chevaux blancs, qui conduisaient le carrosse à Longchamps, étaient harnachés en tresses d'or et gros-vert, qu'ils étaient ferrés d'argent, et qu'ils portaient des panaches, ce qui serait effectivement d'une indécence intolérable; mais nous donnons ceci comme un bruit de la ville, en ne garantissant, suivant notre usage, que ce dont nous nous sommes précisément et positivement assurés. »

J'étais chez mon neveu du Châtelet quand il y fit amener cette voiture, et je n'ai jamais vu description plus exactement conforme à la vérité que celle de ces imbécilles des nouvelles *à la main*.

On avait arrêté au milieu de l'avenue de Longchamps cette Vénus Aphrodise (autrement dit *née de l'écume des flots*); on envoya la déesse au Fort-l'Évêque et sa coquille de nacre en fourrière. Il ne faut pas croire que ce fut, ainsi que l'ont dit certains journaux étrangers, parce que son *vis-à-vis avait paru plus beau que le carrosse de la Reine* (qui n'était pas à Longchamps), ce fut uni-

quement à raison du scandale qui résultait de voir afficher par une telle personne, un pareil luxe, et ce fut, malheureusement pour la France et pour nous, la dernière exécution *monarchique* de l'ancien gouvernement (1).

Voici le moment de vous parler de cette malheureuse affaire du collier, dont l'esprit de rancune aurait voulu faire un crime au Cardinal de Rohan; vous verrez comment on manœuvra dans le conseil du Roi, de manière à livrer les élémens d'un pareil scandale au dénigrement du philosophisme et de la démocratie française.

(1) Mlle Duthé n'est revenue d'émigration qu'en 1815. Elle est morte dans sa maison de la rue Basse-du-Rempart, à Paris, en 1829, âgée de 91 ans. (*Note de l'Éditeur.*)

CHAPITRE XII.

Lacune au sujet du procès pour le collier. — Explication qu'on en donne au lecteur. — Lettre inédite de l'abbé Georgel à l'occasion de ce procès.

Avis de l'Éditeur. *Le récit de l'affaire du collier aurait dû trouver sa place à l'époque où nous sommes parvenus, mais après des explorations sans nombre et toutes les investigations possibles dans les manuscrits de l'auteur, on peut affirmer qu'il ne s'y trouve plus absolument rien qui puisse fournir les élémens de ce même récit. L'auteur en avait pourtant mentionné l'existence à plusieurs reprises; ainsi, tout donne à penser que des considérations de famille (et non pas des obligations de conscience) en auront déterminé le retranchement ou la destruction.*

Il n'est pas à supposer que ce soit de l'aveu de Madame de Créquy; mais toutes les personnes qui ont eu l'honneur de la connaître et le bonheur de causer avec elle, ont été suffisamment prévenues de son opinion sur le fond des choses et les incidens de cet étrange procès. Elle était à peu près dans les mêmes convictions que l'Abbé Georgel; et quoiqu'elle fût proche parente du Baron de Breteuil, qui a recueilli presque tout son héritage à défaut de parens plus proches, ainsi qu'elle le dit

elle-même, Madame de Créquy n'hésitait jamais à défendre le Cardinal, en blâmant ouvertement la conduite des Ministres de Louis XVI et principalement celle de M. de Breteuil.

Cette lacune dans les souvenirs que nous publions ne nous paraît pas la plus regrettable, en ce qu'elle peut être aisément remplacée par un autre ouvrage écrit dans le même esprit. Si nous indiquions les Mémoires de l'Abbé Georgel à ceux qui voudraient connaître l'opinion de l'auteur sur cette déplorable affaire, ce serait avec une pleine confiance, en ayant seulement la précaution d'en excepter tout ce qui pourrait être défavorable à la Reine, à qui Madame de Créquy a toujours rendu meilleure justice que ne l'a fait l'Abbé Georgel.

Le seul document inédit qui se rapporte au procès du collier et qui soit resté par hasard et par oubli, sans doute, à la disposition de l'éditeur est une curieuse lettre de l'Abbé Georgel, Vicaire-Général du diocèse de Strasbourg. Comme on sait que la personne à qui cette lettre fut adressée était la proche parente et l'intime amie de l'auteur, on n'est pas surpris qu'elle ait pu se trouver dans ses papiers; et du reste, l'éditeur en possède l'original autographe.

A SON ALTESSE

MADAME LA COMTESSE DE MARSAN.

« Madame,

« Cessez de vous inquiéter pour son Altesse Emi-
« nentissime; elle supporte avec toute la douceur

« et la dignité d'un Prince et d'un Évêque outragé,
« l'impitoyable coup dont elle est frappée ; mais
« elle en souffre sans accablement, parce que sa
« conscience ne lui reproche rien. La santé de M.
« le Cardinal se soutient dans sa prison, dont les
« rigueurs sont modérées, et son âme est en paix.

« Le Roi, sur l'avis de son conseil, vient de ren-
« voyer l'affaire au Parlement. On vient de m'é-
« crire que les lettres patentes de ce renvoi étaient
« déjà enregistrées. Le procès d'un simple clerc ne
« saurait être instruit que par les juges ecclésiasti-
« ques ; un Évêque, et je ne dirai pas seulement
« un Évêque Souverain, mais un Prince de l'Église,
« un Cardinal, aurait-il moins d'immunités ? L'his-
« toire de France offre sept exemples de Cardinaux
« accusés par nos Rois ; aucun n'a pu être jugé en
« sa personne, et le Chancelier d'Aguesseau, lui-
« même, est obligé de convenir que sur douze
« exemples de procès intentés à des Évêques fran-
« çais il y en a onze en faveur des immunités de
« l'Église Gallicane.

« En 1654, le procès du Cardinal de Retz fut
« envoyé au Parlement par lettres patentes qui pa-
« raissent avoir servi de modèle à celles-ci, mais
« trois ans plus tard, une déclaration solennelle
« du Roi révoqua l'attribution séculière et recon-
« nut ce droit des Évêques français qui consiste à
« ne pouvoir être jugés que par ceux de leur pro-
« vince ecclésiastique, assistés ou présidés par leur
« Métropolitain. Il s'agissait pourtant d'un crime
« de lèze-majesté au premier chef, et la prétention
« royale avait été qu'un tel crime faisait cesser

« toute immunité. Il est inutile de faire observer à « Votre Altesse la différence de la situation où se « trouvait le Cardinal de Retz avec celle où se « trouve M. le Cardinal de Rohan ; il n'y a sans « doute aucune parité possible entre conspirer pour « s'emparer forcément de la personne du Roi, et « la situation d'un homme qui se trouve nommé « dans une misérable intrigue, où la femme d'un « officier de la maison du Roi a fabriqué des bil- « lets, des lettres et de fausses signatures de la « Reine. Voilà tout ce qu'on est en droit de re- « procher à notre cher Cardinal, Madame; et « puisqu'on ne l'accuse de rien qui puisse inté- « resser directement la personne du Roi ni la « sûreté de l'État, nul doute que le droit commun « ne doive subsister pour lui dans toute sa force.

« M. le Cardinal a pu se laisser tromper par une « intrigante, et je vous dirai que deux ministres « du Roi, qui ne s'en vantent pas aujourd'hui, « l'avaient été par cette Mme de la Mothe, il y a « de cela, tout au plus dix-huit mois. Elle a trouvé « moyen de leur escamoter plus de vingt mille écus « en argent comptant, et si M. le Cardinal a pris « trop de confiance dans les paroles de cette habile « intrigante, il n'a pu douter au moins de l'au- « thenticité de certains actes et de l'autorité de « certaines pièces émanées de ces messieurs, et que « cette femme avait à sa disposition. C'est une ma- « nœuvre infernale, ou c'est de la part des autres « ministres une affaire de stupidité sans exemple.

« Ne croyez pourtant pas, Madame, qu'il y ait « de l'impéritie de la part de M. le Garde-des-

« Sceaux, ni du côté de M. de Vergennes. Ils sa-
« vent très bien ce qu'ils font. L'un connaît le
« droit français, l'autre la politique étrangère et
« la coutume romaine. Mais ils s'entendent avec
« notre ennemi ; mêmes vues, même sentiment
« d'envie, mêmes aversions ! Ils savent que l'Ar-
« chevêque-Électeur de Mayence, Métropolitain de
« Strasbourg, revendiquera le droit de faire ins-
« truire et celui de juger une accusation dont on
« charge un de ses suffragans. Ils savent que le
« clergé français va faire des remontrances, et que
« tous les Princes de l'Empire vont murmurer. Ils
« se taisent en ayant l'air de déférer à l'apparente
« équité d'un renvoi devant la magistrature na-
« tionale.

« Si les clameurs sont faibles, l'information n'en
« sera pas ralentie ; si les difficultés grossissent, le
« Roi, ou plutôt ceux qui font parler S. M. parce
« qu'ils ont surpris sa religion, seront obligés de
« reculer, ce qui serait bien avantageux pour nous,
« car Votre Altesse imaginera fort aisément qu'il
« faudra trouver une victime à l'autorité compro-
« mise. Alors, pourquoi celui qui a été *l'agent* de
« toute cette manœuvre, ne serait-il pas chassé du
« ministère qu'il occupe, et signalé comme étant
« *l'auteur* de cet infâme complot ? Tous les intérêts
« seraient conciliés par cet acte de justice et de fine
« politique. On aurait laissé compromettre la di-
« gnité de la couronne et le nom sacré de la Reine.
« On aurait insulté la pourpre romaine et l'épisco-
« pat par un débat scandaleux. De profondes ven-
« geances auraient été exercées contre votre fa-

« mille, et tous les ressentimens respectifs seraient
« satisfaits.

« Madame, j'oserai vous dire que le mot de cette
« abominable intrigue est *Breteuil*. Que ce soit le
« secret de toute votre vie (1)!..... »

(1) Louis-René-Édouard, Cardinal-Prince de Rohan, Évêque et Prince de Strasbourg, Landgrave d'Alsace, etc., né à Versailles en 1733, mort à Forbach en 1802. Après sa détention à la Bastille et le jugement qui l'avait absous, il n'en fut pas moins dépouillé de ses offices de Grand-Aumônier de France et de Commandeur du Saint-Esprit. Il fut exilé et se retira dans la partie de sa souveraineté qui se trouvait au-delà du Rhin. Il s'occupa premièrement d'aquitter ses dettes, et il a passé le reste de sa vie dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Il est assez connu que pendant l'émigration, M. le Cardinal de Rohan n'a cessé d'assister les ecclésiastiques et tous les autres réfugiés français avec une générosité magnifique.

(*Note de l'Éditeur.*)

CHAPITRE XIII.

M. de Monthion. — Ses manies académiques. — Ses générosités à l'égard des inconnus et sa dureté pour ses proches. — Remarque de M. Royer-Collard sur les prix Monthion. — Prévision de Cazotte et chanson séditieuse. — Remarque de l'auteur sur deux chansons prophétiques. — Ridicules contemporains. — Parallèle avec certains ridicules antérieurs. — Les modes de la régence et celles de 1788. — Étranges coiffures de Mmes de Luynes, de Laval et de Matignon. — Dondon-Picot et l'amour du simple. — La princesse de Broglie et Mme de Clermont-Tonnerre. — Nouvelle manière de procéder à table. — La famille du Marquis de V..... — Le chant du rossignol et M. Dupont (de Nemours). — Poésies de Mme de Staël. — La famille de C..... — Plusieurs anecdotes. — L'usage de faire pâtir les enfans. — Les bains à la *Dauphine* et les médecines noires. — Les enfans du Prince de Montbarrey. — Leur régime à Versailles et leur guérison chez l'auteur. — Le Marquis de L.... et ses bons mots. — Le jardin de M. Mousseaux. — M. de Bièvres et ses calembourgs. — Anecdotes.

On aurait dit que le Chancelier de M. le Comte d'Artois, ancien Intendant du Limousin, et nommé M. de Monthion, n'avait à songer, ni s'occuper, ni parler d'aucune autre chose que de l'Académie Française. Il y voulait fonder des *prix de vertu* qui seraient décernés par les académiciens, comme si les quarante avaient été choisis d'après leur aptitude à remplir une pareille judicature. On y fit une ou deux fois l'application de l'argent qu'il avait donné pour ré-

compenser les actes les plus admirables, et ceux-ci consistèrent dans la prodigieuse vertu d'avoir assisté des pauvres et soigné des malades; vous pensez bien que ce ne furent pas les bonnes sœurs hospitalières et les Dames de charité qui vinrent se présenter à l'Académie pour y recevoir des récompenses et des médailles à l'effigie de M. de Monthion?

— Puisque des Académiciens qui sont institués pour avoir à s'occuper de la propriété des locutions et de l'emploi des métaphores, vont avoir à décider quel est l'homme le plus vertueux, quel est le livre le plus utile et quelle est la meilleure action qui ait eu lieu dans le cours de l'année, dans la *classe inférieure* et dans la banlieue de Paris (car ce sont les trois conditions du programme de M. de Monthion); je voudrais bien, disait M. de Nivernais, que MM. les Curés de Paris, jaloux de voir empiéter sur les attributions qu'on aurait cru de leur ressort plutôt que du nôtre (car nous ne sommes que des littérateurs et des grammairiens ou des grands-seigneurs, soit dit sans offenser personne), je voudrais bien que les curés de Paris fondassent un prix qui serait décerné par eux à l'auteur de la meilleure idylle, ou du plus beau dithyrambe qui paraîtrait tous les ans dans le diocèse de Paris. — Monsieur, disait-il à ce pauvre Monthion dont tout le monde se moquait, je vous conseille de nous faire examiner quel a été le sentiment le plus délicat et la meilleure pensée de la D^lle Chinery qui vole des enfans pour leur apprendre à danser sur la corde; elle est de la *classe inférieure*, et si vous l'oubliez dans vos distributions, on aura lieu de s'en étonner.

On n'avait jamais rien vu de si solennellement niais que les distributions de ces prix de vertu, avec la ridicule proclamation d'une ou deux personnes vertueuses, comme il y en avait par milliers dans tous les hôpitaux, les sacristies, les congrégations et les communautés du Royaume. Mais il était convenu qu'il fallait se passer de religion ; la charité n'équivalait pas à la bienfaisance, et du reste la bienfaisance était pour beaucoup moins dans les calculs de M. de Monthion, que l'envie de se faire élire à l'Académie française où ses ennuyeuses brochures n'avaient jamais pu le faire parvenir. Il en avait rêvé toute sa vie, et ne sachant plus de quel marteau frapper à cette porte, il imagina d'en pousser les battans avec des lingots philanthropiques. Quand il avisait et prévoyait que son nom, proféré solennellement à la distribution de chacun de ses prix, le rendrait immortel à l'égal du Cardinal de Richelieu et du Chancelier Séguier, autre bienfaiteur de l'Académie française, il en exultait sous sa grosse perruque, et si les suffrages académiques avaient pu se mettre à l'enchère, il aurait certainement donné pour se les acquérir la presque totalité de son bien, de son vivant ! ce n'est pas qu'il ne fût vilainement avare, mais c'est qu'il avait tendu toutes les fibres d son amour-propre et les muscles de son affection sur l'Académie française.— Mon Dieu ! Mon Dieu ! disait-il après le 10 août, avec l'accent d'un mortel effroi,— croyez-vous que l'Académie française aurait quelque chose à risquer ?... Il a toujours été dur et sordide : avec un revenu de trente mille écus de rente, il se refusait à payer la pension d'une de ses

nièces qui n'avait aucune fortune et qui était la fille de Mme de Fourcy. Il entassait continuellement écu sur écus pour instituer des prix académiques, et c'était du reste un gros Maître-des-requêtes assez bourru, sottement philosophe et lourdement ennuyeux. On l'avait surnommé *le Sanglier philanthrope* (1).

— Savez-vous comment tout ceci finira? disait Cazotte à Mme de Beauharnois (c'est la Comtesse dont je vous parle, attendu que personne de ma société ne voyait la femme du Vicomte). — Écoutez ces couplets de M. de Laclos, familier du Duc d'Orléans. On les a fait distribuer à la caserne des gardes-françaises, et vous verrez qu'ils sont allusifs à la condamnation du Roi d'Angleterre Charles Ier.

LE CHEVAL ET SON MAITRE.

ALLÉGORIE.

Sur l'air : *Il était une Fille.*

Bien loin de cette ville,
Un seigneur déloyal

---

(1) Jean-Baptiste-Robert Auger, Baron de Monthion, etc.; né à Versailles en 1755, mort à Paris en 1820. On sait qu'il a richement institué par son testament un grand nombre de prix qui doivent être décernés (au jugement de l'Académie française et de l'Académie des sciences), en faveur de ceux qui auraient fait *l'action la plus vertueuse*, publié le *meilleur livre de morale*, ou découvert *le procédé le plus utile à l'humanité*. Il a déshérité toute sa famille en faveur de l'humanité, de la morale et de la vertu.

SOUVENIRS

Eut autrefois un bon cheval;
Soumis autant qu'utile,
Sur ce point capital,
Il n'avait pas d'égal.

Au lieu de reconnaître
Le service constant
Qu'il en tirait à chaque instant,
Voilà qu'un jour le maître,
Parfois un peu brutal,
Maltraita son cheval.

Piqué de l'injustice,
Le cheval se cabra,
Comme aisément on le croira;
Un beau jour il se glisse
Dans les bois, et s'en va,
Plantant son maître là.

Celui-ci, plein de rage,
Avec ses gens courait,
Pour voir s'il le rattraperait.
Mais l'autre, en son langage,
Lui dit : il n'est plus temps.
J'ai pris le mors aux dents!

On connaît assez la manière dont on a distribué jusqu'à présent ces prix de vertu, de morale et d'utilité publique, à l'Académie française, et du reste, la composition de l'Académie suffit à l'explication. — *Voilà que nous ne savons plus à qui décerner ces prix Monthion*, disait l'an dernier M. Royal-Collard, — *pendant que la pauvre femme de M. Guizot était vivante, il n'y en avait que pour elle.* (*Note de l'Éditeur.*)

Le maître, dans la suite,
Eut beau le menacer
Et puis après, le caresser,
Pour toute réussite,
Il n'eut qu'un coup de pied,
Il fut *estropié*.....

Cela nous apprend comme
C'est en le traitant mal
Qu'on perd toujours un bon cheval.
Ce trait du gentilhomme,
Qu'on a mis en français,
Est tiré de l'anglais.

Il est assez singulier que toutes les péripéties révolutionnaires nous aient été prédites avec une exactitude parfaite, et principalement par deux chansons, c'est-à-dire la *Turgotine*, en 1773, et ces couplets du sieur de Laclos, en 1778, à la distance de quinze années pour le moins entre la publication de ces deux révélations démocratiques et les événemens de la révolution française. Cazotte assurait très sérieusement que le diable intervenait puissamment dans toutes les intrigues du Palais Royal, et qu'il avait dû se mêler de la composition de ces mêmes couplets? Ceux que j'ai fait copier ici ne sont pas moins à considérer comme une révélation de la mauvaise volonté du duc d'Orléans, que pour leur exécution régicide; mais la Turgotine est d'une précision bien autrement prodigieuse; on y parle de tout, jusqu'à des noms de légumes qui seront inscrits à la place des saints dans le calendrier de 93. Si je ne vous la

reproduis point, c'est qu'elle est imprimée dans mille endroits, tandis que cette autre chanson régicide ne s'était débitée qu'avec une sorte de mystère.

L'extravagance des modes était devenue parfaitement d'accord avec celle des idées, et toutes les coutumes sociales participaient de la folie du temps. J'en avais vu d'outrageusement sottes et principalement sous la régence. J'avais vu porter sur les tempes, ainsi que je vous l'ai déjà dit, des emplâtres d'onguent anodin pour soulager les vapeurs, et ces larges mouches étaient garnies de petits diamans, de pointes d'acier taillées à facettes, ou bien avec des grenats; c'était comme on voulait, pourvu qu'elles eussent l'air de vous avoir été clouées dans la chair. J'avais vu porter de la poudre d'or sur les cheveux, ce qui n'allait qu'aux blondes et ce qui rendait les brunes abominables! J'avais vu les talons des chaussures excéder les prescriptions de l'équilibre, au point que l'on ne pouvait marcher que sur le bout des orteils. Enfin j'avais vu les dessins des meubles se dégingander et se déjeter comme de chétives personnes à qui la taille se tord et dont les membres se tournent. Et puis toutes les formes d'ornemens se torturer sur les boiseries, dans les reliefs d'encadrement, les bijoux, la vaisselle et tout ce qui s'ensuit. C'était des contourneries et des tortillonages à bâtons rompus en dépit du bon sens et du bon vieux goût, avec des rinceaux brisés, des rameaux avortés, des coquilles estropiées, des Cupidons cachés dans une rose et mille autres figures impertinentes. Nous avions vu sur nos habits et nos lam-

bris des oiseaux fabuleux, des papillons chimériques et biscornus, prodigieux insectes ! avec des feuillages absolument inconnus des botanistes, et puis des fleurs ! ah ! des fleurs comme on n'en voit nulle part, et pas même dans les serres chaudes. On n'a jamais vu des animaux et des fleurs de cette nature et de cette physionomie-là que dans les fièvres chaudes.

J'avais donc vu des coutumes ainsi que des modes ridicules, en assez grand nombre, mais je n'en avais jamais vu d'aussi désagréablement insensées que celles de l'époque où nous sommes parvenus. Les hommes étaient vêtus de ce qu'on appelait un *frac*, mot anglais qui veut apparemment dire une sorte d'habit étriqué et ridiculement échancré sur les hanches, qu'il ne recouvre pas. Cette manière d'habit, qui formait la queue d'hirondelle, était, par exemple, en drap d'écarlate, avec de larges boutons composés d'un cercle en cuivre doré, lequel enchâssait un gros verre de montre qui recouvrait et maintenait agréablement des brins de mousse, des coccinelles, des sauterelles, et de petites mouches cantharides. Avec un habit rouge on mettait le plus souvent un gillet de mousseline, une culotte de soie noire et des bas chinés bleu sur blanc. Coiffure à *la débâcle* avec une petite queue sans bourse et sept à huit onces de poudre sur le collet et sur le dos de son habit. Deux longues chaînes de montre avec chacune un paquet de glands creux, de grelots, de petites clochettes, de sonnettes et autres sornettes qu'on appelait breloques ; enfin, pour le complément de cette belle parure, on tenait une

badine, c'est-à-dire une petite gaule en bois souple, comme celles des valets de garde-robe pour épousseter les meubles. Le petit de Vérac était persuadé qu'on avait toujours porté des badines, et quand nous l'interrogions sur l'usage qu'on pouvait en faire, il nous disait que c'était excellent pour battre les chats.

Les jeunes femmes étaient misérablement habillées en fourreau de linon, de toile de Perse ou de petites soieries mesquines; fichu de mousseline empesée, qui grimpait raidement jusqu'au milieu des joues et qui leur simulait, par de gros plis sur la poitrine, une sorte de protubérance exorbitante. Chevelure à grosses boucles poudrées, chignon flottant, souvent déployé dans toute la longueur des cheveux, et descendant, si faire se pouvait, jusqu'au bas de la taille. On les *captivait* alors dans un *coulant* d'écaille ou d'acier, de la longueur de cinq à six pouces; et ceci, du reste, était une mode adoptée par les jeunes conseillers du parlement et autres magistrats qui se trouvaient dans la nécessité de porter leurs cheveux longs et dénoués, en commémoration de la grande perruque à trois échevaux. C'était malheureusement la seule obligation qu'ils eussent conservée du temps de Louis XIV. Cette folle invention des cheveux flottans et poudrés (sans oublier l'emploi de la pommade indispensable pour y faire tenir la poudre), avait obligé de raccourcir le dossier des fauteuils, et ce fut l'occasion d'imaginer ces petits vilains siéges exigus à dos cirulaire ou chantourné, que vous verrez aujourd'hui dans presque tous les sa-

lons ; meubles sans dignité, sans grâce et sans commodité surtout. Plusieurs maîtresses de maison se mirent à faire couvrir leurs meubles avec des housses, ce qu'on n'avait jamais vu jusque-là et ce qui nous parut misérablement prévoyant; les autres se contentèrent de faire ajuster en haut de leurs dossiers une bande de taffetas qui reçut l'élégante et délicate appellation de *par-à-graisse*, et qu'on était obligé de renouveler plusieurs fois par mois, sous peine de saloperie. La Mise de Laigle en avait pris le parti de ne plus s'asseoir que sur des tabourets, et la Duchesse de Fleury, pour plus de sûreté, faisait toujours apporter le sien (1). La coiffure des jeunes femmes était devenue si démesurément élevée, qu'on avait retiré les banquettes de leurs voitures, et qu'elles ne s'y asseyaient que sur des coussins piqués, qui n'avaient pas plus d'épaisseur qu'un sachet de Montpellier. Vous dire à présent ce que ces pauvres femmes se laissaient mettre sur la tête, au-dessus de leurs boucles poudrées, ce serait impossible à cause du désordonné, de l'informe et de l'inexplicable configuration de tous ces gazillons chiffonnés qu'on appelait des *Poufs* et des *Valgalas*. On ne pouvait s'y reconnaître et je ne saurais m'y retrouver.

M. Léonard, coiffeur de la Reine, celui que Monsieur, Comte de Provence, appelait le *Marquis*

(1) Anne-Madeleine-Françoise-Émilie de Monceaux d'Auxy, veuve d'André-Hercule de Rosset de Rocoxel, Duc de Fleury, Marquis de Pérignan, Comte de Versanobre, etc., morte à Paris en 1799.

Léonard (pour le distinguer de son frère le *Chevalier*, dont l'emploi se bornait à couper les cheveux), M. Léonard s'était vanté de coiffer la Duchesse de Luynes, qui n'y regardait guères, avec une de ses chemises, et ce fut la bonne Mme Thibault, femme de chambre de la Reine, qui fut chargée d'en obtenir la permission de Sa Majesté. Cette jeune Princesse en accorda licence, à condition que sa Dame du Palais le permettrait ou ne pourrait s'en apercevoir, et Mme de Luynes arriva coiffée, sans s'en douter le moins du monde, avec une chemise de batiste ; (heureusement que la Cour était en deuil !) Ce tour de force eut un succès prodigieux, et Mme la Vicomtesse de Laval se montra, deux ou trois jours après, avec un naperon damassé sur la tête et *mis-à-pouf*, ce qui fut trouvé d'une folie tout-à-fait charmante !

Demandez à ma nièce de Matignon s'il n'est pas vrai qu'elle se soit fait coiffer, en l'année 1785, à la *jardinière*, avec une serviette bise (à litteaux rouges), dans laquelle M. Léonard avait artistement tortillonné un jeune artichaud, une tête de brocoli vert, une jolie carotte et quelques petites raves ?

Dondon Picot en fut si charmée, qu'elle se mit à crier : — Je ne veux plus porter autre chose que des légumes ! cela a l'air si *simple*, des légumes ! c'est plus *naturel* que des fleurs ! (1)

(1) *Dondon Picot* était un surnom donné par les auteurs des *Actes des Apôtres* et du *Petit Gautier*, journaux *aristocrates*, à Mme la Comtesse Charles de Lameth, riche créole, dont le nom de famille était Picot de Château-Morand.

(*Note de l'Éditeur.*)

C'était donc le plus naturel et le plus simple qui était devenu le plus à la mode. On voyait des femmes et des maris qui s'embrassaient; on entendait des frères et des sœurs qui se tutoyaient : les Dames ne se reconduisaient plus entre elles et ne se levaient plus pour se saluer. On disait des *femmes* au lieu des *Dames*, et les *hommes* de la cour au lieu des *Seigneurs*. On invitait à souper en pêle-mêle avec les plus grandes Dames, des femmes de finance, et par exemple une petite Mme de Favantine, qui se précipitait dans les salles à manger, en rudoyant et coudoyant la Baronne de Montmorency et la Princesse de Léon, la Comtesse de la Châtre et la Duchesse d'Agenois, lesquelles ne s'aimaient guère et se donnaient toujours le bras, parce que de l'union vient la force, apparemment? On se plaçait à table comme on l'entendait; chacun tranchait à sa guise et mangeait à son gré de ce qu'il avait devant soi; enfin, toute chose était devenue d'une simplicité si naturelle, que la Princesse Victor de Broglie s'était brûlée cruellement, et qu'elle avait failli s'estropier, en voulant détacher avec ses ongles une aile de perdrix qui se trouva trop chaude (1). Votre tante de Clermont-Tonnerre ne manquait jamais de retour-

(1) Sophie-Rose de Rozen, alors belle-fille du Maréchal de Broglie, et femme en deuxièmes noces de M. René-Marc de Voyer de Paulmy, ci-devant Marquis d'Argenson, lequel est aujourd'hui secrétaire de la Société *des Droits de l'Homme*. M. le Duc de Broglie, *notabilité doctrinaire* est le fils de Mme d'Argenson et du Citoyen Victor Broglie, son premier mari.

(*Note de l'Éditeur.*)

ner la salade avec ses doigts, et quand elle allait donner, après souper, de petits soufflets à son *Stanislas* (les prénoms ont toujours été beaucoup plus *simples* que les noms de famille, et bien autrement *naturels* que les titres)! on entendait le mari qui lui disait amoureusement et délicieusement : — O l'appétissante amie de mon cœur! quelle odeur de bon poivre, de fines herbes et d'excellent vinaigre à l'estragon! tes jolies petites mains sont à croquer (1)!

Le temps des singularités grandioses et des originalités piquantes était passé. La bizarrerie qui se montrait sous toutes les formes était sans esprit, sans élévation, sans *bonne foi*, l'on pourrait dire, et par conséquent sans grâce naturelle et sans agrément. Comme la bizarrerie était devenue presque générale, elle était dépourvue d'intérêt et de curiosité pour les autres. Personne ne ressemblait à rien; mais on se montrait dégingandé, dépenaillé, risiblement égoïste, etc., sans paraître original, et si l'on voyait pointer quelque ridicule hors de niveau, qui se détachait sur cet horizon de maussaderie terne et mesquine, c'était à grand'peine. Je vous parlerai néanmoins de la famille de Villiers, à la-

(1) On doit supposer qu'il est question de la femme du Comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, née de Rosières-Soran, et depuis Marquise de Talaru, laquelle était cousine-germaine de Mme de Créquy, née du Muy et belle-fille de l'auteur. Madame de Talaru est morte à Paris en 1832, en y laissant tous les souvenirs et tous les regets qui peuvent résulter d'un esprit distingué, d'une âme élevée, d'un excellent cœur et du caractère le plus généreux. *(Note de l'Éditeur.)*

quelle aucune autre ne pouvait être comparée pour l'extravagance.

C'était la famille du monde la plus mal organisée pour l'élocution, et c'était une famille où tout le monde parlait toujours. La maman grasseyait en nasillant, le papa susseyait et bégayait, le fils aîné bredouillait, et sa sœur aînée bégayait et susseyait en zézéyant pour faire la jolie mignonne. Il y avait toujours dans un coin de leur salle une petite sœur qui était sourde et muette, à ce que disaient les autres, et qui n'en faisait pas moins un sabbat continuel avec des bruits étranges et des cris de sauvage.

Il est bon de vous dire à présent que Mme la Marquise était une fille de finance, et que sa grand'mère était la nièce et l'héritière d'un riche dentiste, appelé Duval-Camus; mais comme de Bièvre avait dit que la fortune de cette grand'mère *avait fait crier tout Paris*, on ne la rencontrait jamais à l'hôtel de Villiers. Cette petite Marquise à prétentions était une camuse *un peu mal envisagée*, disait le Maréchal de Brissac, et du reste elle était informe, difforme et si courtement replète, qu'elle avait l'air d'un melon sur une borne. Je vous assure que la première fois que Mme de Coigny répéta cette ingénieuse hyperbole (de mon invention), elle en remboursa force complimens qu'elle a soigneusement gardés pour elle, et je l'en tiens quitte. Ce que je vous dirai du caractère et des habitudes de M. le Marquis, c'est qu'il ne parlait jamais que de ses petites affaires, et toutes les fois que l'occasion s'en présentait, il se faisait conduire à l'hôtel des postes en

carrosse doré, pour y réclamer contre la surtaxe d'une lettre. C'était quelquefois pour une erreur de six liards; et ce n'était pas du tout qu'il fût un ladre, mais c'est qu'il était un véritable cogne-fétu (1). M. le Baron, son fils aîné, mettait du rouge et se balançait à l'escarpolette, quoiqu'il approchât de la quarantaine; enfin, le jeune frère du Baron, M. le Chevalier, qui faisait les délices et l'espoir de la famille, était un brise-cœur, un matamore, un ramasse-ton-bras, qui avait la beauté, la tournure et la rhétorique d'un tambour-major. Je me souviens qu'il aurait voulu se battre en duel avec Lauzun, parce qu'un jour, étant acharné pour assommer un pauvre chien qui l'avait éclaboussé dans la rue de Grenelle, en face de chez moi, Lauzun lui dit, en passant, avec un air emphatique et passionné, ces vers de Didon :

« Tu suças, en naissant, le lait d'une tigresse,
« Non, cruel, tu n'es point le fils d'une déesse!

Il arriva qu'un jour chacun se demanda pourquoi tout Paris avait reçu des invitations pour une grande soirée chez la Marquise de Villiers? C'était pour entendre de la musique, et tout le monde y fut avec la persuasion que ce serait une étrange affaire. On apprit en arrivant qu'il était question d'un concert vocal,

(1) Brandelis-Armand-Jacques de Villiers, des Sires de l'Ile-Adam, Marquis de Saint-Georges et premier Châtelain du Gâtinais, Commandeur des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel et Saint-Lazare, etc., mort à Coblentz en 1791. (*Note de l'Aut.*)

et que toutes les personnes de la famille devaient y faire leur partie. Jugez l'agréable surprise!... On se forme en cercle, et c'était un maniaque appelé M. Dupont qui devait diriger toutes ces belles voix. — Monseigneur, Mesdames et Messieurs, commença par dire M. Dupont, en faisant une inclination profonde à M. le prince de Conty, vous allez entendre une cantate imitée du chant naturel au *Rossignol;* j'ose me flatter d'avoir eu le bonheur de l'écrire et de l'accentuer sous la dictée de la nature; et puis voilà tous ces aimables enfans de la maison qui se mettent à chanter en fausset :

Ti-ô-ou, ti-ô-ou, ti-ô-ou,
Spé tiou z'cou-à.
Cou-orror-pipi;
Ti-ô, ti-ô, ti-ô, ti-ô-tixe!
Cou-ciò, cou-ciò, cou-ciò!
Z'cou-ô, z'cou-ô, z'cou-ô;
T'zi, t'si, t'si.....
Curror-tiou! z'quouâ-pipi, coui!

C'est ainsi qu'on nous la donna bien imprimée sur papier couleur de rose, la cantate ornithologique et philomélique de M. Dupont de Nemours; figurez-vous, si vous pouvez, les fous-rires, en entendant chanter sept à huit romances telles que celles-ci par une pareille couvée de rossignols?

Parmi les choses les plus ridicules de la même époque, il ne faut pas que j'oublie de vous rapporter une autre chanson que Mlle Necker avait composée pour la convalescence de sa mère, et qu'on

avait accueillie dans la famille et la société des Necker avec une approbation flatteuse. L'aveuglement de ces gens-là passait toute croyance, et Marmontel était obligé de convenir que les vers de Mlle et de M. Necker auraient été bien autrement plats s'il n'avait pas accepté la commission de les corriger. Voici donc cette belle poésie, corrigée du mieux possible, et dites-moi si l'engouement et l'admiration de ces Necker les uns pour les autres n'avait pas tous les caractères de l'iniquité?

Air. *Je suis Lindor, ma naissance est commune.*

Moi qui goûtais la vie avec délice,
Dans un instant j'ai connu le malheur.
Belle maman, témoin de ta douleur,
J'ai dit : Pour moi la vie est un supplice.

En me donnant la plus digne des mères,
Ciel, tu m'as fait le plus beau des présens,
Daigne veiller sur ses jours bienfaisans,
Ou tes faveurs me seront trop amères.

Oui, je crains moins la douleur pour moi-même,
A tous ses traits je suis prête à m'offrir :
Les plus grands maux c'est ceux qu'on voit souffrir
A des parens qu'on révère et qu'on aime.

De mille maux l'essaim nous accompagne,
Mais sont-ils faits pour un être accompli?
Ah! d'un objet de vertus si rempli
Que la santé soit toujours la compagne.

Dans le village on nous dit qu'elle habite,
Et qu'elle suit toujours l'obscurité.
De la nature en sa simplicité,
Jamais maman n'a passé la limite.

Des purs esprits l'essence est impassible,
Ma mère a droit à cet heureux destin.
Ciel! n'as-tu pas réuni dans son sein
Un esprit pur avec un cœur sensible!

Les dieux, touchés de mon humble prière,
Ont fait cesser le mal qui m'accablait
Dans ce moment, hélas! il me semblait
Qu'un jour nouveau me rendait la lumière.

J'ai reconnu combien mon âme est tendre;
A quelque chose ainsi malheur est bon.
Dieu! gardez-moi de pareille leçon,
Je n'aurais pas la force de la prendre.

Couplet ajouté par M. Necker.

De mon papa voyez l'amour extrême :
Rien, m'a-t-il dit, ne peut vous désunir.
Un seul instant pourrait tout me ravir;
Ah! par pitié, prenez soin de vous-même.

— Mais, Bonne-maman, ne pourrait-on pas trouver un peu d'injustice et de prévention défavorable.....

— Ah! vous croyez pouvoir me soupçonner, et

vous prenez les airs de me contrôler, monsieur mon petit-fils ! vous voulez dire, apparemment, que ces couplets sont de Mlle Necker et que ce ne sont pas des vers de Mme de Staël. En voulez-vous, des vers de Mme de Staël ? En voulez-vous qu'elle avait composés long-temps après son mariage, et qui furent accueillis dans sa coterie du Contrôle avec un transport d'admiration nompareille ? Ecoutez cette *chanson composée par Mme la Baronne de Staël pour M. l'abbé Barthélemy, et chantée par elle à fin d'un souper, à l'hôtel du Contrôle-Général.* Elle est sur l'air : *Avec les jeux dans le village ;* j'aurai soin d'y marquer les *bis* afin que vous puissiez la retenir par cœur avec plus d'aisance, et j'espère que vous aurez l'amabilité de nous la chanter souvent ?

Dans les champs heureux de la Grèce
Vous qui savez me transporter,
Aux vains essais de ma jeunesse
Votre esprit peut-il s'arrêter !
Est-elle à vos yeux une excuse ?
Est-ce à vous compter les ans ?
Tributaires de votre muse,
Tous les siècles vous sont présens. (*Bis.*)

Si vous avez de l'indulgence
Pour un sexe souvent flatté,
Craignez-vous que Sapho s'offense
De ce mouvement de bonté.
Je ne sais si nous devons croire
Que son talent était parfait,
Mais j'aime à souscrire à sa gloire
Quand vous couronnez son portrait. (*Bis.*)

A vous vanter chacun s'empresse
Dans des vers qu'on fait de son mieux ;
Louer le peintre de la Grèce
Me semble trop audacieux.
De cette Athène qu'on révère,
Vous seul avez su rapporter
La lyre d'or du vieil Homère ;
Donnez-moi la pour vous chanter. (*Bis*) (1).

Je vous parlerai présentement du ménage Cossé dont les ridicules étaient également hors de ligne.

Il y avait eu par le monde une vieille sœur de la Princesse de Rochefort, qui était Chanoinesse, et qui se faisait appeler la Comtesse Zéphyre de Rothelin; je vous dirai sans témérité qu'elle était contrefaite comme un sac de noix. Elle épousa tout d'un trait le Comte de Cossé, qui passait pour un veuf *inconsolable*, et qui, du reste, n'était pas moins ridicule et mieux bâti que sa charmante Zéphyre. C'est encore, au moment où je vous écris, un couple suffisant, prétentieux, amoureux et semillant, passé la soixantaine. Représentez-vous d'abord une petite bossue dont la parure est toujours pimpante, à côté d'un grand bossu, noir et maigre, vide et flasque

(1) *Avis de l'Éditeur*. Nous n'avons pu nous décider à retrancher la citation de ces deux morceaux de poésie composés par Mme de Staël, attendu qu'ils n'ont été publiés dans aucune édition de ses œuvres. On pourra vérifier l'exactitude de ces mêmes citations à la page 56 du quatrième volume, et la page 52 du tome cinquième des *Lettres de Grimm*, qui les envoie soigneusement et qui les recommande à ses correspondans couronnés comme s'ils étaient des chefs-d'œuvres d'éloquence et d'élégance française.

et qui s'écoute parler du haut du nez. Ils parlent ordinairement tous les deux ensemble, et c'est avec le même son de voix, de ces voix obtuses et maussadement obstruées, comme si l'on était *enrhubé tu cerfeau*. Quand ils ne parlent pas cuisine, assignats ou tiers consolidé, et ceci n'arrive pas souvent, c'est pour se *faire valoir* l'un par l'autre qu'ils vous parlent l'un de l'autre, et c'est pour vous réciter toutes les pelles chausses qu'ils se sont tites. Par exemple, Mme de Cossé vous expliquera comment son mari disait un jour à propos de la révolution, que c'était un *orage dévastateur*, et la voilà qui s'extasie d'admiration ! Mais pendant ce temps-là, M. de Cossé racontait à son voisin comme quoi Mme la Comtesse Zéphyre d'Orléans-Rothelin avait dit, long-temps avant leur mariage (et long-temps après Voltaire), qu'une *traduction* n'est jamais que *le revers d'une tapisserie :* Il se transporte, il en éclate, il en trépigne, il se pâme ! Quand on a le malheur de les avoir à dîner chez soi, ils commencent par regarder sur la table, et se concerter à voix basse avant de s'asseoir, et je vous assure que c'est avec un air affairé, scrutateur et sévère. Ensuite, ils se recommandent ou s'interdisent les plats qui sont à leur portée, en motivant leurs jugemens et se parlant d'un bout de la table à l'autre.

— Mon Dieu ! Monsieur de Cossé, ne mangez donc pas du saumon, vous savez bien qu'il ne vous réussit pas !

— Ma toujours bonne, aimable et attentive, lui riposte son bossu, qui lui fait des mines de *fidèle berger*, je vous rends cent mille grâces ! et il renonce

à manger sa tranche de saumon, qu'il renvoie d'un air de résignation sublime.

— Allez vite me chercher l'assiette de M. de Cossé, dit-elle brusquement à son laquais. — Vous savez bien, lui crie-t-elle de l'autre bout de la table, avec un accent d'effroi courroucé, vous savez bien que le docteur Gastaldi vous a prescrit l'usage des toniques !..... Des toniques, mon ami, des toniques. — Allez reporter cela à M. de Cossé, et elle lui renvoie ce qu'il avait entrepris de manger sans épice ; mais c'est après avoir eu la précaution d'y semer une forte pincée de gros poivre.

— On n'a jamais été plus bonne et plus sensiblement soigneuse ! Mangez de ces mousserons, Comtesse, lui crie-t-il en jetant sur elle un œil attendri, c'est moi qui vous en prie !.... Ils sont au blond de veau, c'est moi qui vous en réponds ! Mangez de ces mousserons, chère et précieuse amie !....

— Qu'est-ce que dit M. de Cossé ? demanda-t-elle, attendu qu'elle est très sourde.

— Je ne vous dirai pas, Madame, je n'ai pas entendu....

— Comment n'écoutez-vous pas ce que dit M. de Cossé? reprend-elle avec un ton de reproche et d'aigreur.

Je me souviendrai toujours qu'un soir de carnaval, à souper chez Mme de Guémenée, celle-ci proposa des petits pois à son voisin le Cardinal de Montmorency, Grand-Aumônier de France et grand ami de la bonne chère. — Avec plaisir, dit-il en chaffriolant. On va chercher des petits pois, mais

le maître d'hôtel vient dire à la Princesse qu'on les avait placés devant M. le Comte de Cossé, qui n'en a pas laissé du tout. Mme de Guémenée soulève son assiette, et voit sur le menu du souper qu'il devait s'y trouver deux casseroles de petits pois ; le maître d'hôtel recommence sa tournée, ensuite il revient dire à sa maîtresse que Mme de Cossé a mangé les autres à elle toute seule : de sorte qu'ils avaient englouti pour six cents francs de petits pois, entre eux deux, sans compter les truffes blanches de Turin, dont ils avaient fait, comme on dit, *corbillon-vide* (1).

Une inconcevable folie de ce temps-là, c'était la manière de nourrir ses enfans. D'abord on commençait par les allaiter soi-même ; on n'avait que du mauvais lait à leur donner, et même on n'en avait pas du tout ; mais c'était égal : — à la Jean-Jacques ! Vous pensez bien que tous les enfans de ce temps-là n'étaient pas assez résolument constitués pour résister à une nourriture insuffisante ou de qualité chétive ; il en mourait les deux tiers à la mamelle, et le surplus n'en échappait que pour aller mourir d'étisie après dix-huit ou vingt années de souffrance continuelle et de consomption. Mesdames de Rieux, d'Estaing, de Lusignan et de Gouffier, s'étaient

(1) M. le Comte de Cossé-Brissac, Sénateur de l'Empire et membre de la légion-d'honneur, avait fini par être chambellan de Mme Buonaparte la mère, qui ne l'appelait et ne parlait jamais de lui sans estropier son nom. — Canova, disait-il avec un accent d'irritation très divertissant, Canova n'est pas digne du nom d'artiste et de statuaire ! Canova n'est qu'un manœuvre... *Il a vieilli*, MADAME MERE ! *il a vieilli*, MADAME ! ! !

opiniâtrées à nourrir leurs poupons, attendu que le lait et la sollicitude d'une mère ne sauraient être remplacés par le lait et les soins d'une mercenaire, etc. Ce qu'il en est arrivé, c'est que leurs héritiers sont allés *ad patres*, ainsi qu'on aurait dû le pressentir avec de pareilles nourrices. La *sollicitude maternelle* de ces Dames ne s'étant exercée que sur leurs garçons, il ne leur est resté que des filles, et quand M. de Gouffier rencontrait chez moi Jean-Jacques Rousseau, il ne manquait pas de me dire : — C'est pourtant grâce à lui que ma maison va se trouver éteinte, vilain songe-creux ! — Mais mon Dieu, Madame, qu'est-ce que c'est donc que la maison de Gouffier, me demanda-t-il ensuite (Jean-Jacques). Avez-vous jamais ouï parler de l'Amiral de Bonnivet? — Sans aucun doute. — N'avez-vous rien lu sur les Ducs de Roannez? — Voilà par exemple une famille dont je ne sais rien du tout. — Eh bien, lisez l'Histoire de France avant de faire des livres sur l'éducation. A la place du Marquis de Gouffier, je vous étranglerais !

Une autre imagination folle, où Jean-Jacques Rousseau n'était pour rien, c'était celle d'empêcher les enfans de manger à leur appétit, laquelle sottise avait succédé à celles de Mesdames de Blot, de Monaco, de Valbelle et *tutte quante*, lesquelles avaient entrepris de ne pas manger pour leur propre compte. On empêchait donc les pauvres enfans de manger de la bonne soupe et de la viande, à dessein de ne leur introduire dans le sang et les humeurs aucun élément de putridité. On les privait de manger du fruit à cause des vers ; point de confitures, à cause

de la poitrine et de la terreur des acides; jamais d'autre boisson que de l'eau panée; c'est excellent pour les entrailles; et jamais de pâtisseries, ce qui va sans dire, à cause de l'estomac. On les nourrissait à la panade et la bouillie de gruau pour les bons repas, ensuite on leur donnait pour le goûter ainsi qu'au déjeûner, du colifichet emmietté dans du lait écrémé, comme on aurait fait pour élever des serins jaunes à la brochette. Le Marquis de Villeneuve de Trans disait que sa femme avait une perruche à qui l'on donnait bien autrement à manger qu'à ces quatre enfans! Comme tous les enfans mouraient de faim, ils pleuraient toute la journée. Ils en devenaient voleurs et menteurs: et même il y avait des garçons qui finissaient par se révolter. Les trois Béthune et les Choiseul s'étaient confédérés pour escalader je ne sais combien de murailles afin d'aller dévaster pendant la nuit, l'office et le garde-manger de la Duchesse de Sully, leur grand'mère; mais la situation des petites filles était la plus lamentable, et comme elles n'avaient pas la ressource et l'occasion de pouvoir voler commodément des croûtes de pain, des fruits verts et des carottes crues, les plus alertes et les plus déterminées s'en prenaient à la pâtée du chat.

Le petit de Saint-Mauris et sa sœur qui est aujourd'hui Mme de Nassau (1), n'avaient pas eu la rougeole qui venait d'éclater à Versailles; la Prin-

(1) Marie-Maximilienne de Saint-Mauris de Montbarey, mariée en 1779, au Prince Henry de Nassau, Comte de Saarbruck et Saarwerden. S. A. S. est encore vivante. (*Note de l'Éditeur.*)

cesse de Montbarrey s'en tourmentait outre mesure, et je lui fis dire par votre père d'envoyer ses deux enfans chez moi, rue de Grenelle, où je les ferais loger en bonne exposition du plein midi.

On me les amène, et comme ils avaient les lèvres tachées de noir, de vert, de violet, de gros rouge et autres barbouillages incompréhensibles, je m'insinuai dans leur confiance, et j'en appris qu'ils n'avaient fait autre chose que manger depuis Versailles jusqu'à Paris, des pains à cacheter dont ils avaient rempli leurs pochettes. La petite fille disait en pleurant qu'il ne fallait pas les dénoncer, parce qu'on les ferait mourir pour avoir été voler les pains à cacheter du Roi, dans un arrière-cabinet de leur père où les secrétaires de ce Ministre avaient leurs fournitures de bureau.

Ils étaient affamés et maigres comme des chacals:

— Attendez donc, leur dis-je, et je commençai par faire donner à chacun d'eux une pleine jatte de soupe au riz. Ensuite on leur servit, et méthodiquement pendant six semaines, un bon potage à déjeuner, et pour le second repas, des côtelettes grillées ou des pigeons étuvés à l'orge, des légumes au bouillon, de la compote; quelquefois des tartelettes en pâtisserie *brisée,* mais non pas *feuilletée*, ce qui va sans dire. On les faisait goûter avec des fruits, des tartines de confitures, ou du laitage, et leur souper consistait régulièrement dans un beau poulet rôti (dont ils ne mangeaient que les ailes), lequel était flanqué d'un plat de chicorée, d'épinards ou de laitues bien cuites, et lequel était accosté d'un compotier de bons pruneaux d'Agen, aiguisés,

comme on dit à l'office, avec un peu de vin de Malaga, pour les faire dormir. Je les faisais bien laver avec de l'eau de veau, tous les matins, et de la tête aux pieds; on les baignait tous les samedis à la Dauphine (1), et puis tous les quinze jours une excellente petite médecine noire, avec du tamarin bien acide et de la bonne manne en larmes, quelques follicules de séné, un grain de soufre, un bouquet de cerfeuil, une pincée de rhubarbe, un scrupule d'aloès, un soupçon de jalap, enfin de la thériaque de Venise et de l'électuaire de kinorodon, le tout infusé dans de la tisane d'absinthe. Mais il doit vous en souvenir de mes bonnes petites médecines, et je suis sûre que l'eau vous en vient à la bouche? est-il friand!

S'ils avaient trouvé des pains à cacheter dans mes cabinets, ce qui n'était guère possible à cause de mes belles manières, je vous assure qu'ils n'auraient pas eu la tentation de les dérober pour les manger. A la suite de ce régime nouveau pour eux et qui était l'ancien régime pour moi, ils engraissèrent, ils s'égayèrent et s'embellirent; ils devinrent plus doux, plus confians, plus véridiques, et lorsque la Princesse ou le Prince de Montbarrey venaient les voir, ils ne s'y reconnaissaient plus. — Comment, disaient-ils, nos enfans mangent tout ce qu'ils veu-

(1) C'est-à-dire dans une décoction de serpolet, de feuilles de laurier, de thym sauvage et de marjolaine, où l'on doit ajouter un peu de sel marin. Fagon prescrivait de faire prendre ces bains froids en hiver et tièdes en été, afin d'établir autant d'accord que possible entre la sensibilité de l'épiderme et la température. (*Note de l'Auteur.*)

lent et n'en sont pas malades? ils sont devenus prodigieusement raisonnables!

Les enfans qu'on fait manger dans leurs chambres et qu'on laisse manger à leur appétit, ne sont jamais gourmands. C'est la moralité de mon historiette.

Si j'avais fini ce long article sans avoir parlé du Marquis de Laval, on pourrait dire qu'il manque quelque chose à ce chapitre de mes souvenirs, et vous pourriez supposer que je ne l'ai pas terminé consciencieusement. Je vous dirai donc que le Marquis, depuis Duc de Laval, était censé le remplaçant de l'ancien Évêque de Lisieux (M. de Matignon), pour le monopole du ridicule avec privilége. Mais pour mon propre compte et dans l'opinion des personnes d'esprit, il se trouvait entre l'Évêque et le Marquis une différence énorme, attendu que si ce dernier disait quelquefois des choses étranges, il ne faisait jamais de bévues, et des bêtises encore moins. Il a toujours été l'homme du monde le plus honorable pour le caractère, le plus estimé pour le courage, et le plus délicatement sévère en fait de probité. Il a toujours été pleinement et hautement considéré pour sa loyauté politique et sa véracité scrupuleuse; et du reste, il est tellement obligeant, soigneux et attachant par ses procédés, qu'il a toujours conservé de nombreux amis. C'est un homme d'un sens naturellement droit et si nettement judicieux, qu'il a pour toutes les choses de calcul, et notamment pour les jeux de commerce, une aptitude incomparable. J'ai toujours pensé que toutes les étrangetés qu'on lui prêtait n'étaient

pas de son produit; mais comme il a le singulier défaut de ne jamais prendre garde aux mots dont il se sert, il ne m'a jamais paru surprenant qu'il eût dit ce qu'on pourrait appeler sottement *une bêtise*. C'est une sorte d'infirmité qui provient de son indifférence pour les paroles, et qui tient souvent à sa préoccupation d'une chose absente. Il en résulte quelquefois des coq-à-l'âne et des amphigouris dont on l'amène incontinent à se divertir lui-même; mais pour en conclure qu'il est *ejusdem farinæ* que M. de Lisieux, il faut être absolument dépourvu de jugement et d'esprit.

Je ne sais s'il a jamais véritablement parlé d'une lettre *anonyme*, signée par tous les officiers de son régiment, ni des *quatre coins* de la cour ovale de Fontainebleau? Je ne sais s'il a jamais dit en parlant de sa belle-sœur, qu'elle avait des yeux comme *une culotte* de velours noir? (1) mais ce que je sais très bien, c'est qu'il disait quelquefois des choses très fines, et que certains individus s'attachaient particulièrement à les tourner en preuve assurée de son manque de jugement et d'esprit. On aurait dit que les sottes gens s'opiniâtraient à le retenir dans

(1) M. le Baron Mounier, membre de la chambre des Pairs, a la charité de montrer à tout le monde une lettre autographe e signée d'un Ambassadeur de France à Vienne dans laquelle on voit la phrase suivante : — « *Je vais mettre les fers au feu* « *pour leur tirer les vers du nez et pour découvrir ce qu'ils* « *ont dans le ventre.* » Si l'on concluait de cette trilogie de métaphores incohérentes que cet Ambassadeur français était dépourvu d'esprit, de talent et de capacité diplomatique, on aurait grand tort ! *(Note de l'Éditeur.)*

leur catégorie. Je vais vous conter son aventure avec Maréchal-de-Bièvres.

C'était chez Mme de Castellane, au château de Luciennes et tout auprès de Paris. Le seigneur de Bièvres arrive et trouve au milieu de cinq à six personnes, un grand monsieur qu'il ne connaissait pas; il avait des talons rouges et des plumets blancs; c'était visiblement un homme de la Cour, et le petit Maréchal à la précaution de se tenir dans la réserve, ainsi qu'il était de convenance et d'usage pour lui. (1)

Voilà que Mme de Castellane se mit à nous parler d'un ajustement nouveau qui s'appelait *à l'innocence reconnue;* lequel ajustement consistait dans une sorte de caraco taillé sur le patron du gros casaquin d'une paysanne de Normandie qu'on avait acquittée trois fois de suite après l'avoir condamnée pour vol domestique. Ce serait une histoire de servante à n'en pas finir.

— *A l'innocence reconnue?* dit le grand monsieur; j'aimerais mieux qu'on dise *à la servante justifiée....* Et M. de Bièvres eut l'air d'observer que ce grand malicieux s'était souvenu du conte de La Fontaine avec beaucoup d'à-propos.

On dit ensuite qu'il faudrait aller faire une visite à Mme de Lhospital, qui se tenait à Saint-Germain, où elle s'était tout-à-fait retirée.

(1) On avait fini par l'admettre et le recevoir avec plaisir dans le plus grand monde, à raison de sa gentillesse, de ses bonnes manières, et de la mesure parfaite avec laquelle il savait montrer les grâces et la finesse de son esprit. Mme de Lussan l'aimait beaucoup. *(Note de l'Auteur.)*

— *Retirée*, dit le grand Monsieur, vous pouvez bien dire *ratatinée!* Et M. de Bièvres se dit à lui-même, — en voilà un que je n'oublierai pas. — Mais c'est qu'il est très joli! le calembourg....

On amena les enfans de Mme de Castellane qui étaient élevés *à la Jean-Jacques*, et à qui la maman ne manqua pas de faire des mievretés en leur disant force niaiseries, comme de juste; — Méchant enfant! qui voulez frapper maman! bonne maman, qui vous a nourri de son lait, et qui vous a porté dans son sein pendant neuf mois!.....

— *Consécutifs*, ajouta l'inconnu, avec un accent mêlé d'admiration, de reproche et d'attendrissement.

— Ah ça, quel est donc ce grand serpent de Versailles qui fait de si bonnes moqueries et dont personne ne se doute à Paris? se demanda M. de Bièvres avec un sentiment de rivalité rempli d'alarmes.

Il paraît que le fils aîné des Castellane se trouvait en pénitence? — J'étais allée pour le consoler ce matin, disait sa mère en commençant le récit d'une aventure assez puérile, et *je passais jusqu'aux lieux où l'on garde mon fils,*.....

— Voilà, par ma foi s'écria l'homme aux talons rouges avec un air de surprise et de dénigrement à faire pouffer de rire, — voila un joli endroit pour élever un enfant!

—Madame, ayez l'extrême bonté de me dire le nom de ce Monsieur qui a tant de finesse et d'à-propos dans l'esprit? vint me demander le petit de Bièvres. Je lui répondis que c'était le fils aîné du Maréchal

de Laval, et j'entendis que Maréchal-de-Bièvres s'écriait : — Par ma foi ! je voudrais bien que les imbéciles de la ville eussent autant d'esprit que les prétendus imbéciles de la Cour ! il paraît qu'on est cruellement exigeant, à Versailles ? on n'est pas aussi difficile à Paris et c'est bien heureux pour moi !...

Je reviens à M. de Laval, et je vous dirai qu'il y avait à Paris une vieille personne appelée la Marquise de Mauconseil, qui était une assez grande Dame poitevine et qui était bien malade. On ne s'en serait certainement pas tourmenté, si sa fille n'avait pas été fort à la mode ; mais comme cette fille, Mme d'Hénin, s'inquiétait assez naturellement pour la santé de sa mère, on se mit à s'émouvoir et s'enthousiasmer d'une si belle sensiblerie pour pour les inquiétudes de Mme d'Hénin, qu'on ne vous permettait plus de parler d'autre chose, et que tous les amis de Mme d'Hénin n'agissaient absolument qu'en vue de cette maladie-là (1). Afin de ne pas s'éloigner de cette intéressante et précieuse malade, qui avait toujours été d'un caractère assez difficile et d'une humeur assez contrariante, et surtout pour ne pas abandonner Mme sa fille à ses angoisses et ses transes mortelles, on apprit que Mesdames de Turenne, de Poix, de Tessé, de Lauzun, de Bayes et de Brancas étaient allées s'établir auprès de ladite

(1) Étiennete-Cécile de Guynost de Mauconseil, veuve de Charles-Joseph-Alexis de Bossut d'Alsace de Chimay d'Hénin-Lietard, Prince du Saint-Empire. Nommée dame du Palais de la Reine en 1777, morte à Paris en 1816, âgée de 75 ans.

(Note de l'Éditeur.)

Mme de Mauconseil, afin d'y veiller à tour de rôle à côté de son lit. Mme de Brancas nourrissait alors sa fille aînée, qui ne s'en trouvait pas trop bien ; et ceci, du reste, était sûrement plus fatigant et plus ennuyeux pour Mme de Brancas, que de passer les nuits à veiller et à causer avec la Princesse d'Hénin, que tout le monde aimait véritablement, et que personne ne voyait suffisamment à cause de son service à Versailles. Elle n'hésita pas (c'est Mme de Brancas dont il s'agit) à sacrifier les obligations de la nature aux devoirs de l'amitié, ce qui fut trouvé sublime ; et les maris, les enfans et les domestiques de ces dames en sont restés pendant plus de six semaines avec la bride sur le cou. Je n'ai pas parlé des amans, parce que les Dames et les maris dont il est question, n'avaient et ne devaient avoir aucune inquiétude semblable. Toutes ces belles Dames étaient campées dans les deux salons qui précédaient la chambre à coucher de Mme de Mauconseil. On avait dressé trois lits à sangles dans chacune de ces pièces ; elles avaient amené de chez elles une demi-douzaine de femmes, qui couchaient dans la seconde antichambre sur des canapés. La première antichambre était occupée par les valets de la maison, qui dormaient sur les banquettes, et la salle d'audience de ces Dames était devenue la salle à manger, où la table restait couverte en permanence. Chacun s'ingéniait pour inventer et leur envoyer des choses exquises : c'était à qui contribuerait à garnir le buffet, et c'était une odeur de comestibles à ne pas tenir dans la maison. On voyait sur tous ces beaux vieux meubles et dans tous les coins

de ces grands salons surdorés, des bonnets, des corsets, des paquets, des coffrets, des sachets, des sultans, des flacons, des mantilles, avec des pots de rouge et des pantouffles, et cet encombrement dépenaillé donnait parfaitement l'avant-goût de ces *maisons de ci-devants,* dont on a fait des *maisons d'arrêt* pendant la révolution ; mais c'était à l'exception de l'abondance des vivres, pourtant.

Jusqu'ici tout s'arrangeait pour le mieux. On commençait par faire sa toilette, on entrait et l'on sortait de la chambre de la malade pour y rentrer et pour en ressortir la minute d'après, on allait se promener dans l'appartement, on s'asséyait pour manger ou pour copier les bulletins du docteur, on donnait des audiences à ses parens et ses intimes ; on écrivait force billets surtout, et l'on recevait des réponses toutes remplies d'admiration pour un dévouement si tendre et si généreux qu'il allait devenir un sujet d'orgueil national, aussi bien que l'exemple et l'envie des générations futures ! On était persuadé que les Aristogiton, les Harmodius et les Pylade étaient des Atrides et des cannibales en comparaison des amies de Mme d'Hénin !

Cependant les amies des amies s'ennuyèrent et s'enflammèrent. On avait appris que la Princesse de Turenne se trouvait un peu souffrante, ce qui n'était pas surprenant à cause du défaut d'air et d'exercice. Elle avait des amies intimes à n'en pas finir ; on avait entrepris de l'arracher à ses fonctions d'hospitalière et quand on vit qu'elle y mettait une résistance invincible, on résolut de venir s'adjoindre aux autres récluses, *afin de pouvoir*

se trouver à portée de rendre des soins à Mme de Turenne, (voilà ce que Mme de Trans écrivait à son mari pour le faire patienter). Ce fut une invasion véritable; mais comme il aurait été cruellement inhumain de vouloir séparer la Duchesse de Lesparre et la Comtesse de Spinola, (par exemple) de de la Princesse de Turenne, qui ne voulait pas s'éloigner de la Princesse d'Hénin, laquelle ne pouvait pas quitter sa tendre mère, et comme il y eut aussi deux ou trois bonnes amies de Mme de Tessé qui se mirent à s'enthousiasmer et s'inquiéter pour ma charmante nièce, on établit ces douze ou quinze femmes sensibles dans une galerie de tableaux où elles couchaient sur des bergères et des sophas, des coussins, des tapis sur des tables et toute espèce de choses, excepté des matelas, car elles ne voulaient pas entendre parler de matelas : pour lui mieux démontrer leur oubli d'elles-mêmes, et la sincérité de leur dévouement!

Les parens, les amis, les maris, les valets, et peut-être bien quelques galans (je n'ai répondu que de six personnes), ne manquèrent pas d'affluer dans cette maison dont toutes les portes étaient grand'-ouvertes, et où tout ceci formait une cohue nompareille! on passait les nuits à jouer dans ce long dortoir où les plus belles et les plus grandes Dames étaient rangées sur des malles, des coffres, des tapis roulés, et même sur des meubles de garde-robe recouverts de leurs sarreaux de toile de Perse. On n'avait rien vu jusque-là d'aussi prodigieusement *simple et naturel!* il était de rigueur et d'obligation de ne s'y parler qu'à l'oreille, et c'était un luxe de

précautions, car cette même galerie était séparée de la chambre à coucher par cinq ou six grandes pièces, et notamment par la salle à manger ou l'on trouvait toujours des gens qui réfectionnaient soit au buffet, soit sur de petites tables, en cotterie si ce n'est en famille, et le plus silencieusement possible. On ne s'y parlait qu'à voix basse et jamais sans nécessité, c'était l'étiquette convenue ; et durant les repas généraux, il y avait une demoiselle de compagnie de Mme de Tessé qui venait faire la lecture de quelque livre moral et attendrissant : c'était, je crois bien, *les Délassemens de l'homme sensible*, ou les *Epreuves du sentiment* de M. d'Arnaud-Baculard? Enfin les personnes les plus considérables ou les plus favorisées jouaient au loto dans la chambre de la malade, et les choses en étaient là pendant notre visite au château de Luciennes.

Mme de Castellane ne manqua pas de me demander si je n'allais pas souvent chez Mme de Mauconseil? — On y va de chez moi, répondis-je, environ tous les huit jours. Je ne la connais guère, et j'ai déjà pris mon parti sur tout ce qui peut résulter de sa maladie.

Grande surprise! et voilà que Mme de Lévis se met à dire à M. de Laval : — Et vous, Marquis, vous allez sûrement y faire des reversis avec tous vos partenaires habituels?

—Pas du tout. Quand je fais tant que d'aller chez des malades, ce n'est pas pour y jouer aux cartes et pour y manger des foies de lottes. Rien que de voir passer l'apothicaire ou le chirurgien ce serait dans le cas de me faire rendre gorge ou de me faire gorger un Quinola !

On entreprit de le pousser à bout d'argumentations; mais comme il pensait à ce qu'il avait à dire, je ne saurais vous exprimer avec quelle fermeté d'intelligence et quelle solidité d'esprit il déjoua tout ce monde! Il se mit à persifler ces bonnes dames en faisant ressortir la ridicule et choquante affectation de ces momeries sentimentales et de ces dévouemens sans la moindre utilité, si ce n'était de faire proférer certains noms tout d'une haleine avec celui de Mme de Poix, ou celui de Turenne..... — Dans le fait, ajouta-t-il, celle-ci est une Landgrave de Hesse, elle est cousine-germaine de l'Impératrice, et ceci peut expliquer bien des choses.....

— Il n'entend rien à rien, me dit Mme de Blot avec un air de compassion dédaigneuse.

Il était arrivé, dans l'après-dîner, beaucoup de monde au Château de Luciennes, et quand il fut question de nous en retourner à Paris, il se trouva que le Marquis de Laval était le seul homme de la compagnie qui eût assez d'indépendance dans le caractère, avec un assez grand fonds de jugement et de bon esprit, pour ne pas fléchir et tomber dans une vogue absurde, et pour ne pas vouloir aller souper et faire sa partie chez Mme de Mauconseil.

Elle en *réchappa*, grâce à Dieu! car je ne sais quelle furie d'extravagances on n'aurait pas faite à ses funérailles! On envoya du faubourg Saint-Honoré des charretées de lampions dans le quartier St.-Denys, pour illuminer une vilaine et vieille petite rue qui porte le nom de Mauconseil: on

délivra vingt-cinq prisonniers qui devaient des mois de nourrice, et c'était ce qu'on pouvait faire de mieux; enfin, on célébra la guérison de la vieille Marquise et le parfait bonheur de la Princesse sa fille, par une espèce de comédie *champêtre*, où Dugazon et Michut dansèrent des rondes *en sabots* et chantèrent des hymnes *en patois* (1). Tout le monde en pleurait! et lorsqu'elle mourut six mois après, on n'y prit pas garde. Il paraît qu'elle avait cessé d'être à la mode, et l'on n'apprit le retour de sa maladie qu'en recevant son billet d'enterrement.

Retournons au fils du chirurgien Maréchal, qu'on avait fini par appeler sérieusement M. de Bièvres et qu'on avait fini par adopter dans le monde, en dépit de Mme de Montesson et de Mme Necker dont il se moquait à la journée, et peut-être aussi pour faire déplaisir à M. le Duc de Chartres qui ne le pouvait pas souffrir (2).

Quand on avait eu le malheur d'encourir la disgrâce d'un Prince du sang royal, il était d'usage et de précepte rigoureux, dans ce temps-là, qu'il ne fallait jamais rester dans une chambre, dans un cercle, ni même dans une compagnie si nombreuse qu'elle

(1) Voyez les détails qui se trouvent rapportés dans la Correspondance de Grimm, vol. III, pages 112 et suivantes.
(*Note de l'Éditeur.*)

(2) Je vous ai déjà fait remarquer autre part que M. de Bièvres n'avait jamais pris volontairement et *sérieusement* la qualification de *Marquis*. Il était devenu seigneur de ce Marquisat ainsi que feu M. Gobelin l'avait été du Marquisat de Brinvilliers. Les petites gens pouvaient s'y tromper dans la rue, mais ceci n'arrivait jamais jusqu'à nos antichambres.

fût, où l'on voyait arriver un pareil antagoniste. On s'esquivait poliment en le voyant paraître; c'était une affaire de convenance; mais voilà ce que M. de Bièvres ne faisait jamais pour le Duc de Chartres, et personne ne l'en désapprouvait. On avait commencé par se libérer de cette sorte d'obligation envers M. le Prince de Conty, parce qu'il se forgeait continuellement des sujets de brouillerie avec tout le monde. Etiez-vous en procès avec la chancellerie de ce Prince, ou vous étiez-vous moqué de Mme la Comtesse de Boufflers? le Comte de Boulainvilliers venait vous faire une salutation profonde, en vous disant: — Monsieur le Marquis, ou Monsieur l'Abbé, j'ai l'honneur de vous prévenir que Son Altesse Sérénissime est ici (1). C'était la formule d'exclusion suivant le protocole usité par ce Capitaine des gardes, et ce fut M. de Craon qui s'en affranchit le premier. Il s'était rencontré avec M. le Prince de Conty chez deux personnes dans la même soirée. Il répondit au premier avertissement qu'il en était *bien aise*, et il déguerpit, mais pour éviter la deuxième sommation de M. de Boulainvilliers, il alla lui dire avec un air affairé: — Monsieur, vous me feriez plaisir d'avertir votre Prince que je ne suis plus amoureux de la Vicom-

(1) Henry de Boulainvilliers, XIVe du nom, Comte de Saint-Sayre et de Hauroy-sur-Somme. Il ne faut pas le confondre avec M. Bernard de Boulainvilliers, prévost de Paris, dont la mère était l'héritière de la branche aînée de cette ancienne famille, et pour lequel on avait érigé la Châtelainie de Boulainvilliers en Vicomté. *(Note de l'Auteur.)*

tesse de Rouault. C'était le sujet de la colère de Monseigneur, et tout le monde en rit sous cape.

M. de Bièvres était donc en disgrâce complète auprès du Duc de Chartres qui ne pouvait l'envisager de sang-froid, ce que l'autre affrontait sans la plus légère émotion et sans autrement s'embarrasser de ses airs d'hostilité ni de ses dénigremens. — Comme il est désagréable et ginguet! je le trouve laid! mais c'est qu'il est véritablement laid! murmurait le Duc de Chartres en rougissant de colère. Aucun des siens, et si plat valet qu'il fût, n'aurait osé faire sa partie dans cette manière d'imprécation ridiculement sotte, car celui dont il parlait en ces termes était visiblement de la plus jolie taille, la plus agréable figure et la plus charmante physionomie du monde. C'était le visage régulier d'un jeune Grec sous un minois français, avec des vivacités contenues, de curieux sourires et des regards discrets qui disaient tout; il avait une tournure élegante, avec des mouvemens légers et souples; enfin, c'était la bonne grâce de France et de Paris personnifiée. Il n'est pas difficile de trouver de plus beaux hommes que les Français, mais rien n'était si joli qu'un jeune Parisien de ce temps-là.

Celui-ci disait avec un air de modestie respectueuse: — Si j'étais aussi laid que le dit M. le Duc de Chartres, il ne m'en voudrait peut-être pas auautant.....

Il avait fait en quatre ou cinq pages d'écriture une plaisanterie qui ne fit aucun plaisir au Duc de Chartres et qui réussit à merveille dans la société

de Paris. Comme on n'osa pas l'imprimer pour la débiter sous le manteau, je vais la faire copier.

DIVERTISSEMENT A LA MODE.

« Moi, je suis gai ! je suis gai comme un pinson ! vous n'avez pas d'idée comme je suis gai ? J'aime à rire, à jouer des tours, à faire des farces, et c'est vous dire assez que je suis le meilleur homme de la terre. j'ai fait bâtir un pavillon, j'ai fait dessiner et planter un jardin superbe à Mousseaux ; j'y donne des fêtes, ah quelles fêtes ! c'est pour en mourir de rire....., ah ! ah ! ah ! ah !..... Imaginez que j'avais fait prier à dîner un jeune vicaire de St-Philippe-du-Roule, et que nous étions servis à table.... ah ! ah ! ah ! ah ! servis à table par des négresses.... ah ! ah ! ah ! ah ! par des négresses toutes nues..... ah ! la rate ! ah !.... c'est pour en mourir de rire ! ce garçon-là n'osait pas lever les yeux, il ne voulait pas manger, mais nous l'avons fait boire.... — ah ! sacristie ! sacristie !.. disait-il en pleurant... C'était à se tenir les côtes ! vous pensez bien qu'il est allé s'en plaindre et que nous avons soutenu qu'il était un menteur, un imposteur ! et ce qu'il y a de plus charmant, c'est qu'on l'a mis en pénitence dans un séminaire, pour lui apprendre à calomnier un prince ! un prince qui donne sa parole d'honneur ! un prince enfin, qui avait eu la bonté de lui donner à dîner dans son pavillon de Mousseaux ! ! ! Il en a pour six mois de prison, et j'en rirai jusqu'à la fin de mes jours ! Ensuite il faut vous dire que je donne des billets pour se promener dans mon parc à des

gens que je ne veux pas prier à dîner, car vous vous doutez bien qu'on ne peut pas donner à dîner à tout le monde? mais vous allez voir que ceci n'est pas le moins divertissant. Il y a d'abord des piéges (on dit que c'est pour prendre des loups, jugez un peu, des loups à Mousseaux! faut-il que les Parisiens soient bêtes pour avaler des pilules comme celles-là, sans les mâcher)! Il y a donc des piéges tendus contre les loups et les voleurs..... Ah! oui, des voleurs, je t'en souhaite! Allez vous promener de ce côté là pour voir les sottes bourgeoises et ces bênets de maris que nous y faisons conduire comme si de rien n'était, et qui s'y prennent les jambes! et qui font des cris, et qui saignent..... Mais c'est qu'ils saignent d'une manière inconcevable! et vous jugez comme c'est amusant de les entendre crier en les voyant saigner? Ensuite nous avons notre grotte où l'on est saisi par les bras et par les jambes en s'asseyant, et quand c'est des femmes? et quand nous sommes cachés dans la grotte où nous fermons la porte? ah! mais c'est qu'il faut voir les méchancetés infernales et les indignités que nous leur faisons!.... Enfin je vais vous dire encore autre chose, et voilà ce qui m'amuse le plus. Nous avons un pont... ah! ah! ah! ah!... Il y passait hier un marchand de la rue Grenier-St-Lazare... avec sa femme... ah! ah! ah!... avec sa fille et puis un enfant de quatre ou cinq ans.... ah! ah! ah! ah! (voilà le point-de-côté qui me reprend).... Je ne sais pas si je pourrai vous dire..... ah! ah! ah! ah! ah! ah!...., ah! ah!.... ah! si vous aviez vu tout cela se débattant dans la rivière..... Je les ai fait repêcher pourtant. Le père

avait la jambe cassée..... et la jeune fille donc ! Ah ! la jeune fille, quand nous l'avons retirée par les jambes avec ses jupons par dessus la tête..... et qu'elle criait comme une orfraye, et qu'elle s'est mise à dire que son pierrot de taffetas rose était abîmé ! non jamais ! jamais je n'ai tant ri de ma vie ! La mère était comme une momie toute couverte de vase, et l'enfant, ma foi, j'en suis bien fâché, mais l'enfant était tombé sous les autres à ce qu'il paraît ; il n'avait pas eu la force de se débattre, et on n'y pensait pas du tout, quand le père et la mère que j'avait fait mettre sur une charrette pour les renvoyer chez eux, se sont mis à crier : — Le petit ! — et le petit ! — Ah oui, où est donc le petit ? a dit la jolie fille, qui s'est mise ensuite à nous dire des sottises en nous reprochant les rires que nous faisions.... — Voyez un peu cette petite salope à qui nous avons dit : — Mademoiselle, nous ne pouvons pas nous empêcher de rire parce que vous avez..... ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! parce que vous avez quelque chose..... parce que vous avez quelque chose d'extraordinaire..... parce que vous avez quelque chose d'extraordinaire entre les hanches... Ensuite il a fallu prendre son sérieux. On leur a dit qu'on était bien désespéré de leur accident, mais que c'était de leur faute ; mais la vérité que je vous dirai, c'est que c'est un pont à bascule, et tout aussitôt qu'on y met les pieds, patatras ! Ensuite on leur a pêché ce crapaud d'enfant qui avait la tête en bringues et l'estomac défoncé. Il paraît que son père et sa mère avaient marché dessus. Nous avons fait semblant d'en pleurer ; mais quand ils ont été partis

sur la charrette, ah! tonnerre de Dieu! peut-on rire comme ça? C'est pour en mourir! on en crève!»

Le petit de Bièvres était de la première force au jeu d'échecs; M. d'Angivillers se trouvait obligé d'en convenir, et Maréchal allait deux fois par semaine à Versailles afin d'y faire la partie de M. le Surintendant. Votre père m'a conté qu'il y jouait une certaine fois (le jeune de Bièvres) de toute sa force, mais que le vieux d'Angivillers n'en avait pas moins l'avantage sur lui. On entendit annoncer coup sur coup, dans le même salon de la surintendance, M. le Comte d'Estaing, M. le Vicomte de Melun, M. le Marquis de Nesle et M. le Baron de Montmorency. Il y avait peu de monde; et comme ces quatre personnages étaient brouillés à couteaux tirés, ils ne restèrent pas plus de cinq à six minutes en regard les uns des autres. Ceci ne manqua pas de fournir sujet à Mme la Comtesse d'Angivillers pour en disserter; et comme elle avait l'habitude de citer incessamment, elle entreprit d'appliquer à la quadruple inopportunité de cette rencontre fortuite un ou deux vers de M. de Voltaire, dont il ne lui fut jamais possible de se rappeler la fin.

« Je combattais, Seigneur, avec Montmorency,
« D'Estaing, Melun, de Nesle..... »

Et chacun répétait continuellement, sans rien trouver, *d'Estaing, Melun, de Nesle.....*

—*Et ce fameux coup-ci!* poursuivit M. de Bièvres en appliquant son cavalier pour amener échec au roi; ce qui lui ramena la partie tout-à-fait déses-

pérée, et ce qui terminait justement la citation de ces vers de Zaïre que tout le monde cherchait, et dont le dernier hémistiche était *ce fameux Coucy!*

Ce fut, on est obligé de l'avouer, un heureux et curieux *Calembourg*. C'est ainsi qu'on s'obstinait à nommer ces sortes de jeux de mots (1).

(1) Toutes les plaisanteries de M. Maréchal de Bièvres n'étaient pas d'aussi bon goût; je me rappelle en avoir entendu conter une ou deux que je n'ai pas enregistrées et dont je n'aurais pas dû garder le souvenir; mais le ridicule y domine tellement sur le reste, que j'en prends mon parti. Je les mettrai seulement à part des autres, en brebis galeuses et hors de l'étable.

On n'avait pu s'empêcher d'entendre parler d'un certain M. Dumoncel, habile ingénieur et gros mangeur, qui ne se retenait et ne se refusait à rien pour se procurer toute sorte de soulagement. Il avait fait grand bruit et s'était fait chasser du parterre de l'Opéra, parce qu'il était sourd, et tant il était malpropre. — Mais, Monsieur, fut lui dire ce drôle de garçon, à propos de ce qu'il venait d'entendre en marchant derrière lui sur le Pont-Royal, mais, monsieur l'ingénieur des ponts et chaussées (c'était avec un ton de reproche), à quoi servent donc les parapets?.....

L'autre historiette consiste en ce qu'il avait composé la musique et les paroles d'un trio chromatique qu'on devait exécuter chez une précieuse de Genève, appelée Mme Sismondi. Il y avait dans cette cantate des vers d'opéra tels que ceux-ci, par exemple :

« As-tu pu trahir tes sermens?
« Ah! je sens palpiter mon cœur!
« Ah! vous empoisonnez ma vie!

Et ceci n'était ni moins lyrique, ni plus mauvais que toute autre chose qui ne vaudrait pas mieux; mais il se trouva qu'il avait ajusté tout cela de manière à ce qu'on fût obligé de chanter

par intonations entrecoupées. — As tu pu..... Ah ! je sens..... Ah ! vous empoisonnez !..... etc.

Jugez du trouble et de la confusion qui s'ensuivit chez Mme Sismondi la pédante, et pour le jour de sa fête, en présence de Mme Necker ? L'irritation patriotique des Genevoises en fut à son comble, et l'on disait que si M. de Bièvres avait eu la fantaisie d'aller à Genève, on aurait pu lui faire un mauvais parti.

C'est qu'elles ne plaisantent pas, les personnes de Genève ! On sait que M. de Voltaire avait appelé Genève *une république qui s'agite auprès de mes terres*, et ce qu'il en est résulté, c'est qu'il n'y a eu ni Genevois ni Genevoise qui ait voulu prendre part à cette souscription ouverte par les Necker, afin de lui ériger une statue ! On est allé jusqu'à dire que Mme Necker en avait été blâmée très ouvertement. (*Note de l'Auteur.*)

AVIS DE L'ÉDITEUR.

On a pensé que la reproduction de la pièce suivante, qui se rapporte à Messieurs de Cubières et de Villette, se trouverait mieux à sa place à la fin de ce volume, que parmi les autres pièces justificatives.

Lettre écrite de Provence à MM. les auteurs des *Actes des Apôtres*, en 1791.

(*Opuscule du Marquis de Cubières.*)

« Je vous prie, Messieurs, puisque vous voulez bien être mes correspondans à Paris, de vouloir me dire quel est un M. Villette qui s'est attaché depuis quelque temps à la rédaction de la *Chronique nationale?* Serait-ce par hasard, Monsieur le Marquis de Villette, Amphitryon du grand Voltaire et l'aimable déserteur de l'ancien *Journal de Paris?* Alors c'est que la révolution, en changeant ses habitudes, lui aura fait abréger sa signature, et je n'aurais jamais cru qu'un personnage tel que

M. le Mis de Villette pût être ce qui s'appelle *diminué*.....

Si c'est en effet M. le Marquis de Villette que la révolution aura jeté du *Journal de Paris* dans la *Chronique nationale,* je prendrai, Messieurs, la liberté de lui faire observer, comme bourgeois de cette ville, que je ne le trouve pas moins déplacé dans notre état, qu'il était intrus dans la situation qu'il vient d'abdiquer. Tel est le sort d'un anobli, lequel est toujours également étranger aux gentilshommes et aux bourgeois, et qui par conséquent doit passer toute sa vie dans les limbes de la société.

« Monsieur le Marquis de Villette n'a pu devenir tout-à-coup M. Villette impunément; je ne le souffrirai pas! Quoi donc! il aurait été bourgeois-gentilhomme pendant la première moitié de sa vie, et il serait gentilhomme-bourgeois pendant la dernière! ce serait réunir trop d'avantages à la fois, et ce serait une accumulation de priviléges tout-à-fait scandaleuse. Il ne lui manquerait plus que de devenir la coqueluche de toutes les femmes après avoir été..... D'ailleurs, Messieurs, quand on fait des sacrifices à la démocratie, il faut les faire en monnaie de bon aloi, et le sacrifice du marquisat de M. Villette est par trop *billet de caisse.* Je ne connais que M. Mathieu de Montmorency qui puisse se vanter d'avoir sacrifié quelque chose en renonçant à sa noblesse; car vous savez sûrement que ce bon jeune homme ne veut plus être qu'un *Mathieu* tout court, en sa qualité d'Apôtre de l'abbé Sieyes et d'Évangéliste de la révolution. Parlez-moi de cette abnégation-là!

« Je sais bien que depuis quelque temps plusieurs gentilshommes qui se croient gens de lettres ont *démocratisé* leurs noms pour se rajeunir et recouvrer leur innocence littéraire. Ils ont dépouillé un nom chargé de mauvaises œuvres et tout couvert des iniquités de leur jeunesse, avec la prudence du serpent qui change de peau. Par exemple, Monsieur le Chevalier de Cubières de Palmézeaux (1) a trouvé moyen de tirer un fort bon parti de la révolution qui généralement n'est guère profitable aux officiers de nos Princesses. Il vient de publier un ouvrage sous le nom de *Michel Cubières*. Le voilà tout nouveau venu dans la république des lettres; le voilà reblanchi, regratté, mis à neuf; il peut renier l'ancien Chevalier, son homonyme, il peut s'en moquer même, et ceci prouverait combien la révolution française aurait agi profitablement sur son bon esprit et son bon goût. Enfin si *Michel Cubières* écrit jamais quelque chose de passable, on ne croira jamais que ce soit le même homme.

« Mais aucun de ces Messieurs n'a pu renouveler son baptême avec autant d'éclat que Monsieur le Marquis de Villette. Ils rentrent dans le monde comme ils étaient venus pour la première fois, c'est-à-dire à petit bruit et modestement, et tout ce qu'ils espèrent, c'est de profiter de leur expérience des choses et des muses, en prenant mieux leurs mesures en vers comme en prose. Mais la *Chronique nationale* s'expose à devenir scan-

(1) Frère de l'auteur de cet article.

daleuse en se chargeant des gaietés de feu M. le Marquis de Villette, sans compter qu'elle ne reçoit de lui que les plaisanteries bien usées sur la vanité de M. le Maréchal de Mouchy. Je veux bien dire *plaisanteries* parce qu'il y a d ns un certain monde une certaine quantité de personnes qui vivent aux dépens de ce Maréchal, et qui ne passent pour avoir de l'esprit que parce qu'il avait des ridicules. Il était pourtant bien à propos d'en finir avec les ridicules du Maréchal de Mouchy, dont nous sommes prodigieusement rassasiés. Quant à l'idée de lui faire porter son nom écrit sur ses talons rouges en forme d'exergue, je dis qu'une telle plaisanterie n'annonce pas beaucoup d'esprit, d'abord parce que M. le Marquis de Villette s'était avisé de porter des talons rouges en 1779, ce qui ne lui réussit pas agréablement, comme chacun sait; ensuite parce qu'il n'est ni vrai ni vraisemblable qu'un homme, fût-ce le Comte de Tuffière, s'avisât d'un pareil moyen qui le rendrait ridicule en pure perte pour sa vanité. Quel est l'homme dont on va regarder les talons rouges, à moins qu'il ne soit pas en droit de les porter? Quand le cheval dit au loup dans Lafontaine :

« Lisez-mon nom écrit autour de ma semelle, »

C'est qu'il a dessein de lui lâcher une ruade et de lui casser la mâchoire; mais le Maréchal de Mouchy n'a jamais tendu ce piége à personne ; il a toujours passé pour respecter *les mâchoires* et je n'ai jamais entendu dire qu'il ait donné de coups de pied

à qui que ce soit, pas même à M. de Villette, à qui je m'en rapporte volontiers pour cette expérience-là.....

« Le Marquis de Villette a très mal passé la première moitié de sa vie : les gens de qualité se sont moqués de sa noblesse, et les gens de lettres de son esprit ; je conçois donc que M. le Marquis les ait pris en haine. Il lui plaît aujourd'hui de rétrograder vers son origine et de marcher à reculons du côté de son berceau ; mais il dépend de nous d'éventer sa politique ; et voilà ce qui ne manquera pas d'arriver.

« Vous me feriez plaisir aussi d'avertir la *Chronique nationale* de ne pas tant féliciter la garde citoyenne sur le peu *d'assassinats* commis pendant cet hiver, ainsi que sur le *petit nombre d'accidens* endurés par les piétons, à moins que ce journal et M. Villette ne veuillent rendre grâce à M. Lafayette du peu de neige qui est tombé jusqu'ici et de la beauté du temps qu'il fait encore, après l'été de la Saint-Martin. Il est question d'un âne qui était resté parfaitement sage pendant plus de mille ans, parce qu'il n'avait pas rencontré d'ânesse. Je conseille à la *Chronique nationale* d'imiter cette logique, et de convenir que, si l'on n'est pas en risque d'être écrasé dans les rues de Paris, c'est qu'il n'y a plus de voitures, et que si l'on n'est pas en danger d'être égorgé *dans les rues*, s'entend, je ne parle pas de l'Hôtel-de-Ville et des prisons de Paris, c'est qu'il s'y trouve un peu plus de sentinelles que de passans. Paris ressemble assez bien à un collége où il y aurait plus de professeurs que d'écoliers.

« *P.-S.* Dites moi donc, Messieurs, s'il est vrai que feu M. le Marquis de Villette, n'ait aucun rapport de parenté avec le sieur Retaud de Villette, qui s'est trouvé compromis par Mme la Motte à propos de son vol du collier? »

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE SIXIÈME VOLUME.

Pages.

CHAPITRE I. Arrivée de Voltaire à Paris. — Son séjour chez M. de Villette. — Sa maladie. — Son couronnement au Théâtre-Français. — Sa profession de foi catholique. — Sa confession. — Sa correspondance avec le curé de St.-Sulpice. — Son hypocrisie, sa mort et ses funérailles. — Lettre de l'Impératrice Catherine à Mme Denys. — Mot d'une jeune personne sur les rois philosophes.— Histoire de la princesse Charlotte, femme du Czar Alexis. — Sa mort supposée. — Son évasion de Russie. — Sa fuite en Amérique. — Croyance de son retour et de sa mort à Paris.— Autorités et témoignages en faveur de cette opinion. — Note composée par l'Impératrice Catherine pour la démentir. — Critique de cette note. — Documens qui la contredisent. — Incertitude. 1

CHAP. II. Jean-Jacques Rousseau à Ermenonville. — Le Marquis de Girardin.—Cause de l'inimitié que lui portait M. de Créquy. — Lettre de J.-J. à Mme de Créquy. — Réponse de l'auteur. — Le châtelet de Jossigny. — Disposition religieuse de Rousseau. — Sa mort. — Ses confessions et leurs variantes. — Le tombeau de Jean Jacques et son inscription. — Epigramme du Marquis de Créquy. — La curée du cerf, anecdote racontée par Louis XVIII. 50

CHAP. III. Histoire du philosophe Paul Olavidez. — Roman de sa vie par Cagliostro.— Les négocians espagnols. — Singulier procès entre deux maisons de commerce.— L'Infante Ouraque de Castille. — Le Comte d'Aranda.

Pages.

Maxime de ce diplomate. — Générosité d'un stathouder. — La vérité sur l'inquisition. — Ses poursuites contre le Comte d'Olavidez. — Sentence de ce tribunal. — Condamnation par le Saint-Office et liste de ses familiers. — Le Cardinal de Brienne. — Les reliques en bracelet à la mode d'Espagne. 60

CHAP. IV. Adrienne de Noailles, Comtesse de Tessé. — Son genre d'esprit. — Inconvéniens de son caractère. — Marie de Brancas, Comtesse de Rochefort et depuis Duchesse de Nivernais. — Son éloquence naturelle. — Son parallèle avec Mme de Tessé, par M. de Vaines. — Le soufflet de Mme de Forcalquier. — Le chevalier de Pougens. — Son origine présumée. — Engouement épidémique. — Etymologies curieuses. — Digression sur les bâtards. — Priviléges des bâtards issus des Princes. — Des économistes politiques. — M. Turgot. — Noblesse de sa naissance et simplicité de ses habitudes. — Lettre de M. de Maurepas et réponse de M. Turgot. — Le Vicomte de Choiseul. — — Lettre pseudonyme écrite par lui. — Le fils de l'auteur est mis à la Bastille. — Exil du Vicomte de Choiseul. 80

CHAP. V. Le Duc de Chartres. — Mot sanglant qui lui est adressé par M. de Lamothe-Piquet. — Son infame conduite à l'égard de sa mère et de sa sœur. — L'Abbé Delille. — Engagement pris par Mme de Créquy à son sujet. — Le Comte d'Estaing et le Comte de Grasse. — Injustice de l'opinion publique à l'égard de ce dernier. — Portrait de l'Abbé Delille. — Les bénéfices et l'Académie française. — Bonté de M. le Comte d'Artois pour l'Abbé Delille. — Projet de Monsieur, frère du Roi, sur le duché de Créquy. — Prérogative de cette terre. — Le Comte de Bonneval. — Son caractère et son apostasie. — Sa mort. — Audience et interrogatoire à l'Assemblée nationale. — Mot de l'Abbé Delille au citoyen Lamourette. — Son refus de composer un hymne républicain. — Prétexte allégué pour son émigration. — Le reliquaire

Page

grec et la charte du Bas-Empire. — Mention des familles de Pressac, de Coucy, et Hurault de Vibraye dans ladite charte. 97

CHAP. VI. Desrues et son procès. — Querelles sur la musique. — Les Lullistes et les Ramistes. — Les Gluckistes et les Piccinistes. — Le Marquis de Jaucourt, surnommé *Clair-de-Lune*. — Remarque sur les sobriquets. — Aventure de M. de Jaucourt avec le Chevalier Gluck, et l'opinion qu'il avait des musiciens. — Système de l'*ordre profond* et de l'*ordre mince*. — Folies scientifiques. — M. Sage et son système de résurrection par l'emploi des alcalis. — M. Dufour et sa liqueur d'absynthe. — M. Mesmer et son système de guérison par l'influence des planètes. — Le magnétisme animal. — Le général Lafayette, disciple de Mesmer. — Le baquet magnétique. — Procédés du mesmérisme et son système. — Négociation de Mesmer avec le gouvernement français. — Son départ et souscription qu'on ouvre à son profit. — Les adeptes. — M. de Puységur, M. Bergasse et M. Sèrvan. — Le Marquis et la Marquise Lecamus. — Le docteur Deslon. — Sa mort. — — Les cataleptiques. — Mlle de Bourgneuf. — La pensionnaire de Montmartre. — Système actuel du magnétisme et du somnambulisme. 114

CHAP. VII. Voyage du Marquis de Créquy en Italie. — Vengeance du Chevalier Acton contre lui. — Dépêche diplomatique à ce sujet. — Scrupule de conscience. — Lettre de l'auteur au Cardinal de Bernis. — Affaire du Marquis de Créquy contre le Duc de Chartres (Égalité). — Duel du Prince de Condé avec M. d'Agoult. — Couplets de M. de Champcenets et opinion du Prince de Lambesc sur le Duc de Chartres. — Indisposition mentale et révélation pénible. 151

CHAP. VIII. Légères contestations dans la famille royale. — La Reine et MADAME. — Mot de M. le Comte d'Artois à ses deux belles-sœurs. — Explication de la Reine

Pages.

avec MONSIEUR.—Réplique de ce Prince et embarras de la Reine.— Les enfans d'Orléans.— Le Duc de Valois, sa sœur et ses frères. — Leur éducation par M. Bonnard. — Leur éducation par Mme de Genlis. — Plaisanteries de Monsieur sur cette éducation. — Marque du jugement précoce de Louis-Philippe, alors Duc de Valois.— La désapprobation qu'il fait d'un acte de l'Évangile. — Révélation de sa gouvernante au sujet de son caractère. —Son talent chirurgical et résultat d'une saignée qu'il avait opérée sur deux paysans.—Talent de Louis-Philippe pour la poésie *française*.— Remerciement poétique de sa composition (il est en vers celui-ci). 150

CHAP. IX. Fortune du Prince de Guémenée. — Son désastre. — Insouciance de la haute noblesse et son inaptitude pour la régie des fortunes. — Billet écrit par la Princesse d'Hénin. — Réponse de l'auteur. — Expérience acquise en émigration. — Noble conduite de Mme de Guémenée. — Sacrifice de ses biens pour les créanciers de son mari.— Mot de la Comtesse de Béthisy au Baron de Staël. — Mot de Mme de Coislin sur les Rohan. — Quelle sorte de vengeance on en tire. 160

CHAP. X. Scandales contemporains. — Beaumarchais. — Jugement de l'auteur sur cet écrivain. — Les *tant pis* et les *tant mieux!* (l'auteur attribue cette diatribe à l'abbé Morellet). — Mot de Louis XVIII sur Beaumarchais.— Tanneguy du Châtel et ses descendans.— Mirabeau et sa famille.— Son pamphlet contre le Garde-des-Sceaux. — Lettre du Chevalier d'Éon à M. de Maurepas. — Épigramme de ce ministre au lieu de réponse. — Remarque de Tronchin sur l'organisation des *rieurs* et sur les effets du *rire*. 170

CHAP. XI. Inquiétudes sur les dispositions de la magistrature. — MM. d'Esprémesnil, Sabatier de Câbre et de Brunville. — Réquisitoire de ce dernier. — L'évêque de Carpentras et ses prévisions. — Défaveur du Baron de

Pages.

Breteuil auprès de Mme de Créquy. — Circulaire de ce ministre aux Évêques de France. — Persiflage de l'auteur à ce sujet. — L'abbaye de Saint-Maur et l'abbaye de Longchamps. — Origine de la coutume qui s'y rapporte. — Mme de Sainte-Aulaire et les Comtes Potoski. — Les financiers à Lonchamps. — Le Marquis de Sainte-Aulaire en ambassade. — Le carrosse de Mlle Duthé. — Description de cette voiture. — Emprisonnement de cette demoiselle au Fort-l'Évêque, et réflexions de l'auteur sur cette exécution. 184

CHAP. XII. Lacune au sujet du procès pour le collier. — Explication qu'on en donne au lecteur. — Lettre inédite de l'abbé Georgel à l'occasion de ce procès. 202

CHAP. XIII. M. de Monthion. — Ses manies académiques. — Ses générosités à l'égard des inconnus et sa dureté pour ses proches. — Remarque de M. Royer-Collard sur les prix Monthion. — Prévision de Cazotte et chanson séditieuse. — Remarque de l'auteur sur deux chansons prophétiques-parallèles contemporains avec certains ridicules. — Ridicules antérieurs. — Les modes de la régence et celles de 1788. — Étranges coiffures de Mmes de Luynes, de Laval et de Matignon. — Dondon-Picot et l'amour du simple. — La princesse de Broglie et Mme de Clermont-Tonnerre. — Nouvelle manière de procéder à table. — La famille du Marquis de Villiers. — Le chant du rossignol et M. Dupont (de Nemours). — Poésies de Mme de Staël. — La famille de Cossé. — Plusieurs anecdotes. — L'usage de faire pâtir les enfans. — Les bains à la *Dauphine* et les médecines noires. — Les enfans du Prince de Montbarrey. — Leur régime à Versailles et leur guérison chez l'auteur. — Le Marquis de Laval et ses bons mots. — Le jardin de M. Mousseaux. — M. de Bièvres et ses calembourgs. — Anecdotes. 208

Opuscule du Marquis de Cubières 254

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.

55

OCT 1 7 1966